OFF
A11E8
G3/
PTIE 1
EX.2

gazette officielle du QUÉBEC

Q official gazette

109e ANNÉE
19 MARS 1977
No 11

AVIS JURIDIQUES

PARTIE 1

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au réglement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire à midi, le mardi, à moins que ce jour ne soit un jour férié. Dans ce cas, l'ultime délai expire à midi, le lundi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $5 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $1 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de $20 et le prix d'un exemplaire de $1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 107)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission «proprio motu» (Règlement 2, a. 2.24):

1 — Vérification de permis (a.'2.59).
2 — Autres affaires.

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

1 — Demande de permis ou de modification de permis.
  a) transport général de personnes.
  b) transport général de choses.
  c) transport de matières en vrac.
  d) transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses).
2 — Demandes de vérification de permis (a. 2.59).
3 — Demandes de modification ou d'annulation de contrat de transport d'écoliers (a. 2.60).
4 — Autres affaires.

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

1 — Dans les affaires introduites par la Commission «proprio motu».
  a) vérification de permis.
  b) autres affaires.
2 — Dans les affaires introduites par requêtes.
  a) affaires contestées.
    — transport général de personnes.
    — transport général de choses.
    — transport de matières en vrac.
    — transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
  b) affaires non contestées.
    i. membre siégeant seul.
      — transport général de personnes.
      — transport général de choses.
      — transport de matières en vrac.
      — transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
    ii. au moins trois membres.
      — transport général de personnes.
      — transport général de choses.
      — transport de matières en vrac.
      — transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
  c) vérification de permis.
  d) annulation ou modification de contrat de transport d'écoliers.
  e) * permis spéciaux.

* Dans certains cas de demandes de permis spéciaux, les publications peuvent avoir été faites dans les journaux de la région.

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Catégories	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000

Catégories	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	ML	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs
MPE — Montréal transport public — écoliers
MPT — Montréal transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire

QPV — Québec transport public — voyageurs
QPE — Québec transport public — écoliers
PQT — Québec transport public — taxi
QCR — Québec transport régulier — camionnage
QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
QCV — Québec transport en vrac — camionnage
QL — Québec location
QSM — Québec transport spécialisé — maritime
QSA — Québec transport spécialisé — aérien
QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

I — Avis de la Commission « proprio motu »:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-20002
CM-10000 P-3
LA COMMISSION DES TRANSPORTS

Attendu que la Commission, dans une décision numéro MPE-584 du 1er novembre 1976, a exercé les pouvoirs visés à l'article 11.286.23 du Règlement 11 sur le transport des écoliers et a modifié dans les proportions déterminées conformément au paragraphe 2 dudit article 11.286.23, pour l'année 1976-1977, le prix des contrats de transport d'écoliers de type « transport exclusif » pour toute les régions définies à l'article 11.277, sauf pour la région 24;

Attendu qu'il y a lieu pour la Commission d'exercer, pour cette région, les pouvoirs visés à l'article 11.286.23.

Attendu qu'il y a lieu de donner avis de la Commission dans la *Gazette officielle du Québec*;

Considérant les dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

A ces causes, la Commission, désireuse de rendre une décision autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, suivant les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 11.286.23 du Règlement 11 sur le transport des écoliers:

1. donne avis de son intention de rendre une décision pour la région 24; et
2. indique que toute personne intéressée à être entendue devra faire connaître son intention d'être entendue dans un délai de dix jours à compter de la date de la publication.

67354-o

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-19925
282-N-D2
LA TRAVERSE BELLE RIVE ENRG.
(Gérard Dupuis opérant sous le nom de)
3165, rue Glencoe
Montréal, (Qué.)
H3R 2C1
TRAVERSE BELLERIVE ENRG.
(Jeannine L'Abbé opérant sous le nom de)
809, Richelieu
St-Marc-sur-Richelieu
J0H 1T0

Transfert de permis:
Par la présente, Dame Jeannine L'Abbé, épouse de Monsieur Léon Pétrin, demeurant à St-Marc-sur-Richelieu, au numéro 809 de la rue Richelieu, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer à son nom personnel, le permis 282-N opéré actuellement par Monsieur Gérard Dupuis, relatif à l'opération du service traversier entre St-Marc-sur-Richelieu et St-Charles-sur-Richelieu sur la Rivière Richelieu.

Rôle M-19932
25709-V D-1
FERLAND, ROBERT
236, boul. Cartier, app. 9
Laval-des-Rapides
(Laval), (Qué.)
H7N 2H8

Nouvelle demande:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon -
De Laval-des-Rapides à tous les points situés dans un rayon de 150 milles de ladite municipalité dans la province de Québec, pour le transport de bois et de rippes provenant de l'usine de la compagnie Lacombe Planing Mills Inc., 149, montée du Moulin, Laval-des-Rapides (Laval), (Qué.).

Rôle M-19933
2227-DYV D-2
OMEGA LEASING CANADA LTD.
7325, Avenue Harley
Montréal, (Qué.)
H4B 1L5

Nouvelle demande:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:
Location à long terme (1 an et plus) de véhicules de commerce et de livraison au public en général.

Rôle M-19934
6577-V D-11 TF
ASBESTOS EXPRESS LTÉE
R.R. no 3 Danville, (Qué.)
C.P. no 71 Asbestos (Qué.)
J1T 3M9

La requérante s'adresse à la Commission des transports dans le but d'être autorisée à augmenter ses taux

de Classe	0	A	10,000 lb	8%
	10,000	A	et plus	6%

Ce qui porte le minimum à $9.00.

Rôle M-19935
30003 D-205 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259, rue Berri, Suite 460
Montréal, (Qué.)
H2L 4C7

Demande urgente de fixation de taux:
Division des revenus pour trafic international (Pour membres du B.T.Q.)

Voir annexe	
Frais minimums:	7 3/4%
Taux L.T.L.:	7 3/4%
Taux T.L.:	6 1/2%
Exceptions:	
Taux d'aluminium:	Minimum 42,000 lb.
Taux d'Asbestos:	Minimum 88,000 lb.

Taux de papier Journal: tous les taux sans regard aux minimum.
Une demande similaire a été demandé par le Middle Atlantic Conference pour être en vigueur le 1er avril 1977.

Nous demandons que notre requête soit en vigueur le même jour soit le 1er avril 1977, afin de ne pas léser les camionneurs du Québec de leurs revenus, et ce en vertu du Règlement 2H-section 2.58.1.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-19936
30003 D-206 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.

1259, rue Berri, Suite 460
Montréal, (Qué.)
H2L 4C7

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête (Pour ces membres participants).
(voir annexe).
Suppléments intérim
Lapointe et Fils Ltée no 1868
Clause *g*
Amender les taux de contrat de:
Meubles Laurier Ltée, Miroirs Laurier Ltée, Mercico Inc. et Thanal Ltd. (contrats ci-attachés).
Clause *n*
Amender les taux de contrat de:
Hupp Canada Ltd (contrat ci-attaché).
Clause *o*
Amender le taux pour le transport de:
Produits manufacturés par Lyster Die Casting Ltée.
Guilbault Transport Inc. no 1824
Clause *a*
Amender les taux.
Clause *f*
Amender les taux.
Clause *h*
Amender les taux.
Clause *i*
Amender le taux.
Clause *j*
Amender les taux.
Clause *m*
Amender le taux.
Clause *p*
Amender les taux de distances et spécifiques.
Clause *r*
Amender les taux selon le tarif 10 du B.T.Q. (Ferroutage).
Clause *v*
Amender les taux.
Clause *z*
Amender les taux.
Clauses *pp, qq, rr, ss*
Nouvelles clauses pour suppl. intérim.
R.P.R. Transport Ltée no 1822
Clause *a*
Amender les taux.
Clause *b*
Amender les taux.
Clause *e*
Amender les taux.
Clause *i*
Amender les taux de contrat de:
Champlain Industries Ltd (contrat ci-attaché).
Clause *n*
Amender les taux de contrat de:
Standard Paper Box (contrat ci-attaché).
Clause *o*
Amender les taux de contrat de:
Kruger Pulp and Paper Ltd. (contrat ci-attaché).
Clauses *p-q-r-*
Amender les taux de contrat de:
Standard Paper Box Ltd. (contrat ci-attaché).
Clause *s*
Amender les taux de contrat de:
Warmall Sheet Metals Inc. (contrat ci-attaché).
Clause *v*
Amender les taux de contrat de:
Yarntex Corp. Ltd.

Clause *w*
Amender les taux.
Clause *x*
Amender les taux.
Clause *y*
Amender les taux de contrat de:
Yarntex Corp. Ltd. (contrat ci-attaché).
Clause *aa*
Amender les taux.
Acton Vale Motor Express Ltd no 1900
Clause *a*
Amender les taux.
Clause *b*
Amender les taux.
Clause *j*
Amender les taux de contrat de:
Kase Chemicals Ltd. (contrat ci-attaché).
Clause *k*
Amender le taux.
Clause *l*
Aucune augmentation au taux de contrat de:
Skiroule (contrat ci-attaché).
Clause *n*
La clause contrat de:
Pfizer Company Ltd. est annulée.
Clause *p*
Amender le taux de contrat de:
Peters Textiles Mills Ltd. (contrat ci-attaché).
Houle Express Ltd. no 1902
Clause *a*
Amender les taux.
Houle Express Ltd. no 1902
Clause *b*
Amender les taux aux mêmes taux que la clause *a* plus un supplément.
Clauses *d-e-f*
Amender les taux de contrat de:
Green Giant of Canada Ltd. (contrat ci-attaché). Voir annexe A page 5 de ce supplément.
Clause *g*
Amender les taux de contrat de:
Général Latex and Chemicals (Canada) Ltd. (contrat ci-attaché).
Clause *h*
Amender les taux de contrat de:
H.F. Products Ltd. (contrat ci-attaché).
St-Rémi Haulaway Inc. no 2094
Amender les taux de contrat entre:
Houle Express Ltée et St-Rémi Haulaway Inc. pour les clauses *a, b, c, d, e, f, g* et *h* du supplément intérim de Houle Express Ltée no 1902 déposé à la Commission dans ce même contrôle.
Dubois Transport Inc. no 1863
Clauses *a* et *b*
Amender les taux horaires.
Clause *c*
Publier des droits additionnels à cette clause.
Clause *d*
Amender les taux.
L. Thibodeau Transport Inc. no 1873
Clause *e*
Les taux de contrat de:
Ciment Québec Inc. seront augmentés selon les taux publiés au 50-B (contrat ci-attaché).
Clause *l*
Les taux de contrat de:
Consilidated Paper Sales Ltd., seront augmentés selon les taux publiés au Tarif 120 (contrat ci-attaché).
Clause *k*
Les taux de contrat de:
Domtar Ltd. et Domtar Construction Materials Ltd. seront augmentés selon les taux publiés aux tarifs publiés par le B.T.Q.

Clause *q*
Nouvelle clause à être publiée au supplément intérim
Urgel Charette Transport Ltée no 1844
Clause *j*
Amender le taux.
Georges Boyer Transport no 2075
Clause *c*
Amender les taux publiés à la page 3 Annexe A.
Clause *g, h, i, j*
Amender les taux publiés à l'Annexe B du contrat de:
St-Lawrence Brick Co. Ltd. (contrat ci-attaché).
Germain Moquin Transport no 2074
Clause *c*
Amender les taux de contrat de La St-Lawrence Brick Co. Ltd. publiés à la page 3 Annexe A (contrat ci-attaché).
Beaulieu Transport Ltée no 1848
Clause *d*
Aucun changement dans les taux mais contrat ci-attaché de:
Montreal Standard Publishing Co. Ltd.
Clause *h*
Aucun changement dans les taux mais contrat ci-attaché de:
La cité de Grand-Mère.
Les renouvellements de contrat pour le compte de:
Consolidated Bathurst Ltd., Consolidated Bathurst Newsprint Ltd., Consolidated Bathurst Paper Sales Ltd., ont été déposés antérieurement sur notre contrôle 332 votre numéro de rôle M-19062.
Legault Transport Enrg. no 2107
Nouvel intérim pour les clauses de son permis — clauses *a, b, c, d.*
Audet — Mégantic Transport Ltée no 1953
Clauses *a* et *b*
Amender les taux.
Clauses *d* et *h*
Publier un taux de contrat pour:
Mégantic Mfg. Co.
Clauses *k, l, m, n*
Publier des taux aux (contrat ci-attaché).
Clauses contrat pour le compte de:
Frontenac, Granit Inc. (contrat ci-attaché).
Clauses *q* et *r*
Amender les taux.
Clauses *rr* et *s*
Amender les taux.
Clauses *ss* et *t*
Amender les taux.
Clause *u*
Nouvelle clause contrat pour le compte de:
A.D. Bernier (contrat ci-attaché).
Clause *v*
Nouvelle clause contrat pour le compte de:
J.A. Poulin (contrat ci-attaché).
Clause *w*
Nouvelle clause.
Clause *x*
Nouvelle clause.
Brady's Transport Ltd. no 1841
Clause *k-l-m-n*.
Amender les taux selon l'annexe A.
Cartier Transport Inc. no 2106
Nouvel intérim.
Clauses *a, b, c, d, e, g.*
Taux publiés aux tarifs no B.T.Q.
Clause *f*
Clause contrat selon contrat à taux convenus no 2 avec cndn. Reynolds Metals Co. Ltd. (contrat ci-attaché).
Clause *i*
Nouvelle clause contrat pour le compte de: Churchills Falls (Labrador) corporation Ltd. (voir contrat à taux convenus no 3 ci-attaché).

Clause *j*
Nouvelle clause contrat pour le compte de: Iron Ore Co. of Canada Ltd. (Voir contrat ci-attaché).
Cartier Transport Inc. no 2106
Clause *k*
Nouvelle clause contrat pour le compte de:
Iron Ore Co. of Canada Ltd. (contrat ci-attaché).
Clause *l, m, n, o, p*
Nouvelle clause avec taux des tarifs publiés par le B.T.Q.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-19937
30003 D-207 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259 rue Berri, Suite 460
Montréal, (Qué.)
H2L 4C7

Demande de fixation de taux:
La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête (Pour les membres participants).

Voir Annexe

Tarif 15-D
Item 276-A
Nouvel item.
Item 109-A
Nouvel item.
Item 200
Établir des taux pour le groupe D pour les pesanteurs suivantes: 5,000 lb, 10,000 lb, 15,000 lb, 20,000 lb, 24,000 lb.
Item 180
Ajouter des taux aux minimum de 60,000 et 70,000 lb pour Montréal aux groupes A-B-C-D. Pour Québec aux groupes A-B-C-D-E.

Tarif 20
Item 32
Annuler la section à destination de Drummondville.

Tarif 30
Item 1120
Annuler le taux pour 24,000 lb.
Ajouter un taux pour 40,000 lb.
Item 1220
Ajouter à la 2e section les municipalités d'origine suivantes: Notre-Dame-du-Bon-Conseil et St-Germain de Grantham.
Item 1260
Ajouter St-Germain de Grantham aux destinations Drummondville et Bon Conseil.

Tarif 60-A
Item 175
Ajouter une section à cet item de Amos à Masson avec taux de .60 cwt min. 60,000 lb.

Tarif 70-B
Item 395
Amender les taux à la deuxième section de cet item.
Ajouter un taux pour 50,000 lb.
Item 422
Amender les taux de Drummondville à Québec.
Item 700
Ajouter Drummondville comme destination.

Tarif 75
Item 2520
Ajouter une section à destination de Ste-Anne-des-Plaines avec taux.
Item 2093
Nouvel item.
Item 2520
À la section entre Montréal St-Jérôme.
Ajouter un taux de .30 cwt min. 70,000 lb.
Item 1515
Nouvel item.
Item 327
Ajouter des taux pour 30,000 lb et 40,000 lb aux deux premières sections.

Item 590
Ajouter un taux pour 40,000 lb.
Item 860
Annuler la 4e section de cet item.
Item 1400
Ajouter un taux pour 10,000 lb.
Item 2230
Amender les taux de cet item à la 1re section.
Item 2385
Annuler cet item voir Item 2636.
Item 3040
Annuler cet item voir Item 2092.
Item 3312
Annuler cet item voir Item 5195.
Item 3380
Ajouter des taux pour 40,000 lb et 50,000 lb.
Ajouter à la description:
Microbille de verre en cartons sur palettes.
Item 3405
Annuler les taux de la première section et faire référence voir Item 3380.
Item 3495
Annuler cet item voir Item 3520.
Item 3520
Ajouter la description de l'Item 3495 à cet item.
Item 4050
Annuler cet item voir Item 5565.
Item 4610
Annuler cet item voir Item 4615.
Item 4615
Amender la description de cet item.
Item 4940
Ajouter un taux pour 24,000 à la section à destination de St-Hyacinthe.
Annuler la section à destination de Ste-Rosalie.
Item 5430
Annuler cet item voir Item 4615.
Item 5470
Annuler cet item voir Item 4616.
Item 4616
Nouvel item.

Tarif 90-A

Item 500
Annuler cet item avec référence de voir Tarif 75. Item 1515 pour destination Montréal et Tarif 101-D, Item 2436 pour les autres destinations.
Item 590
Amender le taux à .75 cwt.

Tarif 100-C

Amender les clés de base suivantes afin qu'elles reflètent mieux la distance parcourue:

Entre:	Montréal / St-Roch de Mékinac	de 62 à 68.
	Montréal / Mattawin	de 64 à 70.
	Sorel / La Tuque	de 70 à 87.
	Québec / St-Rock de Mékinac	de 51 à 66.
	Québec / Mattawin	de 64 à 68.
	Granby / Mattawin	de 70 à 77.
	Granby / La Tuque	de 70 à 84.
	Acton Vale / St-Rock de Mékinac	de 70 à 74.
	Acton Vale / Mattawin	de 74 à 77
	Acton Vale / La Tuque	de 70 à 84
	Varennes / Shawinigan	de 64 à 66
	Varennes / Mattawin	de 77 à 74
	Varennes / La Tuque	de 64 à 80
	La Tuque / Ste-Anne-de-la-Pérade.	de 51 à 62

Index des municipalités
Amender le point de base « Entrelacs» pour se lire voir Règlement 325.
Pages 346, 376, 406, 436, 466, 497.
Annuler les clés de base se référant à « Entrelacs» puisque le Règlement 325 s'appliquera.

Tarif 101-D

Item 6890 - Cédule no 95

Etablir une nouvelle Cédule no 95 pour St-Jérôme avec modification du taux pour 24,000 lb.

Item 1160

Ajouter une astérique * aux destinations Drummondville et St-Hyacinthe afin que les taux s'appliquent au transport sur palettes seulement.

Item 1795 - Cédule 6760

Ajouter un taux de .79 cwt minimum 10,000 lb et de .40 cwt minimum 24,000 lb à cette cédule.

Item 3680 - Cédule 3070

Annuler cet item et les taux s'y rattachant publiés à la cédule 3070.

Item 4650 - Cédule 3760

Annuler cet item et les taux s'y rattachant publiés à la Cédule 3760.

Item 4883 - Cédule 3640

Ajouter un taux de 1.13 cwt minimum 10,000 lb à la Cédule 3640.

Item 5555

Que cet item se lise: « Entre».

Item 5660 - Cédule 4535

Ajouter une notre 185-A au taux de cette cécule.

Note 185-A

Nouvelle note.

Item 6970 - Cédule 5845

Ajouter des taux pour 5,000 lb et 10,000 lb.

Item 6950 - Cédule 12,130

Annuler cet item et les taux à cette cédule.

Item 7100

Annuler à la 1re section Drummondville et faire référence (Voir Item 7140).

Item 7110

Annuler Granby et St-Alphonse de cette item et faire référence (voir item 7120).

Item 7110 - Cédule 12,210

Ajouter un taux de 1.13 cwt min. 10,000 lb à la Cédule 12,210.

Item 7120 - Cédule 5615

Ajouter St-Alphonse comme point d'origine.

Amender cet item pour qu'il se lise: « Entre».

Amender les taux de la Cédule 5615.

Item 7140

Que cet item se lise: « Entre».

Item 7880 - Cédule 6045

Annuler cet item et les taux à la Cédule 6045.

Item 2436 - Cédules 5635 - 100 - 135 - 6700.

Nouvel item et nouvelles cédules.

Item 2435

Annuler cet item voir Item 7304.

Item 7304

Nouvel item.

Tarif X-105-B

Item 780

Annuler cet item.

Tarif 80-A

Item 1110

Ajouter plusieurs destinations avec taux à cet item.

Item 2720

Annuler cet item, voir Item 2790.

Item 2790

Ajouter une section à destination de Drummondville.

Item 1320

Amender les taux pour 15,000 lb et 17,000 lb P.T.L. à la 2e section de cet item.

Item 4100

Annuler cet item (Voir Item 4982).

Item 4982

Ajouter à la description: papier: crêpe, gomme, étiquettes, attaches, d'emballage.

Ajouter un taux L.T.L.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-19938
M-507465 D-002
LEBEAU, CYRILLE
St-Isidore
(Laprairie) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 6.

Rôle M-19939
M-507567 D-001
BERNARD, CHARLES
1571 Labonté
Longueuil, (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé depuis environ 10 ans, demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région 6.

Rôle M-19940
M-506831 D-002
PARENT, LÉO
St-Chrysostome
(Châteauguay) (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec, depuis le 14 avril 1972 demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur pour la région 10.

Rôle M-19941
M-507649 D-002
V. GENTILE REG'D.
(Vincenzino, Gentile)
2451 Avenue Mayfair
Montréal, (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis 1961, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-19942
M-507649 D-001
V. GENTILE REG'D.
(Vincenzino, Gentile)
2451 Avenue Mayfair
Montréal, (Qué.)

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis 1961, demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-19943
M-204289 D-3
M-204289-002
COUTURE, Jean-Guy
1 rue Pilon
Beaconsfield, (Qué.)
H9W 5P9
et
M-207729-001
GALIPEAU, Paul

Demande de transfert: Couture, Jean-Guy, demande à la Commission de transférer à:
Galipeau, Paul,
716-A-24e Avenue,
Lachine, (Qué.)
H8S 3W3
le permis no M-204289-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-19944
M-203480 D-4
M-203480-003
HERSCHER, LEISER,
4975 Isabella
Montréal, (Qué.)
H3W 1S8
et
M-207731-001
CASAL, MERCEDES FEIJOO, MME

Demande de transfert: Herscher, Leiser, demande à la Commission de transférer à:
Casal, Mercedes Feijoo, Mme,
4595 A boul. Notre-Dame
Chomedey, (Laval) (Qué.)
H7W 1T7
le permis no M-203480-003 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-19945
M-202882 D-2
M-202882-001
COURVILLE, JACQUES
1104 Salaberry
Chambly, (Qué.)
J3L 1R7
et
M-205647-004
GATTO, GIUSEPPE

Demande de transfert: Courville, Jacques, demande à la Commission de transférer à:
GATTO, Giuseppe
1200 Roque Taillade
St-Louis-de-Terrebonne, (Qué.)
J0N 1N8
le permis no M-202882-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-19946
M-200620 D-2
M-200620-001
LISSARAGA, ROBERT
3085 Haig,
Montréal, (Qué.)
H1N 3E9
et
M-207707-001
GRAVEL, JULES

Demande de transfert: Lissaraga Robert demande à la Commission de transférer à:
Gravel, Jules
8150 Hochelaga app. 3
Montréal, (Qué.)
H1L 2L1
le permis no M-200620-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-19947
M-207103 D-1
M-207103-001
VAILLANCOURT, ROSAIRE
960 Jupiter
Lachenaie, (L'Assomption), (Qué.)
et
M-205945-002
DAUNAIS, RENÉ

Demande de transfert: Vaillancourt, Rosaire, demande à la Commission de transférer à:
DAUNAIS, René,
460 Hervieux
Lachenaie, (L'Assomption) (Qué.)
J6W 3R6
le permis no M-207103-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-17 Terrebonne.

Rôle M-19948
M-201527 D-22
M-201527-002
FRENKEL, GERSZON,
3250 De la Falaise
Montréal, (Qué.)
H3R 2E4
et
M-207730-001
BROWN, WILLIAM

Demande de transfert: Frenkel, Gerszon, demande à la Commission de transférer à:
Brown, William
8163, 9e Avenue
St-Michel, Montréal, (Qué.)
H1Z 2Z2
le permis no M-201527-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-19949
M-207278 D-1
M-207278-001
REPPER, LUCILLE,
12790 Langelier, app. 2
Montréal-Nord, (Qué.)
H1G 3N1
et
M-207733-001
MONTREUIL, YVES

Demande de transfert: Repper, Lucille, demande à la Commission de transférer à:
Montreuil, Yves
12790 Langelier app. 2
Montréal-nord, (Qué.)
H1G 3N1
le permis no M-207278-001 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-19950
M-206947 D-2
M-206947-001
BELISLE LAURENT
55 Brook B.P. 213
Aylmer, Qué.
J9H 2Y3
Requérant-cédant
et
M-207717-002
CADIEUX LÉO DENIS
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert: Belisle, Laurent, demande à la Commission de transférer à:
Cadieux, Léo Denis
59 Chianti
Aylmer, (Qué.)
J9H 5R5
le permis no M-206947-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans la région de Aylmer 07 7802 V comprenant Aylmer.

Rôle M-19951
M-206632 D-2
M-206632-002
VAGGALIS, GEORGE
8335 boul. L'Acadie, app. 5
Montréal, (Qué.)
H3N 2W4
et
M-207734-001
VAGGALIS, TINA

Demande de transfert: Vaggalis, George, demande à la Commission de transférer à:
Vaggalis, Tina
8279 boulevard L'Acadie
Montréal, (Qué.)
H3N 2W3
le permis no M-206632-002 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-19953
M-505319 D-003
ROSS CONSTRUCTION INC.
140, 13e Avenue
Senneterre
(Abitibi) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 8 pour toutes les matières en vrac.

Rôle M-19954
3772-A D-1
G.T.V. LIMOUSINES INC.
LIMOUSINES G.T.V. INC.
8330, Levrard
St-Léonard, (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisée à donner le service suivant:
Location de limousines avec chauffeur, à l'heure, au public en général, pour les fins de mariage, funérailles, réceptions, voyages spéciaux et petites fêtes, et ce dans le territoire du Montréal métropolitain.

Rôle M-19955
781-A MH-1
(M-000022)
LES AUTOBUS ST-DENIS LTÉE
St-Denis-de-Brompton
(Richmond) (Qué.)
J0B 2P0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier l'horaire de son service d'autobus reliant St-Denis-de-Brompton, St-Elie-d'Orford et Sherbrooke. Le nouvel horaire se lira comme suit:

St-Denis-de-Brompton:	13:00 heures
St-Elie-d'Orford:	13:15 heures St-Charles-Garnier 13:20 heures
Sherbrooke:	13.30 heures
Sherbrooke:	17:30 heures
St-Elie-d'Orford:	17.45 heures St-Charles-Garnier 17:40 heures
St-Denis:	18:00 heures

L'horaire de ce trajet ne s'effectuera que le vendredi seulement. Ceci ne modifie aucunement les autres services des « Autobus St-Denis Ltée ».

Rôle M-19956
14813-V D-3
G.M. PATRY LTD.
C.P. 272
Aéroport international de Montréal
Dorval
Montréal, (Qué.) H9R 4N9
Voiturier-remorqueur
LACOLLE TRANSPORT LTEE
LACOLLE TRANSPORT LTD.
16 rue Beaulieu
Lacolle
(St-Jean) (Qué.) J0J 1J0
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
La voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement -
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant-conjoint: Lacolle Transport Ltée / Lacolle Transport Ltd. (permis no 1058-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de la clause *c*) dudit permis du roulier précité.

Rôle M-19957
14813-V D-4
G.M. PATRY LTD.
C.P. 272
Aéroport International de Montréal
Dorval
Montréal, (Qué.) H9R 4N9
Voiturier-remorqueur
DISTRIPAK LIMITED
DISTRIPAK LIMITÉE
C.P. 272
Aéroport international de Montréal
Dorval
Montréal, (Qué.) H9R 4N9
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement -
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant-conjoint: Distripak Limited / Distripak Limitée (permis no 8971-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de la clause *b*) du permis du roulier précité.

Rôle M-19958
8971-V D-7
DISTRIPAK LIMITED
DISTRIPAK LIMITÉE
C.P. 272
Aéroport international de Montréal
Dorval
Montréal, (Qué.) H9R 4N9
Voiturier-remorqueur

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement -
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant-conjoint: G.M. Patry Ltd. (permis no 14813-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.

G.M. PATRY LTD.
C.P. 272
Aéroport international de Montréal
Dorval
Montréal, (Qué.) H9R 4N9
Voiturier-roulier

Rôle M-19959
8971-V-D-8

DISTRIPAK LIMITED
DISTRIPAK LIMITÉE
C.P. 272
Aéroport international de Montréal
Dorval, Montréal, (Qué.)
H9R 4N9
Voiturier-remorqueur

LACOLLE TRANSPORT LTÉE
LACOLLE TRANSPORT LTD.
16, rue Beaulieu
Lacolle (St-Jean) (Qué.)
J0J 1J0
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement -
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Lacolle Transport Ltée / Lacolle Transport Ltd. (permis no 1058-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de la clause *c*) dudit permis du roulier précité.

Rôle M-19960
1058-V-D-2

LACOLLE TRANSPORT LTÉE
LACOLLE TRANSPORT LTD.
16 rue Beaulieu
Lacolle (St-Jean) (Qué.)
J0J 1J0
Voiturier-remorqueur

G.M. PATRY LTD.
C.P. 272
Aéroport international de Montréal
Dorval, Montréal, (Qué.)
H9R 4N9
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement -
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: G.M. Patry Ltd. (permis no 14813-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.

Rôle M-19961
1058-V-D-3

LACOLLE TRANSPORT LTÉE
LACOLLE TRANSPORT LTD.
16 rue Beaulieu
Lacolle (St-Jean) (Qué.)
J0J 1J0
Voiturier-remorqueur

DISTRIPAK LIMITED
DISTRIPAK LIMITÉE
C.P. 272
Aéroport international de Montréal
Dorval, Montréal, (Qué.)
H9R 4N9
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement -
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Distripak Limited / Distripak Limitée (permis no 8971-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de la clause *b*) du permis du roulier précité.

Rôle M-19962
22981-V-D-2

C.L. TRANSPORT ENRG.
(en société)
1033 avenue Kay
L'Assomption
(L'Assomption) (Qué.)
J0K 1G0

Modification aux clauses:
Suite à la Vente de « Les Engrais Paysan Ltée» à Cyanamid du Canada Ltée, le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que soit remplacé le nom de « Les Engrais Paysan Ltée» par « Cyanamid du Canada Ltée» dans son permis no 22981-V. Ledit permis se lit comme suit:
A) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
A) De Beloeil, Valleyfield, Chambly à l'Assomption, pour le transport par camion à bascule d'engrais chimique, en vrac, pour le compte de LES ENGRAIS PAYSAN LTEE, l'Assomption.
B) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
B) De l'Assomption à tous les endroits situés dans un rayon de 125 milles, pour le transport, par camion à bascule, d'engrais chimique, en sacs et en vrac, pour le compte de Les Engrais Paysan Ltée, L'Assomption.

Rôle M-19963
25796-V-D-1
NOR-CO CARRIERS LIMITED
P.O. Box 1035
Belleville, (Ontario), K8N 5B6
Au Québec:
200, rue St-Jacques Ouest, suite 900
Montréal, (Qué.) H2Y 1M1

Nouvelle demande:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir la permission de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - véhicules à température contrôlée -

De la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à Montréal et St-Jérôme, province de Québec pour le transport de produits laitiers par véhicules à température contrôlée, et retour, pour le compte de Béatrice Foods (Ontario) Limited.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - véhicules à température contrôlée

De Montréal et St-Jérôme à la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) pour le transport de contenants, produits de nettoyage, accessoires utilisés pour le transport de produits laitiers et de jus d'orange, et retour, pour le compte de Béatrice Foods (Ontario) Limited.

New application:

The applicant wishes to be authorized by the Commission to give the following service:

Restricted trucking - long distance - restricted route - contract - temperature controlled vehicles -

From the Québec-Ontario border (all ports of entry) to Montreal and St-Jérôme, province of Québec for the transportation of dairy products in temperature controlled vehicles, and return, for and on behalf of Beatrice Foods (Ontario) Limited.

Restricted trucking - long distance - restricted route - contract - temperature controlled vehicles -

From Montreal and St-Jérôme to the Québec-Ontario border (all ports of entry) for the transportation of containers, cleaning compound, material used in the shipment of dairy products and orange juice, and return, for and on behalf of Beatrice Foods (Ontario) Limited.

Rôle M-19964
21720-V D-1
21720-V
RAYMOND ROCHETTE TRANSPORT ENR.
(Rochette, Raymond)
6315 rue Salois
Auteuil
Laval, (Qué.) H7H 1G7
Voiturier-remorqueur
77-V
P.E. LAFRAMBOISE TRANSPORT ENRG.
(Brisson, Dame Anne-Marie)
Voiturier-roulier
2278-V
HAMEL TRANSPORT LIMITÉE
Voiturier-roulier

Voiturier-remorqueur:

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement -

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées des requérants conjoints: Laframboise Transport Inc. (permis no 77-V) et Hamel Transport Limitée (permis no 2278-V) qui agiront comme voituriers-rouliers. Ce service sera effectué en vertu des clauses des rouliers précités.

Rôle M-19965
27-N D-3 TF
TRAVERSE OKA INC.
158 rue Principale,
Como, (Québec).

Nous demandons à la Commission une hausse tarifaire d'environ 12.5% sur nos tarifs actuels.

En plus, pour le samedi et le dimanche, nous demandons à la Commission un tarif additionnel d'environ 12% du tarif régulier (soit environ 25% de nos tarifs actuels) pour le service spécial offert par un troisième traversier.

Rôle M-19967
30003 D-190 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC
1259 rue Berri, suite 460
Montréal, (Qué.)
H2I 4C7

Supplément intérim no 2105:

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Supplément intérim no 2105 émis par le Bureau des Tarifs du Québec Inc. pour la Cie de Transport de Berthierville Inc., nouveau membre à ce bureau.

Note: Pour renseignement supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

La Cie de Transport de Berthierville Inc.
Taux et tarifs 1977
Permis no 9646-V, Supplément intérim no 2105

Clause « A » Transport général - service local -

Berthierville et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.

Taux: Camion ordinaire, jusqu'à 20 pi.: $16.25 - 20,000 lb 1 homme
Tracteur et remorque, jusqu'à 20 tonnes (Tracteur simple essieu) incluant chauffeur: $19.50

Clause « B» Transport général - longue distance - rayon -

De Berthierville à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite ville, et retour.

Taux: Voir taux Clause « A»

Clause « C» Transport général - longue distance - route restreinte -

De Berthierville à Montréal, et retour.

Taux: Selon les taux émis et publiés par le Bureau des Tarifs du Québec Inc., et déposés à la Commission des transports du Québec.

Clause « D» Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

À Berthierville de Québec et Trois-Rivières, via Route 2, pour le transport de grain, pour le compte de Melchers Distilleries Ltée.

Taux: 1 camion 2 essieux: $0.60 le mille parcouru - 25,000 lb
1 camion avec semi remorque: $0.80 le mille parcouru - 40,000 lb

Conditions: Frais payés par l'expéditeur.

Le Transport aller et retour pour les marchandises suivant le besoin, dans un rayon de 400 milles.

Clause « E» Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

De Berthierville à tous les endroits situés dans un rayon de quatre cents (400) milles des limites de ladite ville, à l'exclusion de Montréal (desservi en vertu de la clause « C» ci-dessus, pour le transport de marchandises, pour le compte de Les Distilleries Melchers Limitée, Great Lakes Carbon Corporation (Canada) Limited, Charles Lacoursières Lumber Enrg., Les Plastiques Canron Limitée, et retour avec marchandises refusées ou endommagées.

Taux: Les Distilleries Melchers Ltée:
Great Lakes Carbon Corporation (Canada) Ltd:
Charles Lacoursières Lumber Enrg.:
1 camion 2 essieux: $0.60 le mille parcouru - 25,000 lb
1 camion avec semi-remorque: $0.80 le mille parcouru - 40,000 lb

Les Plastiques Canron Ltée:

Berthierville à St-Constant	:	$120
Berthierville à St-Paul l'Ermite	:	65
Berthierville à Trois-Rivières	:	75
Montréal & Métropolitain	:	95
Berthierville à Cap-de-la-Madeleine	:	85
Berthierville à Québec	:	150
Berthierville à Victoriaville	:	120

Pour toute la prov. de Québec $0.70 le mille parcouru

Conditions: Frais payé par l'expéditeur.
Le transport aller et retour pour les marchandises suivant le besoin dans un rayon de 400 milles.
Toujours charge complète maximum 30,000 lb

Clause « F» Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Montréal aux distilleries de Beaupré, (Qué.), pour le transport de grains en vrac, pour le compte de la Maison Seagram Ltée.

Taux: $0.60 le mille parcouru - 25,000 lb (1 camion 2 essieux)
$0.80 le mille parcouru - 40,000 lb (1 camion avec semi-remorque).

Rôle M-19968
30003 D-204 TF
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259 rue Berri, Suite 460
Montréal, (Qué.)
H2L 4C7

Demande de fixation de taux

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête (Pour ces membres participants)

« Voir Annexe»

Tarif 7 - Kourier

Il est demandé que les taux et les règlements de ce tarif s'appliquent à tous les endroits desservis directement par Kingsway Transport Ltd. Div. Kourier pour des expéditions individuelles ou multiples.

Tarif 30

Item 1005

Ajouter un taux pour 40,000 lb à la 5e section de cet item

Item 3645

Amender la phrase de la note 1 pour se lire: « Les taux de 24,000 lb et plus incluent une livraison gratuite.» etc. etc.

Amender la phrase de la note 2 pour se lire: « Ces taux ne s'appliquent pas aux expéditions en transfert.»

Item 7530
Annuler la notation P.T.L. à 24,000 lb, 30,000 lb, 40,000 lb, 45,000 lb.
Item 7720
Annuler cet item

Tarif 70-B

Item 110
Ajouter une section avec taux entre Montréal et Windsor Mills
Ajouter une section avec taux entre Montréal et Sherbrooke
Item 325
Annuler cet item au complet
La première section est référée à l'Item 900
La deuxième section est référée à l'Item 110
La troisième section est référée à l'Item 110
Pour les expéditions de matériels à clôture voir l'Item 1475.
Item 600
Ajouter P.T.L. à la pesanteur 30,000 lb.
Item 900
Amender la description intégrale de cet item.
Ajouter Windsor comme destination à la section « ENTRE» Montréal et Sherbrooke; à cette section ajouter un taux de .75 cwt min. 24,000 lb et amender le taux à 45,000 lb.
Item 1475
Ajouter à la description « Matériels à clôture».

Tarif 80-A

Item 1580
Annuler cet item voir Item 1700
Item 1640
Annuler la note: ces taux ne peuvent être utilisés pour annuler un taux direct déjà existant
Item 1700
Faire une section séparée de Trois-Rivières et Grand-Mère à Sherbrooke et amender le taux à .94 cwt min. 24,000 lb.
Item 3860
Annuler le taux pour 12,000 lb P.T.L.
Publier un taux pour 18,000 lb P.T.L.

Tarif 90-A

Item 200
Annuler cet item voir Item 720

Tarif 101-D

Item 860 - Cédule 570
Amender le taux pour 40,000 lb de .69 cwt à .60 cwt
Item 2320
Annuler la section Montréal à Sherbrooke
Item 2321
Nouvel item de Montréal à Sherbrooke
Item 3383
Ajouter « L.T.L.» après l'énumération des classes dans la description de cet item.
Item 3490 - Cédules 2855 et 2880
Annuler les taux à ces deux cédules
Item 3900 - Cédule 3225
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule
Item 4390 - page 406
Ajouter une note à Savoir: Rogers Transport Inc. ne participe pas à cet item (aux deux sections)
Item 4045
Ajouter encre liquide à la description de cet item
Item 4060
Ajouter que les insecticides soient pour l'agriculture.
Item 5250 - Cédule 4320
Annuler cet item et cette cédule
Item 6200 - Cédule 4850
Annuler cet item et cette cédule
Item 6220 - Cédule 4860
Annuler cet item et cette cédule

Rôle M-19969
30020 D-2 TF
CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC.
1167, rue St-Hubert
Montréal, (Qué.)

Tarif X-105-B

Item 995

Ajouter un taux de $150 l'unité de 5000 gallons.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

ANNEXE « B »

Demande de fixation de taux

R. Martin Express Inc.

Boîtes, carton fort, carton-pâte ou carton-paille, ondulé ou uni K.D. avec ou sans cloisons

De Montréal	*À* Candiac	*Taux*	.67	*Minimum*	10,000 lb
	Delson		.54		15,000 lb
	Laprairie		.47		20,000 lb
	Ste-Catherine				
	D'Alexandrie				
	St-Constant				
De Montréal	*À* Châteauguay	*Taux*	.93	*Minimum*	10,000 lb
	Mercier		.77		15,000 lb
	St-Isidore		.67		20,000 lb
	Ste-Clothilde				
	Ste-Martine				
	St-Michel				
	St-Rémi				
	St-Urbain				

Matériaux de construction:

De Montréal	*À* Candiac	*Taux*	1.11	*Minimum*	5,000 lb
	Châteauguay		.89		10,000 lb
	Delson		.43		24,000 lb
	Mercier		.41		30,000 lb
	Laprairie		.34		40,000 lb
	Ste-Catherine				
	D'Alexandrie				
	Ste-Clothilde				
	St-Constant				
	St-Isidore				
	Ste-Martine				
	St-Michel				
	St-Rémi				
	St-Urbain				

Câble, fil, lanière, aluminium, cuivre et accessoires.

De Montréal	*À* St-Rémi	*Taux*	.59	*Minimum*	30,000 lb
			.55		40,000 lb

Cercueils, emballés ou en caisses.

De St-Rémi *À* Montréal *Taux* 4.32 chacun.

Fibre de verre, en sac, en rouleau, en cartons ou en ballots.

De Candiac	*À* Montréal	*Taux*	.98	*Minimum*	10,000 lb
			.50		20,000 lb
			.42		24,000 lb
			.37		30,000 lb

Note; Temps alloué pour le chargement et le déchargement: 2 heures.
Des frais additionnels de $13.45 l'heure s'appliqueront à l'expiration du temps alloué gratuitement.

Fer et acier, poutres et tiges.

De Montréal	*À* St-Isidore	*Taux*	1.11	*Minimum*	5,000 lb
	St-Michel		.87		10,000 lb
	St-Rémi		.37		40,000 lb
	St-Urbain		.34		50,000 lb

Lampes, fixtures, matériaux servant à leur fabrication.

De St-Isidore	*À* Montréal	*Taux*	1.62	*Minimum*	L.T.L.
			1.24		2,000 lb
			1.10		5,000 lb
			.95		10,000 lb
			.40		30,000 lb
			.37		40,000 lb
			.34		50,000 lb

Liqueurs alcooliques, en bouteilles, en boîtes.

De Montréal	*À* Châteauguay	*Taux*	1.70	*Minimum*	5,000 lb
	Laprairie		1.70		5,000 lb
	St-Rémi		1.78		5,000 lb

Taux en cents par 100 lb.

Marchandises diverses:

Entre Montréal	*Et* Châteauguay	*Taux*	.77	*Minimum*	24,000 lb
	Mercier		.65		30,000 lb
	Ste-Clothilde		.52		40,000 lb
	St-Isidore				
	Ste-Martine				
	St-Michel				
	St-Rémi				
	St-Urbain				

— Marchandises s'appliquant à toutes les marchandises classifiées classe 45 dans la C.F.C. no 22 et pour lesquelles aucun taux de T.L. ni de taux P.T.L. d'espèces est publié dans le tarif no 4000
— D'un expéditeur à un consignataire.
— Excluant le chargement et le déchargement.

Papier et articles de papier, matériaux servant à leur fabrication:
Tissus faciaux hygiéniques, serviettes, papier hygiénique, papier cire

De Candiac	*À* Montréal	*Taux*	.76	*Minimum*	3,000 lb
			.65		5,000 lb
			.54		10,000 lb
		*	.36		24,000 lb
			.32		30,000 lb

Note: Ce taux et minimum s'appliquera comme revenu minimum nécessaire pour un voyage de semi-remorque.

Machinerie agricole et pièces,
(incluant les tracteurs de ferme.)

Entre Montréal	*Et* St-Rémi	*Taux*	1.11	*Minimum*	5,000 lb
			.87		10,000 lb
			.40		30,000 lb

Pneus d'avion, usagés

Entre Montréal	*Et* St-Rémi	*Taux*	.40	*Minimum*	30,000 lb
			.37		40,000 lb
			.34		50,000 lb

Chlorure de calcium et gros sel, en sacs de 100 lb sur palettes.

De Montréal	*À* Candiac	*Taux*	5.55	*Minimum*	20 tonnes
	Châteauguay		la		de 2,000
	Delson		tonne		lb
	Laprairie				
	Mercier				
	Ste-Catherine-d'Alexandrie				
	Ste-Clothilde				
	St-Constant				
	St-Isidore				
	Ste-Martine				
	St-Mathieu				
	St-Michel				
	St-Philippe				
	St-Rémi				
	St-Urbain				

Ciment, en sacs de 100 lb sur palettes.

De	*À*		*Taux*		*Minimum*
Montréal	Candiac		3.48 la tonne		20 tonnes de 2,000 lb
	Châteauguay				
	Delson				
	Laprairie				
	Mercier				
	Ste-Catherine-d'Alexandrie				
	Ste-Clothilde				
	St-Constant				
	St-Isidore				
	Ste-Martine				
	St-Mathieu				
	St-Michel				
	St-Philippe				
	St-Rémi				
	St-Urbain				

Engrais chimiques, en sacs de 80 lb sur palettes.

De	*À*		*Taux*	*Minimum*
Montréal	Candiac		1.11	5,000 lb
	Châteauguay		.87	10,000 lb
	Delson		.37	40,000 lb
	Laprairie		.34	50,000 lb
	Mercier			
	Ste-Catherine-d'Alexandrie			
	Ste-Clothilde			
	St-Constant			
	St-Isidore			
	Ste-Martine			
	St-Mathieu			
	St-Michel			
	St-Philippe			
	St-Rémi			
	St-Urbain			

Panneaux de verre, emballé
(plate-glass)
Transport par conteneur

Entre	*Et*	*Taux*	*Minimum*
Ste-Catherine-d'Alexandrie	Montréal	.22	40,000 lb

Tuyaux et trou d'homme.

De	*À*	*Taux*	*Minimum*
St-Rémi	Montréal	.85	5,000 lb
		.64	10,000 lb
		.27	48,000 lb

Note: 3 heures d'attente allouées sur un chantier. Les heures excédant cette période seront facturées au taux de 17.50 l'heure. Ces taux n'incluent pas le service de chariot élevateur à fourches. (lift truck). Ce service sera fourni moyennant une facturation additionnelle de $15 l'heure.

Panneaux et feuilles de plâtre ou placoplâtre.

De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Ste-Catherine d'Alexandrie	Montréal	.24	46,000 lb
		.23	58,000 lb

Clause «A»: Transport général - service local -
St-Isidore et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite municipalité.

		Minimum
Taux	Camions: $14.30 l'heure	4 heures
	Tracteurs: $15.95 l'heure	4 heures
	Tracteurs et semi-remorques: $18.70 l'heure	4 heures

Les taux pour les heures supplémentaires sont obligatoires.
Taux Temps et demi: Taux régulier plus $4.75 l'heure par homme.
Temps double: Taux régulier plus $9.50 l'heure par homme.
Définition:
Du lundi au vendredi à l'exception des jours de fêtes, le temps supplémentaire s'écoule de 6h. p.m. à 6h a.m., soit:

Temps et demi pour les six premières heures et temps double pour les autres.
Les samedis à l'exception des jours de fêtes, temps et demi pour les six premières heures et temps double pour les autres.
Les dimanches, temps double pour toute la journée.
Les jours de fêtes, temps double pour toute la journée.
Jours de fêtes: Noël, Jour de l'An, Fête de la Reine, Action de grâce, Fête du Travail, Vendredi Saint, St-Jean-Baptiste, Confédération.
Les taux pour le temps supplémentaire ne sont exigibles que lorsque la demande du client entraîne la nécessité d'effectuer le service de transport durant les heures ou les taux pour le temps supplémentaire s'appliquent.
Les taux s'appliquent à compter du moment ou le véhicule quitte l'entrepôt de l'opérateur jusqu'à son retour. Il incombe à l'opérateur d'en tenir compte.

Demers Express Inc.

Taux de l'intérim no 1879
Clause «M»: Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

De Amqui	*À* St-Pierre-les-Becquets	*Taux* $14
Biencourt		$12
Cabano		$12
Daaquam		$10
Lac-au-Saumon		$14
Lac Frontière		$10
Lac St-Jean		$12
Lafontaine		$10
Pointe-à-la-Croix (Cross Point) comté de Bonaventure		$14
Price		$14
St-Adalbert		$10
St-Fabien		$10
St-Joseph-de-Kamouraska		$10
St-Juste		$10
Ste-Marie-de-Beauce		$10
St-Pamphile		$10
Ste-Perpétue		$10
Ste-Rose-du-Dégelis		$12
Tourville		$10
Montréal		$ 7
Trois-Pistoles		$12

Note: Taux au mille pieds de planches
Arrêt en cours de route permis, sans frais pour distribution.

Transport Morneau Inc.

Choux, en sacs
De L'Isle-Verte *À* Québec *Taux* 1.18 *Minimum* 5,000 lb
Note: Sujet à la table de réduction émise par la Commission canadienne des transports, en vertu de la réglementation pour les subventions sélectives dans la région Atlantique.

Claude Séguin Transport Inc.

Boîtes, carton fort, carton-pâte, ou carton-paille ondulés ou unis, aplatis, avec ou sans partitions.

Entre Vaudreuil	*Et* Montréal	*Taux*	*De*	*À*
		1.64	0	490 lb
		1.61	500	999 lb
		1.44	1,000	1,999 lb
		1.16	2,000	4,999 lb
		.85	5,000	9,999 lb
		.68	10,000	14,999 lb
		.55	15,000	19,999 lb
		.45	20,000	23,999 lb

.42	24,000	29,999 lb
.40	30,000	39,999 lb
.35	40,000	et plus

Minimum: $ 8.50
Arrêts: $20.00 chacun

Papier, en rouleaux
De Montréal *À* Vaudreuil *Taux* .30 *Minimum* 30,000 lb
.25 40,000 lb

Taux tels que décrits seront publiés au tarif individuel de chaque camionneur à être émis par Conférence des camionneurs québécois Inc., si et lorsque fixé par la Commission des transports du Québec.

Rôle M-19971
23600-V-D-2
LEVESQUE, ROLAND
217 rue Rainville
Châteauguay
(Châteauguay) (Qué.)
J6K 1H8

Clause additionnelle:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'ajouter à son permis actuel le service suivant:
Transport restreint - service local - contrat -
Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de zippers, pour le compte de: Clix Fastener Corporation.

Rôle M-19972
25788-V-D-1
LIVRAISON CACTUS ENRG.
(Hutchings, Jacques)
5538 rue St-Denis
Montréal, (Qué.)
H2J 2M5

Nouvelle demande:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:
Transport restreint - service local -
De Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour la livraison de fleurs, plantes vertes et autres produits vendus par les fleuristes.

Rôle M-19973
1550-V-D-8
H. LAPALME TRANSPORT, LTÉE
H. LAPALME CARTAGE, LTD.
125 rue St-Pierre
Montréal, (Qué.)
H2Y 2L6

Clause additionnelle:
La requérante demande respectueusement à la Commission des transports du Québec de l'autoriser à utiliser des remorques, semi-remorques, ou autres véhicules immatriculés au nom de John N. Brocklesby Transport Limited, pour effectuer les services de transport prévus dans son permis no 1550-V, le tout conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et l'article 2.59.3 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-19974
8123-V-D-15
JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LIMITED
11175 boulevard Parkway
Ville d'Anjou
Montréal, (Qué.)
H1J 1S2

Droit additionnel:
La requérante demande respectueusement à la Commission des transports du Québec de l'autoriser à utiliser des remorques, semi-remorques, ou autres véhicules immatriculés au nom de H. Lapalme Transport Ltée / H. Lapalme Cartage Ltd. pour effectuer les services de transport prévus dans son permis no 8123-V, le tout conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-19976
2551-V-D-1
L'AMI DU VOYAGEUR ENR.
FRIENDLY CARTAGE REG'D.
(Marcheterre, Claude)
217 rue Bisaillon, app. 2
Montréal, (Qué.)
H1K 2L8

Nouvelle demande:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'opérer le service de transport suivant:
Transport restreint - service local -
Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises sèches, pour le public en général.

Rôle M-19977
1475-A-D-3
(M-000033)
SERVICES VOYAGEUR VAUDREUIL INC.
301, boul. La Cité Des Jeunes
Vaudreuil, (Qué.)

La requérante, qui détient le service de transport suivant:
Classe de permis: Service d'autobus
Service: De Vaudreuil-sur-le-lac au Centre d'achats Fairview, et retour.
Parcours à suivre: Vaudreuil, Dorion, Île-Perrot, boulevard Métropolitain (220), Ste-Anne-de-Bellevue (2 arrêts), Senneville à la route Transcanadienne jusqu'au Centre d'Achats Fairview, et retour.
désire modifier le parcours pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
Vaudreuil, Dorion, Île-Perrot par boulevard Cardinal-Léger, cinquième Avenue, Grand Boulevard, boulevard Métropolitain (220), Ste-Anne-de-Bellevue (2 arrêts), Senneville à la route Transcanadienne jusqu'au Centre d'Achats Fairview, et retour.

Rôle Q-8575
3652-V-D-5
TRANSPORT THÉBERGE LIMITÉE
455 est, rue Notre-Dame
C.P. 790
Trois-Pistoles
(Rivière-du-Loup) (Qué.)
G0L 4K0

Amendement à la requête Q-8575:
1. Requête originale: Q-8575, *Gazette officielle du Québec* no 37 du 11-09-76, page 7259.
2. Requête amendée (16-02-77):
La requérante détentrice du permis no 3652-V des dossiers de la Commission des transports du Québec et dont la clause *j*) de lit comme suit:
Transport restreint - longue distance - rayon -
De tous les endroits situés dans le district électoral-provincial de Rimouski, ainsi que Trois-Pistoles, Mont-Joli, Ste-Flavie, Price, St-Octave-de-Métis, Grand-Métis, Métis-sur-Mer, à ailleurs dans la province, et retour, pour le transport de meubles de ménage, par camions ordinaires, pourvu que la distance entre les deux points soit supérieure à trente (30) milles.
s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à ladite clause *j*) le droit additionnel suivant:
Droit additionnel à la clause *j*):
En donnant le service décrit à la clause *j*), la requérante est autorisée à utiliser des véhicules de type fourgons, tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle Q-10137
11292-V-ME-1
RADISSON TRANSPORT INC.
495, rue Bertrand
Cap-de-la-Madeleine
(Champlain) G8T 5Y6

La partie requérante demande l'émission du permis suivant: Permis expérimental
Transport général - longue distance - route
De Trois-Rivières à Mirabel et retour.

Rôle Q-10938
Q-505987-D-001
PARÉ, PIERRE,
60 Avenue Ruel,
Beauport,
(Montmorency) (Qué.)
G1C 2E1

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10939
Q-503786-D-003
POULIN, JOSEPH,
107, 7e Rue,
Beauceville-Est
(Beauce) (Qué.)
G0S 1A0

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10940
Q-503786-D-004
POULIN, JOSEPH,
107, 7e Rue,
Beauceville-Est,
(Beauce) (Qué.)
G0S 1A0

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-10941
Q-503185-D-002
MAINGUY, JEAN PIERRE,
1416, Lucien,
Quartier Laurentien,
Ste-Foy, (Qué.)
G2E 2Z9
et
Q-505974-D-002
COURRIER TRANS QUÉBEC INC.,
857, Durocher,
St-Nicolas, (Qué.)

Demande de transfert:
MAINGUY, Jean-Pierre, demande à la Commission de transférer à:
Courrier Trans Québec Inc.,
857, Durocher,
St-Nicolas, (Qué.),
le permis Q-503185-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-10942
Q-505984-D-001
RODRIGUE, CLERMONT,
Rang D, St-Benjamin,
(Bellechasse) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan, pour le transport de sable, terre, gravier, pierre, béton bitumineux, sel, calcium, neige et glace.

Rôle Q-10943
Q-505407-D-007
LESAGE TRANSPORT LTÉE.,
557, 1re Rue,
Fermont,
(Duplessis) (Qué.)
Siège social
1208, boul. Ste-Foy,
Longueuil,
Montréal, (Qué.)

La requérante demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 9, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1, groupe 1 à 5.

Rôle Q-10944
Q-505407-D-006
LESAGE TRANSPORT LTÉE.,
557, 1re Rue, Fermont,
(Duplessis) (Qué.)
Siège social:
1208, boul. Ste-Foy,
Longueuil,
Montréal, (Qué.)

La requérante demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 9, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1, groupe 1 à 5.

Rôle Q-10945
Q-505407-D-008
LESAGE TRANSPORT LTÉE.,
557, 1re Rue, Fermont,
(Duplessis) (Qué.)
Siège social:
1208, boul. Ste-Foy,
Longueuil,
Montréal, (Qué.)

La requérante demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 9, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1, groupe 1 à 5.

Rôle Q-10946
Q-505407-D-005
LESAGE TRANSPORT LTÉE.,
557, 1re Rue, Fermont,
(Duplessis) (Qué.)
Siège social:
1208, boul. Ste-Foy,
Longueuil,
Montréal, (Qué.)

La requérante demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 9, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1, groupe 1 à 5.

Rôle Q-10947
Q-504781-D-002
OUELLET, ROCH
306, St-Emond
Stoneham, (Qué.)
et
Q-505974-D-001
COURRIER TRANS QUÉBEC INC.,
857, Durocher,
St-Nicolas, (Qué.)

Demande de transfert:
Ouellet, Roch, demande à la Commission de transférer à:
Courrier Trans Québec Inc.,
857, Durocher,
St-Nicolas, (Qué.)
le permis Q-504781-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-10948
Q-505342-D-002
CARRIER, CLÉMENT,
rg. St-Philippe,
St-Anselme,
(Dorchester) (Qué.)
G0R 2N0
et

Demande de transfert:
Carrier, Clément, demande à la Commission de transférer à:
Gilbert Thibault Enr.,
(Thibault Gilbert),
L'Islet-sur-Mer,
(L'Islet) (Qué.)
G0R 2B0

Q-505991-D-001
GILBERT THIBAULT ENR., THIBAULT GILBERTO,
L'Islet-sur-Mer,
(L'Islet) (Qué.)
G0R 2B0

le permis Q-505342-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-10949
Q-505988-D-001
FORTIN, RENÉ
348, nord, Rang 3,
St-Henri-de-Taillon,
(Lac-St-Jean) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Artisan pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1, paragraphe *B*) item:
i) le sable, la terre, le gravier, la pierre et le béton bitumineux.
iv) les matériaux utilisés lors de la construction et l'entretien des chemins publics.
vii) les produits de la ferme, de l'agriculture et de la pêche transportés du lieu de coupe, cueillette ou extraction à une première usine de transformation ou au marché.
x) le bois de chauffage et le charbon.
xiii) le bois n'ayant subi aucune autre opération que le sciage et l'écorçage (bois de pulpe).

Rôle M-10950
Q-505716-D-002
LAJOIE, LUCIEN,
St-Eusèbe,
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 2Y0

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de rebuts de bois, bois de chauffage, copeaux de bois et le bois n'ayant subi aucune autre opération que le sciage et l'écorçage.

Rôle Q-10951
Q-505983-D-001
LAPOINTE, DENIS,
375 B, Principale,
St-Charles-Boromée,
(Dubuc) (Qué.)

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10952
Q-505983-D-002
LAPOINTE, DENIS,
375 B, Principale,
St-Charles-Boromée,
(Dubuc) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10953
Q-505982-D-001
CÔTÉ, MOISETTE,
670, R.R. 2, Delisle,
Lac-St-Jean, (Qué.)
G0W 1L0

La requérante qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10954
Q-505996-D-001
TRUDEL, GUY,
2278, de la Ronde,
Québec, (Qué.)
G1J 4E6

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10955
Q-505775-D-002
DOROTHÉ VANDAL ENR., (VANDAL DOROTHÉ),
341 avenue Royale,
St-Tite-des-Caps,
(Montmorency) (Qué.)
G0A 4J0

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10956
Q-505989-D-001
DUCLOS AURÈLE,
15 chemin du Moulin,
Lac-Beauport, (Qué.)
G0A 2C0

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1, paragraphe *B*), item:
i) le sable, la terre, le gravier et la pierre.

Rôle Q-10957
Q-505992-D-001
CÔTÉ JEAN-PAUL,
517, sud, Principale,
St-Henri-de-Taillon,
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 2X0

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1, paragraphe *B*), item:
i) le sable, la terre, le gravier, la pierre et le béton bitumineux.
ii) le sel (chlorure de sodium) et le calcium (chlorure de calcium) destiné à l'entretien des chemins d'hiver.
iii) la neige et la glace
iv) les matériaux utilisés lors de la construction et l'entretien des chemins publics.

Rôle Q-10958
Q-504925-D-003
CHABOT, ARMAND
St-Fabien-de-Panet,
(Montmagny) (Qué.)
G0L 2Z0

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10959
Q-505966-D-001
BRISEBOIS, FERNAND,
C.P. 212, St-Joachin-de-Tourelle,
(Gaspé) (Qué.)

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 1, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10960
Q-505994-D-001
BÉGIN, SERGE,
St-Honoré-de-Shenley,
(Beauce) (Qué.)
G0M 1V0

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10961
Q-504649-D-006
BEAUMONT, LAURENT,
3183, Notre-Dame,
Ancienne-Lorette, (Qué.)

Le requérant demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-10962
Q-505986-D-001
LAMONTAGNE EQUIPEMENT ENR.,
(Lamontagne, Eustache),
839, Principale,
St-Prime,
(Roberval) (Qué.)
G0W 2W0

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10963
Q-504726-D-001
SERVICE SANITAIRE R. LEDUC ENR.,
(Leduc, Raynald),
156, Bordeleau,
Notre-Dame-des-Anges,
(Portneuf) (Qué.)

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10964
Q-506000-D-001
TURCOTTE, LÉOPOLD,
515, 10e Rue,
Ville Dégelis,
(Témiscouata) (Qué.)

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10965
Q-505672-D-003
AUDET, GILLES,
51 A, St-Marc,
St-Anselme,
(Dorchester) (Qué.)
G0R 2N0

Requête en révision:
Le requérant demande à la Commission de réviser la décision QCV-8295, rendue le 11 janvier 1977.

Rôle Q-10966
Q-502024-D-008
CONRAD & ÉDOUARD BÉLANGER
St-Pamphile,
(L'Islet) (Qué.)
et
Q-505995-D-001
BÉLANGER, CONRAD
62, Principale,
St-Pamphile
(L'Islet), (Qué.)

Demande de transfert:
Conrad et Edouard Bélanger, demandent à la Commission de transférer à:
Bélanger, Conrad,
62, Principale,
St-Pamphile,
(L'Islet), (Qué.)
le permis Q-502024-D-007 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-10967
Q-502024-D-009
BÉLANGER, CONRAD & ÉDOUARD
St-Pamphile,
(L'Islet), (Qué.)
et
Q-505995-D-002
BÉLANGER, CONRAD
62, Principale,
St-Pamphile,
Cté L'Islet, Qué.

Demande de transfert:
Bélanger, Conrad et Edouard, demandent à la Commission de transférer à:
Bélanger Conrad,
62, Principale,
St-Pamphile,
(L'Islet), (Qué.)
le permis Q-502024-E-004 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, du Maine à la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport des matières énumérées à l'article 12.1, paragraphe *b*) groupe 4).

Rôle Q-10968
Q-506002-D-001
CÔTÉ BERNARD
69, Sacré-Coeur,
St-Coeur-de-Marie,
(Lac St-Jean), (Qué.)
G8B 1A6

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission un permis de camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10969
Q-504726-D-002
SERVICE SANITAIRE R. LEDUC ENR.
(Leduc Raynald),
156, Bordeleau,
Notre-Dame-des-Anges,
(Portneuf), (Qué.)

Le requérant qui possédait un camion immatriculé au 14 avril 1972, demande à la Commission, un permis de camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur, pour le transport de toutes les matières en vrac.

Rôle Q-10971
Q-600,124-D2
GARAGE THIBAULT LIMITÉE
33, rue Gamble Ouest
Rouyn, (Qué.)
J9X 2R3

Changement de raison sociale et d'adresse:
La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de changer sa raison sociale de «Garage Thibault Ltée» à «Thibault Chevrolet Oldsmobile Ltée».
Elle demande également de changer l'adresse du 33 rue Gamble Ouest à sa nouvelle adresse qui est la suivante:
«375 boulevard Rideau»
Rouyn, (Qué.)
J9X 5C3

Rôle Q-10972
18979-V D-2 TF
TRANSPORT GÉRALD PELLETIER LTÉE
C.P. 21, L'Isle-Verte
(Rivière-du-Loup), (Qué.)
Conseillers en taux de Frêt
(G.P.) Ltée

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de faire modifier certains taux et comportant une augmentation n'excédant pas 10%.

Les intéressés qui désirent consulter les nouveaux taux doivent communiquer avec la Commission des transports du Québec.

Dû à l'urgence, cette requête est faite en vertu de l'article 2.58.1 et la requérante demande que ces nouveaux taux deviennent en vigueur à compter du 1er avril 1977.

Rôle Q-10973
5949-V-D-1
PROVENCHER, ALCIDE
St-Pierre-Baptiste,
(Mégantic), (Qué.)
G0P 1K0

Suppression totale de services:

Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, la partie requérante demande l'annulation de son permis, savoir:

a) Transport général - service local -

a) St-Pierre-Baptiste et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville.

b) Transport général - longue distance - rayon -

b) De St-Pierre-Baptiste à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites dudit endroit, et retour.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - saisonnier -

c) De St-Pierre-Baptiste à Granby, pour le transport de sirop d'érable pour le compte de United Maple Products Ltd.

Rôle Q-10974
23210-V-D-1
LORD, BRUNO
St-Cyrille-de-Lessard,
(L'Islet), (Qué.)
G0R 2W0

Suppression totale de services:

Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, la partie requérante demande à la Commission des transports l'annulation de son permis, savoir:

Transport par remorquage (haulaway) seulement - contrat -

Le détenteur appelé voiturier-remorqueur est autorisé à remorquer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques vides ou chargées du voiturier-roulier, L'Islet Express Inc., dans le cadre du permis no 11437-V selon les clauses suivantes: *c*), *d*), *j*), *k*), *l*), *m*), *n*), *o*), et *r*), ainsi que le droit additionnel aux clauses *e*), *f*), *g*) et *l*).

Condition:

Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties et déposé à la Commission, lequel ne pourra être modifié en aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Commission, sous peine de nullité du présent permis.

Rôle Q-10975
7737-V-D-16
BELLECHASSE TRANSPORT INC.
3600, boul. Hamel,
Québec, (Qué.)
G2E 2G7

Modification de permis:

La requérante Bellechasse Transport Inc. détentrice du permis numéro 7737-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à donner le service de transport suivant, savoir:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - isothermes -

De St-Anselme, comté de Bellechasse à Hull pour le transport de viandes fraîches et congelées par véhicules isothermes et retour avec les contenants vides et marchandises refusées ou endommagées pour le compte de Abattoir Henri Roy & Frères Inc. de St-Anselme, (Bellechasse).

Rôle Q-10976
21750-V-D-1
DUCLOS, LUDGER
80, boul. 15
St-Tite-des-Caps
(Montmorency), (Qué.)
G0A 4J0

Suppression totale de services:

Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, la partie requérante demande l'autorisation de supprimer le service de transport autorisé par son permis, savoir:

Transport restreint - longue distance - territoire - contrat -

D'un chantier ou site de construction de ligne de transmission électrique à un autre, dans tous les comtés électoraux-provinciaux de la province sauf ceux de Saguenay, Duplessis, Dubuc et Jonquière, pour le transport par camion-palette (tilt'n load) de matériel et d'outillage requis à la construction de la ligne, pour le compte de G.L.R. Inc.

Rôle Q-10977
25231-V-D-2
TREMBLAY, ANDRÉ
104, des Buissons,
Lévis,
(Lévis), (Qué.)
G6V 5B7
et

Suppression totale de permis:

Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, les tirés ci-dessus mentionnés demandent l'annulation de leur permis de tiré connexe au permis suivant du tireur ci-dessus mentionné, savoir:

Transport par remorquage - contrat -

M. André Tremblay est autorisé à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Bellechasse Transport Inc. (7737-V) suivant les clauses *c*), *d*), *e*), *h*), *k*) et *m*) dudit permis, de Rimouski Transport Limited (5427-V) suivant les clauses *c*, *d* et

(5427-V)
RIMOUSKI TRANSPORT LIMITÉE
(7737-V)
BELLECHASSE TRANSPORT INC.
(13963-V)
SPEEDWAY EXPRESS LTD.

f) dudit permis et de Speedway Express Ltd (13963-V) suivant les clauses *a*) et *b*) dudit permis.

Rôle Q-10978
Q-200671-3-D
LEVESQUE, MICHEL
15, des Pins
Port-Cartier (Saguenay), (Qué.)
G5B 2A6

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Port-Cartier-09-9717-V.

Rôle Q-10979
Q-202671-1-D
HERVÉ BÉLANGER ENR.
(Bélanger, Hervé)
28, Montée Gagnon
Lorraine (Terrebonne) , (Qué.)
J6Z 2W7

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans les municipalités suivantes: St-Pamphile 03-1301-V, St-Omer 03-1302-SD, St-Adalbert 03-1304-SD, St-Marcel 03-1309-SD, Ste-Félicité 03-1308-SD.

Rôle Q-10980
Q-201805-2-D
Q-201805
LABBÉ, CHARLES-ÉMILE
597, 11e Rue
Québec (Québec)
G1J 2N3
Q-202050
MARCEL MOISAN
(Moisan, Marcel)
251, Delage, app. 401
Beauport (Québec)
G1E 4X9

Demande de transfert:
Labbé, Charles-Emile, demande à la Commission de transférer à:
Marcel Moisan
(Moisan, Marcel)
251, Delage, app. 401
Beauport (Québec)
G1E 4X9
le permis no Q-201805 (D-1 ou 001) et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-10981
Q-201883-10-D
Q-201883
SÉNÉCHAL, FLORENT
2335, Hubert
Trois-Rivières, (Qué.)
G8Y 2Y4
Q-202648
ROGER DUHAIME TAXI
(Duhaime, Roger)
690, boul. Bécancour
Ville de Bécancour, (Qué.)
G0X 1B0

Demande de transfert:
Sénéchal, Florent demande à la Commission de transférer à:
Roger Duhaime Taxi
(Duhaime, Roger)
690, boul. Bécancour
Ville de Bécancour, (Qué.)
G0X 1B0
le permis no Q-201883 (D-9 ou 009) et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Trois-Rivières A-40.

Rôle Q-10982
Q-202167-3-D
Q-202167
TREMBLAY, SARTO
793, 1re Rue
Port-Alfred, (Qué.)
G7B 2H4
Q-200423
DALLAIRE, GEORGES AIMÉ
1891, 8e Avenue
Port-Alfred (Qué.)
G7B 1V2

Demande de transfert
Tremblay, Sarto demande à la Commission de transférer à:
Dallaire, Georges-Aimé,
1891, 8e Avenue
Port-Alfred, (Qué.)
G7B 1V2
le permis no Q-202167 (D-1 ou 001) et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de la Baie A-27.

Rôle Q-10983
Q-202167-4-D
Q-202167
TREMBLAY, SARTO
793, 1re Rue
Port-Alfred (Qué.)
G7B 2H4
Q-200423
DALLAIRE, GEORGES AIMÉ
1891, 8e Avenue
Port-Alfred (Qué.)
G7B 1V2

Demande de transfert:
Tremblay, Sarto, demande à la Commission de transférer à:
Dallaire, Georges Aimé
1891, 8e Avenue
Port-Alfred (Qué.)
G7B 1V2
le permis no Q-202167 (D-2 ou 002) et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de la Baie A-27.

Rôle Q-10984
Q-201937-2-D
Q-201937
BARIBEAU, RICHARD
13 sud, Notre-Dame
Louiseville (Qué.)
J5V 1Y4
Q-202668
HÉBERT, MARIO
190, rue Lemay
Louiseville (Qué.)
J5V 1A8

Demande de transfert:
Baribeau, Richard, demande à la Commission de transférer à:
Hébert, Mario
190, rue Lemay
Louiseville (Qué.)
J5V 1A8
le permis no Q-201937 (D-1 ou 001) et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Louiseville 04-4702-VT.

Rôle Q-10985
Q-700,021-D2 (73-N)
LAVOIE, EDGAR
Petite-Rivière-St-François
(Charlevoix) (Qué.)
G0A 2L0
LAVOIE, LAVOIE & FILS INC.
Petite-Rivière-St-François
(Charlevoix) (Qué.)
G0A 2L0

Demande de transfert de permis:
La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer le permis de navigation numéro 73-N à Lavoie, Lavoie & Fils Inc.

Rôle Q-10986
Q-200703-2-D
Q-200703
BEAUVAIS, ROGER
533, 4e Rue
Chibougamau (Qué.)
G8P 1S4
Q-202665
ÉMILIEN GIRARD
(Girard, Emilien)
246, rue Laframboise
Chibougamau (Qué.)
G8P 2S4

Demande de Transfert:
Beauvais, Roger, demande à la Commission de transférer à:
Emilien Girard
(Girard, Emilien)
246, rue Laframboise
Chibougamau (Qué.)
G8P 2S4
le permis no Q-200703 (D-1 ou 001) et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Chibougamau A-46.

Rôle Q-10994
Q-502676-D-003
BOUDREAULT WALTER,
270 des Erables
Ste-Eulalie
(Nicolet) (Qué.)
G0Z 1E0
et

Demande de transfert:
Boudreault Walter, demande à la Commission de transférer à:
Boudreault & Boudreault Enr.,
(en société),
270, des Erables,
Ste-Eulalie,
(Nicolet) (Qué.)
G0Z 1E0,

Q-506001-D-001
BOUDREAULT & BOUDREAULT ENR.,
(en société),
270, des Erables,
Ste-Eulalie,
(Nicolet) (Qué.)
G0Z 1E0

le permis Q-502676-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 4, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-10995
Q-503280-D-004
MORISETTE CHARLES,
779, Joffre
La Tuque
(Laviolette) (Qué.)
G9X 2N0
et
Q-506003-D-001
CHARLES MORISETTE INC.,
779, Joffre
LaTuque
(Laviolette) (Qué.)
G9X 2N0

Demande de transfert:
Morisette, Charles, demande à la Commission de transférer à:
Charles Morisette Inc.,
779, Joffre
La Tuque
(Laviolette) (Qué.)
G9X 2N0

le permis Q-503280-D-003 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 4, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-10996
Q-501835-D-004
CÔTÉ, CONRAD
108, Principale
St-Léon
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 2S0
et
Q-504603-D-002
TREMBLAY, JEAN-PAUL,
488, R.R. no 2, Delisle
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 1L0

Demande de transfert:
Côté, Conrad, demande à la Commission de transférer à:
Tremblay, Jean-Paul,
488, R.R. no 2, Delisle
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 1L0

le permis Q-501835-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-10997
Q-501675-D-002
CYRENNE ANDRÉ
10925, Leblanc
Précieux-Sang
Ville de Bécancour
(Nicolet) (Qué.)
G0X 2A0
et
Q-505999-D-001
ANDRÉ CYRENNE INC.,
10925, Leblanc
Précieux-Sang
Ville de Bécancour
(Nicolet) (Qué.)
G0X 2A0

Demande de transfert:
Cyrenne André, demande à la Commission de transférer à:
André Cyrenne Inc.,
10925, Leblanc
Précieux-Sang,
Ville de Bécancour
(Nicolet) (Qué.)
G0X 2A0

le permis Q-501675-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 4, catégorie Entrepreneur.

67354-o

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

SEANCES EN CHAMBRE

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QPV-786-TF	16-02-77	3330-A-D-3-TF COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC Modification de tarifs	180	15-01-77	Q-10167	

La Commission:
1. accueille la requête;
2. modifie les tarifs et les horaires des services II, IV et IX, selon les taux déposés en annexe, A et B.
Voir annexes

Commission de transport
de la Communauté urbaine de Québec
Division touristique
Tarification 1977*

Tour	*Détail*	*Net*	*Groupe Adultes*	*Groupe Etudiants*
No 1	$4.75	$4.25	$4.05	$3.80
(1976)	4.50	4.05	3.60	3.15
No 1A	5.25	4.70	4.45	4.20
(1976)	5.00	4.50	4.00	3.50
No 2	5.75	5.15	4.90	4.60
(1976)	5.50	4.95	4.40	3.85
No 3	5.25	4.70	4.45	4.20
(1976)	5.00	4.50	4.00	3.50
No 4	5.25	4.70	4.45	4.20
(1976)	5.00	4.50	4.00	3.50

* Notes:
1) la tarification modifiée comme ci-dessus implique un ajustement des prix par autobus tels que détaillés en appendice 1;
2) les horaires de trois parcours pour les services à l'Ile d'Orléans, à Ste-Anne-de-Beaupré et au Lac Beauport ont été modifiés;
3) aucun parcours n'est modifié.

Modification de la tarification 1977 — Division touristique

Permis (service)	Prix par autobus Maximum de passagers 30	40	50	Fixe	Prix par personne Adulte	Enfant	Horaire
Service I (1-A Québec Autobus Ltée) (Québec / Ste-Anne-de-Beaupré et retour)				140			
Service II (1-A Québec Autobus Ltée) (Québec / Manoir St-Castin / Lac Beauport)	$156.00	$208.00	$260.00		$5.20		Tous les jours à 18:30 h. du 1er juin au 1er octobre.
Service IV (1-A Québec Autobus Ltée) (Québec / Ile d'Orléans)	133.50	178.00	225.00		5.25	$2.75	Tous les jours à 14:00 h. du 18 juin au 16 septembre.
Service VI (1-A Québec Autobus Ltée) (Québec / rayon 30 mi.)	147.00	196.00	245.00				

Permis (service)	Prix par autobus — Maximum de passagers 30	40	50	Prix par personne — Fixe	Adulte	Enfant	Horaire
Service VII (1-A Québec Autobus Ltée) (Québec / Stoneham. . .)	147.00	196.00	245.00				
Service VIII (1-A Québec Autobus Ltée) (Québec / Ile d'Orléans – Lac Beauport)	156.00	208.00	260.00				
Service IX (1-A Québec Autobus Ltée)	147.00	196.00	245.00		5.75	3.00	Tous les jours à 09:30 et 13:30 h. du 2 juillet au 2 septembre.
Service X (20-A Autobus Fournier (Cap-Rouge / Ste-Anne)	147.00	196.00	245.00				

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QPT-3465	15-02-77	Q-201636-D-3 DIONNE, NAPOLEON Requérant-cédant Q-202627 JAM, MLLE CECILE Requérante-cessionnaire Transfert de permis	181	15-01-77	Q-10181	Accordée
QPT-3467	15-02-77	Q-200259-D-2 REAL LACROIX Requérant-cédant Q-202632 ROMEO ARSENEAULT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	181	15-01-77	Q-10183	Accordée
QPT-3468	16-02-77	Q-201450-D-10 MME FRANCINE PAQUET Requérante-cédante Q-202621 CHARLES AUGUSTE MARCEAU Requérant-cessionnaire Transfert de permis	9660	30-12-76	Q-10140	Accordée
QPT-3479	18-02-77	Q-201413-D-2 J. FERNANDO COTE Requérant-cédant Q-202635 MICHEL JACQUES ENR. (Michel Jacques opérant sous le nom de) Requérant-cessionnaire Transfert de permis	442	22-01-77	Q-10239	Accordée
QPT-3476	18-02-77	Q-201397-D-2 GEORGES PLANTE Requérant-cédant Q-202636 JUSTINE THERIAULT TETREAULT ENR. (Mme Justine Thériault Tétreault opérant sous le nom de) Requérant-cessionnaire Transfert de permis	447	22-01-77	Q-10277	Accordée
QPT-3477	18-02-77	Q-201559-D-2 MARCEL DUBREUIL Requérant-cédant Q-202634 ROGER FAIRFIELD Requérant-cessionnaire Transfert de permis	447	22-01-77	Q-10279	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCR-1800-TF	18-02-77	17669-V-D-4-TF AIR CARGO SERVICE (SEPT-ILES) INC. Modification de tarifs	443	22-01-77	Q-10247	
		La Commission: 1. accorde la requête; 2. cette fixation de tarifs devient en vigueur le 22 février 1977.				
QCS-1176	17-02-77	3652-V-D-8 TRANSPORT THEBERGE LIMITEE Voiturier-remorqueur et 2936-V TRANSPORT Y. THEBERGE INC. Courtier en transport Demande de permis	180	15-01-77	Q-10176	Accordée
QCS-1177	17-02-77	2936-V-D-1 TRANSPORT Y. THEBERGE INC. Voiturier-remorqueur et 3652-V TRANSPORT THEBERGE LIMITEE Courtier en transport Demande de permis	180	15-01-77	Q-10177	Accordée
QCS-1179	17-02-77	14134-V-D-7 SERVICE PIERRE JORON (1975) LTEE/ PIERRE JORON SERVICE (1975) LTD. Voiturier-remorqueur et 15957-V GERARD NOLIN (1975) LTEE Courtier en transport Demande de permis	178	15-01-77	Q-10156	Accordée
QCS-1185	18-02-77	25710-V-D-1 TRANSPORT C.L.R. INC. Voiturier-remorqueur et 23782-V TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC. et 14898-V CLARKE TRANSPORT ROUTIER LTEE Courtiers en transport Demande de permis	440	22-01-77	Q-10229	Accordée
QCV-7622	19-07-76	Q-503834-DS-2 ADEODAT GAUTHIER Requérant-cédant Q-505658-DS-1 BERNARD SIMARD Requérant-cessionnaire Transfert de permis Demande parue dans le journal « Le Soleil », les 22, 23 et 24 avril 1976.			QRS-1924	Accordée
QCV-8215	20-12-76	Q-504335-DS-2 RAYMOND BERUBE Requérant-cédant Q-505676-DS-1 YVON ROUSSEAU Requérant-cessionnaire Transfert de permis Demande parue dans le journal « Le Soleil », les 7, 8 et 10 mai 1976.			QRS-2030	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-8335	25-01-77	Q-504024-DS-5 ALAIN TRUDEL Requérant-cédant Q-505733-DS-2 ALAIN TRUDEL INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis Demande parue dans le journal « Le Devoir », les 23, 25 et 26 juin 1976.			Q-8403	Accordée
QCV-8397	16-02-77	Q-500193-DS-2 MADAME JEAN-RENE TURCOTTE (ex-qualité légataire universelle) JEAN-RENE TURCOTTE Requérante-cédante Q-505890-DS-1 SIMON MORISSETTE Requérant-cessionnaire Transfert de permis Demande parue dans le « Journal de Québec », les 3, 4 et 5 novembre 1976.			Q-10840	Accordée
QCV-8399	16-02-77	Q-504511-E-1 HOULE, GABRIEL Demande de permis extraprovincial			Q-8789	Accordée
QCV-8400	16-02-77	Q-502186-DS-2 ROGER DENIS Requérant-cédant Q-505931-DS-1 RAYMOND DENIS Requérant-cessionnaire Transfert de permis Demande parue dans le « Journal de Québec », les 15, 17 et 18 janvier 1977.			Q-10681	Accordée
QCV-8415	22-02-77	Q-500046-DS-4 YVON LEPAGE Requérant-cédant Q-505942-DS-1 JEAN GAGNON Requérant-cessionnaire Transfert de permis Demande parue dans le journal « Le Soleil », les 19, 20 et 21 janvier 1977.			Q-10733	Accordée
QSM-159	16-02-77	293-N-D-1 PICARD, ROSARIO Demande de permis	179	15-01-77	Q-10160	Accordée

REQUETES EN VERTU DE L'ARTICLE 33 DE LA LOI DES TRANSPORTS (1972, chapitre 55)

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QS-1912	Q-501460-ADD-1 Cause: QRS-2282 CLAUDE BELANGER	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin », les 29, 30 novembre et 1er décembre 1976. Accordée..	Ce permis spécial additif est valide pour la période du 7 janvier au 6 mai 1977.
QS-1913	Q-501437-ADD-1 Cause: QRS-2281 MARC-AURELE SANTERRE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin », les 29, 30 novembre 1976 et 1er décembre 1976. Accordée.	Ce permis spécial additif est valide pour la période du 7 janvier au 6 mai 1977.

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QS-1916	Q-505067-AD-001 Cause: QRS-2272 BERTRAND FRECHETTE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin», les 25, 26 et 27 novembre 1976. Accordée.	Ce permis spécial additif est valide pour la période du 22 décembre 1976 au 30 avril 1977.
QS-1920	Q-501693-ADD-2 Cause: QRS-2268 CLAUDE CHARLAND	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin», les 25, 26 et 27 novembre 1976. Accordée.	Ce permis spécial additif est valide pour la période du 22 décembre 1976 au 30 avril 1976.
QS-1921	Q-505083-ADD-1 Cause: QRS-2267 SERGE BRETON	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin», les 9, 10 et 11 novembre 1976. Accordée.	Ce permis spécial additif est valide pour la période du 22 décembre 1976 au 30 avril 1977.
QS-1922	Q-501679-AD-001 Cause: QRS-2266 SERGE LAFOND	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin», les 9, 10 et 11 novembre 1976. Accordée.	Ce permis spécial additif est valide pour la période du 22 décembre 1976 au 30 avril 1977.
QS-1923	Q-504851-ADD-1 Cause: QRS-2265 BRUNO LUPIEN	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin», les 9, 10 et 11 novembre 1976. Accordée.	Ce permis spécial additif est valide pour la période du 22 décembre 1976 au 30 avril 1977.
QS-1924	Q-501691-AD-001 Cause: QRS-2264 MARTIAL LAMOTHE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin», les 9, 10 et 11 novembre 1976. Accordée.	Ce permis spécial additif est valide pour la période du 22 décembre 1976 au 30 décembre 1977.
QS-1943	Q-502758-ADD-1 Cause: QRS-2336 MARCEL LECLAIR	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin», les 28, 29 et 30 décembre 1976. Accordée en partie.	Ce permis spécial additif est valide pour une période de 120 jours à compter du 18 janvier 1977.
QS-1976	22753-V-S-2 Cause: QRS-2376 ANGELO FILLION Voiturier-remorqueur 10694-V J.-P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE Courtier en transport	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 12, 13 et 14 janvier 1977. Accordée.	Ce permis est valide à partir du 16ième jour de cette parution jusqu'au 28 octobre 1977, ou jusqu'à décision finale.
QT-54	19304-V-SI Cause: QRS-2403 ST-LAMBERT TRANSPORT INC.	Demande de permis temporaire instanter. Accordée.	Ce permis sera valide du 25 février 1977 au 11 mars 1977.

AUDIENCES PUBLIQUES

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QPT-3407-C	05-03-77	Q-201684 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant GASTON PARE et			Q-9106	La Commission: corrige la décision QPT-3407 pour qu'à tous les endroits où le numéro de dossier Q-201684 apparait, on lise le numéro de dossier Q-201684-D-3.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCR-1755-C	05-03-77	Q-202599 SERGE PAQUET Intimés Demande de correction conformément à l'article 2.59.12. 16373-V-C-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant YAMACHICHE TRANSPORT ENR. et 15332-V RAYMOND VILLEMURE Intimés Demande de correction conformément à l'article 2.59.12.			Q-6987	La Commission: corrige la décision QCR-1755 pour que le numéro de permis se lise 16373-V-D-1 au lieu de 16371-V-D-1.
QCV-8184-C	05-03-77	Q-503312-D-3 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MARC GILBERT et Q-505332-D-3 YVON CARON Intimés Demande de correction conformément à l'article 2.59.12.			Q-9113	La Commission: corrige la décision QCV-8184 pour que le numéro de permis Q-505332-D-003 se lise Q-503312-D-002.
QCV-8434	07-03-77	Q-502912-D-1 OMER LUSSIER et Q-505240-D-1 WILLIE LAVERGNE Requérants L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Transfert de permis	5768	26-07-75	Q-4276	Rejetée
QCV-8435	08-03-77	Q-505822-D-1 MARCEL POIRIER ENR. (Marcel Poirier, faisant affaires seul sous la raison sociale) Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis	7600	02-10-76	Q-8725	

La Commission: autorise la délivrance, en faveur du requérant, d'un permis de camionnage en vrac, de catégorie entrepreneur et se rapportant à la région numéro 4, pour le transport de sable, terre, gravier pierre, béton bitumineux, neige, glace, sel (chlorure de sodium) et calcium (chlorure de calcium) destinés à l'entretien des chemins d'hiver, produits résultant d'une démolition, rebuts de bois, bois de chauffage, charbon, et bois n'ayant subi aucune autre opération que le sciage et l'écorchage, pour le véhicule suivant:
«un camion de marque International de l'année 1965, numéro de série CW 143232G8;».

QCV-8436	07-03-77	Q-503852-D-5, D-6, D-7 et D-8 ROSAIRE VALLIERES et LES ENTREPRISES RAYMOND PEPIN INC. Requérants L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demandes de transfert de permis	7368	18-09-76	Q-8627 Q-8628 Q-8629 Q-8630	Désistements

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QS-1887-C	05-03-77	Q-500910-ADD-3 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant JACQUES, ROLLAND Intimé Demande de correction conformément à l'article 2.59.12.			QRS-2243	La Commission: corrige la décision no QS-1887 pour que le nom du détenteur se lise Jacques, Rolland au lieu de Rolland, Jacques.
QS-1889-C	05-03-77	Q-500862-ADD-2 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant EMMANUEL MATHIEU Intimé Demande de correction conformément à l'article 2.59.12.			QRS-2246	La Commission: corrige la décision QS-1889 pour que le numéro de reçu se lise 87,743 au lieu de 17,743.

SEANCE EN CHAMBRE

QPT-3502	03-03-77	Q-201886-D-2 LEONARD VALLIERES Suppression totale d'un permis	1169	29-01-77	Q-10296	

La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis de taxi no Q-201886- (D-1 ou 001) émis en faveur de Léonard Vallières par la décision no QPT-126, en date du 18 septembre 1974.

QPT-3503	03-03-77	Q-201137-D-2 ROMEO DEMERS Suppression totale d'un permis	1170	29-01-77	Q-10303	

La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis de taxi no Q-201137 (D-1 ou 001) émis en faveur de Roméo Demers par la décision no QPT-0460, du 19 juin 1974.

QPT-3504	03-03-77	Q-201884-D-2 LORENZO CARON Suppression totale d'un permis	1170	29-01-77	Q-10304	

La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis de taxi no Q-201884 (D-1 ou 001) émis en faveur de Lorenzo Caron, par la décision no QPT-2426, en date du 29 novembre 1974.

QPT-3505	03-03-77	Q-201687-D-2 CHARLES GAGNON Suppression totale d'un permis	1171	29-01-77	Q-10305	

La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis de taxi no Q-201687- (D-1 ou 001) émis en faveur de Charles Gagnon par la décision no QPT-0507, en date du 19 juin 1974.

QPT-3506	03-03-77	Q-202148-D-2 ROBERT CROTEAU Suppression totale d'un permis	1171	29-01-77	Q-10306	

La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis de taxi no Q-202148 (D-1 ou 001) émis en faveur de Robert Croteau par la décision no QPT-2950, en date du 23 juin 1976.

QPT-3507	03-03-77	Q-202287-D-2 JEAN-GUY THERRIEN Suppression totale d'un permis	1169	29-01-77	Q-10295	

La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis de taxi no Q-202287 (D-1 ou 001) émis en faveur de Jean-Guy Therrien par la décision no QPT-2689, en date du 16 décembre 1975.

QPT-3508-I	03-03-77	Q-200259 REAL LACROIX Renouvellement de permis				Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QPT-3509	08-03-77	Q-202640-D-1, D-2, D-3, D-4 GRAND MERE RADIO TAXI (Paquette, Alain) Demande de quatre (4) permis de propriétaire de taxi pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de SHAWINIGAN A-42.	1169	29-01-77	Q-10290 Q-10291 Q-10292 Q-10293	

La Commission:
1. accueille les quatres (4) requêtes;
2. autorise en faveur de Grand Mère Radio Taxi (Paquette, Alain) la délivrance de quatre (4) permis de propriétaire de taxi pour effectuer du transport par véhicule taxi dans l'agglomération de Shawinigan A-42; soit:
Q-202640-D-1, D-2, D-3, D-4
Causes: Q-10290, Q-10291, Q-10292, Q-10293.

QPT-3510-I	08-03-77	Q-202572 GUY GUILLEMETTE Renouvellement de permis				Accordée
QCR-1814	04-03-77	23283-V-D-2 HUDSON'S BAY COMPANY (QUEBEC) LIMITED/ LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUEBEC) LIMITEE Suppression totale de services	1168	29-01-77	Q-10286	

La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no 23283-V, comprenant les clauses *a*) et *b*), détenu par Hudson's Bay Company (Québec) Limited/La Compagnie de la Baie d'Hudson (Québec) Limitée.

QCS-1200	04-03-77	25052-V-D-2 ROLLAND BEGIN Voiturier-remorqueur 5427-V RIMOUSKI TRANSPORT LTEE 7737-V BELLECHASSE TRANSPORT INC. 13963-V SPEEDWAY EXPRESS LTD. Courtiers en transport Suppression totale de services	1168	29-01-77	Q-10287	

La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis de courtiers en transport émis en faveur de Rimouski Transport Ltée, Bellechasse Transport Inc., Speedway Express Ltd. pour lesquels Rolland Bégin agissait comme voiturier-remorqueur, tels que décrits dans le permis no 25052-V.

QCS-1201	08-03-77	18627-V-D-13 TRANSOL INC. Modification de clause	1171	29-01-77	Q-10311	Accordée

REQUETES EN VERTU DE L'ARTICLE 33 DE LA LOI DES TRANSPORTS (1972, chapitre 55)

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QS-1999	25773-V-S-1 Cause: QRS-2397 FERNAND DUFOUR	Demande parue dans le journal « Le Soleil », les 26, 27 et 28 janvier 1977. La Commission constate que la partie requérante veut effectuer un transport pour lequel elle n'a pas besoin de permis, vu qu'il s'agit de transport pour son compte propre.	

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QS-2000	4221-V-S-4 Cause: QRS-2396 VICTOR TRANSPORT LTEE	Demande parue dans le journal « Le Devoir », les 20, 21 et 22 janvier 1977. Rejetée	
QT-56	12940-V-SI Cause: QRS-2413 BEAULIEU TRANSPORT LTEE	Demande de permis temporaire *instanter*. Rejetée	

DECISIONS DE LA COMMISSION « PROPRIO MOTU »

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCR-3475	28-02-77	COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 19028-V-P-1 DICKSON'S TRANSPORT AND COACH LINES (NAPANEE) LIMITED Intimée NAPANEE (1962) INDUSTRIES LIMITED Mise-en-cause	5256	19-06-76	M-15975	Désistement
ML-1087	24-02-77	COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-600177 (949-DY & 547-DYV) P-1 DEVREN LIMITEE Intimée	4941	12-06-76	M-15857	La Commission: constate et décrète le non-renouvellement des permis 949-DY et 547-DYV détenus par Devren Limitée — *Devren Limited*.
ML-1090	03-03-77	CM-60000-P-1 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante DESROSIERS LOCATION INC. LOCATION D'AUTOS MARCEL GAUTHIER LTEE LOCATION D'AUTOS CHRISTIN INC. Intimées	4408	22-05-76	M-15557	

La Commission:

1. prend acte du désistement de la Commission dans la cause de Desrosiers Location Inc., permis nos 409-DYV et 845-DY, 1062-DYV et 1279-DY.

2. ne donne pas suite à l'avis *proprio motu* visant à constater le non-renouvellement des permis suivants: Location d'Autos Marcel Gauthier Ltée, permis nos. 1311-DY et 1106-DYV et Location d'Autos Christin Inc. permis nos. 1317-DY et 1109-DYV.

AUDIENCES PUBLIQUES

MCR-3484-TF	03-03-77	22371-V-D-3-TF QUEBEC PARCEL (TRANSPORTATION) SERVICE INC. Modification de tarif	1343	21-02-76	M-13944	

La Commission:

1. prend acte de la déclaration du procureur de la requérante à l'effet que cette dernière est satisfaite du 10% d'augmentation accordé par la décision partielle déjà rendue (MCR-2756-TF);

2. déclare que cette cause doit être close.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCR-3474	24-02-77	20978-V-D-3 FREEPORT TRANSPORT INC. Modification de clause	9206	13-12-75	M-13200	

La Commission:

1. accorde la requête telle qu'amendée;
2. autorise la modification des clauses *a* et *b* afin qu'à l'avenir elles se lisent comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

a) Depuis la frontière Québec–Ontario (tous points d'entrée) jusqu'à toutes localités situées dans la province de Québec pour le transport de produits d'argile réfractaire vitrifié et retour avec les marchandises refusées ou endommagées seulement, lesdites marchandises provenant de points situés dans les Etats suivants: Michigan, Ohio, Pennsylvanie, Kentucky, Missouri, New Jersey, Alabama, Maryland, Mississipi et Virginie Occidentale, et ayant été transportées en transit dans la province d'Ontario, via la frontière Ontario–Etats-Unis (soit la frontière Internationale), en passant par des points situés à proximité des rivières Niagara, Détroit et St-Clair.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

b) Depuis la frontière Québec–Etats-Unis (tous points d'entrée) jusqu'à toutes les localités situées dans la province de Québec et retour avec les marchandises refusées ou endommagées seulement, pour le transport de produits d'argile réfractaire vitrifiée provenant de points situés dans les Etats suivants: Michigan, Ohio, Pennsylvanie, Kentucky, Missouri, New Jersey, Alabama, Maryland, Mississipi et Virginie Occidentale.

MCR-3476	01-03-77	3955-V-D-2 RELIABLE TRANSPORT LIMITED Droit additionnel	5461	26-06-76	M-16306	Désistement
MCR-3485	25-02-77	331-V-D-9	4608	29-05-76	M-15564	
MCS-2207		McCRUM TRANSPORT LTD. Modification de clause	5887	21-06-76		

La Commission:

modifie le permis de la requérante de sorte qu'à l'avenir, elle pourra fournir les services de transport suivants:

«*d*) Transport général - longue distance - route restreinte -

De Ville du Lac Brome, Brome, Cowansville, Sutton, Highwater, Bedford, Eastman, Centre de Bolton, Bolton Sud, Mansonville, Farnham, St-Jean, Iberville et Lacolle à Magog et Sherbrooke, et retour.

Droit additionnel

Le détenteur a le droit d'utiliser des véhicules de commerce à température contrôlée, qui doivent être utilisés en fournissant les services autorisés par la clause *d*) du permis.»

MCR-3489	02-03-77	24565-V-D-1 LES PORTEURS DU QUEBEC ENR. Nouvelle demande	8284	01-11-75	M-11974	Désistement
MCS-2197	28-02-77	21586-V-D-1 LILY TRANSPORT LTD. Droit additionnel	4788	05-06-76	M-15676	Rejetée
MCS-2203	28-02-77	24116-V-D-2 VALMONT NADON TRANSPORT INC. Nouvelle demande	4027	08-05-76	M-15414	Désistement
MCS-2204	25-02-77	18660-V-D-3 G.M. SMITH LIMITED Modification de clause	4265	15-05-76	M-15466	Accordée
MCS-2211	02-03-77	6577-V-D-7 ASBESTOS EXPRESS LIMITEE Droit additionnel	2307	20-03-76	M-14608	

La Commission:

1. fait droit à la présente requête telle qu'amendée;
2. autorise Asbestos Express Limitee / Limited à ajouter à son permis le service additionnel suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - citerne -

De Montréal et Joliette à Danville pour le transport de ciment en vrac, par véhicules-citernes destinés à Ciment Vaillancourt Inc.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - citerne -

De Villeneuve et St-Basile (Portneuf) à Danville pour le transport de ciment en vrac, par véhicules-citernes destiné à Ciment Vaillancourt Inc.

Restriction:

1. la détentrice sera restreinte pour donner les services ci-haut décrits, à l'utilisation de remorques ou de semi-remorques-citernes appartenant à ou en possession légale de Ciment Vaillancourt Inc.
2. Ces permis seront valides tant et aussi longtemps que Asbestos Express Limitee / Limited sera sous le contrôle de Ciment Vaillancourt Inc.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-10689	28-02-77	M-507141-D-001 RAYMOND COTE Nouvelle demande E-10	1783	13-03-76	M-14518	Accordée
MME-22	02-03-77	14350-V-D-2 D. LECLERC TRANSPORT INC. Droit additionnel	4024	08-05-76	M-15375	

La Commission:
1. raye le présent délibéré;
2. ordonne que cette cause soit reportée à un prochain appel de rôle pour qu'une date d'audition publique soit fixée.

SEANCES EN CHAMBRE

MPV-996	27-01-77	1725-A-D-2 CLAUDE HEBERT SERVICE D'AUTOBUS ENRG. Requérante-cédante AUTOBUS CLAUDE HEBERT LTEE Requérante-cessionnaire Transfert de permis	8976	27-11-76	M-18229	Accordée
MPT-10879-I	01-03-77	M-206917-001 FOTIS KAVADAS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10880-I	01-03-77	M-205180-001 GEORGES SKLAVENITIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10881-I	01-03-77	M-204184-001 JOSEPH EDGAR MORRISON Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10882-I	01-03-77	M-206870-001 MICHEL BOURRET Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10883-I	01-03-77	M-204060-001 GEORGIOS NIKOLOPOULOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10884-I	01-03-77	M-204782-001 ARTHUR AUGER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10885-I	01-03-77	M-205972-001 ULYSSE KOKOLAKIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10886-I	01-03-77	M-206766-001 MME PAULINE THIBAULT Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10887-I	01-03-77	M-207527-001 PIERRE AUBERTIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10888-I	01-03-77	M-205432-001 MIRESLAV HAJNIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10889-I	01-03-77	M-206059-001 GILLES MERCIER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10890-I	01-03-77	M-206750-001 MICHELINE CHABOT Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10891-I	01-03-77	M-203653-001 JOHN SARANTAKOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10892-I	01-03-77	M-202535-001 FERNAND LECLERC Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10893-I	01-03-77	M-205836-001 ANTONIO PIRES Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10894-I	01-03-77	M-207458-001 TOMA MAMARLACHI MOUNIR KATCHO Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10895-I	01-03-77	M-206367-001 MARCEL OLIVIER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10896-I	01-03-77	M-204016-001 ROYAL LALANDE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10897-I	01-03-77	M-205606-001 ARMAND LEGARE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10898-I	01-03-77	M-207312-001 JEAN-MARIE SALVAIL Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10899-I	01-03-77	M-206355-002 SPIRIDON VALARIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10900-I	01-03-77	M-206376-001 SPIRIDON KALDIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10901-I	01-03-77	M-206334-001 NICOLAS MILIOTIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10902-I	01-03-77	M-203804-001 MANUEL GONCALVES Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10903-I	01-03-77	M-207346-001 MAURICE ABOURMAD Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10904-I	01-03-77	M-202648-001 JEAN-GUY DESCHAMPS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10905-I	01-03-77	M-207121-001 SILVESTRE COLUNI Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10906-I	01-03-77	M-206072-001 DEMETRE PAPANDREOU Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10907-I	01-03-77	M-203882-001 LEISER SCHVIMMER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10908-I	01-03-77	M-207461-001 ANTONIA MESSINA Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10909-I	01-03-77	M-207024-002 BENOIT PARENT Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10910-I	01-03-77	M-206648-001 YVETTE CROISETIERE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10911-I	01-03-77	M-205712-001 CLAUDE BLAIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10912-I	01-03-77	M-203434-001 MARCEL MARTIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10913-I	01-03-77	M-206593-001 JOHN KARAVOUSSIANIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10914-I	01-03-77	M-200650-001 LEON HACKER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10915-I	01-03-77	M-202052-001 GEORGES STAMATIOU Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10916-I	01-03-77	M-203738-002 SAMMY KAKIM Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10917-I	01-03-77	M-204173-001 ROSAIRE GAUDETTE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10918-I	01-03-77	M-203260-001 CHARALABOS FOTIODIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10919-I	01-03-77	M-203826-001 MICHEL RIENDEAU Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10920-I	01-03-77	M-207318-001 DIMITRIOS PAVLOPOULOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10921-I	01-03-77	M-202772-001 EMMANOUIL GALANAKIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10922-I	01-03-77	M-205466-001 DAVID GUREWICZ Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10923-I	01-03-77	M-204899-001 CLAUDE SABOURIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10924-I	01-03-77	M-206259-001 PAUL AYOTTE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10925-I	01-03-77	M-201527-003 GERSZON FRENKEL Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10926-I	01-03-77	M-204361-001 MARCEL RONZETTI Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10927-I	01-03-77	M-203030-001 GERARD COTE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10928-I	01-03-77	M-204165-001 THEODOROS CORDOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10929-I	01-03-77	206708-001 HIRES BLOOM Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10930-I	01-03-77	M-204017-003 LUCIEN ST-AMANT Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10932-I	01-03-77	M-203923-015 BOISVERT TAXI INC. Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10933-I	01-03-77	M-207546-001 ODET DESROSIERS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10934-I	01-03-77	M-204027-002 NICOLAS CARABATSOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10935-I	01-03-77	M-206455-001 GERALD KAHANSKY Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10936-I	01-03-77	M-205958-I SALVATORE MACRI Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10937-I	01-03-77	M-205178-001 ATHANASIOS SKAVENTIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10938-I	01-03-77	M-204041-001 MARIO TAVARES Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10939-I	01-03-77	M-203746-001 PHILIPPE BEAUDOIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10940-I	01-03-77	M-202072-001 ELIZABETH HELEN DAIMSIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10941-I	01-03-77	M-203441-001 PETER LEGATOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10942-I	01-03-77	M-205348-001 MARIO MARTUCCI Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10943-I	01-03-77	M-207375-001 SALVATORE CIARAVINO Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10944-I	01-03-77	M-204160-001 HERMAN BECK Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10945-I	01-03-77	M-207236-001 LIGUORI BAZINET Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10946-I	01-03-77	M-207168-001 ANGELO SHIRVANOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10947-I	01-03-77	M-206573-001 FERENC FADOR Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10948-I	01-03-77	M-203964 MME ANNIE GALE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10949-I	01-03-77	M-205341-001 STAMATIOS GENOUZOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10950-I	01-03-77	M-203612-003 J. RAYNALD BRIEN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10951-I	01-03-77	M-201917-001 ATHANASIOS KYRIOKOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10952-I	01-03-77	M-207586-001 LES PLACEMENTS BENGOLAS INC. Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10953-I	01-03-77	M-203407-001 ALEXANDRE ROXOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10954-I	01-03-77	M-205277-001 SULIMAN BADIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10955-I	01-03-77	M-205433 VERA HAJNIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10956-I	01-03-77	M-206569-001 CLAUDE GRAVEL Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10957-I	01-03-77	M-201157-003 CONSTANTIN PAPAIOANNOU Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10958-I	01-03-77	M-204290-001 CHRISTOS KOMNINAKIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10959-I	01-03-77	M-202830-003 ANTOINE BIKIAS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10960-I	01-03-77	M-207540-001 PHILIPPE VALLIERES Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10961-I	04-03-77	M-207662-001 CHRISTOS AHTYPIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10962-I	01-03-77	M-205888-001 ROSAIRE BOUCHER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10963-I	01-03-77	M-206131-001 HOSSEIN POURSHAFIEY Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10964-I	01-03-77	M-204327-001 FERNAND MENARD Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10965-I	01-03-77	M-203326-001 ELIAS SHAMSHOUM Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10966-I	01-03-77	M-205177-001 BERNARD POIRIER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10967-I	01-03-77	M-204116-001 ARMAND REBOH Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10968-I	01-03-77	M-206569-002 CLAUDE GRAVEL Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10969-I	01-03-77	M-205944-002 IOANNIS NIKOLAOU Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10970-I	01-03-77	M-205944-001 IOANNIS NIKOLAOU Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10971-I	01-03-77	M-206683-001 WALTER DUPELKA Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10972-I	01-03-77	M-204208-001 KAPRIEL KARIBYAN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10973-I	01-03-77	M-202685-001 SIMON AMIEL Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10974-I	01-03-77	M-204175-001 CLAUDE MAHER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10975-I	01-03-77	M-203277-001 NICKOLAOS LEFTAKIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10976-I	02-03-77	M-206954-002 JEAN MC MORST Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10977-I	01-03-77	M-204992-001 ARMAND ROBICHAUD Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10978-I	01-03-77	M-207097-001 TEMA BROSS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10979-I	01-03-77	M-206937-001 JOSEPH VALLIERES Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10980-I	02-03-77	M-207085-001 PIERRE BOURGUOIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10981-I	01-03-77	M-204801-002 MICHEL AUCLAIR Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10982-I	01-03-77	M-207013-001 VASILIOS SAITANIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10983-I	01-03-77	M-202956-001 JOSEPH BOHBOT Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10984-I	01-03-77	M-202747-001 MME PERLA BOHBOT Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10985-I	01-03-77	M-206394-001 EMMANUEL STAVROULAKIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10986-I	01-03-77	M-202439-001 NAZMI BEDWANI Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10987-I	01-03-77	M-206799-001 FRANCESCO RUSSO Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10988-I	01-03-77	M-206321-002 ALICE LAGACE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10989-I	01-03-77	M-205300-001 PIERRE LACROIX Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10990-I	01-03-77	M-205301-001 LAURENT LABERGE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10991-I	01-03-77	M-202751-001 SCHIVAS CHARALAMBOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10992-I	01-03-77	M-206431-001 ARTHUR TARDER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10993-I	01-03-77	M-202904-001 ROBERT WALL Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10994-I	01-03-77	M-205859-001 VLACHAKIS CHARLAMBOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10995-I	01-03-77	M-205273-001 HENRI-PAUL ALLAIRE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10996-I	01-03-77	M-200774-001 ROSARIO CLOUTIER Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10997-I	02-03-77	M-207306-001 ANASTASE ARCHONTOPOULOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10998-I	02-03-77	M-201917-002 ATHANASIOS KYRIOKOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10999-I	02-03-77	M-201917-003 ATHANASIOS KYRIOKOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11000-I	02-03-77	M-207142-001 MME GAETANE DUPONT Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11001-I	02-03-77	M-204038-002 RENE PAQUETTE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11002-I	02-03-77	M-206758-001 GERHARD SCHAREF Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11003-I	02-03-77	M-206700-001 FLIAS STAFILAKIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-11004-I	01-03-77	M-204165-002 THEODOROS CORDOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11005-I	02-03-77	M-201560-001 ANTOINE SYLVESTRE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11006-I	02-03-77	M-204360-001 JACQUES FLOIRAT Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11007-I	02-03-77	M-205286-004 GARABED MALDJIAN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11008-I	02-03-77	M-204612-001 BASILE ZERVAS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11009-I	02-03-77	M-206067-001 ANTONIOS ALEXANDROU Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11010-I	02-03-77	M-200073-001 SUCCESSION EDMOND ALLARD Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11011-I	02-03-77	M-206652-001 GEORGE TSIPIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11012-I	02-03-77	M-202774-001 ALLAN MOGIL Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11013-I	02-03-77	M-206695-001 ALLAN GREENBERG Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11014-I	02-03-77	M-205406-002 FRANCO PIERPAOLI Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11015-I	02-03-77	M-207030-001 YVAN VALLEE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11016-I	02-03-77	M-201067-001 MARCEL CARDIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-11017-I	02-03-77	M-206396-001 JOACHIN LAVOIE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11018-I	01-03-77	M-206321-001 MME ALICE LAGACE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11019-I	02-03-77	M-205453-001 ALAIN CHOQUETTE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11020-I	02-03-77	M-204478-001 JACK MAGED Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11022-I	02-03-77	M-207397-001 RAYMOND LECLERC Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11023-I	02-03-77	M-204748-007 GREN INC. Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11024-I	02-03-77	M-200954-001 GASTON DESJARDINS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11025-I	02-03-77	M-205730-001 DENIS AVEINE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11026-I	02-03-77	M-203143-001 ZSIGMOND KOVACS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11027-I	02-03-77	M-205492-001 JEAN-PAUL ROCHON Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11028-I	02-03-77	M-207557-001 VINCENZO BELLO Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11029-I	02-03-77	M-205307-003 LE TAXI KHADIR Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11030-I	02-03-77	M-203720-001 ELEFTHERIOS BABALIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-11031-I	02-03-77	M-206959-001 CHATCO AUTOMOTIVE LTEE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11032-I	02-03-77	M-206959-002 ANIS ELOBEIDY Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11039-I	01-03-77	M-205341-002 STAMATIOS GENOUZOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11043-I	03-03-77	M-207570-001 ANATOLE GAULIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11044-I	03-03-77	M-207154-001 JULES CARIGNAN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11045-I	03-03-77	M-203629-003 ERNEST KROUS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11046-I	03-03-77	M-201798-001 CLAUDE ROBERGE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11047-I	03-03-77	M-207505-001 ROBERT DUROCHERS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11048-I	01-03-77	M-203612-004 TAXI PHILIPPE HARVEY INC. Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11054-I	03-03-77	M-207310-001 PAUL REID Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11072-I	04-03-77	M-204552-002 DEZAN LELAND Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11073-I	04-03-77	M-200961-001 FERNAND LEDUC Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11074-I	04-03-77	M20-4289-004 JEAN-GUY COUTURE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-11069-I	04-03-77	M-203098-001 LORENZO CARPINELLI Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11070-I	04-03-77	M-204176-001 THOMAS FRANCIS GAVIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11071-I	04-03-77	M-206104-001 NORMAND COTE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11075-I	04-03-77	M-203312-001 KEITH. H QUINN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11076-I	04-03-77	M-204082-001 GEORGE DELIPOULOS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11077-I	01-03-77	M-207159-001 VASILIKI KOUBAKIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11078-I	08-03-77	M-200874-001 LA SUCCESSION GILLES LETOURNEAU Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11080-I	04-03-77	M-207370-001 MICHEL GOSSELIN Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11081-I	04-03-77	M-205308-001 RAYMOND BERNARD Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11083-I	04-03-77	M-203698-001 EMMANUEL KOUKLAKIS Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11090-I	07-03-77	M-202522-001 PHILIPPE CHOINIERE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11091-I	07-03-77	M-207558-001 ANTON VITASOVIC Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11092-I	07-03-77	M-207518-001 SALVATORE VITA				Accordée - émis *instanter*

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
		Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				
MPT-11106-I	07-03-77	M-202937-001 AIME PAQUETTE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-10819	24-02-77	M-205508-D-2 ANTOINE TARDIF Requérant-cédant M-206673-002 ROLLAND TARDIF Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1102	29-01-77	M-18688	Accordée
MPT-10873	25-02-77	M-205424-D-3 SIMON DESBIENS Requérant-cédant M-207642-001 GERTRUDE F. FERNS Requérante-cessionnaire Transfert de permis	1141	29-01-77	M-18876	Accordée
MPT-10827	25-02-77	M-200954-D-2 GASTON DESJARDINS Requérant-cédant M-207638-001 ALBERT CHARBONNEAU Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1155	29-01-77	M-19026	Accordée
MPT-10820	24-02-77	M-200714-D-2 EDDIE GUITARD Requérant-cédant M-207556-001 EDOUARD MORAND Requérant-cessionnaire Transfert de permis	1102	29-01-77	M-18687	Accordée
MPT-11090-I	07-03-77	M-202522-001 PHILIPPE CHOINIERE Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement no 2.				Accordée - émis *instanter*
MPT-11091-I	07-03-77	M-207558-001 ANTON VITASOVIC Demande de permis identique conformément au paragraphe (4) de l'article 2.48.1 du Règlement no 2.				Accordée - émis *instanter*
MCR-3450-TF	16-02-77	30006-D-92-TF NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Modification de tarif	9550	23-12-76	M-18655	Accordée
MCR-3472-TF	28-02-77	15882-V-D-1-TF BRUNET TRANSPORT LTEE Modification de tarif	174	15-01-77	M-18947	Accordée
MCR-3437-TF	09-02-77	18550-V-D-4-TF PUROLATOR COURRIER LTEE Modification de tarif	9151	04-12-76	M-18464	Accordée
MCR-3439-TF	09-02-77	7630-V-D-5-TF TRANSPORT W. GAUTHIER LTEE Modification de tarif	8452	06-11-76	M-18112	Accordée
MCR-3443-TF	14-02-77	3291-V-D-3-TF J.A. DORE TRANSPORT INC. Modification de tarif	9290	11-12-76	M-18508	Accordée
MCR-3490-TF	02-03-77	2195-V-D-1-TF HAROLD STARK Modification de tarif	3647	24-04-76	M-14950	Désistement

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCR-3467	22-02-77	6711-V-DS-1 EXCEL DELIVERY INC. Requérante-venderesse OVERFLOW TRANSPORT LTD. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir» les 1, 2, 3 décembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-19664	Accordée
MCR-3394	24-01-77	222-V-DS-1 SHERBROOKE EXPRESS INC. Requérante-venderesse 21847-V REDUTH GAUTHIER Requérant-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir» les 10, 11, 12 novembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2 (1976).			M-18932	Accordée
MCR-3380	13-01-77	8582-V-D-1 ALEXANDRE LAROCQUE Requérant-vendeur TRANSPORT GENERAL ALEX LAROCQUE INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis	8453	06-11-76	M-18116	Accordée
MCR-3466	22-02-77	10739-V-DS-1 JOSEPH HENRI CLOUTIER Requérant-vendeur A. DION TRANSPORT ENRG. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée les 25, 26, 27 octobre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-19653	Accordée
MCS-2183-TF	16-02-77	19670-V-D-1-TF LES ENTREPRISES HEROUX & FILS INC. Modification de tarif	9549	23-12-76	M-18649	Accordée
MCS-2045	17-11-76	24962-V-D-3 TRANSPORT ROSAIRE NERON INC. Voiturier-remorqueur 8123-V JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier Modification de clause	7621	02-10-76	M-17687	Accordée
MCS-2044	17-11-76	24962-V-D-2 TRANSPORT ROSAIRE NERON INC. Voiturier-remorqueur 4724-V MAGNY TRANSPORT INC. Voiturier-roulier Droit additionnel	7621	02-10-76	M-17686	Accordée
MCS-2200	28-02-77	17993-V-D-1 MARCEL SAURIOL Suppression totale de service	1143	29-01-77	M-18884	La Commission annule à toutes fins que de droit le permis no 17993-V détenu par Marcel Sauriol.
MCS-2202	28-02-77	19007-V-D-4 MERCURY TANKLINES LIMITED Modification de clause	1142	29-01-77	M-18882	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-10687	03-03-77	M-501489-DS-001 BERTRAND QUIRION Requérant-cédant M-507589 ANDRE BOISVERT Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « La Tribune» les 29, 30 novembre et 1er décembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-19709	Accordée
MCV-10644	21-02-77	M-506944-DS-001 ROBERT MORRISSETTE Requérant-cédant M-507492-001 ROBERT KENNEMY Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le « Journal de Montréal» les 20, 21, 22 septembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-19006	Accordée
MCV-10647	21-02-77	M-502313-DS-001 BERNARDINO MINOTTI Requérant-cédant M-507568-001 XAVIER GARIEPY Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « La Presse» les 18, 19, 20 novembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2 (1976).			M-19012	Accordée
MCV-10648	21-02-77	M-504306-DS-001 G.T. TRANSPORT INC. Requérante-cédante M-507582-001 TRANSPORT MARCEL AUCLAIR LTEE Requérante-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir» les 15, 16, 17 novembre 1976, en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2 (1976).			M-19011	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE — REQUETES EN VERTU DU REGLEMENT NO 21 (A.C. 2051-75)

No	Date	Requérants	Cause	Décision	Date effective
MPN-1956	25-02-77	25793-V-PN-1 PAM SZELUGA	M-19929	Rejetée	
MPN-1957	25-02-77	25760-V-PN-1 PLATTSBURG DISTRIBUTING CO. INC.	M-19930	Accordée	Du 25 février 1977 au 31 mars 1977.
MPN-1958	25-02-77	24869-V-PN-2 RAYMOND J. KING	M-19928	Accordée	Du 25 février 1977 au 31 mars 1977.
MPN-1959	25-02-77	25376-V-PN-22 DIAMOND STATE TRUCK BROKERS INC.	M-19927	Accordée	Du 25 février 1977 au 31 mars 1977.
MPN-1960	25-02-77	25787-V-PN-1 JEAN-LOUIS CARIGNAN	M-19926	Accordée	Du 25 février 1977 au 31 mars 1977.

SEANCES EN CHAMBRE

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
ML-1088	28-02-77	1507-DY, 2192-DYV-D-2, M-600825 LOCATION D'AUTOS ACTION LTEE Changement d'adresse	1159	29-01-77	M-19049	Accordée
ML-1089	28-02-77	M-600888-D-1, 1529-DY, 2232-DYV BOURGEOIS AUTO LTEE Nouvelle demande	1159	29-01-77	M-19047	Accordée
ML-1092	02-03-77	2215-DYV-D-1 REPARATION AUTO-MOTEUR ENR. Nouvelle demande	8284	30-10-76	M-18065	Accordée
ML-1093	02-03-77	1525-DY-D-1 AUTOMOBILE SHERRINGTON INC. Nouvelle demande	9548	23-12-76	M-18631	Accordée
ML-1094	04-03-77	761-DY, 2221-DY-D-1 VIAU AUTO LOCATION LTEE Nouvelle demande	9549	23-12-76	M-18644	Accordée
ML-1095	04-03-77	1526-DY, 2226-DYV-D-1 FIRST CITY AUTO LEASING LIMITED Nouvelle demande	9546	23-12-76	M-18623	Accordée
ML-1096	04-03-77	923-DY, 522-DYV-D-1 EMPIRE LOCATION D'AUTOS ENRG. Changement d'adresse	9547	23-12-76	M-18625	Accordée

REQUETES EN VERTU DE L'ARTICLE 33 DE LA LOI DES TRANSPORTS (1972, chapitre 55)

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-2814	M-504504-DA-002 MRS-3277 YVAN HARNOIS	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 10, 11, 12 novembre 1976. Accordée.	Du 9 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2973	M-501540-DA-001 MRS-3419 ANDRE LAVALLEE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 27, 28, 29 décembre 1976. Accordée.	Du 19 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-3073	25746-V-S-1 MRS-3525 PAUL MONETTE DISTRIBUTOR Voiturier-remorqueur 13668-V MIDLAND SUPERIOR EXPRESS LIMITED Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 17, 18, 19 janvier 1977. Accordée.	Du 23 février 1977 au 22 février 1978 ou décision finale.
MS-2650	M-502359-DA-002 MRS-3134 FRANÇOIS AUDET	Demande parue dans le journal « La Presse» les 12, 13, 14 octobre 1976. Accordée.	Du 1er décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2705	M-502757-DA-001 MRS-3164 CLAUDE DURAND	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 1er décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2763	M-501067-DA-001 MRS-3203 FRANÇOIS MENARD	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 10, 11, 12 novembre 1976. Accordée.	Du 6 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2799	M-505649-DA-001 MRS-3226 CLAUDE BOURDEAU	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 7 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2817	M-505251-DA-003 MRS-3278 JEAN CARMEL	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 9 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2872	M-503526-DA-002 MRS-3301 MICHEL FOREST	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 15 décembre 1976 au 30 avril 1977.

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-2894	M-503425-DA-003 MRS-3302 PATRICK DINNIGAN	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 15 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2900	M-505485-DA-002 MRS-3285 RAYMOND HENRY	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 14 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-3033	M-503555-DA-001 MRS-3498 ROLAND CARRIERE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 27, 28, 29 décembre 1976. Accordée.	Du 14 février 1977 au 30 avril 1977.
MS-3076 MDI-536	M-503259-DA-003 MRS-3061 GERARD JETTE	Demande parue dans le « Journal de Montréal» les 16, 17, 18 octobre 1976.	La Commission: annule la décision MS-2625 à défaut de paiement dans un délai de 15 jours, à compter du 21 février 1977.
MS-2625	M-503259-DA-003 MRS-3061 GERARD JETTE	Demande parue dans le « Journal de Montréal» les 16, 17, 18 octobre 1976. Accordée.	Du 1er décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-3078 MDI-538	M-506646-DA-001 MRS-3331 ADELARD CHARETTE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976.	La Commission: annule la décision MS-2866, à défaut de paiement dans un délai de 15 jours, à compter du 21 février 1977.
MS-2866	M-506646-DA-001 MRS-3331 ADELARD CHARETTE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976. Accordée.	Du 15 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-3080 MDI-540	M-503592-DA-001 MRS-3307 GUY GOHIER	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976.	La Commission: annule la décision MS-2885, à défaut de paiement dans un délai de 15 jours, à compter du 21 février 1977.
MS-2885	M-503592-DA-001 MRS-3307 GUY GOHIER	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976. Accordée.	Du 15 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-3081 MDI-541	M-502764-DA-001 MRS-3305 ACHILLE MORIN	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976.	La Commission: annule la décision MS-2884, à défaut de paiement dans un délai de 15 jours, à compter du 21 février 1977.
MS-2884	M-502764-DA-001 MRS-3305 ACHILLE MORIN	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976. Accordée.	Du 15 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-3082 MDI-542	M-502346-DA-001 MRS-3304 HENRI ROY	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976.	La Commission: annule la décision MS-2883, à défaut de paiement dans un délai de 15 jours à compter du 21 février 1977.
MS-2883	M-502346-DA-001 MRS-3304 HENRI ROY	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976. Accordée.	Du 15 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-3083 MDI-543	M-507099-DA-001 MRS-3283 PIERRE-PAUL BEAUCHESNE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976.	La Commission: annule la décision MS-2855, à défaut de paiement dans un délai de 15 jours à compter du 21 février 1977.
MS-2855	M-507099-DA-001 MRS-3283 PIERRE-PAUL BEAUCHESNE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 14 décembre 1976 au 30 avril 1977.

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-3086 MDI-546	M-502359-DA-001 MRS-3121 FRANÇOIS AUDET	Demande parue dans le journal « La Presse» les 12, 13, 14 octobre 1976.	La Commission: annule la décision MS-2652, à défaut de paiement dans un délai de 15 jours, à compter du 21 février 1977.
MS-2652	M-502359-DA-001 MRS-3121 FRANÇOIS AUDET	Demande parue dans le journal « La Presse» les 12, 13, 14 octobre 1976. Accordée.	Du 1er décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2559	M-500763-DA-008 MRS-3066 ROGER RIENDEAU	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 16, 17, 18 octobre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2560	M-500763-DA-007 MRS-3065 ROGER RIENDEAU	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 16, 17, 18 octobre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2561	M-500763-DA-006 MRS-3064 ROGER RIENDEAU	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 16, 17, 18 octobre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2564	M-502082-DA-001 MRS-3111 ROMEO VALLEE	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 30, 31 octobre et 1er novembre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2566	M-502201-DA-002 MRS-2919 JACQUES LACHAMBRE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 14, 15, 16 septembre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2576	M-501775-DA-002 MRS-2940 CHARLES SIROIS	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 30 septembre et 1, 2 octobre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2581	M-504615-DA-002 MRS-3086 YVAN LAPORTE	Demande parue dans le journal « La Presse» les 25, 26, 27 octobre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2584	M-502359-DA-003 MRS-3062 FRANÇOIS AUDET	Demande parue dans le journal « La Presse» les 12, 13, 14 octobre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2602	M-506173-DA-001 MRS-3029 REJEAN RIENDEAU	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 16, 17, 18 octobre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2604	M-500763-DA-009 MRS-3078 ROGER RIENDEAU	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 16, 17, 18 octobre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2605	M-500763-DA-005 MRS-3077 ROGER RIENDEAU	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 16, 17, 18 octobre 1976. Accordée.	Du 29 novembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2701	M-502428-DA-003 MRS-3155 GEORGES BOUSQUET	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 1er décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2782	M-507039-DA-001 MRS-3235 CLAUDE BEAULNE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 7 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2807	M-503411-DA-002 MRS-3245 MAURICE BARRETTE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 7 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2878	M-503361-DA-002 MRS-3315 YVAN LAUZON	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976. Accordée.	Du 15 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2882	M-503427-DA-003 MRS-3316 LEO CHARETTE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976. Accordée.	Du 15 décembre 1976 au 30 avril 1977.
MS-2963	M-507415-DA-002 MRS-3431 TRANSPORT H. CORDEAU INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 30 novembre et 1, 2 décembre 1976. Accordée.	Du 20 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-2964	M-507415-DA-006 MRS-3435 TRANSPORT H. CORDEAU INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 30 novembre et 1, 2 décembre 1976. Accordée.	Du 20 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-2965	M-507415-DA-001 MRS-3430 TRANSPORT H. CORDEAU INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 30 novembre et 1, 2 décembre 1976. Accordée.	Du 20 janvier 1977 au 30 avril 1977.

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-2966	M-507415-DA-005 MRS-3434 TRANSPORT H. CORDEAU INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 30 novembre et 1, 2 décembre 1976. Accordée.	Du 20 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-2968	M-507415-DA-004 MRS-3433 TRANSPORT H. CORDEAU INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 30 novembre et 1, 2 décembre 1976. Accordée.	Du 20 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-2969	M-507415-DA-003 MRS-3432 TRANSPORT H. CORDEAU INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 30 novembre et 1, 2 décembre 1976. Accordée.	Du 20 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-2970	M-507415-DA-007 MRS-3436 TRANSPORT H. CORDEAU INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 30 novembre et 1, 2 décembre 1976. Accordée.	Du 20 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-2996	M-505723-DA-001 MRS-3319 CLAUDE BOURBONNAIS	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976. Accordée.	Du 28 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-3002	M-501699-DA-001 MRS-3461 HENRI BRABANT	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 6, 7, 8 janvier 1977. Accordée.	Du 31 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-3004	M-503911-DA-001 MRS-3467 JOSEPH ADAM	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 6, 7, 8 janvier 1977. Accordée.	Du 31 janvier 1977 au 30 avril 1977.
MS-3028	M-503307-DA-001 MRS-3490 BERTRAND RONDEAU	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976. Accordée.	Du 16 février 1977 au 30 avril 1977.
MS-3035	M-505574-DA-001 MRS-3501 MICHEL ASSELIN	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 6, 7, 8 janvier 1977. Accordée.	Du 14 février 1977 au 30 avril 1977.
MS-3042	M-506483-DA-001 MRS-3483 GEORGES LEVESQUE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 9, 10, 11 novembre 1976. Accordée.	Du 16 février 1977 au 30 avril 1977.
MS-3064	11412-V-S-3 MRS-3524 G. DAVID RENNIE TRANSPORT LIMITEE	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 18, 19, 20 janvier 1977. Accordée.	Du 22 février 1977 au 20 mai 1977.
MS-3070	4373-V-S-12 MRS-3527 MICHEL TRANSPORT INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 18, 19, 20 janvier 1977. Accordée.	Du 23 février 1977 au 22 février 1978.
MS-3071	860-V-S-2 MRS-3528 MICHEL TRANSPORT (WINDSOR) LTEE	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 18, 19, 20 janvier 1977. Accordée.	Du 24 février 1977 au 23 février 1978.
MS-3075 MT-57	25780-V-S-1 MRS-3541 R.E. & J.E. FRIARS MRS-3542 LTD.	Demande parue dans le journal « La Presse» les 31 janvier et 1, 2 février 1977. Accordée.	Du 25 février 1977 au 24 février 1978.
MS-3087	M-503585-DA-001 MRS-3538 HUBERT MEILLEUR	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 27, 28, 29 janvier 1977. Rejetée.	
MS-3088	M-503364-DA-001 MRS-3529 LAURENT FILTEAULT	Demande parue dans le journal « La Presse» les 7, 8, 9 octobre 1976. Rejetée.	
MS-3089	M-502137-DA-001 MRS-3539 CLERMONT POULIN	Demande parue dans le journal « La Presse» les 27, 28, 29 décembre 1976. Rejetée.	
MS-3090	M-500739-DA-001 MRS-3536 EMBELLISSEMENT MONT ST-HILAIRE ENRG.	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 3, 4, 5 novembre 1976. Rejetée.	
MS-3091	M-503420-DA-001 MRS-3537 BERNARD MYRE	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 30 novembre et 1, 2 décembre 1976. Rejetée.	
MS-3092	25726-V-S-1 MRS-3533 GERALD THERIAULT	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 14, 15, 16 décembre 1976. Rejetée.	
MS-3093	24051-V-S-2 MRS-3535 HENRI TOURANGEAU	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 14, 15, 16 décembre 1976. Rejetée.	
MS-3094	25725-V-S-1 MRS-3534 GAETAN TOURANGEAU	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 14, 15, 16 décembre 1976. Rejetée.	

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-3104	M-500792-DA-002 MRS-3544 ROBERT MONDOR	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 19, 20, 21 octobre 1976. Rejetée.	
MS-3105	M-500792-DA-001 MRS-3543 ROBERT MONDOR	Demande parue dans le journal « Journal de Montréal» les 19, 20, 21 octobre 1976. Rejetée.	
MS-3106	M-503786-DA-004 MRS-3545 JEAN-PIERRE PIGEON	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 25, 26, 27 novembre 1976. Rejetée.	
MS-3107	15349-V-S-1 MRS-3547 MCAULEY'S TRANSFER LIMITED	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 27, 28, 29 janvier 1977. Rejetée.	
MS-3108	25779-V-S-1 MRS-3552 WILLIAM EGLIN LIMITED	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 2, 3, 4 février 1977. Rejetée.	
MS-3109	25769-V-S-1 MRS-3554 JEAN-PAUL VILLENEUVE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 24, 25, 26 janvier 1977. Rejetée.	
MS-3110	25803-V-S-1 MRS-3550 JEAN-PIERRE LAROSE	Demande parue dans le journal « Le Droit» les 27, 28, 29 janvier 1977. Rejetée.	
MS-3111	25631-V-S-1 MRS-3557 CHISHOLM LAURIE	Demande parue dans le journal « Montréal-Matin» les 24, 25, 26 janvier 1977. Rejetée.	
MS-3112	25786-V-S-1 MRS-3559 TRANSPORT ISAIE BIJEAU ENRG. Voiturier-remorqueur MANGY TRANSPORT INC. Voiturier-roulier.	Demande parue dans le journal « Le Devoir» les 31 janvier et 1, 2 février 1977. Rejetée.	

67354-o

Erratum

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 26 février 1977, numéro 8, page 1861, lors de la publication de la décision QCS-1167, il s'est glissé une erreur et c'est pour cette raison que cette décision est republiée aujourd'hui.

SEANCES EN CHAMBRE

No	Date	Requérant	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCS-1167	04-02-77	3652-V-D-6 TRANSPORT THEBERGE LIMITEE Modification de permis (droit additionnel)	9303	11-12-76	Q-10055	

La Commission:
1. accueille en partie la requête telle qu'amendée;
2. modifie les clauses *c, d, i, k,* et *m* en y ajoutant un droit additionnel.

Erratum

Veuillez prendre note que dans la *Gazette Officielle du Québec* du 26 février 1977, numéro 8, page 1855, lors de la publication de la décision QPV-777-S, il s'est glissé une erreur et c'est pour cette raison que cette décision est republiée aujourd'hui.

AUDIENCES PUBLIQUES

No	Date	Requérant	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QPV-777-S	04-02-77	3523-A-D-4 PAUL LEFEBVRE Demande de transport saisonnier		04-09-76	Q-8504	La Commission: 1. accueille la demande de la partie requérante; 2. ce permis expire le 31 janvier 1978.

67354-o

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom	Date de constitution	Date de dissolution
L'ASSOCIATION DE PROTECTION FORESTIERE PRICE, LIMITEE *THE PRICE BROTHERS FOREST PROSPECTIVE ASSOCIATION, LIMITED* 1260-5325	12 01 24	25 03 77
BRIKEN INC. 1241-0064	15 02 65	18 03 77
LES INDUSTRIES M.J.L.C. INC. *M.J.L.C. INDUSTRIES INC.* 1276-0880	05 05 67	18 03 77
L'INSTITUT PSYCHO-SOCIAL DES TROIS-RIVIERES 1344-9566	29 10 48	25 03 77
NECA REALTIES INC. 1277-4220	06 08 64	18 03 77

67355-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
LES CARRIERES DE SAINT-DOMINIQUE, LIMITEE 1178-6266	03 01 40	7	5
LITHOGRAPHIE FORREST LIMITEE *FORREST LITHOGRAPHING LIMITED* 1125-3903	04 07 28	5	3
LES PLACEMENTS DE L'ANSE INC. 1469-1752	11 08 76	5	7
LES PLACEMENTS DESTRAY INC. 1466-2530	15 04 76	4	3

67355-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
LES AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE ST-GEORGES DE BEAUCE 1236-9500	MONASTERE DE L'HOTEL-DIEU DE ST-GEORGES DE BEAUCE	21 07 60
C.A. CAYOUETTE (ST-HYACINTHE) LTEE 1134-0239	A. ST-GERMAIN & FILS INC.	29 12 49
CLUB DE CURLING BEL-AIRE ..... *BEL-AIRE CURLING CLUB* 1240-8332	BEL-AIRE CURLING CLUB	28 08 58
LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE DE L'EST ... LTEE *EASTERN ELECTRIC CO. LTD.* 1302-8568	EASTERN ELECTRIC CO. LTD.	23 08 54
DENANPIERRE INC. 1251-9765	DENANPIER INC.	15 09 71
DENTELLES DE TOUS LES PAYS INCORPOREE *INTERNATIONAL LACES INCORPORATED* 1109-1097	INTERNATIONAL LACES INCORPORATED	29 04 38
GUEMOR INC. 1266-4892	HUGHES MORIN INC.	23 02 61
SERVICES N.C.Y. INC. ..... *N.C.Y. SERVICES INC.* 1480-3068	GESTION M. O. P. INC.	09 10 75

67355-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
A.M.R. CONSTRUCTION INC. 1118-1856	26 04 63	Montréal	5487, de la Motte, Montréal.
JOSEPH L. ABEL LIMITEE 1165-3607	10 04 53	Route St-Bruno, Alma	42 est, boulevard Auger, Alma.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ADMINISTRATEURS RUE SHERBROOKE OUEST INC. *SHERBROOKE STREET WEST ADMINISTRATORS INC.* 1229-4567	28 01 70	Montréal	1000 ouest, rue Sherbrooke, bureau 1903, Montréal.
LES AGENCES D. C. INC. 1471-5320	15 11 76	Sainte-Julie	681, Brassard, Sainte-Julie.
AIROMEDIC INC. 1358-4826	09 08 74	Victoriaville	625 est, boulevard Industriel, Victoriaville.
U. ALARIE LTEE 1143-1467	03 10 59	Charlemagne	25, rue Notre-Dame, Charlemagne.
LES ALIMENTS S.M. INC. 1472-4280	17 12 76	Montréal	4675 est, rue Ste-Catherine, Montréal.
ALLIED WELDING INC. 1224-1923	21 02 72	4314 Hogan, Montréal	77 Duke, Montréal.
ALLROB INC. 1465-4123	10 03 76	Drummondville	755, rue Guy, Drummondville.
AMICALE DES ANCIENS DE L'ORPHELINAT ST-ARSENE INC. 1503-8276	11 06 76	Montréal	5757, rue Bordeaux, Montréal.
AREA EQUIPMENT CO. INC. 1125-4893	31 01 49	100, boulevard Alexis-Nihon, suite 920, Saint-Laurent.	643, montée de Liesse, Saint-Laurent.
ASPEDA INC. 1463-8217	19 12 75	733, 3e Rue, Port-Alfred	1825, rang St-Louis, La Baie.
ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES DE LA MAURICIE INC. 1329-9276	07 02 73	Trois-Rivières	985, rue Royale, Trois-Rivières.
L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC *THE PROVINCE OF QUEBEC ASSOCIATION OF LANDSCAPE ARCHITECTS* 1233-6004	17 06 65	Montréal	4142, avenue Beaconfield, Montréal.
L'ASSOCIATION DES AUMONIERS DES CENTRES D'ACCUEIL DU DIOCESE DE QUEBEC 1363-6550	21 05 75	Québec	Grand Séminaire de Québec, bureau 2205, Cité Universitaire, Québec.
L'ASSOCIATION DES COPAINS NOUVELLE-VIE INCORPOREE 1367-6374	07 03 74	Montréal	4160, St-Denis, Montréal.
L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES A LA RETRAITE DU QUEBEC 1294-6356	21 06 68	Québec	229 est, boulevard Charest, Québec
THE ASSOCIATION OF GRANBY MANUFACTURERS INC. 1352-8419	16 06 47	Granby	50, rue Centre, Granby.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ASSOCIATION PLEIN AIR DES MEMBRES DE LA SURETE DU QUEBEC INC. 1354-6593	08 07 74	Longueuil	2015, Ste-Hélène, Longueuil.
L'ASSOCIATION QUEBECOISE DES INDUSTRIE TECHNIQUES DU CINEMA ET DE LA TELEVISION 1503-1735	23 04 76	Montréal	800, place Victoria, bureau 2401, Montréal.
ASSOCIATION SCOUTE CATHOLIQUE DE MONTREAL INCORPOREE 1243-9055	12 01 34	Montréal	4391, Coolbrook, Montréal.
L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE « THE RING » INC. *THE SPORTIVE AND CULTURAL ASSOCIATION "THE RING" INC.* 1282-4165	18 05 62	1235, rue Jules Poitras, app. 107, Saint-Laurent.	2135, rue Guertin, Saint-Laurent.
ASTED INC. 1341-9601	24 10 73	Montréal	360, Lemoyne, Montréal.
LES ATELIERS DENIS CHARLAND INC. 1464-2656	20 01 76	Victoriaville	220 nord, boulevard Bois-Francs, Victoriaville.
LES ATELIERS ELECTRIQUES GENELEC INC. 1468-3049	06 07 76	Longueuil	1196, rue Goupil, Longueuil.
AUTOMOBILE ANDRE GAGNON (1976) LTEE. 1468-8543	02 08 76	Napierville	654, route 219, Napierville.
AUTOMOBILE P.M.G. INC. 1347-4507	31 07 72	5790 est, rue Notre-Dame, Montréal.	1489 Parthenais, Montréal.
REAL BARBEAU ELECTRIQUE INC. 1338-3948	19 06 72	38, rue Colville, Howick.	34, rue Académie, Howick.
BENLIN INVESTMENT CORP. 1237-9954	25 06 63	1010 ouest rue Ste-Catherine, Montréal.	6552, Westbury, Montréal.
H. BLICHER INC. 1239-3286	28 06 71	3620, rue Ridgewood, Montréal.	5780 Darlington, bureau 2, Montréal.
RAYMOND BLOUIN ASSURANCES INC. 1239-3823	21 12 67	431, rue Dufferin, Salaberry-de-Valleyfield.	400, rue Dufferin, Salaberry-de-Valleyfield.
BOILARD & BOILARD INC. 1239-6107	30 08 68	12, rue Lemay, Saint-David-de-l'Auberivière.	34, route des Iles, Saint-David-de-L'auberivière.
NELSON BOLDUC LTEE 1164-9506	20 08 62	288A, rue St-Joseph, Roberval.	72, boulevard de l'Anse, Roberval.
BORDEAUX HOUSING INCORPORATED 1303-8682	24 04 54	Montréal	4003, boulevard Décarie, suite 232, Montréal.
BOUCHERIE CHEVALINE ST-LEONARD INC. 1465-6292	19 03 76	Saint-Léonard	6183 est, rue Bélanger, Saint-Léonard.
BOUTIQUE BONHOMME LTEE 1239-9069	21 03 72	3889 est, rue Ste-Catherine, Montréal.	3681 est, rue Ontario, Montréal.
BOUTIQUE LE CELIBAT QUATRE INC. 1480-2458	07 10 75	Montréal	1470, Peel, suite 105, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
BOUTIQUE WAFA LTEE 1461-3301	11 08 75	Hauterive	600, boulevard Laflèche, Hauterive.
BRAMBLER INVESTMENT CORPN. 1240-7003	21 01 58	Montréal	1545, avenue McGregor, app. 808, Montréal.
BRASSERIE E.B. INC. *E.B. PUB INC.* 1466-1771	13 04 76	Montréal	9300, Charles-de-la-Tour, Montréal.
BRAULT, GUY, O'BRIEN INC. 1245-2041	31 12 64	612 ouest, rue St-Jacques, Montréal.	635 ouest, boulevard Dorchester, bureau 1000, Montréal.
BRODERIE THIBAULT INC. 1464-3456	21 01 76	Montréal	8422, 9e Avenue, Montréal.
BROMONT TRANSPORT LTEE 1241-2565	05 01 65	264, rue Hanson, Cowansville.	411 Rivière, Cowansville.
C.D.C. ELECTRIC INC. 1236-6977	10 12 59	7549, rue St-Laurent, Montréal.	5375, boulevard Rosemont, Montréal.
C O P A C INC. 1341-5070	09 03 73	Rivière-du-Loup	615, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.
CABLODISTRIBUTION DE L'EST INC. 1361-3930	23 01 75	Rimouski	36 est, St-Germain, Rimouski.
CADRI, ROYAUME DE LA PIZZA INC. 1201-6309	21 09 70	704, 4e Avenue, Québec	310 Durocher, Québec.
DAVID CAMPBELL & ASSOCIATES LTD. 1122-8327	01 04 69	Montréal	1470, Bleury, Montréal.
CANMONT REALTIES INC. 1242-7365	08 03 63	Montréal	8479, place Devonshire, Montréal.
JEAN CANTIN & ASSOCIES INC. 1337-8559	20 08 73	2835, chemin Gomin, suite 301, Sainte-Foy.	2750, chemin Ste-Foy, bureau 116, Sainte-Foy.
CAPITAL GARMENT CO. INC. 1114-5588	25 05 50	Montréal	9250, avenue Parc, Montréal.
LES CARPETTES DU SAGUENAY INC. 1360-9649	20 12 74	370, rue du Havre, Chicoutimi.	342 Ste-Anne, Chicoutimi.
CARREFOUR F.M. DE QUEBEC 1287-3287	15 03 71	Québec	435, rue du Roi, Québec.
ROGER CARRIER INC. 1174-6567	26 05 69	449, 1re Avenue, Saint-Georges.	475, 1re Avenue, Saint-Georges.
LES CARRIERES DE LA GATINEAU LTEE *GATINEAU QUARRY LTD.* 1220-0697	25 10 71	16, Mitchell, Templeton	925, boulevard Maloney, Gatineau.
LES CARRIERES DE SAINT-DOMINIQUE, LIMITEE 1178-6266	03 01 40	Saint-Hyacinthe	1600, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.
CARRIERE ST-JEROME LTEE 1480-4959	22 10 75	Saint-Léonard	5564, Dauphine, Saint-Léonard.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES CARRIERES TREMBLAY LTEE 1243-4700	15 03 68	Saint-Léonard	5564, Dauphine, Saint-Léonard.
LA CENTRALE DU MEUBLE (CHARLEVOIX) INC. 1173-8523	22 10 64	Clermont	60 Notre-Dame, Clermont.
CENTRE AUDIO DRUMMOND INC. 1330-5016	08 05 73	Drummondville	168 Hériot, Drummondville.
CENTRE DE DEPANNAGE DE LASALLE *LASALLE DISTRESS CENTER* 1355-1262	20 03 74	LaSalle	89, Larente, suite 3, LaSalle.
CENTRE ELECTRONIQUE D.G. DE LAVAL INC. 1463-8662	23 12 75	1991, boulevard St-Martin, bureau 105, Laval.	1789, boulevard des Laurentides, Laval.
CENTRE INTER-UNIVERSITAIRE D'ETUDES EUROPEENNES 1252-5770	13 10 70	Montréal	1199, rue Bleury, campus de l'U.Q.A.M., Montréal.
CENTRE DES LOISIRS DES SOURDS DE MONTREAL INC. 1284-8222	08 11 65	7400, boulevard St-Laurent, Montréal.	7888, rue St-Denis, Montréal.
CENTRE DE MECANIQUE F.L. INC. 1505-8753	06 12 76	Saint-Cyrille	770, rue Principale, Saint-Cyrille.
CENTRE PROFESSIONNEL ST-JEAN INC. 1268-1144	17 10 66	234, rue Longueuil, Saint-Jean.	624 Séminaire, Saint-Jean.
CENTRE DU ROUTIER DE LA CAPITALE INC. 1469-5191	24 08 76	Vanier	555, rue Dufour, Vanier.
CHAMPLAIN BROSSEAU SPORTS (C.B.S.) 1295-1844	01 09 70	Brossard	1680, rue Tillemont Brossard.
J.-ROLAND CHAMPOUX INC. 1136-4585	31 05 68	7970, rue Viau, Saint-Léonard.	7920, rue Chamilly, Saint-Léonard.
CHARLEMAGNE DEVELOPMENT CORPORATION 1245-3536	24 01 57	Montréal	1303, avenue Greene, Montréal.
CHARTIER AUTOMOBILE LTEE 1245-4922	22 12 65	Louiseville	1051, boulevard Est, Louiseville.
LA CHAUMIERE DU PORT INC. 1469-2206	13 08 76	Saint-Jean-Port-Joli	414, 2e Rang est, Saint-Jean-Port-Joli.
CHAUSSURES AU MILLE-PATTES INC. 1473-2606	18 01 77	Saint-Georges	Carrefour St-Georges, route Kennedy, Saint-Georges.
CHAUSSURES TRANS-CANADA LIMITEE *TRANS-CANADA SHOE LIMITED* 1137-7595	25 02 44	Montréal	50 ouest, St-Paul, Montréal.
CHEMISES DIAMOND INC. 1114-5687	08 01 68	Montréal	9615, Papineau, bureau 355, Montréal.
GERARD CHICOINE LTEE *GERARD CHICOINE LTD.* 1356-7474	17 05 74	26, rue Ste-Madeleine, Rigaud.	30, rue Ste-Madeleine, Rigaud.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CHRISTIN LIMITEE *CHRISTIN LIMITED* 1341-9254	19 11 38	Montréal	6375, de Vimy, Montréal.
CINETEL INC. 1205-5059	08 03 71	Montréal	1212, St-Hubert, Montréal.
CLAROND LTD. 1247-0209	04 06 62	1465 est, rue Jean-Talon, Montréal.	1339, chemin Canora, Montréal.
CLIMAIR INC. 1359-2167	18 09 74	Rimouski	1007 ouest, rue St-Germain, Rimouski.
LA CLINIQUE L'ODYSSEE INC. 1272-3631	29 04 70	Sherbrooke	172 ouest, King, Sherbrooke.
CLINIQUE DE RADIOLOGIE SOREL TRACY LTEE 1461-8110	08 09 75	2235, boulevard St-Louis, Tracy.	3215, boulevard des Erables, Tracy.
ARTHUR CLOUTIER & FILS LTEE 1155-6594	16 06 59	284 D'Aiguillon, Québec	715 est, St-Vallier, Québec.
CLUB DE L'AGE D'OR DE L'ANCIENNE-LORETTE INC. 1462-7889	28 10 75	Ancienne-Lorette	1741, Notre-Dame, Ancienne-Lorette.
CLUB DE L'AGE D'OR ST-MARTIN DE MALARTIC 1335-9385	20 01 73	Malartic	531, Royale, Malartic.
CLUB DE L'AGE D'OR DE VILLE SAINT-ANTOINE 1462-3136	01 10 75	Saint-Antoine	527 nord, 21e Avenue, Saint-Antoine.
CLUB ARAMIS SHAWINIGAN INC. 1467-7959	14 06 76	Shawinigan	2162, St-Marc, Shawinigan.
CLUB AUTO-NEIGE BON-AIR INC. 1230-4945	24 12 68	Laurentides	277 Laurier, Laurentides.
CLUB AUX LOUPS 1379-6420	16 03 50	30, rue Laviolette, La Tuque.	733, rue Roy, La Tuque.
CLUB DES EMPLOYES PROVINCIAUX DE L'EST DU QUEBEC (C.E.P.E.Q.) INC. 1311-9219	24 02 72	Rimouski	188 St-Jacques, Rimouski.
LE CLUB LAVALVAN INC. 1504-7889	30 08 76	Laval	8, chemin de la Station, Laval.
CLUB DES LIONS RICHMOND-MELBOURNE 1336-7206	20 12 72	Richmond	232, rue Collège, Richmond.
LE CLUB DE PECHE DU LAC A PITRE 1276-2613	16 03 29	35, rue Lambert, Amqui	22, rue Gagnon, Amqui.
CLUB ROTARY DE VAL D'OR (QUEBEC) INC. 1461-2527	09 10 75	Val-d'Or	782, 3e Avenue, Val-d'Or.
CLUB SPORTIF C.I.M. INC. 1337-3964	05 12 72	Montréal	1487 Desmarchais, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CLUB SPORTIF LA TUQUE INC. 19 07 76 1468-5606		919, boulevard Ducharme, La Tuque.	281 St-Joseph, La Tuque.
CLUB TON CLOS INC. 01 05 58 1263-3947		1430, 3e Avenue, Grand'Mère.	831, 3e Avenue, Grand'Mère.
LE COLLEGE FRANÇAIS (1965) INC. 29 04 65 1288-1546		Montréal	185 ouest, Fairmount, Montréal.
LE COLLEGE FRANÇAIS PRIMAIRE INC. 24 01 62 1298-3938		Montréal	185 ouest, rue Fairmount, Montréal.
LA COMPAGNIE D'AMENAGEMENT KANAS LTEE *KANAS DEVELOPMENT COMPANY LTD.* 29 03 71 1308-8562		210 ouest, St-Jacques, suite 800, Montréal.	560 ouest, Henri-Bourassa, bureau 101, Montréal.
LA COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT D'ARVIDA INC. *ARVIDA DEVELOPMENT COMPANY INC.* 27 04 72 1234-3232		113, place Davis, Arvida ..	555 est, route 170, Arvida.
LA COMPAGNIE DE FOURRURE BISCAYNE LTEE *BISCAYNE FUR CO. LTD.* 09 05 74 1368-1705		389 ouest, rue St-Paul, Montréal.	3575, boulevard St-Laurent, suite 606, Montréal.
COMPAGNIE DE FOURRURE & CUIR PACIFIQUE INC. *PACIFIC FUR & LEATHER CO. INC.* 01 02 63 1297-0182		Montréal	7250, rue Mile End, bureau 601, Montréal.
LA COMPAGNIE DE GESTION V.S.P. INC. ... 10 02 76 1464-6970		Québec	220 est, Grande-Allée, bureau 1000, Québec.
COMPAGNIE IMMOBILIERE ORLEANS MONT STE. ANNE INC. 04 07 73 1336-5465		11025, boulevard Ste-Anne, Beaupré.	11094, avenue Beauregard, Beaupré.
LA COMPAGNIE D'IMPORT-EXPORT S.A.R. LTEE *S.A.R. IMPORT-EXPORT CO. LTD.* 04 07 75 1364-5189		Montréal	445 ouest, Jean-Talon, bureau 505, Montréal.
LA COMPAGNIE DU MAUSOLEE ST-CHARLES INC. 26 03 76 1465-8595		Québec	1460, boulevard Hamel, Québec.
LA COMPAGNIE MEDITEX (1967) LTEE ..... 03 11 67 *MEDITEX COMPANY (1967) LTD.* 1104-3296		4082, rue Grand Boulevard, Montréal.	5263, Jacques Grenier, Montréal.
COMPAGNIE DE SERRURES ET DE COFFRE-FORT C.S. LTEE *C.S. LOCK & SAFE COMPANY LTD.* 08 01 73 1332-9982		9454, boulevard Lalande, Pierrefonds.	9730 ouest, boulevard Gouin, Pierrefonds.
CONBERT CONSTRUCTION INC. 29 09 66 1304-9044		Montréal	2050, Mansfield, suite 410, Montréal.
LA CONFECTION CLASSIQUE INC. 27 10 76 1471-1048		Disraëli	203 Hamel, Disraëli

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CONFERENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITES DU QUEBEC 1248-5298	09 05 67	2375, chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal.	125 ouest, rue Dorchester, Montréal.
CONGREGATION NOTRE-DAME DE LA TERRE 1354-6197	13 05 74	2185, rue Lebrun, Montréal.	224, rue Demers, Montréal.
LE CONSEIL DE L'AGE D'OR, REGION DE L'ILE DE MONTREAL *THE MONTREAL ISLAND REGIONAL COUNCIL OF SENIOR CITIZENS* 1349-0743	19 07 72	Montréal	7695, avenue Papineau, Montréal.
CONSEIL ALMA NO. 2722 DES CHEVALIERS DE COLOMB 1311-1018	08 02 60	Alma	195 sud, rue Bégin, Alma.
CONSEIL FERME-NEUVE NO. 3275 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE FERME-NEUVE INC. 1312-1280	15 05 70	Ferme-Neuve	139, 12e Rue, Ferme-Neuve.
CONSEIL NO. 3483 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE TERREBONNE INC. 1291-4628	10 11 66	Terrebonne	505, Théberge, Terrebonne.
CONSEIL DE QUARTIER NO 10 DE LA VILLE DE GATINEAU INC. 1466-0476	05 04 76	3, rue Laniel, Gatineau	400 Raymond, Gatineau.
CONSEIL ST-PIE NO. 2958 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-PIE DE BAGOT INC. 1178-7504	16 01 67	Saint-Pie	140 La Présentation, Saint-Pie.
CONSERTEC INC. 1357-7721	11 07 74	Montréal	5070, avenue des Sorbiers, Montréal.
CONSPEC LTEE ..... *CONSPEC LTD.* 1332-6194	29 12 72	4920 ouest, boulevard de Maisonneuve, bureau 108, Montréal.	5780 Decelles, bureau 305, Montréal.
LES CONSTRUCTIONS BELAND & FILS INC. . *BELAND & SONS CONSTRUCTION INC.* 1333-7092	21 06 73	16, rue Elgin, app. 3, Granby.	135 St-Urbain, Granby.
CONSTRUCTION BENARD LIMITEE 1367-9204	24 04 74	100 Lakeview, Saint-Bruno.	1505 Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.
CONSTRUCTION E. GODARD INC. 1216-2764	30 10 70	Saint-Eustache	47, 41e Avenue, Saint-Eustache.
CONSTRUCTION GALINE LIMITEE 1357-0718	05 06 74	997, rue Cadillac, Saint-Bruno.	465 du Domaine, Saint-Bruno-de-Montarville.
CONSTRUCTION HOULE & FILS LTEE ..... *HOULE AND SON CONSTRUCTION LTD.* 1345-9953	02 11 73	8854, Crescent 5, Anjou ...	7930, 4e Avenue, Anjou.
CONSTRUCTION LEO MARCOUX INC. 1359-1375	11 10 74	50, rue Dufferin, Granby ..	318 Brignon, Granby.
LES CONSTRUCTIONS LEVIS INC. 1481-0345	21 11 75	340 Manseau, Joliette	569 Archambault, Joliette.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES CONSTRUCTIONS P.H. PREVOST INC.... 1467-4220	28 05 76	Saint-Charles	12 St-Edouard, Saint-Charles.
LES CONSTRUCTIONS R. BERGERON INC. .. 1238-1646	29 07 71	Saint-Rédempteur	148 Bellerive, Saint-Rédempteur.
LES CONSTRUCTIONS ROGER BLOUIN INC. . 1363-1999	01 05 75	3035, St-Samuel, Giffard ..	3291, rue Royale, Beauport.
CONSULTANTS D.G.B. INC. ..... *D.G.B. CONSULTANTS INC.* 1365-7515	10 06 75	1550 ouest, De Maisonneuve, suite 402, Montréal.	1, complexe Desjardins, boulevard Dorchester, Montréal.
LES CONSULTANTS J.N. LTEE ..... *J.N. CONSULTANTS LTD.* 1341-7829	30 10 73	800, place Victoria, bureau 2204, Montréal.	4784, avenue Van Horne, bureau 100, Montréal.
CORPORATION D'AMENAGEMENTS INDUSTRIELS THIMENS *THIMENS INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORP.* 1350-9492	03 01 74	5205 est, Métropolitain, Montréal.	7333 des Roseraies, bureau 504, Montréal.
LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC .. *QUEBEC LOAN CORPORATION* 1264-4274	06 06 24	Québec	145 est, rue Lockwell, Québec.
COSMOS-LEIGESTER CONSOLIDATED LIMITED 1248-6643	01 08 68	507, place d'Armes, Montréal.	2, complexe Desjardins, bureau 2600, Montréal.
COURRIERS COYOTE INC. ..... *COYOTE COURIERS INC.* 1370-6668	11 12 74	3425, rue Stanley, bureau 103, Montréal.	1396 ouest, Ste-Catherine, bureau 220, Montréal.
LE COURRIER DU SUD INC. ..... *SOUTH SHORE COURIER INC.* 1308-5485	23 07 62	89 ouest, rue St-Charles, Longueuil.	267 ouest, rue St-Charles Longueuil.
COWANSVILLE EXPRESS INC. 1249-9810	05 12 63	Cowansville	411 Rivière. Cowansville
COWANSVILLE TRANSPORT LTEE ..... *COWANSVILLE TRANSPORT LTD.* 1289-2782	28 02 67	Cowansville	408 Bell, Cowansville.
CREARGIE INCORPOREE 1372-0644	11 04 75	Longueuil	216 St-Jacques, Longueuil.
DAIGNEAULT & FRERE (1966) INC. 1134-3167	18 07 66	197, boulevard Séminaire, Saint-Jean.	400 Laberge, Saint-Jean.
GEORGES DARVEAU & ASSOCIES INC. 1471-7680	25 11 76	Saint-Hyacinthe	775, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe.
DEPANNEUR STE-MARIE INC. 1503-6494	28 05 76	Mascouche	3335 Ste-Marie, Mascouche.
OMER DESERRES, LIMITEE 1105-3147	12 12 21	Montréal	1200 Sanguinet, Montréal.
DESJARDINS & ASSOCIES INC. ..... *DESJARDINS & ASSOCIATES INC.* 1336-3833	22 08 72	2, place Ville Marie, suite 547, Montréal.	3, place Ville Marie, suite 121, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
DEVELOPPEMENTS ST-MAURICE INC. 16 10 62 1328-6422		Montréal	560 ouest, Henri-Bourassa, suite 101, Montréal.
DIESEL F.T.L. INC. 25 02 76 1465-0378		Sept-Iles	537 A, rue Québec, Sept-Iles.
DISBILO INC. 16 06 72 1312-4920		3211 C, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy.	3204, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy.
DISTRIBUTION MODULAIRE D.M. INC. 07 06 74 1357-0486		Montréal	255, rue St-Jacques, bureau 200, Montréal.
DOMAINE MANSEAU INC. 18 08 66 1273-8183		Montréal	4374, de la Roche, Montréal.
DOMAINE MONTAGNARD FLEUR DE LYS INC. 10 04 69 1260-0516		1255, rue Université, bureau 1406, Montréal.	4770 Kent, bureau 102, Montréal.
DOMAINE PREFONTAINE INC. 21 05 70 1202-4618		301, rue Dupré, Beloeil ...	375, rue Chabanel, Beloeil.
DUCHARME & FILS INC. 31 12 64 1147-2701		Crabtree	238, 8e Rue, Crabtree.
DUGAS & ST LAURENT INC. 25 04 72 1348-5768		Matane	16, Levasseur, Matane.
DUMAS ET VOYER, LTEE 13 04 62 1188-5357		Rivière-à-Pierre	910, Principale, Rivière-à-Pierre.
ECOLE DE CONDUITE DANIEL LTEE 29 01 73 1337-2123		365 A, boulevard St-Joseph, Hull.	425, boulevard St-Joseph, Hull.
ECOLE DE CONDUITE PERREAULT INC. 20 08 76 1469-3410		Drummondville	289 Notre-Dame, Drummondville.
ECOLE DE DANSE LOUISE LAPIERRE INC. .. 15 09 75 *LOUISE LAPIERRE DANCE SCHOOL INC.* 1366-9569		1807 est, Mont-Royal, Montréal.	1460 est, Mont-Royal, Montréal
EDITIONS LE GRIFFON D'ARGILE INC. 20 05 70 1197-3245		912, rue Rigaud, Sainte-Foy.	730, avenue des Talus, Sainte-Foy.
ELEC AIR SERVICE INC. 18 05 67 1118-2573		Montréal	4865 Dagenais, Montréal.
ENTREPRENEURS J.P. & C. ASSELIN INC. ... 20 05 70 1201-4270		5090, rue Bannantyne, Verdun.	5057, rue Bannantyne, Verdun.
LES ENTREPRISES D'ARMATURE DRUMMOND LTEE 19 03 71 1233-8448		Drummondville	Route rurale numéro 4, chemin Hemmings, Drummondville.
LES ENTREPRISES CLAUDE CUSSON INC. ... 03 10 75 1462-3839		Anjou	6055, des Grosseillers, Anjou.
ENTREPRISES D.A. INC. ..... 19 03 73 *D.A. ENTERPRISES INC.* 1334-4197		118 Radisson, Trois-Rivières.	175 Farmer, Trois-Rivières.
LES ENTREPRISES DELAMARE INC. ..... 19 09 69 *DELAMARE ENTERPRISES INC.* 1251-7066		264, rue Hanson, Cowansville.	411 Rivière, Cowansville.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ENTREPRISES F.P.B. INC. 16 11 72 1349-7128		95 nord, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli.	143 Hébert, Mont-Joli.
LES ENTREPRISES G. Mc GRAW INC. ..... 09 02 73 *G. Mc GRAW ENTERPRISES INC.* 1330-9950		1350 est, rue Ste-Catherine..	2365 A, Monsabre, Montréal.
LES ENTREPRISES G.P. RENAUD INC. 29 07 74 1358-1376		Lucerne	37, chemin Rivermead, Lucerne.
ENTREPRISES GERELCO INC. 09 12 33 1262-7006		Montréal	2, complexe Desjardins, suite 1100, Montréal.
LES ENTREPRISES J.M.P. INC. 09 06 71 1268-7471		5, rue Fontaine, Sainte-Jean-Chrysostome.	1013, rue Fontaine, Saint-Jean-Chrysostome.
LES ENTREPRISES MICHEL BEAUDOIN INC.. 16 02 76 1464-9479		Saint-Mathias	525, boulevard Richelieu, Saint-Mathias.
LES ENTREPRISES NEUVE-FRANCE INC. 21 06 68 1260-9970		151, Champlain, Saint-Jean.	26, Saint-Jacques, bureau 7, Saint-Jean.
LES ENTREPRISES P. DORAIS INC. 26 09 75 1462-2195		Cowansville	2252, rue Sud, Cowansville.
LES ENTREPRISES DE PLOMBERIE B.T.L. INC. 1467-9799	22 06 76	Laval	80, boulevard des Laurentides, Laval.
LES ENTREPRISES QUADRIFIDE LTEE 03 12 74 1360-5787		151, St-Antoine, Gatineau .	27, boulevard Greber, Gatineau.
ENTREPRISES VILFOR INC. 19 06 72 1310-8428		Longueuil	611 Le Breton, Longueuil.
ENTRETIENS REX LIMITEE ..... 24 07 72 *REX MAINTENANCE LIMITED* 1348-1650		Montréal	8400 Stuart, Montréal.
ENVIRONNEMENTS EXTERIEURS DYNAMIQUE INC. *DYNAMIC EXTERIOR ENVIRONMENTS INC.* 1504-9968	16 09 76	Montréal	2525, boulevard Cavendish, bureau 516, Montréal.
EQUIBEC LTEE 05 11 75 1462-9133		7431, du Loup, Route 24, Saint-Georges-Est.	8900, route Kennedy, Saint-Georges-Est.
EQUIPE SOCIALE FEMININE DE TERREBONNE INC. 1257-4018	12 03 71	Terrebonne	862, rue Dupré, Terrebonne.
EQUIPEMENTS DE BUREAU DRUMMOND INC. 1176-2622	12 04 67	257, Hériot, Drummondville.	400, Lindsay, Drummondville.
EQUIPEMENT & CONSTRUCTION BROMONT INC. *BROMONT EQUIPMENT & CONSTRUCTION INC.* 1160-2695	17 03 61	Granby	1050, rue Principale, Granby.
EQUIPEMENT DE CONSTRUCTION DU QUEBEC LIMITEE *QUEBEC CONSTRUCTION EQUIPMENT LIMITED* 1133-1204	02 07 64	69½, rue Berri, Hull	140 Adrien-Robert, Hull.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
EQUIPEMENT SIMARD-BEAUDRY INC. 1237-0847	31 08 64	630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal.	3033 est, Jarry, Montréal.
FABCO TRADING CORP. 1111-6787	28 02 67	1117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.	333 ouest, Chabanel, Montréal.
FABRAPLY INC. 1123-6353	05 07 68	2121, avenue Hingston, Montréal.	5730, chemin Upper Lachine, Montréal.
FEDERAL SPICE INC. 1161-8238	11 08 60	239, rue Dollard, Magog ..	25, rue Hall, Granby.
FEDERATION DES LOISIRS ET SPORTS POUR HANDICAPES DU QUEBEC 1264-9745	19 05 70	Montréal	1415 est, rue Jarry, Montréal.
FIBRACAN INC. 1142-2995	30 11 61	1890, boulevard Fortin, Laval.	2025, boulevard Fortin, Laval.
J. JACQUES FILION INC. 1371-5495	28 02 75	466, Arnaud, Sept-Iles	1005, boulevard Laure, Sept-Iles
LA FONDERIE LAPERLE LIMITEE 1150-4925	16 09 57	Saint-Ours	2619, Immaculée-Conception, Saint-Ours.
G.A.P. AUTO PARTS INC. 1138-2520	06 06 69	Chambly	1005, boulevard Industriel, Chambly.
CHRISTIAN GAGNE INC. 1333-9551	20 12 72	18, rue Carbonneau, Sept-Iles.	530, Perreault, Sept-Iles.
GALERIE FUNI INC. ..... *FUNI GALLERY INC.* 1480-1120	26 09 75	4937 ouest, rue Sherbrooke, Westmount.	1308, Greene, Westmount.
GARAGE DANIS & FILS LTEE 1145-3115	20 11 59	Châteauguay	46, rue Desparois, Châteauguay.
GARDERIE POPULAIRE SAINT-MICHEL INC. . 1502-8400	22 09 76	Montréal	750, 2e Avenue, Montréal.
GENESSE TRANSPORT INC. 1262-3963	27 03 61	225, Dollard, Magog	25, rue Hall, Magog.
GEOHYDROTEK INC. 1262-4656	18 02 72	2795, carré Cameron, Québec.	150, 26e Rue, app. 6, Québec.
GESTION BERGRA INC. 1463-5460	10 12 75	256, boulevard St-Joseph, Hull.	115, boulevard St-Joseph, Hull.
GEVRY TRANSPORT INC. 1262-8228	20 04 66	Waterloo	33, Robinson, Waterloo.
LA GLACIERE SOREL-TRACY INC. 1466-2571	13 04 76	Tracy	1115, Marie-Victorin, Tracy.
GLENVIEW CORPORATION 1263-3277	15 04 55	Montréal	800 ouest, boulevard Dorchester, bureau 2536, Montréal.
GRAPHIQUES LAVALLEE INC. 1362-0935	26 02 75	1194, Joliette, Longueuil ..	100, St-Jacques, Longueuil.
ADAM GREENSPOON REALTIES INC. 1324-7531	17 02 59	Montréal	36, Roxborough, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
GRIMARD CONSTRUCTION INC. 1118-1872	29 01 55	Montréal	5487, de Lamotte, Montréal.
ARMAND GUAY INC. 1154-8575	03 09 64	Québec	1160, Bouvier, Québec.
PAUL GUINDON & ASSOCIES INC. 1346-1470	05 11 73	1068 Biencourt, bureau 2, Laval.	58, 15e Avenue, Laval.
HARPOW CONSTRUCTION LTD. 1204-0200	07 10 70	Montréal	12610, 53e Avenue, Montréal.
LES IMMEUBLES ANALUC INC. 1359-8834	23 10 74	340, boulevard Manseau, Joliette.	569, rue Archambault, Joliette.
LES IMMEUBLES C.D.K. INC. 1467-2323	20 05 76	Sainte-Foy	2658, Brome, Sainte-Foy.
IMMEUBLES COSMORAMA INTERNATIONAL INC. *COSMORAMA INTERNATIONAL REALTIES INC.* 1336-5895	08 06 73	Château-de-Valençay, Aylmer Road, Lucerne.	149, rue Principale, Lucerne.
LES IMMEUBLES G.G.R. INC. 1337-9185	05 09 73	Clermont	60, Notre-Dame, Clermont.
IMMEUBLES J.Y. TREMBLAY & ASSOCIES INC. 1356-8993	03 06 74	105 ouest, rue Collard, Alma.	750 ouest, Armand, Alma.
LES IMMEUBLES JARO INC. 1268-0294	14 02 68	Victoriaville	9, Marchand, Victoriaville.
IMMEUBLES LUMI INC. 1254-0894	28 01 71	756, McEachron, Saint-Donat.	1069, rue Principale, Saint-Donat.
LES IMMEUBLES MADELIN INC. 1336-5739	11 07 73	Cap-de-la-Madeleine	630 Thibeau, Cap-de-la-Madeleine.
LES IMMEUBLES MEDES INC. 1275-1343	17 03 69	81, rue Toulouse, Granby	16, rue Langlois, Granby.
LES IMMEUBLES TRITON LTEE *TRITON REALTIES LTD.* 1243-1144	23 05 69	Saint-Hubert	3615, boulevard Taschereau, Saint-Hubert.
IMPRIMERIE L.M. INC. *L.M. PRINTING INC.* 1204-0325	15 02 71	Montréal	7445 Mile End, Montréal.
IMPRIMERIE SERGE HOUSSEAUX INC. 1341-8231	15 10 73	598, rue St-Viateur, Joliette.	719 St-Thomas, Joliette.
LES INDUSTRIES TECHNIRACK INC. 1348-5701	01 08 72	Montréal	9382, boulevard Viau, Montréal.
LES INDUSTRIES VEPO INC. 1368-7280	24 07 74	L'Epiphanie	85 Ste-Anne, L'Epiphanie.
LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEE *ASSOCIATED INGINEERS LIMITED* 1110-7661	02 05 28	3300, rue Cavendish, suite 385, Montréal.	3400 ouest, rue Jean-Talon, bureau 33, Montréal.
INNISFAIL SOCIAL & SPORT CLUB 1267-3331	21 11 46	Montréal	4100, rue St-Antoine, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES LANGLOIS (GRANBY) INC. 1332-4405	19 06 73	232, rue Déragon, Granby	1046, Guertin, Granby.
INTERNATIONAL MERCHANDISERS LTD. 1275-3042	26 11 46	Montréal	5190, avenue Rosedale, Montréal.
INVESTHAQ INC. 1501-9987	04 02 76	Montréal	8350, Christophe-Colomb, bureau 17, Montréal.
LES INVESTISSEMENTS CARLA LTEE *CARLA INVESTMENTS LTD.* 1366-7498	29 08 75	Montréal	1117 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 700, Montréal.
LES INVESTISSEMENTS H.E.D. INC. *H.E.D. INVESTMENTS INC.* 1366-2812	21 07 75	2285 Bedford Road, Montréal.	6577, avenue Wilderton, Montréal.
ISBA CONSTRUCTION INC. 1218-5203	12 10 71	1220, rue Nielsen, Saint-Hubert.	4575, rue Thibault, Saint-Hubert.
J.G.O. TRANSPORT INC. 1338-3500	23 06 72	Montréal	4364, rue Ste-Denis, Montréal.
JANCIL INC. 1504-6634	18 08 76	2820 est, boulevard Gouin, Montréal.	2820 ouest, boulevard Gouin, Montréal.
JARDINS MONTARVILLE INC. *MONTARVILLE GARDENS INC.* 1276-4213	25 10 68	3689, rue Mountain, Montréal.	505 est, rue Sherbrooke, bureau 2440, Montréal.
GISELE JEAN LTEE 1263-1867	14 04 71	Montréal	4877, avenue Lacombe, Montréal.
JEAN-ROGER ELECTRIQUE INC. 1169-7430	13 02 69	Saint-Joseph-de-Beauce	70, rue des Récollets, Saint-Joseph-de-Beauce.
JET FASTENER CORP. 1116-5644	28 11 44	Montréal	5190, avenue Rosedale, Montréal.
LES JOAILLERIES INTERNATIONALES LTEE. 1214-1909	15 09 71	3250 est, rue Jean-Talon, Montréal.	6235, Papineau, Montréal.
JYGAS INC. 1364-0891	29 07 75	Repentigny	50, rue Industriel, Repentigny.
DAVID A. KRAMER ET ASSOCIES LTEE *DAVID A. KRAMER AND ASSOCIATES, LTD.* 1370-0760	18 10 74	83, chemin Dufferin, Hampstead.	88, chemin Dufferin, Hampstead.
LES LABORATOIRES OUTAOUAIS INC. 1278-5341	26 08 70	40, J. Adrien-Robert, Hull.	131 Jean-Proulx, Hull.
LAURENT LAFORTUNE ASSURANCES INC. 1270-7550	21 04 67	225, rue de Brullon, Boucherville.	280, Fort St-Louis, Boucherville.
LAMY, VEZINA EQUIPMENT LTD. 1217-2607	23 11 71	Tracy	4600 Marie-Victorin, Tracy.
LAURIER BRIDGE CLUB INC. 1352-9144	11 05 34	Montréal	373 est, Mont-Royal, Montréal.
LAVE-AUTO DU PHARE-EST INC. 1364-5080	12 08 75	616 est, du Phare, Matane	610 est, du Phare, Matane.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LE BLANC & ALLARD INC. 1501-9185	28 01 76	Montréal	433 est, boulevard St-Joseph, Montréal.
YVON LE BLANC & ASSOCIES INC. 1366-3331	25 07 75	7500, rue Madrid, Brossard.	7460 Mercure, Brossard.
LENASCO LTEE 1347-6098	08 08 72	224, rue Lavallée, Sherbrooke.	1394, rue Lisieux, Sherbrooke.
LUC LEVESQUE INC. 1333-7340	09 05 73	18, rue Lévesque, Joliette	23, rue Lacombe, Joliette.
LIGUE DE BALLE-MOLLE DE WATERLOO INC. 1235-8933	18 06 69	Waterloo	461, Eastern, Waterloo.
LA LIGUE DE HOCKEY JUNIOR B. DU ST-LAURENT INC. 1361-6990	11 02 75	Québec	1100, St-Jean, Québec.
LIGUE DE HOCKEY «SURVENANTS» 1266-0262	15 08 66	Verdun	3296, boulevard Lasalle, Verdun.
LIGUE DES PROPRIETAIRES DE GRANTHAM-OUEST 1356-8118	23 05 74	2090 Auguste, Drummondville.	2065, Provencher, Drummondville.
LOISIRS DE ST-ALPHONSE DE JOLIETTE INC. 1231-6055	11 07 62	Saint-Alphonse-de-Rodriguez.	13, avenue de la Plage, Saint-Alphonse-de-Rodriguez.
A. LORANGER CONSTRUCTION LTEE 1231-5511	01 05 63	Montréal	12032, Daigle, Montréal.
LOUAGE METRO LTEE *METRO RENTAL LTD.* 1127-7621	30 05 67	Montréal	4950, Queen Mary Road, suite 350, Montréal.
MAISON MOISE INC. 1140-4126	03 11 64	Saint-Jovite	875, Ouimet, Saint-Jovite.
MAJOR, MARTIN & LEFEBVRE INC. 1368-7454	18 06 74	1440 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.	1478 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.
MANUFACTURE DECORATEK INC. *DECORATEK MANUFACTURE INC.* 1363-4985	13 05 75	Montréal-Nord	5650, boulevard Industriel, Montréal-Nord.
MARCHE BENOIT LAVOIE INC. 1191-8190	07 11 69	Alma	455 sud, boulevard St-Jude, Alma.
M. MARCOUX LTEE 1276-1003	17 07 57	Montréal	5858, Côte des Neiges, bureau 210, Montréal.
MARIN & MARIN, LTEE 1363-7715	28 05 75	Arvida	150, boulevard St-Jean, Arvida.
MEADOWBROOK GOLF CLUB LIMITED 1275-0741	27 11 33	2015, rue Peel, bureau 1025, Montréal.	3095, avenue Cedar, Montréal.
MEDIA D.R. INC. 1505-4331	25 10 76	Laval	248, boulevard Roi-du-Nord, Laval.
BRIAN MERRETT & JENNIFER HARPER INC. 1369-5580	05 09 74	1245, rue St-Marc, app. 22, Montréal.	3699, rue Ste-Famille, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
METRO PUBLICATIONS INCORPOREE ..... 14 01 54 *METRO PUBLICATIONS INCORPORATED* 1275-4974		Montréal	1800, Pathenais, bureau 104, Montréal.
METROPOLITAN REALTIES LTD. 03 06 50 1264-8960		507, place d'Armes, bureau 1805, Montréal.	3300, boulevard Cavendish, bureau 670, Montréal.
EDGAR MILOT (1963) INC. 20 02 63 1255-6288		6033, rue Papineau, Montréal.	3990 est, rue Sherbrooke, bureau 5, Montréal.
MILPARK INC. 16 04 68 1275-7316		1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.	1010 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 410, Montréal.
LES MIROIRS ST-ANTOINE INC. 04 12 64 1139-5944		291, boulevard des Laurentides, Saint-Antoine-des-Laurentides.	1153, boulevard St-Antoine, Saint-Antoine-des-Laurentides.
MOBILIER QUEBEC INC. 25 09 69 1105-2826		2310, rue Holt, bureau 24, Montréal.	5320, 13e Avenue, Montréal.
MODES LIBERTE INC. ..... 16 11 71 *LIBERTY FASHIONS INC.* 1219-5053		Montréal	333 Chabanel, Montréal.
MODES PLUMES INC. ..... 08 11 63 *FEATHERS FASHIONS INC.* 1115-4069		2155, avenue de Montreuil, Montréal.	333 Chabanel, Montréal.
MODERN MISS SPORTSWEAR LTD. 13 11 70 1289-8953		160 est, rue St-Viateur, Montréal.	5333, Casgrain, Montréal.
GERARD MONFETTE INC. 17 01 66 1161-1878		44, Windsor, Sherbrooke ..	297 ouest, King, Sherbrooke.
MORIN PELLETIER, ROY & ASSOCIES INC. .. 25 01 73 1333-8611		234, Dufferin, Sherbrooke .	291, Dufferin, Sherbrooke.
MOUVEMENT D'ACTION POPULAIRE DE LIMOILOU 04 05 76 1466-8305		247, 5e Rue, Québec	1300, 4e Avenue, Québec.
NETTOYEUR LECLERC LTEE 26 01 67 1115-9036		395 St-Jean, Québec	401 St-Jean, Québec.
NICOVAL INC. 11 01 73 1332-7382		750, rue Hocquart, Laval ..	3, place Laval, suite 555, Laval.
NIR INVESTMENT INC. 28 05 59 1324-1666		Montréal	5631, avenue Coolbrooke, Montréal.
NORPHA INC. 18 10 63 1117-3879		Montréal	6630, avenue MacDonald, Montréal.
LIONEL NOURRY (1976) LTEE 23 03 76 1465-7225		Montréal	6308 De Lanaudière, Montréal.
NUWAY INVESTMENTS INC. 31 03 65 1467-1143		Montréal	892 ouest, Ste-Catherine, Montréal.
LAURIE C. OGILVY & SONS, LTD. 22 12 61 1247-1462		Montréal	300 Léo-Pariseau, 24e étage, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
L'ORGANISATION DES LOISIRS DE BOIS-DES-FILION INC. 1338-6701	29 04 72	Bois-des-Filion	394 Lafortune, Bois-des-Filion.
ORNAC INC. 1463-8399	23 12 75	Nicolet	133, rue Notre-Dame, Nicolet.
OXYGENE DOLBEAU INC. *DOLBEAU OXYGEN INC.* 1333-0345	27 12 72	628, des Peupliers, Dolbeau.	303, 8e Avenue, Dolbeau.
OXYGENE LONGUE POINTE INC. *LONGUE POINTE OXYGEN INC.* 1365-1591	25 04 75	1210 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.	8988, 88e Avenue, Montréal.
PAPETERIE YAMASKA INC. 1226-5708	21 12 71	2625, rue Albert, Montréal..	651 ouest, Notre-Dame, bureau 500, Montréal.
PAREVENT INC. 1473-0030	10 01 77	Montréal	7912, 16e Avenue, Montréal.
PARK EXTENSION YOUTH ORGANIZATION INC. 1258-5048	05 01 70	7289, avenue Champagneur, Montréal.	7060, avenue Bloomfield, Montréal.
PARKSIDE RANCH INC. 1279-0143	26 11 69	Magog	Route rurale 2, Magog.
E. PAUL MACHINE SHOP INC. 1131-2907	16 08 66	Saint-Joseph-de-Sorel	20, rue Léon XIII, Saint-Joseph-de-Sorel.
PERCHANCE INC. 1338-6784	03 07 72	1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 327, Montréal.	4333 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 604, Montréal.
PERMAGRIL (1968) LTEE *PERMAGRIL (1968) LTD.* 1150-8744	20 06 68	117, rue Provencher, Mont-Saint-Hilaire.	1219, rue Rouillard, Mont-Saint-Hilaire.
PHOTOCOMPOSITION AVANT-GARDE LTEE.. 1370-6296	09 12 74	Montréal	1475 Metcalfe, bureau 21, Montréal.
PIECES D'AUTO R. RAYMOND INC. *R. RAYMOND AUTO PARTS INC.* 1219-1912	18 05 71	Louiseville	1160, boulevard Est, Louiseville.
FERNAND PILON CONSTRUCTION GENERALE INC. 1259-1384	05 04 72	696, rue Guy, Deux-Montagnes.	474, 3e Avenue, Deux-Montagnes.
PISCINE ORFORD INC. *ORFORD SWIMMING POOL INC.* 1180-3830	29 10 68	Magog	1723 Sherbrooke, Magog.
PLACE AYLMER INC. 1218-8637	20 09 71	Aylmer	36, rue Moselle, Aylmer.
PLACEMENTS A.D. LTEE 1229-2611	12 11 68	Alma	590 ouest, boulevard Auger, Alma.
LES PLACEMENTS ANDRE L'AFRICAIN INC.. 1467-1507	17 05 76	Montréal	1155 ouest, Sherbrooke, suite 1601, Montréal.
LES PLACEMENTS CEVIBEL LTEE 1356-5924	16 05 74	2500, rue Contrecoeur, Montréal.	9620, rue Marseille, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
PLACEMENTS LAPALME INC. 1370-1198	23 10 64	Montréal	1435 Island, Montréal.
LES PLACEMENTS MIDANIS INC. *MIDANIS INVESTMENTS INC.* 1275-5914	18 08 59	Longueuil	267 ouest, rue St-Charles, Longueuil.
LES PLACEMENTS OPTIONEX INC. *OPTIONEX INVESTMENTS INC.* 1461-5215	21 08 75	3757, avenue Marlowe, Montréal.	Bureau 1180, place du Canada, Montréal.
LES PLACEMENTS ROMEO VIAU INC. 1282-8042	09 09 71	43, Estérel, place Bonaventure, Montréal.	59, St-Jacques, bureau 500, Montréal.
PLANICO INC. 1468-6349	10 03 67	641 est, Grande-Allée, Québec.	2, Chauveau, Québec.
PLOMBERIE DION & LEGARE INC. 1191-2508	11 03 70	77, rue Marie-Anne, Montréal.	5743, rue St-André, Montréal.
PLOMBERIE FERLAND INC. 1469-9052	07 09 76	Québec	2580 Vitré, Québec.
PLOMBERIE MIRABELLE LTEE 1352-5084	04 01 74	Montréal	1467A est, Fleury, Montréal.
PRECISION PATTERN WORKS INC. 1161-3577	12 12 69	141, rue Farwell, Sherbrooke.	108 sud, 8e Avenue, Sherbrooke.
PRETS CHAMPLAIN LTEE *CHAMPLAIN LOANS LTD.* 1196-6710	06 05 70	700, rue St-Jean, Québec	774 St-Jean, Québec.
PROCAP LTEE 1106-8814	27 06 63	194 est, rue Bélanger, Montréal.	121 ouest, boulevard Crémazie, Montréal.
PRODUCTIONS COULEUR B.B. INC. *B.B. COLOR PRODUCTIONS INC.* 1341-1244	29 08 73	2066, côte Vertu Road, Saint-Laurent.	2422, rue Bourgoin, Saint-Laurent.
LES PRODUITS CREME GLACEE DES ALPES INC. 1342-2589	24 10 73	Montréal	5190 Cumberland, Montréal.
LES PRODUITS COQ D'OR LTEE *THE COQ D'OR PRODUCTS LTD.* 1201-2076	22 03 67	Marieville	930 Chambly, Marieville.
PRODUITS ELECTRONIQUES ELKEL LTEE 1481-2036	02 12 75	3277, rue Gérard, Trois-Rivières.	9290, rue place Boland, Trois-Rivières.
LES PROJETS UNISPEC LIMITEE *UNISPEC PROJECTS LIMITED* 1503-7989	14 07 76	Montréal	800, carré Victoria, bureau 3400, Tour de la Bourse, Montréal.
PROMESTRIE INC. 1464-4009	26 01 76	Sherbrooke	830 George, Sherbrooke.
LES PUBLICATIONS MARIE ET NOTRE TEMPS INC. 1349-7953	16 03 72	Montréal	1595 St-Hubert, Montréal.
LES PUBLICATIONS P.L. INC. 1272-8093	19 10 71	Rimouski	178 est, St-Pierre, Rimouski.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
PURIBEC INC. 1463-9561	29 12 76	315, rue Alfred, Thetford Mines.	31 est, 2e Rue, Thetford Mines.
QUETOR REALTY LTD. 1281-3556	07 03 60	Montréal	600 ouest, Dorchester, Montréal.
RZ CONSTRUCTION CO. LTD. 1283-2002	04 05 62	1298, rue Perras, LaSalle	1536, rue Perras, LaSalle.
RAPICON INC. 1106-2908	17 08 66	2195, rue St-Patrick, Montréal.	2155, rue St-Patrick, Montréal.
RAVENDA INC. 1281-6443	14 02 67	6535, rue Clark, Montréal	210 est, Guizot, Montréal.
REAL MOTO INC. 1123-4366	18 05 67	Lachine	500 Victoria, Lachine.
RECLAMATIONS LAC ST-JEAN LTEE 1297-4648	08 10 69	345 ouest, rue Gauthier, Alma.	580 ouest, Sacré-Coeur, Alma.
RED BUNNY GAS BAR LTD. 1236-1549	02 11 70	Gatineau	925 Maloney, Gatineau.
LES RESSORTS D'AUTO DE MONTMAGNY INC. *MONTMAGNY AUTO SPRINGS INC.* 1466-0443	05 04 76	Montmagny	178, 4e Rue, Montmagny.
RESTAURANT R.P. (ANJOU) INC. *R.P. RESTAURANT (ANJOU) INC.* 1462-5727	14 10 75	8001, boulevard Les Galeries d'Anjou, Anjou.	7559/61, boulevard Les Galeries d'Anjou, Anjou.
LES RESTAURANTS S.P.G. INC. *S.P.G. RESTAURANTS INC.* 1354-4549	31 01 74	Montréal	5680 Côte des Neiges, Montréal.
RESTAURANT TICLIN INC. 1354-7013	16 01 74	Shawinigan	2193, rue St-Marc, Shawinigan.
ROCHELEAU CONSTRUCTION INC. 1282-6277	27 04 64	Saint-Eustache	359, rue Lahaie, Saint-Eustache.
LOUIS ROUSSEAU REMBOURRAGE INC. 1156-1032	01 06 66	Québec	1585 Bergemont, Québec.
ROYAL PHOTO-LITHO LTD. 1205-4177	30 11 70	Montréal	11836 James Morrice, Montréal.
ST-MAURICE STEEL PRODUCTS LTD. 1166-3234	29 08 60	110, rue des Forges, Trois-Rivières.	376, rue des Forges, Trois-Rivières.
SANDERS REALTIES LTD. 1283-4008	30 11 60	612, 800 carré Victoria, Montréal.	1550 ouest, boulevard de Maisonneuve, suite 809, Montréal.
SELECTA INC. 1115-2790	27 12 55	Montréal	5155, Iverville, Montréal.
SEPT-ILES AUTO CLUB 1520-8697	10 11 75	471, avenue Cartier, Sept-Iles.	13, rue du Vieux Quai, Sept-Iles.
SERIGRAPHIE PREVOST INC. *PREVOST SILK SCREEN INC.* 1218-6524	26 11 71	4275 est, rue Notre-Dame, Montréal.	3508, rue Lionel-Groulx, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
SERIMAX LTEE 1283-9171	30 11 71	Montréal	670 est, rue Crémazie, Montréal.
LES SERVICES CANDIAC LIMITEE *CANDIAC SERVICES LIMITED* 1242-6755	15 12 58	381 ouest, rue Notre-Dame, bureau 200, Montréal.	511, place d'Armes, bureau 900, Montréal.
SERVICE GENERAL D'AUTO COTE INC. 1215-5511	26 08 70	Route St-Bruno, Alma	950 nord, avenue Dupont, Alma.
SERVICES IMMOBILIERS J. PHANEUF LTEE *J. PHANEUF REALTY SERVICES LTD.* 1360-2891	15 11 74	888, boulevard Queen, Saint-Lambert.	325, place Valencay, Saint-Lambert.
LES SERVICES DE NETTOYAGE ANGELE LIMITEE 1365-9529	25 06 75	2235 est, Sherbrooke, Montréal.	6734 St-Denis, Montréal.
LES SERVICES DE NETTOYAGE FRANÇOIS LIMITEE 1480-5824	29 10 75	2235 est, rue Sherbrooke, Montréal.	6734 St-Denis, Montréal.
LES SERVICES DE NETTOYAGE GINETTE LIMITEE 1480-5832	28 10 75	2235 est, rue Sherbrooke, Montréal.	6734 St-Denis, Montréal.
SERVICE DE SOUDURE B.L.B. INC. 1332-1062	30 11 72	Québec	260, 3e Avenue, Québec.
SEVEN UP TRACY INC. 1302-9111	12 04 54	915, avenue Decelles, Tracy.	910 Laval, Tracy.
SHARAND CONSTRUCTION LTD. 1284-0054	05 05 59	8581, avenue Outremont, Montréal.	4275, avenue Kent, Montréal.
SHAWIN COMPANY LIMITED 1115-7138	20 01 55	Montréal	4672, avenue Carlton, Montréal.
SIEGE DUCHARME LTEE *DUCHARME SEATING LTD.* 1116-4621	22 11 68	8540, 10e Avenue, Montréal.	5331, boulevard Industriel, Montréal.
PIERRE SIMONEAU INC. 1279-9029	12 12 53	Montréal	3573 est, rue Ontario, Montréal.
LA SOCIETE D'ARCHEOLOGIE DU SAGUENAY INC. 1233-5733	01 12 64	Chicoutimi	679 Chabanel, Chicoutimi.
LA SOCIETE D'EDITIONS GENERALES ET CULTURELLES SODEGEC INC. 1312-3518	12 01 71	969, route de L'Eglise, Sainte-Foy.	965, route de L'Eglise, Sainte-Foy.
SOCIETE FINANCIERE D'AMERIQUE LTEE 1231-9778	18 11 64	Montréal	1010 ouest, Sherbrooke, bureau 2210, Montréal.
SOCIETE DE GESTION LAC ST-JEAN INC. 1268-1250	24 11 71	Alma	500 Sacré-Coeur, suite 16, Alma.
SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY 1265-8605	07 11 36	Chicoutimi	930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.
LA SOCIETE IMMOBILIERE SAINT-JEAN LIMITEE 1316-8349	01 09 66	54, rue St-Jacques, Saint-Jean.	26, rue St-Jacques, bureau 7, Saint-Jean.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LA SOCIETE DE PREVOYANCE DE L'ACTION CATHOLIQUE 1229-0367	20 10 42	Québec	975 est, boulevard Charest, Québec.
LA SOCIETE DES SERVICES OZANAM INC. 1349-7813	29 08 72	165 est, rue Sherbrooke, Montréal.	94 est, Ste-Catherine, Montréal.
SOLID CONSTRUCTION (1970) INC. 1204-8807	22 09 70	6033, rue Papineau, Montréal.	3990 est, rue Sherbrooke, bureau 5, Montréal.
SOUDURE ANDRE PICARD INC. 1468-1316	30 06 76	Warwick	Route rurale numéro 1, Warwick.
SPECIALITES L & R. INC. 1143-4024	08 07 68	137, 1re Avenue, Dorion	532, Pie XII, Dorion.
STANDARD FLOORING LTD. 1260-1167	07 07 60	Montréal	12660, boulevard Rivière-des-Prairies, Montréal.
T.G.A. CONSTRUCTION INC. 1117-9728	14 03 62	Montréal	5487 de Lamotte, Montréal.
TABAGIE FERNAND DUMONT INC. 1463-9389	30 12 75	Drummondville	130 Lowring, Drummondville.
TAPIS ANJOU LTEE *ANJOU CARPETS LTD.* 1502-8285	02 04 76	Anjou	9501, boulevard Parkway, Anjou.
TAXCORP INC. 1285-7694	24 02 71	800, place Victoria, suite 1019, Montréal.	240, rue St-Jacques, bureau 601, Montréal.
TECNOR INC. 1468-6117	01 12 76	Jonquière	339, place Davis, Jonquière.
TELEVISION COMMUNAUTAIRE DE LA REGION DE L'AMIANTE INC. 1336-5838	30 07 73	1637 nord, Notre-Dame, Thetford Mines.	22, rue Fabrique, Thetford Mines.
TEMPCO INC. 1118-5758	01 05 69	Montréal	4865, Dagenais, Montréal.
LE THEATRE EN L'AIR 1504-0439	29 06 76	4303, des Erables, Montréal.	4701, St-Denis, Montréal.
THEATRE LACANNERIE INC. 1363-6857	22 05 75	Drummondville	175, Ringuet, Drummondville.
TERMACO LTEE 1151-6374	30 06 69	292, chemin Grand Bernier, Saint-Jean-l'Evangéliste.	325, boulevard Industriel, Saint-Jean-l'Evangéliste.
LES TISSUS DE CHARLESBOURG INC. 1156-6148	13 07 67	7425, place Martin, Charlesbourg.	4545, 1re Avenue, Charlesbourg.
TRANSPORT CAMILLE DIONNE INC. 1466-8370	05 05 76	Laval	3960, boulevard Industriel, Laval.
TRANSPORT FERNAND MALO INC. 1470-2807	20 09 76	Verdun	678, 2e Avenue, Verdun.
TRANSPORT J.P. PIGEON INC. 1465-8017	25 03 76	Verchères	33 A, Bussières, Verchères.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
TRANSPORT JACQUES ROBERT INC. ..... 21 01 77 *JACQUES ROBERT TRANSPORT INC.* 1473-4255		Saint-Hyacinthe	905, rue Plante, Saint-Hyacinthe.
LES TRANSPORTS SCOLAIRES BOULAIS LTEE 30 08 76 1504-7848		Saint-Jean	265, rue St-Jacques, Saint-Jean.
TRAVAUX GENERAUX DE MACHINERIE DE VILLE D'ANJOU INC. 16 11 73 *VILLE D'ANJOU GENERAL MACHINE WORKS INC.* 1348-3607		10001, rue Mirabeau, Anjou.	10015, rue Mirabeau, Anjou.
TRICOT D'OR LTEE 31 01 64 1115-4606		Montréal	185 ouest, Louvain, Montréal.
TRICOTS MONDE INC. 23 11 73 1347-5421		2015, rue Clark, Montréal.	3400 est, boulevard Crémazie, Montréal.
2305 HOLT INC. 14 01 56 1266-1294		800, place Victoria, bureau 2604, Montréal.	630 ouest, boulevard Dorchester, bureau 2500, Montréal.
UNION DES BRETONS INC. 25 11 64 1268-8966		Montréal	949 Cherrier, Montréal.
URBATIQUE INC. 01 12 67 1237-9095		360 est, boulevard Charest, Québec.	2 Chauveau, Québec.
LA VALLEE DE L'HARMONIE D'ALMA INC. 12 09 73 1343-8874		Alma	700, route du Lac, Alma.
JEAN VASILIOU INC. 10 09 76 1470-0280		Schefferville	166 Montagnais, Schefferville.
VENDOME CONSTRUCTION LIMITEE 01 06 54 1122-0159		6775, rue Monkland, Montréal.	560 ouest, Henri-Bourassa, bureau 101, Montréal.
VENTILATION G.L. INC. ..... 29 03 76 *G.L. VENTILATION INC.* 1465-8876		Port-Cartier	57, route 138, Port-Cartier.
VETEMENTS SPORT E. & J. INC. 10 06 75 1364-0859		2175 Crescent, Montréal ...	715, carré Victoria, bureau 700, Montréal.
VICTORIAVILLE TRANSPORT INC. 24 04 59 1287-3758		Victoriaville	2 Astell, Victoriaville.
VICTOTEC INC. 28 01 76 1464-4140		Victoriaville	555 est, boulevard Industriel, Victoriaville.
VILLAGE DU GOLF (BOUCHERVILLE) LTEE . 28 08 72 1349-6542		Montréal	3095, avenue Cedar, Montréal.
VITRERIE ANGELO SARAN INC. 07 01 74 1355-5636		Saint-Jean	18 St-Paul, Saint-Jean.
WELL-NIT PRODUCTS INC. 16 12 70 1206-3335		Montréal	1401 ouest, Legendre, Montréal.

67355-o

Le directeur du Service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1re partie).

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
ACCOMODATION R.G.R. INC. 1473-9536	425, des Pyrénées, (Duberger), Québec	07 02 77
ACOUSTIQUE B.D.R. INC. 1474-0856	Sherbrooke	09 02 77
ADMINISTRATION EUROCAN INC. *EUROCAN MANAGEMENT INC.* 1473-3091	230 est, rue Henri-Bourassa, suite 100, Montréal.	19 01 77
AGENCE DE VOYAGES RIO LTEE 1473-3802	1, place Ville Marie, bureau 2707, Montréal.	21 01 77
ALIMENTATION DIX-VINGT INC. 1470-0207	996, avenue Cartier, Québec	13 12 76
AMENAGEMENT GIRAC INC. 1473-3596	789, Pierre Viger, Boucherville	20 01 77
AMEUBLEMENT ROLAND LAPLANTE INC. 1474-4874	1355, rue Leclair, Verdun	23 02 77
ANNUARIES UNIS (QUEBEC) INC. *UNITED DIRECTORIES (QUEBEC) INC.* 1473-3083	8180, chemin Devonshire, Mont-Royal	19 01 77
APPARTEMENTS STE-FAMILLE INC. 1472-9115	42, Ste-Famille, Québec	06 01 77
LES APPARTEMENTS SOULANGES INC. 1472-7085	1510, rue Principale, Saint-Zotique	23 12 76
LES ASSURANCES GAETAN DESJARDINS INC. 1472-4686	1026, boulevard Joliet, Hauterive	20 12 76
ASSURANCES SEGUIN, TESSIER LTEE 1472-9008	681 est, rue Jarry, Montréal	05 01 77
AUTOBUS L. LAPLANTE INC. 1472-4942	971, 15e Avenue, Thetford Mines	20 12 76
AUTOMOBILE G.A. INC. *G.A. AUTOMOBILE INC.* 1471-8811	805, Le Bourdais, Saint-Tite	30 11 76
G. BEAUDOIN ET ASSOCIES INC. 1472-6533	7, Jardins Mérici, Québec	23 12 76
LEANDRE BERTHIAUME & FILS INC. 1473-6516	Saint-Sylvestre	28 01 77
YVON BIBEAU INC. 1472-5030	71, 44e Avenue, Pincourt	17 12 76
LA BIJOUTERIE ROGER DUPONT LTEE 1470-5362	215, rue Notre-Dame, Hull	30 09 76

Nom	Siège social	Date de constitution
GUY BOILARD INC. 1474-3827	Rue du Pont, Sainte-Marie	21 02 77
LES BOISERIES CASCOUILLA INC. 1464-7341	Chicoutimi	13 02 77
BRASSERIE CHEZ BAPTISTE INC. 1473-7662	Québec	01 02 77
BRASSERIE LA CALECHE DOREE INC. 1473-5542	Québec	26 01 77
ORMOND BURRUS & CIE LTEE 1472-6475	Montréal	23 12 76
CENBEC INC. 1473-6920	3, boulevard Donex, Pointe-Claire	28 01 77
CENOP (1976) INC. 1472-6244	76, rue Court, Granby	21 12 76
LE CENTRE DE LA FENETRE MASKOUTAIN INC. 1474-1391	4625, boulevard Laurier, Saint-Hyacinthe.	10 02 77
PIERRE CHAMBERLAND INC. 1473-0097	1640, rue Lavérendrye, Trois-Rivières	10 01 77
CITTEC INC. 1472-7341	Montréal	29 12 76
COMPAGNIE IMMOBILIERE J.R.V. LTEE 1472-2862	1823, Baile, Montréal	14 12 76
CONSEILCOM INC. 1474-0377	Magog	09 02 77
CONSTRUCTION A.K. INC. 1473-2960	Saint-Paul-l'Ermite	18 01 77
CONSTRUCTIONS BUILDEC INC. 1473-7431	8360, Baillargé, Montréal	31 01 77
LES CONSTRUCTIONS LAROCQUE ET TURGEON INC. 1473-2739	Carignan	18 01 77
CONSTRUCTION PHILIPPE LABELLE & FILS INC. 1472-2508	3861, St-Mathieu, (Fabreville), Laval	13 12 76
LES CONSTRUCTIONS PLANITEC INC. *PLANITEC CONSTRUCTION INC.* 1472-8042	1175 est, rue Fleury, Montréal	30 12 76
CONSTRUCTION R.E.L. INC. 1472-4843	Saint-Gérard-Magella, (Vaucluse)	20 12 76
LES CONSTRUCTIONS U.M.B. INC. *U.M.B. CONSTRUCTIONS INC.* 1473-2275	539, terrasse de la Beauce, LaSalle	17 01 77
CREATION CARDIFF LTEE 1473-1095	2015, rue Drummond, Montréal	13 01 77
J. & G. DAVID INC. 1471-1436	(Lac Bowker), Bonsecours	28 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES DECORS SELECTION LTEE 1472-5345	785, boulevard Taschereau, Greenfield Park.	20 12 76
LES DEMENAGEMENTS TRANS-QUEBEC (CHICOUTIMI) LTEE *TRANS-QUEBEC MOVING (CHICOUTIMI) LTD.* 1473-5591	895, Chabanel, Chicoutimi	26 01 77
DESSIN SEBESTIK INC. *DESIGN SEBESTIK INC.* 1473-2416	164, rue Philippe, Rosemère	17 01 77
ROBERTO DI GIOVANNI & ASSOCIES INC. *ROBERTO DI GIOVANNI & ASSOCIATES INC.* 1505-8431	1255, carré Phillips, suite 901, Montréal	01 12 76
DISCO-CLUB L'AXE (1977) INC. 1472-9164	1755, rue Saint-Denis, Montréal	06 01 77
DISCO-SERVICE INTERNATIONAL LTEE 1472-5337	3333, boulevard Métropolitain, Montréal	21 12 76
DISTRIBUTIONS J. GOULET INC. 1472-7432	2775, Charbonneau, Trois-Rivières-Ouest.	29 12 76
DISTRIBUTIONS QUEBEMAR INC. 1474-0369	Magog	09 02 77
DOMAINE LUCERNE LTEE 1473-7290	1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	31 01 77
DOMAINE VAL-LAURENTIEN INC. 1473-6755	Saint-Eustache	28 01 77
DUVERNEL LTEE 1473-2747	Val-d'Or	18 01 77
ECOLE DE CONDUITE LAUZON-REPENTIGNY LTEE 1473-5492	Montréal	26 01 77
ECOLE DE FLEURISTES DE LA RIVIERE INC. 1471-6799	Montréal	29 12 76
LES EMPLACEMENTS VICTOR INC. 1471-7961	Saint-Victor	26 11 76
LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION VIGNOLA ET FILS INC. 1473-0907	164, 3e Avenue, Saint-Eustache	12 01 77
ENTREPRISES D'ELECTRICITE DONALD SERVANT (QUEBEC) LTEE 1473-2648	59, rue Hôtel-de-Ville, Hull	18 01 77
LES ENTREPRISES GAUVAC INC. 1473-6896	38, rue St-Laurent, Les Cèdres	28 01 77
LES ENTREPRISES LAMONTAGNE ET FILS INC. 1474-0203	1129, 4e Avenue, Québec	07 02 77
LES ENTREPRISES MIRAMBEAU INC. 1472-1187	Montréal	09 12 76
LES ENTREPRISES PODAJE INC. 1473-8371	1236, rue Drummond, Montréal	03 02 77

Nom	Siège social	Date de constitution
EQUIPEMENT BOLDUC INC. 1473-5567	180, 3e Avenue, Montmagny	25 01 77
LES EQUIPEMENTS MOTORISES J.A. MARCOUX INC. 1472-4181	Saint-Elzéar	16 12 76
ERABLIERE LES COPAINS INC. 1473-3935	Plessisville	21 01 77
EXCAVATION AMCO INC. 1505-7490	11784, rue Allard, Montréal-Nord	25 11 76
LES EXPORTATIONS T.G.B. INC. 1473-9684	7680, rue Montpensier, Anjou	07 02 77
FERMOBEC INC. 1473-0998	Lemieux	13 01 77
LES FONDATIONS GUY MORIN INC. 1473-8967	3, rue Morin, Berthier-sur-Mer	04 02 77
LES FONDATIONS H.R.J. INC. 1472-1328	370, rue St-Paul, Saint-Rémi	09 12 76
LES FOURRURES GABRIEL INC. 1472-1534	5995, boulevard Payer, Saint-Hubert	10 12 76
GARAGE BELLEY ET FRERES INC. 1472-9420	3020, 1re Avenue, Québec	05 01 77
GARAGE CAP-ROUGE INC. 1471-7920	Saint-Félix-du-Cap-Rouge	26 11 76
LES GARAGISTES ASSOCIES A.G.I. DE LAVAL INC. 1471-2087	Laval	03 05 76
GESTION ERIPHANE INC. 1472-5527	Anjou	21 12 76
GESTION GAMAR INC. 1473-1541	835, des Récollets, Trois-Rivières	14 01 77
GESTION LEVESQUE & LEVESQUE INC. 1472-9438	2210, rue St-Georges, Beauport	05 01 77
GESTION P.C.A. INC. 1473-4578	6863, des Hêtres, Shawinigan	24 01 77
LES GOUTTIERES DRUMMOND INC. 1473-3380	Drummondville	20 01 77
GROUPE IMMOBILIER MASKOUTAIN INC. 1471-6245	Saint-Hyacinthe	19 11 76
HABITATEK INC. 1472-7440	418, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine	29 12 76
LES HUILES LORD INC. 1472-9958	Sainte-Perpétue	10 01 77
LES IMMEUBLES F.B.G. INC. 1473-3216	Lévis	08 02 77
LES IMMEUBLES F.N.R.W. INC. 1472-7358	899, rue Lapalme, Chambly	29 12 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES IMMEUBLES PQLY-HOME LTEE 1505-6880	Authier	18 11 76
IMPRESSIONS PROSPEC INC. 1472-6491	32 des Rosiers, Saint-Etienne	22 12 76
INDUSTRIES A.B.L. INC. 1472-2367	Magog	13 12 76
JEMBA INC. 1472-6921	10827, boulevard Pie IX, Montréal-Nord	23 12 76
LABORATOIRES HAMON INC. *HAMON LABORATORIES INC.* 1472-9818	10900, rue Hamon, Montréal	07 01 77
LITERIE & REMBOURRAGE BOYER INC. *BOYER BEDDING & UPHOLSTERY INC.* 1473-4842	3761, rue Everett, Montréal	24 01 77
LUXAIR LIMITEE 1473-3570	333, River Side Drive, suite 804, Saint-Lambert.	20 01 77
MAGASIN P.F. INC. 1473-8546	6564, boulevard Léger, Montréal-Nord	03 02 77
MANUFACTURES HOLLOCK LTEE *HOLLOCK MFG. LTD.* 1505-7425	80, rue Beaumont, Montréal	24 11 76
LES MATERIAUX JEAN MOREAU INC. 1473-3711	Saint-Lambert-de-Lauzon	21 01 77
MATICO INC. 1473-8942	1530, rue St-Paul, Ancienne-Lorette	04 02 77
MENUISERIE VALLILEE INC. 1471-9330	Chute-aux-Outardes	02 12 76
MERCERIE REJEAN GAUVIN INC. 1472-3902	33, rue Principale, Saint-Pamphile	16 12 76
MEUBLES NOMADE INC. 1473-6185	380 ouest, Port-Royal, Montréal	27 01 77
GAETAN MORIN & ASSOCIES LTEE 1472-7333	925 Coulomb, Arvida	29 12 76
MOUSSEAU, GILLES & ASSOCIES INC. 1472-1518	Québec	09 12 76
NADEAU & ROY INC. 1472-5014	5570, boulevard Couture, Saint-Léonard	30 12 76
LES OUVRAGES DE PRECISION OLYMPIQUES LTEE *OLYMPIC PRECISION WORKS LTD.* 1473-1798	5865, rue Bessette, Saint-Laurent	14 01 77
JULES PARE & FILS INC. 1472-3472	Honfleur	16 12 76
PAYSAGISTE L. BEGIN LTEE 1473-5856	1015, rue Quintin, Bellefeuille	27 01 77

Nom	Siège social	Date de constitution
LES PIECES D'AUTO DELTA INC. 1473-4958	191, rue Jacques-Cartier, Gatineau	24 01 77
LES PLACEMENTS B.M.C. LTEE 1471-9744	Thetford Mines	02 12 76
PLACEMENTS DUPONT & LASALLE INC. *DUPONT & LASALLE INVESTMENT INC.* 1473-2192	9, plage St-Laurent, Saint-Félix-du-Cap-Rouge.	17 01 77
LES PLACEMENTS G.O.L. LTEE 1472-5063	6971, rue Papineau, Montréal	17 12 76
PLACEMENTS GESNOR INC. 1471-4778	130 est, 12e Avenue, La Sarre	12 11 76
LES PLACEMENTS DE LISIEUX INC. 1473-4438	Beauport	24 01 77
LES PLACEMENTS NICKA INC. 1472-2177	6325, place des Preaux, Saint-Léonard.	13 12 76
LES PLASTIQUES ST-LOUIS LTEE *ST-LOUIS PLASTICS LTD.* 1472-0767	Saint-Louis-de-France	08 12 76
PLOMBERIE MONT-CARMEL INC. 1472-2391	1380, rue Principale, Notre-Dame-du-Mont-Carmel.	13 12 76
PLOMBERIE PAUL POULIN INC. 1473-7134	11, rue Louis-Pasteur, Loretteville	31 01 77
POSTOMART INC. 1473-4768	Montréal	24 01 77
PRODUCTION MUSICALE LA LTEE *A MUSICAL PRODUCTION LTD.* 1471-8225	1638 est, boulevard Gouin, Montréal	29 11 76
LES PRODUITS CHIMIQUES IGLOO INC. 1472-4009	162, rue St-Louis, Saint-Eustache	17 12 76
PROVILAB INC. 1472-5412	3425, St-Denis, Montréal	21 12 76
QUASIDON INC. 1471-6377	58, 15e Avenue, (Vimont) Laval	19 11 76
QUINCAILLERIE DUROMAT INC. 1472-8653	1093 est, avenue Lamontagne, Val-Bélair	05 01 77
LES REBUTS METALLIQUES METROPOLITAIN INC. *METROPOLITAN SCRAP METAL INC.* 1472-4173	Laval	15 12 76
RENOVATION POTVIN INC. 1473-5534	230, rue Principale, Sainte-Agathe-des-Monts.	26 01 77
REPARATIONS GAUTHIER LTEE 1473-2689	Saint-Bruno-de-Guigues	18 01 77
RESTAURANT CASTANHEIRA, JANO INC. 1504-1734	3783, boulevard St-Laurent, Montréal	08 07 76

Nom	Siège social	Date de constitution
RESTAURANT CLAIRE & JACQUES (1976) INC. 1471-2418	169 est, Ontario, Montréal	01 11 76
LES RESTAURANTS LA GRANDE RIVIERE INC. 1473-5336	5253, avenue du Parc, suite 650, Montréal	25 01 77
RESTAURANT LA TOQUE BLANCHE INC. 1474-0732	Rimouski	09 02 77
RESTAURANT LE PETIT BIDON INC. 1472-5659	333, chemin Larocque, Salaberry-de-Valleyfield.	21 12 76
RESTAURANT DES 4 PIERRE INC. *4 PIERRE RESTAURANT INC.* 1473-4859	350, rue Rivière, Cowansville	24 01 77
RESTAURANT SAFARI LTEE 1472-5261	25 est, boulevard Taché, Montmagny	20 12 76
SALON FUNERAIRE J. BERUBE LIMITEE 1473-4446	Chapais	24 01 77
LE SALOON D'ALMA INC. 1472-3837	Alma	16 12 76
SERVICES DE CONSULTATION JAHL LTEE *JAHL CONSULTING SERVICES LTD.* 1504-8713	36 Kelvin, Montréal	07 09 76
LES SERVICES DE GESTION JALFA INC. 1472-7887	2750, chemin Ste-Foy, suite 111, Sainte-Foy.	05 01 77
SERVICE DE LOCATION CLAUDE MAJOR INC. 1505-7896	1755, chemin Gascon, Saint-Louis-de-Terrebonne.	29 11 76
SERVICE DE REMORQUAGE BOISBRIAND INC. 1472-7945	3180 Beauséjour, Boisbriand	29 12 76
SERVICE RICHARD POITRAS INC. 1472-0544	1819, Boulogne, Ancienne-Lorette	07 12 76
SERVICE SHELL — J. & Y. VOYER INC. 1473-2853	Rivière-du-Loup	18 01 77
SHERMAG INC. 1473-6557	985 est, rue Galt, Sherbrooke	28 01 77
P. SIMARD (STE-FOY) INC. 1472-3183	1110, route de l'Eglise, Sainte-Foy	14 12 76
SON & EXHIBITION C.R. INC. 1472-5303	62 Strathyre, Lasalle	21 12 76
LA SOCIETE M. CARDINAL INC. 1472-2912	380, rue Wiseman, Outremont	13 12 76
SOCIETE DE VENTE M.I.T. (QUEBEC) INC. *M.I.T. SALES CO. (QUEBEC) INC.* 1473-3109	Montréal	19 01 77
SPORT L.S. INC. 1471-1493	Granby	28 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
STUDIO DE SANTE VERDUN INC. *VERDUN HEALTH STUDIO INC.* 1472-5055	Montréal	17 12 76
SUPER MARCHE C.A.N. INC. 1472-6996	460, rue St-Cyrille, Normandin	23 12 76
TISSUS DECO INC. 1473-1087	Montréal	13 01 77
TRANSPORT BUSSIERES INC. 1472-1088	Pointe-aux-Trembles	08 12 76
LES TRANSPORTS DESHAIES INC. 1472-4249	Arthabaska	17 12 76
LES TRANSPORTS G.A. DESROSIERS INC. 1472-8794	Causapscal	05 01 77
TRANSPORT NATIONAL MADEN INC. 1471-8829	1250, rue Borne, Québec	30 11 76
TRANSPORT RAYMOND VILLENURE INC. 1473-5252	201, rue Notre-Dame, Saint-Barnabé	25 01 77
TRANSPORT SELLERS LIMITEE *SELLERS TRANSPORT LIMITED* 1472-9297	Buckingham	06 01 77
TRANSPORT YU-GO INC. 1473-3273	Louiseville	19 01 77
TROBEC LTEE 1472-3639	5250, boulevard Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest.	15 12 76
TROPHEES VICTORIA INC. *VICTORIA TROPHIES INC.* 1505-3622	470, rue Victoria, Lachine	19 10 76
VALIMOBEC INC. 1473-0493	391, rue St-Marc, Châteauguay	12 01 77
VENTE D'AUTO GOLD LTEE *GOLD AUTO SALES LTD.* 1473-4115	6810 ouest, rue St-Jacques, Montréal	21 01 77
MARCEL VILLENEUVE INC. 1472-6509	Saint-Donat	22 12 76

67355-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
AGENCE DE CREATION EN ARTS VISUELS PRISME INC. 1471-2335	Drummondville	01 11 76
LES AMIS DES HANDICAPES DE VERDUN INC. 1504-8879	Verdun	08 09 76
L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE FERME-NEUVE INC. 1473-7373	Ferme-Neuve	31 01 77
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE DES TROIS FRONTIERES 1474-3108	Rivière-Bleue	17 02 77
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE FERMONT LTEE 1474-1904	Fermont	14 02 77
ASSOCIATION REGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE DU CENTRE DU QUEBEC INC. 1472-2524	Drummondville	13 12 76
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE STE-MARIE 1473-3158	Montréal	02 02 77
ATELIER LA MAILLOCHE INC. 1473-5187	Beauport	25 01 77
CENTRE D'ANIMATION SOCIALE FOI ET PARTAGE 1471-9827	283, de l'Espinay, Québec	03 12 76
LE CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER 1473-8454	Mont-Laurier	03 02 77
CLUB DE L'AGE D'OR BELLE MONTAGNE ST-COME 1466-2035	Saint-Côme	06 12 76
CLUB DE L'AGE D'OR CATHEDRALE SAINT-JEROME 1473-9031	355, rue St-Georges, Saint-Jérôme	04 02 77
CLUB POUR HANDICAPES L'APPEL DE WINDSOR ET ENVIRONS INC. 1471-4000	Windsor	09 11 76
CLUB DE MOTOS LES BRACONNIERS 1474-5376	East-Broughton	24 02 77
LE CLUB OPTIMISTE DE CHARLEMAGNE, QUEBEC INC. 1472-2953	166, Irénée Gauthier, Charlemagne	14 12 76
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE WARWICK 1473-4602	Warwick	24 01 77
CLUB DE SACS DE SABLE DE LA PRAIRIE 1473-2226	La Prairie	17 01 77

Nom	Siège social	Date de constitution
LE CLUB SOCIAL LES LOISIRS DU BEL AGE DE ST-NICEPHORE INC. 1473-5617	55, rue Lessard, app. 4, Saint-Nicéphore.	26 01 77
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE LOISIRS DES ERABLES INC. 1469-0192	Sainte-Rita	04 08 76
LE CORPS DE TROMPETTES ET TAMBOURS LES AMAZONES DE SAINT-JEAN 1472-8539	Saint-Jean	05 01 77
LA LIGUE DE BALLON-BALAI SUR GLACE PARTICIPATION INC. 1472-0007	Hauterive	06 12 76
LIGUE DES PROPRIETAIRES DU LAC MASSON INC. 1473-3448	183, 23e Avenue, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.	20 01 77
MAISON DES JEUNES TRAVAILLEURS A CHARLESBOURG, INC. 1472-6350	Charlesbourg	22 12 76
MUSEE NATIONAL DE LA CHASSE DE ST-PIE-DE-GUIRE INC. 1472-8117	Route 112, Saint-Germain-de-Grantham	15 02 77
SOCIETE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROPAGATION DE LA CULTURE FRANCOPHONE 1473-3265	800, place Victoria, suite 612, Montréal.	19 01 77

67355-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LE BALLETTO-JAZZ DE QUEBEC 1363-2500	17 07 75	13 10 76	augmentant les objets.
BOUTIQUE MADEMOISELLE SNOB INC. 1306-0363	19 08 58	26 01 77	changeant son nom-ancien nom: LINGERIE LEVESQUE INC.
CENTRE D'ENTRAIDE SOCIAL DU BAS DE LA FALAISE 1361-3591	22 01 75	13 12 76	changeant les objets.
CHABOT & CHABOT LIMITEE 1184-7456	29 04 65	03 02 77	étendant les pouvoirs.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LA COMPAGNIE DE GESTION MOLIRA INC. *MOLIRA HOLDING CO. INC.* 1276-2522	29 12 60	20 12 76	1) changeant le nom–ancien nom: MOLIRA HOLDING CO. 2) modifiant le capital-actions.
LA COMPAGNIE DE LOTISSEMENT WOLCAT LTEE *WOLCAT DEVELOPMENT CO. LTD.* 1287-9227	07 12 70	08 12 76	1) changeant son nom–ancien nom: WOLCAT DEVELOPMENT CO. LTD. 2) étendant ses pouvoirs.
DUMURALEX INC. 1366-2150	15 07 75	26 01 77	augmentant les objets.
R.J. DUTIL & FRERES INC. 1255-2451	14 01 72	24 02 77	modifiant les objets.
LES ENTREPRISES R.H.F. INC. 1167-7580	09 01 64	11 01 77	changeant le nom–ancien nom: RICHMOND FOURNIER INC.
LES FOURRURES J.E. McCOMBER INC. *J.E. McCOMBER FURS INC.* 1103-1432	26 03 54	20 12 76	1) changeant son nom–ancien nom: J.E. McCOMBER FURS INC. 2) modifiant le capital-actions.
R.N. GRIFFIN LIMITED 1116-3029	23 02 57	06 01 77	réduisant le capital-actions.
LES HABITATIONS COMMUNAUTAIRES DU CENTRE-SUD DE MONTREAL 1363-9208	04 06 75	09 12 76	1) étendant les pouvoirs. 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
HARTENSTEIN & LALONGE INC. 1265-1238	23 01 58	11 11 76	changeant le nom–ancien nom: NORMAN HARTENSTEIN INC.
HOWARD-BIENVENU INC. 1266-3621	27 06 32	24 01 77	modifiant le capital-actions.
LES IMMEUBLES LAVOISIER INC. 1158-3853	01 06 60	18 02 77	1) changeant le nom–ancien nom: RICHARD FRERES & CIE LTEE. 2) étendant les objets.
IMPRIMERIE PERRY LIMITEE *PERRY PRINTING LIMITED* 1118-9305	02 03 61	17 01 77	réduisant le capital-actions.
INTERCONINVEST INC. 1366-4792	07 08 75	27 01 77	changeant son nom–ancien nom: INTERINVESTE INC.
JULAC INC. 1347-6148	08 08 72	29 12 76	modifiant le capital-actions.
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE RIVIERE-A-PIERRE INC. 1318-2050	13 09 61	19 11 76	modifiant les dispositions.
PAYSAGISTE LACROIX INC. 1351-8170	10 01 74	24 01 77	modifiant les objets.
PLACEMENTS VALBRO INC. 1287-0168	31 03 64	05 01 77	ajoutant quelques dispositions aux lettres patentes.
R.N.R. TRANSPORT LTEE 1142-2268	14 01 66	28 01 77	modifiant quelques dispositions des lettres patentes.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
TERRASSE IGOR LTEE ..... *IGOR TERRACE LTD.* 1502-6255	19 03 76	25 01 77	augmentant le capital-actions.
TRICOT RUSSELL LTEE ..... *RUSSEL KNIT LTD.* 1115-7195	21 11 61	18 08 76	1) changeant le nom–ancien nom: RUSSEL KNIT LTD. 2) réduisant le capital-actions. 3) modifiant les privilèges et restrictions.

67355-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ACME DEVICES INC. 1116-9448	02 05 67	Montréal	875, Montée-de-Liesse, Saint-Laurent.
LES AGENCES B.G.L. LIMITEE 1197-0647	13 04 70	1950 est, rue Ontario, Montréal.	317 Montmorency, Laval.
AGENCES DENNIS INC. ..... *DENNIS AGENCIES INC.* 1369-8857	01 10 74	22 Colbert, place Bonaventure, Montréal.	490 Montpellier, Saint-Laurent.
ALLIANCE SPORTIVE DU QUEBEC INC. ..... *QUEBEC SPORTS ALLIANCE INC.* 1231-3706	08 04 70	11652, rue Alfred-Laliberté, Montréal.	40 nord, 1re Avenue, Roxboro.
AMEUBLEMENT P. GAUTIER INC. ..... *P. GAUTIER FURNITURE INC.* 1260-1076	24 03 64	Mont-Royal	360, St-Jacques, suite 1409, Montréal.
ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. 1338-7543	06 07 72	Chicoutimi	609, rue du Bose, Arvida.
LES ASSURANCES JACQUES BELANGER INC. 1463-4240	03 12 75	Montréal	99, boulevard des Haut-Bois, Sainte-Julie.
ASTRA SERVICE LTD. 1234-6326	28 09 66	Montréal	1470 Francine, Laval.
AUTO IMPORT INC. 1338-3724	06 06 72	Sainte-Foy	243, rue Les Mines, Saint-Augustin-de-Desmaures.
BBR QUEBEC LIMITEE ..... *BRR QUEBEC LIMITED* 1214-0042	26 02 71	50 ouest, boulevard Crémazie, bureau 204, Montréal.	700 sud, rue St-Régis, Saint-Constant.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
DOUGLAS BERMNER INC. 1240-8522	18 12 47	Montréal	430, chemin Lakeshore, Beaconsfield.
BOIS DE CONSTRUCTION G.F. INC. *G.F. LUMBER INC.* 1371-4084	21 02 75	5276, boulevard Levesque, Laval.	455, boulevard Ste-Foy, Longueuil.
J.A. BOSSE LTEE 1150-4743	27 12 67	Saint-Ours	330, rue Fiset, Sorel.
LA BOUTIQUE R.L. INC. 1330-7707	19 03 73	37 sud, place Bourget, Joliette.	491 Montcalm, Berthierville.
CANPLAST LTD. 1221-6925	20 12 71	Montréal	4797, rue Couture, Saint-Léonard.
CARO DISTRIBUTING CO. 1199-3086	27 03 61	Saint-Laurent	590 Outremont, suite 33, Outremont.
CENTRE DE FRATERNITE UNIVERSELLE INC. *CENTER OF UNIVERSAL BROTHERHOOD INC.* 1339-4846	03 08 73	5e Avenue, avenue du Lac, Valleyfield.	430 Darveau, Longueuil.
CENTRE D'INFORMATIQUE GRANGER & MARSOLAIS INC. 1346-0738	07 11 73	11601, rue Albert-Hudon, Montréal-Nord.	350, 12e Rue, Laval.
CHAUFFAGE QUEBEC INC. 1156-3335	31 01 62	180, rue St-Sauveur, Québec.	8230, Trudelle, Charlesbourg.
CLODOR INC. 1505-8563	02 12 76	500, place d'Armes, suite 1155, Montréal.	4360, rue Charleroi, Montréal-Nord.
CLUB DE MOTO-NEIGE ADIDOU RIVE SUD INC. 1229-2702	09 12 71	Varennes	882, montée Ste-Julie, Sainte-Julie.
CLUB OPTIMISTE DE GREENFIELD PARK INC. 1338-5604	17 05 72	Greenfield Park.	1401, De Gaulle, Saint-Hubert.
COATICOOK EXPRESS INC. 1161-5101	28 09 64	Coaticook	25, rue Hall, Magog.
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ST-MAURICE *ST. MAURICE TRANSPORT COMPANY* 1249-6279	27 12 38	Trois-Rivières	442 Willow, Shawinigan.
CONFECTION LE BARON INC. 1236-2984	13 12 71	265, rue Principale, Granby.	600, boulevard Laflèche, Hauterive.
CONSTRUCTION CEEKAY LTEE *CEEKAY CONSTRUCTION LTD.* 1244-2398	22 02 68	Montréal	2880, Le Corbusier, Laval.
CONSTRUCTION LES CHAUDRONS INC. 1462-1437	22 09 75	5680 St-André, app. 1, Montréal.	10639, London, Montréal-Nord.
CONSTRUCTIONS PREFABEC INC. 1212-3287	19 04 71	Montréal.	1475, boulevard de l'Industrie, Beloeil.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CONSTRUCTION V. LALANCETTE INC. 03 10 75 1480-2003		1742, boulevard des Laurentides, suite 404, Laval.	53, Paul-Albert, Blainville.
CONSULTATION B.T. INC. 18 01 74 1354-4523		156, 6e Avenue, Québec ..	1265, Sologne, Charlesbourg.
COVER-TITE LTD. 27 05 58 1124-9869		Montréal.	6426, boulevard des Grandes Prairies, Saint-Léonard.
DAVIDE-SCALIA CONSTRUCTION LTEE..... 30 12 64 1118-1823		Montréal	8120 Louis XIV, Saint-Léonard.
DELBA DE MONTREAL INC..... 21 03 68 1251-7215		Montréal	3275, boulevard Tracy, Laval.
WILSON DESCHESNES & ASSOCIES INC. ..... 28 04 65 *WILSON DESCHESNES & COMPANY INC.* 1314-4928		3901 ouest, rue Jean-Talon, Mont-Royal.	340, route rurale numéro 1, Saint-Mathieu.
DUBE & BERGERON INC..... 01 11 74 1360-0440		200 ouest, rue St-Jacques bureau 401, Montréal.	1570 Provencher, bureau 320, Brossard.
ELRAY INC..... 11 04 67 1256-3185		2151 est, boulevard Saint-Joseph, Montréal.	8598 Lafrenaie, Saint-Léonard.
LES ENSEIGNES PUBLIPAC INC. ..... 21 02 75 *PUBLIPAC SIGNS INC.* 1361-9580		200 ouest, rue St-Jacques Montréal.	304, Bernier, Beloeil.
LES ENTREPRISES ANDRE ST-JEAN LIMITEE 02 02 76 1465-0345		5798 Belherbe, Saint-Léonard.	5393, rue Foster, Waterloo.
LES ENTREPRISES ROBERT DROLET INC. ... 14 10 75 1462-5610		8029, rue Danielle, Lasalle.	1450 Des Erables, Dolbeau.
FOURNITURES DE BUREAU DENIS INC. ..... 30 03 60 *DENIS OFFICE SUPPLIES INC.* 1228-7256		9592, rue Berri, Montréal.	2015 Berlier, Laval.
GAZOTO INC..... 25 06 75 1364-3127		638, 19e Rue, Charny	145 est, Notre-Dame, Trois-Pistoles.
GESTION L.H.A. LTEE ..... 29 11 49 *L.H.A. HOLDINGS LTD.* 1111-0293		Montréal	163 Dulwich, Saint-Lambert.
LORRAINE GILBERT INCORPOREE 13 10 72 1333-2879		3040, Laforest, Sainte-Foy.	350, boulevard Charest, bureau 606, Québec.
B. GOULET CONSTRUCTION INC. 12 05 72 1238-6488		Saint-Hyacinthe	317, Elaine, Laval.
LES IMMEUBLES P.J. LTEE 15 07 75 1366-2119		Montréal	164, boulevard Des Laurentides, Laval.
INDUSTRIAL X-RAY INC. 30 05 72 1281-7227		144B, rue St-Georges, Windsor.	1163, rue Baron, Fleurimont.
LES INDUSTRIES M. & S. INC..... 13 06 75 *M. & S. INDUSTRIES INC.* 1365-8141		7935, 54e Avenue, Rivière-des-Prairies.	3941, rue Ste-Emilie, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES INSTALLATIONS METALLIQUES DU QUEBEC LTEE *QUEBEC METALLIC INSTALLATION LIMITED* 1341-5484	23 10 73	Québec	2211 Beauregard, Marieville.
INSTITUTION CHARLEMAGNE INC. 1368-6878	28 02 74	Montréal	5000 Pilon, Pierrefonds.
JOLPER INC. 1339-0380	06 04 71	12047, boulevard l'Acadie, Montréal.	283, rue Bon Pasteur, Laval.
JEAN KRAMER REALTIES INC. 1268-1375	12 10 65	1450, Franklyn Drive, Laval.	4687, boulevard Edouard-Montpetit, Montréal.
LAMTROL INC. 1202-2703	28 08 70	Beloeil	4527 St-Denis, Montréal.
LOCATION D'ENSEIGNES S.N. INC. 1359-6317	02 10 74	13, rue Croft, Arvida	184, rue Napoléon, Sept-Iles.
MACHINERIE BERNIERES INC. 1355-6048	28 02 74	1185, chemin Industriel, Bernières.	601 sud, 24e Rue, Charny.
LES MOTEURS CARRERA LTEE *CARRERA MOTORS LTD.* 1370-8029	20 12 74	Montréal	30, Gauthier, Laval.
ORGANISATION DE LA JEUNESSE ISMAILIENNE *ISMAILIAN YOUTH ORGANIZATION* 1480-9446	18 11 75	Montréal	1215, avenue Van Horne, Outremont.
PAGUI INC. 1371-2096	28 01 75	2204, rue du Rhin, Québec	1175, de la Couronne, Val Bélair.
PAPIER LIGNERY INC. *LIGNERY PAPER INC.* 1200-1509	11 06 70	Delson	4545, boulevard Sir Wilfrid-Laurier, Saint-Hubert.
PARENT & FRERES INC. 1158-6021	03 10 66	3143, Montreux, Sainte-Foy.	70, de Rotterdam, parc industriel, Saint-Augustin-de-Desmaures.
PAVILLON STE-MARIE INC. 1297-9662	18 05 66	357, rue Castonguay, Saint-Jérôme.	45, rue du Pavillon, Lafontaine.
PHOTO A.B.S. LTEE 1209-1153	15 06 71	Cap-de-la-Madeleine	347, rue St-Joseph, La Tuque.
PLACEMENTS ELOY INC. 1462-4845	08 10 75	Longueuil	788, rue Toupin, Sainte-Thérèse.
LES PLACEMENTS SIDNEY INC. *SIDNEY INVESTMENTS INC.* 1351-2173	07 12 73	8783, 12e Avenue, Montréal.	8310, Arthur-Péloquin, Saint-Léonard.
PNEUS CAPITALE INC. 1463-5486	10 12 75	8550, avenue Trudel, Charlesbourg.	380, boulevard St-Joseph, Québec.
LES PRODUITS CHIMIQUES COTE INC. *COTE CHEMICALS INC.* 1217-9818	14 01 72	145, boulevard St-Jean-Baptiste, Châteauguay.	960, Lippman, Laval.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES PROMOTIONS SAFARI INC. *SAFARI PROMOTIONS INC.* 1343-9914	08 11 73	2036, boulevard Rolland-Therrien, app. 8, Longueuil.	706, Le Normand, Boucherville.
LES PROPRIETES PIVA INC. 1340-3019	06 06 73	635 Bernard, Joliette	85, 2e Avenue, Crabtree.
R.S.V.P. INC. 1281-1022	07 04 70	426, avenue Elm, app. 1, Westmount.	5811, Plantagenêt, Montréal.
LES REMORQUES GABOURY INC. 1364-4349	27 06 75	99, place Charles-Lemoyne, Longueuil.	5315, Bossuet, Montréal.
S.D.G. MACHINE SHOP LTD. 1204-5704	06 11 70	8840, rue Meunier, Montréal.	292, rue Benjamin-Hudon, Saint-Laurent.
SALVATORE BRICKLING INC. 1307-9504	26 05 72	7761, rue Châteauguay, suite 101, Anjou.	4025, boulevard Industriel, Laval.
SAUCIER, BELLEAU & ASSOCIES LIMITEE *SAUCIER, BELLEAU & ASSOCIATES LIMITED.* 1237-6919	13 06 55	Sillery	845, chemin St-Louis, 8, jardins Mérici, bureau 1003, Québec.
SEDOM INC. 1283-7746	08 01 69	1385, rue de Calais, Laval.	130, Philippe-Musseau, Boucherville.
SERVICE DE FREINS ANJOU INC. 1336-5382	06 07 73	Montréal	9651, boulevard Louis-Hippolyte-Lafontaine, Anjou.
SLON LIMITED 1284-4833	04 07 69	1, place Ville-Marie, suite 930, Montréal.	5505, bas St-François, Laval.
SOCOGES INC. 1361-7337	13 02 75	896 Marillac, Sherbrooke	60, avenue Cornwall, Mont-Royal.
T. & B. ALUMINUM INC. 1213-5935	01 09 71	800, avenue Halpern, Dorval.	1310 Beaulac, Saint-Laurent.
TECHBEC INC. 1362-4895	19 03 75	87, rue Perodeau, Longueuil.	1351 ouest, rue Ampère, Boucherville.
J.A. THERIEN INC. 1330-6485	14 03 73	5062 Hudson Crescent, Pierrefonds.	7275 est, Sherbrooke, Montréal.
TRANSPORT ST-EDOUARD INC. 1309-0352	08 05 63	Saint-Philippe	960 Benoit, mont Saint-Hilaire.
ROGER TURGEON INC. 1192-3497	21 08 69	9797 Papineau, Montréal	9091, avenue de Louvresse, Anjou.
VALISES SCOTT LIMITEE 1183-9735	01 12 58	Saint-Maxime	611, Notre-Dame, Sainte-Marie.
LES VARIETES BOURNE INC. *BOURNE VARIETIES INC.* 1503-5207	19 05 76	Montréal	2495, rue Provost, Lachine.
VENTES D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES O. DASH INC. *O. DASH ELECTRICAL SALES INC.* 1360-9359	19 12 74	415, avenue Bourke, bureau 132, Dorval.	2340, chemin Lucerne, bureau 30, Mont-Royal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
VOYAGES AZUR INC. 1358-9122	03 09 74	925, rue Myrand, bureau 114, Sainte-Foy.	177, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski.
WE-CAN-TRADE INC. 1110-7182	19 07 56	3421, rue Drummond, suite 64, Montréal.	6600, chemin Kildare, suite 710, Côte-Saint-Luc.
N. YEAGER & ASSOCIATES LTD. 1111-2406	28 05 63	160, Ronald Drive, Montréal.	160, Ronald Drive, Montréal-Ouest.

67355-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Renseignements sur les compagnies

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis dans la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
L'ACTION MUNICIPALE DE COURVILLE INC. 1229-0458	Courville	03 09 63
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES PHARMACIENS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 1268-1672	Chicoutimi	02 06 70
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU CENTRE RESIDENTIEL C.T. (ROCK FOREST) INC. 1291-2374	Rock Forest	24 02 71
ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENFANTS HANDICAPES DU QUEBEC INC. 1351-6331	Québec	15 11 73
L'ASSOCIATION DES SPORTS JUVENILES DE LA CITE DE JONQUIERE 1551-0894	Jonquière	18 01 57
BELL TIMMINS MINES LTD. 1318-6499	Brossard	26 04 72
CAM-AM FURNITURE INC. 1198-4549	Montréal	23 07 70
CENTRE D'EQUITATION D'ALMA LTEE 1307-3119	Alma	10 05 72
CENTRE INTERNATIONAL DE PRESSE & D'EDITION INC. 1334-8008	Montréal	23 07 73

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
CIE DE CONSTRUCTION DE CHARBONNEAU LTEE *CHARBONNEAU CONSTRUCTION CO. LTD.* 1418-7041	Montréal	22 04 48
CLUB DE CANOTAGE DU LAC KENOGAMI 1364-0834	Jonquière	10 06 75
CLUB CAP BRILLANT INC. 1241-0072	Cap-Saint-Ignace	31 10 68
CLUB DES GARÇONS ET FILLES DE TABLES DU SAGUENAY INC. 1259-4024	Chicoutimi	11 11 70
CLUB DE MOTO-NEIGE ARPENTS DE NEIGE DE PIOPOLIS 1332-6244	Piopolis	22 05 73
CLUB SOCIAL LAVAL INC. 1271-6742	Laval	17 11 65
CLUB SPORTIF INTER ST-LEONARD *INTER ST. LEONARD SPORTS CLUB* 1333-9262	Saint-Léonard	30 12 72
CLUB THOMPSON INC. 1286-1449	Montréal	27 04 59
COATES AGGREGATES LTD. 1311-0291	South Bolton	16 03 66
CRACKINGSTONE MINES (QUEBEC) LIMITED *(No Personal Liability)* 1312-2361	Québec	20 12 60
J. & R. DAIGLE, LTEE 1355-4084	Sainte-Hélène	29 03 74
DANJONO INC. 1251-0277	Montréal	29 06 67
DONTIGNY ET FERLAND INC. 1215-3466	Laval	13 10 71
DYNA-TOOL INDUSTRIES LTD. 1255-3707	Brossard	22 03 72
LES ENREGISTREMENTS PAMARO INC. 1357-0502	Saint-Raymond	10 06 74
FRED'S SERVICE STATION INC. 1127-7092	Montréal	13 04 62
GESTION PORT DE MER LONGUEUIL INC. 1354-9639	Longueuil	19 03 74
HOTEL CENTRAL ST-HYPOLITE INC. 1309-5948	Saint-Hypolite	12 04 57
HOTEL ST-JEROME INC. 1335-8247	Saint-Jérôme-Métabetchouan.	12 02 73
IMPRIMERIE ARES LEE *ARES PRINTING LTD.* 1364-3028	Québec	20 06 75
LES INVESTISSEMENTS K.G.B.L. INC. 1365-4892	Laval	22 05 75

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
MAGASIN H. LEFEBVRE INC. 1320-2429	Saint-Constant	20 06 66
ANTONIN MARTIN INC. 1337-5167	Saint-François-d'Assise	28 11 72
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE COLERAINE 1247-7949	Saint-Joseph-de-Coleraine	18 06 69
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEU DE ST-NOEL INC. 1297-4911	Saint-Noël	03 12 63
PARKDALE (1965) INC. 1278-9640	Montréal	21 12 65
LES PLACEMENTS J.A. FANNING INC. *J.A. FANNING INVESTMENTS INC.* 1356-3051	Cowansville	06 05 74
LES PROMOTIONS NORD-SUD INC. 1362-0125	Sept-Iles	21 02 75
THE SHAWINIGAN CONSTRUCTION COMPANY LP: 1855-04	Shawinigan	21 07 04
SOCIETE IMMOBILIERE MC DERPOZ INC. 1359-5913	Laval	24 01 74
TRANSPORT LE COLIS ROULANT INC. 1360-0135	Saint-Lambert	30 10 74
LES TRAVAUX SUR CUIR JABBOTT INC. *JABBOTT'S LEATHER CRAFTS INC.* 1367-0484	Montréal	22 09 75
VOUMARD TRADING LTD. 1110-6135	Montréal	14 10 69

67355-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Révocation de dissolution

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de

Nom des compagnies	Date de dissolution	Gazette officielle no
BLAIN INC.	02 03 74	9

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies.

En conséquence, lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

67355-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Caisses d'épargne et de crédit

CAISSE D'ECONOMIE HYDRO

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 22 décembre 1976 par « LA CAISSE D'ECONOMIE DES EMPLOYES DE BUREAU DE L'HYDRO-QUEBEC OFFICE EMPLOYEES CREDIT UNION » changeant son nom en celui de la « CAISSE D'ECONOMIE HYDRO », ainsi que modifiant son groupe qui était « à l'intérieur des limites du bureau-chef de la Commission hydro-électrique de Québec » pour celui de « les employés du siège social de la Commission hydro-électrique de Québec et également les employés des corporations suivantes: Provincial Transport Enterprises Ltd., Voyageur Inc., Metropolitain Provincial (1967) Inc., Voyageur Colonial Limited, Les Entreprises Bonaventure Limitée, Metropolitain Sud (1967) Inc., Les Autobus de la Rive-Sud Ltée, Autobus Mille-Iles (1967) Inc., Greyhound Lines Inc., Bellechasse Transport Inc., Commission de Transport de la Ville de Laval, R.C. Machine Parts Inc., Cartier Automotive Inc., Commercial Alcohols Limited, Erco Industries Limited, Murray Hill Limousine Service Limited, Boyscraft Limited, Dominion Textile Limitée, Héroux Limited ».

Québec, le 3 mars 1977.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

67405-o HUBERT MARCEAU.

LA CAISSE POPULAIRE DE COURVILLE

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement adopté le 24 janvier 1977, par « LA CAISSE POPULAIRE DE COURVILLE » modifiant son territoire qui était « la Paroisse St-Louis-de-Courville » en celui de « la cité de Beauport ».

Québec, le 28 février 1977.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

67404-o HUBERT MARCEAU.

Changement de nom — Loi du — *Demandes*

Bing Dep Wong

Avis est par la présente donné que Monsieur Bing Dep Wong, gérant, résidant et étant domicilié au 5823, avenue Terrebonne, à Montréal, présentera prochainement au lieutenant-gouverneur en conseil, du Québec, une requête pour l'adoption d'un décret lui permettant de changer son nom en celui de Victor Bing Dep Wong.

Montréal, le 4 mars 1977.

Le procureur du requérant,

67395-11-2-o HARRY J.F. BLOOMFIELD, *avocat.*

Jean-Marc Bourque

Avis est par les présentes donné que Jean-Marc Bourque, présentement résidant au 6355, boulevard Pie IX, appartement 204, dans les ville et district de Montréal, et domicilié à Lebel-sur-Quévillon, au 83, rue des Peupliers, comté Abitibi-Est, présentera une demande au ministre de la Justice de la province de Québec pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour Marc Lafrenière.

Daté à Montréal, ce 8 février 1977.

Les procureurs du requérant,
ROBERT, DANSEREAU, BARRÉ, MARCHESSAULT, & THIBEAULT, *avocats.*

67269-10-2-o

Joseph Denis Desjardins (Frère Ludovic Desjardins)

Avis est donné par les présentes que Joseph Denis Desjardins, en religion, Frère Ludovic Desjardins, procureur provincial, domicilié à 10 rue Cook, Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour demander un décret changeant son nom en celui de Joseph Denis Ludovic Desjardins.

Québec, ce 17 février 1977.

Le procureur du requérant,

67270-10-2-o PIERRE CHAMPAGNE, *notaire.*

Rose-Aline Dufour

Avis est donné que Dame Rose-Aline Dufour, ménagère, résidant et domiciliée au 285 de la rue Ste-Ursule à Jonquière, district judiciaire de Chicoutimi, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, pour un décret changeant son nom de Rose-Aline Dufour en celui de Jacqueline Dufour. Ledit changement ne concerne que la requérante Rose-Aline Dufour puisqu'aucune autre personne vivante n'aura son nom changé à la suite de la présente requête.

Jonquière, le 2 février 1977.

Les procureurs de la requérante,
ANGERS, VAILLANCOURT, FORTIN & DION, *avocats.*

67271-10-2-o

Issie Fajgenbaum

Avis est par les présentes donné que Issie Fajgenbaum, étudiant, fils majeur, résidant et domicilié au 6752 Westbury, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice du Québec pour obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Mitchell Issie Faigen.

Montréal, ce 14 février 1977.

Les procureurs du requérant,
MARTINEAU, WALKER, ALLISON, BEAULIEU,
67272-10-2-o MACKELL & CLERMONT.

Donald Joseph O'Connor

Avis est donné que Donald Joseph O'Connor, domicilié et résidant au 563 rue Desjardins, Aylmer, Québec, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, en vue d'obtenir du lieutenant-gouverneur en conseil un décret changeant son nom en celui de Donald Joseph Byrne.

Hull, ce 21 février 1977.

Les procureurs du requérant,
67394-11-2-o BERTRAND, STE-MARIE, LAROUCHE.

Colman Joseph Plucinsky

Avis est donné que Colman Joseph Plucinsky, ingénieur, domicilié et résidant au 65 DeLery, Boucherville, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Colman Joseph Plucinsky en celui de Joseph Colman. Ledit changement concernera également son épouse née Maureen Ellen Joan O'Sullivan, et ses enfants mineurs, Thomas Joseph et Alanna Maria Kerry, tous domiciliés au même endroit.

Boucherville, le 22 février 1977.

67396-11-2-o C.J. PLUCINSKY, *ingénieur.*

William Sherstinsky

Avis est donné que William Sherstinsky, alias William Sher, agent d'assurance de la ville et du district de Montréal, résidant au 4062 avenue Beaconsfield, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption d'un décret lui permettant de changer son nom en celui de William Sher. Ce changement bénéficiera aussi à sa famille.

Montréal, le 9 février 1977.

Les procureurs du requérant,
SHRIAR, POLLAK,
67237-10-2 COOPERSTONE & SHENKER.

Sharon Lynn Zajdman

Avis est par les présentes donné que Sharon Lynn Zajdman, étudiante, présentement domiciliée au 6600, chemin Kildare, appartement numéro 1601, dans Côte St-Luc, province de Québec, entend présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Sharon Nadja Zajdman.

Montréal, le 25 février, 1977.

Le procureur de la requérante,
67397-11-2-o DANIEL MORRIS, C.R.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

AUTEUIL AUTO INC.

Prenez avis que la compagnie « AUTEUIL AUTO INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Laval, ce 15e jour de février 1977.

Le secrétaire-trésorier,
67374-o MME MONIQUE BARBAS.

BASSE-COUR DUMAIS INC.

Prenez avis que la compagnie « BASSE-COUR DUMAIS INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

67375-o JEAN-CHARLES OUELLET.

LA COMPAGNIE DES ARTISANS DE GASPE LTEE

Prenez avis que « LA COMPAGNIE DES ARTISANS DE GASPE LTEE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Chandler, le 1er mars 1977.

Les procureurs de la compagnie,
67380-o BÉLANGER & ROUSSY, *notaires.*

JEAN DEMERS (JOHNSVILLE) INC.

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies, « JEAN DEMERS (JOHNSVILLE) INC. », demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financiè-

res, la permission d'abandonner sa charte, l'annulation de sa charte et la dissolution de la compagnie.

Montréal, Qué., ce 13e jour de décembre 1976.

(Sceau)

Le secrétaire,

67377-o SIMON GULDEN.

JEAN DEMERS (PINTENDRE) INC.

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies, « JEAN DEMERS (PINTENDRE) INC. », demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, l'annulation de sa charte et la dissolution de la compagnie.

Montréal, Qué., ce 13e jour de décembre 1976.

(Sceau)

Le secrétaire,

67378-o SIMON GULDEN.

H. K. W. DISTRIBUTORS LTD.

Avis est donné que la compagnie « H. K. W. DISTRIBUTORS LTD. », une corporation constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 2e jour de mars 1977.

Les procureurs de la compagnie,

YANOFSKY, KAHN, DURAND, MARCOVITCH,

67376-o BRULL & STRAUBER.

INSPIRATION VENDING SERVICES INC. LES SERVICES AUTOMATIQUES INSPIRATION INC.

Avis est par les présentes donné que « INSPIRATION VENDING SERVICES INC. — LES SERVICES AUTOMATIQUES INSPIRATION INC. », une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Le secrétaire,

67382-o JEFFREY WOLFF.

LABELLE & CIE LIMITEE LABELLE & CO. LIMITED

Avis est par les présentes donné que « LABELLE & CIE LIMITEE — LABELLE & CO. LIMITED » une compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies ayant son siège social en la ville de St-Laurent, district de Montréal, s'adressera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de ladite Loi des compagnies.

Montréal, le 3 mars 1977.

Les procureurs de la compagnie,

67379-o PARENT & GIRARD.

MANDEL INVESTMENT CORP.

Avis est par les présentes, donné que la compagnie « MANDEL INVESTMENT CORP. » constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 28e jour de février 1977.

Les procureurs de la compagnie,

ROBINSON, CUTLER, SHEPPARD, BORENSTEIN,

67381-o SHAPIRO, LANGLOIS & FLAM.

SIGNER AGENCY INC.

Avis est par les présentes donné que « SIGNER AGENCY INC. » s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, pour obtenir l'abandon de sa charte.

Daté à Montréal, ce 22e jour de février 1977.

Le procureur de la requérante,

67383-o ISIDORE GREENBAUM.

TWO FORTY HOLDING CORP.

Avis est par les présentes donné que la compagnie « TWO FORTY HOLDING CORP. » constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 3e jour de février, 1977.

Les procureurs de la compagnie,

ADESSKY, KINGSTONE, ZERBISIAS

67384-o & POULIN.

Compagnies étrangères — *Agent(s)*

BRITISH AIRWAYS BOARD

Avis est donné que, par nouvelle procuration en date du 6 septembre 1976, dont une copie a été transmise au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Geoffrey Charles Thomas Bridges, avocat de Montréal, a été nommé en remplacement de M. John Reginald Gorman, agent principal dans la province, de « BRITISH AIRWAYS BOARD », compagnie étrangère, dûment autorisée à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des compagnies étrangères.

Le bureau principal de ladite compagnie est établi à 1, place Ville-Marie, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

67408-o 1374-4990

Compagnies étrangères — *Permis*

ALDEN ELECTRONIC & IMPULSE RECORDING EQUIPMENT COMPANY, INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « ALDEN ELECTRONIC & IMPULSE RECORDING EQUIPMENT COMPANY, INC. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre latite compagnie, est M. Thomas H. Buck, 571, avenue Patricia, Greenfield Park.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 8255, avenue Mountain Sights, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

67355-o

COASTAL BEARINGS LIMITED

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « COASTAL BEARINGS LIMITED » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est Me Benoît Moulin, avocat, boulevard Notre-Dame, Paspébiac, district de Bonaventure.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à boulevard Notre-Dame, Paspébiac, district judiciaire de Bonaventure.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

67355-o

Curatelle publique

Succession Mme Lionel Bernier

Succession de Bernier, Mme Lionel, en son vivant de 409 rue Florence, Sherbrooke, décédée le 29 avril 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal, (Qué.) H4Z 1J6

67402-o

Succession Yvon Prévost

Succession de Prévost, Yvon, en son vivant de 8408 rue St-Hubert, Montréal, décédé le 4 août 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal, (Qué.) H4Z 1J6

67403-o

Liquidation — Loi de la

ASSOCIATION COOPERATIVE DE L'ECOLE SECONDAIRE LEBER

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'« ASSOCIATION COOPERATIVE DE L'ECOLE SECONDAIRE LEBER », tenue à Sherbrooke, dans le district électoral de Sherbrooke, le 13 janvier 1977, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies, et que Francine Archambeault, Gertrude Cloutier et Laura Socquet soient nommées liquidateurs.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
HUBERT MARCEAU.

67406-o

Loi électorale du Québec

Avis de nomination de représentant officiel (article 390d)

Je donne avis, par les présentes, que monsieur Rodrigue-M. Biron, chef parlementaire du parti de l'Union Nationale, a nommé, conformément aux dispositions de l'article 390*d* de la Loi électorale, à titre de représentant officiel, monsieur Roger Ouellet, 180, 51e Rue Ouest, Charlesbourg, G1H 5C2, pour recevoir au nom de son parti, les allocations qui lui sont dues en vertu de l'article 390*b* de ladite loi.

Québec, le 11 mars 1977.

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
Juge de la Cour provinciale.

67429-o

Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières
Assurances

LA QUEBECOISE, SOCIETE DE SECOURS MUTUELS

Avis est par la présente donné qu'une demande en vue de constituer une société de secours mutuels sous le nom de LA QUEBECOISE, SOCIETE DE SECOURS MUTUELS sera présentée sous peu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Le siège social de ladite société sera à 1080, Côte Beaver Hall, Suite 1910, Montréal, (Qué.). Les domaines d'activités de la société seront de se mettre, au moyen de primes, cotisations, dons ou souscriptions obtenus de la part de ses membres, en état de secourir ceux de ses membres ou les membres de leur famille qui sont affligés par suite d'infortune, de maladie, d'accident ou de décès.

L'assemblée d'organisation, qui doit être tenue dans les soixante (60) jours de la publication dans la *Gazette officielle du Québec* de l'avis confirmant que l'autorisation du ministre de constituer une société mutuelle sous le nom de LA QUEBECOISE, SOCIETE DE SECOURS MUTUELS a été accordée, sera convoquée au moyen d'un avis public au moins dix (10) jours avant la date de cette assemblée, dans un journal publié dans la région de Thetford Mines, du Saguenay-Lac-St-Jean, dans la région de Mont-Laurier, dans la région de Rimouski et dans la région de l'Outaouais ledit avis devant indiquer la date, l'heure et l'endroit où sera tenue ladite assemblée.

Donné à Québec, ce 9e jour de mars 1977.

Le secrétaire provisoire,
RENÉ DAIGNEAULT.

67422-11-2-o

RESOLUTE INSURANCE COMPANY

Avis de demande de modification de permis d'assureur

Avis est par les présentes donné qu'une demande de modification de permis d'assureur de « RESOLUTE INSURANCE COMPANY » dont le nom a été changé en celui de « AMERICAN RESERVE INSURANCE COMPANY » en vertu d'un amendement à sa Loi de constitution en corporation qui a été approuvé aux États-Unis d'Amérique le 8 décembre 1976 et au Canada, le 9 février 1977, et dont l'adresse de son principal établissement est situé au numéro 55 est, rue Monroe, Chicago, Illinois, U.S.A., au numéro 2020, rue University, Montréal, a été reçue au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières le 28 février 1977.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la demande de modification de permis du requérant.

Donné au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 28 février 1977.

Le surintendant des assurances,
67355-o ROGER-A. CAMARAIRE.

UNIONAMERICA INSURANCE COMPANY

Avis de demande de modification de permis d'assureur

Avis est par les présentes donné qu'une demande de modification de permis d'assureur de « UNION AMERICA INSURANCE COMPANY » dont le nom a été changé en celui de « BUFFALO REINSURANCE COMPANY » aux États-Unis d'Amérique et que le nom de cet assureur soit connu au Canada et dans chacune des provinces comme celui de « BUFFALO INSURANCE COMPANY » en vertu d'un amendement à sa charte qui a été approuvé le 1er février 1977, et dont l'adresse de son principal établissement est situé à 127, rue John, New York, New York, U.S.A., et à 1, Place Ville-Marie, Montréal, a été reçue au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières le 28 février 1977.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la demande de modification de permis du requérant.

Donné au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 28 février 1977.

Le surintendant des assurances,
67355-o ROGER-A. CAMARAIRE.

Ministère des richesses naturelles

Révocation de droits miniers

Avis est donné aux propriétaires des droits miniers sur les terrains ci-après mentionnés qu'après un délai de 90 jours de la deuxième publication des présentes, le ministre des Richesses naturelles recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil la révocation de ces droits miniers, conformément aux articles 206, *b*), 207 et 208 de la Loi des mines (L.Q., 1965, 1re session c. 34 et am.), savoir:

Les lots vingt-trois (23) et vingt-quatre (24) du rang sept (VII) et les lots vingt-sept (27) et vingt-huit (28) du rang neuf (IX) du canton de Buckingham, district électoral de Papineau.

Donné à Québec, ce septième jour du mois d'octobre 1976.

Le sous-ministre adjoint,
67351-10-2-o J.-E. GILBERT.

Soumissions — Demandes de

Ville de Charny
(Comté de Lévis)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné P.H. Fréchette, secrétaire-trésorier, jusqu'à 7.30 heures du soir le lundi 4 avril 1977, à l'Hôtel de ville, 333, 20e Rue, ville de Charny, comté de Lévis, Québec, pour l'achat de $461,000 d'obligations de la ville de Charny, comté de Lévis datées du 25 avril 1977 et remboursables en série du 25 avril 1978 au 25 avril 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8% ni supérieur à 9¾% payable semi-annuellement les 25 octobre et 25 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 avril 1977.

Tableau d'amortissement — $461,000 — 20 ans

Année	Capital
25 avril 1978	$ 8,000
25 avril 1979	9,000
25 avril 1980	10,000
25 avril 1981	11,000
25 avril 1982	13,000
25 avril 1983	14,000
25 avril 1984	15,000
25 avril 1985	17,000
25 avril 1986	19,000
25 avril 1987	20,000
25 avril 1988	20,000
25 avril 1989	23,000
25 avril 1990	25,000
25 avril 1991	27,000

Année	Capital
25 avril 1992	30,000
25 avril 1993	33,000
25 avril 1994	36,000
25 avril 1995	39,000
25 avril 1996	43,000
25 avril 1997	49,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

L'échéance du 25 avril 1997 au montant de $49,000 comprend l'échéance normale de $48,000 plus un solde de $1,000 renouvelable pour une période additionnelle de 10 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $49,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 avril 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $49,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 25 avril de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Charny, comté de Lévis, s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 avril 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: V-5 — $27,500 — renouvellement d'emprunt; V-6 — $181,000 — renouvellement d'emprunt; V-182 — $55,500 — voirie, aqueduc, égouts; V-201 (V-227) — $51,000 — voirie, aqueduc, égouts; V-222 — $131,000 — aqueduc, égouts; V-233 — $15,000 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue le lundi 4 avril 1977, à 7.30 heures du soir à l'Hôtel de ville, 333, 20e Rue, ville de Charny, comté de Lévis, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Charny, comté de Lévis, ce 10 mars 1977.

Le secrétaire-trésorier,
P.H. FRÉCHETTE.

Hôtel de ville, 333, 22e Rue
Ville de Charny, (Lévis), Québec.
Téléphone: 832-4695, code 418. 67421-o

Ville de Huntingdon

(Comté de Huntingdon)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Richard Alary, secrétaire-trésorier, jusqu'à 5.00 heures du soir le mardi 5 avril 1977, à l'Hôtel de ville, Huntingdon, 16, rue Prince, comté de Huntingdon, Québec, J0S 1H0 pour l'achat de $1,000,000 d'obligations de la ville de Huntingdon, (Huntingdon) datées du 25 avril 1977 et remboursables en série du 25 avril 1978 au 25 avril 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8% ni supérieur à 9¾% payable semi-annuellement les 25 octobre et 25 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 avril 1977.

Tableau d'amortissement — $1,000,000 — 20 ans

Année	Capital
25 avril 1978	$37,000
25 avril 1979	41,000
25 avril 1980	45,000
25 avril 1981	50,000
25 avril 1982	55,000
25 avril 1983	60,000
25 avril 1984	66,000
25 avril 1985	73,000

Année	Capital
25 avril 1986	$80,000
25 avril 1987	88,000
25 avril 1988	24,000
25 avril 1989	28,000
25 avril 1990	31,000
25 avril 1991	33,000
25 avril 1992	37,000
25 avril 1993	40,000
25 avril 1994	46,000
25 avril 1995	50,000
25 avril 1996	55,000
25 avril 1997	61,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $61,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 avril 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $61,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 25 avril de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Huntingdon s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 avril 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 361 — $1,000,000 — usine de filtration.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue le mardi 5 avril 1977, à 5.00 heures du soir, à l'Hôtel de ville, Huntingdon, 16, rue Prince, comté de Huntingdon, Québec, J0S 1H0.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Huntingdon, (Comté de Huntingdon), ce 8 avril 1977.

Le secrétaire-trésorier,
RICHARD ALARY.

Hôtel de ville, Huntingdon, 16, rue Prince,
Comté de Huntingdon, (Qué.), J0S 1H0
Téléphone: 264-5389, code 514. 67385-o

La commission scolaire du Lac Saint-Pierre

Siège social: ville de Nicolet (Nicolet-Yamaska), (Qué.)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Roland Brassard, directeur général, Centre administratif, C.P. 2004, 1220, boul. Louis-Fréchette, Nicolet (Nicolet-Yamaska), (Qué.), J0G 1E0, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mardi 5 avril 1977, pour l'achat de $262,000 d'obligations de la commission scolaire du Lac Saint-Pierre, datées du 25 avril 1977 et remboursables en série du 25 avril 1978 au 25 avril 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8% ni supérieur à 9¾% payable semi-annuellement les 25 octobre et 25 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 avril 1977.

Tableau d'amortissement — $262,000 — 10 ans

Année	Capital
25 avril 1978	$18,000
25 avril 1979	19,000
25 avril 1980	21,000
25 avril 1981	22,000
25 avril 1982	25,000
25 avril 1983	27,000
25 avril 1984	29,000
25 avril 1985	31,000
25 avril 1986	33,000
25 avril 1987	37,000

La commission scolaire du Lac Saint-Pierre, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63), (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire du Lac Saint-Pierre s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 avril 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 04-08-66 — $107,000 — renouvellement d'emprunt; 01-02-77 — $155,000 — dépenses d'immobilisations;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue, le mardi 5 avril 1977, à 8.00 heures du soir, au Centre administratif, C.P. 2004 1220, boul. Louis-Fréchette, Nicolet, (Nicolet-Yamaska), (Qué.) J0G 1E0.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Nicolet, comté de Nicolet, ce 9 mars 1977.

Le directeur général,
ROLAND BRASSARD.

Centre administratif, C.P. 2004,
1220, boul. Louis-Fréchette
Nicolet (Nicolet-Yamaska), (Qué.) J0G 1E0
Téléphone: 293-2051, code 819. 67386-o

Village St-Pierre-les-Becquets
(Nicolet)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Gaétan Lemay, secrétaire-trésorier, bureau du secrétaire-trésorier, 131, rue Beauchemin, St-Pierre-les-Becquets, comté de Nicolet, Québec, G0X 2Z0, jusqu'à 5 heures de l'après-midi, et par la suite jusqu'à 8 heures du soir à la salle de l'école Ste-Marie, rue Lapérade, St-Pierre-les-Becquets, (Nicolet) (Qué.) le mercredi 6 avril 1977, pour l'achat de $222,500 d'obligations du village de St-Pierre-les-Becquets, comté de Nicolet, datées du 25 avril 1977 et remboursables en série du 25 avril 1978 au 25 avril 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8% ni supérieur à 9¾% payable semi-annuellement les 25 octobre et 25 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 avril 1977.

Tableau d'amortissement — $222,500 — 20 ans

Année	Capital
25 avril 1978	$ 5,500
25 avril 1979	5,500
25 avril 1980	5,500
25 avril 1981	7,000
25 avril 1982	7,000
25 avril 1983	7,000
25 avril 1984	7,500
25 avril 1985	9,000
25 avril 1986	9,500
25 avril 1987	10,000
25 avril 1988	4,500
25 avril 1989	4,500
25 avril 1990	5,000
25 avril 1991	5,000
25 avril 1992	5,500
25 avril 1993	6,000
25 avril 1994	6,500
25 avril 1995	6,500
25 avril 1996	7,000
25 avril 1997	98,500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $98,500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 avril 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 25 avril 1997 au montant de $98,500 comprend un solde de $91,000 renouvelable pour une période additionnelle de 9 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
25 avril 1998	$ 8,000
25 avril 1999	8,500
25 avril 2000	9,000
25 avril 2001	9,500
25 avril 2002	10,000
25 avril 2003	10,500
25 avril 2004	11,000
25 avril 2005	12,000
25 avril 2006	12,500

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $98,500 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 25 avril de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéance apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de St-Pierre-les-Becquets s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 avril 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 43 (44) — $180,500 — renouvellement; 60 — $27,000 — consolidation; 63 (63A) $15,000 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil (ou l'un de ses comités selon le cas), qui sera tenue, le mercredi 6 avril 1977, à 8 heures du soir, à la salle de l'école Ste-Marie, rue Lapérade, St-Pierre-les-Becquets, comté de Nicolet, (Qué.).

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de St-Pierre-les-Becquets, (Comté de Nicolet), ce 8 mars 1977.

Le secrétaire-trésorier,
GAÉTAN LEMAY.

Bureau du secrétaire-trésorier, 131 rue Beauchemin,
St-Pierre-les-Becquets,
(Nicolet), (Qué.), G0X 2Z0
Téléphone: 263-2231, code 819. 67387-o

Paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
(Vaudreuil)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Serge Jolin, secrétaire-trésorier, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 6 avril 1977, à l'Hôtel de ville, 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Vaudreuil), (Qué.), J7V 5V6, pour l'achat de $1,617,500 d'obligations la paroisse Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, (Vaudreuil), datées du 25 avril 1977 et remboursables en série du 25 avril 1978 au 25 avril 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8% ni supérieur à 9¾% payable semi-annuellement les 25 octobre et 25 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 avril 1977.

Tableau d'amortissement — $1,617,500 — 20 ans

Année	Capital
25 avril 1978	$ 28,500
25 avril 1979	30,000
25 avril 1980	34,000
25 avril 1981	38,000
25 avril 1982	41,000
25 avril 1983	45,000
25 avril 1984	49,000
25 avril 1985	54,000
25 avril 1986	59,000
25 avril 1987	65,000
25 avril 1988	71,000
25 avril 1989	79,000
25 avril 1990	87,000
25 avril 1991	95,000
25 avril 1992	104,000

Année	Capital
25 avril 1993	$115,000
25 avril 1994	126,000
25 avril 1995	139,000
25 avril 1996	152,000
25 avril 1997	206,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $206,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 avril 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 25 avril 1997 au montant de $206,000 comprend un solde de $39,000 renouvelable pour une période additionnelle de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
25 avril 1998	$ 2,000
25 avril 1999	2,000
25 avril 2000	3,000
25 avril 2001	3,000
25 avril 2002	3,000
25 avril 2003	4,000
25 avril 2004	5,000
25 avril 2005	5,000
25 avril 2006	6,000
25 avril 2007	6,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $206,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 25 avril de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 avril 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 57 — $25,000 — renouvellement d'emprunt 1/12/76; 90 (90-1) — $1,528,150 — voirie, aqueduc, égouts etc.; 107 — $45,000 — aqueduc, égouts; 107-01-1 — $17,000 — aqueduc, égouts; 119 — $1,100 — frais de refinancement; 121 — $1,250 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas qui sera tenue le mercredi 6 avril 1977 à 8.00 heures du soir à l'Hôtel de ville, 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, (Vaudreuil), (Qué.), J7V 5V6.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, (Comté de Vaudreuil), ce 4 mars 1977.

Le secrétaire-trésorier,
SERGE JOLIN.

Hôtel de ville, 21, rue de l'Église,
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot,
Comté de Vaudreuil, Québec, J7V 5V6.
Téléphone: 453-4122, code 514. 67388-o

Village de Saint-André-Avellin

(Papineau)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné J. Gilles Richer, secrétaire-trésorier, bureau municipal, 17, rue Charron, C.P. 60, village de Saint-André-Avellin, comté de Papineau, Québec, J0V 1W0, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, le mardi 5 avril 1977, et par après, à 8.00 heures du soir au bureau de la mairie, 119, rue Principale, village de Saint-André-Avellin, comté de Papineau, Québec, pour l'achat de $214,000 d'obligations du village de Saint-André-Avellin, (Papineau), datées du 25 avril 1977 et remboursables en série du 25 avril 1978 au 25 avril 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8% ni supérieur à 9¼% payable semi-annuellement les 25 octobre et 25 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 avril 1977.

Tableau d'amortissement — $214,000 — 20 ans

Année	Capital
25 avril 1978	$ 16,500
25 avril 1979	18,000
25 avril 1980	19,500
25 avril 1981	21,500
25 avril 1982	4,000
25 avril 1983	4,500
25 avril 1984	4,500
25 avril 1985	5,000
25 avril 1986	6,000
25 avril 1987	6,500
25 avril 1988	7,000
25 avril 1989	7,500
25 avril 1990	8,000
25 avril 1991	9,000
25 avril 1992	10,000
25 avril 1993	11,000
25 avril 1994	12,000
25 avril 1995	13,000
25 avril 1996	14,500
25 avril 1997	16,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $16,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 avril 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $16,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 25 avril de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de Saint-André-Avellin s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 avril 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement 178 — $214,000 — aréna.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue le mardi 5 avril 1977, à 8.00 heures du soir, au bureau de la mairie, 119, rue Principale, village de Saint-André-Avellin, comté de Papineau, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de Saint-André-Avellin, comté de Papineau, ce 4 mars 1977.

Le secrétaire-trésorier,
J.-GILLES RICHER.

Bureau municipal, 17, rue Charron, C.P. 60
Village de Saint-André-Avellin,
comté de Papineau, Québec, J0V 1W0
Téléphone: 983-7767, code 819. 67420-o

Ville de Saint-Eustache

(Deux-Montagnes)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Guy Prud'homme, greffier, jusqu'à 8.00 heures du soir le lundi 4 avril 1977, à l'Hôtel de ville, 235 rue St-Eustache, ville de St-Eustache, (Deux-Montagnes), J7R 2L8, pour l'achat de $3,148,000 d'obligations de la ville de St-Eustache, (Deux-Montagnes) datées du 25 avril 1977 et remboursables en série du 25 avril 1978 au 25 avril 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8% ni supérieur à 9¾% payable semi-annuellement les 25 octobre et 25 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 avril 1977.

Tableau d'amortissement — $3,148,000 — 20 ans

Année	Capital
25 avril 1978	$ 85,000
25 avril 1979	94,000
25 avril 1980	101,000
25 avril 1981	111,000
25 avril 1982	122,000
25 avril 1983	135,000
25 avril 1984	149,000
25 avril 1985	163,000
25 avril 1986	178,000
25 avril 1987	197,000
25 avril 1988	139,000
25 avril 1989	154,000
25 avril 1990	168,000
25 avril 1991	184,000
25 avril 1992	203,000
25 avril 1993	159,000
25 avril 1994	174,000
25 avril 1995	191,000
25 avril 1996	211,000
25 avril 1997	230,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $230,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 25 avril 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $230,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 25 avril de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Eustache s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 avril 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 536 — $45,000 — renouvellement d'emprunt 1/4/77; 780(791) — $502,000 — voirie, aqueduc et égouts; 795 — $296,000 — voirie, aqueduc et égouts; 797 — $73,500 — voirie, aqueduc et égouts; 798 — $570,000 — usine de filtration etc.; 802 — $200,000 — bâtisses, terrains; 805 — $79,000 — aqueduc et égouts; 811 — $201,500 — voirie, bâtisses et terrains; 814 — $493,000 — voirie; 818 — $143,000 — bâtisses, terrains, etc.; 771 — $245,000 — achat de terrains; 774 — $300,000 — achat de terrains.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 4 avril 1977, Hôtel de ville, 235, rue St-Eustache, ville de St-Eustache, (Deux-Montagnes), (Qué.), J7R 2L8.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Eustache, (Comté Deux-Montagnes), ce 2 mars 1977.

Le greffier,
GUY PRUD'HOMME.

Hôtel de ville, 235, rue St-Eustache,
Ville de St-Eustache, comté Deux-Montagnes,
Québec J7R 2L8.
Téléphone: 472-4440, code 514. 67389-o

La commission scolaire régionale protestante South Shore

Siège social: Ville de Saint-Lambert, (Chambly), Québec

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné John Rowley, directeur général, Centre administratif, 6, boulevard Desaulniers, Saint-Lambert, Chambly, Québec, jusqu'à 7.30 heures du soir, le lundi 4 avril 1977, pour l'achat de $874,000 d'obligations de la commission scolaire régionale protestante South Shore, datées du 25 avril 1977 et remboursables en série du 25 avril 1978 au 25 avril 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8% ni supérieur à 9¾% payable semi-annuellement les 25 octobre et 25 avril de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le

montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 25 avril 1977.

Tableau d'amortissement — $874,000 — 10 ans

Année	Capital
25 avril 1978	$ 70,000
25 avril 1979	75,000
25 avril 1980	81,000
25 avril 1981	88,000
25 avril 1982	94,000
25 avril 1983	102,000
25 avril 1984	109,000
25 avril 1985	119,000
25 avril 1986	65,000
25 avril 1987	71,000

La commission scolaire régionale protestante South Shore, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63), (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera fait conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale protestante South Shore s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 25 avril 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 23-08-66 — $394,000 — renouvellement d'emprunt; 07-02-77 — $480,000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue, le lundi 4 avril 1977, à 7.30 heures du soir, au Centre administratif, 6, boulevard Desaulniers, Saint-Lambert, Chambly, Québec, J4P 1L6.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Saint-Lambert, comté de Chambly, ce 8 mars 1977.

Le directeur général,
JOHN ROWLEY.

Centre administratif,
6, boulevard Desaulniers,
Saint-Lambert, (Chambly), (Qué.), J4P 1L6
Téléphone: 672-4010, code 514

67390-o

Syndicats professionnels

SYNDICAT DES SALARIES DES MEUBLES ROXTON DE WATERLOO

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 27 janvier 1977, il a autorisé le changement de nom de « SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYES DE LA CHAISE DE WATERLOO INC. », dont la constitution a été autorisée le 18 mars 1947, avec siège social situé à Waterloo, en celui de « SYNDICAT DES SALARIES DES MEUBLES ROXTON DE WATERLOO », et ce, en vertu de la Loi des syndicats professionnels, Statuts refondus, 1964, chapitre 146.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

67407-o 1457-2663

Avis divers

Ville d'Anjou

Le présent avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières.

Le conseil, à son assemblée régulière tenue le premier jour du mois de mars 1977, a adopté le Règlement numéro

Miscellaneous Notices

Town of Anjou

The present notice is hereby given pursuant to Article 2 of the Act authorizing municipalities to collect duties on transfers of immoveables.

At its regular meeting held on the first day of the month of March 1977, the Council adopted By-law No. 1135

1135 ayant pour effet d'imposer les droits municipaux sur le transfert d'immeubles de trois dixièmes de un pourcent de la valeur de la contrepartie de ce transfert, jusqu'à concurrence de cinquante mille dollars ($50,000) de cette valeur et de six dixièmes de un pourcent de l'excédent.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur le quinzième jour suivant la présente publication.

Le greffier,
67357-o LÉONCE MALTAIS, O.M.A.

which has the effect of levying municipal duties on the transfer of an immoveable, at the rate of three-tenths of one per cent of the value of the consideration of such transfer up to fifty thousand dollars ($50,000) of such value, and six-tenths of one per cent of the excess.

In addition, notice is hereby given that this By-law shall come into force on the fifteenth day following the present publication.

LÉONCE MALTAIS, C.M.O.,
67357-o *Town Clerk.*

Assemblée Chrétienne de Sherbrooke

Avis public est donné par les présentes que l'Assemblée Chrétienne de Sherbrooke, une église protestante particulière selon la Loi de la constitution de certaines églises, 1964 R.S.Q., c. 305, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec pour l'acquisition des pouvoirs d'un corps constitué en corporation, le tout suivant ladite Loi de la constitution de certaines églises.

Montréal, ce 1e jour de février 1977.

Les procureurs de la requérante,
MARTINEAU, WALKER, ALLISON, BEAULIEU,
67326-10-4-o MACKELL & CLERMONT.

Succession Joseph Gaétan Bélair

Avis est donné que Dame Jocelyne Alarie, en sa qualité de légataire générale et universelle de feu Joseph Gaétan Bélair, en son vivant domicilié à 1330, boulevard Parent, app. 410, Val-d'Or, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession dudit Gaétan Bélair par acte reçu devant Me Bernard Gilbert notaire, à Val-d'Or, le 16 février 1977, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi à Amos, le 21 février 1977, sous le numéro 150970.

Donné à Val-d'Or, ce 24 février 1977.

Le notaire,
67398-o BERNARD GILBERT.

Village du Bic

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976 c. 30) lors d'une séance régulière tenue le sept (7) mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 49, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
67358-o CAMILLE ROUSSEL.

Ville de Blainville

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 20 janvier 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 515 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Blainville, ce 28e jour de février 1977.

Le greffier,
RICHARD BLOUIN.

Municipalité de Boucher

Prenez avis qu'en vertu de la loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), l'administrateur, substitut du conseil municipal en vertu de la Loi de l'organisation municipale de certains territoires (1971, c. 54), a émis en date du 15 février 1977 l'ordonnance numéro 68-77 intitulée « Ordonnance concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ladite ordonnance entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

L'administrateur,
67360-o LOUIS-PHILIPPE BÉLANGER.

LA CATHEDRALE ORTHODOXE RUSSE SAINT-NICOLAS DU DIOCESE DE MONTREAL ET DU CANADA
THE SAINT NICHOLAS RUSSIAN ORTHODOX CATHEDRAL OF DIOCESE OF MONTREAL AND OF CANADA

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, (1971, c. 75), il a accordé des lettres patentes, en date du 14 janvier 1977, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, sous le nom de « LA CATHEDRALE ORTHODOXE

RUSSE SAINT-NICOLAS DU DIOCESE DE MONTREAL ET DU CANADA — THE SAINT NICHOLAS RUSSIAN ORTHODOX CATHEDRAL OF DIOCESE OF MONTREAL AND OF CANADA», les membres actuels de «THE SAINT NICHOLAS RUSSIAN CHURCH OF MONTREAL», déjà constituée en corporation le 29 avril 1941 en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de $5,000,000.

Le siège social de la corporation est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

67355-o 1349-7664

Ville de Châteauguay

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 1er mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no G-127, intitulé: «Règlement concernant les droits sur le transfert d'immeubles, situés dans les limites du territoire de la ville de Châteauguay», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le greffier,
67361-o LAURIER LEGAULT.

Town of Châteauguay

Take notice that in virtue of the Law authorizing the municipalities to collect a fee on the immoveable duties (1976, chapter 30) at the regular meeting held on March 1st, 1977, the council of this municipality has adopted the by-law No. G-127, entitled:

''By-law concerning the fees on the transfer of immoveables situated within the limits of the territory of the Town of Châteauguay'', and that the said by-law will be in force the fifteenth day following the publication of the present notice.

LAURIER LEGAULT,
67361-o *Town-Clerk.*

Ville de Château-Richer

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 7 mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 84-77, intitulé: «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
67362-o FRANÇOIS GRAVEL.

L'Eglise Evangélique Baptiste de Laprairie

Avis est donné par les présentes que l'Eglise Evangélique Baptiste de Laprairie présentera une requête au lieutenant-gouverneur en conseil du Québec, conformément aux dispositions du chapitre 305 des Statuts refondus du Québec, 1964, afin d'incorporer ladite église.

Laprairie, Qué., le 28 février 1977.

Les procureurs de la requérante,
67342-10-4-o TODD & DURSO, *notaires.*

Ville de Grand-Mère

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 7 mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 457-A, intitulé: «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le greffier,
67399-o JEAN TRUSSART.

Municipalité de Haute-Mauricie

Prenez avis qu'en vertu de la loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), l'administrateur, substitut du conseil municipal en vertu de la Loi de l'organisation municipale de certains territoires (1971, c. 54) a émis en date du 15 février 1977 l'ordonnance numéro 152-77 intitulée «Ordonnance concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ladite ordonnance entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

L'administrateur,
67363-o LOUIS-PHILIPPE BÉLANGER.

Municipalité d'Hébertville

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 21 février 77, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 186, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations im-

mobilières; et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
67364-o GUY GAGNON.

Ville de La Tuque

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 1er mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 616, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

(Sceau)

Le greffier,
67365-o NOËL FILION.

Commission scolaire régionale Outaouais

Avis de rachat d'obligations

La Commission scolaire régionale de l'Outaouais, conformément aux dispositions mentionnées dans les procédures d'emprunt de l'émission d'obligations de $4,540,000 datée du 1er mai 1969 payable en fonds américains, rachètera le 1er mai 1977 un montant total de $474,000 d'obligations pour les fins du fonds d'amortissement créé pour ledit emprunt. Suivant les proportions établies, selon les montants détenus par les détenteurs enregistrés, les obligations suivantes sont rappelées pour paiement sur présentation à la « Bank of Montreal Trust Company » dans le district de Manhattan, en la ville de New York, État de New York, aux États-Unis d'Amérique:

FR-006	$ 87,000
FR-007	94,000
FR-008	99,000
FR-021	10,000
FR-022	11,000
FR-023	12,000
FR-036	5,000
FR-037	6,000
FR-038	8,000
FR-053	4,000
FR-054	5,000
FR-055	5,000
FR-068	22,000
FR-076	40,000
FR-085	17,000
FR-088	21,000
FR-100	13,000
FR-102	15,000
Total:	$474,000

L'obligation numéro FR-008 de $101,000., la Commission scolaire régionale de l'Outaouais remettra en échéance après paiement de $99,000 une obligation de $2,000 et ce, par l'entremise de la banque ci-haut mentionnée.

Les obligations ci-haut énumérées et pour les montants indiqués en regard de chaque numéro, cesseront de porter intérêt à compter du 1er mai 1977.

La Commission scolaire régionale l'Outaouais, ville de Hull, province de Québec, Canada, le 1er mars 1977.

Le secrétaire général,
67425-o ANDRÉ COULOMBE.

Ville d'Outremont

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors de l'Assemblée générale tenue le 2 mars 1977, le Conseil de cette municipalité a adopté le règlement no 1102, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire,
JOCELYNE PERREAULT,
67366-o *Greffier* « Pro Tempore ».

City of Outremont

Under the Act to authorize municipalities to collect duties on transfers of immoveables (1976, c. 30), and during the general meeting held on March 2, 1977, the council of this municipality passed By-law 1102, entitled "A By-law respecting the levying and collecting of duties on transfers of immoveables". This by-law will come into force on the fifteenth day after the publication of this notice.

JOCELYNE PERREAULT.
Secretary,
67366-o *Clerk pro tem.*

Cité de la Pointe-aux-Trembles

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière ajournée tenue le 10 février 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 794, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

L'assistant-greffier,
67367-o RÉAL C. GRAVEL.

Village de Rimouski-Est

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 7 mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 101 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Rimouski-Est, ce 8e jour de mars 1977.

Le secrétaire-trosorier,
67401-o HERVÉ LAVOIE.

Ville de Sainte-Adèle

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance d'ajournement, tenue le 21 février 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 339-1977, intitulé: « Règlement imposant les transferts d'immeubles selon la loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, P.L. no 47, c. 30) et dont l'adoption est autorisée en vertu de l'article 2 de ladite loi » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le greffier,
67426-o EUCLIDE LONGPRÉ.

Town of Sainte-Adèle

Under the Act to authorize municipalities to collect duties on transfers of immoveables (1976, c. 30), and during an adjourned meeting held on February 21, 1977, the council of this municipality passed By-law 339-1977, entitled "A By-law levying duties on transfers of immoveables in accordance with the Act to authorize municipalities to collect duties on transfers of immoveables (1976, Bill 47, c. 30), the adoption of which is authorized under section 2 of that act". This by-law will come into force on the fifteenth day after the publication of this notice.

EUCLIDE LONGPRÉ,
67426 *Clerk.*

Ville de Saint-Basile-le-Grand

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 7 mars 1977, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 189, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Saint-Basile-le-Grand, ce huitième jour de mars 1977.

Le secrétaire-trésorier-gérant,
67368-o GILLES CHAMPAGNE, R.I.A., O.M.A.

Town of Saint-Basile-le-Grand

Under the Act to authorize municipalities to collect duties on transfers of immoveables (1976, c. 30), and during a regular meeting held on March 7, 1977, the council of this municipality passed By-law 189, entitled, "A By-law respecting the levying and collecting of duties on transfers of immoveables". This by-law will come into force on the fifteenth day after the publication of this notice.

Given at Saint-Basile-le-Grand this eighth day of March, 1977.

GILLES CHAMPAGNE, R.I.A. C.M.O.,
67368-o *Secretary-Treasurer-Manager.*

Village de Saint-Flavien

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) la municipalité de Saint-Flavien, par le règlement numéro 1-1977 de son conseil adopté le 7 mars 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté de Lotbinière. Ce règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
67369-o JOSEPH F. DESROCHERS.

Municipalité de Shipshaw et Village de St-Jean-Vianney

Avis est par les présentes donné, que le conseil de la municipalité de Shipshaw et l'Administrateur de la municipalité du village de St-Jean-Vianney, ont adopté à la majorité de leurs membres, un règlement et une ordonnance, soit le Règlement 126-76 de la municipalité de Shipshaw et l'Ordonnance no 75-9 de la municipalité de St-Jean-Vianney, autorisant ces deux municipalités à présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil pour fusionner la Corporation municipale de Shipshaw et la Corporation municipale du village de St-Jean-Vianney

et créer la nouvelle municipalité de Shipshaw aux conditions suivantes:

a) Le nom de la nouvelle municipalité est: La municipalité de Shipshaw.

b) Le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique, en date du 12 septembre 1976, préparée par M. Jeannot Thomas, arpenteur-géomètre, et annexée à la présente pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite;

c) La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal.

d) La nouvelle municipalité fera partie du comté de Chicoutimi.

e) Un conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres du conseil de l'ancienne municipalité de Shipshaw.

Le quorum sera de quatre (4) membres. Le maire de l'ancienne municipalité de Shipshaw sera le maire du conseil provisoire de la nouvelle municipalité.

f) La première élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1977.

La durée du mandat des membres du conseil est de trois (3) ans, et quant au premier mandat, conforme aux dispositions des articles 249*c* et *d* du Code municipal, à compter de la première élection générale.

Le conseil de la municipalité se compose de sept (7) membres dont un (1) maire et six (6) conseillers, à compter de la première élection générale.

Les sièges de chacun des conseillers sont numérotés de un (1) à six (6);

g) La première assemblée du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20:00 hres à l'Hôtel de Ville de Shipshaw.

h) Le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité sera monsieur Simon Roy, secrétaire-trésorier de l'ancienne municipalité de Shipshaw.

i) La nouvelle municipalité succède aux droits, obligations et charges des municipalités intéressées; elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance, aux lieu et place des municipalités intéressées.

Les ordonnances, règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune de ces municipalités demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;

j) Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, ordonnances, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographie, permis de construction, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq (5) ans nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées. Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du conservateur des archives nationales du Québec, celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la législation relative aux archives nationales du Québec (1969, chapitre 26);

k) Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité;

l) Tout l'actif et tout le passif des deux municipalités fusionnées feront partie de l'actif et du passif de la nouvelle municipalité;

m) Le taux de la taxe foncière générale applicable au territoire de chacune des municipalités au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes restera le même jusqu'au premier janvier de l'année suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes; après cette date, le taux de la taxe foncière générale sera uniformisé à la grandeur du territoire de la nouvelle municipalité;

n) Le surplus accumulé de l'ancienne municipalité du village de St-Jean-Vianney lors de l'entrée en vigueur des lettres patentes de la nouvelle municipalité sera versé au fonds général de la nouvelle municipalité;

o) Le déficit accumulé de l'ancienne municipalité de Shipshaw lors de l'entrée en vigueur des lettres patentes de la nouvelle municipalité sera à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité;

p) Le service des ordures ménagères fera l'objet d'une compensation imposée aux usagers et suffisante pour combler les dépenses annuelles d'opération de ce service;

p) Le service d'aqueduc et d'égouts de l'ancienne municipalité de Shipshaw fera l'objet d'une compensation imposée aux usagers et suffisante pour couvrir les dépenses annuelles d'opération de ce service;

r) Devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité sur la base de l'évaluation conformément au rôle en vigueur chaque année, le solde des échéances, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, en capital et intérêts, des règlements suivants dans les proportions y mentionnées. Les clauses de taxation desdits règlements sont modifiés en conséquence.

Les règlements suivants de l'ancienne municipalité de Shipshaw portant respectivement les numéros suivants et dans les proportions qui s'y rattachent;

No	
67 / 67B	dans la proportion de 15%
83	dans la proportion de 100%
98	dans la proportion de 100%
105	dans la proportion de 100%
107	dans la proportion de 100%
110	dans la proportion de 100%

s) Reste à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de l'ancienne municipalité de Shipshaw sur la

base de l'évaluation conformément au rôle en vigueur chaque année, le solde au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, des échéances, en capital et intérêts, des règlements suivants dans les proportions y mentionnées.

Les clauses de taxation des règlements 67 / 67B sont modifiés conformément au paragraphe *r*.

Les règlements suivants de l'ancienne municipalité de Shipshaw portant les numéros suivants dans les proportions qui s'y rattachent:

No

67 / 67B dans la proportion de 85%

t) La nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi.

Signé à Québec, le deux mars 1977.

Le maire de Shipshaw,
JEAN-MAURICE COULOMBE.
Le secrétaire-trésorier de Shipshaw,
SIMON ROY.

L'Administrateur adjoint de Saint-Jean-Vianney,
BERNARD GODBOUT.

Description officielle des limites du territoire de la municipalité de Shipshaw.

Le territoire actuel des municipalités de Shipshaw et du village de Saint-Jean-Vianney, comprenant en référence au cadastre du canton de Simard, les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, routes, lacs, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir:

Partant du point d'intersection de la ligne séparative des cantons de Bourget et de Simard avec la ligne séparative des rangs VII et VIII du canton de Simard, de là une référence au cadastre officiel du canton de Simard successivement les lignes et démarcations suivantes: vers le sud-est en suivant la ligne séparative des rangs VII et VIII jusqu'à la ligne médiane de la rivière Shipshaw, de là vers le sud-ouest, ladite ligne médiane jusqu'au prolongement de la ligne séparative des rangs VI et VII, de là vers le sud-est, ladite ligne séparative des rangs VI et VII jusqu'à la rivière-aux-Vases, de là, vers le sud ladite rivière-aux-Vases jusqu'à la ligne médiane de la rivière Saguenay, de là, ladite ligne médiane de la rivière Saguenay en remontant son cours jusqu'au prolongement vers le sud de la ligne séparative des lots 15 et 16 du rang A, de là, vers le nord ladite ligne séparative des lots et son prolongement jusqu'à la ligne séparative des rangs A et I, de là vers l'ouest ladite ligne séparative des rangs jusqu'à sa rencontre avec le côté sud d'un chemin public, de là vers l'ouest, ladite limite sud du chemin public en traversant une partie du lot 16 et en suivant la limite nord du lot 17C et une partie de la limite nord du lot 18B jusqu'à la limite sud-est d'un terrain ayant déjà appartenu à Monsieur Adjutor Villeneuve, les limites sud-est et sud-ouest dudit terrain ayant les courses et longueurs suivantes: S.16°38'O. —648.4 pi., N.15° 24'O. —334.9 pi., N.20°46'O. — 150 pi., de là vers le sud-ouest en suivant la limite nord-ouest du lot 18B jusqu'au prolongement vers le sud-est de la limite sud-ouest d'un terrain ayant déjà appartenu à Monsieur Eugène Dufour, de là, en suivant ledit prolongement, la limite sud-ouest et la limite nord-ouest de ce terrain qui est décrit dans un acte enregistré à Chicoutimi sous le numéro 50573, de là, vers le nord-ouest en traversant le lot 19B pour les courses et longueurs suivantes: N.58° 10'21"O. — 213.29 pi., N.57°53'17"O. — 647.36 pi., N.57°43'24"O. — 310.92 pi., jusqu'à la ligne séparative des lots 19B et 20B du rang A, de là ladite ligne séparative pour les courses et longueurs suivantes: S.16° 32'36"O. — 411.71 pi., S.16°32'36"O. — 1023.17 pi., de là en suivant les limites des terrains de la compagnie Price Limitée décrit dans un acte de vente enregistré à Chicoutimi sous le numéro 35648 et montré sur un plan préparé par le soussigné en date du 12 septembre 1976 et portant le numéro 1349-A, cette ligne traverse les lots 19B, 18C, 18B, 18A et suit la limite nord des lots 19A-1, 20A-1 et 21A jusqu'à la ligne séparative des lots 21 et 22 du rang A, de là vers le nord, ladite ligne séparative jusqu'à la ligne séparative des rangs A et I, de là, vers l'ouest ladite ligne séparative des rangs jusqu'à la ligne séparative des lots 26 et 27 du rang A, de là vers le sud, ladite ligne séparative jusqu'à une ligne de contour déterminée à l'élévation 236.6 pi., d'après le datum géodésique, de la vers le sud-ouest, ladite ligne de contour en traversant le lot 27 jusqu'à la ligne séparative des lots 27 et 28B du rang A, de là, en suivant le prolongement vers le sud de ladite ligne séparative des lots 27 et 28B jusqu'à la ligne médiane de la rivière Saguenay, de là, ladite ligne médiane en remontant le cours de la rivière jusqu'à sa rencontre avec le prolongement en ligne droite vers le sud de la ligne séparative des cantons Simard et Bourget, de là vers le nord, ladite ligne séparative desdits cantons et son prolongement jusqu'au point de départ.

Lesquelles limites définissent le nouveau territoire de la municipalité de Shipshaw après avoir inclus le territoire de la municipalité de St-Jean-Vianney.

Rédigée à Chicoutimi, ce douzième jour du mois de septembre de l'année 1976 et portant le numéro 1349 de mes minutes.

L'arpenteur-géomètre,
JEANNOT THOMAS.

67428-o

Paroisse de Saint-Michel (Bellechasse)

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière, tenue le 1 mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 144, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

(Sceau) *Le secrétaire,*
67370-o JEAN CHARLES GAGNON.

Town of St-Pierre

Public notice is hereby given that the Town of St-Pierre, in conformity with a resolution adopted by it's Council on December 14th, 1976, will apply to the Lieutenant-Governor in Council to obtain the issuance of letters patent amending it's charter to replace section 6 of the Law 4-5 Elizabeth II, Chapter 98, assented to December 15th, 1955, concerning notices of summons for infractions to municipal by-laws relating to traffic, parking and public safety, by the corresponding provision of the Cities and Towns Act, to wit paragraph 17 of section 426, the whole in conformity to section 2 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., 1964, c. 193 and am.).

Montreal, this 8th day of March, 1977.

VIAU, BÉLANGER, HÉBERT, MAILLOUX,
PAQUET, PINARD & DENAULT,
67427-o *Attorneys for the applicant.*

Paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance spéciale tenue le 28 février 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 10-77, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
67371-o MURIELLE ARCHAMBAULT.

Cité de Salaberry-de-Valleyfield

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 28 février 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 733, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le greffier,
67400-o LÉON LABERGE.

Ville de Shawinigan-Sud

Le conseil municipal de la ville de Shawinigan-Sud, en vertu de la résolution no 129-76 adoptée lors d'une assemblée tenue le 24 novembre 1976, approuve la description ci-dessous des lisières de terrain faisant partie des lots originaires 921 et 922 du cadastre officiel de la paroisse de Shawinigan, conformément au plan préparé et déposé par l'arpenteur-géomètre Jules Rochette; de plus, la corporation municipale de la ville de Shawinigan-Sud entend se prévaloir des dispositions de l'article 430 de la Loi des cités et villes pour prendre possession desdites rues dont la description est la suivante:

A)

1. Un terrain connu et désigné comme étant composé d'une partie des lots 921-88, 921-89 et 922-118 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, division d'enregistrement de Shawinigan, et qui peut être plus particulièrement décrit comme suit:

a) Partie du lot 921-88:

Un terrain de figure irrégulière, borné au nord-est par une partie du lot 922-118 (ci-après décrite en *c*), au sud-est par une partie du lot 921-87 et par une partie du lot 921-89 (ci-après décrite en « B »), à l'ouest par une partie du lot 921-88; mesurant au nord-est quarante-deux pieds (42.0 pi.), au sud-est quarante-deux pieds (42.0 pi.), à l'ouest quarante-cinq pieds et un dixième (45.1 pi.) suivant une courbe de trente-cinq pieds (35.0 pi.) de rayon, et treize pieds et cinq dixièmes (13.5 pi.), contenant une superficie de mille deux cent soixante-treize pieds carrés. Mesure anglaise. (1,273.0 pi.²).

b) Partie du lot 921-89:

Un terrain de figure irrégulière, borné au nord-est par le lot 921-87, au sud-est par une partie du lot 921-89, au sud-ouest par une partie du lot 921-89 (avenue Richard) et au nord-ouest par une partie du lot 921-88 (ci-haut décrite en *a*); mesurant au nord-est cent treize pieds et neuf dixièmes (113.9 pi.), au sud-est sept pieds (7.0 pi.), au sud-ouest cent douze pieds (112.0 pi.) et au nord-ouest vingt pieds (20.0 pi.), contenant une superficie de mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés. Mesure anglaise. (1,498.0 pi.²).

c) Partie du lot 922-118:

Un terrain de figure irrégulière, borné au nord-est par une partie du lot 922-118, au sud-est par le lot 922-109, au sud-ouest par une partie du lot 921-88 (ci-haut décrite en *a* et au nord-ouest par une partie du lot 922-188 (boulevard Laurentien); mesurant au nord-est quarante et un pieds (41.0 pi.), au sud-est quatre-vingt-dix-huit pieds (98.0 pi.), au sud-ouest quarante-deux pieds (42.0 pi.) et au nord-ouest cent trois pieds et six dixièmes (103.6 pi.), contenant une superficie de quatre mille neuf cents pieds carrés. Mesure anglaise. (4,900.0 pi.²).

Le tout tel que montré sur le plan ci-joint no 0643, préparé par Jules Rochette, arpenteur-géomètre, en date du 21 juillet 1976.

2. Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 922-118 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, division d'enregistrement de Shawinigan, et qui peut être plus particulièrement décrit comme suit:

Un terrain de figure irrégulière, borné au nord-est par une partie du lot 922-118, au sud-est par le lot 922-112, au sud-ouest par une partie du lot 922-118 et au nord-ouest par une partie du lot 922-118 (boulevard Laurentien); mesurant au nord-est quatorze pieds et deux dixièmes (14.2 pi.), au sud-est quatre-vingt-quinze pieds et deux dixièmes (95.2 pi.), au sud-ouest quarante et un pieds (41.0 pi.) et au nord-ouest quatre-vingt-dix pieds et trois dixièmes (90.3 pi.), contenant une superficie de deux mille sept cent trente pieds carrés. Mesure anglaise. (2,730.0 pi.²).

Le tout tel que montré sur le plan ci-joint no M:0784, préparé par Jules Rochette, arpenteur-géomètre, en date du 30 novembre 1976.

B)

Article 430 de la Loi des cités et villes:

Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi du cadastre (c. 320);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la *Gazette officielle de Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

C)

Je soussigné, Gilles Pinel, secrétaire-trésorier de la ville de Shawinigan-Sud, certifie sous mon serment d'office que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 430 de la Loi des cités et villes ont été accomplies.

Donné à Shawinigan-Sud, ce 6e jour de novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,

66391-51-2-o GILLES PINEL.

Village de la Station du Coteau

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30,) lors d'une séance regulière tenue le 1er mars 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 135, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,

67372-o B. H. WALKER.

Ville de Trois-Rivières-Ouest

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 21 février 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 530 intitulé, « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

(Sceau)

Le greffier,

67373-o CLAUDE TOUZIN.

Demande(s) à la législature

ALLIANCE SECURITE BLINDE (DIVISION QUEBEC) LTEE

Avis public est par les présentes donné que « ALLIANCE SECURITE BLINDE (DIVISION QUEBEC) LTEE » s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi l'autorisant à transporter, par véhicules blindés, de tout point à tout autre point au Québec, de la monnaie, des billets de banque, des documents commerciaux, des titres et des valeurs négociables et des objets ayant une valeur précieuse.

Montréal, ce 14 février 1977.

Les procureurs de la requérante,

67127-8-4-o CHAPADOS, CHEVALIER et GAUL.

Ville de Cabano

Avis public est donné par les présentes, par les procureurs soussignés, que la ville de Cabano s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, au cours de la présente cession ou à la cession suivante pour demander l'adoption d'un projet de loi pour:

Annexer à son territoire cette partie de territoire faisant actuellement partie de la seigneurie de Madawaska, tel que ci-après décrite:

Ce territoire comprenant, en référence à une partie de la seigneurie de Madawaska (lac Témiscouata), tous les lots, avec leurs subdivisions présentes ou futures, y compris les chemins, rues, lacs, rivières, cours d'eau ou partie d'iceux, le tout renfermé dans le périmètre ci-après décrit:

Partant du point 1, point d'intersection de la ligne médiane du lac Témiscouata avec le prolongement de la ligne nord du lot 1, du rang 1 de la rivière Caldwell; de là, successivement les lignes et démarcations suivantes: ledit prolongement et ladite ligne nord du lot 1 et son prolongement dans une direction ouest sur une distance de deux cent cinquante chaines (250 chs) de la rive ouest du lac Témiscouata, point 2; de là, dans une direction sud, suivant une ligne droite dans la seigneurie de Madawaska (lac Témiscouata), parallèle à l'arrière-ligne du rang 1 de la rivière Caldwell jusqu'à la limite nord du lot 218 du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, point 3; de là, suivant une ligne brisée étant la limite nord d'une partie du lot 218 en rétrogradant jusqu'au coin nord-ouest du lot 191 étant le point d'intersection de la seigneurie de Madawaska (lac Témiscouata), du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et du canton de Demers, point 4; de là, suivant une ligne brisée séparant la seigneurie de Madawaska (lac Témiscouata) et, successivement, les cantons de Demers de Hocquart et de Raudot jusqu'à la ligne séparative des cantons de Raudot et de Robitaille, point 5; de là, dans une direction sud-ouest suivant le prolongement de la ligne séparative des cantons de Raudot et de Robitaille, jusqu'à la ligne médiane des Sept Lacs, point 6; de là, suivant la ligne médiane des Sept Lacs jusqu'à la rivière Ashberish, point 7; de là, suivant la ligne médiane de la rivière Ashberish jusqu'au lac Témiscouata, point 8; de là, suivant la ligne médiane du lac Témiscouata dans une direction sud, jusqu'au point de départ.

Fait et donné à Rivière-du-Loup, ce 15e jour du mois d'octobre 1976.

Les procureurs de la ville de Cabano,
LEBEL, PELLETIER, RIOUX,
67391-11-4-o BOSSÉ & MASSÉ.

Caisse de dépôt et placement du Québec

Avis est par les présentes donné que Caisse de dépôt et placement du Québec, corporation légalement constituée ayant son siège social dans la cité de Québec, s'adressera à l'Assemblée nationale, lors de sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi ayant pour objet d'écarter tout doute sur la validité de son titre sur un immeuble dont elle a fait l'acquisition, formé des lots 4536 et 4547 du cadastre de la cité de Québec, quartier Montcalm, à l'intérieur duquel a été érigé un complexe immobilier connu sous le nom de «place Haute-Ville».

Ces doutes portent sur la validité d'actes d'échange en vertu desquels la cité de Québec s'est départie de certains desdits lots ou parties d'iceux avant que Caisse de dépôt et placement du Québec en fasse l'acquisition.

Cet immeuble situé à l'intérieur du quadrilatère formé par le boulevard St-Cyrille et les rues St-Simon, St-Joachim et St-Michel a été acquis aux termes de deux (2) actes dont l'un en date du 7 juin 1974 devant le notaire Cyrille Delage, enregistré au Bureau d'enregistrement de Québec sous le numéro 777,934 et l'autre en date du 24 février 1977, devant le notaire Cyrille Delage, enregistré au Bureau d'enregistrement de Québec sous le numéro 864,759.

Québec, le 28 février 1977.

Les procureurs de Caisse de dépôt
et placement du Québec,
FLYNN, RIVARD, CIMON, LESSARD
67339-10-4-o & LEMAY.

CENTRAP (MITIS) INC.

Avis est donné par les présentes que monsieur Gilbert Boucher et monsieur Gustave Belzile déposent au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de «CENTRAP (MITIS) INC.».

Ste-Flavie, ce 23e jour de février 1977.

Les requérants,
67249-9-4-o GILBERT BOUCHER, GUSTAVE BELZILE.

Ville de Longueuil

Avis est par les présentes donné que la ville de Longueuil s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa prochaine session afin d'obtenir l'adoption d'une Loi amendant sa charte aux fins suivantes:

1. le réaménagement des quartiers;
2. l'augmentation du nombre de conseillers;
3. la clarification de certains titres de propriété;
4. la possibilité de confier le contrôle des infractions aux règlements municipaux à des agents spéciaux;
5. les modalités du fonds de pension des membres du conseil;
6. la charge de maire et les bénéfices attachés à cette charge;

7. la création et le fonctionnement d'un Office municipal de développement urbain;

8. toute autre matière utile à la bonne administration de la ville.

Longueuil, ce 15 février 1977.

Les procureurs de la ville de Longueuil,
67161-8-4-o VIAU, DELISLE & MASSEY, *avocats.*

METROPOLITAIN SUD (1967) INC.

La compagnie METROPOLITAIN SUD (1967) INC. s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour demander, par un projet de loi privé, le respect de ses droits par la Commission des transports de la Rive-Sud de Montréal et la modification l'article 39 de la Loi constituant la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (1971, c. 98), afin que la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal ne puisse exploiter aucun service de transport en commun dans le territoire actuellement desservi par Métropolitain Sud (1967) Inc., sans acquérir, de gré à gré ou par expropriation, le capital-actions ou les biens meubles et immeubles de cette entreprise de transport desservant le territoire auquel la Commission de transport établit ainsi son service.

Québec, le 10 février 1977.

Les procureurs de la compagnie,
BHERER, BERNIER, CÔTÉ, OUELLET, HOULE,
67392-11-4-o CANTIN & POLIQUIN.

Ville de Mont-Laurier

Prenez avis que la ville de Mont-Laurier s'adressera à l'Assemblée Nationale de la province de Québec pour y présenter un projet de Loi la dispensant de la publication de ses règlements pour la période allant du 22 novembre 1950, jusqu'au 1er novembre 1976.

Mont-Laurier, ce 8 mars 1977.

Les procureurs de la ville,
67424-11-4-o CHARTRAND & RANCOURT.

Société de développement industriel du Québec

Avis est par les présentes donné que Société de développement industriel du Québec, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la communauté urbaine de Québec, s'adressera à l'Assemblée nationale, lors de sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi ayant pour objet d'écarter tous doutes sur le titre de propriété de Les Aliments Grissol (1975) Limitée concernant les lots numéros 608, 610, 655, 658 A, 659, 660 et 661 du cadastre de la ville de Magog, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, dont elle a fait l'achat de Trust Général du Canada le 8 novembre 1976 devant David Whitney, notaire à Montréal, enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Stanstead le 15 du même mois sous le numéro 110065.

Certains doutes ont été soulevés à la suite d'erreurs ou irrégularités commises et relevées dans la chaîne des titres sur totalité ou partie de ces lots.

La venderesse, Trust Général du Canada, agissait en sa qualité de cessionnaire de ces lots pour le bénéfice du seul créancier obligatoire, Société de développement industriel du Québec en vertu d'un acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage devant Étienne Dussault, notaire, daté du 6 juillet 1972 enregistré le jour suivant contre ces mêmes lots sous le numéro 96122.

Québec, le 2 mars 1977.

Les procureurs de Société d'investissement industriel du Québec,
FLYNN, RIVARD, CIMON,
67340-10-4-o LESSARD & LEMAY.

LES SOEURS DE SAINTE-ANNE

Avis est, par les présentes, donné que la corporation «LES SOEURS DE SAINTE-ANNE» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa prochaine session pour obtenir la passation d'une loi lui permettant de modifier sa charte pour élargir la qualité de membres et préciser certains pouvoirs de la supérieure générale.

Montréal, le 23 février 1977.

Les procureurs de la requérante,
MONETTE, CLERK, MICHAUD,
67254-9-2-o BARAKETT ET LEVESQUE.

Ville de Trois-Rivières

Avis est par les présentes donné que la ville de Trois-Rivières s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale relativement à ce qui suit:

a) Pour exploiter et administer une piste de courses, y compris tous systèmes de pari mutuel sur ses terrains de l'Exposition;

b) Pour obtenir une subvention payable à même le fonds consilodé du revenu de la province, égale à 50 pour cent de la taxe perçue sur son territoire, en vertu de la Loi de la taxe sur les repas et l'hôtellerie.

Trois-Rivières, le 8 mars 1977.

Le procureur de la pétitionnaire,
67393-11-4-o JEAN MÉTHOT, C.R.

Cité de Verdun

Avis public est par les présentes donné que la cité de Verdun s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte sur les matières suivantes:

1. Pour modifier l'article 64*a* de la Loi des cités et villes, tel que remplacé pour la cité par l'article 2 du chapitre 98 des Lois du Québec de 1974, pour réduire à huit (8) années la période d'éligibilité à la pension pour les membres du conseil;

2. Pour amender l'article 449 de la Loi des cités et villes pour permettre à la cité de décréter par règlement que dans le cas d'immeubles de plus de sept (7) logements, la compensation pour l'usage de l'eau devra être payée par les propriétaires et pour décréter une diminution de la compensation pour l'usabe de l'eau dans le cas d'immeubles inoccupés;

3. Pour modifier le paragraphe 11 de l'article 473 de la Loi des cités et villes, tel qu'ajouté pour la cité par l'article 6 du chapitre 102 des Lois du Québec de 1971, afin de porter à cinq cents dollars ($500) le montant maximum de subvention pouvant être accordée à tout propriétaire pour la démolition de hangars ou autres bâtiments accessoires constituant un risque d'incendie;

4. Pour accorder à la cité le pouvoir d'effectuer elle-même son rôle de valeur locative;

5. Pour accorder à la cité le pouvoir de nommer des constables spéciaux pour voir à l'application des règlements municipaux; et pour toutes autres fins.

Montréal, ce 2 mars 1977.

Les procureurs de la cité,
VIAU, BÉLANGER, HÉBERT, MAILLOUX,
67348-10-4-o PAQUET, PINARD & DENAULT.

City of Verdun

Public notice is hereby given that the City of Verdun will apply to the National Assembly of Québec, at its present session, for the adoption of an Act amending its charter, for the following purposes:

1. To amend article 64*a* of the Cities and Towns Act, as replaced for the city by article 2 of Chapter 98 of the Statutes of 1974, to reduce to eight (8) years the period to grant a pension to members of the Council;

2. To amend article 449 of the Cities and Towns Act to authorize the City to decree by by-law that in the case of immoveables of more than seven (7) apartments, the compensation for water shall be paid by the proprietors and to decree a reduction of said compensation in the cases of vacant premises;

3. To amend paragraph 11 of article 473 of the Cities and Towns Act, as added for the City, by article 6 of Chapter 102 of the Statutes of 1971, to bring up to five hundred dollars ($500), the maximum amount being granted to any property-owner who demolishes his shed or other accessory building constituting a fire hazard;

4. To authorize the City to prepare its own roll of rental values;

5. To authorize the City to appoint special constables to see that the municipal by-laws are complied with; and for all other purposes.

Montreal, March 2 1977.

VIAU, BÉLANGER, HÉBERT, MAILLOUX,
PAQUET, PINARD & DENAULT,
67348-10-4-o *Attorneys for the City.*

Proclamation(s)

Proclamation(s)

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, sous l'autorité de l'article 2 de la Loi des titres de propriété dans certains districts électoraux (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 321), le mi-

Canada
Province of Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 2 of the Certain Electoral Districts Land Titles Act (Revised Statutes of Québec, 1964, chapter 321), a revised plan and book of

nistre des Terres et Forêts a fait dresser des plan et livre de renvoi revisés, dans le district électoral de Saguenay, pour le cadastre d'une partie de la Seigneurie de Mille-Vaches, à l'endroit des lots 129 à 284, 288 et 319 à 322 et de leurs subdivisions respectives, le tout situé dans la division d'enregistrement de Saguenay;

ATTENDU QUE, conformément aux articles 2 et 3 de ladite loi, le ministre des Terres et Forêts a fait déposer:

1. Le 18 janvier 1977, aux archives du ministère des Terres et Forêts à Québec, ces plan et livre de renvoi;

2. Le 20 janvier 1977, au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi;

3. Le 18 janvier 1977, au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Sainte-Anne-de-Portneuf, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi;

ATTENDU QU'il y a maintenant lieu d'émettre la proclamation prévue à l'article 4 de ladite loi.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 511-77, du 17 février 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts et conformément aux articles 2, 3, 4 et 5 de la Loi des titres de propriété dans certains districts électoraux (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 321), qu'il y a lieu:

a) de fixer à la date de la deuxième et dernière publication consécutive de cette proclamation dans *la Gazette officielle du Québec*, l'entrée en vigueur des plan et livre de renvoi revisés dans le district électoral de Saguenay, pour le cadastre d'une partie de la Seigneurie de Mille-Vaches à l'endroit des lots 129 à 284, 288 et 319 à 322 et de leurs subdivisions respectives, le tout situé dans la division d'enregistrement de Saguenay;

d) d'indiquer que ces plan et livre de renvoi revisés sont déposés aux archives du ministère des Terres et Forêts, à Québec, et, qu'en outre, le ministre des Terres et Forêts a fait déposer une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi revisés au bureau d'enregistrement de Saguenay, ainsi qu'au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Sainte-Anne-de-Portneuf;

c) d'informer le public que, pendant les huit mois qui suivront la deuxième et dernière publication de cette proclamation dans *la Gazette officielle du Québec*, tout intéressé pourra consulter gratuitement lesdits plan et livre de renvoi revisés;

d) de porter notification qu'à l'expiration de ce délai, le ministre des Terres et Forêts délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre,

reference has been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, for the cadastre of part of the Seigniory of Mille-Vaches, respecting lots 129 to 284, 288 and 319 to 322 and their respective subdivisions located in the Saguenay Registration Division, and in the Electoral District of Saguenay;

WHEREAS, in accordance with sections 2 and 3 of that Act, the Minister of Lands and Forests has directed that there be deposited:

1. on January 18, 1977, in the records of the Department of Lands and Forests, in Québec City, the plan and book of reference above-mentioned;

2. on January 20, 1977, in the Saguenay Registration Division Office, in Baie-Comeau, a certified copy of the plan and book of reference;

3. on January 18, 1977, in the office designated by him, namely that of the Secretary-Treasurer of the Municipal Corporation of Sainte-Anne-de-Portneuf, a certified copy of the plan and book of reference;

WHEREAS it is now expedient to issue the proclamation provided for in section 4 of the said Act.

THEREFORE, with the consent and advice of Our Executive Council, expressed in Order number 511-77, dated February 17, 1977, We have directed, and do hereby direct, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in conformity with sections 2, 3, 4 and 5 of the Certain Electoral Districts Land Titles Act (Revised Statures, 1964, Chapter 321), that it is expedient:

(*a*) To make it known that on the date of the second and final consecutive publication of this proclamation in the *Québec Official Gazette*, the revised plan and book of reference of the cadastre of part of the Seigniory of Mille-Vaches, respecting lots 129 to 284, 288 and 319 to 322 and their respective subdivisions, the whole located in the Saguenay Registration Division, and in the Electoral District of Saguenay; will come into force;

(*b*) To indicate that the said revised plan and book of reference have been deposited in the records of the Department of Lands and Forests, in Québec, and that moreover, the Minister of Lands and Forests has directed that a certified copy of the said revised plan and book of reference be deposited in the Saguenay Registration Division Office, as well as in an office designated by him, namely that of the Secretary-Treasurer of the Municipal Corporation of Sainte-Anne-de-Portneuf:

(*c*) To inform the public that during the eight months following the second and final publication of this proclamation in the *Québec Official Gazette*, any interested party may consult, without charge, the said revised plan and book of reference;

(*d*) To give notice that when such time limit expires, the Minister of Lands and Forests will issue a certificate of ownership to any occupant of the immoveable, with or

même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;

e) d'ordonner que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit pour lequel des plan et livre de renvoi revisés ont été déposés soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 à 2172*a* du Code civil;

f) d'informer aussi le public que, à défaut de tel renouvellement les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce dix-septième jour de février en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
RENÉ LANGEVIN.

Libro: 503
Folio: 218

67344-10-2-o

without title, even though he is only an administrator or an operator of such immoveable, unless an interested party objects in writing;

(*e*) To order that any real right affecting a lot comprised in the aforesaid territory for which a revised plan and book of reference have been deposited be renewed, within the same period, in the manner prescribed by articles 2172 and 2172*a* of the Civil Code;

(*f*) Also to inform the public that, failing such renewal, the real rights preserved by the first registration shall have no effect as regards other creditors or subsequent purchasers whose rights are duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice hereof and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF we have caused these letters made patent and the Great Seal of Our Province of Québec affixed to them;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in Our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this seventeenth day of February in the year of Our Lord, one thousand nine hundred seventy-seven and in the twenty-sixth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,
Assistant Deputy Attorney-General.

Libro: 503
Folio: 218

67344-10-2

Ventes par Shérifs

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Sheriff's Sales

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
605-05-000098-76.

L'OFFICE DU CREDIT AGRICOLE DE QUEBEC, corps politique ayant son siège social en l'Hôtel du Gouvernement du Québec, district de Québec, partie demanderesse, *vs* CLAUDE BOUDREAU, autrefois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Abitibi
No. 605-05-000098-76.

THE QUEBEC FARM CREDIT BUREAU, a corporation whose head office is in the Québec Parliament Buildings, District of Québec, plaintiff, *vs* CLAUDE BOUDREAU, formerly domiciled and residing at Palma-

domicilié et résidant à Palmarolle, district d'Abitibi, puis à 3150, rue Petit, app. 2, à St-Hubert (Laprairie), ensuite a/s M. Gilles Labonté, 410, rang St-Étienne, St-Placide (Deux-Montagnes) et maintenant d'adresse inconnue, partie défenderesse.

« Le lot quarante-neuf (49) du rang six (rg 6) canton de Palmarolle, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi;

Les lots numéros cinquante-neuf « A », cinquante-neuf « B », cinquante-neuf « C » et cinquante-neuf « D » du rang six (59 « A », 59 « B », 59 « C » et 59 « D » rg 6) du canton de Palmarolle tels que décrits au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi; et

Le lot numéro cinquante (50) rang six (rg 6) du canton de Palmarolle, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton division d'enregistrement d'Abitibi, distraction faite cependant d'un emplacement avec bâtisses, cet emplacement mesurant cent vingt-cinq pieds de largeur sur cent vingt-cinq pieds de profondeur (125' x 125') à distraire de la partie nord dudit lot cinquante (50) rang six (rg 6) canton Palmarolle, emplacement distrait borné au nord par le chemin des rangs six et sept, à l'ouest par la demie ouest dudit lot no 50, dit rang six (6) dit canton, au sud et à l'est par une autre partie dudit lot cinquante. »

Le tout avec bâtisses et autres constructions dessus érigées, circonstances et dépendances.

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à $3,102.50, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi au palais de justice à Amos, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1977, at QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
District d'Abitibi,
Amos, le 2 mars 1977. 67409-o

rolle, District of Abitibi, then at 3150 Petit Street, Apt. 2, Saint-Hubert (Laprairie) then c/o Mr. Gilles Labonté, 410 Sainte-Étienne Range, Saint-Placide (Deux-Montagnes), and now of unknown address, defendant.

"Lot forty-nine (49), Range Six (Rge. 6), Palmarolle Township, as described on the official cadastre for that township, Abitibi Registration Division.

Lots fifty-nine "A", fifty-nine "B", fifty-nine "C" and fifty-nine "D", Range six (59 "A", 59 "B", 59 "C" and 59 "D", Rge. 6), Palmarolle Township, as described on the official cadastre for that township, Abitibi Registration Division.

Lot fifty (50), Range Six (Rge. 6), Palmarolle Township, as described on the official cadastre for that township, Abitibi Registration Division; less land, with buildings on it, measuring one hundred and twenty-five feet in width and one hundred and twenty-five feet in depth (125' x 125'), to be subtracted from the north part of lot fifty (50), Range Six (Rge. 6), Palmarolle Township; the land subtracted is bounded on the north by the road of Ranges Six and Seven, on the west by the west half of lot 50, Range Six (6), of that township, and on the south and east by another part of lot fifty."

The whole with the buildings and other constructions there, appurtenances and dependencies.

Subject to the right of retention provided for by article 689 C.C.P., the minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque made to the order of the Sheriff of the District of Abitibi, is $3,102.50, which represents 25% of the municipal assessment.

To be sold *en bloc* at the Abitibi Registry Office, in the Amos Court House, on THURSDAY, the TWENTY-EIGHTH day of APRIL, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

JEAN GRENIER,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office
District of Abitibi,
Amos, March 2, 1977. 67409

Montmagny

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montmagny
No 300-02-000262-76.

GILLES MORNEAU, vendeur de matériaux de construction, domicilié à St-Aubert, comté de L'Islet, district de Montmagny, demandeur *vs* ROGER GUILLEMETTE, Tourville, comté de L'Islet, province de Québec.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montmagny
No. 300-02-000262-76.

GILLES MORNEAU, construction materials salesman, domiciled at Saint-Aubert, L'Islet County, District of Montmagny, plaintiff, *vs* ROGER GUILLEMETTE, Tourville, L'Islet County, Québec.

Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quarante et un (Ptie 41) du rang « A » du cadastre du canton Fournier, division d'enregistrement de L'Islet, ledit terrain mesurant cinquante pieds (50′) de front sur une profondeur de cent (100′) pieds, mesure anglaise. Ce terrain est borné comme suit: au nord-ouest par le terrain des Chemins de Fer nationaux du Canada, au nord-est par le terrain de M. Edgar Peters, au sud-est par celui de dame Hervé Moreau et au sud-ouest par celui de M. Delphis Leclerc; avec bâtisses, comprenant une pompe à eau et un réservoir à eau chaude.

La mise à prix est fixée à $707.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de L'Islet, à St-Jean-Port-Joli, province de Québec, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1977, à QUINZE heures.

Le shérif.
JEAN-PAUL TREMBLAY.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Montmagny, 8 mars 1977. 67410-o

Land known and designated as part of lot forty-one (Pt. 41), Range "A", on the cadastre for Fournier Township, L'Islet Registration Division, measuring fifty feet (50′) on the front and one hundred feet (100′) in depth, English measure. This land is bounded as follows: on the northwest by the land of Canadian National Railway, on the northeast by the land of Edgar Peters, on the southeast by that of Dame Hervé Moreau and on the southwest by that of Delphis Leclerc; with the buildings, including a water pump and a hot water tank.

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $707.50.

To be sold at the L'Islet County Registry Office, Saint-Jean-Port-Joli, Québec, on the TWENTIETH day of APRIL, 1977, at THREE o'clock in the afternoon.

JEAN-PAUL TREMBLAY,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Montmagny, March 8, 1977. 67410

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014810-764.

MAURICE ABRAHAM SR., domicilié et résidant, au 6085 Albert Lozeau, St-Léonard, District de Montréal, demandeur *vs* MAURICE ABRAHAM JR., domicilié et résisant, au 1195 Dolbeau, St-Bruno, district de Montréal, défendeur.

La moitié indivise d'un emplacement ayant front sur la treizième avenue, Rosemont, Montréal, composé de deux lots connus et désignés sous les numéros vingt et un et vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-dix-sept (177-21 et 22), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, mesurant cinquante pieds de largeur (50′), en front et en arrière par soixante-douze pieds (72′) de profondeur, mesures anglaises.

Avec une bâtisse y érigée portant le numéro 5370 de ladite Treizième Avenue, Rosemont, Montréal, et tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits, et avec toutes les servitudes y attachées.

La mise à prix est fixée à $8,250 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-014810-764.

MAURICE ABRAHAM SR., domiciled and residing at 6085 Albert-Lozeau, St-Léonard, District of Montreal, plaintiff, *vs* MAURICE ABRAHAM JR., domiciled and residing at 1195 Dolbeau, St-Bruno, District of Montreal, defendant.

The undivided half of land fronting on Thirteenth Avenue, Rosemont, Montreal, comprising two lots known and designated as twenty-one and twenty-two of the official subdivision of original lot one hundred and seventy-seven (177-21 and 22), on the official plan and in the book of reference for the incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, measuring fifty feet (50′) in width, in front and in rear, by seventy-two feet (72′) in depth, English measure.

With a building constructed there bearing number 5370 Thirteenth Avenue, Rosemont, Montreal, as the whole presently stands with all the rights and all servitudes attaching to it.

The upset price is $8,250, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

Pour être vendu au bureau du Shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine (Craig), chambre 10.56, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 9 mars 1977. 67412-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008291-765

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE DE MONTREAL, société créée et régie par la Loi des caisses d'épargne et de crédit de la province de Québec, ayant son siège social au numéro 8025 est, rue Notre-Dame, à Montréal, district de Montréal, demanderesse *vs* LOUIS FREISHMAN, domicilié et résidant au 2122, rue Noël à cité de St-Laurent, district de Montréal, et ALFRED BOIVIN domicilié au 1060, Raymond-Casgrain, app. 306, Québec, district de Québec, et BRONISLAWA PIECHOTA célibataire majeure, domiciliée au numéro 3170 Édouard Montpetit, app. 12, à Montréal, district de Montréal, et STANLEY MUSCECZYK, résidant et domicilié au 6425 Coolbrooke, à Montréal, district de Montréal, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis-en-cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Sherbrooke est, en la ville de Montréal, et composé:

a) D'une partie du lot numéro dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire huit cent quatre-vingt-quatorze (894-P. 19) du cadastre officiel, du quartier St-Louis, mesurant cette partie de lot, de forme triangulaire: deux pieds et un dixième de pied (2.1′), à la base, rue Sherbrooke est, sur une profondeur de vingt-trois pieds et cinq dixièmes de pied (23.5′) dans la ligne nord-est et bornée cette partie comme suit: d'un côté, au nord-est par une partie du même lot 894-19, de l'autre côté, au sud-ouest, par une partie du lot 894-20; et au sud-est par la rue Sherbrooke.

b) D'une partie du lot numéro vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-quatorze (894-Pt. 20) du même cadastre que ci-dessus, mesurant cette partie, vingt pieds et sept dixièmes de pied (20.7′) de largeur, en front sur la rue Sherbrooke est; vingt-trois pieds et cinq dixièmes de pied (23.5′) de largeur, à une distance de vingt-sept pieds (27′) de la rue Sherbrooke (le calcul étant fait dans la ligne sud-ouest) et une largeur encore de vingt-trois pieds et cinq dixièmes de pied (23.5′) sur une distance de quarante-trois pieds

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 St-Antoine (Craig) Street East, Room 10.56, on the TWENTIETH day of APRIL, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, March 9, 1977. 67412

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-008291-765

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE DE MONTREAL, a union founded and governed by the Québec Savings and Credit Unions Act whose head office is at 8025 Notre-Dame Street East, Montreal, District of Montreal, plaintiff, *vs* LOUIS FREISHMAN, domiciled and residing at 2122 Noël Street, in the City of St-Laurent, District of Montreal, and ALFRED BOIVIN, domiciled at 1060 Raymond-Casgrain, Apt. 306, Québec, District of Québec, and BRONISLAWA PIECHOTA, spinster of full age, domiciled at 3170 Édouard-Montpetit, Apt. 12, in Montreal, District of Montreal, and STANLEY MUSCECZYK, residing and domiciled at 6425 Coolbrooke, Montreal, District of Montreal, defendants, and THE REGISTRAR for the Montreal Registration Division, *mis-en-cause*.

"Land fronting on Sherbrooke Street East, in the City of Montreal, and comprising:

(*a*) Part of lot nineteen of official subdivision of original lot eight hundred and ninety-four (894-Pt. 19) on the official cadastre for St-Louis Ward; this part, of triangular shape, measures two and one tenth feet (2.1′) in front on Sherbrooke Street East, by twenty-three and five tenths feet (23.5′) in depth on its northeast line and is bounded as follows: on one side on the northeast by part of lot 894-19, on the other side on the southwest by part of lot 894-20, and on the southeast by Sherbrooke Street.

(*b*) Part of lot twenty of the official subdivision of original lot eight hundred and ninety-four (894-Pt. 20) on the same cadastre; measuring twenty and seven tenths feet (20.7′) in width, in front on Sherbrooke Street East; twenty-three and five tenths feet (23.5′) in width at a distance of twenty-seven feet (27′) from Sherbrooke Street (measured on its southwest line), and again twenty-three and five tenths feet (23.5′) on a distance of forty-three feet (43′) and finally twenty-two feet (22′) in width in rear on its northwest line; bounded as follows: on the southeast

(43') et enfin une largeur de vingt-deux pieds (22') en arrière, dans la ligne nord-ouest; et bornée cette partie: au sud-est par la rue Sherbrooke est, en arrière, au nord-ouest par une partie du lot 894-23; d'un côté au nord-est, par la partie du lot 894-19 ci-dessus décrite et par une autre partie dudit lot 894-19; et de l'autre côté au sud-ouest par une partie du même lot 894-20 et par une partie du lot 894-21.

Toutes les dimensions sont en mesure anglaise.

Avec bâtisses dessus construites, portant le numéro 159 est, de la rue Sherbrooke à Montréal.»

La mise à prix est fixée à $12,250 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine (Craig), chambre 10.56, le VINGT ET UNIÈME jour d'AVRIL 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 9 mars 1977. 67411-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 05-006287-75

P. E. MOREAU CONSTRUCTION LIMITEE, corps politique légalement constituée, ayant son siège social au 10935, rue St-Denis, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* CHARLES DESMARTEAUX, résidant au 414, Marie-Victorin, dans la cité de Boucherville et district de Montréal, défendeur.

«Un immeuble ayant front sur le boulevard Marie-Victorin à Boucherville, composé des lots deux et trois de la subdivision du lot originaire numéro trente-six (36-2 et 3) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Famille-de-Boucherville; division d'enregistrement de Chambly, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 414, boulevard Marie-Victorin.»

La mise à prix est fixée à $5,750 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201 Place Charles-Lemoyne, Édifice Montval, Longueuil, P.Q., le VINGT ET UNIÈME jour d'AVRIL 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du Shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 21 février 1977. 67413-o

by Sherbrooke Street East; in rear, on the northwest by part of lot 894-23; on one side on the northeast by the part of lot 894-19 above described and by another part of lot 894-19; and on the other side on the southwest by part of same lot 894-20 and by part of lot 894-21.

All dimensions are English measure.

With the buildings constructed there, bearing number 159 Sherbrooke Street East, in Montreal."

The upset price is $12,250, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 St-Antoine (Craig) Street East, Room 10.56, on the TWENTY-FIRST (21st) day of APRIL 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, March 9, 1977. 67411

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 05-006287-75

P. E. MOREAU CONSTRUCTION LIMITEE, a legally constituted corporation, whose head office is at 10935 Saint Denis Street, in the City and District of Montreal, plaintiff, *vs* CHARLES DESMARTEAUX, residing at 414 Marie-Victorin, in the City of Boucherville, District of Montreal, defendant.

"An immoveable fronting on Marie-Victorin Boulevard in Boucherville, consisting of lots two and three of the subdivision of original lot thirty-six (36-2 and 3) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Sainte-Famille-de-Boucherville, Chambly Registration Division, with the building erected thereon bearing civic number 414 Marie-Victorin Boulevard."

The upset price is $5,750, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Chambly County Registry Office, Montval Building, 201 Place Charles-Lemoyne, Longueuil, P.Q., on the TWENTY-FIRST day of APRIL 1977, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, February 21st, 1977. 67413-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000359-773
S- 4970

BENCO LTEE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 165, avenue Lesage, cité et district de Québec, (Qué.), demandeur *vs* RAYMOND TREMBLAY, faisant affaires sous les nom et raison social de DUBLAY ENR., au 121, Carré Provence, Neufchâtel, district de Québec, (Qué.), défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis-en-cause.

« Un lot connu et désigné comme étant la subdivision numéro quarante et un du lot originaire numéro cinq cent trente-trois (lot 533-41) du cadastre officiel de la paroisse de St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

« Un lot connu et désigné comme étant la subdivision numéro quarante-deux du lot originaire numéro cinq cent trente-quatre (lot 534-42) du cadastre officiel de la paroisse de St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixé à $6,025 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue St-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 8 mars 1977. 67414-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-05-000359-773
S. 4970

BENCO LTEE, a legally constituted corporation, having its principal place of business at 165 Lesage Avenue, City and District of Québec, Québec, plaintiff, *vs* RAYMOND TREMBLAY, operating a business under the firm name of DUBLAY ENR., at 121 Provence Square, Neufchâtel, District of Québec, Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Québec Registration Division, *mis-en-cause*.

"Land known and designated as subdivision forty-one of original lot five hundred and thirty-three (lot 533-41) on the official cadastre of the Parish of St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Québec Registration Division, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies."

"Land known and designated as subdivision forty-two of original lot five hundred and thirty-four (lot 534-42) on the official cadastre for the Parish of St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Québec Registration Division, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies."

The upset price is $6,025, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 St-Pierre Street, Québec, on the TWENTY-NINTH day of APRIL 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Québec, March 8, 1977. 67414

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007318-761
S- 4907

MICHEL DESLAURIERS, constable domicilié et résidant au 25, rue des Épinettes, Loretteville, (Qué.), demandeur, *vs* CASTONGUAY & LETOURNEAU INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 5700, avenue Guy, Charlesbourg, (Qué.), défendeur.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-007318-761
S- 4907

MICHEL DESLAURIERS, policeman, domiciled and residing at 25 Des Épinettes Street, Loretteville, P.Q., plaintiff, *vs* CASTONGUAY, LETOURNEAU INC., a corporation legally constituted, having a place of business at 5700 Guy Avenue, Charlesbourg, P.Q., defendant.

« Le lot portant le no 761-A-39 du cadastre officiel de la paroisse de St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec. »

La mise à prix est fixée à $500 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue St-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 8 mars 1977. 67417-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-004989-76
S-4968.

JALROU INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 819 chemin Ste-Foy, à Québec, (Qué.), demandeur, *vs* MAURICE SIMARD, domicilié et résidant au 2667 avenue de l'Assomption, à Giffard, district de Québec, (Qué.), défendeur.

« La resubdivision dix-sept de la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire sept cent trente-neuf (739-1-1-17) du cadastre officiel de Beauport.

La resubdivision dix-huit de la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire sept cent trente-neuf (739-1-1-18) du cadastre officiel de Beauport.

Avec bâtiments, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à $3,721 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue St-Pierre, Québec, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 8 mars 1977. 67415-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour municipale — District de Québec
No 1099 de 1976
S-4950

LA VILLE DE QUÉBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district

"Lot number 761-A-39 on the official cadastre for the Parish of St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Québec Registration Division."

The upset price is $500, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 St-Pierre Street, Québec, on the TWENTY-NINTH day of APRIL 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, March 8, 1977. 67417

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-05-004989-76
S-4968.

JALROU INC., a legally constituted corporation, having a place of business at 819 Ste-Foy Road, Québec, Québec, plaintiff, *vs* MAURICE SIMARD, domiciled and residing at 2667 De l'Assomption Avenue, Giffard, District of Québec, Québec, defendant.

"Resubdivision seventeen of resubdivision one of subdivision one of original lot seven hundred and thirty-nine (739-1-1-17) on the official cadastre for Beauport.

Resubdivision eighteen of resubdivision one of subdivision one of original lot seven hundred and thirty-nine (739-1-1-18) on the official cadastre for Beauport.

With buildings, appurtenances and dependencies."

The upset price is $3,721, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 St-Pierre Street, Québec, on the TWENTY-EIGHTH day of APRIL, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Québec, March 8, 1977. 67415

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Municipal Court — District of Québec
No. 1099 of 1976
S-4950

THE CITY OF QUEBEC, a corporation legally constituted, with its head office in the City and District of

de Québec, (Qué.), demanderesse, *vs* MLLE GERMAINE BEAULIEU, domiciliée au 470, rue Prévost, Québec, (Qué.), défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot deux mille neuf cent cinquante-neuf (2959) du cadastre officiel du quartier du Palais à Québec, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et portant les numéros civiques 7 et 9 rue St-Flavien, Québec. »

La mise à prix est fixée à $4000 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39 rue St-Louis, Québec, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AVRIL 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour municipale,
Québec, le 8 mars 1977. 67419-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003950-76
S-4971

SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LTEE., corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires à 1500 d'Estimauville, Galerie Ste-Anne, Giffard, district de Québec, Qué., demandeur, *vs* JACQUES LAFLAMME, domicilié au 140 avenue Royale, Ste-Pétronille, Île d'Orléans, district de Québec, Qué., défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de l'Île d'Orléans, 1286 avenue Royale, St-Laurent, Île d'Orléans, district de Québec, mis-en-cause.

« Les immeubles du défendeur connus et désignés comme étant la subdivision quatre du lot originaire cent soixante et un (161-4) et la subdivision six du lot originaire cent soixante-deux (162-6) avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Pétronille, Île d'Orléans, division d'enregistrement d'Île d'Orléans. »

La mise à prix est fixée à $1,300 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Île d'Orléans, 1286, avenue Royale, St-Laurent, Île d'Orléans, comté de Montmorency, le DEUXIÈME jour de MAI 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 8 mars 1977. 67418-o

Québec, P.Q., plaintiff, *vs* MISS GERMAINE BEAULIEU, domiciled at 470 Prévost Street, Québec, P.Q., defendant.

"Land known and designated as lot two thousand nine hundred and fifty-nine (2959) on the official cadastre for Palace Ward in Québec, Québec Registration Division, with buildings constructed there, appurtenances and dependencies, and bearing civic numbers 7 and 9 St-Flavien Street, Québec."

The upset price is $4,000, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's office, 39 St-Louis Street, Québec, on the TWENTY-SEVENTH day of APRIL 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Municipal Court,
Québec, March 8, 1977. 67419

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-05-003950-76
S. 4971

AVCO FINANCIAL SERVICES CANADA LTD., a legally constituted corporation, having a place of business at 1500 d'Estimauville, Galerie Ste-Anne, Giffard, District of Québec, Québec, plaintiff, *vs* JACQUES LAFLAMME, domiciled at 140 Royale Avenue, Ste-Pétronille, Île d'Orléans, District of Québec, Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Île d'Orléans Registration Division, 1286 Royale Avenue, St-Laurent, Île d'Orléans, District of Québec, *mis en cause*.

"The defendant's immoveables known and designated as subdivision four of original lot one hundred and sixty-one (161-4) and subdivision six of original lot one hundred and sixty-two (162-6), with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, on the official cadastre of the Parish of Ste-Pétronille, Île d'Orléans, Île d'Orléans Registration Division."

The upset price is $1,300, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Île d'Orléans Registry Office, 1286 Royale Avenue, St-Laurent, Île d'Orléans, Montmorency County, on the SECOND day of MAY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Québec, March 8, 1977. 67418

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001857-75
S- 4960

MAURICE TASCHEREAU, notaire, TASCHEREAU, GRENIER, WRIGHT & ASSOCIES, 880, Chemin Ste-Foy, suite 750, Québec 6e, district de Québec, Qué., demandeur, *vs* CLAUDE GAGNON, domicilié et résidant au 142, Champery, Lac Beauport, district de Québec, (Qué.), défendeur.

« Un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro mille cinq cent (1500) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Sauveur, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, notamment celle portant les numéros 509 à 517, rue Dollard, à Québec. »

La mise à prix est fixée à $5,350 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39, rue St-Louis, Québec, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AVRIL 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 8 mars 1977. 67416-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-001857-75
S- 4960

MAURICE TASCHEREAU, notary, TASCHEREAU, GRENIER, WRIGHT & ASSOCIES, 880 Ste-Foy Road, Suite 750, Québec 6, District of Québec, P.Q., plaintiff, *vs* CLAUDE GAGNON, domiciled and residing at 142 Champery, Lake Beauport, District of Québec, P.Q., defendant.

"Land known and designated as lot one thousand five hundred (1500) on the official cadastre for the Parish of St-Sauveur, Québec Registration Division.

With the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, namely the property bearing numbers 509 to 517 Dollard Street, in Québec."

The upset price is $5,350, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, 39 St-Louis Street, Québec, on the TWENTY-SEVENTH day of APRIL 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, March 8, 1977. 67416

Ventes pour taxes

Municipalité du comté d'Argenteuil

Avis est par les présentes donné par René Desormeaux, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté d'Argenteuil, que les lots ou parties de lots ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique, dans la salle d'audience du palais de justice de la cité de Lachute, dans ledit comté d'Argenteuil, étant le lieu où se tiennent les séances du conseil de comté, le JEUDI DOUZIÈME jour de MAI, mil neuf cent soixante-dix-sept (12 mai 1977) à DIX heures de la matinée, pour le paiement des taxes municipales et scolaires et autres sommes dues aux municipalités mentionnées ci-après, à moins que ces redevances, ainsi que les frais encourus, ne me soient payés avant le jour fixé pour la vente.

Municipality of the County of Argenteuil

Public notice is hereby given by René Desormeaux, secretary-treasurer of the Municipal Council of the County of Argenteuil, that the lots or parts of lots hereinafter mentioned will be sold by Public Auction in the Court Room of the Court House, in the City of Lachute, in the said County of Argenteuil, being the place where the sittings of the County Council are held, on THURSDAY the TWELFTH day of MAY, one thousand nine hundred and seventy-seven (May 12 1977) at TEN o'clock in the forenoon for municipal taxes, school taxes, and other debts due to the municipalities hereinafter mentioned unless the same are paid to me with all costs incurred before the day of the sale.

Village de Brownsburg — *Village of Brownsburg*

Brownsburg Bar Salon.

Lot no 753-49 et 46, rang 7, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, situés dans le village de Brownsburg.

Borné au nord par partie de 753-16, Eloi Descoteaux et Maurice Grondin; à l'est par le lot 753-47, au sud par le lot 753-30 à l'ouest par la rue des Erables sud (Maple).

Taxes municipales: $168.35.

Mlle Rollande Parisien.

Lot numéro 754 ptie, rang 7 aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, situé dans le village de Brownsburg.

Borné au nord par la propriété de Yvon Deschatelets, à l'est par la propriété de H. Binette, au sud par la propriété de J.-René Lafleur, à l'ouest par la rue Bank sud.

Taxes municipales: $264.28.

André Renaud

Lot numéro 814-142, rang 8, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, situé dans le village de Brownsburg. Borné au nord par le lot 814-143, à l'est par la rue Woodbine, au sud par le lot 814-141, à l'ouest par les lots 814-93 et 94.

Taxes municipales: $1,513.10.

Brownsburg Bar Salon.

Lot No. 753-49 & 46, Range 7, of the official plan and book of reference of the Township of Chatham, situated in the Village of Brownsburg.

Bounded on the north by part of 753-16, Eloi Descoteaux and Maurice Grondin, on the east by lot 753-47, on the south by lot 753-30 and on the west by des Erables (Maple) Street South.

Municipal taxes: $168.35.

Mlle Rollande Parisien.

Lot No. 754 Pt., Range 7 of the official plan and book of reference of the Township of Chatham, situated in the Village of Brownsburg.

Bounded on the north by the property of Yvon Deschatelets, on the east by the property of H. Binette, on the south by the property of J.-René Lafleur and on the west by Bank Street South.

Municipal taxes: $264.28.

André Renaud

Lot No. 814-142, Range 8 of the official plan and book of reference of the Township of Chatham, situated in the Village of Brownsburg.

Bounded on the north by lot 814-143, on the east by Woodbine Street, on the south by lot 814-141 and on the west by lots 814-93 and 94.

Municipal taxes: $1,513.10.

Canton de Wentworth — *Township of Wentworth*

Mrs. Rita Colpitts, 2300, Madison, App. 19, Montréal (Qué.).

Un certain terrain situé sur la rive du lac Louisa, dans le comté d'Argenteuil, province de Québec, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme étant composé des lots numéros quatre et cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze, dans le Deuxième rang (15-4, 5, R.II), avec tous les bâtiments dessus érigés.

Taxes municipales: $103.14; taxes scolaires: $357.03. Total: $460.17.

Mrs. Rita Colpitts, 2300 Madison, Apt. 19, Montréal, (Qué.)

A certain piece of land situated on the shore of Lake Louisa, in the County of Argenteuil, in the Province of Québec, known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth as being composed of lots numbers four and five of the official subdivision of the original lot number fifteen, in the second range (15-4, 5, R. II) with all the buildings thereon erected.

Municipal taxes: $103.14; school taxes: $357.03. Total: $460.17.

Marcel Corbeil, 11, 56e Avenue, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil, faisant partie du lot numéro un « A » (ptie 1-A), rang III, canton de Wentworth, division d'enregistrement d'Argenteuil; borné vers le sud par une autre partie dudit lot 1-A, laquelle est une rue, vers le nord par le lac « Roger », vers l'est et l'ouest par d'autres parties du lot 1-A; mesurant soixante-cinq pieds (65′) de largeur, cent cinquante pieds (150′) dans sa ligne ouest, cent soixante pieds (160′) dans sa ligne est et contenant une superficie de dix mille soixante-quinze pieds carrés (10,075 pi. ca.);

Le coin sud-ouest de cet emplacement est situé à une distance de trois cent quatre-vingts pieds et treize centièmes (380.13′) d'un point sur la ligne de division entre les cantons de Wentworth et Gore, ce point étant à une distance de neuf cent soixante-sept pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (967.85′) au nord-ouest de la ligne de division entre les rangs II et III du canton de Gore; cet emplacement est désigné sous le numéro deux cent seize (n° 216) et est indiqué sur un plan préparé par Léopold Moretti, arpenteur-géomètre, portant le numéro P6424, daté du 28 juin 1966 et annexé aux présentes après avoir été reconnu conforme par lesdites parties et signé par elles en présence du notaire soussigné; le tout sans bâtiments érigés dessus; comprenant un droit de passage, avec tous les autres bénéficiaires du même droit, dans les rues donnant accès à la présente propriété, ainsi qu'au lac et à la plage; le vendeur ne sera tenu responsable d'aucun préjudice résultant de quelque accident qui survienne sur lesdits terrains.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits lots de terre, le tout suivant titres de l'ancien propriétaire.

Lesdits lots de terre n'ont pas été retraits par leur antien propriétaire.

Taxes municipales: $31.76; taxes scolaires: $59.53. Total: $91.29.

Jean Noël Hamel, 8261 Casgrain, Montréal, (Qué.)

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro un, lettre « B », (1-B-58, rg. III), dans le troisième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, division d'enregistrement d'Argenteuil;

Mesurant ledit emplacement, cent pieds (100′) de largeur, dans ses lignes nord et sud, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes est et ouest, formant une superficie totale de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.) mesure anglaise, plus ou moins.

Taxes municipales: $13.68; taxes scolaires: $34.30. Total: $47.98.

Roger Houle, 6744 Louis-Hémon, Montréal, (Qué.)

Un certain morceau de terrain situé dans le canton de Wentworth, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton comme étant une portion du lot numéro douze lettre « A » dans le second rang (P.12A rg. II);

Mesurant cent pieds (100′) de largeur par cent pieds (100′) de profondeur, mesures anglaises, et à être mesuré commençant à cent pieds de la ligne de la propriété Matthew, laquelle ligne est au sud du morceau de terre vendu par les présentes, le tout tel que mentionné dans un acte de vente enregistré sous le numéro 48865.

Taxes municipales: $56.10; taxes scolaires: $79.60. Total: $135.70.

André Berthiaume, 99, Serge A. Robert, Ste-Thérèse-de-Blainville, (Qué.).

Lot no 1A-75, rang 3.

Un certain terrain connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme

Marcel Corbeil, 11-56th Ave., Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, (Qué.)

An emplacement situated in the County of Argenteuil, being part of lot number one letter "A" (P.1-A), Range III, Township of Wentworth, registration division of Argenteuil; bounded towards the south by another portion of said lot 1-A, being a street, towards the north, by the lake 'Roger', towards the east and the west, by other portions of said lot 1-A;

Measuring sixty-five feet (65′) in width, one hundred and fifty feet (150′) in its west line, one hundred and sixty feet (160′) in its east line, and containing in area ten thousand and seventy-five square feet (10,075 sq. ft.);

The southwesterly corner of this emplacement is situated at three hundred and eighty feet and thirteen hundredths of a foot (380.13′) from a point of the division line between the townships Wentworth and Gore, said point being at nine hundred and sixty-seven feet and eighty-five hundredths of a foot (967.85′) towards the northwest, from the division line between Range II and Range III of the Township of Gore; this emplacement is known on number two hundred and sixteen (No. 216) and is shown on a plan prepared by Leopold Moretti, Geometer, No. P6424 dated June 28th 1966, and annexed to these present after having been certified true by the said parties and signed by them in the presence of the undersigned notary. The whole without any building erected on; and with right of passage, with all the others having the same right, in the streets communicating to the property, to the lake and to the beach, but the vendor will not be responsible for any damage resulting of any accident on the said lots.

The whole as it now stands with all active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that property, according to the title of the former owner.

These properties have not been redeemed by their former owner.

Municipal taxes: $31.76; school taxes: $59.53. Total: $91.29.

Jean Noël Hamel, 8261 Casgrain, Montreal, (Qué.).

Land situated in Argenteuil County known and designated as lot fifty-eight of the official subdivision of original lot one "B" in Range Three (1-B-58, Rge. III), on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil Registration Division;

Measuring one hundred feet (100′) in width on its north and south lines, and one hundred feet (100′) in depth on its east and west lines, having a total area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.), English measure and more or less.

Municipal taxes: $13.68; school taxes: $34.30. Total: $47.98.

Roger Houle, 6744 Louis-Hémon, Montreal, (Qué.).

Land situated in Wentworth Township, known and designated on the official plan and in the book of reference of that township as part of lot twelve A in Range Two (Pt. 12A, Rge. II), one hundred feet (100′) wide and one hundred feet (100′) deep, English measure, beginning one hundred feet from the Matthew property line, which is south of the land being sold, the whole as mentioned in a deed of sale registered under number 48865.

Municipal taxes: $56.10; school taxes: $79.60. Total: $135.70.

André Berthiaume, 99 Serge-A.-Robert, St. Thérèse-de-Blainville, (Qué.).

Lot No. 1A-75, Range 3.

A certain piece of land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in

étant le lot numéro soixante-quinze (75) de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A », rang 3. Sans aucun bâtiment.

Moins: les 85% nord indivis vendus à dame Claire Grevier.
Taxes municipales: $2.58

Gaston Bourdage, Adresse inconnue.

Lot no 1A-42, 1B-24, rang 3.
Un certain terrain connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro un A (1A-42); et le lot numéro vingt-quatre (24) du lot originaire numéro B (1B-24), rang 3. Sans aucun bâtiment.

Moins les 90% nord indivis vendus à Michel Joannette. Taxes municipales: $1.72.

Gabriel Brodeur, Adresse inconnue.

Lot no 1B-8, rang 3. Un certain terrain connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro huit (8) de la subdivision officielle du lot originaire numéro un B, rang 3. Sans aucun bâtiment.

Moins: les 70% nord indivis vendus à Michel Joannette.
Taxes municipales: $7.50.

Mme G. R. Daignault, Adresse inconnue.

Lot no 1A-24, rang 3.
Un certain terrain connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro vingt-quatre (24) de la subdivision officielle du lot originaire numéro un A, rang 3. Sans aucun bâtiment.

Moins: les 80% sud indivis vendus à Roy Houle.
Taxes municipales: $3.44.

Est. S. Desmarais, 9028, 6e Avenue, Ville St-Michel, Montréal (Qué.).

Lot no 1A-85, rang 3.
Un certain terrain connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro quatre-vingt-cinq (85) de la subdivision officielle du lot originaire numéro un A, rang 3.

Moins les 80% sud indivis vendus à Les Placements Maschal.

Taxes municipales: $3.44.

Wm Moran, Adresse inconnue.

Lot no 1A-67, rang 3.
Un certain terrain connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro soixante-sept (67) de la subdivision officielle du lot originaire numéro un A (1A-67), rang 3.

Moins: les 90% sud indivis vendus à Roger Schlybeurt.
Taxes municipales: $1.72.

Roger Pinard, Adresse inconnue.

Lot no 1B-30, rang 3.
Un certain terrain connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro trente (30) de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « B » (1B-30), rang 3.

Moins: les 95% nord indivis vendus à Jack Simpson.
Taxes municipales: $0.86

the County of Argenteuil, as being the lot number seventy-five (75) of the official subdivision of the original lot number one "A", Range 3. Without buildings.
Less: the undivided 85% north sold to Mme Claire Grevier.
Municipal taxes: $2.58.

Gaston Bourdage, address unknown.

Lot No. 1A-42, 1B-24, Range 3.
A certain piece of land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil, as being the lot number forty-two of the official subdivision of the original lot number one A (1A-42); and lot number twenty-four (24) of the original lot number one B (1B-24), Range 3. Without buildings.
Less: the undivided 90% north sold to Michel Joannette.
Municipal taxes: $1.72.

Gabriel Brodeur, address unknown.

Lot No. 1B-8, Range 3.
A certain piece of land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil, as being the lot number eight (8) of the official subdivision of the original lot number one B, Range 3. Without buildings.
Less: The undivided 70% north sold to Michel Joannette.
Municipal taxes: $7.50.

Mme. G. R. Daignault, address unknown.

Lot No. 1A-24, Range 3.
A certain piece of land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, as being the lot number twenty-four (24) of the official subdivision of the original lot number one A, Range 3. Without buildings.
Less: the undivided 80% south sold to Roy Houle.
Municipal taxes: $3.44.

Est. S. Desmarais, 9028-6th Ave., Ville St. Michel, Montréal, (Qué.).

Lot No. 1A-85, Range 3.
A certain piece of land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, as being the lot number eighty-five (85) of the official subdivision of the original lot number one A, Range 3.
Less: the undivided 80% south sold to Les Placements Maschal.
Municipal taxes: $3.44.

Wm. Moran, address unknown.

Lot No. 1A-67, Range 3.
A certain piece of land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil, as being the lot number sixty-seven (67) of the official subdivision of the original lot number one A (1A-67), Range 3.
Less: the undivided 90% south sold to Roger Schlybeurt.
Municipal taxes: $1.72.

Roger Pinard, address unknown.

Lot No. 1B-30, Range 3.
A certain piece of land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth in the County of Argenteuil as being the lot number thirty (30) of the official subdivision of the original lot number one "B" (1B-30), Range 3.
Less: the undivided 95% north sold to Jack Simpson.
Municipal taxes: $0.86.

Georges Quentin, Adresse inconnue.

Lot no 1A-38, rang 3.

Un certain terrain connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro trente-huit (38) de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A » (1A-38, R. 3).

Moins: les 95% nord indivis vendus à Jacques Cyr.
Taxes municipales: $0.86

Marie Rose Simard, Adresse inconnue.

Lot no 1A-50, rang 3.

Un certain terrain connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro cinquante (50) de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A » (1A-50, R. 3).

Moins: les 95% sud indivis vendus à dame Anna Malinowski.

Taxes municipales: $0.86.

Georges Quentin, address unknown.

Lot No. 1A-38, Range 3.

A certain piece of land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth in the County of Argenteuil as being the lot number thirty-eight (38) of the official subdivision of the original lot number one "A" (1A-38), Range 3.

Less: the undivided 95% north sold to Jacques Cyr.
Municipal taxes: $0.86.

Marie Rose Simard, address unknown.

Lot No. 1A-50, Range 3.

A certain piece of land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, as being the lot number fifty (50) of the official subdivision of the original lot number one "A" (1A-50), Range 3.

Less: the undivided 95% south sold to Mme Anna Malinowski.
Municipal taxes: $0.86.

Municipalité du Lac-des-Seize-Îles — *Municipality of Lac-des-Seize-Îles*

Mme Thérèse Fortin Campeau, 4286, rue Boyer, Montréal, (Qué.)

Une lisière de terrain située au Lac Long, dans le comté d'Argenteuil, connue et désigné comme faisant partie du lot numéro vingt-trois (Ptie no 23) dans le Neuvième Rang du Canton Wentworth.

Laquelle lisière de terrain mesure vingt-cinq pieds (25') de largeur, en façade, du côté nord-ouest et en arrière du côté sud-est par cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Laquelle lisière de terrain est bornée en front, au nord-ouest, par le chemin privé et en arrière, au sud-est, par partie du même lot qui doit être vendue à Léo Campeau; d'un côté, au nord-est, par partie du même lot, propriété de la présente acquéreur et de l'autre côté, au sud-ouest, par partie du même lot propriété de la venderesse.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Taxes municipales: $57.76; taxes scolaires: $1.43. Total: $59.19.

Edwald Grein, 1745 Tassé St., Apt. 16, St. Laurent, (Qué.).

Lot No 24B sub. 36-37 and 24B, sub. 54. Canton de Wentworth, Lac-des-Seize-Îles.

Taxes municipales: $154.84.

Mrs. Thérèse Fortin Campeau, 4286 rue Boyer, Montréal, (Qué.).

A strip of land located at Lac Long, in Argenteuil County, known and designated as part of lot twenty-three (Pt. 23) in Range Nine of Wentworth Township.

The strip of land is twenty-five feet (25') wide in front to the northwest and in the rear to the southeast, and one hundred feet (100') deep, English measure and more or less.

The strip of land is bounded on the front to the northwest by the private road, in the rear to the southeast by part of the same lot to be sold to Leo Campeau, on the northeast side by part of the same lot belonging to the present purchaser, and on the southwest side by part of the same lot belonging to the vendor.

The whole as it now stands, with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that immoveable.

Municipal taxes: $57.76; school taxes: $1.43. Total: $59.19.

Edwald Grein, 1745 Tassé St., Apt. 16, St-Laurent, (Qué.).

Lot No. 24 B, sub. 36-37 & 24 B sub. 54 Township of Wentworth, Lac-des-Seize-Iles.

Municipal taxes: $154.84.

Municipalité de Morin Heights — *Municipality of Morin Heights*

Lawrence Baldwin, Morin Heights (Qué.).

Un terrain situé à Morin Heights, comté d'Argenteuil, pris à même le lot désigné sous le numéro trente-huit A, du Deuxième rang (38-A, ptie, R. II) du cadastre officiel du canton de Morin;

Ce terrain mesure cent quinze pieds (115') de largeur dans sa ligne de front longeant le chemin public et cent dix pieds (110') de largeur dans sa ligne du fond, sur deux cent trente-neuf pieds (239') de profondeur dans sa ligne latérale nord et trois cent vingt pieds (320') de profondeur dans sa ligne latérale sud, mesures anglaises et plus ou moins;

Lawrence Baldwin, Morin Heights, (Qué.).

'A piece of land situated at Morin Heights, County of Argenteuil, taken from the lot of land designated under the number thirty-eight A, in the second range (38-A, Pt. R. II) of the official cadastre of the Township of Morin;

The said piece of land measures one hundred and fifteen (115') in width in the front along the public road and one hundred and ten feet (110') in width at the back by two hundred and thirty nine feet (239') in depth in the north side line and three hundred and twenty feet (320') in depth in the south side line; english measure and more or less;

Ce terrain est borné en front vers l'ouest par le chemin public conduisant de Morin Heights à St-Adolphe, au fond vers l'est par le lot No 37-A, Deuxième rang, dudit cadastre, d'un côté, vers le nord, par une autre partie du même lot 38-A du Deuxième rang, appartenant à Frank Weekes, en vertu d'un acte de vente enregistré sous le numéro 63098, et de l'autre côté, vers le sud, par une autre partie du même lot 38-A, Deuxième rang, appartenant à Edgar Boyd ou ses ayants-droit, et constituant un chemin privé de trente pieds (30') de largeur;

Le tout tel qu'il existe présentement, avec toutes les servitudes s'y rattachant.

Avec le bâtiment dessus érigé.

Taxes municipales: $221.72; taxes scolaires: $533.28; frais: $159.80. Total: $914.80.

Heinz Hasse.

Un certain terrain vague de figure irrégulière, situé dans la municipalité de Morin Heights, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant la subdivision numéro trois du lot originaire numéro trente-cinq (35-3) du rang III du canton de Morin, dans le comté d'Argenteuil, contenant environ soixante et un mille trois cent soixante pieds carrés (61,360 pi. ca.), mesures anglaises et plus ou moins, la ligne nord-ouest de ce lot faisant partie de la ligne de division entre les rangs III et IV dudit canton.

Le tout tel qu'il existe présentement, avec tous les droits, circonstances et dépendances et servitudes actives et passives s'y rattachant.

Taxes municipales: $51.45; taxes scolaires: $113.95; frais: $38.26. Total: $203.66.

The said piece of land is bounded in the front towards the west by the public road going from Morin Heights to St. Adolphe, at the back towards the east by the lot No. 37-A, second range, of said cadastre on one side towards the north by another piece of the same lot No. 38-A second range, belonging to Frank Weekes by deed of sale registered under the No. 63098 and on the other side towards the south by another piece of the same lot 38-A, second range, belonging to Edgar Boyd, or representatives, and which last piece is a private road of thirty feet (30') in width;

As the whole now is with the servitudes attached to the said property.

With the building thereon erected.

Municipal taxes: $221.72; school taxes: $533.28; costs: 159.80. Total: $914.80.

Heinz Hasse.

That certain vacant piece of land of irregular figure situate in the Municipality of Morin Heights, in the County of Argenteuil, being the lot of land known and designated as subdivision lot number three of original lot number thirty-five (35-3) of Range III of the Morin Township, in the said County of Argenteuil, containing approximately sixty-one thousand three hundred and sixty square feet (61,360 sq. ft.) English measure and more or less, the northwesterly side line of the said lot being part of the division line between Range III and IV of said Township.

As the whole now subsists with all its rights, members and appurtenances, active and passive servitudes thereto.

Municipal taxes: $51.45; school taxes: $113.95; costs: 38.26. Total: $203.66.

Municipalité de Wentworth Nord — *Municipality of Wentworth North*

Beaulieu, Marie-Rose Monstion, 2220 Lakeshore Rd. W., app. 120 Oakville (Ont.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant la subdivision numéro huit cent quarante-huit (848) du lot originaire numéro vingt-neuf (29-848) dans le Huitième rang (8), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant en front, au sud-est, en bordure de la rue le long d'une ligne brisée, quarante pieds et trois dixièmes (40.3') et quatre-vingt-treize pieds (93'), à l'arrière, au nord-ouest, cinquante pieds (50'), du côté sud-ouest, cent quarante-quatre pieds (144'), du côté nord-est cent quarante et un pieds et deux dixièmes (141.2'), mesures anglaises et plus ou moins.

Taxes municipales: $13.22; taxes scolaires: $2.11. Total: $15.33.

Bernard, Marcel, 8415, boul. Terrace Shell, app. 401, St-Laurent, (Qué.).

Un emplacement situé en la municipalité de Montfort, dans le comté d'Argenteuil susdit formé du lot numéro vingt sept (27) de la subdivision du lot originaire numéro six (6-27) du onzième rang (11), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, dont la description cadastrale est la suivante:

De forme irrégulière, borné au nord par le chemin de fer, au sud par le lot numéro 6-19 (chemin), à l'est par le lot numéro 6-28 et à l'ouest par le lot numéro 6-26 et contenant environ sept mille deux cent soixante-quinze pieds carrés (7,275) en superficie, mesure anglaise, et plus ou moins.

Taxes municipales: $128.31; taxes scolaires: $257.56. Total: $385.87.

Beaulieu Marie-Rose Monstion, 2220 Lakeshore Rd. W., Apt. 120, Oakville, (Ont.).

A vacant emplacement situated in the Township of Wentworth, Argenteuil County, known and designated subdivision lot number eight hundred forty eight (848) of the original lot number twenty nine (29-848) of the eighth range (8) on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil, measuring in front along the street in a broken line to the southeast forty feet (40) and three-tenths of the foot and ninety-three feet (93'), in rear to the northwest fifty feet (50), on the southwest side one hundred and forty four feet (144), on the northeast side one hundred and forty-one feet (141) and two-tenths of the foot, English measure and more or less.

Municipal taxes: $13.22; school taxes: $2.11. Total: $15.33.

Bernard, Marcel, 8415 boul. Terrace Shell, app. 401, St-Laurent, (Qué.).

Land situated in the Municipality of Montfort, in Argenteuil County, consisting of lot twenty-seven (27) of the subdivision of original lot six (6-27), Range Eleven (11) on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, of which the following is the cadastral description:

Irregular in shape, bounded on the north by the railway, on the south by lot 6-19 (road), on the east by lot 6-28, and on the west by lot 6-26, having an area of approximately seven thousand two hundred and seventy-five (7,275) square feet, English measure and more or less.

Municipal taxes: $128.31; school taxes: $257.56. Total: $385.87.

Bernier, Johanne McCuaig, 48, rue Dieppe, Pierrefonds (Qué.).

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro neuf cent quatre-vingt-quinze (995) de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (29-995) du Huitième rang, du canton de Wentworth, division d'enregistrement d'Argenteuil, ayant une superficie de huit mille neuf cent quarante-cinq pieds carrés (8,945 pi. ca.), mesures anglaises et plus ou moins.

Taxes municipales: $29.30; taxes scolaires: $5.85. Total: $35.15.

Carroll, Jack, V. de Parcs (Ont.).

Ce certain emplacement situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels de ce même canton, comme étant les subdivisions numéros deux cent soixante-treize, deux cent soixante-quatorze, deux cent soixante-quinze, deux cent soixante-seize et trois cent dix-sept, du lot originaire numéro neuf du Dixième rang (273, 274, 275, 276 et 317 - 9, R. 10).

Taxes municipales: $65.46; taxes scolaires: $82.56. Total: $148.02.

Cathery, Thomas, Succ. a/s Ryman, Mr., 138 Bogert Avenue, Willowdale (Ont.)

Un certain emplacement situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, constituant la subdivision officielle numéro 765 du lot connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comme étant le lot numéro onze A du Dixième rang.

Taxes municipales: $17.27.

De Harven, Alain, 4552, Lacombe, Montréal, (Qué.).

Un certain morceau de terre situé sur le bord du Lac St-Victor, près du village de Montfort, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme étant le lot numéro cinq (5) de la subdivision officielle du lot numéro treize (13-5) dans le neuvième rang (9), mesurant cent pieds (100) de largeur le long de la rive dudit lac et en arrière, par une profondeur d'environ deux cents (200) pieds. Ce terrain est borné au sud par ledit lac, et sur les trois côtés par le résidu du terrain du vendeur. Cependant, ce terrain est aussi borné à l'est par une partie dudit lot vendue sous promesse de vente à Mme Gérard Lavoie. Les lignes latérales de ce terrain sont marquées sur les arbres et les coins sud-est et sud-ouest sont indiqués par des piquets de bois peints en rouge. Il est spécialement convenu que l'acquéreur aura droit d'accès sur tout chemin que le vendeur construira à ses frais, aux fins de relayer le terrain ci-vendu au chemin public.

Taxes municipales: $86.95; taxes scolaires: $82.72. Total: $169.67.

Durand, Pierre, 12669, rue Fortin, Montréal-Nord, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné et composé, du lot numéro huit cent soixante-dix-sept (877) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-877) du huitième rang (8), dit canton dit cadastre, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, ayant une superficie de mille six cent pieds carrés (1,600 p.c.) mesures anglaises, plus ou moins.

Taxes municipales: $10.34; taxes scolaires: $3.44. Total: $13.78.

Ellson, Mme Andrée (Clouette), 4800, côte des Neiges, app. 1, Montréal, (Qué.).

Un emplacement situé dans le canton de Wentworth, en la municipalité de Wentworth-Nord, division d'enregistrement d'Argenteuil, et composé comme suit:

Bernier, Johanne McCuaig, 48 Dieppe St., Pierrefonds, (Qué.).

An emplacement known and designated under number nine hundred and ninety-five (995) of the official subdivision of the original lot number twenty-nine (29-995) of the eighth range (8), of the Township of Wentworth, registry division of Argenteuil, having a superficial area of eight thousand nine hundred and forty-five square feet (8,945 sq. ft.) English measure and more of less.

Municipal taxes: $29.30; school taxes: $5.85. Total: $35.15.

Carroll, Jack, V. de Parcs, (Ont.).

That certain emplacement situated in the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil, which is known and designated on the official plan and book of reference of the said Township as subdivisions number two hundred and seventy-three, two hundred and seventy-four, two hundred and seventy-five, two hundred and seventy-six, three hundred and seventeen of the original lot number nine in the tenth range (273, 274, 275, 276 and 317 - 9 Rg. 10).

Municipal taxes: $65.46; school taxes: $82.56. Total: $148.02.

Cathery, Thomas Succ., a/s Ryman Mr., 138 Bogert Ave., Willowdale, (Ont.).

A certain emplacement of land lying and being in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, consisting of the official subdivision number 765 of the lot known and designated upon the official plan and book of reference of Township of Wentworth, under the number eleven A in the tenth Range.

Municipal taxes: $17.27.

De Harven, Alain, 4552 Lacombe, Montréal, (Qué.).

Land situated on the shore of St-Victor Lake, near the Village of Montfort, Argenteuil County, known and designated on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township as lot five (5) of the official subdivision of original lot thirteen (13-5), Range Nine (9), one hundred (100) feet wide along the shoreline of that lake and in the rear, and approximately two hundred (200) feet deep, bounded on the south by that lake and on the three other sides by the remainder of the vendor's property. However, this land is also bounded on the east by part of that lot sold under promise of sale to Mrs. Gérard Lavoie. The side lines of this land are indicated by marks on the trees, and the southeast and southwest corners are marked by wooden stakes painted red. In particular, it is agreed that the purchaser will have a right of access along any road which the vendor constructs at his expense for the purpose of connecting the land being sold to the public road.

Municipal taxes: $86.95; school taxes: $82.72. Total: $169.67.

Durand, Pierre, 12669 rue Fortin, Montréal-Nord, (Qué.)

Vacant land situated in Wentworth Township, Argenteuil County, known and designated as lot eight hundred and seventy-seven (877) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-877), Range Eight (8), of that township and that cadastre, on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County, having an area of one thousand six hundred square feet (1,600 sq. ft.), English measure and more or less.

Municipal taxes: $10.34; school taxes: $3.44. Total: $13.78.

Ellson, Mrs. Andrée (Clouette), 4800 Côte des Neiges, app. 1, Montréal (Qué.).

Land situated in Wentworth Township, in the Municipality of Wentworth-Nord, Argenteuil Registration Division, consisting of the following:

1. D'une partie du lot numéro vingt (Ptie 20), rang IX, dit canton, dite municipalité et dit bureau d'enregistrement, indiquée par les lettres B, C, D, E sur un plan préparé par Hubert Murray, arpenteur-géomètre, bornée au nord par le Grand Lac Noir, au nord-est par partie du lot 20, au sud-est par partie du lot 20 (rue existante), et au sud-ouest par une autre partie du lot 20, et mesurant quatre-vingt-un pieds et six dixième de pieds (81.6') au nord, cent neuf pieds (109') au nord-est, quatre-vingt-un pieds (81') au sud-est et cent pieds (100') au sud-ouest, et ayant une superficie de huit mille cent vingt-cinq pieds carrés (8,125 p.c.), mesure anglaise et plus ou moins.

Le point « B » soit le coin sud-ouest de la parcelle dudit lot ci-dessus décrite est situé à deux cent quatre-vingt pieds (280') de la limite nord-est de la rue (20-39).

Tel que le tout appert aux termes d'un plan et d'une description technique, préparés par Hubert Murray, arpenteur-géomètre, le vingt-quatrième jour de septembre mil neuf cent soixante-treize, et portant le no 4817 de ses minutes.

2. D'une partie dudit lot numéro vingt (Ptie 20), rang IX, dit canton, dite municipalité, dit bureau d'enregistrement, indiquée par les lettres F, G, H, J, K, F, sur un plan préparé par Hubert Murray, arpenteur-géomètre, bornée au nord par le Grand Lac Noir, à l'est et à l'ouest par partie du lot 20 et au sud par partie du lot 20 (rue existante), mesurant quatre-vingt-quatorze pieds (94') au nord, cent cinq pieds et quatre-vingt-sept centième de pieds (105.87') à l'est, vingt pieds (20') et cent pieds (100') au sud et cent vingt et un pieds et sept dixièmes de pieds (121.7') à l'ouest, et ayant une superficie de douze mille deux cent trente pieds carrés (12,230 p.c.), mesure anglaise et plus ou moins.

Le point « F » soit le coin sud-ouest de la parcelle dudit lot ci-dessus décrite, est situé à quatre cent cinquante-six pieds (456') de la limite nord-est de la rue (20-39). Tel que le tout appert aux termes d'un plan et d'une description technique, préparés par Hubert Murray, A.G. le vingt-quatrième jour de septembre mil neuf cent soixante-treize, et portant le no 4818 de ses minutes.

3. D'une partie dudit lot numéro vingt (Ptie 20) rang IX, dit canton, dite municipalité, dit bureau d'enregistrement, indiquée par les lettres, L, M, N, O, L sur un plan préparé par Hubert Murray, A.G., bornée au nord-ouest par le Grand Lac Noir, au nord-est et au sud-ouest par partie du lot 20 et sud-est par partie du lot 20 (rue existante), mesurant quatre-vingt pieds et deux dixièmes de pieds (80.2') au nord-ouest, cent vingt six pieds (126') au nord-est, cent vingt-neuf pieds et cinq dixièmes de pieds (129.5') au sud-est et cent pieds (100') au sud-ouest, et ayant une superficie de onze mille quatre cent quatorze pieds carrés, (11,414 p.c.), mesure anglaise et plus ou moins.

Le point « L » soit le coin sud-ouest de la parcelle dudit lot ci-dessus décrite, est situé à sept cent un pieds (701') de la limite nord-est de la rue (20-39).

Tel que le tout appert aux termes d'un plan et d'une description technique, préparés par Hubert Murray, A.G., le vingt-quatrième jour de septembre mil neuf cent soixante-treize, et portant le no 4819 de ses minutes.

4. D'une partie du lot numéro dix-neuf B (Ptie 19B) rang VIII, dit canton, dite municipalité, dit bureau d'enregistrement, de forme irrégulière, indiquée par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, A, sur un plan préparé par Hubert Murray, A.G., bornée au nord-est par partie du lot 19B (chemin existant), à l'est par le chemin public, au sud par une autre partie du lot 19B et à l'ouest et au sud-ouest par le Petit Lac Noir, mesurant quatre-vingt-neuf pieds et deux dixièmes de pieds (89.2') quarante-neuf pieds et neuf dixièmes de pieds (49.9'), soixante-quatorze pieds et deux dixièmes de pieds (104.2') au nord, quatre-vingt-un pieds et six dixièmes de pieds (81.6') à l'est, deux cent dix-sept pieds et trois dixièmes de pieds (217.3') au sud, et deux cent vingt et un pieds (221') plus ou moins à l'ouest et au sud-ouest, mesurés le long du

1. Part of lot twenty (Pt. 20), Range IX of that township, municipality and registration office, shown by the letters B, C, D, E on a plan prepared by Hubert Murray, Québec Land Surveyor, bounded on the north by Big Black Lake, on the northeast by part of lot 20, on the southeast by part of lot 20 (a street), and on the southwest by another part of lot 20; measuring eighty-one and six-tenths feet (81.6') on the north, one hundred and nine feet (109') on the northeast, eighty-one feet (81') on the southeast, and one hundred feet (100') on the southwest, with an area of eight thousand one hundred and twenty-five square feet (8,125 sq. ft.), English measure and more or less.

Point "B", the southwest corner of the part described above, is two hundred and eighty feet (280') from the northeast boundary of the street (20-39).

The whole as it is indicated on a plan and in a technical description prepared by Hubert Murray, Québec Land Surveyor, on the twenty-fourth day of September, nineteen hundred and seventy-three, under number 4817 of his minutes.

2. Part of lot twenty (Pt. 20), Range IX, of that township, municipality and registry office, shown by the letters F, G, H, J, K, F on a plan prepared by Hubert Murray, Québec Land Surveyor, bounded on the north by Big Black Lake, on the east and west by part of lot 20, and on the south by part of lot 20 (a street); measuring ninety-four feet (94') on the north, one hundred and five and eighty-seven hundredths feet (105.87') on the east, twenty feet (20') and one hundred feet (100') on the south, and one hundred and twenty-one and seven-tenths feet (121.7') on the west, with an area of twelve thousand two hundred and thirty square feet (12,230 sq. ft.), English measure and more or less.

Point "F", the southwest corner of the part described above, is four hundred and fifty-six feet (456') from the northeast boundary of the street (20-39). The whole as indicated on a plan and in a technical description prepared by Hubert Murray Q.L.S., on the twenty-fourth day of September, nineteen hundred and seventy-three, under number 4818 of his minutes.

3. Part of lot twenty (Pt. 20), Range IX, of that township, municipality and registry office, shown by the letters L, M, N, O, L on a plan prepared by Hubert Murray, Q.L.S., bounded on the northwest of Big Black Lake, on the northeast and southwest by part of lot 20, and on the southeast by part of lot 20 (a street); measuring eighty and two-tenths feet (80.2') on the northwest, one hundred and twenty-six feet (126') on the northeast, one hundred and twenty-nine and five-tenths feet ((129.5') on the southeast, and one hundred feet (100') on the southwest, with an area of eleven thousand four hundred and fourteen square feet (11,414 sq. ft.), English measure and more or less.

Point "L", the southwest corner of the part described above, is seven hundred and one feet (701') from the northeast boundary of the street (20-39).

The whole as indicated on a plan and in a description prepared by Hubert Murray, Q.L.S., on the twenty-fourth day of September, nineteen hundred and seventy-three, under number 4819 of his minutes.

4. Part of lot nineteen B (Pt. 19B), Range VIII, of that township, municipality and registry office, irregular in shape, shown by the letters A, B, C, D, E, F, G, H, A on a plan prepared by Hubert Murray, Q.L.S., bounded on the northeast by part of lot 19B (a road), on the east by the public road, on the south by another part of lot 19B, and on the west and southwest by Little Black Lake; measuring eighty-nine and two-tenths feet (89.2'), forty-nine and nine-tenths feet (49.9') and seventy-four and two-tenths feet (104.2') on the north, eighty-one and six-tenths feet (81.6') on the east, two hundred and seventeen and three-tenths feet (217.3') on the south, and two hundred and twenty-one feet (221'), more or less, on the west and southwest, measured along Little Black Lake, with an area

Petit Lac Noir, et ayant une superficie de trente-neuf mille dix-sept pieds carrés (39,017 p.c.), mesure anglaise et plus ou moins.

Le point « A » soit le coin sud-est de la parcelle dudit lot ci-dessus décrite, est situé à huit cent un pieds (801') de l'intersection de la ligne des rangs VIII et IX et de l'emprise sud-est du chemin public. Tel que le tout appert aux termes d'un plan et d'une description technique préparés par Hubert Murray, A.G., le vingt-quatrième jour de septembre mil neuf cent soixante-treize, et portant le no 4820 de ses minutes. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, avec droit de passage en commun avec tous autres y ayant droit sur tout terrain non indiqué comme lot sur ledit plan, et avec droit à la plage.

Taxes municipales: $112.13; taxes scolaires: $6.34. Total: $118.47.

Fournier, Normand, 9259 De Martigny, St. Jérôme, (Qué.)

Un emplacement vacant, situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant cent pieds (100) de largeur par cent pieds (100) de profondeur, connu et désigné sous le lot numéro quatre cent quarante-deux (442) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-442) du huitième rang (8) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $33.34; taxes scolaires: $24.11. Total: $57.45.

Gagnier, William R.R. 2, Brownsburg, (Qué.) (William Gagné).

Un emplacement situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme étant le lot numéro vingt « E » dans le premier rang.

Taxes municipales: $81.73; taxes scolaires: $117.25. Total: $198.98.

Gendreau, André, C.P. 756, Rawdon, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant cinquante pieds (50) de largeur par cent pieds (100) de profondeur, connu et désigné sous une partie du lot numéro neuf cent soixante-dix-huit (978) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-978) du huitième rang (8) aux plan et livre de renvoi du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, et bornée cettedite partie en front, au nord-ouest, par une rue (29-951) au sud-est, en arrière, par partie du lot 29-996 dit rang, dit canton, dit cadastre, d'un côté au nord-est par le résidu ou autre moitié dudit lot appartenant à R. Joly ou représentants et de l'autre côté au sud-ouest par le lot 29-979 dit rang, dit canton, dit cadastre.

Taxes municipales: $25.17; taxes scolaires: $11.09. Total: $36.26.

Girard, Philippe, Val Barrette, Cté Labelle, P.Q.

Un emplacement vacant, situé dans le Canton de Wentworth, Comté d'Argenteuil, connu et désigné et composé:

Des lots numéros onze (11) et cinquante (50) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-11 & 50) du huitième (8) rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $48.96; taxes scolaires: $33.33. Total: $82.29.

Goddard, Geo. Isaac, a/s Goddard, H. 1110, Sherbrooke ouest, appartement 706, Montréal.

Un certain emplacement situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, étant la subdivision officielle numéro 35 du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth; comme étant le numéro dix du Onzième rang.

Taxes municipales: $14.75; taxes scolaires: $19.56. Total: $34.31.

of thirty-nine thousand and seventeen square feet (39,017 sq. ft.), English measure and more or less.

Point "A", the southeast corner of the part described above, is eight hundred and one feet (801') from the intersection of the line of Ranges VIII and IX and the southeast right of way of the public road. The whole as indicated on a plan and in a technical description prepared by Hubert Murray, Q.L.S., on the twenty-fourth day of September, nineteen hundred and seventy-three, under number 4820 of his minutes. The whole as it now stands, with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that immoveable, with the right of way in common with all others having that right upon all land not indicated as a lot on that plan, and with the right to the beach.

Municipal taxes: $112.13; school taxes: $6.34. Total: $118.47.

Fournier, Normand, 9259 De Martigny, St. Jérôme, Qué.

Vacant land located in Wentworth Township, Argenteuil County, measuring one hundred feet (100') in width and one hundred feet (100') in depth, known and designated as lot four hundred and forty-two (442) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-442) in Range Eight (8) on the official plan and in the book of reference for Wentworth Township, Argenteuil County.

Municipal taxes: $33.34; school taxes: $24.11. Total: $57.45.

Gagnier, William R.R. 2, Brownsburg, (Qué.) (William Gagné)

A lot of land situated in the Township of Wentworth, County of Argenteuil, and known and designated upon the official plan and book of reference of the said Township of Wentworth as lot number twenty "E" in the First Range.

Municipal taxes: $81.73; school taxes: $117.25. Total: $198.98.

Gendreau, André P.O. Box 756, Rawdon, Qué.

Vacant land located in Wentworth Township, Argenteuil County, measuring fifty feet (50') in width and one hundred feet (100') in depth, known and designated as part of lot nine hundred and seventy-eight (978) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-978) of Range Eight (8) on the plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County, and bounded in front on the northwest by a street (29-951), on the southeast in the rear by part of lot 29-996 in that range and township, and on that cadastre, on one side on the northeast by the remainder or other half of the lot belonging to R. Joly on representatives and on the other side on the southwest by lot 29-979 in that range and township, and on that cadastre.

Municipal taxes: $25.17; school taxes: $11.09. Total: 36.26.

Girard, Philippe, Val Barrette, Labelle County, Qué.

Vacant land, located in Wentworth Township, Argenteuil, County, known and designated as: lots eleven (11) and fifty (50) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-11 and 50) in Range Eight (8), on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County.

Municipal taxes: $48.96; school taxes: $33.33. Total: $82.29.

Goddard, Geo. Isaac a/s Goddard H., 1110 Sherbrooke W., Apt. 706, Montréal, (Qué.).

A certain emplacement of land lying and being in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, consisting of the official subdivision number 35 of the lot known and designated upon the official plan and book of reference of Township of Wentworth, under the number ten in the eleventh Range.

Municipal taxes: $14.75; school taxes: $19.56. Total: $34.31.

Grinstead, Albert, 925, boul. Laird, Ville Mont-Royal (Qué.)

Un emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme étant le lot numéro quatre-vingt-treize de la subdivision officielle du lot numéro huit, rang IX, du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $18.68; taxes scolaires: $22.36. Total: $41.04.

Houle, Marcel, 1744 boul. St-Martin, Chomedey, P.Q.

Un emplacement vacant situé dans le Canton de Wentworth, Comté d'Argenteuil, mesurant environ pieds ( ) de largeur par environ pieds ( ) de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, connu et désigné sous une partie du lot numéro trente-cinq de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-35) du huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, ayant une superficie de cinq mille trois cent dix-huit pieds carrés (5,318 p.c.) Mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes municipales: $19.26; taxes scolaires: $3.41. Total: $22.67.

Hugues, Martin & Frank 980, Summerlea Lachine (Qué.)

Un certain emplacement situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, étant les subdivisions officielles numéros 100A, 101A, 102A du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme étant le numéro neuf du Dixième rang.

Taxes municipales: $15.77

Kohut, Vladimir 431, Covered Bridge Cherry Hill, N.S. (U.S.A.)

Un emplacement situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant la subdivision quatre (4) du lot originaire vingt-trois B (23B-4) et la subdivision soixante-neuf (69) du lot originaire vingt-quatre (24-69), tous deux du Premier rang (1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $35.96; taxes scolaires: $38.64. Total: $74.60.

Labrèche, Robert, 5390, Beaubien E. app. 1, Montréal, (Qué.).

Un emplacement vacant, situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cent pieds (100) de largeur par cinquante pieds (50) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, connu et désigné comme étant la moitié indivise du lot numéro six cent quarante-cinq (645) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-645) du huitième rang (8), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $20.56; taxes scolaires: $9.90. Total: $30.46.

Lacroix, Jean-Jacques & Jean-Paul 4541 Boyer, Montréal, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné sous le numéro sept cent quatorze (714) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-714) du huitième rang (8), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $41.83; taxes scolaires: $22.01. Total: $63.84.

Lagrange, Armand, 552, V. Marie, Montréal, (Qué.).

(1) Un morceau de terrain situé dans le canton de Wentworth dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité du canton de de Wentworth

Grinstead, Albert, 925 Laird Blvd., Town of Mont-Royal, (Qué.).

A lot of land known and designated upon the official plan and book of reference of the Township of Wentworth as lot number ninety-three of the official subdivision of lot number eight, Range IX in the Township of Wentworth, County of Argenteuil.

Municipal taxes: $18.68; school taxes: $22.36. Total: $41.04.

Houle, Marcel, 1744 St-Martin Blvd., Chomedey, Qué.

Vacant land located in Wentworth Township, Argenteuil County, measuring approximately feet ( ) in width and feet ( ) in depth, English measure, more or less, known and designated as part of lot thirty-five of the subdivision of original lot twenty-nine (29-35) in Range Eight, on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County, having an area of five thousand three hundred and eighteen square feet (5,318 sq. ft.). English measure and more or less.

Municipal taxes: $19.26; school taxes: $3.41. Total: $22.67.

Hughes, Martin & Frank, 980 Summerlea, Lachine, (Qué.).

A certain emplacement of land lying and being in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, consisting of the official subdivisions numbers 100A, 101A, 102A of the lot known and designated upon the official plan and book of reference of the Township of Wentworth under the number nine in the tenth range.

Municipal taxes: $15.77.

Kohut, Vladimir, 431 Covered Bridge Rd., Cherry Hill, N.S. U.S.A.

A vacant emplacement situated in the Township of Wentworth, Argenteuil County, known and designated subdivision four (4) of the original lot twenty-three B (23B-4) and subdivision sixty-nine (69) of the original lot twenty-four (24-69), both of the first range (1) on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil.

Municipal taxes: $35.96; school taxes: $38.64. Total: $74.60.

Labrèche, Robert, 5390 Beaubien E., Apt. 1, Montreal.

Vacant land located in the Township of Wentworth, County of Argenteuil, measuring approximately one hundred feet (100′) in width by fifty feet (50′) in depth, English measure and more or less, known and designated as the undivided half of lot number six hundred and forty-five (645) of the subdivision of original lot number twenty-nine (29-645) of the eighth range (8), on the official plan and in the book of reference of the Township of Wentworth in the County of Argenteuil.

Municipal taxes: $20.56; school taxes: $9.90. Total: $30.46.

Lacroix, Jean-Jacques & Jean-Paul, 4541 Boyer, Montreal.

Vacant land located in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, known and designated under number seven hundred and fourteen (714) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-714) of the eighth range (8), on the official plan and in the book of reference of the Township of Wentworth in the County of Argenteuil.

Municipal taxes: $41.83; school taxes: $22.01. Total: $63.84.

Lagrange, Armand, 552 V. Marie, Montreal.

(1) Land located in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, known and designated on the official plan and in the book of reference of the Municipality of the Township of

sous la partie du lot onze A (11A), rang 10, canton de Wentworth, subdivision trente et un (31).

(2) Un morceau de terrain situé dans le canton de Wentworth dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité du canton de Wentworth sous partie du lot onze (11), rang 11, subdivision cinquante-sept à cinquante-neuf inclusivement (57 à 59), canton de Wentworth.

Taxes municipales: $22.23; taxes scolaires: $4.95. Total: $27.18.

Lamerto, Van Bueren (Marie-Louise), 34, avenue Lorne, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal (Qué.).

Un emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme étant le lot numéro soixante-quinze (75) de la subdivision du lot numéro neuf B, rang IX, du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $11.56.

Lapointe, Yvette Mlle, 1648 Amherst, Montréal, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante pieds (50') de largeur, par environ cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, connu et désigné sous le lot numéro cent quarante-trois de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-143) du huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $19.42; taxes scolaires: $11.32. Total: $30.74.

Lavallière, Claude, 5005, Lafontaine, Montréal, (Qué.).

Un emplacement vacant, situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné sous une partie du lot numéro sept cent (700) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-700) du huitième rang (8), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté Argenteuil; et bornée cettedite partie en front au nord-ouest par une rue (29-712), en arrière au sud-est, partie par le lot 29-294 et en partie par le lot 29-295 dit rang, dit canton, dit cadastre, du côté nord-est par une autre partie dudit lot appartenant à I. Cousineau, le côté sud-ouest de ladite partie est distant et parallèle à vingt-cinq pieds (25') de la ligne de division entre ledit lot 29-700 et le lot 29-701, dit rang, dit canton, dit cadastre.

Taxes municipales: $26.81; taxes scolaires: $71.63. Total: $98.44.

Léonard, Micheline, 7280 Marisa, V. Brossard, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante pieds (50') de largeur par environ cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, connu et désigné sous une partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-sept de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-Ptie 387) du huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, et bornée cettedite partie en front au nord-est par une rue (29-383) en arrière au sud-ouest par partie du lot 29-426, dit rang, dit canton dit cadastre, en son côté sud-est par le lot 29-388, dit rang, dit canton, dit cadastre, en son côté nord-ouest par le résidu ou autre moitié dudit lot.

Taxes municipales: $21.21; taxes scolaires: $11.09. Total: $32.30.

Léroux, Ludger Wright Emma, 9449, 64e avenue, appartement 1, Rivière-des-Prairies (Qué.).

Un terrain connu comme étant la subdivision numéro 90A du lot numéro neuf (9-90A) rang X, dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil. Sans bâtiment.

Taxes municipales: $16.64; taxes scolaires: $20.37. Total: $37.01.

Wentworth under part of lot eleven A (11A), range 10, Township of Wentworth, subdivision thirty-one (31).

(2) Land located in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, known and designated on the official plan and in the book of reference of the Municipality of the Township of Wentworth under part of lot eleven (11), range 11, subdivision fifty-seven to fifty-nine inclusive (57 to 59), Township of Wentworth.

Municipal taxes: $22.23; school taxes: $4.95. Total: $27.18.

Lamerto, Van Bueren (Marie-Louise), 34 Lorne Ave., N.D.G., Montréal, (Qué.).

One lot of land known and designated upon the official plan and book of reference of the Township of Wentworth as lot number seventy-five (75) of the subdivision of lot number nine B, Range IX in the Township of Wentworth, County of Argenteuil.

Municipal taxes: $11.56.

Lapointe, Yvette Miss, 1648 Amherst, Montreal, (Qué.).

Vacant land located in Wentworth Township, Argenteuil County, measuring approximately fifty feet (50') in width and one hundred feet (100') in depth, English measure, more or less, known and designated as lot one hundred and forty-three of the subdivision of original lot twenty-nine (29-143) in Range Eight, on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County.

Municipal taxes: $19.42; school taxes: $11.32. Total: $30.74.

Lavallière, Claude, 5005 Lafontaine, Montreal, (Qué.).

Vacant land located in Wentworth Township, Argenteuil County, known and designated as part of lot seven hundred (700) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-700) in Range Eight (8) on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County; and bounded in front on the northwest by a street (29-712), in the rear on the southeast, partly by lot 29-294 and partly by lot 29-295 of that range and township and on that cadastre, on the northeast side by another part of the lot belonging to I. Cousineau, the southwest side of that part being parallel to and twenty-five feet (25') from the line dividing that lot from lots 29-700 and 29-701 of the same range and township on the same cadastre.

Municipal taxes: $26.81; school taxes: $71.63. Total: $98.44.

Léonard, Micheline, 7280 Marisa, Brossard, (Qué.).

Vacant land located in Wentworth Township, Argenteuil County, measuring approximately fifty feet (50') in width and one hundred feet (100') in depth, English measure, more or less, known and designated as part of lot three hundred and eighty-seven of the subdivision of original lot twenty-nine (29-Pt. 387) in Range Eight, on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County, and bounded in front on the northeast by a street (29-383), in the rear on the southwest by part of lot 29-426 of that range and township, and on that cadastre, on the southeast side by lot 29-388 of that range and township, and on that cadastre, on the northwest side by the remainder or other half of the lot.

Municipal taxes: $21.21; school taxes: $11.09. Total: $32.30.

Leroux, Ludger Wright Emma 9449, 64ième Ave., app. 1, Riv. des Prairies, P.Q.

A lot of land known as subdivision number 90A of lot number nine (9-90A) range X, in the Township of Wentworth, County of Argenteuil. Without any building.

Municipal taxes: $16.64; school taxes: $20.37. Total: $37.01.

Leroux, Yvonne Leclair Lucien, 6238 Chabot, Montréal, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante pieds (50′) de largeur par environ cent pieds (100′) de profondeur, mesures anglaises, plus ou moins, connu et désigné sous une partie du lot numéro cinq cent trente et un (531) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-531) du huitième rang (8), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté Argenteuil; et bornée cettedite partie, en front au sud-ouest par une rue (29-532), en arrière au nord-est par partie du lot 29-513 dit rang, dit canton, dit cadastre, en son côté sud-est par le résidu dudit lot et en son côté nord-ouest par le lot 29-532, dit rang, dit canton, dit cadastre.

Taxes municipales: $19.79; taxes scolaires: $24.66. Total: $44.45.

Levesque, Fernand, 11990, Langelier, app. 203, Montréal-Nord. (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné sous le lot numéro cinq cent quatre-vingt-trois (583) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-583) du huitième rang (8), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, ayant une superficie de douze mille sept cent vingt pieds carrés (12,720 p.c.), mesures anglaises et plus ou moins.

Taxes municipales: $33.31; taxes scolaires: $7.72. Total: $41.03.

Macabée, André, 67, rue St-Faustin, St-Jérôme (Qué.).

Un certain emplacement situé dans le canton de Wentworth dans le comté d'argenteuil, étant la subdivision officielle numéro 233 du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, sous le numéro onze A, du Dixième rang, ayant une superficie de deux mille cinq cents pieds carrés (2,500 pi. ca.), mesures anglaises et plus ou moins, sans bâtiment.

Taxes municipales: $16.64; taxes scolaires: $10.99. Total: $27.63.

Maille, Alice, Mlle, 1548, St-Denis, Montréal (Qué.).

Un emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comme étant le lot numéro soixante-quatorze de la subdivision officielle du lot numéro neuf B, rang IX dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $11.56; taxes scolaires: $3.49. Total: $15.05.

Martel, Denis, 774-15th Ave., Pointe-aux-Trembles, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné sous une partie du lot numéro cent (100) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-100) du huitième (8) rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté Argenteuil, mesurant cinquante (50′) pieds de largeur en front sud-ouest, et quatre-vingts (80′) pieds de largeur, en arrière au nord-est pour quatre-vingt-trois pieds et cinq dixièmes (83.5′) de pied de profondeur au sud-est et environ cent dix (110′) pieds de profondeur de l'autre côté au nord-ouest, mesures anglaises et plus ou moins; et bornée cettedite partie en front au sud-ouest par une rue (29-92), en arrière au nord-est par partie du lot 29-110 dit rang, dit canton, dit cadastre, appartenant à J. Boutin ou représentant, d'un côté au sud-est par le lot 29-99 dit rang, dit canton, dit cadastre, et de l'autre côté au nord-ouest par partie dudit lot appartenant à L. Larivée ou représentant.

Taxes municipales: $21.26; taxes scolaires: $13.27. Total: $34.53.

Merk, Wilfrid, 161 boulevard Thompson, Montréal.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme se composant:

Leroux, Yvonne Leclair Lucien, 6238 Chabot, Montreal, (Qué.).

Vacant land located in Wentworth Township, Argenteuil County, measuring approximately fifty feet (50′) in width and one hundred feet (100′) in depth, English measure, more or less, known and designated as part of lot five hundred and thirty-one (531) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-531) in Range Eight (8) on the official plan and in the book of reference of Wentwork Township, Argenteuil County; and bounded in front on the southwest by a street (29-532), in the rear on the northeast by part of lot 29-513 of that range and township, and on that cadastre, on the southeast by the remainder of that lot and on the northwest by lot 29-532 of the range and township, and on that cadastre.

Municipal taxes: $19.79; school taxes: $24.66. Total: $44.45.

Levesque, Fernand 11990 Langellier, Apt. 203, Montreal North. (Qué.)

Vacant land located in Wentworth Township, Argenteuil County, known and designated as lot number five hundred and eighty-three (583) of the subdivision of original lot number twenty-nine (29-583) in the Eighth Range (8), on the official plan and in the book of reference for Wentworth Township, Argenteuil County, having an area of twelve thousand seven hundred and twenty square feet (12,720 sq. ft), English measure and more or less.

Municipal taxes: $33.31; school taxes: $7.72. Total: $41.03.

Macabee, André 67 rue St-Faustin, St. Jérôme, (Qué.).

A certain emplacement of land lying and being in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, consisting of the official subdivision number 233 of lot known and designated upon the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, under the number eleven A in the tenth Range, containing in area of two thousand five hundred square feet (2,500 sq. ft.), English measure and more or less, without building.

Municipal taxes: $16.64; school taxes: $10.99. Total: $27.63.

Maille, Alice Mlle 1548 St-Denis, Montreal (Qué.).

A lot of land known and designated upon the official plan and book of reverence of Township of Wentworth, as lot number seventy-four of the official subdivision of lot number nine B, Range IX in the Township of Wentworth, County of Argenteuil.

Municipal taxes: $11.56; school taxes: $3.49. Total: $15.05.

Martel, Denis, 774-15th Ave., Pointe-aux-Trembles, (Qué.).

Vacant land located in Wentworth Township, Argenteuil County, known and designated as part of lot one hundred (100) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-100) in Range Eight (8), on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County, measuring fifty feet (50′) in width in front along the southwest, and eighty feet (80′) in width in the rear on the northeast, eighty-three and five-tenths feet (83.5′) in depth on the southeast, and approximately one hundred and ten feet (110′) in depth on the other side on the northwest, English measure and more or less; and bounded in front on the southwest by a street (29-92), in the rear on the northeast by part of lot 29-110 of that range and township and on that cadastre, belonging to J. Boutin or representative, on one side on the southeast by lot 29-99 in that range and township, and on that cadastre, and on the other side on the northwest by part of the lot belonging to L. Larivée or representative.

Municipal taxes: $21.26; school taxes: $13.27. Total: $34.53.

Merk, Wilfrid, 161 Thompson boul. Montreal.

A vacant emplacement situated in the Township of Wentworth, Argenteuil County, known and designated and being composed of:

A) de la subdivision numéro huit cent trois (803) du lot originaire numéro vingt-neuf (29-803) du Huitième rang (8), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth dans le comté d'Argenteuil, contenant une superficie totale de dix mille pieds (10,000), mesure anglaise et plus ou moins, et

B) d'une partie de la subdivision numéro huit cent deux (802) dudit lot originaire numéro vingt-neuf (29-802) du Huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth dans le comté d'Argenteuil, mesurant cinquante pieds (50) de largeur sur cent pieds (100) de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, ladite partie étant bornée en front au nord-ouest par une rue (29-804), à l'arrière au sud-est par une partie du lot 29-970 desdits rang, canton et cadastre, d'un côté par le lot 29-803 susdit, au sud-ouest, et de l'autre côté, au nord-est, par l'autre moitié ou résidu dudit lot.

Taxes municipales: $15.23; taxes scolaires: $21.00. Total: $36.23.

Monette, Serge, 164 Bradfort St., Lachute, (Qué.).

Un emplacement situé au Lac Argenté, dans le comté d'Argenteuil, composé comme suit:

1. De la moitié Est du lot numéro trente-huit (38) de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-deux B (22B-38) dans le neuvième rang (9) du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil. Lequel emplacement mesure cinquante pieds (50) de largeur par cent pieds (100) de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins et est borné: au nord, par la rue ou lot numéro 22B-68, au sud par le lot numéro 22B-32, à l'ouest par le résidu du lot no 22B-38, à l'est par la partie du lot no 22B-39, ci-après décrite.

2. La moitié ouest du lot numéro trente-neuf (39) de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-deux B (22B-39) dans le neuvième rang (9) du canton Wentworth, dans le comté d'Argenteuil. Laquelle partie mesure cinquante pieds (50) de largeur par cent pieds (100) de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins; et est bornée au nord par la rue ou lot numéro 22B-68, au sud par les lots numéros 22B-32 et 22B-31, à l'est par le résidu du lot numéro 22B-32, à l'ouest par partie du lot no 22B-38 en premier lieu décrit.

Taxes municipales: $64.42; taxes scolaires: $188.25. Total: $252.67.

Mossop, Géo. & Wobbena, a/s Mrs. Mary Kathryn Karon, 420 John Rd. E., Lansing, Michigan, 48823.

Un certain emplacement situé dans le canton de Wentworth dans le comté d'Argenteuil, province de Québec, étant composé de la subdivision officielle numéro sept cent quarante-huit (748) du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Wentworth sous le numéro onze A (11A-748) du Dixième rang (10), dont l'acquéreur se déclare satisfait et dont le vendeur a la propriété pour l'avoir acquise comme partie d'une plus grande propriété, par un acte de vente conclu avec la Laurentian Lumber Co.

Taxes municipales: $16.64; taxes scolaires: $17.50. Total: $34.14.

Murray, James, a/s Mme. M. Cartterson, 675-27e avenue, appartement 4, Pointe-aux-Trembles (Québec).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant une partie du lot de subdivision numéro neuf cent soixante et un (961) du lot originaire numéro vingt-neuf (29-961) du Huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant cinquante pieds (50') de largeur sur cent pieds (100') de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; cet emplacement est borné en front en direction nord-est par une rue (29-771) à l'arrière en direction sud-ouest par une partie du lot 29-966 desdits rang canton et cadastre, sur un côté, en direction nord-ouest, par le lot numéro 29-960 desdits rang canton et cadas-

(A) subdivision lot number eight hundred and three (803)of the original lot number twenty-nine (29-803) of the eighth range (8), on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil, having a total area of ten thousand square feet (10,000), English measure and more or less, and

(B) a part of subdivision lot number eight hundred and two (802) of the said original lot number twenty-nine (29-802) of the eighth range, on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil, measuring fifty feet (50) in width by one hundred feet (100) in depth, English measure, and more or less, and bounded said part in front to the northwest by a street (29-804) in rear to the southeast by part of lot 29-970 said range, said Township, said cadastre, on one side by lot 29-803 aforesaid to the southwest and on the other side to the northeast by the other half of the remainder of the said lot.

Municipal taxes: $15.23; school taxes: $21.00. Total: 36.23.

Monette, Serge, 164 Bradford St., Lachute, (Qué.).

Land located at Lac Argenté, Argenteuil County, consisting of the following:

1. The eastern half of lot thirty-eight (38) of the official subdivision of original lot twenty-two B (22B-38) in Range Nine (9) of Wentworth Township, Argenteuil County. That land measures fifty feet (50') in width and one hundred feet (100') in depth, English measure and more or less, and is bounded as follows: on the north by the street or lot 22B-68, on the south by lot 22B-32, on the west by the remainder of lot 22B-38, on the east by the part of lot 22B-39 described below.

2. The western half of lot thirty-nine (39) of the official subdivision of original lot twenty-two B (22B-39) in range Nine (9) of Wentworth Township, Argenteuil County. That part measures fifty feet (50') in width and one hundred feet (100') in depth, English measure and more or less, and is bounded on the north by the street or lot 22B-68, on the south by lots 22B-32 and 22B-31, on the east by the remainder of lot 22B-32, on the west by the part of lot 22B-38 described in the paragraph above.

Municipal taxes: $64.42; school taxes: $188.25. Total: $252.67.

Mossop, Géo. & Wobbena a/s Mrs. Mary Kathryn Karon, 420 John Rd. E. Lansing, Michigan, 48823.

A certain emplacement of land lying and being in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, Province of Québec, consisting of the official subdivision number seven hundred forty-eight (748) of the lot known and designated upon the official plan and in the book of reference of the said Township of Wentworth under the number eleven A (11A-748) in the tenth range (10) thereof which the said purchaser declared to be therewith satisfied and to the seller belonging for having acquired the same with more extent, by a deed of sale from the Laurentian Lumber Co.

Municipal taxes: $16.64; school taxes: $17.50. Total: $34.14.

Murray, James, c/o Mme M. Cartterson, 675-27th Ave., Apt. 4, Pointe-aux-Trembles, (Qué.).

A vacant emplacement situated in the Township of Wentworth, Argenteuil County, known and designated under a part of the subdivision lot number nine hundred and sixty one (961) of the original lot number twenty-nine (29-961) of the eighth range (8) on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil, measuring fifty feet (50) in width by one hundred feet (100) in depth, english measure and more or less; and bounded said part in front to the northeast by a street (29-771) in rear to the southwest by a part of lot 29-966 said range, said Township, said cadastre, on the side to the northwest by lot number 29-960 said range, said Township,

tre, et de l'autre côté, en direction sud-est, par le résidu ou l'autre moitié dudit lot, appartenant à R. Fournier ou à son représentant.

Taxes municipales: $25.60; taxes scolaires: $3.25. Total $28.85.

Neville, Allen, 769, rue Chatham, Montréal.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant le lot de subdivision numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991) du lot originaire numéro vingt-neuf (29-991) du Huitième rang (8), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, ayant une superficie totale de dix mille pieds carrés (10,000), mesures anglaises et plus ou moins.

Taxes municipales: $30.78; taxes scolaires: $24.67. Total: $55.45.

Pelletier, Lucie, 5172 Iberville, App. 6, Montréal.

Un emplacement vacant, situé dans le Canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné sous une partie du lot numéro six (6) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-P.6) du huitième (8) rang, aux plan et livres de renvoi officiels du Canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant trente-cinq (35) pieds de largeur, en front nord-ouest et soixante-dix-huit (78) pieds de largeur, en arrière sud-est, par cent trente-huit et neuf dixièmes (138.9) pieds de profondeur en son côté nord-est et environ cent vingt-cinq (125) pieds de profondeur de l'autre côté au sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins; et bornée cettedite partie en front nord-ouest par une rue (29-472), en arrière au sud-est par partie du lot 29-39, dit rang, dit canton, dit cadastre, et de l'autre côté au sud-ouest par le résidu dudit lot (29-6) appartenant à J. Dubé ou représentant.

Taxes municipales: $20.59; taxes scolaires: $12.71. Total: $33.30.

Prihoda, John Jan, 73, Jacques-Bourdon, Boucherville (Qué.).

Ce certain emplacement de figure irrégulière situé à l'est du Petit Lac Noir (aussi appelé lac Grenville), comté d'Argenteuil, étant une partie du lot originaire numéro vingt-huit B (ptie 28B) dans le Premier rang du canton de Wentworth, de figure irrégulière et mesurant cent pieds (100′) de largeur en front dans sa ligne sud-ouest, cent vingt-cinq pieds (125′) de largeur à l'arrière dans sa ligne nord-est, cent pieds (100′) de profondeur dans sa ligne nord-ouest et cent trois pieds (103′) de profondeur dans sa ligne sud-est; borné en front au sud-ouest par une autre partie dudit lot étant une route projetée, parallèle au lac, à l'arrière vers le nord-est et sur les deux côtés, soit aux nord-ouest et sud-ouest, par d'autres parties dudit lot.

La projection de la ligne du côté sud-est dudit emplacement, en direction sud-est, sur une distance de quatre cent soixante-dix pieds (470′) croise la ligne de démarcation entre le lot numéro 28 B et le lot numéro 4 du Onzième rang du canton de Grenville à un point situé à deux cent quatre-vingt-cinq pieds (285′) au nord de la ligne de la rive sud dudit lac, et la projection de la ligne du côté nord-ouest dudit lot, en direction sud-ouest, sur une distance de quatre cent soixante pieds (460′) croise ladite ligne de démarcation au même endroit; lorsqu'elle est projetée en direction nord-ouest, la ligne imaginaire tirée parallèlement à la ligne de front, ou ligne sud-ouest, dudit emplacement, et à une distance de deux cents pieds (200′) au sud-est de celle-ci, croise la ligne de démarcation susdite à un point situé à deux cent cinquante pieds (250′) au nord de la ligne de la rive nord dudit lac.

Taxes municipales: $92.93; taxes scolaires: $84.45. Total: $177.38.

Racicot, Dorille, 11830 Monty, Montréal, P.Q.

Un emplacement vacant situé dans le Canton de Wentworth, Comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante cinq pieds (55′) de

said cadastre and on the other side to the southeast by the remainder or the other half of said lot belonging to R. Fournier or representative.

Municipal taxes: $25.60: school taxes: $3.25. Total: $28.85.

Neville, Allen, 769 Chatham St., Montréal (Qué.).

A vacant emplacement situated in the Township of Wentworth, Argenteuil County, known and designated under subdivision lot number nine hundred and ninety-one (991) of the original lot number twenty-nine (29-991) of the eighth Range (8) on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth, in the County of Argenteuil, having a total area of ten thousand square feet (10,000), English measure, and more or less.

Municipal taxes: $30.78; school taxes: $24.67. Total: $55.45.

Pelletier, Lucie, 5172 Iberville, App. 6, Montréal.

Vacant land, located in Wentworth Township, Argenteuil County, known and designated as part of lot six (6) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-P. 6) in Range Eight (8), on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County, measuring thirty-five feet (35′) in width in front along the northwest, and seventy-eight feet (78′) in width in the rear along the southeast, and one hundred and thirty-eight and nine-tenths feet (138.9′) in depth on its northeast side and approximately one hundred and twenty-five feet (125′) in depth on the other side on the southwest, English measure and more or less, and bounded in front along the northwest by a street (29-472), in the rear on the southeast by part of lot 29-39, in that range and township and on that cadastre, on one side on the northeast by lot 29-5 in that range and township and on that cadastre, and on the other side on the southwest by the remainder of the lot (29-6) belonging to J. Dubé or representative.

Municipal taxes: $20.59; school taxes: $12.71. Total: $33.30.

Prihoda, John Jan, 73 Jacques Bourdon, Boucherville, (Qué.).

That certain emplacement of irregular figure lying to the East of Petit Lac Noir (also known as Lake Grenville), in the County of Argenteuil, forming part of the original lot number twenty-eight B (Pt. 28B) in the First Range of the Township of Wentworth, being of irregular figure and measuring one hundred feet (100′) in width in front in its southwest line, one hundred and twenty-five feet (125′) in width in rear in its northeast line, one hundred feet (100′) in depth in its northwest line, and one hundred and three feet (103′) in depth in its southeast line; bounded in front to the southwest by another part of said lot forming a projected road running parallel to the Lake, in rear to the northeast and on both sides to the northwest and southwest by other parts of said lot.

A projection of the southeast side line of said emplacement in a southeasterly direction for a distance of four hundred and seventy feet (470′) intersects the division line between said lot number 28B and lot number 4 in the Eleventh Range of the Township of Grenville at a point two hundred and eighty-five feet (285′) north of the south shore line of said lake, and a projection of the northwest side line of said lot in a southwesterly direction for a distance of four hundred and sixty feet (460′) intersects said division line at the same point; an imaginary line drawn parallel to and two hundred feet (200′) distant in a southeasterly direction from the front or southwest line of said emplacement, when projected in a northwesterly direction, intersects said division line at a point two hundred and fifty feet (250′) north of the north shore line of said lake.

Municipal taxes: $92.93; school taxes: $84.45. Total: $177.38.

Racicot, Dorille, 11830 Monty, Montréal, (Qué.).

Vacant land in Wentworth Township, Argenteuil County, approximately fifty-five feet (55′) wide and one hundred feet (100′)

largeur par environ cent pieds (100') de profondeur, Mesure Anglaise, plus ou moins, connu et désigné sous le numéro cent quatre vingt dix-neuf de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-199) du huitième rang, aux Plan et Livre de Renvoi Officiels du Canton de Wentworth, Comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $17.32; taxes scolaires: $12.19. Total: $29.51.

Reynolds, D.W., 283, chemin Glenforest, Toronto, (Ontario).

Ce certain emplacement vacant situé dans le comté d'Argenteuil, ayant façade sur le lac Indien, connu et désigné comme étant composé des subdivisions cent soixante-dix-huit et cent soixante-dix-neuf du lot originaire neuf B (9B-178 et 179) dans le Neuvième rang (Rg 9) du canton de Wentworth.

Taxes municipales: $42.00; taxes scolaires: $78.58. Total: $120.58.

Reynolds, D.W., 283 chemin Glenforest, Toronto (Ontario).

En emplacement connu comme étant les lots 176 et 177 de la subdivision officielle du lot neuf B, rang IX, dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Ce certain emplacement situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comprenant les subdivisions 180 et 181 du lot numéro neuf B, rang IX, du canton de Wentworth.

Taxes municipales: $87.72; taxes scolaires: $61.10. Total : $148.82.

Rousseau, Jeannine Marie, 3560 Bedford app. 4, Montréal (Qué.).

Un emplacement vacant, situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante (50) pieds de largeur par cent (100) pieds de profondeur connu et désigné sous une partie du lot numéro cent cinquante cinq (155) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-155) du huitième (8) rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comté Argenteuil; et bornée cettedite partie en front au sud-est par une rue (29-167), au nord-ouest en arrière par partie du lot 29-152, dit rang, dit canton, dit cadastre, en son côté nord-est par le résidu ou autre moitié dudit lot, et en son côté sud-ouest par le lot 29-154, dit rang, dit canton, dit cadastre.

Taxes municipales: $18.22; taxes scolaires: $11.09. Total: $29.31.

Ruel, Gérard, 539, Aird, Montréal.

Les lots numéros cinq cent soixante-huit (568), cinq cent soixante-neuf (569), cinq cent soixante-dix (570), cinq cent soixante et onze (571), cinq cent soixante-douze (572), de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (8-568, 8-569, 8-570, 8-571, 8-572) dans le Onzième rang (11), au cadastre officiel du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $54.94; taxes scolaires: $75.51. Total: $130.45.

Shields, P. James, 40, rue Stewart, Ottawa (Ontario).

Un certain emplacement situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, province de Québec, comprenant la subdivision officielle numéro huit cent quarante-deux (842) du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Wentworth comme étant le numéro onze A (11A), du Dixième rang (10), dont l'acquéreur se déclare satisfait, et dont le vendeur a la propriété pour l'avoir acquis comme partie d'une plus grande propriété, suivant acte de vente conclu avec la Laurentian Lumber Co.

Taxes municipales: $11.49.

Sinclair, W.M.L., 734, 40e avenue, Lachine (Québec).

Ce certain emplacement étant une partie du lot originaire numéro neuf dans le Onzième rang du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil. Ledit emplacement est situé du côté nord du lac

deep, English measure and more or less, known and designated as lot one hundred and ninety-nine of the subdivision of original lot twenty-nine (29-199), Range Eight, on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County.

Municipal taxes: $17.32; school taxes: $12.19. Total: $29.51.

Reynolds, D.W., 283 Glenforest Rd., Toronto, (Ont.).

That certain vacant emplacement in the County of Argenteuil, fronting on Indian Lake, and known and designated as subdivisions one hundred and seventy-eight and one hundred and seventy-nine of original lot nine B (9B-178 and 179) in the Ninth Range (R. 9) of the Township of Wentworth.

Municipal taxes: $42.00; school taxes: $78.58. Total: $120.58.

Reynonds, D.W., 283 Glenforest Rd., Toronto, (Ont.).

An emplacement known as lot number 176 and 177 of the official subdivision of lot number Nine B, Range IX in the Township of Wentworth, County of Argenteuil.

That certain emplacement of land lying and being in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil, consisting as subdivisions 180 and 181 of lot number Nine B, Range IX, Township of Wentworth.

Municipal taxes: $87.72; school taxes: $61.10. Total: $148.82.

Rousseau, Jeannine Marie, 3560 Bedford, app. 4, Montréal.

Vacant land, located in Wentworth Township, Argenteuil County, measuring approximately fifty feet (50') in width and one hundred feet (100') in depth, known and designated as part of lot one hundred and fifty-five (155) of the subdivision of original lot twenty-nine (29-155) in Range Eight (8), on the official plan and in the book of reference of Wentworth Township, Argenteuil County, and bounded in front on the southeast by a street (29-167), on the northwest in the rear by part of lot 29-152 in that range and township, and on that cadastre, on its northeast side by the remainder or other half of that lot, and on its southwest side by lot 29-154 in that range and township, and on that cadastre.

Municipal taxes: $18.22; school taxes: $11.09. Total: $29.31.

Ruel, Gérard, 539 Aird, Montréal, (Qué.).

The lots numbers five hundred and sixty-eight (568), five hundred and sixty-nine (569), five hundred and seventy (570), five hundred and seventy-one (571), five hundred and seventy-two (572) of the official subdivision of the original lot number eight (8-568, 8-569, 8-570, 8-571, 8-572) in the eleventh range (11) of the official cadastre of the Township of Wentworth, County of Argenteuil.

Municipal taxes: $54.94; school taxes: $75.51. Total: $130.45.

Shields, P. James, 40 Stewart St., Ottawa, (Ont.).

A certain emplacement of land, lying and being in the Township of Wentworth in the County of Argenteuil and Province of Québec, consisting of the official subdivision number eight hundred forty-two (842) of lot known and designated upon the official plan and in the book of reference of the said Township of Wentworth under the number eleven A (11A), in the tenth range (10) thereof, which the said purchaser declares to be therewith satisfied, and to the seller belonging for having acquired the same with more extent by a deed of sale from the Laurentian Lumber Co.

Municipal taxes: $11.49.

Sinclair, W.M.L., 734-40th Avenue, Lachine, (Qué.).

That certain piece of land forming part of original lot number nine in the eleventh range of the Township of Wentworth in the County of Argenteuil. The said piece of land lies on the north

Saint-François-Xavier et directement au nord de l'emprise du chemin de fer du Canadien national, cet emplacement formant le coin sud-ouest dudit lot numéro neuf; il mesure cent pieds de largeur depuis la ligne de démarcation entre les lots numéros neuf dix, distance mesurée en direction est, sur une profondeur de deux cent trente pieds, distance mesurée en direction nord, depuis l'emprise du chemin de fer du Canadien national, ci-dessus mentionné. Cedit emplacement est borné vers l'ouest par le lot originaire numéro dix, vers le sud par l'emprise du chemin de fer du Canadien national et vers l'est et le nord par le résidu du lot originaire numéro neuf. Le tout apparaît aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth. Les dimensions sont données en mesures anglaises et plus ou moins.

Taxes municipales: $157.33; taxes scolaires: $176.84. Total: $334.17.

Steigerwalt, Herman W., R.R. 4, Lehighton (boîte 492), Penn. 18235, U.S.A.

Le lot sept du lot originaire numéro vingt-quatre (24-7) du Premier rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.

Taxes municipales: $32.97.

Timpton, Richard H, 2425, av. Louisiana, Nouvelle-Orléans, Louisiane, 70114, E.U.A.

Le lot de subdivision numéro quinze du lot originaire numéro vingt-trois B (23B-15) du Premier rang (Rg 1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.

Taxes municipales: $45.15.

side of Lake St-François-Xavier and directly north of the right of way of the Canadian National Railroad, and said piece of land forms the southern-west corner of said lot number nine, measuring one hundred feet in width from the boundary line between said lot number nine and lot number ten in an easterly direction and a depth of two hundred and thirty feet measuring in the northerly direction from the said Canadian National Railroad right of way. The said piece of land is bounded to the west by said original lot number ten, to the south by right of way of the said Canadian National Railroad, and to the East and North by the residue of said original lot number nine. The whole upon the official plan and book of reference of said Township of Wentworth. The measurements are English measure and more or less.

Municipal taxes: $157.33; school taxes: $176.84. Total: $334.17.

Steigerwalt, Herman W., R.R. 4, Lehighton (Box 492), Penn. 18235, U.S.A.

Lot number seven of original lot twenty-four (24-7) of the first range on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth.

Municipal taxes: $32.97.

Timpton, Richard H., 2425 Louisiana Ave., New Orleans, Louisiana, 70114, U.S.A.

Subdivision lot number fifteen of original lot number twenty-three B (23B-15) of the first range (Rg. 1) on the official plan and book of reference of the Township of Wentworth.

Municipal taxes: $45.15.

Municipalité du canton de Chatham — *Municipality of the Township of Chatham*

Raoul Boissé, 3640 Orient, Ville Brossard, (Qué.)

1. Un emplacement situé à St-Philippe-d'Argenteuil connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent trente-quatre (534-78) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, division d'enregistrement d'Argenteuil, le tout sans bâtisse. Ainsi que tous les droits dans la partie du même lot expropriée par le ministère de la Voirie aux termes de l'acte enregistré à Argenteuil sous le numéro 156978 pour la construction de l'autoroute no 50-03, contenant en superficie soixante mille neuf cent soixante-dix pieds carrés (60,970 pi. ca.). le tout conformément à une promesse de vente intervenue entre les parties le premier mai mil neuf cent soixante-quinze (1975).

2. Un emplacement situé à St-Philippe-d'Argenteuil, connue et désigné comme étant le lot numéro cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent trente-quatre (534-102) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, division d'enregistrement d'Argenteuil.

Le tout sans bâtisse.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances sans exception ni réserve d'aucune sorte, et avec et sujet à toute servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant l'affecter.

Taxes municipales: $44.65; taxes scolaires: $90.15. Total: $134.80.

Herman W. D. Steigerwalt, Route no 4, Lehighton, Penn. 18235, E.U.A.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, formant parties du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-douze (pties 792), composé comme suit:

A) Un terrain mesurant cent douze pieds (112') de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de trois cent cinq pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est et borné au

Raoul Boissé, 3640 Orient, Ville Brossard, Qué.

1. Land located at St-Philippe-d'Argenteuil, known and designated as lot seventy-eight of the official subdivision of original lot of five hundred and thirty-four (534-78) on the official plan and in the book of reference of Chatham Township, Argenteuil Registration Division, the whole without any buildings, Also all rights to the part of that lot expropriated by the Roads Department under a deed registered in Argenteuil under number 156978 for the construction of autoroute 50-03, having an area of sixty thousand nine hundred and seventy square feet (60,970 sq. ft.), the whole in accordance with a promise of sale between the parties, signed on the first day of May nineteen hundred and seventy-five (1975).

2. Land located at St-Philippe d'Argenteuil, known and designated as lot one hundred and two of the official subdivision of original lot five hundred and thirty-four (534-102) on the official plan and in the book of reference of Chatham Township, Argenteuil Registration Division.

The whole without any buildings.

The whole as it now stands with all rights, appurtenances and dependencies without exception or reservation of any kind, and subject to all the active and passive, apparent and unapparent servitudes which may affect it.

Municipal taxes: $44.65; school taxes: $90.15. Total: $134.80.

Herman W. D. Steigerwalt, Route No. 4, Lehighton, Penn. 18235, U.S.A.

A vacant lot of land situate in the Township of Chatham, County of Argenteuil, forming parts of original lot number seven hundred and ninety-two (792 pts.) composed of the following:

(A) A parcel of land measuring one hundred and twelve feet (112') in width in its northeast and southwest side lines, by a depth of three hundred and five feet (305') in its northwest and

nord-est par le lot sept cent quatre-vingt-treize dudit cadastre et de tous les autres côtés par d'autres parties dudit lot numéro sept cent quatre-vingt-douze; la ligne sud-ouest de ladite propriété est parallèle à la ligne nord-est du chemin public et à deux cent soixante-six pieds (266′) de distance de cette dernière.

B) Une autre partie dudit lot numéro sept cent quatre-vingt-douze (ptie 792) mesurant quarante et un pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de cent quarante-deux pieds (142′) et bornée au nord-ouest par une partie de la propriété décrite ci-dessus en premier lieu et sur tous les autres côtés par d'autres parties dudit lot numéro sept cent quatre-vingt-douze.

La ligne sud-ouest de ladite propriété est parallèle au chemin public et située à une distance de quatre cent cinquante-quatre pieds (454′) au nord-est de celui-ci, et la ligne du côté sud-est est parallèle à la ligne de démarcation entre le canton de Chatham et la paroisse de Saint-Jérusalem et située à une distance de trois cent soixante-trois pieds au nord-ouest de cette ligne. Les propriétés décrites ci-dessus ont une superficie d'environ quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $19.39; taxes scolaires: $89.80. Total: $109.19.

R. Herman W. D. Steigerwalt, Route no 4, Lehighton, Penn. 18235, E.U.A.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, province de Québec, connu et désigné comme étant les lots projetés numéros vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-treize sur un certain plan-projet de subdivision préparé par D.A.R. Rabin, arpenteur-géomètre, en date du vingt-neuf juillet mil neuf cent soixante-cinq, dont copie a été déposée parmi les minutes du notaire soussigné, sous le numéro 3292. Cet emplacement mesure huit cents pieds (800′) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur cent pieds (100′) de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et il est borné au nord-ouest par une partie du lot sept cent quatre-vingt-quatorze dudit cadastre et de tous les autres côtés par le résidu dudit lot numéro sept cent quatre-vingt-treize. Le côté sud-ouest de ladite propriété est situé à une distance de trois mille cent quarante-six pieds (3,146′) du chemin public. Ladite propriété a une superficie d'environ quatre-vingt mille pieds carrés.

Taxes municipales: $43.64; taxes scolaires: $234.78. Total: $278.42.

Herman W.D. Steigerwalt, Route 4, Lehighton, Penn. 18235 (U.S.A.).

Un terrain vague situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, en la province de Québec, connu et désigné comme étant partie du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-treize. Cette parcelle de terrain mesure cent pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur cent pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est et est bornée sur tous les côtés par d'autres parties du lot numéro sept cent quatre-vingt-treize. La ligne de côté sud-est de ladite propriété est située à une distance de dix pieds (10′) de la ligne de division entre les lots sept cent quatre-vingt-treize et sept cent quatre-vingt-douze du même cadastre, et la ligne de côté sud-ouest de ladite propriété est située à une distance de deux mille cinq cent soixante-neuf pieds (2,569′) de la voie publique.

La propriété comprend une superficie d'environ dix mille pieds carrés (10,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $19.39; taxes scolaires: $89.80. Total: $109.19.

southeast side lines and bounded to the northeast by lot seven hundred and ninety-three of the said cadastre and on all other sides by other parts of said lot number seven hundred and ninety-two; the southwest line of the said property being situate parallel to, and at a distance of two hundred and sixty-six feet (266′) to the northeast of the public road.

(B) Another part of said lot number seven hundred and ninety-two (792 pt.) measuring forty-one feet (41′) in width in its northeast and southwest side lines by a depth of one hundred and forty-two feet (142′) and bounded to the northwest by part of the property hereinabove firstly described and on all other sides by other parts of said lot number seven hundred and ninety-two.

The southwest side line of the said property is situate parallel to and at a distance of four hundred and fifty-four feet (454′) to the northeast of the public road and the southeast side line thereof is situate parallel to and at a distance of three hundred and sixty-three feet (363′) to the northwest of the division line between the Township of Chatham and the Parish of St. Jerusalem.

The said above described properties contain a superficial area of approximately forty thousand square feet (40,000 sq. ft.).

Municipal taxes: $19.39; school taxes: $89.80. Total: $109.19.

R. Herman W.D. Steigerwalt, Route No. 4, Lehighton, Penn. 18235, U.S.A.

A vacant lot of land situate in the Township of Chatham, County of Argenteuil, in the said Province of Québec, known and designated as proposed lot number twenty-one, twenty-two, twenty-three, twenty-four, twenty-five, twenty-six, twenty-seven and twenty-eight of original lot number seven hundred and ninety-three on that certain proposed subdivision plan prepared by D.A.R. Rabin, Q.L.S. dated the twenty-ninth day of July, nineteen hundred and sixty-five, a copy of which was deposited among the minutes of the undersigned notary under his minute number 3292. The said parcel of land measures eight hundred feet (800′) in width in its northwest and southeast side lines by one hundred feet (100′) in depth in its northeast and southwest side lines and bounded to the northwest by part of lot number seven hundred and ninety-four of said cadastre and on all other sides by the residue of the said lot number seven hundred and ninety-three. The southwest side of the said property is situated at a distance of three thousand one hundred and forty-six feet (3,146′) from the Public Road. The said property contains a superficial area of approximately eighty thousand square feet.

Municipal taxes: $43.64; school taxes: $234.78. Total: $278.42.

Herman W. D. Steigerwalt, Route No. 4, Lehighton, Penn. 18235, U.S.A.

A vacant lot of land situate in the Township of Chatham, County of Argenteuil, in the said Province of Québec, known and designated as forming part of original lot number seven hundred and ninety-three. The said parcel of land measures one hundred feet in its northeast and southwest side lines by one hundred feet in depth in its northwest and southeast side lines and bounded on all sides by other parts of the said lot number seven hundred and ninety-three. The southeast side line of the said property is situate at a distance of ten feet (10′) from the division line between said lot number seven hundred and ninety-three and lot number seven hundred and ninety-two of said cadastre, and the southwest side line of the said property is situate at a distance of two thousand five hundred and sixty-nine feet (2,569′) from the Public Road.

The said property contains a superficial area of approximately ten thousand square feet (10,000 sq. ft.).

Municipal taxes: $19.39; school taxes: $89.80. Total: $109.19.

M. et Mme John Martsolf, 700 Third Ave., New Brighton, Penn. 15066 (U.S.A.).

Un terrain vague situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, dans ladite province de Québec, connu et désigné comme étant partie de la subdivision projetée numéro cent cinquante-sept du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-treize, tel que l'indique le plan de ladite subdivision proposée, plan préparé par D.A.R. Rabin, arpenteur-géomètre, en date du vingt-neuf juillet mil neuf cent soixante-cinq, dont copie a été déposée sous le numéro 3292 des minutes du notaire soussigné. Cette parcelle de terrain mesure deux cents pieds (200′) de largeur dans ses lignes de côté sud-est et nord-ouest sur deux cent cinquante pieds (250′) de profondeur dans ses lignes de côté nord-est et sud-ouest, et est bornée sur ses quatre côtés par d'autres parties du lot numéro sept cent quatre-vingt-treize. La ligne sud-ouest de ladite propriété est située à une distance de deux mille quatre cent soixante-neuf pieds (2,469′) au nord-est de la voie publique et sa ligne nord-ouest se trouve à une distance de cent soixante-six pieds (166′) au sud-est de la ligne de division entre le lot sept cent quatre-vingt-treize et du lot sept cent quatre-vingt-quatorze du même cadastre. Ladite propriété comprend une superficie d'environ cinquante mille pieds carrés (50,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $32.44; taxes scolaires: $135.69. Total: $168.13.

M. et Mme John Martsolf, 700 Third Ave., New Brighton, Penn. 15066, (U.S.A.).

Un terrain vague situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, en la province de Québec, connu et désigné comme étant les lots projetés numéros soixante et soixante et un du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-treize, tel que l'indique le plan de subdivision projetée, préparé par D.A.R. Rabin, arpenteur-géomètre, en date du vingt-neuf juillet mil neuf cent soixante-cinq, dont copie a été déposée sous le numéro 3292 des minutes du notaire soussigné. Cette parcelle de terrain mesure cent pieds (100′) de largeur dans ses lignes de côté nord-ouest et sud-est sur deux cents pieds (200′) de profondeur dans ses lignes de côté nord-est et sud-ouest; elle est borné sur ses quatre côtés par le résidu du lot sept cent quatre-vingt-treize. La ligne de côté nord-ouest de ladite propriété est située à une distance de cent soixante-six pieds (166′) de la ligne de subdivision entre les lots sept cent quatre-vingt-treize et sept cent quatre-vingt-quatorze du même cadastre. Le côté sud-ouest de ladite propriété se trouve à une distance de sept cent six pieds (706′) de la voie publique. Ladite propriété comprend une superficie d'environ vingt mille pieds carrés (20,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $8.83; taxes scolaires: $40.71. Total: $49.54.

Mme Dolores Barr, Route 1, P.O. Box 159, Crestview, Floride, (U.S.A.).

Un terrain vague situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, en la province de Québec, connu et désigné comme étant les lots projetés numéros quatre-vingt-douze et quarte-vingt-treize du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-treize, tel que l'indique le plan de la subdivision projetée, préparé par D.A.R. Rabin, arpenteur géomètre, en date du vingt-neuf juillet mil neuf cent soixante-cinq dont copie a été déposée sous le numéro 3292 des minutes du notaire soussigné. Cette parcelle de terrain mesure deux cents pieds (200′) de largeur dans ses lignes de côté nord-ouest et sud-est sur cent pieds (100′) de profondeur dans ses lignes de côté nord-est et sud-ouest; elle est bornée sur ses quatre côtés par le résidu du lot numéro sept cent quatre-vingt-treize. La ligne de côté nord-ouest de la propriété est située à une distance de deux cent soixante-six pieds (266′) de la ligne de division entre les lots sept cent quatre-vingt-treize et sept cent

Mr. & Mrs. John Martsolf, 700 Third Avenue, New Brighton, Penn. 15066, U.S.A.

A vacant lot of land situate in the Township of Chatham, County of Argenteuil, in the said Province of Québec, known and designated as part of proposed subdivision one hundred and fifty-seven of original lot seven hundred and ninety-three on that certain proposed subdivision plan prepared by D.A.R. Rabin, Q.L.S. dated the twenty-ninth day of July, nineteen hundred and sixty-five, a copy of which was deposited among the minutes of the undersigned notary under his minutes number 3292. The said parcel of land measures two hundred feet (200′) in width in its southeast and northwest side lines by two hundred and fifty feet (250′) in depth in its northeast and southwest side lines, and bounded on all four sides by other parts of said lot number seven hundred and ninety-three. The southwest line of the said property is situate at a distance of two thousand four hundred and sixty-nine feet (2,469′) to the northeast of the public road and the northwest line thereof is at a distance of one hundred and sixty-six feet (166′) to the southeast of the division line of the said lot seven hundred and ninety-three and lot seven hundred and ninety-four of the said cadastre. The said property contains a superficial area of approximately fifty thousand square feet (50,000 sq. ft.).

Municipal taxes: $32.44; school taxes: $135.69. Total: $168.13.

Mr. & Mrs. John Martsolf, 700 Third Avenue, New Brighton Penn. 15066, U.S.A.

A vacant lot of land situate in the Township of Chatham, County of Argenteuil in the said Province of Québec, known and designated as proposed lot number sixty and sixty-one of original lot number seven hundred and ninety-three on that certain proposed subdivision plan prepared by D.A.R Robin, Q.L.S. dated the twenty-ninth day of July, nineteen hundred and sixty-five a copy of which was deposited among the minutes of the undersigned notary under his minute number 3292. The said parcel of land measures one hundred feet (100′) in width in its northwest and southeast side lines by two hundred feet (200′) in depth in its northeast and southwest side lines and bounded on all four sides by the residue of the said lot number seven hundred and ninety-three. The northwest side line of the said property is situate at a distance of one hundred and sixty-six feet (166′) from the subdivision line between said lot number seven hundred and ninety-three and lot number seven hundred and ninety-four of said cadastre. The southwest side of the said property is situate at a distance of seven hundred and six feet (706′) from the Public Road the said property contains a superficial area of approximately twenty thousand square feet (20,000 sq. ft.).

Municipal taxes: $8.83; school taxes: $40.71. Total: $49.54.

Mrs. Dolores Barr, Route 1, P.O. Box 159, Crestview, Florida, U.S.A.

A vacant lot of land situate in the Township of Chatham, County of Argenteuil in the said Province of Québec, known and designated as proposed lot numbers ninety-two, ninety-three of original lot number seven hundred and ninety-three on that certain proposed subdivision plan prepared by D.A.R Rabin, Q.L.S. dated the twenty-ninth day of July, nineteen hundred and sixty-five, a copy of which was deposited among the minutes of the undersigned notary under his minute number 3292. The said parcel of land measures two hundred feet (200′) in width in its northwest and southeast side lines by one hundred feet (100′) in depth in its northeast and southwest side lines and bounded on all four sides by the residue of the said lot number seven hundred and ninety-three. The northwest side lines of the said property is situate at a distance of two hundred and sixty-six feet (266′) from the division line between said lot number

quatre-vingt-quatorze du même cadastre. Le côté sud-ouest de ladite propriété est situé à une distance de mille soixante-douze pieds (1,072') de la voie publique. Ladite propriété comprend une superficie de vingt mille pieds carrés (20,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $16.23; taxes scolaires: $97.99. Total: $114.22.

David Singfield, 1101, rue Pacific, appartement 702, Vancouvert (C.-B.).

Une certaine parcelle de terrain connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant le lot numéro cent trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent soixante-cinq (865-136).

De figure irrégulière, bornée au nord par le lot numéro 865-83 (rue), à l'est et au sud-est par la voie publique (sans désignation cadastrale) au sud et à l'ouest par le lot originaire 865.

Mesurant treize pieds et six dixièmes (13.6' ou 4.14 m) dans sa ligne nord, cent quatre-vingt-seize pieds et trois dixièmes (196.3' ou 59.83 m) dans une autre ligne nord, cinquante-trois pieds et huit dixièmes (53.8' ou 16.40 m) dans sa ligne est, quatre-vingt-six pieds et cinq dixièmes (86.5' ou 26.36 m) dans sa ligne sud-est, cent vingt-cinq pieds (125' ou 38 m) dans sa ligne sud, quatre-vingts pieds (80' ou 24.38 m) dans sa ligne ouest; comprenant une superficie de seize mille quatre cent vingt-trois pieds carrés (16,423 pi. ca. ou 1,525.7 m²), mesure anglaise. Tel que le tout se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve de la part du vendeur. En vertu des présentes, l'acheteur devient le propriétaire absolu de ladite propriété avec possession antérieure à la présente date.

Taxes municipales: $14.49; taxes scolaires: $27.36. Total: $41.85.

David Douglas, 508, rue West Battle, Kamloops (C.-B.).

Une certaine parcelle de terrain connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant une partie du lot numéro neuf cent soixante-six (Ptie 966), mesurant cent pieds (100') dans ses lignes est, ouest, nord et sud; bornée au nord et à l'ouest par la propriété du vendeur, au sud par un chemin privé appartenant au vendeur et à l'est par la propriété de John Polka. Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Taxes municipales: $13.39; taxes scolaires: $37.38. Total: $50.77.

Mme Suzanne Alexander-Samson, Battleboro Road, Hinsdale, New Hampshire 03451 (U.S.A.).

Le lot numéro quinze de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-trois (1053-15) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $24.53; taxes scolaires: $67.94. Total: $92.47.

Willis G. Miller et Marquis Blosser, 303, Shop, Wauseon, Ohio 43567 (U.S.A.)

Le lot numéro dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cinquante-trois (1053-17) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham. Telle que ladite propriété se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

Taxes municipales: $17.72; taxes scolaires: $67.94. Total: $85.66.

Ronald Wagner, 6159, North Riverview Drive, Kalamazoo, Michigan 49004 (U.S.A.)

Le lot portant les numéros soixante-trois et soixante-sept de la subdivision du lot originaire mille cinquante-trois (1053-63 et 67)

seven hundred and ninety-three and lot number seven hundred and ninety-four of said cadastre. The southwest side of the said property is situate at a distance of one thousand and seventy-two feet (1072') from the Public Road. The said property contains a superficial area of approximately twenty thousand square feet (20,000 sq. ft.).

Municipal taxes: $16.23; school taxes: $97.99. Total: $114.22.

David Singfield, 1101 Pacific St., Apt. 702, Vancouver, (B.C.).

A certain piece of land known and designated on the official plan and in the book of reference of the Township of Chatham as being lot number one hundred and thirty-six of the official subdivision of original lot number eight hundred and sixty-five (865-136).

Of irregular figure, bounded to the north by lot number 865-83 (a street), to the east and southeast by the public road (without cadastral description) to the south and west by original lot 865.

Measuring thirteen feet and six tenths of a foot (13.6' or 4.14 m. in its north line) one hundred and ninety-six feet and three tenths of a foot (196.3' or 59.83 m) in another north line, fifty-three feet and eight-tenths of a foot (53.8' or 16.40 m) in its east line, eighty-six feet and five tenths of a foot (86.5' or 26.36 m) in its southeast line one hundred and twenty-five feet (125' or 38.0 m) in its south line eighty feet (80.0' or 24.38 m) in its west line, having an area of sixteen thousand four hundred and twenty-three square feet (16,423 sq. ft. or 1.525,7 m²) English measure. As the whole now subsists with all its rights, members and appurtenances, without exception nor reserve of any kind on the part of the vendor. By these presents, the purchaser shall be the absolute owner of the said property with possession from prior to this date.

Municipal taxes: $14.49; school taxes: $27.36. Total: $41.85.

David Douglas, 508 West Battle St., Kamloops, (B.C.).

A certain piece of land known and designated on the official plan and in the book of reference of the Township of Chatham, as being portion of lot number nine hundred and sixty-six (Pt. 966) measuring one hundred feet (100') on the east, west, north and south lines, bounded north and west by the vendor, south by a private road of the vendor, and east by John Polka. All english measure more or less.

Municipal taxes: $13.39; school taxes: $37.38. Total: $50.77.

Mrs. Suzanne Alexander-Samson, Battleboro Road, Hinsdale, New Hampshire 03451, U.S.A.

Lot number fifteen of the subdivision of original lot number one thousand fifty-three (1053-15) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Municipal taxes: $24.53; school taxes: $67.94. Total: $92.47.

Willis G. Miller & Marquis Blosser, 303 Shop, Wauseon, Ohio 43567, U.S.A.

Lot number seventeen of the official subdivision of original lot one thousand and fifty-three (1053-17) of the official plan and book of reference of the Township of Chatham. As the said property now subsistes with all its rights, members and appurtenances thereunto belonging, without exception or reserve of any kind on the part of the vendor.

Municipal taxes: $17.72; school taxes: $67.94. Total: $85.66.

Ronald Wagner, 6159 North Riverview Drive, Kalamazoo, Michigan 49004, U.S.A.

Lot number sixty-three and sixty-seven of the subdivision of original lot number one thousand and fifty-three (1053-63 and 67)

et le lot numéro soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cinquante-quatre (1054-66) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $20.67; taxes scolaires: $124.59. Total: $145.26.

Ory R. Hedding, Box 157, Marion, Ohio 43302 (U.S.A.).

Le lot numéro soixante-quatre de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-quatre (1054-64) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $18.92; taxes scolaires: $91.44. Total: $110.36.

Ory R. Hedding, Box 157, Marion, Ohio 43302 (U.S.A.).

Le lot numéro vingt de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-huit (1058-20) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, ayant une superficie totale de vingt-quatre mille quatre cent pieds carrés (24,400 pi. ca.) mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes municipales: $9.45; taxes scolaires: $44.77. Total: $54.22.

Mrs. Ethel L. Decker, 3517, W. Delmar, Goodfrey, Illinois 62035 (U.S.A.).

Le lot numéro trente-huit de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-cinq (1055-38) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $15.69; taxes scolaires: $40.36. Total: $56.05.

Mrs. Ethel L. Decker, 3517, W. Delmar, Goodfrey, Illinois 62035 (U.S.A.).

Le lot numéro sept de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-six (1056-7) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $23.52; taxes scolaires: $66.87. Total: $90.39.

Herman W.D. Steigerwalt, Route No 4, Lehighton, Penn. 18235 (U.S.A.).

Les lots numéros soixante-trois et soixante-quatre de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-cinq (1055-63, 64) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $23.42; taxes scolaires: $109.57. Total: $132.99.

Claude de Bellefeuille, 100, avenue des Ormes, Drummonville (Québec).

Le lot numéro trente de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-six (1056-30) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

A distraire dudit emplacement (20%) la partie vendue à la municipalité du canton de Chatham en vertu d'un acte enregistré sous le numéro 452.

Taxes municipales: $16.57; taxes scolaires: $44.83. Total: $61.40.

Ben A. Dresler, 3517, W. Delmer, Godfrey, Illinois 62035 (U.S.A.).

Le lot numéro vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cinquante-six (1056-23) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $16.23; taxes scolaires: $40.36. Total: $56.59.

Anthony W. Garren, Box 1369, Hattiesburg, Mississipi 39401 (U.S.A.).

Le lot numéro quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cinquante-sept (1057-41) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

and lot number sixty-six of the official subdivision of original lot number one thousand fifty-four (1054-66) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Municipal taxes: $20.67; school taxes: $124.59. Total: $145.26.

Ory R. Hedding, Box 157, Marion, Ohio 43302, U.S.A.

Lot number sixty-four of the subdivision of the original lot number one thousand and fifty-four (1054-64) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Municipal taxes: $18.92; school taxes: $91.44. Total: $110.36.

Ory R. Hedding, Box 157, Marion, Ohio 43302 (U.S.A.).

Lot number twenty of the subdivision of original lot number one thousand and fifty-eight (1058-20) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham and having a total superficial area of twenty-four thousand four hundred square feet (24,400 sq. ft.), english measure and more or less.

Municipal taxes: $9.45; school taxes: $44.77. Total: $54.22.

Mrs. Ethel L. Decker, 3517 W. Delmar, Goodfrey, Illinois 62035, U.S.A.

Lot number thirty-eight of the subdivision of original lot number one thousand and fifty-five (1055-38) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Municipal taxes: $15.69; school taxes: $40.36. Total: $56.05.

Mrs. Ethel L. Decker, 3517 W. Delmar, Goodfrey, Illinois 62035, U.S.A.

Lot number seven of the subdivision of the original lot number one thousand and fifty-six (1056-7) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Municipal taxes: $23.52; school taxes: $66.87. Total: $90.39.

Herman W. D. Steigerwalt, Route No. 4, Lehighton, Penn. 18235, U.S.A.

Lots numbers sixty-three and sixty-four of the subdivision of original lot number one thousand and fifty-five (1055-63, 64) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Municipal taxes: $23.42; school taxes: $109.57. Total: $132.99.

Claude de Bellefeuille, 110 avenue des Ormes, Drummonville, (Qué.).

Lot number thirty of the subdivision of the original lot number one thousand and fifty-six (1056-30) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

To withdraw from the said emplacement (20%) part sold to the municipality of the Township of Chatham and registered under number 452.

Municipal taxes: $16.57; school taxes: $44.83. Total: $61.40.

Ben A. Dresler, 3517 W. Delmer, Godfrey, Illinois 62035, U.S.A.

Lot number twenty-three of the official subdivision of original lot number one thousand fifty-six (1056-23) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Municipal taxes: $16.23; school taxes: $40.36. Total: $56.59.

Anthony W. Garren, Box 1369, Hattiesburg, Mississipi 39401, U.S.A.

Lot number forty-one of the official subdivision of original lot number one thousand and fifty-seven (1057-41) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Taxes municipales: $17.73; taxes scolaires: $67.94. Total: $85.67.

Ernest E. Pieri, 601, East Elm Ave., San Gabriel, Calif. 91775 (U.S.A.).

Le lot numéro trente de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-sept (1057-30) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $16.23; taxes scolaires: $40.71. Total: $56.94.

Herman Steigerwalt, Route No 4, Lehighton, Penn. 18235 (U.S.A.).

Le lot numéro quarante-cinq de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-sept (1057-45) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, et les lots numéros soixante-quinze et soixante-seize de la subdivision du lot originaire mille cinquante-huit (1058-75 et 76) auxdits plan et livre de renvoi officiels, le tout contenant une superficie totale de cinquante-huit mille huit cent quatre-vingt-six pieds carrées (58,886 pi. ca.).

Le lot numéro quarante-six de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-sept (1057-46) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, et le lot numéro soixante-deux de la subdivision du lot originaire mille cinquante-huit (1058-62) auxdits plan et livre de renvoi officiels, le tout contenant une superficie totale de quarante-quatre mille neuf cent vingt-trois pieds carrés (44,923 pi. ca.).

Taxes municipales: $28.58; taxes scolaires: $156.70. Total: $185.28.

Benjamin Gitlitz, 817, Clark Street, Thermopolis, Wyoming 82443 (U.S.A.).

La subdivision numéro quatre-vingt-sept du lot originaire numéro mille cinquante-huit (1058-87) du Douzième rang (Rg. XII) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Ladite propriété telle qu'elle se trouve présentement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou non apparentes, affectant ladite propriété.

Taxes municipales: $24.33; taxes scolaires: $67.94. Total: $92.27.

Charles P. Sweeney, 703, Turtle Creek S. Dr., app. 7, Indianapolis, Indiana 46227 (U.S.A.).

Le lot numéro cent onze de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-huit (1058-111) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $30.07; taxes scolaires: $142.97. Total: $173.04.

Nashua Land Corp.
Lot No 1053-52, canton de Chatham — Superficie 21,780 p.c.

Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot no 1053-53
Superficie 21,780 p.c. canton de Chatham.

Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No 1053-54
Superficie 21,780 p.c. canton de Chatham.

Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Municipal taxes: $17.73; school taxes: $67.94. Total: $85.67.

Ernest E. Pieri, 601 East Elm Avenue, San Gabriel, Calif. 91775, U.S.A.

Lot number thirty of the subdivision of original lot number one thousand and fifty-seven (1057-30) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Municipal taxes: $16.23; school taxes: $40.71. Total: $56.94.

Herman Steigerwalt, Route No. 4, Lehighton, Penn. 18235, U.S.A.

Lot number forty-five of the subdivision of the original lot number one thousand and fifty-seven (1057-45) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham, and lot number seventy-five and seventy-six of the subdivision of the original lot one thousand and fifty-eight (1058-75 and 76 on the said official plan and book of reference, the whole having a total superficial area of fifty-eight thousand, eight hundred and eighty-six square feet (58,886 sq. ft.).

Lot number forty-six of the subdivision of the original lot number one thousand and fifty-seven (1057-46) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham, and lot number sixty-two of the subdivision of the original lot number one thousand and fifty-eight (1058-62) on the said official plan and book of reference, the whole having a total superficial area of forty-four thousand nine hundred and twenty-three square feet (44,923 sq. ft.).

Municipal taxes: $28.58; school taxes: $156.70. Total: $185.28.

Benjamin Gitlitz, 817 Clark Street, Thermopolis, Wyoming 82443, U.S.A.

Subdivision lot number eighty-seven of original lot number one thousand and fifty-eight (1058-87) of the twelfth range (Rg. XII) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

As the said property now subsists, with all its rights, members and appurtenances, without exception or reserve of any kind on the part of the vendor, and with and subject to all servitudes, active and passive, apparent and non-apparent, affecting same.

Municipal taxes: $24.33; school taxes: $67.94. Total: $92.27.

Charles P. Sweeney, 703 Turtle Creek S. Dr. No. 7, Indianapolis, Indiana 46227, U.S.A.

Lot number one hundred and eleven of the subdivision of original lot number one thousand and fifty-eight (1058-111) on the official plan and book of reference of the Township of Chatham.

Municipal taxes: $30.07; school taxes: $142.97. Total: $173.04.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1053-52
Chatham Township — Area 21,780 sq. ft.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1053-53
Area 21,780 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: 32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1053-54
Area 21,780 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No 1053-55
Superficie 21,780 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot no 1054-19
Superficie 8,300 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $10.40; taxes scolaires: $38.62. Total: $49.02.

Nashua Land Corp.
Lot no 1054-24
Superficie 43,560 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $32.38; taxes scolaires: $107.76. Total: $140.14.

Nashua Land Corp.
Lot no 1054-70
Superficie 16,004 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $10.40; taxes scolaires: $67.60. Total: $78.00.

Nashua Land Corp.
Lot no 1056-2
Superficie 21,816 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot no 1056-37
Superficie 17,067 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot no 1056-93
Superficie 20,077 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $87.34. Total: $93.84.

Nashua Land Corp.
Lot no 1058-81
Superficie 40,032 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $32.00; taxes scolaires: $103.66. Total: $135.66.

Nashua Land Corp.
Lot no 1058-99
Superficie 21,848 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot no 1058-113
Superficie 31,912 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $26.00; taxes scolaires: $87.34. Total: $113.34.

Nashua Land Corp.
Lot no 1058-114
Superficie 8,499 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot no 1055-2
Superficie 34,297 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $26.00; taxes scolaires: $87.34. Total: $113.34.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1053-55
Area 21,780 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1054-19
Area 8,300 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $10.40; school taxes: $38.62. Total: $49.02.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1054-24
Area 43,560 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $32.38; school taxes: $107.76. Total: $140.14.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1054-70
Area 16,004 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $10.40; school taxes: $67.60. Total: $78.00.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1056-2
Area 21,816 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1056-37
Area 17,067 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1056-93
Area 20,077 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $87.34. Total: $93.84.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1058-81
Area 40,032 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $32.00; school taxes: $103.66. Total: $135.66.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1058-99
Area 21,848 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1058-113
Area 31,912 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $26.00; school taxes: $87.34. Total: $113.34.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1058-114
Area 8,499 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1055-2
Area 34,297 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $26.00; school taxes: $87.34. Total: $113.34.

Nashua Land Corp.
Lot no 1055-49
Superficie 32,670 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $26.00; taxes scolaires: $87.34. Total: $113.34.

Nashua Land Corp.
Lot no 1056-43
Lot no 1055-70
Superficie 21,781 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.08. Total: $32.58.

Nashua Land Corp.
Lot no 1057-78
Superficie 43,481 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $32.38; taxes scolaires: $107.76. Total: $140.14.

Nashua Land Corp.
Lot no 1057-108
Superficie 19,675 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot no 1057-109
Superficie 21,789 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.10. Total: $32.60.

Nashua Land Corp.
Lot no 1057-110
Superficie 21,766 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot no 1057-111
Superficie 21,794 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot no 1057-127
Superficie 62,731 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $51.50; taxes scolaires: $169.02. Total: $220.52.

Nashua Land Corp.
Lot no 1058-29
Superficie 21,602 p.c. canton de Chatham.
Taxes municipales: $6.50; taxes scolaires: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1055-49
Area 32,670 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $26.00; school taxes: $87.34. Total: $113.34.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1056-43
Lot No. 1055-70
Area 21,781 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.08. Total: $32.58.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1057-78
Area 43,481 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $32.38; school taxes: $107.76. Total: $140.14.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1057-108
Area 19,675 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1057-109
Area 21,789 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.10. Total: $32.60.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1057-110
Area 21,766 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total. $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1057-111
Area 21,794 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06.Total: $32.56.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1057-127
Area 62,731 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $51.50; school taxes: $169.02. Total: $220.52.

Nashua Land Corp.
Lot No. 1058-29
Area 21,602 sq. ft. Chatham Township.
Municipal taxes: $6.50; school taxes: $26.06. Total: $32.56.

La municipalité du village de Carillon — *The Municipality of Village of Carillon*

E.W. Falkenhausen, Boite 44, St-André est, (Qué.)

Un terrain, sans bâtiment dessus érigé, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-André comme faisant partie du lot numéro cent soixante-dix-neuf (179) mesurant cent soixante-quinze pieds de l'est à l'ouest, mesure prise le long du chemin public, sur toute la profondeur comprise entre ledit chemin et la rivière Ottawa; borné au nord par ledit chemin public, à l'est par une partie du même lot, propriété de Mme Audrey Stanger ou ses représentants, au sud par ladite rivière et à l'ouest par le résidu de la propriété de mademoiselle Nancy T. Smart ou ses représentants; le tout mesure anglaise.

E.W. Falkenhausen, Box 44, St. Andrews East, (Qué.).

A certain piece of land, without any buildings thereon, known and designated on the official plan and in the book of reference of the Parish of St. Andrews as forming part of lot number one hundred and seventy-nine (179) containing one hundred and seventy-five feet from east to west, measured on the public road, by all the depth to be found between the said road and the Ottawa River; bounded north by the said public road, east by past of same lot owned by Mrs. Audrey Stanger or representatives, south by the said river and west by the residue of the property of Miss Nancy T. Smart or representatives; the whole English measure.

Un terrain situé dans le village de Carillon, dans le comté d'Argenteuil, comprenant toute la partie du lot cent soixante-dix-neuf (Pt. 179) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-André dans ledit comté, sise entre le chemin public (route 29) et la rivière Ottawa; borné en front au nord-est par ledit chemin public, à l'arrière au sud-ouest par la rivière Ottawa, du côté nord-ouest par la partie du lot cent soixante-dix-neuf propriété de Nancy T. Smart ou ses représentants et du côté sud-est par le lot cent soixante-dix-huit auxdits plan et livre de renvoi. Cette propriété est grevée d'un droit de passage de dix pieds de largeur allant du chemin public à la rivière Ottawa, passage dont l'acquéreur déclare connaître l'emplacement précis, une servitude à cet effet ayant été établie sur la propriété décrite ci-dessus, pour l'utilité du résidu dudit lot cent soixante-dix-neuf et du lot cent quatre-vingt-un, du côté nord-est du chemin public, aux termes d'un acte de vente en faveur du vendeur, signé devant H.B. McLean, notaire, le premier février mil neuf cent quarante-neuf et enregistré au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil sous le numéro 67121. Avec les bâtiments dessus érigés. Telle que la propriété se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

Taxes municipales: $171.76.

That certain parcel of land in the Village of Carillon in the County of Argenteuil being all that part of lot one hundred and seventy-nine (Pt. 179) on the official plan and book of reference of the Parish of St. Andrews in the said County, lying between the public highway (Route 29) and the Ottawa River and bounded in front to the northeast by the said public highway, in rear to the southwest by the Ottawa River, on one side to the northwest by the part of the said lot one hundred and seventy-nine belonging to Nancy T. Smart or representatives and on the other side to the southeast by lot one hundred and seventy-eight on the said official plan and book of reference. Subject to the right of way of ten feet in width from the public road to the Ottawa River over the property hereinabove described the exact location of which the purchaser acknowledges to be aware of a servitude to that effect having been established on the said property hereinabove described in favour of the residue of the said lot one hundred and seventy-nine and lot one hundred and eighty-one situate on the northeast side of the public highway under deed of sale to the vendor executed before H. B. McLean, notary, on the first day of February nineteen hundred and forty-nine and registered in the Registry Office for the County of Argenteuil under the Number 67121. With the buildings thereon erected. As the said property now subsists with all its rights, members and appurtenances without exception or reserve of any kind on the part of the vendor.

Municipal taxes: $171.76.

Municipalité des Mille-Isles — *Municipality of Mille-Isles*

Mme Gaétane Veronneau, 2543 Côte St-Philippe, Mascouche, (Qué.).

Reg. no 162964 — Lot no P. 24, Côte St-Eustache est. 5,750 pi. ca.

Un emplacement situé en la municipalité des Mille-Isles, (Argenteuil), connu et désigné comme faisant partie du lot no vingt-quatre (Ptie 24) aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité des Mille-Isles; mesurant ledit emplacement cinquante-sept pieds et cinq dixièmes de pied (57.5') de largeur, du côté sud-ouest, le long du lac, et du côté nord-est, en arrière, par cent pieds (100') de profondeur avec bâtisse y dessus érigée.

Taxes municipales: $87.69; taxes scolaires: $77.91; frais et int.: $19.91. Total: $185.51.

Mrs. Mary Wilson 830, 40e Rue, Laval-Ouest, (Qué.).

No d'enregistrement 93439 — Lot no P. 127, côte Sainte-Angélique.

Un terrain de forme irrégulière connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de Mille-Isles, dans le comté d'Argenteuil, comme faisant partie du lot no Ptie 127, mesurant 194 pieds en front dans sa ligne sud, 157 pieds dans sa ligne est, 155 pieds à l'arrière dans sa ligne nord, le coin sud-ouest dudit terrain correspondant au coin sud-est de la partie du même lot vendue à Mme Nixon Carruthers aux termes d'un acte signé devant le notaire R. Valois, le 7 août 1958; ladite ligne est du terrain décrit ci-dessus mesure 100 pieds le long de la propriété de Mme Nixon Carruthers jusqu'à son coin nord-est, de là en tournant à angle droit, vers l'ouest, elle s'étend sur une distance de 34 pieds et de là, en tournant à angle droit, vers le nord, sur une distance de 114 pieds jusqu'à la ligne nord de la propriété décrite aux présentes. Avec tous les bâtiments dessus érigés.

Taxes municipales: $67.42; taxes scolaires: $84.76; frais et intérêts: $16.91. Total: $169.09.

Mrs. Gaétane Veronneau, 2543 Côte St. Philippe, Mascouche, (Qué.).

Reg. No. 162964 — Lot No. P. 24, Côte St-Eustache East. 5,750 sq. ft.

Land located in the Municipality of Mille-Isles, Argenteuil County, known and designated as part of lot twenty-four (Pt. 24) on the official plan and in the book of reference of the Municipality of Mille-Isles measuring fifty-seven and five-tenths feet (57.5') in width on the southwest side along the lake, and on the northeast side in the rear, and one hundred feet (100') in depth, with the building constructed there.

Municipal Taxes: $87.69; School Taxes: $77.91; Costs and interest: $19.91. Total: $185.51.

Mrs. Mary Wilson, 830 40th St., Laval West, (Qué.). P.O. Box 594.

Reg. No. 93439 — Lot No. P. 127, Côte St. Angélique.

A certain piece of land of irregular figure known and designated on the official plan and book of reference of the municipality of Mille-Isles, in the County of Argenteuil, as forming part of lot No. Pt. 127 measuring 194 ft. in front in its south line, 157 ft. in the east line, 155 ft. at the rear in its north line, the southeast corner of said piece of land corresponds to the southeast corner of that part of same lot sold to Mrs. Nixon Carruthers by deed passed before Notary R. Valois on Aug. 7 1958; said west line of the piece of land above described measures 100 ft. along the property of Mrs. Nixon Carruthers until its Northeast corner, thence turns at right angle so the west and runs a distance of 34 ft. thence turns at right angles towards the north and runs a distance of 114 ft. to the north line of the property hereby described. With all the buildings thereon erected.

Municipal taxes: $67.42; school taxes: $84.76; costs and interest: $16.91. Total: $169.09.

Roland Diamond (in trust) 3500, Henri-Bourassa-E., Montréal.

No d'enregistrement 117573 — Lot no 7-93, côte Saint-Joseph-E.

Le 40% qui reste du lot situé au lac Massie, l'autre 60% ayant été vendu à Armand Perrotte lors de la vente pour taxes de 1974.

Taxes municipales: $4.04.

Roland Diamond (In trust) 3500 Henri Bourassa E. Montreal, (Qué.).

Reg. No. 117573 — Lot No. 7-93, Côte St. Joseph E.

40% balance of lot situated at Lac Massie, the other 60% having been sold to Armand Perrotte at the Tax Sale in 1974.

Municipal taxes: $4.04.

Municipalité du canton de Gore — *Municipality of the Township of Gore*

Vallières, Paul-E. 7143 Concourt, ville d'Anjou, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quinze « A » dans le rang un (Ptie 15A, Rg. 1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière, borné vers le nord-est par une rue projetée étant également partie du lot 15A; vers le sud-est par une rue projetée étant également partie du lot 15A et par une autre partie du lot 15A; vers le sud-ouest et le nord-est par une autre partie du lot 15A;

Mesurant quatre-vingt-onze pieds et trente et un pieds et quarante-deux centièmes de pied (91.42') le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de vingt pieds (20') dans sa ligne nord-est; soixante-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (63.86') trente-six pieds et quatorze centièmes de pied (36.14') le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante pieds (50'), cent quatorze pieds et soixante-huit centièmes de pied (114.68') le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante pieds (50') cent pieds (100') dans ses lignes sud-est; cent trente-six pieds (136') dans sa ligne sud-ouest; trois cent pieds (300') dans sa ligne nord-ouest; contenant une superficie de 34,174 pieds carrés.

Taxes municipales: $61.41

Godin, André 2525 Monette, Brossard, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quinze « A » dans le rang un (Ptie 15A, Rg. 1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière, bornée au nord-est par une rue projetée faisant partie du lot 15A; au sud-est et au sud-ouest par une autre partie du lot 15A; au nord-ouest par une autre partie du lot 15A et une rue projetée étant également partie du lot 15A.

Mesurant quatre-vingt-dix pieds (90') dans sa ligne nord-est; trois cents pieds (300') dans sa ligne sud-est; cent trente-cinq pieds (135') dans sa ligne sud-ouest; cent pieds (100') et cent quatorze pieds et soixante-huit centièmes de pied (114.68') le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante pieds (50') trente-six pieds et quatorze centièmes de pied (36.14' le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante pieds (50') soixante-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (63.86') et trente et un pieds et quarante-deux centièmes de pied (31.42') le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de vingt pieds (20') dans ses lignes nord-ouest; contenant une superficie de 33,874 pieds carrés.

Le côté sud-ouest est situé à une distance de 1,121.81 pieds de la ligne de division de la paroisse de St. Jérusalem et du canton de Gore (ladite distance ayant été prise le long de la ligne de division des lots 14B et 15A).

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non-officielle 77 sur un plan projet préparé par J. Blondin, a.g.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quinze « A » dans le rang un (Ptie 15A, Rg. 1) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Vallières, Paul E. 7143 Concourt, Town of Anjou, (Qué.).

Land located in Argenteuil County, known and designated as part of original lot fifteen A in Range One (Pt. 15A Rg. 1) on the official plan and in the book of reference of Gore Township, Argenteuil Registration Division.

Of irregular shape, bounded on the northeast by a proposed street forming part of lot 15A, on the southeast by a proposed street also forming part of lot 15A and by another part of lot 15A, on the southwest and northwest by another part of lot 15A; measuring ninety-one and thirty-one and forty-two hundredths feet (91.42') along the arc of a circle having a radius of twenty feet (20') along its northeast line, sixty-three and eighty-six hundredths feet (63.86'), thirty-six and fourteen hundredths feet (36.14') along the arc of a circle having a radius of fifty feet (50'), one hundred and fourteen and sixty-eight hundredths feet (114.68') along the arc of a circle having a radius of fifty feet (50') one hundred feet (100') along its southeast lines, one hundred and thirty-six feet (136') along its southwest line, three hundred feet (300') along its northwest line, having an area of 34,174 square feet.

Municipal taxes: $61.41.

Godin, André 2525 Monette, Brossard, (Qué.).

Land located in Argenteuil County, known and designated as part of original lot fifteen A in Range One (Pt. 15A Rg. 1) on the official plan and in the book of reference of Gore Township, Argenteuil Registration Division.

Of irregular shape, bounded on the northeast by a proposed street forming part of lot 15A, on the southeast and southwest by another part of lot 15A, on the northwest by another part of lot 15A, and a proposed street also forming part of lot 15A.

Measuring ninety feet (90') along its northeast line, three hundred feet (300') along its southeast line, one hundred and thirty-five five (135') along its southwest line, one hundred feet (100') and one hundred and fourteen and sixty-eight hundredths feet (114.68') along the arc of a circle having a radius of fifty feet (50'), thirty-six and fourteen hundredths feet (36.14') along the arc of a circle having a radius of fifty feet (50') sixty-three and eighty-six hundredths feet (63.86') and thirty-one and forty-two hundredths feet (31.42') along the arc of a circle having a radius of twenty feet (20') along its northwest lines; having an area of 33,874 square feet.

The southwest side is located 1,121.81 feet from the line dividing the Parish of St. Jerusalem from Gore Township (the distance having been measured along the line dividing lots 14B and 15A).

This land bears the unofficial subdivision number 77 on a draft plan prepared by J. Blondin, Q.L.S.

Land located in Argenteuil County, known and designated as part of original lot fifteen A in Range One (Pt. 15A Rg. 1) on the official plan and in the book of reference.

De forme irrégulière borné au nord-est par une rue projetée étant également partie du lot 15A au sud-est par une rue projetée étant également partie du lot 15A et par une autre partie du lot 15A; au sud-ouest par une autre partie du lot 15A; au nord-ouest par le lot 15B.

Mesurant quatre-vingt-neuf pieds et trente-six centièmes de pied (89.36') dans sa ligne nord-est; trente et un pieds et quarante-deux centièmes de pied (31.42') le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de vingt pieds (20') soixante-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (63.86') trente-six pieds et quatorze centièmes de pied (36.14') le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante pieds (50') cent quatorze pieds et soixante-huit centièmes de pied (114.68') le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante-pieds (50') cent pieds (100') dans ses lignes sud-est; cent trente-sept pieds et quarante et un centièmes de pied (137.41') dans sa ligne sud-ouest; trois cent pieds et deux centièmes de pied (300.02') dans sa ligne nord-ouest; contenant une superficie de 34,139 pi. ca.

Le côté sud-ouest dudit lot est situé à une distance de 1,121.81 pieds de la limite de la paroisse de St. Jérusalem et du canton de Gore (ladite distance ayant été prise le long de la ligne de division des lots 14B et 15A).

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non-officielle 78 sur un plan projet préparé par J. Blondin.

Taxes municipales: $112.41.

Thomassin, Jacques, 1755, Henri-Bourassa, app. 104, Montréal.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quinze «A» dans le rang un (Ptie 15A Rg. 1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière borné vers le nord par une autre partie du lot 15A; vers l'est par une autre partie dudit lot 15A et une rue projetée faisant partie du lot 15A; vers le sud-est le sud et le sud-ouest par des rues projetées faisant partie du lot 15A; vers l'ouest par une rue projetée faisant aussi partie du lot 15A et une partie dudit lot 15A;

Mesurant deux cent soixante-deux pieds (262') dans sa ligne nord; cent pieds (100'), cent quatorze pieds et soixante-huit centièmes de pied (114.68') suivant un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante pieds (50'), trente-six pieds et quatorze centièmes de pieds (36.14') suivant un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante pieds (50'), soixante-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (63.86') dans ses lignes est; trente et un pieds et quarante-deux centièmes de pied (31.42') suivant un arc de cercle engendré par un rayon de vingt pieds (20') dans sa ligne sud-est; cent soixante-douze pieds (172') dans sa ligne sud; trente et un pieds et quarante-deux centièmes de pied (31.42') suivant un arc de cercle engendré par un rayon de vingt pieds (20') dans sa ligne sud-ouest; soixante-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (63.86') trente-six pieds et quatorze centièmes de pied (36.14') suivant un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante pieds (50') cent quatorze pieds et soixante-huit centièmes de pied (114.68') suivant un arc de cercle engendré par un rayon de cinquante pieds (50') et cent pieds (100') dans ses lignes ouest; contenant une superficie de 65,348 p.c.

L'encoignure nord-ouest dudit emplacement est situé à 397.01 pieds de la ligne de division des lots 14B et 15A et à 650 pieds de la ligne de division des rangs I et II (ladite distance ayant été prise le long de la ligne séparative des lots 14B et 15A).

Cet emplacement porte les numéros de subdivisions non officielles 123 et 124 sur un plan.

Taxes municipales: $112.41; taxes scolaires: $161.98. Total: $274.39.

Of irregular shape, bounded on the northeast by a proposed street forming part of lot 15A, on the southeast by a proposed street also forming part of lot 15A and by another part of lot 15A, on the southwest by another part of lot 15A, on the northwest by lot 15B.

Measuring eighty-nine and thirty-six hundredths feet (89.36') on its northeast line; thirty-one and forty-two hundredths feet (31.42') along the arc of a circle having a radius of twenty feet (20'), sixty-three and eighty-six hundredths feet (63.86'), thirty-six and fourteen hundredths feet (36.14') along the arc of a circle having a radius of fifty feet (50'), one hundred and fourteen and sixty-eight hundredths feet (114.68') along the arc of a circle having a radius of fifty feet (50'), one hundred feet (100') on its southeast lines; one hundred and thirty-seven and forty-one hundredths feet (137.41') on its southwest line; and three hundred and two hundredths feet (300.02') on its northwest line; with an area of 34,139 sq. ft.

The southwest side of this lot is 1,121.81 feet from the boundary of the Parish of Saint-Jérusalem and of Gore Township (measured along the line separating lots 14B and 15A).

This land bears unofficial subdivision number 78 on a draft plan prepared by J. Blondin.

Municipal taxes: $112.41.

Thomassin, Jacques, 1755 Henri-Bourassa, Apt. 104, Montreal.

Land located in Argenteuil County, known and designated as a part of original lot number fifteen "A" in Range One (Pt 15A, Rge I) on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division.

Of irregular configuration, bounded on the north by another part of lot 15A; on the east by another part of said lot 15A and a proposed street forming part of lot 15A; on the southeast, the south and the southwest by proposed streets forming part of lot 15A; on the west by a proposed street also forming part of lot 15A and part of lot 15A;

Measuring two hundred and sixty-two feet (262') on its north line; one hundred feet (100'), one hundred and fourteen and sixty-eight hundredths feet (114.68') along an arc of a circle having a radius of fifty feet (50'), thirty-six and fourteen hundredths feet (36.14') along the arc of a circle having a radius of fifty feet (50'), sixty-three and eighty-six hundredhts feet (63.86') on its east lines; thirty-one and forty-two hundredths feet (31.42') along the arc of a circle having a radius of twenty feet (20') on its southeast line; one hundred and seventy-two feet (172') on its south line; thirty-one and forty-two hundredths feet (31.42') along the arc of a circle having a radius of twenty feet (20') on its southwest line; sixty-three and eighty-six hundredths feet (63.86') thirty-six and fourteen hundredths feet(36.14') along the arc of a circle having a radius of fifty feet (50'), one hundred and fourteen and sixty-eight hundredths feet (114.68') along the arc of a circle having a radius of fifty feet (50') and one hundred feet (100') on its west lines; covering an area of 65,348 sq. ft.

The northwest corner is 397.01 feet from the dividing line between lots 14B and 15A and 650 feet from the dividing line between Ranges I and II (the said distance having been measured along the dividing line between lots 14B and 15A).

This land bears unofficial subdivision numbers 123 and 124 on a plan.

Municipal taxes: $112.41; school taxes: $161.98. Total: $274.39.

Ronald Héroux, 1455, Rivoli, Greenfield Park, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé des lots numéros deux cent deux et deux cent trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro un, lettre « A », dans le Deuxième Rang (1-A-202 et 203, Rg. II), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.

Mesurant cent pieds (100') de largeur, dans ses lignes sud-est et nord-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100'), dans ses lignes sud-ouest et nord-est, formant une superficie totale de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins.

Taxes municipales: $71.61; taxes scolaires: $67.18. Total: $138.79.

Rioux, Rénald, 4897, Pierre-Bernard, Montréal, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil, à Grace Park, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot vague numéro deux cent soixante de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A » dans le rang deux (1A-260, Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

Taxes municipales: $41.01.

Cyr, Denis, 1320, Georges, St. Hubert, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant les lots numéros deux cent quatre-vingt-dix-huit et deux cent quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A » dans le rang deux (1A-298 et 299 Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

Taxes municipales: $71.61.

Robidoux, Mme Pauline, 253, boul. Jacques-Cartier, Sherbrooke, (Qué.).

Un emplacement vacant situé à la municipalité du Dunany, comté d'Argenteuil, connu et désigné sous le lot numéro trois cent trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro un, lettre « A », dans le Deuxième Rang, (1-A-336, Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil;

Mesurant ledit emplacement, cinquante pieds (50') de largeur, dans ses lignes sud-est et nord-ouest par une profondeur de cent pieds (100') dans ses lignes sud-ouest et nord-est, formant une superficie totale de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.) mesure anglaise, plus ou moins;

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement;

Le tout sans bâtisse.

Taxes municipales: $41.01.

Gaston Séguin (Gaetan), 77 est, boul. St. Elzéar, suite 2, Vimont, Laval, (Qué.).

Règ. no 116150 (480). Un emplacement composé des lots connus et désignés sous les numéros trois cent cinquante-trois et trois cent cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro un, lettre « A », dans le Deuxième Rang (1A-353 et 354, Rg. II) des plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement du comté d'Argenteuil; mesurant ledit emplacement, cent pieds (100') de largeur, sur une profondeur de cent pieds (100') mesure anglaise, plus ou moins, formant une superficie totale de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.)

Taxes municipales: $218.15; taxes scolaires: $373.24. Total: $591.39.

Pilon, Roger, 3979, Gertrude, Verdun, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé d'une partie du lot originaire numéro un, lettre « B » dans le Deuxième Rang (Ptie 1-B, Rg. II), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil;

Ronald Héroux, 1455 Rivoli, Greenfield Park, (Qué.).

Vacant land in Argenteuil County, known and designated as lots two hundred and two and two hundred and three of the official subdivision of original lot one, letter "A", Range Two (1-A-202 and 203, Rge. II), on the official plan and in the book of reference of Gore Township, Argenteuil Registration Division; one hundred feet (100') wide on its southeast and northwest lines and one hundred feet (100') deep on its southwest and northeast lines, with a total area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.), English measure and more or less.

Municipal taxes: $71.61; school taxes: $67.18. Total: $138.79.

Rioux, Rénald, 4897 Pierre-Bernard, Montréal, (Qué.).

Land situated at Grace Park, Argenteuil County, Province of Québec, known and designated as vacant lot two hundred and sixty of the official subdivision of original lot one "A", Range Two (1A-260, Rge. II) on the official plan and in the book of reference of Gore Township.

Municipal taxes: $41.01.

Cyr, Denis, 1320 Georges, St. Hubert, (Qué.).

Land in Argenteuil County, known and designated as lots two hundred and ninety-eight and two hundred and ninety-nine of the official subdivision of original lot one "A", Range Two (1A-298 and 299, Rge. II) on the official plan and in the book of reference of Gore Township, Argenteuil Registration Division.

Municipal taxes: $71.61.

Robidoux, Mrs. Pauline, 253 boul. Jacques-Cartier, Sherbrooke, (Qué.).

Vacant land in the Municipality of Dunany, Argenteuil County, known and designated as lot three hundred and thirty-six of the official subdivision of original lot one "A", Range Two (1-A-336, Rge. II) on the official plan and in the book of reference of Gore Township, Argenteuil Registration Division; fifty feet (50') wide on its southeast and northwest lines and one hundred feet (100') deep on its southwest and northeast lines, with a total area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.), English measure and more or less.

The whole as it now stands, with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that land.

The whole without any building.

Municipal taxes: $41.01.

Gaston Séguin (Gaetan), 77 est, boul. St. Elzéar, suite 2, Vimont, Laval, (Qué.).

Reg. No. 116150 (480). Land consisting of lots three hundred and fifty-three and three hundred and fifty-four of the official subdivision of original lot one "A", Range Two (1A-353 and 354, Rge. II) on the official plan and in the book of reference of Gore Township, Argenteuil County Registration Division; one hundred feet (100') wide and one hundred feet (100') deep, English measure and more or less, with a total area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.).

Municipal taxes: $218.15; school taxes: $373.24. Total $591.39.

Pilon, Roger, 3979 Gertrude, Verdun, (Qué.).

Vacant land in Argenteuil County, known and designated as part of original lot one "B", Range Two (Pt. 1-B, Rge. II) on the official plan and in the book of reference of Gore Township, Argenteuil Registration Division; fifty feet (50') wide on its northwest and southeast lines and one hundred feet (100') deep

Mesurant cinquante pieds (50′) de largeur, dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, formant une superficie de cinq mille pieds carrés (5,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

Borné vers le sud-est, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie du lot 1-B, rang II (1-B-89, projeté), et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-B, dudit cadastre;

La ligne nord-ouest de cet emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, Rang II, canton de Gore, et est située à une distance de deux cent trente-sept pieds (237′) au sud-est de celle-ci;

La ligne nord-est de cet emplacement est perpendiculaire à la ligne de division des lots 1-A et 1-B, et est situé à une distance d'environ mille trente-deux pieds et soixante-huit centièmes de pied (1,032.68′) au sud-ouest de la ligne de division entre les rangs II et III dudit canton, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang II, dudit cadastre;

Cet emplacement porte le numéro soixante-seize (76) sur une plan de subdivision.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $38.20. Total: $79.21.

Claude Laplante, St. Jude, (Qué.).

Un emplacement situé en la municipalité de Dunany, comté d'Argenteuil, faisant partie du lot originaire numéro un, lettre « B », dans le Deuxième Rang, du canton de Gore (Ptie 1-B, Rg. II) division d'enregistrement du comté d'Argenteuil;

Borné vers le sud-est, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie dudit lot 1-B, rang II (1-B, 148 projeté) et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-B, Rang II, canton de Gore;

Mesurant cent pieds (100′) de largeur, dans ses lignes nord-ouest, et sud-est, par une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, formant une superficie de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne nord-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots nos 1-A et 1-B, Rang II, dudit canton de Gore, et est située à une distance de quatre cent soixante-dix-sept pieds (477′) au sud-est de celle-ci;

La ligne nord-est dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots nos 1-A et 1-B, Rang II, dudit cadastre, et est située à une distance d'environ six cent trente-deux pieds et soixante-huit centièmes de pied (632.68) au sud-ouest de la ligne de division, entre les rangs II et III dudit canton, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division entre les lots numéros 1-A et 1-B, rang II, dudit cadastre;

Cet emplacement porte les numéros cent quarante-deux et cent quarante-trois (nos 142 et 143), sur un plan de subdivision projetée.

Taxes municipales: $71.61.

Roland Lavigne, 127, rue Fraser, Lachute, (Qué.).

Partie du lot numéro 1B, rang II, canton de Gore (85% northeast). Un emplacement situé dans la municipalité de Dunany, comté d'Argenteuil formant partie du lot originaire, numéro un lettre « B » du Deuxième Rang (Partie lot no 1B, rang II) du canton de Gore, division d'enregistrement du comté d'Argenteuil. Bornée en front au sud-est par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, faisant partie dudit lot numéro 1B, rang II; (lot projeté numéro 1B-207, rang II et sur tous les autres côtés par des parties non subdivisées dudit lot numéro 1B, rang II; mesurant cinquante pieds (50′) de largeur sur ses lignes sud-est et nord-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100′) sur ses lignes nord-est et sud-ouest, contenant une superficie de 5,000 milles pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins. Cet emplacement porte le numéro 184 de la subdivision.

Taxes municipales: $41.01.

on its southwest and northeast lines, with an area of five thousand square feet (5,000 sq. ft.), English measure and more or less;

Bounded on the southeast by a proposed street, forty feet (40′) wide, part of lot 1-B, Range II (proposed 1-B-89), and on all other sides by unsubdivided parts of lot 1-B of that cadastre;

The northwest line of this land is parallel to the line separating lots 1-A and 1-B, Range II, Gore Township, and is two hundred and thirty-seven feet (237′) southeast of that line;

The northeast line of this land is perpendicular to the line separating lots 1-A and 1-B, and is approximately one thousand and thirty-two and sixty-eight hundredths feet (1,032.68′) southwest of the line separating Ranges II and III of that township, measured along the line separating lots 1-A and 1-B, Range II, of that cadastre;

This land is lot seventy-six (76) on a subdivision plan.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $38.20. Total: $79.21.

Claude Laplante, St. Jude, (Qué.).

Land situated in the Municipality of Dunany, Argenteuil County, forming part of original lot one "B", Range Two, Gore Township (Pt. 1-B, Rge. II), Argenteuil County Registration Division;

Bounded on the southeast by a proposed street, forty feet (40′) wide, part of lot 1-B, Range II (proposed 1-B, 148) and on all other sides by unsubdivided parts of lot 1-B, Range II, Gore Township;

Measuring one hundred feet (100′) in width on its northwest and southeast lines and one hundred feet (100′) in depth on its northeast and southwest lines, with an area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.), English measure and more or less;

The northwest line of the land is parallel to the line separating lots 1-A and 1-B, Range II, Gore Township, and is four hundred and seventy-seven feet (477′) southeast of that line;

The northeast line of the land is perpendicular to the line separating lots 1-A and 1-B, Range II, on that cadastre, and is approximately six hundred and thirty-two and sixty-eight hundredths feet (632.68′) southwest of the line separating Ranges II and III of that township, measured along the line separating lots 1-A and 1-B, Range II, on that cadastre;

The land is numbered one hundred and forty-two and one hundred and forty-three (142 and 143) on a proposed subdivision plan.

Municipal taxes: $71.61.

Roland Lavigne, 127 rue Fraser, Lachute, (Qué.).

Part of lot 1B, Range II, Gore Township (northeast 85%). Land in the Municipality of Dunany, Argenteuil County, forming part of original lot one "B" of Range Two (Pt. 1B, Range II) of Gore Township, Argenteuil County Registration Division. Bounded on the front to the southeast by a proposed street, forty feet (40′) wide, forming part of lot 1B, Range II (proposed lot 1B-207, Range II) and on all other sides by unsubdivided parts of lot 1B, Range II; measuring fifty feet (50′) in width on its southeast and northwest lines and one hundred feet (100′) in depth on its northeast and southwest lines, with an area of 5,000 square feet, English measure and more or less. This land is lot 184 of the subdivision.

Municipal taxes: $41.01.

Cote, Daniel, 300, 1re Avenue, (Qué.).

Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro un, lettre « B » dans le Deuxième Rang, du canton de Gore, (Ptie-1-B, Rg. II), division d'enregistrement du comté d'Argenteuil;

Mesurant cinquante pieds (50′) de largeur, dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, formant une superficie de cinq mille pieds carrés (5,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne nord-ouest dudit emplacement étant parallèle à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B dudit canton, et est située à une distance de sept cent dix-sept pieds (717′) au sud-est de celle-ci;

La ligne nord-est dudit emplacement étant perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B dudit canton, est située à une distance d'environ six cent trente-deux pieds et soixante-huit centièmes de pied (632.68′) au sud-ouest de la ligne de division entre les rangs II et III, dudit canton, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang II, dudit cadastre;

Cet emplacement porte le numéro deux cent deux (202) sur un plan de subdivision.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $64.79. Total: $105.80.

Lambert, Roger, 1348 Jean Meunier, Montréal-Nord, (Qué.).

Un emplacement connu et désigné comme étant partie du lot originaire numéro un, lettre « B », dans le Deuxième Rang, (Ptie-1-B, Rg. II), des plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement du comté d'Argenteuil;

Borné vers le nord-ouest, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie dudit lot 1-B, rang II (1-B-89, projeté) et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-B, rang II, dudit canton de Gore;

Mesurant cinquante pieds (50′) de largeur, dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, formant une superficie de cinq mille pieds carrés (5,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne nord-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang II, dudit canton de Gore, et est située à une distance de trois cent soixante-dix-sept pieds (377′) au sud-est de celle-ci;

La ligne nord-est dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots numéros 1-A et 1-B, rang II, dudit cadastre, et est située à une distance d'environ mille sept cent quatre vingt-deux pieds et soixante-huit centièmes de pied (1,782.68′), au sud-ouest de la ligne de division, entre les rangs II et III dudit canton, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division entre les lots numéros 1-A et 1-B, rang II, dudit canton de Gore.

Taxes municipales: $180.75; taxes scolaires: $310.29. Total: $491.04.

Coulson, Estate & Barrett, W.G. 740, Rielle, Verdun.

a) Une parcelle de terrain faisant partie des numéros neuf B et dix A (ptie 9B et ptie 10A) dans le Deuxième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, mesurant quatre-vingt-cinq pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise et telle que clôturée; bornée vers le nord par la voie publique, vers l'ouest par la propriété de James R. Thompson ou ses représentants, vers le sud et l'est par la parcelle de terrain décrite en second lieu. La ligne de division ouest du lot présentement décrit est le prolongement en ligne droite de la ligne de division est du lot originairement vendu suivant acte enregistré sous le numéro 41453. Ladite ligne commence à la voie publique et s'oriente vers le sud sur une distance de cent pieds, pour ensuite

Cote, Daniel, 300, 1re Avenue, (Qué.).

Land known and designated as part of original lot one "B", Range Two, Gore Township (Pt. 1-B, Rge. II), Argenteuil County Registration Division: fifty feet (50′) wide on its northwest and southeast lines and one hundred feet (100′) deep on its southwest and northeast lines, with an area of five thousand square feet (5,000 sq. ft.), English measure and more or less;

The northwest line of the land is parallel to the line separating lots 1-A and 1-B of that township, and is seven hundred and seventeen feet (717′) southeast of that line;

The northeast line of the land is perpendicular to the line separating lots 1-A and 1-B of that township, and is approximately six hundred and thirty-two and sixty-eight hundredths feet (632.68′) southwest of the line separating Ranges II and III of that township, measured along the line separating lots 1-A and 1-B, Range II, on that cadastre;

The land is lot two hundred and two (202) on a subdivision plan.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $64.79. Total: $105.80.

Lambert, Roger, 1348 Jean Meunier, Montreal-Nord, (Qué.).

Land known and designated as part of original lot one "B", Range Two (Pt. 1-B, Rge. II) on the official plan and in the book of reference of Gore Township, Argenteuil County Registration Division; bounded on the northwest by a proposed street, forty feet (40′) wide, part of lot 1-B, Range II (proposed 1-B-89) and on all other sides by unsubdivided parts of lot 1-B, Range II, Gore Township; fifty feet (50′) wide on its northwest and southeast lines and one hundred feet (100′) deep on its northeast and southwest lines, with an area of five thousand square feet (5,000 sq. ft.), English measure and more or less;

The northwest line of the land is parallel to the line separating lots 1-A and 1-B, Range II, said Gore Township, and is situated three hundred and seventy-seven feet (377′) southeast of it;

The northeast line of this land is perpendicular to the dividing line between lots numbers 1-A and 1-B, Range II, said cadastre, and is approximately one thousand seven hundred eighty-two and sixty-eight hundredths feet (1,782.68′) to the southwest of the dividing line between Ranges II and III of said township, such distance being measured along the dividing line between lots numbers 1-A and 1-B, Range II, said Township of Gore.

Municipal taxes: $180.75; school taxes: $310.29. Total: $491.04.

Coulson, Estate & Barrett, W.G., 740 Rielle, Verdun, (Qué.)

a) A parcel of land forming part of numbers nine B and ten A (Pt. 9B and Pt. 10A) in the second range, upon the official plan and book of reference of the Township of Gore, measuring eighty-five feet in width by one hundred feet in depth, English measure, and as fenced, bounded towards the north by the public road, towards the west by the property of James R. Thompson or representatives, towards the south and the east by the parcel of land secondly described. The west line of division of the lot presently described being the prolongation in straight line of the east line of division of lot originally sold by deed registered under No. 41453 and starting from the public road and making towards the south, a distance of one hundred feet, and then turns at a right

tourner à angle droit et continuer sur une distance de quatre-vingt-cinq pieds (largeur du lot présentement décrit), et la ligne de division est s'étend parallèlement à la ligne de division ouest jusqu'à la voie publique; avec le bâtiment y érigé; et

b) Une parcelle de terrain formée de parties des lots numéros neuf B et dix A (ptie 9B et ptie 10A) dans le Deuxième rang, auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant quinze pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds, depuis la voie publique, laquelle constitue une partie de la ligne nord de la parcelle de terrain décrite aux présentes, et de là, mesurant cent pieds de largeur sur le reste de la profondeur, savoir, sur une distance de cent soixante-cinq pieds, formant ainsi une parcelle de terrain de forme irrégulière mesurant cent pieds de largeur à sa ligne sud et cent pieds de largeur à une distance de cent soixante-cinq pieds de cette ligne sud, et depuis là, mesurant quinze pieds de largeur jusqu'à la voie publique; la ligne est mesure deux cent soixante-cinq pieds de longueur et la ligne ouest mesure cent soixante-cinq pieds de longueur, mesure anglaise et plus ou moins; bornée vers le nord en partie par la voie publique et en partie par l'emplacement décrit en premier lieu, vers l'est et le sud par d'autres parties des mêmes lots appartenant à James R. Thompson ou ses représentants, vers l'ouest en partie par l'emplacement décrit en premier lieu et en partie par le terrain de James R. Thompson ou ses représentants.

Taxes municipales: $162.92; taxes scolaires: $233.43. Total: $396.35.

Parent, Rita Pouliot 264, des Oblats, app. 4, Ville La Salle, (Qué.).

Une certaine parcelle de terrain connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, dans le comté d'Argenteuil, comme étant une partie du lot numéro 11A dans le Deuxième rang (ptie 11A, rg II), mesurant deux cent cinquante pieds (250′) sur les côtés ouest et est, sur cent pieds (100′) sur ses côtés nord et sud, mesure anglaise et plus ou moins.

Bornée à l'ouest par un petit chemin menant à Mille-Isles, au sud par la route St-Colomban, à l'est par une partie dudit lot appartenant à Beattie ou ses représentants, et au nord par une partie du même lot appartenant à Beattie ou ses représentants. Avec les bâtiments y érigés.

Taxes municipales: $41.01.

Vervurt, Léo 7322, des Closeries, Ville d'Anjou (Qué.).

Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro seize A dans le Deuxième rang (ptie 16A, Rg II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

De forme irrégulière et borné au nord par une autre partie du lot 16A, à l'est par une autre partie du lot 16A et par la rue 16A-4, au sud par une rue projetée d'une largeur de cinquante pieds et par une autre partie du lot 16A, à l'ouest par une autre partie du lot 16A.

Mesurant cent cinq pieds (105′) dans sa première ligne nord, cent pieds (100′) dans sa première ligne est, deux cent quatre-vingt-quatre pieds et quatorze centièmes (284.14′) dans sa deuxième ligne nord, soixante-neuf pieds et cinquante-huit centièmes (69.58′) et cent trente-trois pieds et soixante-huit centièmes (133.68′) dans sa deuxième ligne est, laquelle constitue une ligne brisée; cent quatre-vingt-seize pieds et huit dixièmes (196.8′) et cent soixante-sept pieds et dix-huit centièmes (167.18′) dans sa ligne sud, laquelle constitue une ligne brisée, et deux cent vingt-neuf pieds et soixante-dix-neuf centièmes (229.79′) dans sa ligne ouest. Comprenant une superficie de soixante-treize mille deux cent cinquante et un pieds carrés (73,251 pi. ca.).

Le coin nord-ouest est situé à soixante et un pieds et quatre centième (61.04′) au sud du croisement du côté sud-ouest de la

angle and continues a distance of eighty-five feet (width of the lot presently described) and the east line of division to run parallel to the west line of division up to the public road, with the building thereon erected; and

b) A parcel of land composed of parts of lots numbers nine B and ten A (Pt. 9B and Pt. 10A) in the second range, upon the aforesaid official plan and book of reference, measuring fifteen feet in width by a distance of one hundred feet from the public road, being the north boundaries of part of parcel of land presently described, and then measuring one hundred feet in width for the balance or remainder of the depth, to wit, for one hundred and sixty-five feet and thus forming a parcel of land of irregular figure measuring one hundred feet in width on the south line and one hundred feet in width at a distance of one hundred and sixty-five feet of the said south line, then fifteen feet in width until the public road, the east line measures two hundred and sixty-five feet long and the west line measures one hundred and sixty-five feet long, English measure and more or less; bounded towards the north partly by the public road and partly by the emplacement firstly described, and towards the east and the south by other parts of the same lots belonging to James R. Thompson or representatives, towards the west partly by the said emplacement firstly described and partly by the land of James R. Thompson or representatives.

Municipal taxes: $162.92; school taxes: $233.43. Total: $396.35.

Parent, Rita Pouliot, 264 Des Oblats, app. 4, ville LaSalle, (Qué.).

That certain piece of land known and designated on the official plan and in the book of reference of the Township of Gore, in the County of Argenteuil, as forming part of the lot number eleven, letter "A", in the second range (Pt. 11A Rg. II) measuring two hundred and fifty feet (250′) on the west and east sides, by one hundred feet (100′) on the north and south sides, English measures and more or less.

Bounded west by a small road running to Mille Isles, south by the St. Colomban Road, east, by a part of the said lot, belonging to Beattie or representatives, and to the north, by a part of the same lot belonging to Beattie or representatives. With the buildings thereon erected.

Municipal taxes: $41.01.

Vervurt, Léo, 7322 Des Closeries, Ville d'Anjou, (Qué.).

An emplacement located at Lakefield in the County of Argenteuil known and designated as being part of the original lot number sixteen "A" in the second range (Ptie 16A, Rg. II) upon the official plan and book of reference of the Township of Gore.

From irregular figure and bounded to the north by another part of lot 16A, to the east by another part of lot 16A and by the street 16A-4, to the south by a proposed street of fifty feet in width and another part of lot 16A, to the west by another part of lot 16A.

Measuring one hundred and five feet (105′) in its first north line, one hundred feet (100′) in its first east line, two hundred eighty four feet and fourteen hundredth of a foot (284.14′) in its second north line and sixty-nine feet and fifty-eight hundreth of a foot (69.58′) and one hundred thirty three feet and sixty-eitht hundredth of a foot (133.68′) in its second east line which is a broken line; one hundred ninety-six feet and eight tenth of a foot (196.8′) and one hundred and sixty-seven feet and eighteen hundredth of a foot (167.18′) in its south line which is a broken line, and two hundred twenty-nine feet and seventy-nine hundredth of a foot (229.79′) in its west line. Containing in superficies seventy three thousand two hundred and fifty-one square feet (73,251 sq. ft.).

The northeast corner is located at sixty one feet and four hundredth of a foot (61.04′) to the south of the crossing of the south-

voie publique avec le côté nord-ouest de la rue 16A-3 la distance latérale étant mesurée le long du côté ouest de ladite rue 16A-4.

Taxes municipales: $112.41; taxes scolaires: $194.29. Total: $306.70.

Fournier, Elphege, 8980 Berri, Montréal, (Qué.)

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro seize « A » dans le rang deux (Ptie 16A Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière borné vers le nord-est et le nord par une rue projetée d'une largeur de cinquante pieds (50′) étant également partie du lot 16A; à l'est, le sud, le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par autre partie du lot originaire numéro 16A.

Mesurant quarante pieds et quarante-cinq centièmes de pied (40.45′) dans sa ligne nord-est; deux cent quarante-huit pieds et trente-quatre centièmes de pied (248.34′) dans sa ligne nord; deux cent quatre-vingt-seize pieds et trois dixièmes de pied (296.3′) dans sa ligne est; quatre-vingts pieds et vingt-sept centièmes de pied (80.27′) dans sa ligne sud; cinquante-neuf pieds et dix-huit centièmes de pied (59.18′) dans sa ligne sud-est; trois cent soixante et un pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes de pied (361.98′) dans sa ligne sud-ouest; cent cinquante pieds (150′) dans sa ligne nord-ouest; Contenant une superficie de 89,616 pieds carrés.

L'angle nord-est dudit emplacement est situé à une distance de 115.29 pieds à l'ouest de la ligne de division entre les lots 16A et 16B (ladite distance ayant été prise le long de l'emprise sud de la rue projetée). L'angle sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 49.63 pieds à l'ouest de l'angle nord-ouest du lot 16A-1.

Taxes municipales: $112.41; taxes scolaires: $194.29. Total: $306.70.

Gaudry, Simard, 4814, 6e Avenue, Rosemont, (Qué.)

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro seize « B » dans le rang deux (Ptie 16B Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière, borné vers le nord et vers l'est par une autre partie du lot 16B; vers le sud par une rue projetée d'une largeur de soixante-six pieds (66′) étant également partie du lot 16B; vers l'ouest par une autre partie du lot 16B étant une rue projetée d'une largeur de soixante-six pieds (66′) et par une autre partie du lot 16B;

Mesurant deux cents pieds (200′) dans sa ligne nord; quatre cent quatre-vingt-onze pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (491.74′) dans sa ligne ouest; soixante-neuf pieds et trois centièmes de pied (69.03′) et cinquante-trois pieds et soixante-deux centièmes de pied (53.62′) dans sa ligne sud; deux cent vingt-sept pieds et quatre-vingt treize centièmes de pied (227.93′) et deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295′) dans ses lignes ouest; contenant une superficie de 83,545 pieds carrés.

L'angle sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 208.81 pieds de la ligne de division des lots 16B et 17A (ladite distance ayant été prise le long du chemin projeté); le prolongement du côté nord est situé à une distance de 2,483.98 pieds de la ligne de division des rangs 2 et 3 (ladite distance ayant été prise le long de la ligne de division des lots 16B et 17A).

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 122 sur un plan.

Taxes municipales: $112.41.

Mailloux, Jacqueline, 8735 Trottier, Laval, (Qué.).

Un emplacement situé dans la municipalité de Gore, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné sous le lot numéro neuf de

west side of the public road with the northwest side of the street 16A-3; the side distance being measured along the west side of the said street 16A-4.

Municipal taxes: $112.41; school taxes: $194.29. Total: $306.70.

Fournier, Elphege, 8980, Berri, Montréal, (Qué.).

Land in the County of Argenteuil, known and designated as part of original lot sixteen A in Range two (Pt. 16A, Rg. II) on the official plan and book of reference for the Township of Gore, Argenteuil Registration Division.

Of irregular configuration; bounded on the northeast and the north by a proposed street fifty feet (50′) in width being also part of lot 16A, on the east, south, southeast and northwest by another part of original lot 16A.

Measuring forty and forty-five hundredths feet (40.45′) in its northeast line; two hundred forty-eight and thirty-four hundredths feet (248.34′) in its north line; two hundred and ninety-six and three tenths feet (296.3′) in its east line; eighty and twenty-seven hundredths feet (80.27′) in its south line; fifty-nine and eighteen hundredths feet (59.18′) in its southeast line; three hundred sixty-one and ninety-eight hundredths feet (361.98′) in its southwest line; one hundred fifty feet (150′) in its northwest line; having an area of 89,616 square feet.

The northeast corner is 115.29 feet west of the dividing line between lots 16A and 16B (this distance was taken from along the southern right of way of the proposed street). The southeast corner is 49.63 feet to the west of the northwest corner of lot 16A-1.

Municipal taxes: $112.41; school taxes: $194.29. Total: $306.70.

Gaudry, Simard, 4814, 6e Avenue, Rosemont, (Qué.).

Land in Argenteuil County, known and designated as part of original lot sixteen "B", Range Two (Pt. 16B, Rge. II) on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division.

Irregular in shape, bounded on the north and east by another part of lot 16B, on the south by a proposed street sixty-six feet (66′) wide which is also part of lot 16B, and on the west by another part of lot 16B, a proposed street sixty-six feet (66′) wide, and by yet another part of lot 16B.

Measuring two hundred feet (200′) on its north line, four hundred and ninety-one and seventy-four hundredths feet (491.74′) on its west line, sixty-nine and three hundredths feet (69.03′) and fifty-three and sixty-two hundredths feet (53.62′) on its south line, and two hundred and twenty-seven and ninety-three hundredths feet (227.93′) and two hundred and ninety-five feet (295′) on its west lines, with an area of 83,545 square feet.

The southeast corner of the land is 208.81 feet from the line separating lots 16B and 17A (measured along the proposed road); the extension of the north side is 2,483.98 feet from the line separating Ranges 2 and 3 (measured along the line separating lots 16B and 17A).

The land is lot 122 on an unofficial subdivision plan.

Municipal taxes: $112.41.

Mailloux, Jacqueline, 8735 Trottier, Laval, (Qué.).

Land in the Municipality of Gore, Argenteuil County, known and designated as lot nine of the official subdivision of original

la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-sept A (no 17A-9) sur le plan et au livre de renvoi officiels du canton de Gore, Rang II.

Sans bâtisse dessus construite.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $75.52. Total: $116.53.

Villeneuve, Gérard, 480, 1re Avenue, Verdun, (Qué.).

Un terrain situé dans le canton de Gore, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quarante de la subdivision officielle du lot originaire numéro un lettre «A », rang deux (1A-340 Rg. 2) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement du comté d'Argenteuil, avec la bâtisse et dépendances y érigées.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Taxes municipales: $185.35; taxes scolaires: $218.12. Total: $403.47.

Samson, Michel (Lucien), 2761, Côte St-Philippe, Mascouche, (Qué.).

Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil, et composé comme suit:

a) Du lot numéro cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-sept A; dans le rang deux (17A-57, Rg. II), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil;

b) D'une lisière de terre formée d'une partie des lots originaires numéro dix-sept B et dix-huit (Ptie 17B et Ptie 18) dans le rang deux auxdits plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore; bornée à l'extrémité est par une rue 18-67 et le prolongement de cette rue 18-67, cette ligne est mesurant quatre cents pieds (400′) à partir de la rue 18-64, au sud par la rue 17B-72, 18-63 et 64, à l'extrémité ouest par le lot 17B-7, et au nord par des parties des lots 17B et 18; la ligne nord étant une ligne droite s'étendant du coin nord-est du lot numéro 17B-7.

Taxes municipales: $71.61.

Magoon, Leander, 1850 William David, Montréal, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argeuteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro dix-sept «A» dans le rang deux (Ptie 17A Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme triangulaire borné vers l'est par la ligne de division des lots 17A et 17B, vers le sud-ouest par le lot 17A-80 (étant une rue); vers le nord-ouest par partie du lot 17A en premier lieu décrit.

Mesurant trente pieds (30′) dans sa ligne est; et quarante pieds (40′) dans sa ligne sud-ouest.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 114.

2. Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro dix-sept «A» dans le rang deux (Ptie 17A Rg. II) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

De forme irrégulière borné vers le nord par le lot 17A-58 (étant une rue); vers l'est par partie du lot 17A; vers le sud par partie du lot 17A et les lots 17A-80 (étant une rue) 17A-100 et 101, vers l'ouest par les lots 17A-103 et 104, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 17A.

Mesurant quarante-sept pieds et trente centièmes de pied (47.30′) dans sa ligne nord, deux cent cinquante-deux pieds (252′) dans sa ligne est, soixante-dix pieds et neuf dixièmes de pied (70.9′) et cent trente-cinq pieds (135′) dans sa ligne ouest, trois cent vingt-quatre pieds et quatre-vingt-seize centièmes de pied (324.96′) dans sa ligne nord-ouest, contenant une superficie de 79,646 pieds carrés.

lot seventeen A (17A-9) on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Range II.

Without any building constructed there.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $75.52. Total: $116.53.

Villeneuve, Gérard, 480 1re Avenue, Verdun, (Qué).

Land in Gore Township, known and designated as lot three hundred and forty of the official subdivision of original lot one "A", Range Two (1A-340, Rge. 2) on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil County Registration Division, with the building and dependencies constructed there.

The whole as it now stands, with the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that immoveable.

Municipal taxes: $185.35; school taxes: $218.12. Total: $403.47.

Samson, Michel (Lucien), 2761 Côte St-Philippe, Mascouche, (Qué.).

Land in Lakefield, Argenteuil County, consisting of:

(*a*) lot fifty-seven of the official subdivision of original lot seventeen A, Range Two (17A-57, Rge II), on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division;

(*b*) a strip of land consisting of parts of original lots seventeen B and eighteen (Pt. 17B and Pt. 18), Range Two, on the official plan and in the book of reference for Gore Township; bounded on the east end by street 18-67 and the extension of street 18-67, the east line measuring four hundred feet (400′) from street 18-64; on the south by street 17B-72, 18-63 and 64; on the west end by lot 17B-7, and on the north by parts of lots 17B and 18; the north boundary is a straight line extending from the northeast corner of lot 17B-7.

Municipal taxes: $71.61.

Magoon, Leander, 1850 William David, Montréal, (Qué.).

Land in Argenteuil County, known and designated as part of original lot seventeen "A", Range Two (Pt. 17A, Rge. II), on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division.

Triangular in shape, bounded on the east by the line separating lots 17A and 17B, on the southwest by lot 17A-80 (a street), and on the northwest by part of lot 17A described first above.

Measuring thirty feet (30′) on its east line and forty feet (40′) on its southwest line.

This land bears unofficial subdivision number 114.

2. Land in Argenteuil County, known and deisgnated as part of original lot seventeen "A", Range Two (Pt. 17A, Rge. II), on its the same official plan and in the same book of reference.

Irregular in shape, bounded on the north by lot 17A-58 (a street); on the east by part of lot 17A; on the south by part of lot 17A and lots 17A-80 (a street), 17A-100 and 101; on the west by lots 17A-103 and 104; and on the northwest by another part of lot 17A.

Measuring forty-seven and thirty hundredths feet (47.30′) on its north line, two hundred and fifty-two feet (252′) on its east line, seventy and nine-tenths feet (70.9′) and one hundred and thirty-five feet (135′) on its west line, and three hundred and twenty-four and ninety-six hundredths feet (324.96′) on its northwest line, with an area of 79,646 square feet.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 119.

Taxes municipales: $112.41.

Les Immeubles Chertsey Ltée et Emilien Maccabée, 20 rue Perreault, St-Jérôme, (Qué.)

Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil et composé des lots numéros quarante-neuf, cinquante, cinquante et un, cinquante-deux, cinquante-trois et cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-sept A dans le rang deux (17A-49, 50, 51, 52, 53 et 54, Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil. Sans bâtisse.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit lot de terre, le tout suivant titre de propriétaire.

Taxes municipales: $163.41; taxes scolaires catholiques: $247.73; taxes scolaires protestantes: $41.65. Total: $452.79.

Roland Gagné, 1555 Edouard-Laurin, app. 1, St-Laurent, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro dix-sept A dans le rang deux (Ptie 17A Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière, borné vers le nord par une rue projetée étant également partie du lot 17A; vers l'est par une partie du lot 17A; vers le sud par une autre partie du lot 17A et vers l'ouest par une autre partie du lot 17A et 16B.

Mesurant deux cent trente et un pieds et quinze centièmes de pied (231.15') dans sa ligne nord; deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295') dans sa ligne est, deux cent cinquante pieds (250') dans sa ligne sud; cent cinquante-huit pieds et trente-cinq centièmes de pied (158.35') et cent trente-sept pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes de pied (137.98') dans ses lignes ouest; contenant une superficie de 72,462 pieds carrés.

Le côté nord-est est situé à une distance de 533.14 pieds de la ligne de division des rangs 2 et 3 (ladite distance ayant été prise le long de la ligne de division des lots 16B et 17A). Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 139.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro seize B dans le rang deux (Ptie 16B, Rg. II) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

De forme triangulaire borné vers le nord par une rue projetée étant également partie du lot 16B; vers l'est par le lot 17A; vers l'ouest par une autre partie du lot 16B;

Mesurant dix-huit pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (18.85') dans sa ligne nord; cent trente-sept pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes de pied (137.98') dans sa ligne est; cent trente-six pieds et soixante-cinq centièmes de pied (136.65') dans sa ligne ouest; contenant une superficie de 1,288 pieds carrés.

Le côté nord est situé à une distance de 533.14 pieds de la ligne de division des rangs 2 et 3 (ladite distance ayant été prise le long de la ligne séparative des lots 16B et 17A). Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 95.

Taxes municipales: $112.41.

Pilotte, Jean-Claude, 7028 Azilda, ville d'Anjou, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro dix-sept A dans le rang deux (Ptie 17A Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

Mesurant cent pieds (100') de largeur sur deux cent dix-huit pieds (218') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Borné au sud par une rue portant le numéro 17A-36; à l'est par la propriété appartenant à Stanislas Kubik tel que décrite dans son titre enregistré sous le numéro: 116029; à l'ouest par la propriété

This land bears unofficial subdivision number 119.

Municipal taxes: $112.41.

Les Immeubles Chertsey Ltée et Emilien Maccabée, 20 rue Perreault, St-Jérôme, (Qué.).

Land in Lakefield in the County of Argenteuil, consisting of lots numbers forty-nine, fifty, fifty-one fifty-two, fifty-three and firty-four of the official subdivision of original lot number seventeen "A" in Range Two (17A-49, 50, 51, 52, 53 and 54, Rg. II) on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Argenteuil Registration Division. Without buildings.

As the whole now subsists with all the active and passive, apparent or nonapparent servitudes attaching to the land, the whole according to title.

Municipal taxes: $163.41; Catholic school taxes: $247.73; Protestant school taxes: $41.65. Total: $452.79.

Roland Gagné, 1555 Edouard-Laurin, app. 1, St-Laurent, (Qué.).

Land in Argenteuil County, known and designated as part of original lot number seventeen "A" in Range Two (Pt. 17A Rg. II) on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil.

Of rectangular configuration, bounded on the north by a proposed street also part of lot 17A; on the east by part of lot 17A; on the south by another part of lot 17A and on the west by another part of lot 17A and 16b.

Measuring two hundred and thirty-one and fifteen hundredths feet (231.15') in its north line; two hundred and ninety-five feet (295') in its east line; two hundred and fifty feet (250') in its south line; one hundred and fifty-eight and thirty-five hundredths feet (158.35') and one hundred and thirty-seven and ninety-eight hundredths feet (137.98') in its west lines; with an area of 72,462 square feet.

The northeast side is 533.14 feet from the dividing line between ranges 2 and 3 (said distance being taken along the dividing line between lots 16B and 17A). This land bears unofficial subdivision number 139.

Land in the Couty of Argenteuil, known and designated as part of original lot number sixteen "B" in Range Two (Pt. 16B, Rg. II) on the official plan and book of reference.

Of triangular configuration, bounded on the north by a proposed street also part of lot 16B; on the east by lot 17A; on the west by another part of lot 16B;

Measuring eighteen and eighty-five hundredths feet (18.85') in its north line; one hundred and thirty-seven and ninety-eight hundredths feet (137.98') in its east line; one hundred and thirty-six and sixty-five hundredths feet (136.65') in its west line; superficial area of 1,288 square feet.

The north side is located 533.14 feet from the division line between ranges 2 and 3 (this distance being taken along the division line between lots 16B and 17A). This land bears unofficial subdivision number 95.

Municipal taxes: $112.41.

Pilotte, Jean-Claude, 7028 Azilda, Ville d'Anjou, (Qué.).

Land in the County of Argenteuil, known and designated as part of original lot number seventeen "A" in Range Two (Pt. 17A Rg. II) on the official plan and book of reference of the Township of Gore.

Measuring one hundred feet (100') in width by two hundred and eighteen feet (218') in depth, English measure, more or less.

Bounded on the south by a street bearing number 17A-36; on the east by a property belonging to Stanislas Kubik as described in his title registered under number 116029; on the east by a prop-

appartenant à Germain Pelletier; au nord par partie non subdivisée dudit lot 17A; cette ligne nord étant la continuation en ligne droite de la ligne nord du lot 17B-4 et le coin sud-est étant situé à quatre-vingt-six pieds (86') de la ligne de division entre les lots 17A et 17B.

Taxes municipales: $71.61.

Emard, Jean-Guy, 11083, Rome, Montréal-Nord, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro dix-huit dans le rang deux (Ptie 18, Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière borné vers le nord-ouest et l'ouest par autre partie du lot 18; vers le sud-est et le sud par une rue projetée étant également partie du lot 18;

Mesurant trois cent quarante-six pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (346.85') dans sa ligne nord-ouest; deux cent seize pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (216.83') dans sa ligne sud-est; deux cent quarante-cinq pieds (245') dans sa ligne sud; deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295') dans sa ligne ouest; contenant une superficie de 73,397 pieds carrés.

La ligne sud dudit emplacement est parallèle et située à une distance de 361 pieds au nord de la ligne nord de la propriété de Yvette Samson ou représentant; l'angle sud-ouest dudit emplacement forme un angle droit et est situé à une distance de 433.05 pieds à l'est de la ligne de division entre les lots 17B et 18 (ladite distance ayant été prise dans le prolongement vers l'ouest de la ligne sud dudit emplacement). Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 140.

Taxes municipales: $112.41; taxes scolaires: $44.13. Total: $156.54.

Domaine Lac Chevreuil.

Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant le lot numéro dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit dans le rang deux (18-10, Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil. Avec un chalet dessus construit.

Taxes municipales: $150.15; taxes scolaires catholiques: $395.21; taxes scolaires protestantes: $41.58. Total: $586.94.

Domaine Lac Chevreuil.

Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit dans le rang deux (18.44 S.W. Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du Canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires catholiques: $24.41; taxes scolaires protestantes: $7.76. Total: $73.18.

Domaine Lac Chevreuil.

Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit dans le rang deux (18-46, Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil. Avec un chalet dessus construit.

Taxes municipales: $129.75; taxes scolaires catholiques: $192.80; taxes scolaires protestantes: $34.17. Total: $356.72.

Gendron, Wilfrid-Raymond, 6683 Cartier, Montréal, (Qué.).

Un emplacement situé à Lakefield, dans le comté d'Argenteuil, et composé du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit dans le rang deux, (18-8, Rg. 2) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil. Avec camp dessus construit:

Moins: le 60% Est indivis, vendu à Mme Rose Vachon.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $80.41. Total: $121.42.

erty belonging to Germain Pelletier; on the north by an unsubdivided part of said lot 17A; this north line is the continuation in a straight line of the north line of lot 17B-4 and the southeast corner is eighty-six feet (86') from the division line between lots 17A and 17B.

Municipal taxes: $71.61.

Emard, Jean-Guy, 11083 Rome, Montreal-Nord, (Qué.).

Land in the County of Argenteuil, known and designated as part of original lot number eighteen in Range Two (Pt. 18, Rg. II) on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil.

Of irregular configuration, bounded on the northwest and on the west by another part of lot 18; on the southeast and on the south by a proposed street also part of lot 18;

Measuring three hundred and forty-six and eighty-five hundredths feet (346.85') in its northwest line; two hundred and sixteen and eighty-three hundredths feet (216.83') in its southeast line; two hundred and forty-five feet (245') in its south line; two hundred and ninety-five feet (295') in its west line; having an area of 73,397 square feet.

The south line of this land to is parallel and 361 feet north of the north line of the property of Yvette Samson or representatives; the southwest corner forms a right angle and is 433.05 feet east of the division line between lots 17B and 18 (this distance is taken in the westward extension of the south line of the land). This land bears unofficial subdivision number 140.

Municipal taxes: $112.41; school taxes: $44.13. Total: $156. 54.

Domaine Lac Chevreuil.

Land in Lakefield in the County of Argenteuil, known and designated as lot number ten of official subdivision of original lot number eighteen in Range Two (18-10, Rg. II) on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil. With a cottage erected there.

Municipal taxes: $150.15; catholic school taxes: $395.21; protestant school taxes: $41.58. Total: $586.94.

Domaine Lac Chevreuil.

Land in Lakefield in the County of Argenteuil, known and designated as lot number forty-four of the official subdivision of original lot number eighteen in Range Two (18.44 S.W. Rg. II) on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil.

Municipal taxes: $41.01; catholic school taxes: $24.41; protestant school taxes: $7.76. Total: $73.18.

Domaine Lac Chevreuil.

Land in Lakefield in the County of Argenteuil, known and designated as lot number forty-six of the official subdivision of original lot number eighteen in Range Two (18-46, Rg. II) on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil. With a cottage erected there.

Municipal taxes: $129.75; catholic school taxes: $192.80; protestant school taxes: $34.17. Total: $356.72.

Gendron, Wilfrid-Raymond, 6683 Cartier, Montreal, (Qué.).

Land located in Lakefield, Argenteuil County, comprising lot number eight of the official subdivision of original lot eighteen in Range Two (18-8, Rg. II) on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division. With a camp constructed there.

Less: the undivided 60% Est. sold to Mrs. Rose Vachon.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $80.41. Total: $121.42.

Chales, Napoleon, 386-83, Avenue Chomedey, (Qué.).

Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné sous le lot quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire dix-huit, dans le rang deux (18-42, Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

Taxes municipales: $21.63; taxes scolaires: $24.41. Total: $46.04.

Les Immeubles Chertsy.

Un emplacement situé dans le canton de Gore, comté d'Argenteuil — Lot No 17B-65, Rg. 2.

Taxes municipales: $208.82.

Lacasse, Jean-Paul, 4074 St-André, Montréal, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro dix-huit dans le rang deux (Ptie 18, Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière borné vers le nord par le lot 18 Rang III, vers l'est par la ligne de division des comtés des Deux-Montagnes et d'Argenteuil; vers le sud par une rue projetée étant également partie du lot 18; vers l'ouest par une autre partie du lot 18.

Mesurant deux cent dix-sept pieds et dix-neuf centièmes de pied (217.19') dans sa ligne nord; trois cent deux pieds et soixante-six centièmes de pied (302.66') dans sa ligne est; deux cent quatre-vingts pieds (280') dans sa ligne sud; deux cent quatre-vingt-quinze pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (295.82') dans sa ligne ouest; contenant une superficie de 73,575 pieds carrés.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 165.

Taxes municipales: $112.41; taxes scolaires: $161.98. Total: $274.39.

Paille, Réal, 230 Cantin, Lachenaie, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro dix-huit dans le rang deux (Ptie 18 Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

De forme rectangulaire, borné vers le nord-est et le sud-ouest par une partie du lot 18; vers le sud-est par le comté des Deux-Montagnes; vers le nord-ouest par une rue projetée d'une largeur de cinquante pieds (50') étant également partie du lot 18.

Mesurant deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295') dans sa ligne nord-est et sud-ouest; deux cent cinquante pieds (250') dans ses lignes nord-ouest et sud-est; contenant une superficie de 73,750 p.c.

L'angle sud-est dudit emplacement est situé à une distance de 591.92 pieds au nord de l'angle sud-est du lot 18 rang II; (ladite distance ayant été prise le long de la ligne séparative entre les comtés des Deux-Montagnes et Argenteuil.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 129.

Taxes municipales: $112.41; taxes scolaires: $194.29. Total: $306.70.

Larivière, Michel, 1701, Kilborn, Ottawa, (Ont.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro un « A » dans le rang trois (Ptie 1A, Rg. III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

Borné vers le sud-est par une partie dudit lot 1A (rue; vers le sud-ouest, le nord-ouest et le nord-est par d'autres parties dudit lot 1A; mesurant cent pieds (100') de largeur par cent pieds (100') de profondeur et contient une superficie de 10,000 p.c.

Le coin sud-ouest de cet emplacement est situé à 620 pieds vers le sud-est de la ligne de division entre les cantons de Wentworth

Chales, Napoléon, 386-83rd Ave., Chomedey, (Qué.).

Land located in Lakefield, Argenteuil County, known and designated as lot forty-two of the official subdivision of original lot eighteen, in Range Two (18-42, Rg. II) on the official plan and in the book of reference for Gore Township.

Municipal taxes: $21.63; school taxes: $24.41. Total. $46.04.

Les Immeubles Chertsy.

An emplacement situated in the Township of Gore, County of Argenteuil — Lot No. 17B-65, Rg. II.

Municipal taxes: $208.82.

Lacasse, Jean-Paul, 4074 St. André, Montreal, (Qué.).

Land in the County of Argenteuil, known and designated as part of original lot number eighteen in Range Two (Pt. 18, Rg. II) on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil.

Of irregular configuration, bounded on the north by lot 18 Range III, on the east by the division line between Deux-Montagnes and Argenteuil counties; on the south by a proposed street also part of lot 18; on the west by another part of lot 18;

Measuring two hundred and seventeen and nineteen hundredths feet (217.19') in its north line; three hundred and two and sixty-six hundredths feet (302.66') in its east line; two hundred and eighty feet (280') in its south line; two hundred and ninety-five and eighty-two hundredths feet (295.82') in its west line; containing a superficial area of 73,575 square feet.

This emplacement bears unofficial subdivision number 165.

Municipal taxes: $112.41; school taxes: $161.98. Total: $274.39.

Paille, Réal, 230 Cantin, Lachenaie, (Qué.).

Land in the County of Argenteuil, known and designated as part of original lot number eighteen in Range Two (Pt. 18, Rg. II) on the official plan and book of reference of the Township of Gore.

Of rectangular configuration, bounded on the northeast and southwest by part of lot 18; on the southeast by the County of Deux-Montagnes; on the northwest by a proposed street fifty feet (50') wide, also part of lot 18.

Measuring two hundred and ninety-five feet (295') in its northeast and southwest lines; two hundred and fifty feet (250') in its northwest and southeast lines; containing a superficial area of 73,750 square feet.

The southeast corner is 591.92 feet north of the southeast corner of lot 18 Range II; (taken along the dividing line between the Deux-Montagnes and Argenteuil counties.

This emplacement bears unofficial subdivision number 129.

Municipal taxes: $112.41; school taxes: $194.29. Total: $306.70.

Larivière, Michel, 1701 Kilborn, Ottawa, (Ont.).

Land in Argenteuil County, known and designated as part of original lot one "A", Range Three (Pt. 1A, Rge. III) on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division.

Bounded on the southeast by part of lot 1A (street), and on the southwest, northwest and northeast by other parts of lot 1A; one hundred feet (100') wide and one hundred feet (100') deep, with an area of 10,000 sq. ft.

The southwest corner of this land is 620 feet southeast of the line separating Wentworth and Gore Townships, from a point

et de Gore, à partir d'un point situé à 4,180.24 pieds vers le nord-est de la ligne entre les rangs II et III dudit canton de Gore.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 434.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $64.80. Total: $105.81.

Bienvenue, Armand, 5711 Monk, Montréal, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé d'une partie du lot originaire numéro un, lettre A, dans le troisième rang (Ptie 1A, Rg. III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

Borné au nord-est, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie du lot 1-A, rang III, dudit canton 1-A-3 projeté), et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-A, rang III, dudit canton;

Mesurant cinquante pieds (50′) de largeur, dans ses lignes nord-est et sud-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie de cinq mille pieds carrés (5,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne nord-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les cantons de Gore et de Wentworth, du troisième rang, et est située à une distance de cinq cent quarante pieds (540′) au sud-est de celle-ci;

La ligne nord-est dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division des lots 1-A et 1-B, dudit canton de Gore, et est située à une distance de mille huit cent quatre-vingt-onze pieds (1,891′) de la ligne de division des rangs II et III, dudit canton de Gore, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division entre les lots numéros 1-A et 1-B, rang III, dudit cadastre, en allant vers le sud-ouest;

Cet emplacement porte le numéro cent quarante-sept (147). Le tout sans bâtisse.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $64.79. Total: $105.80.

Orra Investments.

Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro dix-huit dans le rang deux (Ptie 18, Rg. II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil. (Tel que décrit dans l'enregistrement no 157903.).

Taxes municipales: $71.61; taxes scolaires: $96.44 c.;$3.10 p. Total: $171.15.

Morin, Georges.

Un emplacement situé en la municipalité de Dunany, comté d'Argenteuil, faisant partie du lot originaire numéro un, lettre A dans le troisième rang, canton de Gore, (Ptie 1-A, Rg. III), division d'enregistrement du comté d'Argenteuil;

Borné au nord-est, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie dudit lot 1-A, rang III (1-A-1, Rg. III, projeté) et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-A, rang III, canton de Gore;

Mesurant cent pieds (100′) de largeur dans ses lignes nord-est, et sud-ouest, par une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10,000 p.c. mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne sud-est, dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang III, canton de Gore, et est située à une distance de cinq cent cinquante-sept pieds (557′) au nord-ouest de celle-ci;

La ligne nord-est dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang III, dudit canton de Gore, et est située à une distance de neuf cent trente et un pieds (931′) de la ligne de division des rangs II et III, dudit canton — cette distance étant mesurée le long de la ligne de

4,180.24 feet northeast of the line between Ranges II and III of Gore Township.

This land bears unofficial subdivision number 434.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $64.80. Total: $105.81.

Bienvenue, Armand, 5711 Monk, Montréal, (Qué.).

Vacant land in Argenteuil County, known and designated as part of original lot one "A", Range Three (Pt. 1A, Rge. III), on the official plan and in the book of reference for Gore Township.

Bounded on the northeast by a proposed street forty feet (40′) wide, part of lot 1-A, Range III (proposed 1-A-3) of that township, and on all other sides by unsubdivided parts of lot 1-A, Range III, of that township; fifty feet (50′) wide on the northeast and southwest lines and one hundred feet (100′) deep on its northwest and southeast lines, with an area of five thousand square feet (5,000 sq. ft.), English measure and more or less.

The northwest line of the land is parallel to the line separating Gore and Wentworth Townships, Range Three, and is five hundred and forty feet (540′) southeast of that line.

The northeast line of the land is perpendicular to the line separating lots 1-A and 1-B, Gore Township, and is one thousand eight hundred and ninety-one feet (1,891′) southwest of the line separating Ranges II and III, Gore Township, measured along the line separating lots 1-A and 1-B, Range III, of that cadastre.

This land is lot one hundred and forty-seven (147). The whole without any building.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $64.79. Total: $105.80.

Orra Investments.

Land at Lakefield, Argenteuil County, known and designated as an unsubdivided part of original lot eighteen, Range Two (Pt. 18, Rge. II) on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division, as described under registration number 157903.

Municipal taxes: $71.61; school taxes: $96.44 C.; school taxes: $3.10 P. Total: $171.15.

Morin, Georges.

Land in the Municipality of Dunany, Argenteuil County, forming part of original lot one "A", Range Three, Gore Township (Pt. 1-A, Rge. III), Argenteuil County Registration Division.

Bounded on the northeast by a proposed street forty feet (40′) wide, part of lot 1-A, Range III (proposed 1-A-1, Rge. III), and on all other sides by unsubdivided parts of lot 1-A, Range III, Gore Township; one hundred feet (100′) wide on its northeast and southwest lines and one hundred feet (100′) deep on its northwest and southeast lines, with an area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.), English measure and more or less.

The southeast line of the land is parallel to the line separating lots 1-A and 1-B, Range III, Gore Township, and is five hundred and fifty-seven feet (557′) northwest of that line.

The northeast line of the land is perpendicular to the line separating lots 1-A and 1-B, Range III, Gore Township, and is nine hundred and thirty-one feet (931′) southwest of the line separating Ranges II and III of that township, measured along the line separating lots 1-A and 1-B, Gore Township.

division entre les lots 1-A et 1-B, dudit canton de Gore, en allant vers le sud-ouest;

Cet emplacement porte les numéros deux cent soixante-quatorze et deux cent soixante-quinze (nos 274 et 275).

Moins: le 90% indivis vendu à Roy Houle.

Taxes municipales: $6.94.

DeBellefeuille, Claude, R.R. 2, St-Nicéphore, (Qué.).

80% nord-est — Partie du lot numéro 1B, rang III canton de Gore. Un emplacement vacant situé dans la municipalité de Dunany, comté d'Argenteuil, faisant partie du lot originaire numéro un lettre B du troisième rang (Lot projeté nos 1B-53 et 1B-54, rang III) du canton de Gore, division d'enregistrement du comté d'Argenteuil. Borné au sud-est par un chemin projeté de quarante pieds (40′) de largeur, faisant partie du lot numéro 1B, rang III (Lot projeté no 1B-6, rang III) et des autres côtés par des parties non subdivisées dudit lot. Mesurant cent pieds (100′) de longueur sur ses lignes sud-est et nord-ouest sur une profondeur de cent pieds (100′) sur ses lignes sud-ouest et nord-est, contenant une superficie de 10,000 pieds carrés. Mesure anglaise, plus ou moins.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $51.88. Total: $92.89.

Rekhi, Joginder Singh, Boite postale 555, Montréal, (Qué.)

Un terrain situé dans le comté d'Argenteuil dans la municipalité du canton de Gore, étant une partie du lot numéro un, lettre «B» (Ptie 1-B), rang III, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.

Borné au sud-est par une partie dudit lot 1-B qui est un passage, et par une autre partie dudit lot 1-B, aux sud-ouest, nord-ouest et nord-est par d'autres parties dudit lot 1-B.

Mesurant soixante-quinze pieds (75′) de largeur sur cent trente-cinq pieds (135′) de profondeur et ayant une superficie de dix mille cent vingt-cinq pieds carrés (10,125 pi. ca.), mesure anglaise.

Le coin sud-ouest de cet emplacement est situé à cent quarante pieds (140′) au nord-est d'un point situé sur la ligne de division entre les rangs II et III, à cinq cent trente et un pieds et neuf dixièmes (534.9′0) au nord-ouest de la ligne de division entre les lots 1-B et 2-A, rang III, cette distance étant mesurée le long de ladite ligne du rang.

Ledit emplacement est connu comme étant le numéro trois cent trente-cinq (no 335) sur ledit plan.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $41.14; Total: $82.15.

Deschamps, Gérald, 2324 Parthenais, app. 6, Montréal, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro un, lettre « B », dans le troisième rang (Ptie 1B, Rg. III), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil;

Mesurant ledit emplacement, cent pieds (100′) de largeur, dans ses lignes sud-est et nord-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

Borné comme suit: au sud-est, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie du lot 1-B, rang III (1-B-6 projeté), et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot.

La ligne nord-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 1-A et 1-B, rang III, dudit canton de Gore, et est située à une distance de sept cent vingt pieds (720′) au sud-est de celle-ci;

This land bears lot numbers two hundred and seventy-four and two hundred and seventy-five (274 and 275).

Less the undivided 90% sold to Roy Houle.

Municipal taxes: $6.94.

DeBellefeuille, Claude, R.R. 2, St-Nicéphore, (Qué.).

The northeast 80%, part of lot 1B, Range III, Gore Township. Vacant land in the Municipality of Dunany, Argenteuil County, forming part of original lot one "B", Range Three (proposed lots 1B-53 and 1B-54, Range III), Gore Township, Argenteuil County Registration Division. Bounded on the southeast by a proposed road forty feet (40′) wide, part of lot 1B, Range III (proposed lot 1B-6, Range III), and on the other sides by unsubdivided parts of that lot; one hundred feet (100′) long on its southeast and northwest lines and one hundred feet (100′) deep on its southwest and northeast lines, with an area of 10,000 square feet, English measure and more or less.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $51.88. Total: $92.89.

Rekhi, Joginder Singh, Box 555, Montreal, (Qué.).

A parcel of land situated in the County of Argenteuil, in the Municipality of the Township of Gore, being a portion of lot number one, letter B (P. 1-B), Range III, of the official plan and book of reference for the Township of Gore, registration division of Argenteuil.

Bounded towards the southeast by a portion of said lot 1-B, passage, and by another portion of said lot 1-B, towards the southwest, the northwest and the northeast, by other portions of said lot 1-B.

Measuring seventy-five feet (75′) in width by one hundred and thirty-five feet (135′) in depth, and containing in area ten thousand one hundred and twenty-five square feet (10,125 sq. ft.), English measure.

The southwesterty corner of this emplacement is situated at one hundred and forty feet (140′) towards the northeast, from a point situated on the division line between ranges II and III, at five hundred and thirty-one feet and nine-tenths (534.9′0), towards the northwest from the division line between lots 1-B and 2-A, Range III, this distance being measured along the said Range line.

The said emplacement is known on number three hundred and thirty-five (No. 335) on said plan.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $41.14. Total: $82.15.

Deschamps, Gérald, 2324 Parthenais, Apt. 6, Montreal, (Qué.).

Vacant land located in Argenteuil County, known and designated as forming part of original lot number one, letter "B", in the Third Range (Pt 1B, Rge III), on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division.

This land measures one hundred feet (100′) in width, on its southeast and northwest lines, by one hundred (100′) in depth on its southwest and northeast lines, and has an area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.), English measure, more or less.

Bounded as follows: on the southeast by a proposed street measuring forty feet (40′) in width, being a part of lot 1-B in Range III (1-B-6 proposed), and on all other sides by unsubdivided parts of the said lot.

The northwest line of this land is parallel to the dividing line between lots 1-A and 1-B, in Range III, Gore Township, and is seven hundred and twenty feet (720′) on the southeast of said dividing line.

La ligne sud-ouest dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, et est située à une distance de deux mille deux cent quarante et un pieds (2,241′) de la ligne de division des rangs II et III dudit cadastre; cette distance étant mesurée le long de la ligne de division des lots 1-A et 1-B, rang III dudit cadastre.

Cet emplacement porte les numéros cinquante-cinq et cinquante-six (55 et 56).

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $65.62. Total: $106.63.

Tremblay, Ghislaine, 6422, 3e Avenue, Montréal, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé d'une partie du lot originaire numéro un, lettre « B », dans le troisième rang (Ptie 1B, Rg. III), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil;

Borné ledit emplacement, comme suit: au nord-ouest, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie du lot 1-B, rang III (1-B-3 projeté), et de tous autres côtés, par d'autres parties non subdivisées dudit lot 1-B, rang III, canton de Gore;

Mesurant cent pieds (100′) de largeur, dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, formant une superficie totale de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne nord-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division des lots 1-A et 1-B, canton de Gore, et est située à une distance de cent quarante pieds (140′) au sud-est de celle-ci;

La ligne sud-ouest dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division des lots 1-A et 1-B rang III, canton de Gore, et est située à une distance de deux mille cent quatre-vingt-onze pieds (2,191′) de la ligne de division des rangs II et III, dudit canton; cette distance étant mesurée le long de la ligne de division des lots 1-A et 1-B, rang III, canton de Gore, en allant vers le nord-est; cet emplacement porte les numéros 198 et 199.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $26.05. Total: $67.06.

Collin, André, 512 Strathmore, Verdun, (Qué.)

Un emplacement situé en la municipalité de Dunany, comté d'Argenteuil, faisant partie du lot originaire numéro un, lettre B, dans le troisième rang, canton de Gore, (Ptie-1-B, Rg. III.) division d'enregistrement du comté d'Argenteuil.

Borné au nord-est, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie dudit lot 1-B, rang III, (Ptie-1-B-2, Rg. III, projetée), et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-B, rang III, canton de Gore;

Mesurant cent pieds (100′) de largeur, dans ses lignes nord-est et sud-ouest, par une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10,000 pi. ca.), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne nord-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division des lots 1-A et 1-B, rang III, canton de Gore, et est située à une distance de six cent cinquante-sept pieds (657′) au sud-est de celle-ci;

La ligne nord-est dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang III, dudit canton de Gore, et est située à une distance de mille six cent cinquante et un pieds (1,651′) de la ligne de division des rangs II et III dudit canton, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division des lots 1-A et 1-B, dudit canton, en allant vers le sud-ouest;

Cet emplacement porte les numéros deux cent soixante et un et deux cent soixante-deux (nos 261 et 262), sur un plan de subdivision projetée, préparé par Léopold Moretti, arpenteur-géomètre, le vingt-trois juin, mil neuf cent soixante-cinq;

Taxes municipales: $233.12.

The southwest line of this land is perpendicular to the dividing line between lots 1-A and 1-B, and is two thousand two hundred and forty-one feet (2,241′) from the dividing line between Ranges II and III of said cadastre; said distance is measured along the dividing line between lots 1-A and 1-B, Range III, same cadastre.

The above-mentioned land bears numbers fifty-five and fifty-six (55 and 56).

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $65.62. Total: $106.63

Tremblay, Ghislaine, 6422–3rd Ave., Montreal, (Qué.).

Vacant land located in Argenteuil County, known and designated as comprising a part of original lot number one, letter "B", in the Third Range (Pt 1B, Rge III), on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division.

This land is bounded as follows: on the northwest by a proposed street measuring forty feet (40′) in width, forming part of lot 1-B, in Range III (1-B-3 proposed), and on all other sides by other unsubdivided parts of said lot 1-B, Range III, Gore Township.

Measuring one hundred feet (100′) in width, on its northwest and southeast lines, by one hundred feet (100′) in depth on its northeast and southwest lines, covering a total area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.). English measure and more or less.

The northwest line of this land is parallel to the dividing line between lots 1-A and 1-B, Gore Township, and is one hundred and forty feet (140′) on the southeast of the dividing line.

The southwest line of this land is perpendicular to the dividing line between lots 1-A and 1-B, in Range III, Gore Township, and is two thousand one hundred and ninety-one feet (2,191′) from the dividing line between Ranges II and III in same Township; this distance is measured along the dividing line between lots 1-A and 1-B, in Range III, Gore Township, in a northeasterly direction. This land bears numbers 198 and 199.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $26.05. Total: $67.06.

Collin, André, 512, Strathmore, Verdun, (Qué.)

Land located in the Municipality of Dunany, in the County of Argenteuil, forming part of original lot one "B", in the Third range, in the Township of Gore, (Pt. 1-B, Rge III) Argenteuil County Registration Division:

Bounded on the northeast by a proposed street forty feet (40′) wide forming part of lot 1-B, range III, proposed Pt. 1-B-2, Rge III), and on all other sides by parts of unsubdivided lot 1-B, Range III, Township of Gore;

Measuring one hundred feet (100′) in width along its northeast and southwest lines by one hundred feet (100′) deep along its northwest and southeast lines, having and area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.), English measures and more of less;

The northwest line of this lot is parallel to the dividing line between lots 1-A and 1-B, Range III, in the Township of Gore, and is six hundred and fifty-seven (657′) feet southeast of it;

The northeast line of this lot is perpendicular to the dividing line between lots 1-A and 1-B, Range III, of the Township of Gore, and is one thousand six hundred and fifty-one feet (1,651′) from the dividing line between Ranges II and III of that Township, the distance being measured southwesterly along the dividing line between lots 1-A and 1-B of the same Township;

This land is numbered two hundred and sixty-one and two hundred and sixty-two (261 & 262) on a proposed subdivision plan prepared by Léopold Moretti, Q.L.S., on June twenty-third, nineteen hundred and sixty-five:

Municipal taxes: $233.12.

Desharnais, Gérard, 2370 Julien, Longueuil, (Qué.)

Un emplacement connu et désigné comme étant partie du lot originaire numéro onze, lettre A, dans le troisième rang (Ptie 11-A, Rg. III), canton de Gore division d'enregistrement du comté d'Argenteuil;

Mesurant cinquante pieds (50′) de largeur, dans ses lignes nord et sud, sur une profondeur de cent pieds (100′), dans ses lignes ouest et est, formant une superficie de cinq mille pieds carrés (5,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

Bornée du côté sud, en front, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie dudit lot 11-A, et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 11-A, rang III, dudit canton de Gore;

La ligne ouest dudit emplacement étant parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 11-A et 10-B, du troisième rang, canton de Gore, est située à une distance de six cent cinquante pieds (650′) à l'Est de celle-ci;

La ligne sud dudit emplacement étant perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 11-A et 10-B, du troisième rang, canton de Gore, est située à une distance de deux mille quatre cent cinquante pieds (2,450′) environ, de la ligne de division entre les rangs III et IV dudit canton; cette distance étant mesurée le long de la ligne de division entre les lots numéros 11-A et 10-B, dudit canton en allant vers le nord;

L'emplacement présentement décrit porte le numéro cent vingt-cinq (no 125) sur un plan de subdivision projetée;

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $38.20. Total: $79.21.

Vachon, Gaétan, 8301, 24e Avenue, app. 5, St-Michel, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro onze B dans le rang trois (Ptie 11B Rg. III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière, partant d'un point A. Situé à l'intersection de l'emprise sud-est du chemin des Mille-Isles et de la ligne séparative des rangs 3 et 4; de là dans une direction sud-est en longeant la ligne de division des rangs 3 et 4 une distance de 1,231.9 pieds jusqu'au point B. De là dans une direction sud-ouest une distance de 323.1 pieds jusqu-au point C; de là dans une direction nord-ouest une distance de 1,227.2 pieds jusqu'au point D. Le point D étant situé sur l'emprise sud-est du chemin des Mille-Isles; de là dans une direction nord-est en longeant l'emprise sud-est du chemin des Mille-Isles, une distance de 320.9 pieds jusqu'au point A.

Borné au nord-ouest par le chemin des Mille-Isles; vers le nord-est par la ligne séparative des rangs 3 et 4; vers le sud-est et le sud-ouest par le résidu dudit lot 11B Rg. III; la ligne B.C étant parallèle à la ligne de division des lots 11B et 12A et le point B étant situé à 667.4 au nord-ouest de celle-ci. Contenant une superficie de 72,526 pieds carrés.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 20 sur un plan projet préparé par Claude Deslauriers a.g. en date du 6 avril 1970 sous le numéro 23 de ses minutes.

Taxes municipales: $112.41: taxes soclaires: $161.98. Total: $274.39.

Mathevet, Gilbert, 4427 Delages, St-Léonard, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro onze B dans le rang trois (Ptie 11B Rg. III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière, partant d'un point A situé sur l'emprise sud-est du chemin des Mille-Isles à mille cinq cent trente-quatre pieds et neuf dixièmes de pied (1,534.9′) au sud-ouest de la ligne séparative des rangs 3 et 4; de là, dans une direction sud-est, une

Desharnais, Gérard, 2370 Julien, Longueuil, (Qué.)

Land known and designated as part of original lot eleven "A", third Range (pt. 11-A, Rge III), in the Township of Gore, Argenteuil County Registration Division; measuring fifty feet (50′) wide along its north and south lines, by one hundred feet (100′) deep along its east and west lines, having an area of five thousand square feet (5,000 sq. ft.), English measure, more or less;

Bounded in front on the south by a proposed street forty feet (40′) wide, being part of lot 11-A, and on all other sides by unsubdivided parts of lot 11-A, Range III, of the Township of Gore;

The west line of this land is parallel to the dividing line between lots numbers 11-A and 10-B, Range III, Township of Gore, and six hundred and fifty feet (650′) east of it;

The south line of this land is perpendicular to the dividing line between lots 11-A and 10-B, Range III, Township of Gore, and approximately two thousand four hundred and fifty feet (2,450′) from the dividing line between ranges III and IV of that Township; this distance is measured along the dividing line towards the north between lots numbers 11-A and 10-B of that Township;

The land described here bears number one hundred and twenty-five (No. 125) on a proposed subdivision plan.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $38.20. Total: $79.21.

Vachon, Gaétan, 8301, 24th Avenue, Apt. 5, St-Michel, (Qué.).

Land in the County of Argenteuil, known and designated as part of original lot eleven "B" in Range Three (Pt. 11B Rg. III), on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil.

Of irregular configuration, from point A at the intersection of the southeast right of way of Des Mille Iles Road and the line separating ranges 3 and 4; from there southeastward along the division line between ranges 3 and 4, for 1,231.9 feet to point B. From there southwestward for 323.1 feet to point C; from there northwestward for 1,227.2 feet to point D. Point D is on the southeast right of way of Des Mille Iles Road; from there northeastward along the southeast right of way of Des Mille Iles Road 320.9 feet to point A.

Bounded on the northwest by Des Mille Iles Road; on the northeast by the line separating ranges 3 and 4; on the southeast and southwest by the residue of lot 11B Rg. III; line B-C is parallel to the dividing line between lots 11B and 12A and point B is 667.4 northwest of it. With an area of 72,526 sq. ft.

This land bears unofficial subdivision number 20 an a draft plan prepared by Claude Deslauriers L.S., dated April 6, 1970, under number 23 of his minutes.

Municipal taxes: $112.41; school taxes: $161.98. Total: $274.39.

Mathevet, Gilbert, 4427, Delages, St-Léonard, (Qué.).

Land in the County of Argenteuil, known and designated as part of original lot eleven "B" in Range Three (Pt. 11B, Rg. III) on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil.

Of irregular configuration, from a point on the southeast right of way of Des Mille Iles Road one thousand five hundred and thirty-four and nine tenths feet (1,534.9′) southwest of the line separating ranges 3 and 4; from there southeastward one thousand

distance de mille deux cent quarante et un pieds et huit dixièmes de pieds (1,241.8') jusqu'au point B; de là, dans une direction sud-ouest une distance de mille trois cent huit pieds et quatre dixième de pied (1,308.4') jusqu'au point C. De là, dans une direction nord-ouest une distance de deux cent quarante-quatre pieds (244.0') jusqu'au point D. Le point D étant situé sur l'emprise sud-est du chemin Mille-Isles. De là dans une direction nord-est une distance de trois cent huit pieds et neuf dixièmes de pieds (308.9') jusqu'au point A de départ.

Borné d'un côté vers le nord-ouest par le chemin des Mille-Isles; et de tous les autres côtés par le résidu dudit lot 11B Rg. III; la ligne sud-est de cette partie de terrain étant parallèle à la ligne de division des lots 11B et 12A Rg. III et située à 710 pieds au nord-ouest de celle-ci. Contenant une superficie de 72,589 pieds carrés.

Cet emplacement porte le numéro du subdivision non officielle 21 sur un plan-projet préparé par Claude Deslauriers a.g. en date du 6 avril 1970 sous le numéro 23 de ses minutes.

Aucun droit de passage en commun dans les chemins privés pour communiquer dudit emplacement au chemin public.

Taxes municipales: $112.41; taxes scolaires: $161.98. Total: $274.39.

Dansereau, Richard, 10586 Sacré-Coeur, Montréal, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro onze B dans le rang trois (Ptie 11B Rg.III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 31 sur un plan-projet préparé par Claude Deslauriers a.g. en date du 6 avril 1970 sous le numéro M-23 S-3 de ses minutes et est décrit comme suit, savoir:

De forme parallélogrammatique mesurant deux cent vingt-cinq pieds et six dixièmes de pied (225.6') de largeur sur une profondeur de trois cent trente pieds (330.0').

Partant d'un point 1 situé à l'intersection de la ligne séparative des rangs III et IV et de la ligne de subdivision des lots 11B et 12A Rg. III. De là dans une direction sud-ouest en longeant la ligne séparative des lots 11B et 12A Rg. III une distance de 849.7 pieds jusqu'au point 2. De là dans une direction nord-ouest une distance de 469.5 pieds jusqu'au point A, point de départ dudit terrain. De là dans une direction sud-ouest une distance de 330 pieds jusqu'au point B. De là dans une direction nord-ouest une distance de 225.6 pieds jusqu'au point C. De là dans une direction nord-est une distance de 330 pieds jusqu'au point D. De là dans une direction sud-est une distance de 225.6 pieds jusqu'au point A, point de départ dudit terrain.

Borné de tous les côtés par le résidu dudit lot 11B Rg. III les lignes nord-est AD et sud-ouest BC sont situées respectivement à 280.7 pieds et 252 pieds à l'est de l'emprise est du chemin des Mille-Isles. Contenant une superficie de 72,250 pieds carrés.

Taxes municipales: $112.41.

Vrancken, Huguette, 424, rue Queen, app. 109, Ottawa.

Un terrain vague, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire onze, lettre « A » dans le Quatrième rang (Ptie 11A, Rg. IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

De forme rectangulaire, mesurant soixante pieds (60') de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, sur cent quarante pieds (140') de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est et ayant une superficie de 8,400 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes municipales: $347.01.

James, J. Walter, 1204 Chemin Oka, Deux-Montagnes, (Qué.).

two hundred and forty-one and eight tenths feet (1,241.8') to point B; from there southwestward one thousand three hundred and eight and four tenths feet (1,308.4') to point C. From there northwestward two hundred and forty-four feet (244.0') to point D. Point D is on the southeast right of way of Des Milles Iles Road. From there northeastward three hundred and eight and nine tenths feet (308.9') to starting point A.

Bounded on one side on the northwest by Des Mille Iles Road and on all other sides by the remainder of lot 11B Rg. III; the southeast line of this part is parallel to the Division line between lots 11B and 12A Rg. III and 710 feet northwest of it. With an area of 72,589 square feet.

This land bears unofficial subdivision number 21 on a proposed plan prepared by Claude Deslauriers, L.S., dated April 6, 1970 under number 23 of his minutes.

With a right of way in common on the private roads to go from this land to the public road.

Municipal taxes: $112.41; school taxes: $161.98. Total: $274.39.

Dansereau, Richard, 10586, Sacré-Coeur, Montréal, (Qué.).

Land in the County of Argenteuil, known and designated as part of original lot number eleven B in Range Three (Pt. 11B Rg. III) on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil.

This land bears unofficial subdivision number 31 on a draft plan prepared by Claude Deslauriers, L.S., dated April 6, 1970, under number M-23 S-3 of his minutes and described as follows:

In the form of a parallelogram, measuring two hundred and twenty-five and six tenths feet (225.6') in width by three hundred and thirty feet (330.0') in depth.

From point 1 at the intersection of the line separating ranges III and IV and the division line between lots 11B and 12A Rg. III. From there southwestward along the line between lots 11B and 12A Rg. III 849.7 feet to point 2. From there northwestward 469.5 feet to point A, the starting point. From there southwestward for 330 feet to point B. From there northwestward for 225.6 feet to point C. From there northeastward for 330 feet to point D. From there southeastward for 225.6 feet to point A, the starting point.

Bounded on all sides by the remainder of lot 11B Rg. III, the northeast AD and southwest BC lines are 280.7 feet and 252 feet respectively, east of the east right of way of Des Mille Iles Road. With an area of 72,250 square feet.

Municipal taxes: $112.41.

Vrancken, Huguette, 424 Queen Street, Apt. 109, Ottawa.

A vacant lot known and designated as being a part of the original lot eleven letter A in the fourth range (Pt. 11A, Rg. IV) on the official plan and book of reference of the Township of Gore.

Of rectangular form, measuring sixty feet (60') in width in its northeast and southwest lines, by one hundred and forty feet (140') in depth in its northwest and southeast lines and having a superficial area of 8,400 square feet, English measure and more or less.

Municipal taxes: $347.01.

James, J. Walter, 1204 Chemin Oka, Deux-Montagnes, (Qué.).

Un emplacement situé à Lakefield, connu et désigné comme étant le lot vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire onze « A » (11-A-23) dans le Quatrième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil, ayant une superficie de 8160 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec une maison dessus érigée.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparents s'y rattachant.

Taxes municipales: $313.35.

Clarke, Mrs. Lilian, 510 - 31e Avenue, app. 26, LaSalle, (Qué.).

Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore comme faisant partie du lot numéro onze lettre « B », situé dans le Quatrième rang (Ptie 11B, R. 4), mesurant cinquante pieds (50′) en front dans sa ligne nord, cinquante-trois pieds (53′) dans sa ligne sud, cent quarante-deux pieds (142′) dans sa ligne ouest et cent cinquante-cinq pieds (155′) dans sa ligne est, ayant une superficie de 7425 pieds carrés, le tout en mesure anglaise et plus ou moins.

Borné en front au nord par la rue 11-B-52, mêmes rang et cadastre, en arrière au sud par la rue 11-B-53, mêmes rang et cadastre, du côté est et du côté ouest par une autre partie dudit lot 11B.

Son coin nord-ouest est situé à quatre-vingt-quinze pieds (95′) à l'est du point de rencontre de la ligne sud de la rue 11B-52 et de la première ligne est de la rue 11-B-53, mêmes rang et cadastre, en suivant la ligne sud de ladite rue 11-B-52.

Pour situer son coin sud-ouest, on doit partir du point de rencontre de la ligne sud de la rue 11-B-52 et de la première ligne est de la rue 11-B-53, et de là, en allant vers le sud sur une distance de cent vingt-cinq pieds (125′) en suivant ladite première ligne est de la rue 11-B-53 et de là, en allant vers l'est, sur une distance de quatre-vingt-trois pieds (83′) en suivant une ligne nord de ladite rue 11-B-53, pour atteindre ledit coin sud-ouest.

Cet emplacement est aussi désigné comme étant le lot 17, bloc 20, sur un plan de subdivision connu des parties. Avec tous les bâtiments dessus érigés, et leur contenu.

Taxes municipales: $130.97.

Horvath, Joseph, 7448, de l'Epée, app. 4, Montréal, (Qué.).

Un emplacement situé à Lakefield, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant partie du lot onze B dans le rang quatre (ptie 11B, rg IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

De forme irrégulière, ayant front à la voie publique, mesurant quarante pieds (40′) en front dans sa ligne nord-ouest, environ soixante-dix pieds (70′) à l'arrière dans sa ligne sud-est en bordure du lac Evans, environ cent pieds (100′) d'un côté dans sa ligne sud-ouest et environ cent soixante pieds (160′) dans sa ligne nord-est, ayant une superficie de 6,500 pieds carrés, le tout mesure anglaise et plus ou moins;

Borné en front au nord-ouest par la voie publique, à l'arrière au sud-est par le lac Evans, d'un côté au nord-est par une autre partie du lot 11B, propriété de Cunninham, et de l'autre côté au sud-ouest par une autre partie dudit lot 11B appartenant à Albert Leroux.

Ledit emplacement connu comme étant le lot 4A, bloc 8 sur un plan de subdivision projetée, lequel plan est connu des parties.

Avec un chalet y érigé.

Taxes municipales: $175.65.

Huelin, Brian, 1490, Rivoli, Greenfield Park, (Qué.).

Un emplacement connu et désigné comme étant partie du lot originaire douze A, dans le Quatrième rang (ptie 12A, Rg IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

An emplacement at Lakefield, known and designated as being lot twenty-three of the official subdivision of the original lot eleven "A" (11-A-23) in the fourth range on the official plan and book of reference of the township of Gore, registration division of Argenteuil, having a superficial area of 8160 square feet, English measure and more or less.

With a house thereon erected.

As the whole now subsists with all the servitudes actives and passive, apparent ou non apparent attached thereto.

Municipal taxes: $313.35.

Clarke, Mrs. Lilian, 510 - 31st Avenue, Apt. 26, LaSalle. (Qué.).

A certain piece of land known and designated on the official plan and in the book of reference of the Township of Gore as forming part of lot number eleven B in the fourth range (Pt. 11B, R. 4), measuring fifty feet (50′) in front in its north line, fifty-three feet (53′) in its south line, one hundred and forty-two feet (142′) in its west line and one hundred and fifty-five feet (155′) in its eastline, with a superficial area of 7425 sq. ft., the whole English measure and more or less;

Bounded in front to the north by the street 11-B-52, said range, said cadastre, in rear to the south, by the street 11-B-53, said range, said cadastre, on one side to the east and on the other side to the west, by other part of said lot 11B.

Its northwest corner is situated at ninety-five feet (95′) to the east of the meeting point of south line of said street 11B-52, with the first east line of the street 11-B-53, said range, said cadastre, in the following the south line of the said street 11-B-52;

To situate its southwest corner, we start from the meeting point of the south line of the street 11-B-52 with the first east line of the street 11-B-53, and from there, we go south on a distance of one hundred and twenty-five feet (125′) in following the said first east line of the street 11-B-53 and from there, we go east for a distance of eighty-three feet (83′) in following a north line of the said street 11-B-53 where we reach its said southwest corners;

This said emplacement is also known as lot 17, block 20 on a proposed subdivision plan known to the parties. With all the buildings thereon erected and their contents.

Municipal taxes: $130.97.

Horvath, Joseph, 7448 de L'Epée, Apt. 4, Montréal, (Qué.).

An emplacement at Lakefield, County of Argenteuil, known and designated as being a part of lot eleven letter B in the Fourth range (Pt. 11B, Rg. IV) on the official plan and book of reference of the township of Gore.

Of irregular forms, fronting on the public road, measuring forty feet (40′) in front in its northwest line, about seventy feet (70′) in rear in its southeast line along Lake Evans, about one hundred feet (100′) on one side in its southwest line, and about one hundred and sixty feet (160′) in its northeast line and having a surface area of 6,500 square feet, the whole English measure and more or less;

Bounded in front to the northwest by the public road, in rear to the southeast by lake Evans, on one side to the northeast by another part of said lot 11B belonging to Cunninham, and on the other side to the southwest by another part of said lot 11B belonging to Albert Leroux.

Said emplacement known as lot 4A, block 8 on a proposed subdivision plan know to the parties.

With a cottage thereon erected.

Municipal taxes: $175.65.

Huelin, Brian, 1490 Rivoli, Greenfield Park, (Qué.).

An emplacement known and designated as being a part of the original lot twelve letter A, in the fourth range (Pt. 12A, Rg. IV), on the official plan and book of reference of the township of Gore.

Mesurant quarante-six pieds et sept dixièmes (46.7') dans sa ligne sud-est, cinquante pieds (50') dans sa ligne nord-ouest, et deux cents pieds (200') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, d'une contenance de 9,623 pieds carrés, le tout mesure anglaise et plus ou moins;

Borné au sud-est par la rue 12A-37, des mêmes rang et cadastre, au nord-ouest par le lac Evans, au nord-est par une autre partie du lot 12A appartenant à Istvan Markus, et au sud-ouest par une autre partie du lot 12A appartenant à Alfred Davidson;

Ledit emplacement porte le numéro 86A sur un plan de subdivision projetée, lequel plan est connu des parties.

Avec un chalet y érigé.

Taxes municipales: $221.55; taxes scolaires: $54.81. Total: $276.36.

Paradis, Ferdinand, 610, boulevard Labelle, Ste-Thérèse, (Qué.).

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, comme formant partie du lot numéro quatorze lettre A dans le quatrième rang (Ptie 14A-R. 4) mesurant cinquante pieds de large (50') par toute la profondeur existant entre la ligne sud du lot du présent acquéreur acquis par acte enregistré à Argenteuil sous le numéro 92369 et un chemin privé qui conduit au chemin public. Les lignes est et ouest du lot présentement vendu sont la continuation des lignes est et ouest dudit lot acquis par l'acte enregistré sous le numéro 92369. Le tout sans bâtisse.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $51.88. Total: $92.89.

Maccabee, André, St-Jérôme, (Qué.).

Une partie du lot numéro 14A, rang IV, canton de Gore, une pièce de terrain vacante formant partie du lot 14A, du quatrième rang du canton de Gore, mesurant 50' de largeur sur 100' de profondeur et bornée à l'ouest par une partie du lot 14A, la propriété de Mme Albert Chapman, à l'est, au nord et au sud par une partie du lot 14A, propriété du vendeur avec droit de passage aux fins d'atteindre le lac Ray et le chemin public.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $36.92. Total: $77.93.

Soumis, Jacques, 2445 boulevard Concorde, Laval, (Qué.).

Un certain emplacement situé en la paroisse de Gore, comté d'Argenteuil, connu et désigné sous le numéro dix-huit B, (18B) aux plan et livre de renvoi officiels du sixième rang du canton de Gore, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $56.31; taxes scolaires: $90.44. Total: $146.75.

Ares Inc., 118, Liège ouest, Montréal, (Qué.).

Un certain emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, comme étant partie du lot numéro quatorze A, dans le Quatrième rang, (Ptie 14A, Rg 4), mesurant quatre-vingts pieds (80') de front du côté nord-ouest et soixante-quinze pieds (75') du côté sud-est, sur une profondeur de cent pieds (100'); borné au nord par les eaux du lac Ray et sur ses trois autres côtés par le résidu de la propriété appartenant à M. William Robinson ou ses représentants. Le coin ouest de la parcelle de terrain présentement vendue se trouve à une distance d'environ soixante pieds (60') à l'est d'une grosse roche connue sous le nom de Fishing Rock, distance mesurée en bordure du lac Gore; sans bâtiments. L'acheteur aura le droit de passage sur le résidu de la propriété de M. William Robinson de façon à pouvoir se rendre à la route principale. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes qui peuvent s'y rattacher.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires catholiques: $74.16; taxes scolaires protestantes: $19.00. Total: $134.17.

Measuring forty-six feet and seven tenths of a feet (46.7') in its southeast line, fifty feet (50') in its northwest line and two hundred feet (200') in its northeast and southwest lines, and having a superficial area of 9,623 square feet, the whole English measure and more or less;

Bounded to the southeast by the street 12A-37, said range, said cadastre, to the northwest by Lake Evans, to the northeast by another part of the said lot 12A, belonging to Istvan Markus and to the southwest by another part of said lot 12A, belonging to Alfred Davidson;

Said emplacement appearing as lot 86A on a proposed subdivision plan known to the parties.

With a chalet thereon erected.

Municipal taxes: $221.55; school taxes: $54.81. Total: $276.36.

Paradis, Ferdinand, 610, boul. Labelle, Ste-Thérèse, (Qué.).

Land known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Gore as part of lot fourteen "A" in Range Four (Pt. 14A-R. 4), measuring fifty feet (50') in width by all the depth between the south lot of this purchaser, acquired by a deed registered in Argenteuil under number 92369, and a private road leading to the public road. The east and west lines of the lot sold hereby are the continuation of the east and west lines of the lot acquired by deed registered under number 92369. The whole without buildings.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $51.88. Total: $92.89.

Maccabee, André, St-Jérôme, (Qué.).

Part of lot 14A, Range IV, Township of Gore, vacant land forming part of lot 14A, Range Four of the Township of Gore, measuring 50' in width by 100' in depth and bounded on the west by part of lot 14A, property of Mrs. Albert Chapman, on the east, north and south by part of lot 14A, property of the vendor, with a right of way to reach Lake Ray and the public road.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $36.92. Total: $77.93.

Soumis, Jacques, 2445 boul. Concorde, Laval, (Qué.).

Land in the Parish of Gore, County of Argenteuil, known and designated as number eighteen "B" (18B) on the official plan and book of reference of Range Six of the Township of Gore, County of Argenteuil.

Municipal taxes: $56.31; school taxes: $90.44. Total: $146.75.

Ares Inc., 118 Liege ouest, Montreal, (Qué.).

A certain emplacement known and designated on the official plan and book of reference of the Township of Gore, as forming part of lot number fourteen letter A, in the fourth range (Pt. 14A-R. 4) measuring eighty feet (80') in front on northwest side and seventy-five feet (75') on southeast side by a depth of one hundred feet (100') bounded north by the waters of Ray Lake and on the three other side by the residue of the property belonging to Mr. William Robinson or representatives. The west corner of the piece of land hereby sold lies at a distance of approximately sixty feet (60') east from a big rock known as Fishing Rock, measures along the lake Gore; without any buildings thereon. The purchaser shall have the right to pass on the residue property of Mr. William Robinson in order to reach the main highway. As the whole now subsists with all the servitudes which may be attached thereto.

Municipal taxes: $41.01; catholic school taxes: $74.16; protestant school taxes: $19.00. Total: $134.17.

Brown, Mme Ward, Charles, 7445, de Bernières, Montréal, (Qué.).

Une parcelle de terrain connue et désignée comme étant les lots huit et neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro 11 (11-8 et 11-9) aux plan et livre de renvoi officiels du Cinquième rang du canton de Gore, comté d'Argenteuil; avec les bâtiments y érigés.

La présente vente comprend un droit de passage à pied ou en voiture dans une rue privée conduisant de la voie publique à la parcelle de terrain présentement vendue, ladite rue portant les numéros 10C-13, 11-12 et partie du lot numéro 11.

Taxes municipales: $303.15; taxes scolaires protestantes: $350.43. Total: $653.58.

Jet Port International Corp., 10339, St- Laurent, Suite 3 Montréal, (Qué.).

Un emplacement situé à Shrewsbury dans la municipalité du canton de Gore, et composé des lots numéros trois B, de la moitié nord des lots numéros quatre A et quatre D dans le rang cinq (3B, 1/2N, 4A, 1/2N, 4D, Rg. V) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve.

Taxes municipales: $148.11; taxes scolaires catholiques: $397.91; taxes scolaires protestantes: $40.12. Total. $586.14.

Blouin, Guy 729 17e Avenue Pointe-aux-Trembles, (Qué.)

Un emplacement situé à Shrewbury dans la municipalité du canton de Gore, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois B dans le rang cinq (Ptie 3B Rg. V) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme parallélogrammatique, mesurant cent cinquante-cinq pieds (155.0') de largeur sur une profondeur de deux cent trente-cinq pieds et six dixième de pieds (235.6') et décrit comme suit:

Partant d'un point un situé à une distance de trois cent dix pieds (310') de la ligne de division des lots 3A et 3B, Rang 5 et à une distance de trois mille sept cent cinquante et un pieds et huit dixièmes de pied (3,751.8') au sud de la ligne séparative des rangs 5 et 6 du canton de Gore; dudit point un, point de départ de cette partie de terrain, dans une direction est, une distance de cent cinquante-cinq pieds (155.0') jusqu'au point 2; de là, dans une direction sud une distance de deux cent trente-cinq pieds et six dixièmes de pied (235.6') jusqu'au point 3; de là, dans une direction ouest une distance de cent cinquante-cinq pieds (155.0') jusqu'au point 4; de là, dans une direction nord, une distance de deux cent trente-cinq pieds et six dixièmes de pied (235.6') jusqu'au point un point de départ;

Borné au sud par une partie dudit lot 3B étant une rue projetée (lot 3B-55 non officielle), à l'ouest par une partie dudit lot 3A, au nord et à l'est par d'autre parties du lot 3B.

Les lignes nord et sud dudit emplacement sont parallèles à la ligne de division des rangs 5 et 6, et les lignes est et ouest dudit emplacement sont parallèles à la ligne de division des lots 3A et 3B.

Cet emplacement est illustré sur un plan-projet préparé par Claude Deslauriers, a.g., en date du dix-neuf mai mil neuf cent soixante-dix (1970) et sous le numéro M41S11 de ses minutes comme étant la partie ouest de la subdivision non officielle numéro cinquante-trois (53).

Taxes municipales: $71.61; taxes scolaires: $71.74. Total: $143.35.

Landry, Jean-Guy 418, Tardif App. 8 Rouyn (Québec).

1. La subdivision trente et un du lot numéro quinze A (15A-31) du Sixième rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, comté d'Argenteuil;

2. Une partie de la subdivision dix-neuf du lot numéro quinze A (15A-19) audit plan officiel mesurant environ quatre-vingt-trois

Brown, Mrs. Ward Charles, 7445 de Bernières, Montréal, (Qué.).

A parcel of land known and designated as being of lots numbers eight and nine of the official subdivision of original lot number eleven. (Nos. 11-8 and 11-9) on the official plan and book of reference made for the fifth range of the Township of Gore, in the County of Argenteuil; with buildings thereon erected.

Included in the present sale a right of way walking and riding in a private street leading from the public highway to the parcel of land hereby sold, said street bearing lot No. 10C-13 and 11-12 and part of lot No. 11.

Municipal taxes: $303.15; protestant school taxes: $350.43. Total: $653.58.

Jet Port International Corp., 10339, St-Laurent, Suite 3, Montreal, (Qué.).

Land in Shrewsbury in the municipality of the Township of Gore, consisting of lots three "B", the north half of lots four "A" and four "D" in Range Five (3B,1/2N,4A, 1/2N.4D Rg. V), on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Argenteuil Registration Division.

As the whole now subsists without exception or reserve.

Municipal taxes: $148.11; catholic school taxes: $397.91; protestant school taxes: $40.12. Total: $586.14.

Blouin, Guy, 729, 17th Avenue, Pointe-aux-Trembles, (Qué.).

Land in Shrewsbury in the municipality of the Towhsnip of Gore, known and designated as part of original lot number three "B" in Range Five (Pt. 3B, Rg. V), on the official plan and book of reference of the Township of Gore, Registration Division of Argenteuil.

In the form of a parallelogram, measuring one hundred and fifty-five feet (155.0') in width by two hundred and thirty-five and six tenths feet (235.6') in depth, described as follows:

From a point three hundred and ten feet (310') from the division line between lots 3A and 3B, Range 5 and three thousand seven hundred and fifty-one and eight tenths feet (3,751.8) south of the line separating ranges 5 and 6 of the Township of Gore; from that point one, the starting point of this description, eastward for one hundred and fifty-five feet (155.0') to point 2, from there southward two hundred and thirty five and six tenths feet (235.6') to point 3; from there westward one hundred and fifty-five feet (155.0') to point 4; from there northward two hundred and thirty-five and six tenths feet (235.6') to point one, the starting point;

Bounded on the south by part of lot 3B, being a proposed street (lot 3B-55 unofficial), on the west by part of said lot 3A, on the north and on the east by other parts of lot 3B.

The north and south lines of the land are parallel to the line separating Ranges 5 and 6, and the east and west lines of the land are parallel to the line separating lots 3A and 3B.

This land is shown on a draft plan prepared by Claude Deslauriers, Q.L.S., dated May nineteenth, nineteen hundred and seventy (1970), under number M41S11 of his minutes, as the west part of unofficial subdivision fifty-three (53).

Municipal taxes: $71.61; school taxes: $71.74. Total: $143.35.

Landry, Jean Guy 418 Tardif, Apt. 8, Rouyn, (Qué.).

1. Subdivision thirty-one of lot number fifteen A (15A-31) of the sixth range on the official plan and book of reference of the Township of Gore, County of Argenteuil;

2. A portion of subdivision nineteen of lot number fifteen A (15A-19) on the said official plan measuring about eighty-three

pieds (83') de largeur sur vingt pieds (20') de profondeur, bornée au nord par la subdivision trente et un du lot numéro quinze A (15A-31), au sud par une autre partie de la subdivision dix-neuf du lot quinze A (15A-19), sur son côté est par la subdivision un du lot numéro quinze B (15B-1) audit plan officiel et sur son côté ouest par une autre partie de la subdivision dix-neuf du lot numéro quinze A (15A-19) faisant partie d'un chemin.

Taxes municipales: $56.31; taxes scolaires: $129.55. Total: $185.86.

Anstalt, Novalis.

Un terrain non construit situé à Lakefield, dans le canton de Gore, composé de:

1. La partie sud des lots numéros seize lettre A, et seize lettre B, dans le cinquième rang. (16A et 16B, R. 5) des plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, de forme irrégulière; ladite partie du lot numéro 16A est bornée au nord par un chemin public au sud par le lot numéro 16A du quatrième rang, à l'ouest par le lot numéro 15B du cinquième rang et à l'est par la partie ci-après décrite du lot numéro 16B du même rang; ladite partie du lot numéro 16B est bornée vers le nord par le chemin public, vers le sud par le lot numéro 16C du quatrième rang, vers l'ouest par la partie ci-dessus décrite du lot numéro 16A et vers l'est par le lot numéro 17A;

2. Des lots originaires numéros dix-sept lettre A, dix-sept lettre B et dix-huit, tous dans le cinquième rang (17A, 17B, et 18) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

Taxes municipales: $844.84; taxes scolaires: $605.13. Total: $1,449.97.

Garcia, Michel 2620 Chambly app. 5 Montréal (Qué.)

Un morceau de terrain situé dans le sixième rang du canton de Gore, comté d'Argenteuil, faisant partie du lot numéro treize B (Ptie 13B R. 6) du cadastre du canton de Gore, mesurant quatre-vingt-dix pieds de largeur sur deux cent soixante pieds de profondeur, à partir du chemin public, mesure anglaise et plus ou moins et bornée en front, au nord, par le chemin public, au sud, par une partie du lot 13B appartenant au vendeur, d'un côté, à l'ouest, par un chemin privé de dix pieds de largeur appartenant à Thomas Brown ou représentants et de l'autre côté, à l'est, par d'autres parties dudit lot 13B appartenant à Eugène Miron et Jean Paquin ou représentants;

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment droit de passage dans la lisière de dix pieds du côté ouest dudit lot pour se rendre au Lac. Le vendeur se réservant personnellement pour lui-même le droit de passage mentionné dans son titre sur le lot 13B appartenant à M. Eugène Miron et Jean Paquin, tel droit n'étant pas inclus dans la présente vente.

Taxes municipales: $41.01.

Quenneville, Wilfrid 108 Aéroparc, Lachute, (Qué.)

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore comme faisant partie du lot numéro un lettre B dans le troisième rang (Ptie 1B R. 3) mesurant cent pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de cent pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est (100' x 100') contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

Ce morceau de terre est borné au sud-ouest par une rue projetée de quarante (40') pieds de largeur et de tous les autres côtés par d'autres parties non subdivisées dudit lot 1B rang 3 dudit canton de Gore.

La ligne nord-ouest dudit morceau de terre est parallèle à la ligne de division des lots 1A et 1B rang 3, canton de Gore, et est située à une distance de trois cents pieds (300') au sud-est de celle-ci;

feet (83') in width by twenty feet (20') in depth, bounded to the north by subdivision thirty-one of said lot number fifteen A (15A-31) to the south by another part of subdivision nineteen of said lot fifteen A (15A-19) and on both sides to the east by subdivision one of lot number fifteen B (15B-1) on the said official plan and to the west by another part of said subdivision nineteen of said lot number fifteen A (15-A-19) forms part of a roadway.

Municipal taxes: $56.31; school taxes: $129.55. Total: $185.86.

Anstalt, Novalis.

Vacant land in Lakefield, Township of Gore, consisting of:

1. The south part of lots sixteen "A" and sixteen "B", in Range Five (16A and 16B, R.5), on the official plan and book of reference of the Township of Gore, of irregular configuration; this part of lot 16A is bounded on the north by a public road, on the south by lot number 16A of Range Four, on the west by lot 15B of Range Five and on the east by the part of lot number 16B of the same range described below; this part of lot number 16B is bounded on the north by the public road, on the south by lot 16C of Range Four, on the west by the part of lot 16A described above and on the east by lot 17A;

2. Original lots seventeen "A", seventeen "B" and eighteen all in Range Five (17A, 17B and 18) on the official plan and book of reference of the Township of Gore.

Municipal taxes: $844.84; school taxes: $605.13. Total: $1449.97.

Garcia, Michel 2620, Chambly, apt. 5 Montréal, (Qué.).

A piece of land in Range Six of the Township of Gore, County of Argenteuil, part of lot thirteen B (Pt. 13B R.6) of the cadastre of the Township of Gore, measuring ninety feet in width by two hundred and sixty feet in depth, from the public road, English measure and more or less; bounded in front on the north by the public road, on the south by part of lot 13B belonging to the vendor, on one side on the west by a private road ten feet wide, belonging to Thomas Brown or representatives, and on the other side on the east by other parts of lot 13B belonging to Eugène Miron and Jean Paquin or representatives;

As the whole now subsists with all active and passive, apparent or unapparent servitudes attaching to the immoveable and particularly the right of way on the ten-foot strip west of the lot to reach the lake. The vendor reserves for himself the right of way mentioned in his title on lot 13B belonging to Eugène Miron and Jean Paquin; that right is not included in this sale.

Municipal taxes: $41.01.

Quenneville, Wilfrid, 108 Aéroparc, Lachute, (Qué.).

Land known and designated on the official plan and in the book of reference for Gore Township as part of lot one "B", Range Three (Pt. 1B, Rge. 3), one hundred feet wide on its northeast and southwest lines and one hundred feet deep on its northwest and southeast lines (100' x 100'), with an area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.), English measure and more or less.

This land is bounded on the southwest by proposed road forty feet (40') wide, and on all other sides by other unsubdivided parts of lot 1B, Range 3, Gore Township.

The northwest line of the land is parallel to the line separating lots 1A and 1B, Range 3, Gore Township, and is three hundred feet (300') southeast of that line.

La ligne sud-ouest dudit morceau de terre est perpendiculaire à la ligne de division des lots 1A et 1B rang 3, canton de Gore, et est située à une distance de mille deux cent onze pieds (1,211') de la ligne de division des rangs 2 et 3 dudit canton, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division des lots 1A et 1B dudit canton, en allant vers le sud-ouest;

Cet emplacement porte le numéro deux cent quatre-vingt-quinze (295). Avec toutes les bâtisses dessus érigées.

Taxes municipales: $41.01.

L'Heureux, Léo 11219 Rome, Montreal-Nord, (Qué.)

Un emplacement situé à Lakefield, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro onze lettre A, du rang trois (3) dans le canton de Gore, au cadastre officiel dudit canton de Gore, comté d'Argenteuil, mesurant cent pieds (100') de largeur, par une profondeur de cent pieds (100') mesure anglaise et plus ou moins;

Borné en front, à l'est, par un chemin public, (appelé chemin des Mille-Isles), d'un côté, au sud, par une rue projetée de quarante pieds (40') de largeur, étant une partie dudit lot (11A, Rg. III) dudit canton et des autres côtés, au nord et à l'ouest par d'autres parties dudit lot appartenant au vendeur;

La ligne sud de cet emplacement étant perpendiculaire à la ligne de division entre les lots numéros (11-A) et 11-B), Rang III, et située dans son point est à une distance d'environ cinquante pieds au nord d'un autre chemin public (appelé chemin du Nord);

Tel que le tout se trouve présentement, avec droit de passage, avec tous autres y ayant droit, dans les chemins ou rues communiquant audit emplacement, au lac et à la plage, mais la venderesse ne sera tenue responsable d'aucun dommage pouvant découler à la suite d'accident survenu sur sesdits terrains. Avec un camp d'été dessus construit.

Taxes municipales: $150.15; taxes scolaires: $221.55. Total: $371.70.

St. Jérôme Plaza Inc. 5 Terra Nova Dr. Kirkland, (Qué.).

Un certain lot de terre sis et situé en la municipalité de Gore dans le comté Argenteuil, connu et désigné sous le numéro douze A (12A) dans le quatrième rang du canton Gore, comté Argenteuil, mesurant ledit lot en largeur quatorze chaînes et demie, en profondeur quatre-vingt-une chaînes dans la ligne ouest et quatre-vingt-une chaînes et demie dans la ligne est, et ayant une superficie de cent treize (113) acres, le tout suivant plan et livre de renvoi officiels.

Moins cependant et à déduire dudit emplacement:

a) la partie dudit lot cédée et abandonnée à Dame Yvette Grenon épouse de René Sauvé, suivant acte enregistré à la division d'enregistrement du comté d'Argenteuil sous le no 80665.

b) la partie dudit lot cédée à Frank Bonneville, suivant acte enregistré à la division d'enregistrement du comté d'Argenteuil sous le no 80850.

c) la partie dudit lot cédée et abandonnée à Albert Fournel aux termes d'un acte d'échange enregistré à la division d'enregistrement du comté Argenteuil sous le no 78383.

Avec et en outre les bâtisses érigées et notamment une maison d'habitation avec hangar et un garage détaché de cette maison sur l'emplacement présentement vendu appartenant au vendeur. Avec toutes circonstances et dépendances servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées sans exception ni réserve de la part du vendeur.

Taxes municipales: $127.71; taxes scolaires: $199.61 C.; taxes scolaires: $66.75 P. Total: $394.07.

Urguhart, Eric, 1369, rue Gentilly, Chambly (Qué.).

Un terrain vague situé du côté nord du chemin privé qui traverse la propriété du vendeur, au lac Bird, dans le canton de Gore, comté d'Argenteuil;

Ledit terrain est connu et désigné comme étant partie du lot numéro treize A (ptie 13A) dans le Sixième rang du canton de Gore, comté d'Argenteuil;

The southwest line of the land is perpendicular to the line separating lots 1A and 1B, Range 3, Gore Township, and is one thousand two hundred and eleven feet (1,211') southwest of the line separating Ranges 2 and 3, of that township measured along the line separating lots 1A and 1B of that township.

This land is lot two hundred and ninety-five (295). With all buildings constructed there.

Municipal taxes: $41.01.

L'Heureux, Léo, 11219 Rome, Montréal-Nord, (Qué.).

Land at Lakefield, known and designated as part of lot eleven A, Range Three (3), Gore Township, on the official cadastre of Gore Township, Argenteuil County, one hundred feet (100') wide and one hundred feet (100') deep, English measure and more or less.

Bounded on the front to the east by a public road (called Des Milles Iles Road), on the south side by a proposed road forty feet (40') wide, part of that lot (11A, Rge. III), in that township, and on the north and west by other parts of that lot belonging to the vendor.

The south line of the land is perpendicular to the line separating lots 11-A and 11-B, Range III, and its east end is approximately fifty feet north of another public road (known as Du Nord Road).

The whole as it now stands, with a right of way, in common with all others having the same right, on the roads or streets going to this land, to the lake and to the beach; however, the vendor will not be responsible for any damage resulting from any accident on his land. With a summer camp constructed there.

Municipal taxes: $150.15; school taxes: $221.55. Total: $371.70.

St. Jérome Plaza Inc., 5 Terra Nova Dr. Kirkland, (Qué.).

Land in the Municipality of Gore, Argenteuil County, known and designated as lot twelve A (12A), Range Four, Gore Township, Argenteuil County, fourteen and one-half chains wide, eighty-one chains deep on west line, and eighty-one and one-half chains deep on the east line, with an area of one hundred and thirteen (113) acres, the whole according to the official plan and book of reference.

Less the following:

(*a*) the part of that lot surrendered to Dame Yvette Grenon, wife of René Sauvé, under a deed registered at the Argenteuil County Registration Division under number 80665;

(*b*) the part of that lot transferred to Frank Bonneville, under a deed registered at the Argenteuil County Registration Division under number 80850;

(*c*) the part of that lot surrendered to Albert Fournel under a deed of transfer registered at the Argenteuil County Registration Division under number 78383.

With the buildings constructed there, in particular a dwelling with a shed and a detached garage on the land being sold and belonging to the vendor. With all appurtenances and dependencies, and all active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to it, without exception or reservation by the vendor.

Municipal taxes: $127.71; school taxes: $199.61 C.; school taxes: $66.75 P. Total: $394.07.

Urguhart, Eric, 1369 Gentilly St., Chambly (Qué.).

A vacant lot of land situate on the northerly side of the private road which crosses the property of the vendor, et Bird Lake, at the Township of Gore, County of Argenteuil.

Said lot of land known and designated as being part of lot number thirteen A (P. No. 13A) in the sixth range of the Township of Gore, in the County of Argenteuil.

Mesurant cinquante pieds (50′) de largeur sur cent pieds (100′) de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins;

Ledit terrain est borné comme suit: vers le sud par le chemin privé traversant le lot numéro 13A; vers l'est par une autre partie dudit lot numéro 13A vendue par le présent vendeur au présent acheteur en vertu d'un acte passé devant Me Gustave Léonard, notaire, le 13 juin 1961 et enregistré à Argenteuil sous le numéro 95426; vers le nord par le résidu du lot numéro 13A qui demeure la propriété du vendeur; et vers l'ouest par une autre partie dudit lot numéro 13A appartenant à Stan Bilowas;

Tel que ledit terrain est indiqué sur un croquis qui demeure annexé aux présentes après avoir été signé *ne varietur* par les parties aux présentes et le notaire soussigné;

La présente vente comprend un droit de passage à perpétuité pour l'utilité de l'acheteur et de ses représentants, en sa qualité de propriétaire de la propriété présentement vendue, sur le chemin privé du vendeur qui traverse ledit lot 13A, permettant de communiquer, conjointement avec ceux qui peuvent jouir du même droit, de la voie publique au terrain présentement vendu;

Les parties aux présentes déclarent que la ligne est de la partie dudit lot 13A-6ème rang de Gore, préalablement vendue par Walter S. Davies audit Eric Urguhart, suivant les termes de l'acte mentionné ci-dessus et enregistré sous le numéro 95426, a été fixée à cent quatre-vingt-seize pieds (196′) d'une grosse roche, et qu'elle devrait être fixée à deux cents pieds (200′) de ladite roche;

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparantes ou autres s'y rattachant, l'acheteur s'en déclarant satisfait.

Taxes municipales: $41.01; taxes scolaires: $29.98. Total: $70.99.

Mitchell, Donald, 1371, rue Gentilly, Chambly (Qué.).

Un emplacement situé sur la rive du lac Bird dans le canton de Gore, comté d'Argenteuil, faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro treize « A » (Pt. no 13A), du Sixième rang du canton de Gore, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton, comté d'Argenteuil, mesurant cent trente pieds (130′) de largeur, mesure anglaise, sur toute la profondeur comprise entre le chemin privé existant actuellement et traversant ledit lot numéro 13A, et la rive du lac Bird.

Ledit terrain est borné en front au sud par le lac Bird, en arrière au nord par le chemin privé traversant le lot numéro 13A et de chaque côté par le résidu du lot 13A, appartenant à Walter S. Davies ou ses représentants. La ligne latérale est du lot présentement vendu est à une distance de cinq cent un pieds (501′) à l'ouest de la ligne de division entre les lots numéros 13A et 13B, ou à cent soixante-six pieds (166′) à l'ouest du côté ouest d'une grosse roche marquant le coin nord-est du lot Ptie N13A.

Taxes municipales: $295.52; taxes scolaires: $77.52. Total: $373.04.

Levesque, Laurent, 302, 23e Ave., Ville d'Île-Perrot, (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil se composant de: *a*) Un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro treize (13-1), dans le Cinquième rang du canton de Gore, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton, dans le comté d'Argenteuil.

Avec maison dessus construite.

Taxes municipales: $71.61; taxes scolaires: $99.07. Total: $170.68.

Tetreault, Ronald, Adresse inconnue.

Un emplacement situé à Dunany, comté d'Argenteuil faisant partie du lot originaire numéro un, lettre B, dans le troisième

Measuring said lot of land fifty feet (50′) in width, by one hundred feet (100′) in depth, English measure and more or less.

Said lot of land being bounded as follows: towards the south, the private road crossing said lot No. 13A; towards the east, by another part of said lot No. 13A sold by the present vendor to the present purchaser by deed executed before Me Gustave Leonard, notary, on the 13th of June 1961, registered at Argenteuil under No. 95,426; towards the north, by the remainder of said lot No. 13A remaining the property of the vendor; and towards the west, by another part of said lot No. 13A belonging to Stan Bilowas.

As said lot of land is shown on a sketch remaining annexed to these presents after having been signes "*Ne Varietur*" by the parties hereto and the undersigned notary.

Included in the present sale a right of way for the purchase and his representatives, at perpetuity, as owner of the presently sold property, in the private road of the vendor crossing said lot No. 13A to communicate in common with those who may have the same right, from the public road to the presently sold property;

The parties hereto declare that the easterly line of that part of said lot No. 13A-6th range Gore, previously sold by Walter S. Davies to the said Eric Urguhart, under the terms of the deed above mentioned registered under No. 95,426 had been established at one hundred and ninety-six feet (196′) from a large boulder and that it should correctly be established at two hundred feet (200′) from said boulder;

As the whole now is with all servitudes active and passive, apparent or otherwise existing, the purchaser being therewith satisfied.

Municipal taxes: $41.01; school taxes: $29.98. Total: $70.99.

Mitchell, Donald, 1371 Gentilly St., Chambly (Qué.).

An emplacement situated on the share of Bird Lake, in the Township of Gore, County of Argenteuil, being part of lot know and designated under number thirteen A (Pt. No. 13A) in the sixth range of the Township of Gore on the official plan and book of reference made for the said Township, County of Argenteuil, measuring one hundred and thirty feet (130′) in width, English measure, by the whole depth which may be found between the private road actually existing crossing said lot No. 13A and the shore of Bird Lake.

Said lot of land being bounded in front to the south by Bird Lake, in rear to the north by the private road crossing said lot No. 13A, and on both sides by the residue of said lot No. 13A belonging to Walter S. Davies or representatives. The east lateral line of the presently sold lot of land being five hundred and one feet (501′) distant west of the division line between lots Nos. 13A and 13B, or one hundred and sixty-six feet (166′) distant west of the west side of a boulder which indicates the northeast corner of the lot Pt. N13A.

Municipal taxes: $295.52; school taxes: $77.52. Total: $373.04.

Levesque, Laurent, 302-23rd Avenue, Town of Île-Perrot, (Qué.).

An emplacement located in the County of Argenteuil and being composed of: *a*) A parcel of land known and designated as being lot number one of the official subdivision of original lot number thirteen (13-1) in the fifth range of the Township of Gore, on the official plan and book of reference made for the said Township the County of Argenteuil.

With a house thereon erected.

Municipal taxes: $71.61; school taxes: $99.07. Total: $170.68.

Tetreault, Ronald. Address unknown.

Land located in Dunany, Argenteuil County, forming part of original lot number one "B", in the Third Range, Gore Town-

rang, canton de Gore, division d'enregistrement du comté d'Argenteuil, (Ptie 1B, Rg. III);

Borné au sud-ouest, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie dudit lot 1-B, rang III (1-B-2, Rg. III, projeté) du côté sud-est, par une autre rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie dudit lot 1-B, rang III, (1-B-6, Rg. III, projeté), et des autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-B, rang III, canton de Gore;

Mesurant cent pieds (100′) de largeur, dans ses lignes nord-ouest, et sud-est, par une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne sud-est dudit emplacement est parallèle à la ligne de division des rangs 1-A et 1-B rang III, canton de Gore, et est située à une distance de huit cent vingt pieds (820′) au sud-est de celle-ci;

La ligne sud-ouest dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang III, dudit canton de Gore, et est située à une distance de mille six cent quatre-vingt-onze pieds (1,691′) de la ligne de division des rangs II et III dudit canton; cette distance étant mesurée le long de la ligne de division des lots 1-A et 1-B, dudit canton, en allant vers le sud-ouest;

Cet emplacement porte les numéros 66 et 67.

Moins: les 95% nord indivis, vendus à Roy Houle.

Taxes municipales: $2.55.

Leblanc, André. Adresse inconnue.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé d'une partie du lot originaire numéro un, lettre A, dans le troisième rang (Ptie 1-A, Rg. III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil;

Borné comme suit: au nord-est, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie du lot 1-A, rang III (1-A-2 projeté) et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-A, rang III, canton de Gore;

Mesurant cent pieds (100′) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne sud-est dudit emplacement est parallèle à la ligne de division des lots 1-A et 1-B, rang III, canton de Gore, et est située à une distance de sept cent quarante pieds (740′) au nord-ouest de celle-ci;

La ligne sud-ouest dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang III, dudit canton, et est située à une distance de mille soixante et onze pieds (1,071′) de la ligne de division des rangs II et III, dudit canton, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division des lots 1-A et 1-B, dudit canton, en allant vers le sud-ouest. Cet emplacement porte les numéros 31 et 32.

Moins: les 90% indivis, vendus à Roy Houle.

Taxes municipales: $2.80.

Courchesnes, Bernard. Adresse inconnue.

Un emplacement dans le canton de Gore, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné sous partie du lot numéro soixante-dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-sept B (17B Ptie 70) sur le plan et au livre de renvoi officiels du canton de Gore, rang II, mesurant quatre-vingt-cinq pieds de largeur sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur mesure anglaise et plus ou moins, borné en front, par une rue, en profondeur, par le résidu dudit lot no 17B-70, d'un côté, par une autre rue et de l'autre côté, par une partie du lot numéro 17B-69 du même cadastre. Avec un chalet dessus construit.

Moins: les 60% nord indivis, vensus à Roy Houle.

Taxes municipales: $45.00; taxes scolaires: $26.86. Total: $71.86.

ship, Argenteuil Registration Division (Pt 1B. Rge III).

Bounded on the southwest by a proposed street forty feet (40′) wide, being part of lot 1-B, in Range III (1-B-2, Rge III, proposed), on the southeast side by another proposed street of forty feet (40′) wide, being a part of same lot 1-B, in Range III (1-B-6, Rge III, proposed) and on the other sides by unsubdivided parts of said lot 1-B, in Range III, Gore Township.

Measuring one hundred feet (100′) in width on its northwest and southeast lines, by one hundred feet (100′) in depth on its northeast and southwest lines, having an area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft.), English measure and more or less.

The southeast line of this land is parallel to the dividing line between Ranges 1-A and 1-B in Range III, Gore Township, and is eight hundred and twenty feet (820′) southeast of said dividing line.

The southwest line of this land is perpendicular to the dividing line between lots 1-A and 1-B, in Range III, Gore Township, and is one thousand six hundred and ninety-one feet (1,691′) from the dividing line between Ranges II and III in that Township, measured along the dividing line between lots 1-A and 1-B, in same Township, in a southwesterly direction.

This land bears numbers 66 and 67.

Less: the undivided 95% north sold to Roy Houle.

Municipal taxes: $2.55.

Leblanc, André. Address unknown.

Land located in Argenteuil County, known and designated as comprising part of original lot number one "A", in the Third Range (Pt 1-A, Rge III) on the official plan and in the book of reference for Gore Township, Argenteuil Registration Division.

Bounded as follows: on the northeast by a proposed street measuring forty feet (40′) in width, being a part of lot 1-A, in Range III (1-A-2 proposed) and on all other sides by unsubdivided parts of lot 1-A, Range III, Gore Township.

Measuring one hundred feet (100′) in width on its northeast and southwest lines, by one hundred feet (100′) in depth on its northwest and southeast lines, having an area of ten thousand square feet (10,000 sq. ft), English measure and more or less.

The southeast line of this land is parallel to the dividing line between lots 1-A and 1-B, Range III, Gore Township, and is seven hundred and forty feet (740′) northwest of it.

The southwest line of this land is perpendicular to the dividing line between lots 1-A and 1-B, Range III, Gore Township, and is one thousand seventy-one feet (1,071′) from the dividing line between Ranges II and III, same Township, measured along the dividing line between lots 1-A and 1-B, in the same Township, in a southwesterly direction. This land bears numbers 31 and 32.

Less: the undivided 90% sold to Roy Houle.

Municipal taxes: $2.80.

Courchesne, Bernard. Address unknown.

Land located in Gore Township, Argenteuil County, known and designated as a part of lot seventy of the official subdivision of original lot seventeen B (17-B, Pt 70) on the official plan and in the book of reference for Gore Township, in Range II, measuring eighty-five feet (85′) in width by eighty-four feet (84′) in depth, English measure and more or less, bounded in front by a street, in depth by the remainder of lot 17-B-70, on one side by another street and on the other side by a part of lot number 17-B-69, same cadastre. With a cottage constructed there.

Less: the undivided 60% north sold to Roy Houle.

Municipal taxes: $45.00; school taxes: $26.86. Total: $71.86.

Municipalité du canton de Harrington — *Municipality of the Township of Harrington*

Arcand, Robert, 100 de Gaspé, app. 1408, Verdun, Ile des Soeurs, (Qué.).

Un emplacement vacant connu et désigné comme étant une partie du lot originaire trois lettre B (Ptie 3B) dans le Rang cinq (Rg. V) aux plan et livre de renvoi officiels du canton Harrington.

Mesurant environ deux cent cinquante pieds (250′) dans sa ligne nord-ouest, qui est une ligne brisée, environ quatre cent cinquante pieds (450′) dans sa ligne sud-ouest, environ sept cent vingt-cinq pieds (725′) dans sa ligne sud-est qui est une ligne courbe, longeant le lac Rond, environ trois cent trente pieds (330′) dans sa ligne nord-est, le tout mesure anglaise et plus ou moins, étant au profit ou à la perte de l'acquéreur.

Borné au nord-ouest par le chemin 3B-10, dit rang, dit cadastre, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 3B appartenant à David Chee Chon Chu, au sud-est par le lac Rond, et au nord-est par une autre partie dudit lot 3B appartenant à M. Nadon, cette ligne nord-est étant une clôture.

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois lettre B, Rang cinq (Ptie 3B, rang 5) des plan et livre de renvoi officiels du canton d'Harrington.

De forme irrégulière et triangulaire, mesurant deux cent vingt-deux pieds (222′) en front dans sa ligne sud-est, cette dite ligne sud-est étant une ligne brisée, cent quatre-vingt-six pieds (186′) dans sa ligne sud-ouest, deux cent quatre-vingt-douze pieds (292′) dans sa ligne nord et contenant en superficie vingt mille cinq cent pieds carrés (20,500 p.c.), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Borné en front, au sud-est par la rue 3B-10 dit rang, dit cadastre, au sud-ouest, par une autre partie dudit lot 3B et au nord par une clôture existante, cette ligne nord étant le prolongement de l'extrémité nord de ladite rue 3B-10.

Cedit emplacement apparaît de plus comme le lot 33 sur un projet de subdivision connu des parties.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes y attachées, et sujet à toutes servitudes en faveur de The Bell Telephone ou The Gatineau Power.

Taxes municipales: $116.36; taxes scolaires: $129.33. Total: $245.69.

Groulx, Harvey, 8510, rue Lemieux, LaSalle, (Qué.).

Une partie du résidu non subdivisé du lot treize B (ptie 13B) dans le Neuvième rang auxdits plan et livre de renvoi officiels; de forme irrégulière, mesurant cent quatre-vingt-dix pieds et neuf dixièmes dans sa ligne nord le long du « Circle Drive » (subdivision quarante-six dudit lot treize B), cent quatre-vingt-dix-huit pieds dans ses lignes est et nord-est le long dudit « Circle Drive » (subdivision quarante-cinq dudit lot treize B), trois cent dix-huit pieds et un dixième en arrière, soit dans sa ligne sud-ouest et bornée en front au nord par ledit « Circle Drive », en front à l'est et au nord-est par ledit « Circle Drive » et an arrière au sud-ouest par une autre partie du résidu non subdivisé dudit lot treize B (numéros non officiels 166, 167, 168, 169, 170 et 171 au plan mentionné ci-dessous).

La propriété décrite ci-dessus en troisième lieu apparaît sous les numéros non officiels 172, 174 et 175 sur un plan préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre, en date du sept juillet mil neuf cent cinquante-neuf et révisé le vingt-six avril mil neuf cent soixante.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Taxes municipales: $81.88.

Garrow, Grant, 466, Oxford Frice, Fort Orange, Florida 32019, (U.S.A.).

Arcand, Robert, 100 de Gaspé, 1408, Verdun, Iles des Soeurs, (Qué.).

Vacant land known and designated as part of original lot three "B" (Pt. 3B), Range Five (Rge V), on the official plan and in the book of reference for Harrington Township.

Measuring approximately two hundred and fifty feet (250′) on its northwest line which is irregular, approximately four hundred and fifty feet (450′) on its southwest line, approximately seven hundred and twenty-five feet (725′) on its southeast line, a curved line along Rond Lake, and approximately three hundred and thirty feet (330′) on its northeast line, the whole English measure and more or less, to the purchaser's advantage or disadvantage.

Bounded on the northwest by road 3B-10 in that range and on that cadastre, on the southwest by another part of lot 3B belonging to David Chee Chon Chu, on the southeast by Rond Lake and on the northeast by another part of lot 3B belonging to Mr. Nadon; the northeast line is a fence.

Land known and designated as part of lot three "B", Range Five (Pt. 3B, Rge 5), on the official plan and in the book of reference for Harrington Township.

Irregular and triangular in shape, measuring two hundred and twenty-two feet (222′) on its front southeast line, which is irregular, one hundred and eighty-six feet (186′) on its southwest line, and two hundred and ninety-two feet (292′) on its north line, with an area of twenty thousand five hundred square feet (20,500 sq. ft.), all English measure and more or less.

Bounded on the front to the southeast by street 3B-10 in that range and on that cadastre, on the southwest by another part of lot 3B, and on the north by a fence; the north line is the extension of the north end of street 3B-10.

This land appears as lot 33 on a proposed subdivision known to the parties.

The whole as it now stands, with all the servitudes attached to it and subject to all the servitudes in favour of Bell Telephone and Gatineau Power.

Municipal taxes: $116.36; school taxes: $129.33. Total: $245.69.

Groulx, Harvey, 8510 Lemieux Street, LaSalle, (Qué.).

Part of the unsubdivided residue of lot thirteen B (pt. 13B) in the ninth range on the said official plan and book of reference, being of irregular figure, measuring one hundred and ninety feet and nine tenths of a foot in its north line along circle Drive (subdivision forty-six of the said lot thirteen B), one hundred and ninety-eight feet in its east and north east lines along the said circle Drive (subdivision forty-five of the said lot thirteen B), three hundred and eighteen feet and one tenth of a foot in its rear or southwest line and bounded in front to the north by the said circle drive, in front to the east and northeast by the said circle drive and in rear to the southwest by another part of the unsubdivided residue of the said lot thirteen B (unofficial numbers 166, 167, 168, 169, 170 and 171 on the plan hereinafter referred to).

The property hereinabove thirdly described is shown as unofficial numbers 172, 174 and 175 on a plan prepared by Maurice Gaudreault, Québec Land Surveyor, dated the seventh day of July nineteen hundred and fifty-nine and revised on the twenty-sixth day of April nineteen hundred and sixty.

All the above measurements are English measure and more or less.

Municipal taxes: $81.88.

Garrow, Grant, 466 Oxford Drive, Fort Orange, Florida 32019 (U.S.A.).

La subdivision vingt du lot originaire numéro neuf (9-20) du Sixième rang du canton de Harrington, mesurant trente-trois pieds (33′) dans sa ligne nord, cent trente pieds (130′) dans sa ligne est, cent pieds (100′) dans sa ligne sud, cent vingt-neuf pieds (129′) le long du chemin dans sa ligne ouest, laquelle oblique sur une distance additionnelle de vingt pieds (20′).

Telle que ladite propriété se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

Taxes municipales: $78.71; taxes scolaires: $42.95. Total: $121.66.

Henzie, Terrance, 3355, Reine-Marie, app. 312, Montréal.

Un terrain vague situé dans le canton de Harrington dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels comme étant le lot numéro cinquante-neuf du lot originaire numéro quinze (15-59) dans le Cinquième rang, ayant une superficie totale de quatorze mille sept cent soixante-six pieds carrés (14,766′) le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Tel que le tout se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

Taxes municipales: $84.07; taxes scolaires: $204.21. Total: $288.28.

Hearn, Gary, 100, Graydon Hall Dr., app. 5, Don Mills, (Ont.).

Un terrain vague situé dans le canton de Harrington, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Harrington comme étant le lot numéro soixante-huit du lot originaire numéro quatorze, lettre C (14C-68), du Cinquième rang, et ayant une superficie totale de quinze mille six cent vingt-trois pieds carrés (15,623 pi. ca.) mesure anglaise et plus ou moins.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances, ainsi que toutes les servitudes apparentes ou non apparentes s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

Taxes municipales: $18.55; taxes scolaires: $33.04. Total: $51.59.

Doyon, Michel, 9811, boul. LaSalle, app. B2, LaSalle, (Qué.).

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Harrington, comme étant les lots numéros cinquante-deux et cinquante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro un dans le troisième rang (1-52 et 1-53 rang 3). Le tout sans bâtisse dessus érigée.

Taxes municipales: $65.71.

Gagnon, Gabriel, 3878 Henri-Julien, Montréal, (Qué.).

Un emplacement vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil.

A) Du lot numéro quarante-sept de la subdivision du lot originaire numéro treize A (13A-47) du neuvième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, comté d'Argenteuil, (Qué.)., mesurant cinq mille cent trente-cinq pieds carrés de superficie, mesure anglaise et plus ou moins; et

B) D'une partie du lot numéro quarante-six de la subdivision dudit lot originaire numéro treize A (13A-Ptie 46) dudit neuvième rang, auxdits plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, comté d'Argenteuil, (Qué.), mesurant quarante pieds (40′) de largeur par cent pieds (100′) de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée cettedite partie, en front au nord-ouest par une rue projetée (13A-24) en arrière au sud-est par une partie du lot originaire 13A dit cadastre, d'un côté au nord-est par ledit lot 13A-47 dit cadastre ci-haut décrit, et de l'autre côté au sud-ouest par le résidu dudit lot.

Subdivision twenty of original lot number nine (9-20) of the sixth range of the Township of Harrington, measuring thirty-three (33′) feet in its north line, one hundred and thirty feet (130′) in its east line, one hundred feet (100′) in its south line, one hundred and twenty-nine feet (129′) along the road in its west line where it angles for a further distance of twenty feet (20′).

As the said property now subsists with all its rights, members and appurtenances without exception or reserve of any kind on the part of the vendor.

Municipal taxes: $78.71; school taxes: $42.95. Total: $121.66.

Henzie, Terrance, 3355 Queen Mary, Apt. 312, Montreal, (Qué.).

A vacant piece of land situated in the Township of Harrington, in the County of Argenteuil, known and designated on the official plan and book of reference of the said Township of Harrington as being lot number fifty-nine of the original lot number fifteen (15-59) in the fifth range, and having a total superficial area of fourteen thousand seven hundred and sixty-six square feet (14,766′), the whole English measure and more or less.

As the whole now subsists with all its rights, members and appurtenances without exception or reserve of any kind on the part of the vendor.

Municipal taxes: $84.07; school taxes: $204.21. Total: $288.28.

Hearn, Gary, 100 Graydon Hall Dr., Apt. 5, Don Mills, (Ont.).

A vacant piece of land situated in the Township of Harrington, in the County of Argenteuil, known and designated on the official plan and book of reference of the said Township of Harrington as being lot number sixty-eight of the original lot number fourteen letter C (14C-68) in the fifth range, and having a total superficial area of fifteen thousand six hundred and twenty-three square feet (15,623 sq. ft.), English measure and more or less.

As the whole now subsists, with all its rights, members and appurtenances, servitudes active and passive, apparent or unapparent attached thereto, without any exception or reserve of any kind of the part of the vendor.

Municipal taxes: $18.55; school taxes: $33.04. Total: $51.59.

Doyon, Michel, 9811 LaSalle Blvd., Apt. B2, LaSalle, (Qué.).

Land known and designated on the official plan and in the book of reference for Harrington Township as lots fifty-two and fifty-three of the official subdivision of original lot number one in the Third Range (1-52 and 1-53, Range 3). The whole without buildings.

Municipal taxes: $65.71.

Gagnon, Gabriel, 3878 Henri-Julien, Montreal, (Qué.).

Vacant land located in Harrington Township, Argenteuil County.

(A) Lot forty-seven of the subdivision of original lot thirteen-A (13-A-47) in the Ninth Range, on the official plan and in the book of reference for Harrington Township, Argenteuil County (Québec), having an area of five thousand one hundred and thirty-five square feet (5,135 sq. ft.), English measure and more or less; and

(B) Part of lot forty-six of the subdivision of said original lot thirteen-A (13-A, Pt. 46) in the Ninth Range, on the official plan and in the book of reference for Harrington Township, Argenteuil County (Québec), measuring forty feet (40′) in width by one hundred feet (100′) in depth, English measure and more or less; bounded in front on the northwest by a proposed street (13-A-24), at the rear on the southeast by a part of original lot 13-A of same cadastre, on one side on the northeast by lot 13-A-47 of the same cadastre, described above, and on the other side on the southwest by the remainder of the said lot.

Taxes municipales: $101.79; taxes scolaires: $56.91. Total: $158.70.

Smethurst, Raymond, 270, 10e Avenue, Ville des Deux-Montagnes.

a) Une partie du résidu non subdivisé du lot treize B (Ptie 13B) du Neuvième rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, mesurant cent pieds (100') de largeur en avant le long du chemin public, environ cent dix pieds (env. 110') dans sa ligne arrière à l'ouest, sur une profondeur d'environ quarante-cinq pieds (env. 45') sur son côté nord-est et environ dix pieds (env. 10') sur son côté sud-ouest; bornée en avant à l'est par la voie publique, au fond à l'ouest par la partie du lot quatorze B ci-après décrite, d'un côté au nord par une autre partie du résidu non subdivisé dudit lot treize B et de l'autre côté au sud par une autre partie du résidu non subdivisé dudit lot treize B (étant le numéro non officiel 274). La partie dudit lot treize B ci-dessus décrite est indiquée sous les numéros non officiels parties 275 et 276 sur un plan préparé par M. Gaudreault, arpenteur-géomètre, et mentionnés ci-dessus; et

b) La partie du résidu non subdivisé du lot quatorze B (Ptie 14B) du Neuvième rang auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent quatorze pieds et deux dixièmes (114.2') de largeur dans sa ligne de fond ou à l'ouest, environ cent dix pieds (env. 110') dans sa ligne est, sur une profondeur d'environ cinquante-cinq pieds (env. 55') dans sa ligne nord-est et environ quatre-vingt-dix pieds (env. 90') dans sa ligne sud-ouest; bornée en avant à l'est par la partie du lot treize B du Neuvième rang décrite immédiatement ci-dessus au paragraphe *a*), au fond à l'ouest et d'un côté au nord par d'autres parties du résidu non subdivisé du lot quatorze B et au sud ou sud-ouest par une autre partie dudit lot quatorze B (étant le numéro non officiel 274). La partie du lot quatorze B ci-dessus décrite est indiquée sous les numéros non officiels 275 et 276 sur un plan préparé par M. Gaudreault, arpenteur-géomètre, et mentionnés ci-dessus.

Les dimensions ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Taxes municipales: $84.07; taxes scolaires: $112.45. Total: $196.52.

Viger, Agelina, c/o Rogent LaSalle, notaire, 425 Bisson, C.P. 610, St-Jovite, (Qué.).

Une pièce de terre faisant partie du lot numéro vingt-deux A (Ptie 22A) dans le rang dix (Rg 10) du canton d'Harrington, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton d'Harrington, mesurant ladite pièce de terre soixante pieds de largeur du sud-est au nord-ouest sur une profondeur de deux cent vingt-cinq pieds (225') au sud-ouest au nord-ouest, et bornée au sud-ouest, par la rivière Rouge, au nord-ouest, par le terrain de A.H. Hehitt ou représentants, et par le terrain de A.H. Wehitt ou représentants, et par le terrain de Charles Godin ou représentants, et au sud-est par le terrain dudit A.H. Hewitt ou représentants et au nord-est par un chemin privé, la ligne sud-est étant à trois cent cinquante-sept pieds au nord-ouest du résidu dudit lot numéro 22A appartenant à Charles Godin ou représentants.

Avec une maison d'été y érigée.

Taxes municipales: $105.28; taxes scolaires: $155.24. Total: $260.52.

France, Michael, R.R. no 2, Arundel, (Qué.).

Une propriété connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, division d'enregistrement d'Argenteuil, comme étant composée de deux parties du lot trois B, rang V, (Pties 3B, rang V) et plus particulièrement décrite comme suit:

De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 3A, vers le sud-est, par le lot 3B-10 (rue), vers le sud-ouest, par une partie du lot 3B, mesurant trois cent dix-huit pieds (318')

Municipal taxes: $101.79; school taxes: $56.91. Total: $158.70.

Smethurst, Raymond, 270–10th Avenue, City of Two-Mountains.

(*a*) Part of the unsubdivided residue of lot thirteen B (Pt. 13B) of the ninth range on the official plan and book of reference of the township of Harrington, measuring one hundred feet in width (100') in front along the public road, about one hundred and ten feet (app. 110') in its rear westerly line by a depth of about forty-five feet (app. 45') on its northeasterly side and about ten feet (app. 10') on its southwesterly side and bounded in front to the east by the public road, in rear to the west by the part of lot fourteen B hereinafter described, on one side to the north by another part of the unsubdivided residue of the said lot thirteen B and on the other side to the south by another part of the unsubdivided residue of the said lot thirteen B (being unofficial number 274). The part of the said lot thirteen B above described is shown as unofficial numbers parts 275 and 276 on a plan prepared by M. Gaudreault, Québec Land Surveyor, and hereinabove referred to; and

(*b*) Part of the unsubdivided residue of lot fourteen B (Pt. 14B) of the ninth range on the said official plan and book of reference, measuring one hundred and fourteen feet and two-tenths of a foot (114.2') in width in its rear or westerly line, about one hundred and ten feet (app. 110') in its easterly line by a depth of about fifty-five feet (app. 55') in its northeasterly line and about ninety feet (app. 90') in its southwest line and bounded in front to the east by the part of lot thirteen B of the ninth range immediately above described in paragraph (*a*), in rear to the west and on one side to the north by other parts of the unsubdivided residue of the said lot fourteen B and to the south or southwest by another part of the said lot fourteen B (being unofficial number 274). The part of the said lot fourteen B above described is shown as unofficial numbers parts 275 and 276 on a plan prepared by M. Gaudreault, Quebec Land Surveyor, and hereinabove referred to.

The above measurements are English measure and more or less.

Municipal taxes: $84.07; school taxes: $112.45. Total: $196.52.

Viger, Agelina, c/o Rogent LaSalle, notaire, 425 Bisson, C.P. 610, St-Jovite, (Qué.).

Land forming part of lot twenty-two A (Pt. 22A), Range Ten (Rge. 10), Harrington Township, on the official plan and in the book of reference for Harrington Township, sixty feet wide from southeast to northwest and two hundred and twenty-five feet (225') deep from southwest to northeast, bounded on the southwest by the Rouge River, on the northwest by the land of A.H. Hewitt or representatives and by the land of Charles Godin or representatives, on the southeast by the land of A.H. Hewitt or representatives, and on the northeast by a private road; the southeast line is three hundred and fifty-seven feet northwest of the remainder of lot 22A belonging to Charles Godin or representatives.

With a summer house constructed there.

Municipal taxes: $105.28; school taxes: $155.24. Total: $260.52.

France, Michael, R.R. 2, Arundel, (Qué.).

Property known and designated on the official plan and in the book of reference for Harrington Township, Argenteuil Registration Division, as consisting of two parts of lot three B, Range V (Pts. 3B, Rge. V), more specifically described as follows:

Irregular in shape, bounded on the northeast by part of lot 3A, on the southeast by lot 3B-10 (a street), and on the southwest by part of lot 3B; measuring three hundred and eighteen feet

dans sa ligne nord-est, cent quarante-sept pieds (147') dans une ligne sud-est, soixante-quinze pieds (75') dans une autre ligne sud-est, cent quatre-vingt-huit pieds et sept dixièmes de pied (188.7') dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie vingt et un mille huit cent quatre-vingt pieds carrés (21,880 pi. ca.).

De figure irrégulière, bornée vers le nord-ouest par le lot 3B-10 (rue), vers le nord-est, par une partie du lot 3A, vers le sud-est, par le lac Rond, vers l'ouest, par une partie du lot 3B, mesurant cinquante et un pieds et un dixième de pied (51.1') dans une ligne nord-ouest, cent quatre-vingt-dix-huit pieds et neuf dixièmes de pied (198.9') dans une autre ligne nord-ouest, trois cent trente pieds (330') dans sa ligne nord-est, six cent quarante-quatre pieds (644') dans sa ligne sud-est, quatre cent cinquante pieds (450') dans sa ligne ouest, contenant en superficie cent quarante-quatre mille neuf cent pieds carrés (144,900 pi. ca.).

Avec toutes bâtisses dessus construites.

Taxes municipales: $47.16; taxes scolaires: $31.04. Total: $78.20.

Lalonde, André Mme, 95 Orchard, Lasalle, (Qué.).

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington comme étant composé des lots numéros trente et un et trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro un dans le troisième rang (1-31 et 1-32—R.3.).

Le tout sans bâtisse dessus érigée.

La présente vente comprend un droit de passage sur les lots 1-95 et 1-96 dans le troisième rang aux fins de rejoindre le chemin public.

Taxes municipales: $182.75.

Durocher, Mme Roy, 10565, Iberville, Montréal, (Qué.).

Un terrain vague situé dans le canton de Harrington, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington comme étant le lot numéro soixante-six du lot originaire numéro quatorze, lettre C, du Cinquième rang, et le lot numéro soixante-trois du lot originaire numéro quinze, et ayant une superficie totale de quatorze mille pieds carrés (14,000 pi. ca.), le tout en mesures anglaises et plus ou moins. Tel que le tout existe actuellement, ainsi que tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

Taxes municipales: $57.62; taxes scolaires: $65.89. Total: $123.51.

Drechsel, Bernard, 2525, Cavendish, app. 723, Montréal, (Qué.).

Un terrain vague connu et désigné comme étant une partie du lot originaire trois A, du Quatrième rang (Ptie 3A, Rg IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington. Ce terrain mesure deux cents pieds (200') au front dans sa ligne nord, deux cents pieds (200') à l'arrière dans sa ligne sud, sur deux cent cinq pieds (205') dans sa ligne est et deux cent cinq pieds dans sa ligne ouest, mesures anglaises et plus ou moins.

Il est borné au nord par un chemin privé, au sud par une autre partie du lot 3A, et à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot 3A appartenant à Ernest Grenier. Cet emplacement a la forme d'un parallélogramme.

Cedit emplacement apparaît aussi comme étant les lots 216A et 217A sur un plan-projet préparé par le vendeur et connu de l'acquéreur.

Taxes municipales: $33.27; taxes scolaires: $31.54; Total: $64.81.

Brunet, Georges, Box 154, Rue King, L'Orignal, (Qué.).

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, dans le comté d'Argenteuil, comme formant partie du lot numéro quinze lettre A dans le troisième rang (Ptie 15A — R.3), mesurant deux cent (318') on its northeast line, one hundred and forty-seven feet 147') on one southeast line, seventy-five feet (75') on another southeast line, and one hundred and eighty-eight and seven-tenths feet (188.7') on its southwest line, with an area of twenty-one thousand eight hundred and eighty square feet (21,880 sq. ft.).

Irregular in shape, bounded on the northwest by lot 3B-10 (a street), on the northeast by part of lot 3A, on southeast by Rond Lake, and on the west by part of lot 3B; measuring fifty-one and one-tenth feet (51.1') on one northwest line, one hundred and ninety-eight and ninetenths feet (198.9') on another northwest line, three hundred and thirty feet (330') on its northeast line, six hundred and forty-four feet (644') on its southeast line, and four hundred and fifty feet (450') on its west line, with an area of one hundred and forty-four thousand nine hundred square feet (144,900 sq. ft.).

With all the buildings constructed there.

Municipal taxes: $47.16; school taxes: $31.04. Total: $78.20.

Lalonde, Mrs. André, 95 Orchard, Lasalle, (Qué.).

Land known and designated on the official plan and in the book of reference for Harrington Township as consisting of lots thirty-one and thirty-two of the official subdivision of original lot one, Range Three (1-31 et 1-32, Rge. 3).

The whole without any building constructed there.

This sale includes a right of way on lots 1-95 and 1-96, Range Three, for purposes of access to the public road.

Municipal taxes: $182.75.

Durocher, Roy Mrs., 10565 Iberville St., Montreal, (Qué.).

A vacant piece of land situated in the Township of Harrington, in the County of Argenteuil known and designated on the official plan and book of reference of the said Township of Harrington as being lot number sixty-six of the original lot number fourteen letter C in the fifth range and lot number sixty three of the original lot number fifteen and having a total superficial area of fourteen thousand square feet (14,000') the whole English measure and more or less. As the whole now subsists with all its rights, members and appurtenances without exception or reserve of any kind on the part of the vendor.

Municipal taxes: $57.62; school taxes: $65.89. Total: $123.51.

Drechsel, Bernard, 2525 Cavendish, Apt. 723, Montreal, (Qué.).

A vacant land known and designated as being a part of the original lot three letter A, in the fourth range (Pt. 3A, Rg IV) on the official plan and book of reference of the Township of Harrington.

Measuring two hundred feet (200') in front in its north line, two hundred feet (200') in rear in its south line, by two hundred and five feet (205') in its east line and two hundred and five feet in its west line, English measure and more or less.

Bounded to the north by a private road, to the south, by another part of said lot 3A, to the east and to the west, by other parts of said lot 3A belonging to Ernest Grenier.

This said emplacement has the form of a parallelogram.

Said emplacement appearing also as lots 216A and 217A on a project plan prepared by the vendor and known to the purchaser.

Municipal taxes: $33.27; school taxes: $31.54. Total: $64.81.

Brunet, Georges, Boîte 154, rue King, L'Orignal, (Qué.).

Land known and designated on the official plan and in the book of reference of the Township of Harrington, in the County of Argenteuil, as part of lot fifteen "A" in the Third range (Pt. 15A-Rge 3), measuring two hundred and fifty-five feet (255')

cinquante-cinq pieds (255′) dans les lignes est et ouest et cent pieds (100′) dans les lignes nord et sud; borné au nord par un chemin privé de vingt pieds (20′) de large; à l'est et au sud par la propriété appartenant à Robert Bissonnette et *al.*; à l'ouest par la propriété appartenant à Yvon Leduc; le tout sans bâtisse.

Taxes municipales: $32.44.

Xavier, George F. Hillcrest Apartments app. 1 Saddle Road Maraval Trinidad W.I.

Un terrain vague situé dans le canton de Harrington, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Harrington comme étant le lot numéro soixante-dix du lot originaire numéro quatorze C (14C-70) dans le Cinquième rang, ayant une superficie totale de neuf mille quatre cent trente-quatre pieds carrés (9,434 pi. ca.), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Tel que le tout se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

Taxes municipales: $18.55; taxes scolaires: $20.88. Total: $39.43.

McAndrew, Raymond R.R. 2 Calumet, (Qué.)

Deux terrains connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington comme faisant partie du lot numéro quinze lettre « A » dans le rang Trois (Ptie 15A-R. 3) décrits comme suit:

1) La première partie mesure cent quarante-cinq pieds (145′) dans sa ligne ouest le long du chemin de la rivière Rouge, cent vingt-cinq pieds (125′) dans sa ligne nord le long de la partie du même lot vendue à Barry McAndrew par acte enregistré sous le numéro 158450, deux cent dix pieds (210′) dans sa ligne est le long d'un terrain décrit ci-dessous, et cent vingt-cinq pieds (125′) dans sa ligne sud le long de la partie du même lot vendue à dame Catherine McAndrew, épouse de Emmett Gray Junior, par acte enregistré sous le numéro 163328;

2) La seconde partie mesure deux cent soixante-quinze pieds (275′) dans sa ligne nord le long de la partie du même lot vendue à Marcel Cousineau par acte enregistré sous le numéro 139450, quatre cent cinquante pieds (450′) dans sa ligne est le long de la partie du même lot vendue à Robert Bissonnette et *al.* par acte enregistré sous le numéro 149449, deux cent soixante-quinze pieds (275′) dans sa ligne sud longeant la partie du même lot vendue à Richard Pilon par acte enregistré sous le numéro 158449, et quatre cent dix pieds (410′) dans sa ligne ouest longeant la partie du même lot vendue audit Barry McAndrew, longeant la partie décrite au paragraphe précédent et le longeant la partie du même lot vendue à ladite dame Catherine McAndrew, épouse de Emmett Gray Junior. Le tout sans bâtiment dessus érigé.

Taxes municipales: $61.88 taxes scolaires: $41.39. Total: $103.27.

Secard, Gerard 5182 avenue Earnscliff Montréal (Qué.)

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot sept B, rang sept (Ptie 7B, Rg. VII), aux plan et livre de renvoi officiels du canton Harrington;

Mesurant quatre-vingt-un pieds et quatre vingt-neuf centièmes de pied (81.89′) en front dans sa ligne est le long de la rue 7B-36, cent huit pieds et quarante-deux centièmes, de pied (108.42′) en arrière dans sa ligne ouest, cent douze pieds et soixante trois centièmes de pied (112.63′) dans sa ligne nord par toute la profondeur qu'il y a entre le côté ouest de la rue 7B-36 et la ligne de division des lots 8 et 7B;

Bornée en front à l'est par la rue 7B-36, en arrière à l'ouest par une partie du lot originaire huit et des deux côtés au nord et au sud.

Avec un chalet y érigée.

Cedit emplacement apparaît comme le lot 118, sur un plan connu des parties.

in its east and west lines, and one hundred feet (100′) in its north and south lines; bounded on the north by a private road twenty feet (20′) wide, on the east and south by a property owned by Robert Bissonnette et *al.*, on the west by a property owned by Yvon Leduc; the whole without any building.

Municipal taxes: $32.44.

Xavier, George F. Hillcrest Apartments Apt. 1 Saddle Road Maraval Trinidad W.I.

A vacant piece of land situated in the Township of Harrington, in the County of Argenteuil, known and designated on the official plan and book of reference of the said Township of Harrington as being lot number seventy of the original lot number fourteen C (14C-70) in the fifth range, and having a total superficial area of nine thousand four hundred and thirty-four square feet (9,434 sq. ft.) the whole English measure and more or less.

As the whole now subsists with all its rights, members and appurtenances without exception or reserve of any kind on the part of the Vendor.

Municipal taxes: $18.55; school taxes: $20.88. Total: $39.43.

Mc Andrew, Raymond R.R. 2 Calumet (Qué.).

Two pieces of land known and designated on the official plan and in the book of reference of the Township of Harrington as forming part of lot number fifteen letter A in the third range (Pt. 15A-R.3) and described as follows:

(1) The first part measures one hundred and forty-five feet (145′) in its west line along the Rouge River road, one hundred and twenty-five feet (125′) in its north line along that part of same lot, sold to Barry McAndrew by deed registered under the number 158450, two hundred and ten feet (210′) in its east line along the piece of land hereinafter described, and one hundred and twenty-five feet (125′) in its south line along that part of same lot sold to Dame Catherine McAndrew, wife of Emmett Gray Junior, by deed registered under the number 163328;

(2) The second part measures two hundred and seventy-five feet (275′) in its north line along that part of same lot sold to Marcel Cousineau by deed registered under the number 139450, four hundred and fifty feet (450′) in its east line along that part of same lot sold to Robert Bissonnette et *al.* by deed registered under the number 149449, two hundred and seventy five feet (275′) in its south line along that part of same lot sold to Richard Pilon by deed registered under the number 158449, and four hundred and ten feet (410′) in its west line along that part of same lot sold to the said Barry McAndrew along that portion described in the precedent paragraph and along that part of same lot sold to the said Dame Catherine McAndrew, wife of Emmett Gray Junior. The whole without any building thereon erected.

Municipal taxes: $61.88; school taxes: $41.39. Total: $103.27.

Secard, Gerard 5182 Earnscliff Ave., Montréal, (Qué.).

Land known and designated as part of lot seven "B", Range seven (Pt. 7B, Rg. VII) on the official plan and book of reference for the Township of Harrington;

Measuring eighty-one and eighty-nine hundredths feet (81.89′) in front on its east line along street 7B-36, one hundred and eight and forty-two hundredths feet (108.42′) in rear on its west line, one hundred and twelve and sixty-three hundredths feet (112.63′) on its north line, by the whole depth between the west side of street 7B-36 and the dividing line between lots 8 and 7B;

Bounded in front on the east by street 7B-36, in rear on the west by part of original lot eight and on both north and south sides;

With a cottage erected there.

This land appears as lot 118 on a plan known by the parties.

Taxes municipales: $80.39; taxes scolaires: $293.44. Total: $373.83.

Labelle, Raymond, 1810, de Vervier, Chomedey, Laval, (Qué.)

Un emplacement situé dans le canton de Harrington, dans le comté d'Argenteuil, province de Québec se composant de:

1) Une partie du lot numéro treize B (Ptie lot 13B) dans le rang Neuf aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, de forme irrégulière, et bornée comme suit: au nord-est par le lot numéro 13B-48 dudit cadastre (une rue) au sud-est par le lot numéro 13B-30 dudit cadastre, au sud-ouest par le lot numéro 13B-123 dudit cadastre et au nord par une autre partie dudit lot originaire 13B dudit cadastre, ladite partie mesurant trente-cinq pieds et six dixièmes (35.6') dans sa ligne nord-est, quatre-vingt-dix pieds dans sa ligne sud-est, cent huit pieds et trois dixièmes (108.3') dans sa ligne sud-ouest et cent seize pieds (116') dans sa ligne nord; ayant une superficie de six mille cinq cent deux pieds carrés (6,502 pi. ca.), mesure anglaise et plus ou moins.

La partie de ladite propriété décrite aux présentes est la même que celle décrite sous le numéro quinze de l'acte d'acquisition du vendeur, dont mention est faite ci-dessous; et

2) Une partie du lot originaire treize B (13B) dans le rang Neuf aux plan et livre de renvoi du canton de Harrington, de forme irrégulière, bornée comme suit: au nord-est par le lot numéro 13B-48 dudit cadastre (une rue), au sud-est par une partie du lot originaire numéro 13B dudit cadastre, au sud-ouest par une partie du lot numéro 13B dudit cadastre, au nord-ouest par une autre partie dudit lot originaire 13B dudit cadastre; ladite partie mesurant quarante-huit pieds (48') dans chacune de ses deux lignes nord-est, quatre-vingts pieds (80') dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-dix-sept pieds et huit dixièmes (97.8') dans sa ligne sud-ouest et quatre-vingt-dix pieds (90') dans sa ligne nord-ouest; ayant une superficie de huit mille six cent trente-huit pieds carrés (8,638 pi. ca.), mesures anglaises et plus ou moins.

Taxes municipales: $120.83; taxes scolaires: $621.24. Total: $742.07.

Municipal taxes: $80.39; school taxes: $293.44. Total: $373.83.

Labelle, Raymond 1810 De Vervier Chomedey, Laval, (Qué.).

That certain emplacement situate in the Township of Harrington, in the County of Argenteuil, in the Province of Québec, and composed of:

(1) A part of lot number thirteen B (Pt. lot 13B) in the ninth range on the official plan and book of reference of the Township of Harrington, being of irregular figure and bounded the said part as follows: to the northeast, by lot number 13B-48 of said cadastre (a street) to the southeast, by lot number 13B-30 of said cadastre, to the southwest, by lot number 13B-123 of said cadastre and to the north, by another part of said original lot 13B of said cadastre measuring, the said part, in its northeast line thirty-five feet and six-tenths of a foot (35.6'), in its southeast line, ninety feet (90') in its southwest line one hundred and eight feet and three-tenths of a foot (108.3') and in its north line one hundred and sixteen feet (116') containing a superficial area of six thousand, five hundred and two square feet (6,502 sq. ft.) English measure and more or less.

The part of the said property herein described is the same as item number fifteenth described in the vendor's deed of acquisition hereinafter referred to; and

(2) A part of original lot thirteen B (13B) in the ninth range on the official plan and book of reference of the Township of Harrington, being of irregular figure and bounded the said part as follows: to the northeast, by lot number 13B-48 of said cadastre (being a street) on the southeast, by a part of original lot 13B of said cadastre, to the southwest, by a part of lot number 13B of said cadastre, towards the northwest, by another part of said original lot 13B of said cadastre, measuring the said part forty-eight feet (48') in each of its two northeast lines, eighty feet (80') in its southeast line, ninety-seven feet and eight-tenths of a foot (97.8') in its southwest line and ninety feet (90') in its northwest line, containing a superficial area of eight thousand six hundred and thirty-eight square feet (8,638 sq. ft.) English measure and more or less.

Municipal taxes: $120.83; school taxes: $621.24. Total: $742.07.

Commission scolaire Laurentian — *Laurentian School Board*
Canton de Grenville — *Township of Grenville*

Allison, William R.R. 1, Billings, Montana (U.S.A.)

Les lots numéros quatre-vingt-deux, quatre-vingt-dix et quatre-vingt-onze du lot originaire numéro deux (2-82, 90, 91) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $607.26.

Allison, William

Les lots cent quinze et cent seize du lot originaire numéro trois (3-115 et 116) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $341.84.

Chen, Dr Calvin, 4100, Seven Mile Rd., Northville, Mich., (U.S.A.)

Le lot numéro cent sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois (3-107) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $166.94.

Allison, William R.R. 1, Billings, Montana, U.S.A.

Lot numbers eighty-two, ninety and ninety-one of original lot two (2-82, 90, 91) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $607.26.

Allison, William,

Lot numbers one hundred and fifteen and one hundred and sixteen of original lot three (3-115 and 116) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $341.84.

Chen, Dr. Calvin 4100 Seven Mile Rd., Northville, Mich., U.S.A.

Lot number one hundred and seven of the official subdivision of original lot number three (3-107) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $166.94.

Cleveland, Est. Clement c/o Anthony Cleveland, 301 East 69th Street, New York (N.Y.) U.S.A.

Le lot numéro dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1-19) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $166.94.

Dresler, Mrs E. L., 3517 W. Delmar, Godfrey, I11., (U.S.A.)

La subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro un (1-69) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $74.26.

Gomes, Carl Star Route 00864, Christiansted, St. Croix, Virgin Islands.

Un certain emplacement vacant situé à l'est du Petit Lac Noir (également connu sous le nom de lac Grenville) dans le comté d'Argenteuil, de forme irrégulière et comprenant: Partie du lot originaire numéro quatre (ptie 4) dans le Onzième rang du canton de Grenville, de forme triangulaire et bornée en front au sud-ouest par une autre partie dudit lot formant un chemin projeté, au nord-ouest par une partie du même lot et à l'est par une partie du lot 28B; mesurant douze pieds (12′) dans sa ligne sud-ouest, six pieds (6′) dans sa ligne nord-ouest et quatorze pieds (14′) dans sa ligne est.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins, sans garantie de mesure précise, et sont indiquées sur un plan de subdivision projetée préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre, en date du 6 mai 1961. Ladite subdivision projetée porte le numéro 347 dudit lot originaire numéro 4.

Dans l'état où ladite propriété se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances, ainsi que toutes les servitudes actives et passives qui s'y rattachent, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

Taxes scolaires: $603.81.

Hyde, John R. 1325 South 72nd St., Omaha, Nebraska, (U.S.A.)

La subdivision numéro cent un du lot originaire numéro trois (3-101) du Onzième rang (Rg XI), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $102.08.

Kohut, Vladimir, 431 Covered Bridge Rd., Cherry Hill (N. J.)

La subdivision six du lot originaire numéro deux (2-6) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $166.94.

Lang, Donald D.

Les lots numéros cinquante, cinquante et un, cinquante-deux et cinquante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux (2-50, 51, 52, 53), tous du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $823.36.

Milici, Mme A.M.

Le lot numéro dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux (2-10) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville, et:

Le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois (3-5) dudit cadastre.

Taxes scolaires: $168.22.

Powaska, Tadeuz, 85, de L'Épée, Montréal (Qué.)

Un emplacement ayant front sur la rive sud du Petit Lac Noir (également connu sous le nom de lac Grenville), dans le comté d'Argenteuil, faisant partie du lot originaire numéro quatre (Ptie 4) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville, dans le Onzième rang dudit canton; de forme irrégulière et mesu-

Cleveland, Est. Clement c/o Anthony Cleveland, 301 East 69th Street, New York, N.Y., U.S.A.

Lot number nineteen of the official subdivision of original lot one (1-19) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $166.94.

Dresler, Mrs. E. L. 3517 W. Delmar, Godfrey, Ill. U.S.A.

Subdivision sixty-nine of original lot one (1-69) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $74.26.

Gomes, Carl Star Route 00864, Christiansted, St. Croix, Virgin Islands.

That certain vacant emplacement lying to the east of Petit Lac Noir (also known as Lake Grenville) in the County of Argenteuil, being of irregular figure and composed of: part of the original lot number four (Pt. 4) in the eleventh range of the Township of Grenville, being of triangular figure and bounded in front to the southwest by another part of said lot forming a projected road, to the northwest by another part of said lot, and to the east by the part of lot 28B, and measuring twelve feet (12′) in its southwest line, six feet (6′) in its northwest line and fourteen feet (14′) in its east line.

All the above measurements are English measure and more or less, without warranty as to precise measurement, and are shown on a proposed subdivision plan prepared by Maurice Gaudreault, Q.L.S., dated May 6th, 1961, as proposed subdivision 347 of said original lot Number 4.

As the said property now subsists, with all its rights, members and appurtenances, and subject to all servitudes active and passive thereto attached, without exception or reserve of any kind on the part of the vendor.

School taxes: $603.81.

Hyde, John R. 1325 South 72nd St., Omaha, Nebraska, U.S.A.

Subdivision lot number one hundred and one of original lot number three (3-101) of the eleventh range (Rg. XI) on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $102.08

Kohut, Vladimir, 431 Covered Bridge Rd., Cherry Hill, N. J.

Subdivision six of original lot number two (2-6) of the eleventh Range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $166.94.

Lang, Donald D.

Lot numbers fifty, fifty-one, fifty-two and fifty-three of the official subdivision of original lot two (2-50, 51, 52, 53) all of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $823.36

Milici, Mrs. A. M.

Lot number ten of the official subdivision of original lot two (2-10) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville and lot number five of the official subdivision of original lot three (3-5) of the said cadastre.

School taxes: $168.22.

Powaska, Tadeuz, 85 de L'Epée, Montréal, (Qué.).

An emplacement fronting on the south shore of Petit Lac Noir (also known as Lake Grenville), in the County of Argenteuil, fronting part of the original lot number four (Pt. 4) on the official plan and book of reference of the Township of Grenville, in the eleventh range of said Township, being of irregular figure

rant environ cent vingt-cinq pieds (125′) dans une ligne longeant la rive du lac et constituant sa limite nord-est, soixante-cinq pieds (65′) dans sa ligne sud-est, cent dix pieds (110′) dans sa ligne ouest, et quarante pieds (40′) dans sa ligne sud; borné au nord-est par le lac, au sud par une autre partie du même lot réservée pour un chemin projeté, à l'ouest et au sud-est par d'autres parties du même lot.

La projection vers l'est de la ligne sud dudit emplacement sur une distance de cent pieds (100′) croise la ligne de division entre les lots numéros 4 et 28B du Premier rang du canton de Wentworth à un point situé à trente pieds (30′) au nord de la limite de la rive sud dudit lac.

L'emplacement ci-dessus décrit est indiqué sur un plan de subdivision projetée préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre, en date du 6 mai 1961, comme étant la subdivision 337 du lot originaire numéro 4.

Taxes scolaires: $166.94.

Reckman, Heime W. Columbus, Ohio (E.-U.)

Le lot numéro cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro un (1-58) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $166.94.

Reckman, Heime W. Colombus, Ohio, (E.-U.)

Le lot numéro soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois (3-76) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $204.42.

Showalter, Edward H. P.O. Box 178 507 1/2 North Main Kokomo, Ind. (U.S.A. 46901)

La subdivision du lot numéro quatre-vingt-seize du lot originaire numéro un (1-96) du Onzième rang (Rg. XI), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Telle que ladite propriété existe actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur, et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes qui y sont rattachées.

Taxes scolaires: $74.26.

Smail, C.B. c/o B. Smail Lincoln Mercury McLincoln Highway, E. Greensbury, Penn. U.S.A.

Le lot numéro cinquante-quatre du lot originaire deux (2-54) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $208.02.

Squires, Alden Box 52, Veterans Administration Centre Pogne, Maine, U.S.A.

Le lot numéro cent huit de la subdivision officielle du lot originaire deux (2-108) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $208.02.

Steigerwalt, Herman R.R. 4 Lehighton, Penn. (E.-U.)

Les lots cinq et six du lot originaire un (1-5 et 6) et le lot quatre du lot originaire 2 (2-4) tous du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $264.52.

Zagnolia, Roland C. 157 North Avenue, Lake Forest, Illinois (E.U.)

Les lots numéros treize, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-six et quarante-sept du lot originaire deux (2-13, 43, 44, 45, 46 & 47) du Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $1,019.52.

and measuring approximately one hundred and twenty-five feet (125′) along the shore line of said Lake forming its northeast boundary, sixty-five feet (65′) in its southeast line, one hundred and ten feet (110′) in its west line, and forty feet (40′) in its south line: bounded to the northeast by said Lake, to the south by another part of said lot forming a projected road, and to the west and southeast by other parts of said lot.

A projection of the south line of said emplacement in an easterly direction for a distance of one hundred feet (100′) intersects the division line between said lot number 4 and lot number 28B in the first range of the Township of Wentworth at a point thirty feet (30′) north of the south shore line of said lake.

The above described emplacement is shown on a proposed subdivision plan prepared by Maurice Gaudreault, Q.L.S. dated May 6th, 1961, as subdivision 337 of said original lot number 4.

School taxes: $166.94.

Reckman, Heime W. Columbus, Ohio, U.S.A.

Lot number fifty-eight of the official subdivision of original lot number one (1-58) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $166.94.

Reckman, Heime W. Columbus, Ohio, U.S.A.

Lot number seventy-six of the official subdivision of original lot number three (3-76) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $204.42.

Showalter, Edward H. P. O. Box 178, 507 1/2 North Main, Kokomo, Ind. U.S.A. 46901.

Subdivision lot number ninety-six of original lot number one (1-96) of the eleventh range (Rg. XI) on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

As the said property now subsists, with all its rights, members and appurtenances, without exception or reserve of any kind on the part of the vendor, and with and subject to all servitudes, active and passive, apparent and non-apparent, affecting same.

School taxes: $74.26.

Smail, C. B. c/o B. Smail, Lincoln Mercury, McLincoln Highway, E. Greensbury, Penn. U.S.A.

Lot number fifty-four of original lot two (2-54) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $208.02.

Squires, Alden, Box 52, Veterans Administration Centre, Pogne, Maine, U.S.A.

Lot number one hundred and eight of the official subdivision of original lot two (2-108) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $208.02.

Steigerwalt, Herman R. R. 4, Lehighton, Penn. U.S.A.

Lots five and six of original lot one (1-5 & 6) and lot four of original lot two (2-4) all of the eleventh Range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $264.52.

Zagnolia, Roland C. 157 North Avenue, Lake Forest, Illinois, U.S.A.

Lot numbers thirteen, forty-three, forty-four, forty-five, forty-six and forty-seven of original lot two (2-13, 43, 44, 45, 46 & 47) of the eleventh range on the official plan and book of reference of the Township of Grenville.

School taxes: $1,019.52.

Commission scolaire Laurentian — *Laurentian School Board*
Augmentation du canton de Grenville — *Augmentation of the Township of Grenville*

Seyner, Rev. Lawrence 435, rue Beatty Verdun (Qué.).

Un certain terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de l'Augmentation du canton de Grenville comme faisant partie du lot numéro un, lettre « B », du Onzième rang (Ptie 1B, Rg. XI) mesurant cent pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds (100′ x 100′) borné au nord-ouest par la rivière Rouge, et des trois autres côtés par le résidu de la propriété du vendeur. Le coin nord-ouest de ce terrain est situé à une distance de neuf cent quatre-vingt-six pieds (986′) au sud-ouest de la partie du même lot vendue à Frank Bohm par acte enregistré sous le numéro 106289. Le tout sans aucun bâtiment. La présente vente comprend un droit de passage sur une parcelle de terrain de vingt-six pieds (26′) de largeur située sur le résidu de la propriété du vendeur et conduisant de la propriété présentement vendue jusqu'au chemin public.

Taxes scolaires: $52.54.

Bohm, Frank R.R. 1 Calumet (Qué.).

Un certain terrain de forme triangulaire connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de l'Augmentation du canton de Grenville comme faisant partie du lot numéro un, lettre « B », du Onzième rang (Ptie 1B, R. XI), mesurant deux cents pieds dans sa ligne nord-ouest et cent trente pieds dans sa ligne sud-ouest; l'extrémité nord du terrain est située à une distance de quatre cent quinze pieds, distance mesurée, le long de la rive sud-est de la rivière Rouge, au sud du point d'intersection de la ligne de division entre le canton de Harrington et l'Augmentation du canton de Grenville, et de la rive sud-est de la rivière Rouge; la propriété présentement vendue est bornée au nord-ouest par ladite rivière et à l'est et au sud-ouest par le résidu de la propriété du vendeur; le tout sans aucun bâtiment y érigé.

Taxes scolaires: (744.19.

Seyner, Rev. Lawrence 435 Beatty Street, Verdun, (Qué.)

A certain piece of land known and designated on the official plan and in the book of reference of the Augmentation of the Township of Grenville as forming part of lot number one, letter B in the eleventh range (Pt. 1B, Rg. XI) measuring one hundred feet in width by a depth one hundred feet (100′ x 100′) bounded northwest by the Rouge River, and on the three other sides by the residue of the property of the vendor. The northwest corner of the said piece of land being located at a distance of nine hundred and eighty-six feet (986′) to the southwest of that part of same lot sold to Frank Bohm by deed registered under the number 106289. The whole without any building. The present sale comprises a right of way on a strip of land of twenty-six feet (26′) wide situated on the residue of the property of the vendor and leading from the property hereby sold to the public road.

School taxes: $52.54.

Bohm, Frank R. R. 1, Calumet, (Qué.)

A certain piece of land of triangular figure known and designated on the official plan and in the book of reference of the Augmentation of the Township of Grenville as forming part of lot number one letter B in the eleventh range (Pt. 1B, R. XI), measuring two hundred feet in its northwest line and one hundred and thirty feet in its southwest line; the north end of said piece of land being located at a distance of four hundred and fifteen feet, measured along the southeast side of the Rouge River, to the south of the intersection point of the dividing line between the Township of Harrington and the Augmentation of the Township of Grenville and the southeast side of said Rouge River; the property hereby sold is bounded on the northwest by the said River and on the east and southwest by the residue of the property of the vendor; the whole without any buildings thereon erected.

School taxes: $744.19.

Municipalité de la paroisse de St-André — *Municipality of the Parish of St-André*

Bresilley, Bernard

Les lots numéros Ptie 733 et Ptie 736 — au cadastre de la paroisse de St-André-d'Argenteuil, suivant description donnée sous le numéro d'enregistrement 126304.

Moins: les 59% indivis vendus à F. Bourassa

Taxes municipales: $187.36; taxes scolaires: $156.96. Total: $344.32.

Asselin, Ernest

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil et composé comme suit:

1) Du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent trente (730-8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-André-d'Argenteuil.

2) Des lots numéros seize et dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent trente-trois (733-16 et 17) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-André-d'Argenteuil.

Taxes municipales: $87.04; taxes scolaires: $131.64. Total: $218.68.

Orra Investment Ltd.

Un emplacement situé à St-André dans le comté d'Argenteuil et composé comme suit:

a) Des lots numéros dix, onze, dix-huit, dix-neuf, vingt, de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante

Bresilley, Bernard.

Lots number Pt. 733 and Pt. 736 — on the cadastre for the Parish of St-André-d'Argenteuil, as described under registration number 126304.

Less: the undivided 59% sold to F. Bourassa.

Municipal taxes: $187.36; school taxes: $156.96. Total: $344.32.

Asselin, Ernest.

Land located in Argenteuil County and comprising the following:

1. Lot eight of the official subdivision of original lot seven hundred and thirty (730-8) on the official plan and in the book of reference for the Parish of St-André d'Argenteuil.

2. Lots sixteen and seventeen of the official subdivision of original lot seven hundred and thirty-three (733-16 and 17) on the official plan and in the book of reference for the Parish of St-André d'Argenteuil.

Municipal taxes: $87.04; school taxes: $131.64. Total: $218.68.

Orra Investment Ltd.

Land located in St. André in Argenteuil County and comprising the following:

(*a*) Lots ten, eleven, eighteen, nineteen and twenty of the official subdivision of original lot seven hundred and forty (740-

(740-10, 11, 18, 19, 20) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-André;

b) Des lots numéros neuf, treize, quatorze, de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent trente-six (736-9, 13, 14) auxdits plan et livre de renvoi officiels;

c) Des lots numéros vingt et un, vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante (740-21, 22) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-André.

Taxes municipales: $186.88; taxes scolaires: $328.54. Total: $515.42.

Burco Ltd., 1155 ouest, boulevard Dorchester, suite 400, Montréal, (Qué.).

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre (4-108) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-André-d'Argenteuil, ayant une superficie de dix mille trois cent cinquante pieds carrés (10,350 pi. ca.) mesure anglaise.

Taxes municipales: $34.64.

Lanyi, Alex (Louise)

Lot no 4-39 - au cadastre de la paroisse de St-André-d'Argenteuil.

Taxes municipales: $17.84; taxes scolaires: $21.72. Total: $39.56.

Lakefield Corporation, c/o R. Landry, R. R. 2, Lachute, (Qué.).

Une terre Mon Manoir Estate située à St-André-d'Argenteuil sur le chemin public appelée «coteau des hêtres connue et désignée comme suit, savoir:

1) Les lots numéros cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante (740-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-André-d'Argenteuil.

2) Les lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent trente-six (736-6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

3) Les lots numéros dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent trente-trois (733-10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

4) Les lots numéros huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent trente (730-8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Moins et à distraire les parties suivantes:

partie dudit lot vendu à Nicole Bérubé aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 155426; et Jacques Giguère enregistré sous le numéro 137037; et Richard Lashambe, sous le numéro 136041; et Jean-Paul Dion, sous le numéro 141440; et Mme Isabelle Pelletier, sous le numéro 107494; et André Rousseau, sous le numéro 108110; et Laurent Girard, sous le numéro 108111; et Gérard Smith, sous le numéro 136260; et Alfred Hewitt, sous le numéro 119766; et Mme Cécile Vincent Hewitt, sous le numéro 116461.

Taxes municipales: $481.98; taxes scolaires: $968.07. Total: $1,450.05.

Roger Landry Inc., R. R. 2, Lachute, (Qué.).

Une terre «Mon Manoir Estate» située à St-André-d'Argenteuil, sur le chemin public appelé coteau des hêtres, dans

10, 11, 18, 19, 20) on the official plan and in the book of reference for the Parish of St. André.

(*b*) Lots nine, thirteen and fourteen of the official subdivision of original lot seven hundred and thirty-six (736-9, 13, 14) on the same official plan and book of reference.

(*c*) Lots twenty-one and twenty-two of the official subdivision of original lot seven hundred and forty (740-21, 22) on the official plan and in the book of reference for the Parish of St. André.

Municipal taxes: $186.88; school taxes: $328.54. Total: $515.42.

Burco Ltd., 1155, Dorchester Blvd W. Suite 400, Montréal, (Qué.)

Land known and designated as lot one hundred and eight of the official subdivision of original lot four (4-108) on the official plan and in the book of reference for the Parish of St-André d'Argenteuil, comprising a surface area of ten thousand three hundred and fifty square feet (10,350 sq. ft.), English measure.

Municipal taxes: $34.64.

Lanyi, Alex (Louise)

Lot 4-39 on the cadastre for the Parish of St-André d'Argenteuil.

Municipal taxes: $17.84; school taxes: $21.72. Total: $39.56.

Lakefield Corporation, c/o R. Landry, R.R. 2, Lachute (Qué.).

A farm, "Mon Manoir Estate", at St-André d'Argenteuil on the public road called Coteau des Hêtres, known and designated as follows:

1. Lots five, six, seven, eight, nine, ten, eleven, twelve, thirteen, fourteen, fifteen, sixteen, seventeen, eighteen, nineteen, twenty, twenty-one, twenty-two and twenty-three of the official subdivision of original lot seven hundred and forty (740-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23) on the official plan and book of reference for the Parish of St-André d'Argenteuil.

2. Lots six, seven, eight, nine, ten, eleven, twelve, thirteen, fourteen, fifteen, sixteen, seventeen, eighteen, nineteen and twenty, of the official subdivision of original lot number seven hundred thirty-six (736-6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20) on said plan and book of reference.

3. Lots numbers ten, eleven, twelve, thirteen, fourteen, fifteen, sixteen, seventeen, eighteen, nineteen and twenty of the official subdivision of original lot seven hundred and thirty-three (733-10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20) on the official plan and book of reference.

4. Lots numbers eight, nine, ten, eleven, twelve, thirteen, fourteen and fifteen of the official subdivision of original lot seven hundred and thirty (730-8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15) on that official plan and book of reference.

Less:

Part of that lot sold to: Nicole Bérubé according to a deed registered under number 155426; Jacques Giguère, registered under number 137037; Richard Lashambe, under number 136041; Jean Paul Dion, under number 141440; Mme Isabelle Pelletier, under number 107494; André Rousseau, under number 108110; Laurent Girard, under number 108111; Gérard Smith, under number 136260; Alfred Hewitt, under number 119766, and Mme Cecile Vincent Hewitt, under number 116461.

Municipal taxes: $481.98; school taxes: $968.07. Total: $1,450.05.

Roger Landry Inc., R.R. 2, Lachute.

A farm, "Mon Manoir Estate", at St-André d'Argenteuil, on the public road called Côteau des Hêtres, in the county of

le comté d'Argenteuil, province de Québec, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-André-d'Argenteuil, sous les numéros sept cent quarante, sept cent trente-six, sept cent trente-trois et sept cent trente (740, 736, 733 et 730).

À distraire cependant des lots ci-dessus mentionnés les parties de lots suivantes qui ne font pas partie de la présente vente, savoir:

1) Les parties de lots vendues à Joseph-Napoléon Rochon et décrites dans un acte passé devant Me Maurice Bélanger, notaire, le vingt-sept décembre mil neuf cent soixante-trois (27 décembre 1963) et enregistré sous le no 104355;

2) Les parties de lots vendues à Joseph-Napoléon Rochon et décrites dans un acte de vente passé devant le notaire soussigné, le cinquième jour du mois de février mil neuf cent soixante-quatre (5 février 1964) et enregistré sous le no 105097.

3) Les parties de lots vendues à Frédérick Carl Mayer et décrites dans un acte de vente passé devant le notaire soussigné, le dix-septième jour du mois de février mil neuf cent soixante-quatre (17 février 1964) et enregistré sous le no 104992;

4) Les parties de lots hypothéquées en faveur de Frédérick Carl Mayer suivant acte de prêt passé devant le notaire soussigné, le dix-septième jour du mois de février mil neuf cent soixante-quatre et enregistré sous le no 104936;

5) Les parties de lots vendues à Eddy A. Elia et décrites dans un acte de vente passé devant Me Maurice Bélanger, notaire, le sept juillet mil neuf cent soixante-quatre et enregistré sous le no 106720;

6) Les parties de lots vendus à Gordon Champagne et décrites dans un acte de vente passé devant Me Maurice Bélanger, notaire, le vingt juillet mil neuf cent soixante-quatre et enregistré sous le no 106721;

7) Les parties de lots vendus à Isabelle Pelletier et décrites dans un acte de vente passé devant Me Maurice Bélanger, notaire, le deux septembre mil neuf cent soixante-quatre et enregistré sous le no 107494.

Avec toutes les consturctions dessus érigées, circonstances et dépendances.

Taxes municipales: $190.44; taxes scolaires: $115.54. Total: $305.98.

Argenteuil, Province of Québec, known and designated on the official plan and book of reference for the Parish of St-André d'Argenteuil as numbers seven hundred and forty, seven hundred and thirty-six, seven hundred and thirty-three and seven hundred and thirty (740, 736, 733 and 730).

Less, however the following lots not included in this deed of sale:

1. The parts sold to Joseph Napoléon Rochon and described in a deed executed before Mtre Maurice Bélanger, notary, on December twenty-seventh, nineteen hundred and sixty-three (December 27, 1963) and registered under number 104355.

2. The parts of lots sold to Joseph Napoléon Rochon and described in a deed of sale signed before the undersigned notary, on the fifth day of February one thousand nine hundred and sixty-four (February 5, 1964) and registered under number 105097.

3. The parts of lots sold to Frederick Carl Mayer and described in a deed of sale signed before the undersigned notary, on the seventeenth day of February one thousand nine hundred and sixty-four (February 17, 1964) and registered under number 104992.

4. The parts of lots hypothecated in favour of Frederick Carl Mayer under a deed of loan signed before the undersigned notary, on the seventeenth day of February one thousand nine hundred and sixty-four and registered under number 104936.

5. The parts of lots sold to Eddy A. Elia and described in a deed of sale signed before Mtre Maurice Bélanger, notary, on the seventh of July one thousand nine hundred and sixty-four and registered under number 106720.

6. The parts of lots sold to Gordon Champagne and described in a deed of sale signed before Mtre Maurice Bélanger, notary, on the twentieth of July one thousand nine hundred and sixty-four and registered under number 106721.

7. The parts of lots sold to Isabelle Pelletier and described in a deed of sale signed before Mtre Maurice Bélanger, notary, on the second of September one thousand nine hundred and sixty-four and registered under number 107494. With all buildings constructed thereon, appurtenances and dependencies.

Municipal taxes: $190.44; school taxes: $115.54. Total: $305.98.

Municipalité du canton de Arundel — *Municipality of the Township of Arundel*

Bureau, Robert.

Un lopin de terre faisant partie du lot numéro six A (Pt. 6A), du rang six (VI), du canton Arundel, au cadastre dudit canton, mesurant, ce lopin de terre, cent pieds de largeur sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur, et borné en front au sud par le chemin public, à l'ouest par le lot six B (6B) au nord et à l'est par le résidu dudit lot six A appartenant à Gaston Richer ou représentants;

Avec maison et dépendances y érigées, et droit de prendre de l'eau à une source qu'il y a sur le résidu dudit lot six A du côté est de l'emplacement ci-dessus.

Taxes municipales: $67.16; taxes scolaires: $133.35. Total: $200.51.

Bureau, Robert.

Land forming part of lot six "A" (Pt 6-A) in Range Six (VI), of Arundel Township, on the cadastre for that Township; this land measures one hundred feet (100') in width by one hundred and fifty-five feet (155') in depth; bounded in front on the south by the public road, on the west by lot six "B" (6-B), on the north and on the east by the remainder of lot six "A" owned by Gaston Richer or representatives.

With the house and dependencies constructed there, and the right to draw water from a spring located on the remainder of said lot six "A" on the east side of the land above described.

Municipal taxes: $67.16; school taxes: $133.35. Total: $200.51.

Commission scolaire du Long-Sault — *School Board of Long-Sault*
Village de Calumet — *Village of Calumet*

Nom *Name*	No de lot et d'enregistrement *Lots and Reg. No.*	Taxes scolaires *School taxes*
Smith, Mrs. Harold	P. 15A R. 3 82546	$ 54.92
Proulx, Mme Jean-Paul	P. 15Q R. 2 151846	151.58

Municipalité du canton de Chatham — *Municipality of the Township of Chatham*

Roquebrune, Ronald	128, R. 1 166487	$ 566.76
Bertrand, Emile	387-2 90555	308.47
Daigle, Rino	822 R. 8 146828	65.47
Desormaux, Roger	840 R. 8 161912	227.88
Dumoulin, Rolland	846 R. 8 137138	137.14
Peters, Reginald	865-40 130460	33.37
Rioux, Guy	865-59 149091	296.32
Beaurivage Div. Ltd.	999 R. 11 124533	218.77
Baker, Margaret	1011 R. 11 138796	110.21
Gagné, Hervé	1036-1037 153900	460.66
Berrezansky, J.	1055-53 110853	80.65
Berrezansky J.	1057-97 116679	80.65
Kawalski, Richard	1058 P. 61 117033	50.25
Sanchez, Dr. Juan	1058-119 110851	111.54
Clement, Claude, Joly, Maurice	820-3 164716	662.80

Municipalité du canton de Gore — *Municipality of the Township of Gore*

Messina, Salvator	18-53 R. 2 117618	$ 64.80
Brouillard, Gilles	P. 1A R. 3 152758	38.20
Bigras, Gérald	P. 2B R. 3 130279	302.70
Solar Realties	10A-7 R. 4 Cadastre	32.68
Glorov, Kiril	11A R. 3 94916	38.20
Solar Realties	10A-8 Cadastre	32.68
Paradis, Joseph Hubert	P. 11A R. 3 116814	26.11
Domaine Lake Evans	11B-22 R. 4 Cadastre	24.41
Perrier, Gilles	P. 11A R. 3 127345	25.80
Kertesz, Paul	P. 11B R. 4 112174	38.20
Walsh, John	P. 11B R. 4 151470	255.79
De Luca, Cildo	12A-20 R. 4 132010	374.36
Mercier, Raymond	P. 1A-472 R. 3 142075	26.43
Domaine Lake Evans	11B-27 Cadastre	24.41
Domaine Lake Evans	11B-39 Cadastre	24.41
Domaine Lake Evans	11B-64 Cadastre	17.81
Solar Realties	10A-11 10B-48 Cadastre	32.68
Solar Realties	10B-43 Cadastre	32.68
Solar Realties	10B-42 Cadastre	32.68
Solar Realties	10A-14 Cadastre	32.68
Solar Realties	10A-15 Cadastre	32.68
Solar Realties	10A-16 Cadastre	32.68
Solar Realties	10A-17 Cadastre	32.68
Solar Realties	10A-18 Cadastre	32.68
Solar Realties	10A-19 Cadastre	32.68
Solar Realties	10A-20 Cadastre	32.68

Commission scolaire du Long-Sault — *School Board of Long-Sault*
Municipalité du canton de Gore — *Municipality of the Township of Gore*

Grace Park Inv., a/s Leroux, Cyrille R. R. no 6, Lachute, (Qué.).

Les lots suivants tels que désignés sous le no d'enregistrement 143648.

Grace Park Inv., a/s Leroux, Cyrille R.R. no 6, Lachute, (Qué.).

The following lots as described under registration No. 143648.

Nom *Name*	Lots	Taxes scolaires *School taxes*
Grace Park Inv.	1A-121, R.2	$ 205.52
Grace Park Inv.	1B, R. 3	294.70
Grace Park Inv.	1A-11, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-15, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-23, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-29, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-30, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-35, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-40, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-42, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-73, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-81, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-88, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-95, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-96, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-97, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-98, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-123, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-131, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-141, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-146, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-160, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-170, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-175, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-176, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-177, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-179, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-187, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-188, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-196, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-197, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-200, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-201, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-204, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-205, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-208, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-209, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-210, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-212, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-213, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-214, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-215, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-216, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-217, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-220, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-222, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-223, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-224, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-227, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-229, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-230, R.2	24.41

Nom *Name*	Lots	Taxes scolaires *School taxes*
Grace Park Inv.	1A-231, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-232, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-233, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-234, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-235, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-239, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-240, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-241, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-252, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-259, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-266, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-270, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-271, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-272, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-274, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-12, R.1	24.41
Grace Park Inv.	1A-14, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-28, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-34, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-39, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-41, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-43, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-44, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-45, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-46, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-47, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-48, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-49, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-50, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-90, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-91, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-92, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-93, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-99, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-100, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-101, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-102, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-103, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-104, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-105, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-106, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-107, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-108, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-109, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-110, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-111, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-112, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-113, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-114, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-115, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-116, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-117, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-118, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-140, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-147, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-163, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-164, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-178, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-181, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-182, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-183, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-184, R.2	24.41
Grace Park Inv.	1A-228, R.2	24.41

Canton de Grenville — *Township of Grenville*

Nom *Name*	No de lot et d'enregistrement *Lots and Reg. No.*	Taxes scolaires *School taxes*
Brunet, Gérard	R. 2-27A 98126-1 moins parties vendues sous/ *less parts sold under* 162816.	$ 130.91
Lafleur, Jean Guy	2C-R. 4 138261 moins les parties vendues sous / *less parts sold under* 158246.	297.47
Middleton, Mrs. J.D.	8A-8 R. 6 89385	130.67
Morneau, Nicole	13-R. 11 156106	29.51
Blanchette, Camille	26B R. 2 109828	258.09
Tourville, Georges	P. 8 R. 1 167451	233.58
Benjamin, Mrs. T.J.	1-56 R. 11 142492	61.49
Marchand, Mme Florence	2-12 R. 11 142514	118.23

Village de Grenville — *Village of Grenville*

Century Inn	62-63 125810	$4,890.50
Paige, Stewart	167 143912	541.61

Canton de Harrington — *Township of Harrington*

Duval, Eddy	15A R. 3 148480	$ 89.39
Macinkas, Rolland	4B R. 5 83692	145.64
Sclseweify, Mrs. Hoda	15-19 R. 5 160977	113.57
Stewart, Brian	P. 27 R. 5 140891	75.72
Crépeau, Henri	9- R. 6 86873	342.60

Cité de Lachute — *City of Lachute*

Noms *Name*	Lots et no d'enregistrement *Lots and Reg. No.*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes munic. *Munic. taxes*	Total
Linus Inv. Ltd.	1886-1910; 141174	$ 2,013.40	$ 843.81	$ 2,857.21
Danninger, Herbert	Pt. 1930; 95598	84.96		84.96
Jubinville, André	1794-38; 124149	17.83		17.83
Jubinville, André	1794-39; 124149	17.83		17.83
Jubinville, André	1794-37; 124149	17.83		17.83
Lyng, James E.	1900-1923, 1922-1923A, 1923B; 147384.	611.74		611.74
Razie, Raphaël	Pt. 1712; 153041	532.13		532.13
Stock, Mme Grace	Pt. 1719; 147699	408.17	490.42	898.59
Labonté, Léonard	Pt. 1711-12; 128643	613.93	488.59	1,102.52
Cacic, Tom	Pt. 1711; 128810	215.33		215.33
Fermini, Victor	Pt. 237; 102129	934.87	349.83	1,284.70
Thériault, Jacques	Pt. 237; 131899	550.46	216.81	767.29
Cruise, Joyce McBride	Pt. 241-242; 148077	254.05		254.05
Moreau, Henri	Pt. 135; 116769, moins / *less*: 145535 parties vendues / *parts sold*	17.58		17.58
Quenneville, Jocelyn	Pt. 1410, Pt. 1410-2; 160711	191.38	934.87	1,126.25
Sabourin, Réal	Pt. 1405-19; 79139	457.06	880.37	1,337.43

Noms *Name*	Lots et no d'enregistrement *Lots and Reg. No.*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes munic. *Munic. taxes*	Total
Fermini, Victor	1005; 81182	$ 450.42	$ 338.39	$ 788.81
Barron, François Yolande	1325-1326; 154156	1,875.81	546.16	2,421.97
Ranger, Marcel	1306; 159313	377.44	238.25	615.69
Benoit, André	931-932; 91468	2,118.10		2,118.10
Immeubles Continental Ltd.	943-944; 140746	1,568.59		1,568.59
Fermini, Victor	1115-1116; 121932	228.91	336.17	565.08
Ouimet, Claude	Pt. 718; 135371	679.51	956.98	1,636.49
Roy, Lionel	753-14-15; 97168	1,131.70	391.64	1,523.34
Deprato, Jean-Claude	2138; 153827	202.33	817.44	1,019.77
Sabourin, Réal	2024; 102602	380.77	769.23	1,150.00
Nelson, Roy	Pt. 649; 86473	411.86	705.94	1,117.80
Meilleur, Albert	Pt. 725; 167765	85.70		85.70

Paroisse de St-André — *Parish of Saint-André*

Nom *Name*	Lots et no d'enregistrement *Lots and Reg. No.*	Taxes scolaires *School taxes*
Martin, René	520-30-31; 129727	$ 35.50
Dansereau, Jean-Claude	Pt. 519; 114883	21.68
Beaudet, Robert	517; 129423	42.37
Cousineau, Rosaire	495-1; 101036	113.04
Collin, Gaston (Yvon)	740; 114348	45.64
Marcotte, André	495A21; 153252	74.75

Village de St-André — *Village of Saint-André*

David, Ernest	21; 103181	$ 118.89
Allard, Marc-Aurèle	336; 149187	755.85
Mathieu, Girard	46; 143168	199.16
Pépin, Arthur	123; 145574	898.57

Canton de Wentworth — *Township of Wentworth*

Côté, Léopold	Pt. 1A R. 3-159; 117846	$ 421.20
Rochon, Jean-L.	1A R. 3; 136721	39.19
Corbeil, Marcel	1A R. 3; 157636	59.53
Griffiths, Christopher	1B R. 3, 217-218; 134174	59.53
Prudhomme, Jean	Pt. 2B R. 3; 136708	59.53
Cooke, Robert W.	Pt. 12A R. 2; 161875, 161876	390.94

Wentworth Nord — *Wentworth North*

Gagné, Hervé	16-26; 168212	$ 41.04
Perrier, Jean-Paul	Pt. 19B R. 1; 152741	186.90
Shea, Dr. Frances X.	28A-110, 28B-68 R. 1; 121285	33.36
Valino, Jeannine	Pt. 17A R. 1; 144096	60.84

Nom *Name*	Lots et no d'enregistrement *Lots and Reg. No.*	Taxes scolaires *School taxes*
Denault, Antonio	Pt. 27A R. 3; 120554	$1,029.21
Denault, Antonio	Pt. 27B R. 3; 99948	22.31
Godmer, Mme G.	28A + 28E R. 3; 123737	42.44
Donachey, Mary	16-23 R. 1; 145389	168.71

L'énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles a été autorisée par la Commission municipale de Québec en date du 1er février 1977, conformément aux dispositions de l'article 730 du Code municipal.

Donné à Lachute, ce 3e jour de mars 1977.

Le secrétaire-trésorier,
RENÉ DESORMEAUX.

67356-11-2-o

The abridged enumeration of the cadastral numbers of the immoveables was authorized by the Municipal Commission of Québec on the 1st February 1977 in accordance with the provisions of article 730 of the Municipal Code.

Given in Lachute, this 3rd day of March 1977.

RENÉ DESORMEAUX,
Secretary-Treasurer.

67356-11-2-o

Municipalité du comté de Dorchester

Avis public est par les présentes donné par Henri-Paul Bouffard, secrétaire-trésorier de la municipalité du comté de Dorchester que les immeubles ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique, pour taxes municipales et/ou scolaires dues et les frais encourus, JEUDI le DOUZIÈME jour de MAI 1977, en la salle du Conseil de comté, à Ste-Hénédine, à DIX heures de l'avant-midi, à moins que lesdites taxes et les frais aient été payés avant le jour ci-dessus indiqué.

Municipalité de St-Anselme

Propriétaire	*Lot*	*Rang*	*Canton*	*Taxes municip.*	*Taxes scol.*	*Frais*	*Total*
Allard, Réal	P. 619-12	St-Philippe-Sud		$ 10.00	$ 72.50	$ 5.23	$ 87.73

Municipalité de Ste-Germaine

Mme Micheline Campagnat (Mme Léon Poulin)	P. 172	3	Ware		$ 109.01	$ 10.43	$ 119.53
Boucher, Clément	1/2 S.E. 72	1	Ware		28.55	6.93	35.48

Municipalité de Lac-Etchemin

Plante, Laurent	25-39	1	Ware		$ 147.68	$ 4.48	$ 152.16
Pouliot, Pierre	46-30	1	Ware		857.94	51.27	909.21
Gagnon, Grégoire	25-16	1	Ware		17.25	1.98	19.23
Gagnon, Grégoire	25-P. 16	1	Ware		208.32	13.35	221.67

Municipalité de Ste-Marguerite

Roy, Marcel	151-173-174			$ 228.80			$ 228.80
Provost, Gervais	188-280-304			251.55			251.55

Municipalité de St-Prosper

Propriétaire	*Lot*	*Rang*	*Canton*	*Taxes municip.*	*Taxes scol.*	*Frais*	*Total*
Grenier, Michel	5 B 5 S.O.		Watford		$ 18.90	$ 3.04	$ 21.94
Roy, Hugues	10-11	B	Watford	84.80	120.32	14.55	219.67

Municipalité de St-Bernard

Dorothée Joly, Salem Hights, Hiland Ave. Salem Massachusetts Georges Bilodeau, 145 Main Street Peadody Massachusetts Cécile Bélanger 190 Whipple Road Tuesberry Massachusetts Emile Bilodeau 11 Shouth Street Salem Massachusetts 0-19-7-0 Germaine Benjamin R.T.D.3 Nort-Wich, Connecticut	P. 150	St-Edouard	$ 17.24		$ 2.89	$ 20.13

Donné à Ste-Hénédine, ce 27e jour de février 1977.

Le secrétaire-trésorier,
HENRI-PAUL BOUFFARD.

67301-10-2-o

Municipalité du comté de Huntingdon

Avis public est donné par les présentes que le soussigné Ross W. Antaya, secrétaire-trésorier de la corporation municipale du comté de Huntingdon, que les lots de terre, emplacements ou autres édifices énumérés ci-dessous seront vendus à l'enchère publique, JEUDI, le DOUZIÈME jour du mois de MAI 1977, à DIX heures de l'avant-midi, dans la salle du conseil, édifice du comté, ville de Huntingdon, tant pour les taxes municipales, scolaires et autres redevances, à moins que ces diverses sommes et les frais encourus ne soient payés avant le jour de la vente.

Municipality of the County of Huntingdon

Public notice is hereby given by the undersigned Ross W. Antaya, secretary-treasurer of the aforesaid municipality, that the lands and buildings listed hereunder will be sold for arrears of municipal, school and other taxes due thereon together with costs, at a public sale of lands for arrears of taxes, in the council room of the County building in the Town of Huntingdon, on THURSDAY, the TWELFTH day of the month of MAY 1977, at TEN o'clock in the forenoon, unless the said taxes and costs incurred before the day of sale.

Municipalité de la paroisse de St-Anicet — *Municipality of the Parish of St-Anicet*

Propriétaire *Owner*	Lot no	Cadastre	Taxes munic. *Munic. taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais Intérêt *Costs Interest*	Total
Bergeron, Lise	P. 620-P. 621	Par. St-Anicet et/*and* Ste-Barbe	$ 10.00	$1,181.97	$ 103.53	$1,295.50

Ferme moins parties vendues, bornée au nord par le no 622, au sud par le no 619, à l'ouest par le chemin public ainsi qu'à l'est par un chemin public.

A farm less parts sold of lots no 620-621, bounded to the north by lot no 622, in the south by lot no 619, to the west by public road, in the east also by a public road.

Propriétaire / *Owner*	Lot no	Cadastre	Taxes municip. / *Munic. taxes*	Taxes scolaires / *School taxes*	Frais Intérêt / *Costs Interest*	Total
Lalonde, Roger	P. 502*b*	Par. St-Anicet et/*and* Ste-Barbe	$ 16.00	$ 56.01	$ 3.20	$ 75.21
Lot borné au nord par un chemin privé de même qu'à l'est, à l'ouest par le terrain d'Adrien Bouchard et le canal, au sud par la partie du lot 502 le vendeur, avec droit de passage.		Lot bounded to the north by a private road, the same as to the east, the west by lot owned by Adrien Bouchard and the canal, the south by part of lot 502 the vendor, with right of passage.				
Daoust, René	513-55-56	Par. St-Anicet et/*and* Ste-Barbe		44.80	2.56	47.36
Lots 55-56 de la subdivision du lot 513, mesurant 60′ de largeur par toute la profondeur entre le chemin privé et le canal, avec droit de passage.		Lots nos 55-56 of subdivision of lot no 513, measuring 60′ wide and all debth between private road and the canal, with right of passage.				

L'énumération abrégée des numéros de cadastre a été autorisée par la Commission municipale du Québec, le 17 février 1977.

Donné à Huntingdon, ce 4e jour de mars 1977.

Le secrétaire-trésorier,
ROSS W. ANTAYA.

67423-11-2-o

The abridged enumeration of the cadastral numbers has been authorized by the Municipal Commission of Québec, on the 17th February 1977.

Given at Huntingdon, this 4th day of March 1977.

ROSS W. ANTAYA,
Secretary-Treasurer.

67423-11-2-o

Municipalité du comté de Pontiac

Avis public est par le présent donné par le soussigné, C. Robillard, secrétaire-trésorier de la corporation municipale du comté de Pontiac, que les terrains ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, à l'édifice du comté, Campbell's Bay, Québec, JEUDI, le DOUZIÈME jour de MAI, 1977 à DIX heures de l'avant-midi pour les cotisations et frais dus aux municipalités ci-après mentionnées à moins que lesdites taxes et frais encourus ne soient payés avant le jour fixé pour la vente. Les frais seront additionnés la journée de la vente.

Municipality of the County of Pontiac

Public notice is hereby given by C. Robillard, secretary-treasurer of the Municipality of the County of Pontiac, that the lands hereinafter mentioned will be sold by public auction at the County Building, Campbell's Bay, Québec, on THURSDAY, the TWELFTH day of MAY, 1977 at TEN o'clock in the forenoon, for the assessments and costs due the municipalities hereinafter described, unless they paid to me with costs incurred, before the day fixed for the sale. The costs will be added to the amounts shown at the time of the sale.

Municipalité du canton Île-aux-Allumettes — *Municipality of the Township of Allumettes Island*

Nom / *Name*	Lot No	Rang / *Range*	Taxes foncières / *Municipal taxes*	Taxes scolaires / *School taxes*	Taxes totales / *Total taxes*	Description
Kuhn, Peter	Pt. 33B		$ 17.68	$ 66.70	$ 84.38	Reg. no 87218
Description: «Toute parcelle ou étendue de terre connue et désignée comme étant partie du lot trente-trois B. (Ptie-33B) dans le cinquième rang (R. 5) dans la municipalité Île-aux-Allumettes, comté de Pontiac, province de Québec, selon les plan et livre de renvoi officiels de référence pour ladite municipalité Île-aux-Allumettes, ayant une étendue superficielle de plus ou moins dix (10) acres et borné comme suit: «Du côté nord par la propriété de John Larose ou des propriétaires postérieurs subséquents, du côté ouest par le lot numéro trente-cinq (35), du côté sud par la propriété de Télesphore St-Cyr et du côté est par la route huit (8) avec tous les membres, bâtisses et dépendances dessus érigés. »						Description: "All that parcel or track of land known and designated as part lot number thirty-three B (Pt. 33-B) in the fifth range (R. 5), in the Township of Allumettes Island, County of Pontiac, Province of Québec, according to the official plan and book of reference for the said Township of Allumettes Island, having a superficial area of ten acres (10 acres) more or less, and being bounded as follows: "On the north side by the property of John Larose or subsequent owners, on the west side by lot number thirty-five (35), on the south side by the property of Télesphore St-Cyr, and on the east side by highway eight (8) with all members, buildings, and appurtenances thereon erected."			

Municipalité de Île-aux-Allumettes — *Municipality of Allumettes Island*

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description
Kuhn, Peter	Pt. 34	5	$ 17.68	$ 66.71	$ 84.39	Reg. no 87218

Toute parcelle ou étendue de terre située et désignée comme étant partie du lot trente-quatre (Ptie 34) dans le cinquième rang (R. 5) dans la municipalité Île-aux-Allumettes comté de Pontiac, province de Québec, selon les plan et livre de renvoi officiels de référence pour la municipalité Île-aux-Allumettes, avec une superficie de plus ou moins dix acres (10) et bornée comme suit:

Du côté nord par la propriété de John Larose ou des propriétaires subséquents, du côté ouest par le lot numéro trente-cinq (35), dans le même rang, du côté sud par la propriété de Télesphore St-Cyr ou des propriétaires subséquents, et du côté est par la route huit (8) avec tous les membres, bâtisses et dépendances dessus érigés.

"All that parcel or track of land situate and designated as part lot number thirty-four (Pt. 34), in the fifth range (R. 5), in the Township of Allumettes Island, County of Pontiac, Province of Québec, according to the official plan and book of reference for the Township of Allumettes Island, with a superficial of ten acres (10 acres) more or less and bounded as follows:

On the north side by the property of John Larose, and subsequent owners, on the west side by lot number thirty-five (35), in the same range, on the south by the property of Télesphore St-Cyr or subsequent owners, and on the east side by highway number eight (8), with all members, buildings and appurtenances thereon erected.

Municipalité de Alleyn & Cawood — *Municipality of Alleyn & Cawood*

Moose Rock Fish & Game Club	Building only on N.H. 34	R. 6			$ 240.56 $ 240.56	

Seulement les bâtisses qui sont situées sur le lot du lac Caplan, lot north-half 34, rang 6, Cawood.

Building only situated on Caplan Lake lot north-half 34, range 6, Cawood.

Morgan, J. Lawrence	Pt. 3	4	7.55	45.48	53.03	
Zacharias, Ernest	NH. 48	6	7.73	32.08	39.81	50 acres
Riznick, Susan L.	Pt. 50B	4	2.22	14.71	16.93	
Heeney, Martin	SH. 1 et 2	3		43.85	43.85	Reg. no 97248

La demie Sud des lots numéros un (1) et deux (2), rang trois (III), de l'arpentage primitif du canton d'Alleyn, correspondant à la demie Sud des lots numéros un (1) et deux (2), rang trois (III), du cadastre officiel pour le canton d'Alleyn.

The South half of lots numbers one (1) and two (2), range (III) of the original land-surveying of the Township of Alleyn, corresponding at the South half of lots numbers one (1) and two (2) range three (III) of the official survey for the Township Alleyn.

Woolsey, Mildred L.	Pt. 19	2		14.71	14.71	Reg. no 97718

Toute parcelle individuelle ou étendue de terrain située dans la municipalité de Cawood de Pontiac, province de Québec et étant connue et décrite sur le plan officiel du livre de renvoi de référence de ladite municipalité comme 19, 20, rang un (1), et 19, 20, rang deux (2) du cadastre de la municipalité de Cawood comté de Pontiac, Québec, et contenant pour partage app. 400 acres étant le même plus ou moins, légué au fils David A. Earley;

All and singular, a parcel or tract of land situate in the Township of Cawood, County of Pontiac, Province of Québec and being there known and described on the official plan and in the book of reference for the said Township as 19, 20, range 1 (one), and 19, 20, range 2 (two), of the cadastre of the Township of Cawood, county of Pontiac, Québec, and containing by admeasurement app. 400 acres be the same more or less. Bequeated to the son, David A. Earley;

Woolsey, Mildred L.	Pt. 19-20	1		71.61	71.61	Reg. no 97718

Toute parcelle individuelle ou étendue de terrain située dans la municipalité de Cawood de Pontiac, province de Québec et étant connue et décrite sur le plan officiel du livre de renvoi de référence de ladite municipalité comme 19, 20, rang un (1), et 19, 20, rang deux (2) du cadastre de la municipalité de Cawood comté de Pontiac, Québec, et contenant pour partage app. 400 acres étant le même plus ou moins, légué au fils David A. Earley;

All and singular, a parcel or tract of land situate in the Township of Cawood, County of Pontiac, Province of Québec, and being there known and described on the official plan and in the book of reference for the said township, as 19, 20, range 1 (one), and 19, 20, range 2, (two), of the cadastre of the Township of Cawood, County of Pontiac, Québec, and containing by admeasurement app. 400 acres be the same more or less. Bequeated to the son, David A. Earley;

Woolsey, Mildred L.	Pt. 20 et 21	2		14.71	14.71	Reg. no 97718

Toute parcelle individuelle ou étendue de terrain située dans la municipalité de Cawood de Pontiac, province de Québec, et étant connue et décrite sur le plan officiel du livre de renvoi de référence de ladite municipalité comme 19, 20, rang un (1), et 19,

All and singular, a parcel or tract of land situate in the Township of Cawood, County of Pontiac, Province of Québec, and being there known and described on the official plan and in the book of reference for the said Township, as 19, 20, range 1

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

20, rang deux (2), du cadastre de la municipalité de Cawood, comté de Pontiac, Québec et contenant pour partage app. 400 acres étant le même plus ou moins, légué au fils David A. Earley;

(one), and 19, 20, range 2 (two), of the cadastre of the Township of Cawood, County of Pontiac, Québec, and containing by admeasurement app. 400 acres be the same more or less. Bequeated to the son, David A. Earley;

Chambers, Earl ..... Pt. 5A ..... 5 ..... 22.95 50.12 73.07 Reg. no 86416

Un immeuble connu et décrit comme étant partie du lot numéro cinq «A» (Ptie 5A) rang cinq (5) municipalité de Alleyn, comté de Pontiac, province de Québec, au cadastre officiel de ladite municipalité, mesurant cent pieds (100′) de largeur, dans les lignes est et ouest, par une profondeur de cent quatre-vingt-quinze pieds (195′) dans la ligne nord et cent quatre-vingt-cinq pieds (185′) dans la ligne sud et le tout borné comme suit: vers le nord par partie du même lot, appartenant au vendeur, vers l'ouest par une route de tracteur et vers le sud par partie du même lot appartenant à M. Milford ou représentants; et vers l'est par le lac Neil;

An immoveable known and described as being part of lot number five "A" (Pt. 5A), range five (R. V), Township of Alleyn, County of Pontiac, Province of Québec, at the official cadastre of said township, measuring one hundred feet (100′) wide, in the east and west lines, by a depth of one hundred and ninety-five feet (195′) in the north line and one hundred and eighty-five feet (185′) in the south line and the whole bounded as follows: towards the north by part of the same lot, belonging to the vendor; towards the west by a bulldozer road and towards the south by part of the same lot, belonging to M. Milford or representatives; and towards the east by Neil Lake;

Hillon, Rita Elizabeth ..... Pt. 6 et 7 ..... 2 ..... $ 123.02 $ 123.02 Reg. no 96785

Parcelle A:

Commençant à un point sur la ligne de division entre le lot sept «A» et le lot huit «A» du même rang et municipalité à l'intersection du côté nord de la route publique de ce point de départ en direction est une distance huit cent quatre-vingt-dix pieds (890′) du côté ouest de la route publique, à un coin de cettedite route; de là suivant le côté ouest de ladite route publique à un point sur une distance de deux cent vingt-huit pieds (228′) de là vers l'ouest parallèle avec le côté nord de la même route publique une distance de huit cent quatre-vingt-dix pieds (890′) vers la ligne divisant les lots sept «A» et huit «A»; de là suivant ladite ligne de division, en direction sud, une distance de deux cent vingt-huit pieds (228′) vers le point de départ, le côté nord de la route publique le tout étant borné comme suit: vers le nord par partie du lot six «A» et le lot sept «A»; vers l'ouest par la ligne de division entre le lot sept «A» et le lot huit «A»; vers le sud et à l'est par ladite route publique; comme l'ensemble est comme à la date de ceci, avec toutes les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances; cette vente inclut aussi le droit d'utiliser un puits situé opposé à la route publique dans le lot sept «A» ce puits à être utilisé seulement pour la résidence, maison et les acheteurs devront entretenir le puits et tous les tuyaux; comme l'ensemble est mentionné dans un contrat de vente en accord avec par M. Clifford Gibson à M. Ovila Noël, et réservé par M. Clifford Gibson à l'exécution dudit contrat de vente;

Parcelle «B»:

Commençant à un point sur le côté nord-ouest de la route publique à l'intersection du ruisseau Kazabazua, de ce point de départ, en direction ouest arrivant du ruisseau Kazabazua à l'intersection de la ligne séparant le lot huit, et le lot sept «A»; de là en direction sud, suivant ladite ligne de division à un point qui est aussi la ligne nord de la parcelle «A» décrite ici; de là en direction est suivant la ligne nord de la parcelle «A» décrite ici à un point sur le côté ouest de la route publique; de là suivant ladite route publique à un point de départ au ruisseau Kazabazua, le tout étant borné conme suit: vers le nord par ledit ruisseau Kazabazua; vers l'ouest par ledit lot huit; vers le sud par la parcelle «A» décrite ici et vers l'est et sud-est par ladite route publique.

Parcel "A":

Starting at a point on the division line between lot seven "A" and lot eight "A", same range and Township, at the intersection of the north side of the public road; from this starting point in an easterly direction a distance of eight hundred and ninety feet (890′) to the west side of the public road, at a corner of said road; thence, following the west side of said public road, a distance of two hundred and twenty-eight feet (228′) to a point; thence, towards the west, parallel with the north side of the same public road a distance of eight hundred and ninety feet (890′) to the line dividing lots seven "A" and eight "A"; thence, following said division line, in a southerly direction, a distance of two hundred and twenty-eight feet (228′) to the point of commencement, the north side of the public road, the whole being bounded as follows: towards the north by part of lot six "A" and lot seven "A"; towards the west by the division line between lot seven "A" and lot eight "A"; towards the south and east by said public road; as the whole is as of the date hereof, with all the buildings thereon erected, circumstances and appurtenances; this sale includes also the right to use a well situated opposite the public road in lot seven "A" this well to be used for the house residence only and the purchasers will have to maintain the well and all pipes as the whole is mentioned in a deed of sale, consented to by Mr. Clifford Gibson to Mr. Ovila Noël, and reserved by Mr. Clifford Gibson at the execution of said deed of sale;

Parcel "B":

Starting at a point on the north west side of the public road, at the intersection of the Kazabazua Creek, from this starting point, in a westerly direction, following the Kazabazua Creek to the intersection of the line dividing lot eight and lot seven "A"; thence, in a southerly direction, following said division line, to a point which is also the north line of Parcel "A" described herein; thence in an easterly direction, following the north line of Parcel "A" described herein to a point on the west side of the public road; thence, following the said public road, to the point of beginning at the Kazabazua Creek, the whole being bounded as follows: towards the north by said Kazabazua Creek; towards the west by said lot eight; towards the south by Parcel "A" described herein and towards the east and southeast by said public road;

Nom / *Name*	Lot No	Rang / *Range*	Taxes foncières / *Municipal taxes*	Taxes scolaires / *School taxes*	Taxes totales / *Total taxes*	Description

Wilson, Mrs. Edna ..... Pt. 2G ..... 2 ..... 43.85 43.85 Reg. no 75061

Un immeuble connu et décrit comme étant partie du lot numéro deux «G» (Ptie 2G) rang deux (R. II) de la municipalité d'Alleyn, comté de Pontiac, province de Québec, du cadastre officiel de ladite municipalité et entièrement mieux décrit comme suit: commençant à un point du côté nord de la route Kazabazua-Otter Lake, à l'intersection avec le côté est de Cawood-Balm et la route Gilead, de ce point du côté nord de la route Kazabazua-Otter Lake et le côté est de la route Cawood-Balm et la route Gilead dans la direction nord, une distance de quatre-vingt-quatre pieds (84′) à un point ou un poteau a été planté de là en direction est suivant une clôture existante, une distance approximative de cent cinquante-six (156′) à un point; de là en direction sud, une distance approximative de quatre-vingt-quatre pieds (84′) vers le côté nord de ladite route Kazabazua-Otter Lake; de là suivant le côté nord de ladite route, en direction ouest, une distance de cent cinquante-six pieds (156′) au point de départ, sur le côté est de Cawood-Balm de la route Gilead, et le tout borné comme suit: vers le nord et l'est par partie du même lot, appartenant aux vendeurs; vers le sud par ladite route Kazabazua-Otter Lake et vers l'ouest par ladite Cawood-Balm de la route Gilead et vers l'ouest par ladite Cawood-Balm de la route Gilead.

An immoveable known and described as being part of lot number two "G" (Pt 2G), range two (R. II), of the township of Alleyn, County of Pontiac, Province of Québec, at the official cadastre of said township and more fully described as follows: starting at a point on the north side of the Kazabazua-Otter Lake Highway, at the intersection with the east side of the Cawood-Balm of Gilead Road, from this point on the north side of the Kazabazua-Otter Lake Road and the east side of the Cawood-Balm of Gilead Road, in a northerly direction, a distance of eighty-four feet (84′) to a point where a post has been planted; thence, in an easterly direction, following an existing fence, a distance of approximately one hundred and fifty-six feet (156′) to a point; thence in a southerly direction, a distance of approximately eighty-four feet (84′) to the north side of said Kazabazua-Otter Lake Road; thence following the north side of said road, in a westerly direction, a distance of one hundred and fifty-six feet (156′) to the point of commencement, on the east side of the Cawood-Balm of Gilead Road, and the whole bounded as follows: towards the north and east by part of the same lot, belonging to the vendors; towards the south by said Kazabazua-Otter Lake Road and towards the west by said Cawood-Balm of Gilead Road;

Wilson, James ..... Pt. 2G ..... 2 ..... 126.93 126.93 Reg. no 90460

Un immeuble connu et décrit comme étant partie du lot deux «G» (Ptie 2G), rang deux (R. II) de la municipalité d'Alleyn, comté de Pontiac, province de Québec dans le cadastre officiel de ladite municipalité et décrit comme suit: commençant à un point du côté nord de la route publique vers Kazabazua ledit point étant à une distance de deux cent vingt-neuf et trois dixièmes de pieds (229.3′) à l'est du côté est d'une autre route publique; ledit point de départ étant aussi le coin sud-est de la propriété appartenant à James E. Wilson, tel que décrit dans un contrat de vente, passé devant le notaire assigné, sous le numéro 12,032 de ses minutes; de ce point de départ en direction nord, une distance de deux cent cinquante-cinq pieds (255′) à un point sur la ligne de division entre le lot deux «H» et le lot deux «G»; de là en direction est, suivant ladite dernière ligne de division, une distance de cent trente pieds à un point: de là en direction sud vers le côté nord de la route publique vers Kazabazua; de là en direction ouest suivant ladite route, une distance de cent trente pieds (130′) au point de départ et le tout borné comme suit: vers le nord par la ligne de division entre le lot deux «H» et le lot deux «G»; vers l'ouest par la propriété appartenant à James E. Wilson tel que décrite dans le contrat de vente passé devant ce notaire assigné, sous le numéro 12,032 de ses minutes; vers le sud par ladite route publique vers Kazabazua et vers l'est par ladite partie du lot deux «G» appartenant à Raymond Towler ou représentants.

An immoveable known and described as being part of lot two "G" (Pt. 2G), range two (R. II), of the township of Alleyn, County of Pontiac, Province of Québec, at the official cadastre of said township and described as follows: starting at a point on the north side of the public road to Kazabazua, said point being at a distance of two hundred and twenty-nine feet and three tenths (229.3′) east of the east side of another public road; said starting point being also the southeast corner of the property belonging to James E. Wilson, as described in a deed of sale, passed before the undersigned notary, under number 12,032 of his minutes; form this starting point in a northerly direction, a distance of two hundred and fifty-five feet (225′) to a point on the division line between lot two "H" and lot two "G"; thence, in an easterly direction, following said last division line, a distance of one hundred and thirty feet (130′) to a point; thence, in a southerly direction to the north side of the public road to Kazabazua; thence, in a westerly direction following said road, a distance of one hundred and thirty feet (130′) to the point of commencement and the whole bounded as follows: towards the north by the division line between lot two "H" and lot two "G" towards the west by the property belonging to James E. Wilson as described in a deed of sale, passed before the undersigned notary, under number 12,032 of his minutes; towards the south by said public road to Kazabazua and towards the east by part of said lot two "G", belonging to Raymond Towler or representatives;

Walker, James D. ..... Pt. 6 5 ..... 127.56 127.56 reg. no 94287

Un immeuble connu et décrit comme étant partie du lot numéro six (Ptie 6) rang cinq (R. V) de la municipalité d'Alleyn comté de Pontiac, province de Québec du cadastre officiel de ladite municipalité et entièrement plus décrite comme suit: commençant à un point sur le côté ouest du Lac Neal, ledit point étant à une distance de cinquante pieds (50′) sud du coin nord-est de la propriété appartenant au vendeur tel que décrit dans le contrat de

An immoveable known and described as being part of lot number six (Pt. 6), range five (R. V), of the Township of Alleyn, County of Pontiac, Province of Québec, at the official cadastre of said township and more fully described as follows: starting at a point on the west side of Neal Lake, said point being at a distance of fifty feet (50′) south of the northeast corner of the property belonging to the Vendor, as described

Nom / *Name*	Lot No	Rang / *Range*	Taxes foncières / *Municipal taxes*	Taxes scolaires / *School taxes*	Taxes totales / *Total taxes*	Description

vente, passé devant le notaire assigné, sous le numéro 4552 de ses minutes et dûment enrégistré au bureau de l'enregistrement division Pontiac, sous le numéro 69580; de ce point de départ dans la direction sud, mesuré en ligne droite une distance de deux cent cinquante pieds (250') vers un point, lequel coin est au sud-est du point ici vendu; de là en direction sud-ouest et direction ouest une distance de cent pieds (100') vers un point; de là en direction nord, une distance de deux cent cinquante pieds vers un point, éloigné cinquante pieds (50') du coin nord-ouest de la propriété décrite dans le contrat enregistré sous le numéro 69580; de là, dans une direction est une distance de cent pieds (100') du point de départ et le tout borné comme suit: vers le nord par une bande de terre de cinquante pieds (50') de largeur, par cent pieds de profondeur, demeurant la propriété du vendeur: vers l'est par l'eau du lac Neal; vers le sud-est et au sud par l'eau du lac Neal; vers l'ouest par le reste dudit lot six, rang cinq, de la municipalité d'Alleyn.

in a deed of sale, passed before the undersigned notary, under number 4552 of his minutes and duly registered at the Registry Office, Pontiac Division, under number 69580; from this starting point, in a southerly direction, measured in a straight line, a distance of two hundred and fifty feet (250') to a point, which is the southeast corner of the point hereby sold; thence, in a southwesterly direction and westerly direction, a distance of one hundred feet (100') to a point; thence, in a northerly direction, a distance of two hundred and fifty feet (250') to a point, distant fifty feet (50') from the northwest corner of the property described in the deed registered under number 69580; thence, in an easterly direction, a distance of one hundred feet (100') to the starting point and the whole bounded as follows: towards the north by a strip of land of fifty feet (50') wide, by one hundred feet (100') deep, remaining the property of the vendor; towards the east by the water of Neal Lake; towards southeast and south by the water of Neal Lake; towards the west by the residue of said lot six, range five, of the township of Alleyn.

Municipalité Ile-aux-Allumettes Est — *Municipality of Allumettes Island East*

Cumming, J.M.	Island 34-15-2		$ 24.71		$ 24.71	
Ball, D.L.	Island 34-30 Pt.-1	34	24.71	$ 61.51	86.22	
Hason, Roger	Island 34-7-1		24.71		24.71	
Morin, Peter	Reserve «A»	8	24.71		24.71	Règ. no 97346

Un lot de 150' x 200', Réserve «A», rang 8, Île-aux-Allumettes Est.

150'x 200' of lot Reserve "A", Range 8, Allumette Island East.

Gaudette, Lorne	Pt. 3B	3	26.12	136.90	163.02	Règ. no 62739

Qu'un certain lot de terrain désigné selon les plan et livre de renvoi officiels de référence pour la municipalité de l'Ile-aux-Allumettes, dans le comté de Pontiac, province de Québec, comme le lot numéro trois «B» (no 3B) dans le troisième rang (III) de ladite municipalité, ayant une superficie de plus ou moins cent pieds par cent-vingt-cinq pieds avec tous et chaque membres et bâtisses dessus érigés.

"That certain lot of land known and designated according to the official plan and book of reference for the Township of Ile-aux-Allumettes, in the County of Pontiac, province of Québec, as lot Number three "B" (No. 3B) in the third range (III) of the said Township, having, in superficies, more or less, one hundred feet, by one hundred and twenty-five feet, together with all and every the members and appurtenances thereto belonging.

Gaudette, Lorne	Pt. 3A	3	26.13	163.66	189.79	Règ. no 78387

«Les trente acres, plus ou moins, en about sud du lot trois-A du rang trois (30 ac. plus ou moins sud de 3-A, R.III) des plan et livre de renvoi officiels dans et pour ledit canton de l'Ile-aux-Allumettes, sans bâtisses dessus érigées.»

More or less thirty acres at the South end of lot three "A" of range three (30 acres more or less south in Range 3-A-III) according to the official plan and book of reference in and in the Township of Allumettes Island without appurtenances thereto belonging.

Gaudette, Lorne	Pt. 12	2	26.13	61.72	87.85	Règ. no 102055

Premièrement: Que toute partie individuelle ou parcelle de terre connu comme lot numéro douze dans le deuxième rang (12-R.2) selon les plan et livre de renvoi officiels de référence pour la municipalité de l'Ile-aux-Allumettes et étant comme complet dudit lot, moins les parties vendues c'est-à-dire:

Vendu à Richard Hastings, enregistré le 16-6-72 sous le numéro 89969;

Vendu à Edmond Chartrand, enregistré le 13-3-73 sous le numéro 91890;

Vendu à Léo-Paul Chartrand, enregistré le 30-8-74 sous le numéro 96117;

Vendu à Robert Mainville, enregistré le 16-9-74 sous le numéro 96231;

Firstly: All and singular that certain parcel or tract of land being known as lot number twelve in the second range (12, R.2) according to the official plan and book of reference for the Township of Allumette Island and being all of the said lot, less those parts sold, namely:

Sales to Richard Hastings, registered on the 16/6/72 under Number 89969;

Sales to Edmond Chartrand, registered on the 13/3/73 under Number 91890;

Saled to Leo Paul Chartrand, registered on the 30/8/74 under Number 96117;

Saled to Robert Mainville, registered on the 16/9/74 under Number 96231;

Nom / *Name*	Lot No	Rang / *Range*	Taxes foncières / *Municipal taxes*	Taxes scolaires / *School taxes*	Taxes totales / *Total taxes*	Description

Vendu à Philip Perry enregistré le 21 juillet 1975 sous le numéro 98608;
Vendu à Ivan Beauregard enregistré le 21-7-75 sous le numéro 98610;
Vendu à James Pryde enregistré le 21-7-75 sous le numéro 98611;
Vendu à Lawrence Venne, enregistré le 21-7-75 sous le numéro 98612;
Vendu à Peter Chaput, enregistré le 21-7-75 sous le numéro 98613;
Vendu à William Duchesne, enregistré le 21-9-75 sous le numéro 99244;

Saled to Philip Perry, registered on the 21st July, 1975 under Number 98608;
Saled to Ivan Beauregard et al, registered on the 21/7/75 under Number 98610;
Saled to James Pryde et al, registered on the 21/7/75 under Number 98611;
Saled to Lawrence Venne, registered on the 21/7/75 under Number 98612;
Saled to Peter Chaput, registered on the 21/7/75 under Number 98613;
Saled to William Duchesne, registered on the 21/9/75 under Number 99244;

Gaudette, Lorne ..... Pt. 13 ..... 2..... 26.13 53.05 79.18 Règ. no 102055

Que toute partie individuelle ou parcelle de terre connu comme lot treize dans le deuxième rang (13.R.2) selon les plan et livre de renvoi officiels de référence pour la municipalité de l'Ile-aux-Allumettes et étant comme complet dudit lot «13», moins les parties vendues:
Vendu à Patrick Hynes Jr. enregistré le 22-7-70 sous le numéro 85670;
Vendu à André Thohan, enregistré le 2-10-73 sous le numéro 918910;
Vendu à Edmond Chartrand et al, enregistré le 13-3-73 sous le numéro 92554;
Vendu à Allan Gaudette et al, enregistré le 6-9-73 sous le numéro 93302;
Vendu à Kenneth Griffin enregistré le 5-8-70 sous le numéro 85828;
Vendu à Patrick Hynes Jr. enregistré le 15-9-70 sous le numéro 86169;
Vendu à Norval Gutzeit enregistré le 19-8-74 sous le numéro 96026;
Vendu à Lester Gaudette enregistré le 19-8-74 sous le numéro 96027;

All and singular that certain parcel or tract of land being known as lot number thirteen in the second range (13, R.2) according to the official plan and book of reference for the Township of Allumettes Island, and being all of said lot 13, less those parts sold:

Saled to Patrick Hynes Jr., registered on the 22/7/10 under Number 85670;
Saled to André Thohan, registered on the 2/10/73 under Number 918910;
Saled to Edmond Chartrand et al, registered on the 13/3/73 under Number 92554;
Saled to Alllan Gaudette et al, registered on the 6/9/73 under Number 93302;
Saled to Kenneth Griffin, registered on the 5/8/70 under Number 85828;
Saled to Patrick Hynes Jr., registered on the 15/9/70 under Number 86169;
Saled to Norval Gutzeit, registered on the 19/8/74 under Number 96026;
Saled to Lester Gaudette, registered on the 19/8/74 under Number 96027.

Carey, Maurice ..... Pt. 3 ..... 7..... 36.06 34.92 $70.98 Règ. no 94386

Toute la partie nord de la route frontale du lot trois dans le rang sept (P.N. de R.F. du lot 3, R. VII') selon les plan et livre de renvoi officiels de référence dans et pour la municipalité de l'Ile-aux-Allumettes borné dans le front sud par ladite route; à l'est par le lot deux du même rang; à l'ouest par le lot quatre du même rang, et à l'arrière nord par la ligne du rang dudit septième rang et sixième rang.

All that part north of the Front Road of lot three in the seventh range (P.N. of Frt Rd of lot 3, R.VII') according to the official plan and in the book of reference in and for the Township of Ile-aux-Allumettes, bounded in front south by the said Road; east by lot two, same range; west by lot four, same range, and in rear north by the range line bwtween the said seventh range and the sixth range.

Carey, Maurice ..... Pt. 2 ..... 7..... 36.05 159.85 195.90 Règ. no 94386

Toute la partie nord de la route frontale du lot deux dans le septième rang (P.N. de R.F. du lot 2, R.VII) selon les plan et livre de renvoi officiels de référence dans et pour la municipalité de l'Ile-aux-Allumettes borné dans le front sud par ladite route; à l'est par le lot un, du même rang, à l'ouest par le lot trois du même rang, et à l'arrière nord par la ligne du rang entre ledit septième rang et le sixième rang.

All that part north of the front of the front road of lot two in the seventh range (P.N. of Frt Rd of lot 2, R.VII') according to the official plan and in the book of reference in and for the Township of Ile-aux-Allumettes, bounded in front south by the said road; east by lot one, same range; west by lot three same range, and in rear north by the range line between the said seventh range and the sixth range.

Allumette Hotel Inn ..... Pt. 19 ..... 8..... 454.91 12.14 467.05 Règ. no 80281

«Commençant au coin nord-est de ladite partie de la réserve «A» dans le huitième rang de ladite municipalité qui appartient déjà à ladite corporation qui est située à vingt et un pieds (21') nord d'un point plus loin sur la ligne de division entre la réserve

"All that triangular portion of lot nineteen in the eighth range (P. 19, R.VIII') according to the official plan and in the book of reference in and for the said Township of Ile-aux-Allumettes, County of Pontiac and Province of Québec, Canada, lying in part

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

«A» et le lot 19 R.VIII cette dernière est elle-même distancée quatre-vingt-cinq pieds et soixante-dix-sept centièmes (85.77′) de pied sud est du côté sud-est de la nouvelle route provinciale no 8, Hull-Pembroke, sur un parcours sud, cinquante-cinq degrés et quarante et une minutes est (S 55° 41′ E) situé sur la réserve «A» dans ledit rang huit, même municipalité; d'un tel point commençant et allant sud-est en ligne droite, une distance de deux cent quarante-cinq pieds (245′) de là tournant à droite à un angle, et allant en ligne droite en direction sud-ouest une distance de quatre cent trente-trois pieds (433′) jusqu'à la rencontre du coin est de cette partie de la réserve «A» dans ledit rang huit, même municipalité, vendu par Philip McGuire à Maxime St-Cyr, par vente passée devant notaire comme document officiel le 26 de mars 1966 dossier 9614, enregistré le 31 mars 1966, no 78505, plus tard vendu par Maxime Cyr à Jean Chardon dossier ici no 9620, le 29 mars 1966, enregistré le 31 mars, 1966, no 78506 et maintenant appartient à l'acheteur ici par l'achat dudit Jean Chardon, tel coin est d'une telle partie de la réserve «A» faisant contact avec la ligne du tel lot et ledit lot dix-neuf, dans le rang huit, même municipalité; d'un tel point de contact sur la ligne du dernier lot, tournant à droite, angle aigu et allant dans la direction nord suivant la ligne du tel lot entre une telle réserve «A» et ledit lot dix-neuf, dudit rang huit, même municipalité une distance de plus ou moins cinq cent dix pieds (510′) vers et jusqu'à rejoindre le point de départ, telle portion vendue du lot dix-neuf, dudit rang huit, même municipalité, étant borné au bout nord-est, et l'arrière sud-est, par les parties résiduaires du tel lot dix-neuf, R.VIII, demeurant la propriété du présent vendeur, et à l'avant, vers l'ouest, par ladite ligne de lot entre ledit lot 19, et réserve «A», ledit rang VIII, même municipalité, ladite portion de terrain étant mieux illustrée par un croquis personnel et ajoute ici à l'original après avoir été signé et contresigné par les parties ici présentées et en plus avec et en présence du soussigné notaire pour identification, telle que ladite portion triangulaire du lot est et demeure sans aucune bâtisse dessus érigée connue par ledit acheteur, avec lequel il déclare être favorable et satisfait de prendre possession de clôturer de lui-même sans aucune contribution et cela de la part dudit vendeur.

east of the portion of the reserve "A" in the said eighth range of the said township already belonging to the present purchaser or corporation above mentioned, the said triangular portion better described, as follows:

Beginning at the northeast corner of the said part of reserve "A" in the eighth range of the said township which already belongs to the said corporation, which is situate twenty-one feet (21′) north from a further point on division line between reserve "A" and lot 19 R.VIII which latter is itself distant eighty-five feet and seventy-seven hundredths (85.77′) of a foot southeast from the southeast side of the new provincial highway No. 8, Hull-Pembrooke, on a course south fifty-five degrees forty-one minutes east (S 55°41′ E) situate on the lot line separating such lot nineteen and the said reserve "A" in said eighth range, same Township; from such beginning point going southeast in a straight line, a distance of two hundred and forty-five feet (245′); thence turning right, at an angle, and going in a southwest direction in a straight line a distance of four hundred and thirty-three feet (433′) to and until is reached the east corner of that part of reserve "A" in the said eighth range, same Township, sold by Philip McGuire to Maxime St-Cyr, by sale passed before the herein instrumenting notary, March 26th 1966, record 9614, registered 31st March 1966, No. 78505, later sold by Maxime St-Cyr to Jean Chardon, record here No. 9620, March 29, 1966, Registered 31st March 1966, No. 78506, and now belonging to the purchaser herein by purchase from the said Jean Chardon, such each corner or such part of reserve "A" there making contact with such lot line between it and the said lot nineteen, in said eighth range, same township; from such point of contact on such latter lot line, turning right, acute angle, and going in a north direction following such lot line between such reserve "A" and said lot nineteen, said eighth range, same township, a distance of more or less five hundred and ten feet (510′) to and until is re-reached the point of beginning, such sold portion of the lot nineteen, said eighth range, same township, being bounded at one end northeast, and rear southeast by the residuary parts of such lot nineteen, R.VIII, remaining the property of the present vendor, and in front towards west by the said lot line between such lot 19 and reserve "A", said VIII′ range, same township, the said portion of land being better illustrated by a private sketch there of, annexed to the original hereof after having been signed and countersigned by the parties herein and hereto with and in presence of the undersigned Notary, for identification, all as the said triangular portion of lot is and stands, without any buildings thereupon erected known to the said purchaser, with which it declared to be content and satisfied, and enters upon and takes immediate possession, to fence off on its own, without any contribution thereto on the part of the said vendor."

Municipalité Ile-aux-Allumettes Est — *Municipality of Allumettes Island East*

Allumette Hôtel Inc.	Res. A	8	$2,633.40		.$2,633.40	Reg. no 12675

Tous et chacun des immeubles connus comme Moorhead Island Lodge Hotel, incluant certain chemin ou paquet de terrains connus et désignés selon les plan et livre de renvoi officiels de référence pour la municipalité de l'Ile-aux-Allumettes dans le comté de Pontiac comme réserve «A» dans le huitième rang de ladite municipalité présentement vendu commençant à un point du côté est sur le proposé chemin à la rivière Ottawa tel que borné,

"All and singular the premises known as Moorhead Island Lodge Hotel, comprising all that certain tract or parcel of land known and designated according to the official plan and in the book of reference for the Township of Allumettes Island, in the County of Pontiac, as reserve "A", in the 8th range of the said township, said parcel of land presently sold beginning at a point on the east side of the proposed highway leading to the Ottawa

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

où doit se trouver un orme, identifié par les parties ci-jointes, lequel orme est situé plus ou moins à cent vingt pieds (120′) au sud d'un ruisseau qui traverse le proposé chemin et trois cent soixante pieds (360′) plus ou moins au nord du haut niveau d'eau de la rivière Ottawa en direction nord le long du côté est dudit proposé chemin pour une distance de quatre cent quarante et sept dixièmes de pieds (440.7′); de là à angle droit du proposé chemin dans la direction est plus ou moins parallèle à la route publique connue comme le chemin de la rivière traversant ladite réserve «A» sur une distance de soixante-dix et soixante-sept centièmes de pieds (70.67′) à la frontière ouest d'un lot numéro dix-neuf (19) dudit huitième rang; de là en direction diagonale sud-est le long de la ligne de division entre ladite réserve «A» et ledit dix-neuvième (19) lot sur une distance de plus ou moins trois cents pieds (300′); de là en direction sud parallèle audit chemin proposé sur une distance de cent quatre-vingt-huit pieds (188′); de là, à angle droit plus ou moins parallèle au bord de la rivière Ottawa, dans la direction ouest sur une distance de deux cent quarante-six pieds (246.5′) au point de départ, ledit paquet de terrain présentement vendu et étant borné comme suit:

À l'ouest par ledit proposé chemin, au nord-est par ledit lot numéro dix-neuf (19); sur tous les autres côtés par les autres lots de ladite réserve «A» demeurant la propriété d'un Philip McGuire ou assignés, l'ensemble connu par les parties ci-jointes et étant la propriété possédée par le vendeur et formant partie de ladite réserve «A», 8e rang, de la municipalité de l'Ile-aux-Allumettes, tel que clôturé et autrement délimité, le tout avec les bâtisses dessus érigées et tous les membres et dépendances et cela appartenant et incluant un certain hôtel connu comme Moorhead Island Hotel; la présente vente inclut aussi tous les meubles, équipement, biens mobiliers et effets présentement étant dans, sur et autour des locaux et employés dans les affaires d'hôtel du vendeur sauf et excepté les effets personnels de ladite Dame Ida B. Moorhead.

River as presently marked out, where is to be found a certain elm tree, identified by the parties hereto, which elm tree is situated one hundred and twenty feet (120′) more or less south of a brook, which crosses the proposed highway and three hundred and sixty feet (360′) more or less north of the high water level of the Ottawa River and running north along the east side of the said proposed highway for a distance of four hundred and forty and seven tenths feet (440.7′); thence at right angles from the said proposed highway in an easterly direction, more or less parallel to a public road known as the river road running through the said reserve "A", for a distance of seventy and sixty-seven hundredths feet (70.67′) to the western boundary of lot number nineteen (19) of the said eighth range; thence diagonally in a southeasterly direction along the division line between said reserve "A" and said lot number nineteen (19) for a distance of three hundred feet (300′) more or less; thence in a southerly direction, parallel to the said proposed highway for a distance of one hundred and eighty-eight (188′) feet; thence at right angles, more or less parallel to the Ottawa River shore, in a westerly direction for a distance of two hundred and forty-six feet (246.5′), to the point of commencement, said parcel of land presently sold being bounded as follows:

On the west by the said proposed highway; on the northeast by said lot number nineteen (19); on all other sides by other portions of the said reserve "A" remaining the property of one Philip McGuire or assigns, the whole as known by the parties hereto and being all the property owned by the vendor and forming part of the said Reserve A, 8th range, of the Township of Allumettes Island, as same is fenced out and otherwise delimited, the whole with the buildings thereupon erected and all members and appurtenances thereto belonging and comprising that certain hotel known as Moorehead Island Lodge; the present sale also includes all the furniture, equipment, moveable goods and effects presently being in, on and about the said premises and used in the hotel business of the vendor save and excepting the personal property and belongings of the said Dame Ida B. Moorehead.

Municipalité du village de Bryson — *Municipality of Bryson Village*

Bélanger, Mrs. Alma (Gérald)	1-8-1		$ 16.00		$ 16.00	17,000 pi. ca./*sq. ft.*
"	20-2		228.82		228.82	700 pi. car./*sq. ft.*
Stewart, Leness	201-1		184.75	$ 114.22	298.97	3,065 pi. ca./*sq. ft.*

Municipalité du canton de Bristol — *Municipality of the Township of Bristol*

Gamble, Davie et/*and* John	9-70	I	$ 11.33	$ 24.42	$ 35.75
"	9-71	I	10.34	270.50	280.84
"	9-72	I	11.33	24.42	35.75
Krishna, Dr. Sita Gapol	3-A	XI	114.73	46.34	161.07
Owen, Bruce	8B-13	I	7.00	40.71	47.71
Rochester, Gordon	13A-61	I	224.36	68.13	292.49
"	13A-64	I	12.15	10.21	22.36
St-Jean, Pierre	15A	8	73.16	126.70	199.86
"	15B	8	36.58	64.58	101.16
"	15C	8	36.58	64.59	101.17
Paquette, Mrs. Lucienne	9-39	I	4.50		4.50
"	9-40	I	159.89	245.39	405.28

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description
Fogaraty, Ken	5-26	1	2.50	11.46	13.96	
"	5-27	1	122.00	434.01	556.01	
Villeneuve, Henri	Pt. 10-166	1	1.00		1.00	Rue/*Street* - 6110 pi. ca. / *sq. ft.*
Smith, H.I. Est	Pt. 10-A	1	16.12	32.35	48.47	
"	10-74-9	1	16.12	38.43	54.55	
"	10-74-10	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-74-11	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-74-12	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-74-13	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-74-14	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-74-48	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-74-49	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-136	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-137	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-138	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-139	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-140	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-124	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-125	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-126	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-127	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-128	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-129	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-130	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-131	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-132	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-133	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-134	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-135	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-98	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-99	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-100	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-101	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-161	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-162	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-163	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-164	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-155	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-156	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-157	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-123	1	16.12	38.88	55.00	
"	10-75	1	16.12	21.17	37.29	

Sixièmement: Lot subdivision numéro soixante-quinze du lot original numéro dix (10-75) dans le premier rang selon le plan officiel et du livre de renvoi de référence de la municipalité de Bristol, dans le comté de Pontiac, sauf et excepté la partie de cela appartenant à l'Eglise Presbytérienne.

Sixthly: Lot subdivision number seventy-five of original lot number ten (10-75) in the first range according to the official plan and book of reference of the Township of Bristol, in the County of Pontiac, save and except the part thereof belonging to the Presbyterian Church.

Smith, H.I. Est	10-76	1	$ 16.12	$ 21.18	$ 37.30

Septièmement: Lot subdivision numéro soixante-seize-six du lot original numéro dix (10-76) dans le premier rang selon le plan officiel et du livre de renvoi de référence de la dite municipalité de Bristol, sauf et excepté la part de cela vendue à James Ade.

Seventhly: Lot subdivision number seventy-six of original lot number ten (10-76) in the first range according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, save and except the part thereof sold to James Ade.

Smith, H.I. Est	10A-25	1	$ 16.20	$ 39.55	$ 55.75

Huitièmement: Lot subdivision numéro vingt-cinq du lot original numéro dix «A» (10A-25) dans le premier rang selon le plan officiel et livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol, sauf et excepté la partie de cela vendue à la corporation de Norway Bay.

Eighthly: Lot subdivision number twenty-five of original lot number ten A (10A-25) in the first range according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, save and except the part thereof sold to the Norway Bay Municipal Corporation.

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description
Chaffee, Norman	Pt. 17A	8	$ 57.50	$ 220.51	$ 278.01	All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Bristol, in the County of Pontiac, forming part of lot number seventeen "A" (Pt. 17A) in the eighth range according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, and being composed of all that part of the said lot lying on the east side of the creek which flows through said lot and empties into the river Quio, the said part of the said lot being bounded as follows: on the south by the concession line between the seventh and eight ranges of the said Township of Bristol; on the east by the line between the Townships of Bristol and Onslow; on the north by part of lot number seventeen "B" (Pt. 17B) in said eighth range; and on the west by the said creek together with all members and appurtenances thereunto belonging.
Toute parcelle ou étendue de terre et situés dans la municipalité de Bristol dans le comté de Pontiac faisant partie du lot numéro dix-sept «A» (Pt. 17A) dans le rang huit selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol et étant composé de toute la partie dudit lot situé du côté est du ruisseau lequel coule au travers dudit lot et se déverse dans la rivière Quio, ladite partie dudit lot étant bornée comme suit: au sud par la ligne de concession entre le septième et huitième rangs de ladite municipalité de Bristol; à l'est par la ligne entre les municipalités de Bristol et Onslow; au nord par partie du lot numéro dix-sept «B» (Pt. 17B) dans le dit rang huit, et à l'ouest par ledit ruisseau; ensemble avec tous les membres et circonstances s'y rattachant.						
Chaffee, Norman	Pt. 17B	8	58.50	220.52	279.02	All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Bristol, in the County of Pontiac, forming part of lot number seventeen "B" (Pt. 17B) in the eighth range according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, and being composed of all that part of the said lot lying on the east side of the creek which flows through said lot and empties into river Quio, the said part of said lot being bounded as follows: on the south by part of lot number seventeen "A" (Pt. 17A) in said eighth range above secondly described; on the east by the line between the Townships of Bristol and Onslow; and on the northwest by the above mentioned creek; together with all members and appurtenances thereunto belonging.
Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans la municipalité de Bristol dans le comté de Pontiac faisant partie du lot numéro dix-sept «B» (Pt. 17B) dans le rang huit selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol et étant composé de toute la partie dudit lot situé du côté est du ruisseau lequel coule au travers dudit lot et se déverse dans la rivière Quio, ladite partie dudit lot étant borné comme suit: au sud par partie du lot numéro dix-sept «A» (Pt. 17A) dans ledit rang huit ci-dessus deuxièmement décrit; à l'est par la ligne entre les municipalités de Bristol et Onslow; et au nord-ouest par le ruisseau ci-haut mentionné; ensemble avec tous les membres et circonstances s'y rattachant.						
Chaffee, Norman	Pt. 17B	7	10.50	43.49	53.99	All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Bristol, in the County of Pontiac, forming part of lot number seventeen "B" (Pt. 17B) in the seventh range, according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol and being composed of all that part of the said lot lying to the north of the River Quio, and such as bounded as follows: on the North by the concession line between the seventh and eighth ranges of the said Township of Bristol; on the west by part of lot number sixteen "C" (Pt. 16C) in said seventh range; on the south by the River Quio; and towards the east by part of Lot number eighteen "A" (Pt. 18A) in said seventh Range, the whole containing thirty acres of land, more or less, together with all members and appurtenances thereunto belonging. Save and except: The northeast corner of said lot seventeen "B" (17B), in the eight range (R. 8) according to the official plan and book of reference for the Township of Bristol, measuring six hundred feet (600') measured southerly from the south shore of that creek which empties into the Quio River, the whole bounded as follows: southerly by part of said lot 17B, range 8, Township of Bristol as described in paragraph one and three of the present description, westerly and northwesterly by the said creek and easterly by a road and by part of the same lot 17B, range 8.
Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans la municipalité de Bristol, dans le comté de Pontiac faisant partie du lot numéro dix-sept «B» (Pt. 17B) dans le rang sept, selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol et étant composé de toute la partie dudit lot situé au nord de la rivière Quio, et tel que borné comme suit: au nord par la ligne de concession entre le septième et huitième rangs de ladite municipalité de Bristol; à l'ouest par partie du lot numéro seize «C» (Pt. 16C) dans ledit rang sept; au sud par la rivière Quio; et vers l'est par partie du lot numéro dix-huit «A» (Pt. 18A) dans ledit rang sept, le tout comprenant trente acres de terre, plus ou moins, ensemble et avec tous les membres et circonstances s'y rattachant. Sauf et excepté: Le coin nord-est dudit lot dix-sept «B» (17B) dans le rang 8, selon le plan officiel et le livre de renvoi de la municipalité de Bristol, mesurant six cents pieds (600') mesuré du sud du bord sud de ce ruisseau qui se déverse dans la rivière Quio, le tout borné comme suit: du sud par partie dudit lot 17B, rang 8, municipalité de Bristol tel que décrit dans le paragraphe un et trois de la présente description, de l'ouest et nord-ouest par ledit ruisseau et à l'est par la route et par partie du même lot 17B, rang 8.						
Sigouin, Paul	Pt. 9A	1	19.04	45.02	64.06	An immoveable property lying in Bristol Township, in the municipality of Norway Bay, County of Pontiac, known and described as part of the lot nine "A" (Pt. 9A) in range one according to the official plan and book of reference of Bristol Township, of a rectangular shape of one hundred and twenty feet (120') more or less as described in the deed of sale registered
Un immeuble situé dans le canton de Bristol, au village de Norway Bay, comté de Pontiac, division d'enregistrement de Pontiac, province de Québec, connu et désigné comme étant partie du lot neuf «A» (Pt. 9A) dans le rang un, aux plan et livre de renvoi officiel du canton de Bristol, de forme rectangulaire, mesurant quatre-vingt pieds (80') de largeur par une profondeur						

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

de cent vingt pieds (120'), le tout tel que plus au long décrit aux termes de l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Pontiac, le vingt-six septembre 1958, sous le numéro 66,590 et le tout borné comme suit: au sud-ouest par la rue Ross et sur les autres cotés par autres parties dudit lot 9A, la propriété de Dame Marion G. Sherwood, épouse de George Hermans ou réprésentants. Avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances.

in the registry office of Pontiac, september 26th, 1958 under the number 66,590, bounded as follows: on the southwest by the Ross Street and on the other sides by part of the said lot 9A, the property of Mrs. Marion G. Sherwood spouse of Georges Hermans or assigns, together with all members and appurtenances thereon to belonging.

St-Jean, Pierre ..... Pt. 14B ..... 7.... 16.72 30.07 46.79

Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans la municipalité de Bristol, dans le comté de Pontiac et de la province de Québec, faisant partie du lot numéro quatorze «B» (Pt. 14B), dans le rang sept, selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol et étant composé de toute part dudit lot borné du côté nord de la rivière Quyon et borné comme suit: au nord par la ligne entre les rangs sept et huit de ladite municipalité de Bristol; au sud par la rivière Quyon; à l'ouest par le lot quinze «A» dans ledit rang sept; avec tous les membres et circonstances s'y attachant.

All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Bristol, in the County of Pontiac and Province of Québec, forming part of lot number fourteen "B" (Pt. 14-B) in the seventh range according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, and being composed of all that part of the said lot lying on the north side of the Quyon River, and bounded as follows: on the north by the line between the seventh and eighth ranges of the said Township of Bristol; on the south by the Quyon River; on the west by number fifteen "A" in said seventh range; and on the west by lot number fourteen "A" in said seventh range; together with all members and appurtenances thereunto belonging.

St-Jean, Pierre ..... NPT. 15-A ..... 7.... 18.81 30.45 49.26

Pierre St-Jean détenteur de tous droits de vendeur dans le et jusqu'à la partie nord du lot numéro quinze «A» (N. Pt. 15A) dans le rang sept, selon le plan officiel et du livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol, étant toute la partie dudit lot du côté nord de la rivière Quyon borné comme suit: à l'ouest par le lot 14B, rang sept; à l'est par le lot 15B, rang sept; au nord par le rang huit. Le vendeur déclare même posséder paisiblement comme propriétaire depuis quarante ans.

All possessory rights of the vendor in, to and upon the north part of lot number fifteen "A" (N. Pt. 15A) in the seventh range, according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, being all that part of the said lot lying on the north side of the Quyon River, bounded as follows: south by the Quyon River, west by lot 14B, range seven; east by lot 15B, range seven; and north by the eight range; the vendor declares he has possessed same peacefully as proprietor for the past forty years.

St-Jean, Pierre ..... Pt. 15B ..... 7.... 15.68 25.38 41.06

Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans la municipalité de Bristol, dans le comté de Pontiac, et de la province de Québec, faisant partie du lot numéro quinze «B» (Pt. 15B) dans le rang sept selon le plan officiel et du livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol et étant composé de toute la partie dudit lot borné du côté nord par la rivière Quyon et borné comme suit: au nord par la ligne entre le septième et huitième rangs de ladite municipalité de Bristol; au sud par la rivière Quyon; à l'est par le lot numéro seize «B» dans ledit septième rang; à l'ouest par le lot numéro quinze «A» dans ledit septième rang avec tous les membres et circonstances s'y rattachant.

All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Bristol, in the County of Pontiac and Province of Québec, forming part of lot number fifteen "B" (Pt. 15B) in the Seventh Range according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, and being composed of all that part of said lot lying on the north side of the Quyon River, and bounded as follows: on the north by the line between the seventh and eighth ranges of the said Township of Bristol; on south by the Quyon River; on the east by lot number fifteen "A" in said seventh ranges; together with all members and appurtenances thereunto belonging.

Gribbons, M. et Mme / *Mr. and Mrs.* Carl Pt. 13A ..... 9..... 2.00 19.73 21.73

Que certaine parcelle de terrain étant de figure irrégulière et étant partie du lot 13A, rang 9, décrit comme étant le lot 13A-6 sur un plan réservé et préparé par M. Gaston Bolduc Q.L.S., le 3 mai 1968, borné vers le nord par partie du lot 13A (13 A-5 tel que décrit dans ledit plan particulier), vers l'est par le chemin privé, vers le sud par partie du lot 13A (13 A-7 tel que décrit dans ledit plan particulier) vers l'ouest par le lac Church; mesuré vers le nord quatre-vingt-trois pieds et huit dixièmes (83.8') vers l'est cent-dix-huit pieds et six dixièmes (118.6') vers le sud cent quatre pieds et quatre dixièmes (104.4') vers l'ouest cent-quatorze pieds et deux dixièmes contenant une superficie de dix mille six cent-soixante-six pieds (10,660').

That certain parcel of land being of irregular figure and being part of lot 13A, Range 9, described as being lot 13A-6 on a private plan prepared by Mr. Gaston Bolduc, Q.L.S., on May 3rd, 1968, bounded towards the north by part of Lot 13A (13 A-5 as described in said private plan), towards the east by the private road, towards the south by part of lot 13A (13 A-7 as described in said private plan), towards the west by Church Lake; measuring towards the north eighty three feet and eight tenths (83.8') towards the east one hundred and eighteen feet and six tenths (118.6') towards the south one hundred and four feet and four tenths (104.4') towards the west one hundred and fourteen feet and two tenths (114.2') containing an area of ten thousand six hundred and sixty square feet (10,660').

Nom / *Name*	Lot No	Rang / *Range*	Taxes foncières / *Municipal taxes*	Taxes scolaires / *School taxes*	Taxes totales / *Total taxes*	Description

Radey, Edward ..... 11A ..... 6.... 87.50 342.85 430.35

Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant dans la municipalité de Bristol, dans le comté de Pontiac, province de Québec, connue et désignée comme lot onze « A » (11-A) dans le sixième rang selon le plan officiel et du livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol contenant cent acres de terrain, plus ou moins, avec les bâtisses dessus érigées et tous les membres et circonstances s'y rattachant.

All the parcel or tract of land lying and situate in the Township of Bristol, in the County of Pontiac and Province of Québec, known and designated as Lot Eleven "A" (11A) in the sixth range according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, containing one hundred acres of land, more or less, together with the buildings thereon erected and all members and appurtenances thereunto belonging.

Boisclair, Rosaire ..... Pt. 14A ..... 5.... 11.26 3.22 14.48

Un certain emplacement faisant partie du lot quatorze « A » (Pt. 14A), dans le cinquième rang, selon le plan officiel et du livre de renvoi de référence de la municipalité de Bristol plus particulièrement décrit comme suit: commençant à un point situé le long du côté nord du chemin de concession, à l'extrême coin sud-est de la propriété de Percey Henderson (dit point de départ étant aussi le coin sud-ouest de la propriété du vendeur); de là allant en direction nord sur une distance de quatre-vingt-dix pieds (90′) vers un certain point; de là tournant et allant en direction est, sur une distance de cinquante-deux pieds (52′) vers un certain point; de là tournant et allant en direction sud, sur une distance de quatre-vingt-dix pieds (90′) vers un certain point situé le long du côté sud du chemin de la concession; de là tournant et allant en direction ouest, sur une distance de cinquante-deux pieds (52′) du point de départ; le tout mesure anglaise, plus ou moins et borné comme suit: vers le nord et l'est par le restant du même lot, propriété du vendeur; vers le sud par la route de concession; et de là à l'ouest par partie de la propriété de Percy Henderson ou représentants.

A certain emplacement forming part of lot fourteen "A" (Pt. 14A) in the fifth range, upon the official plan and book of reference of the Township of Bristol, more particularly described as follows: commencing at a point situated along the northerly side of the concession road, at the extreme southeasterly corner of the property of Percey Henderson (said point of commencement being also the southwesterly corner of the vendor's property); thence going in a northerly direction, a distance of ninety feet (90′) to a certain point; thence turning and going in an easterly direction, a distance of fifty-two (52′) to a certain point; thence turning and going in a southerly direction, a distance of ninety feet (90′) to a certain point situated along the northerly side of the concession road: thence turning and going in a westerly direction, a distance of fifty-two feet (52′) to the point of commencement; the whole english measure, more or less and bounded as follows: towards the north and east by the residue of the same lot, property of the vendor; towards the south by the concession road; and towards the west by part of the property of Percy Henderson or representatives.

Pirie, Erwin Edwin ..... Pt. 16B ..... 2.... 92.73 160.05 252.78

Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant situé dans ladite municipalité de Bristol formant partie du lot numéro seize « B » (Pt. 16B) dans le second rang, selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol, mesurant cent pieds de largeur de l'est à l'ouest par cent pieds de profondeur du nord au sud, laquelle partie dudit lot ici maintenant vendu et peut en particulier être mieux décrit comme suit: commençant à un point du côté nord du chemin public conduisant à la mine Hilton et traversant ledit lot seize « B », au coin sud de cette partie dudit lot vendu par le vendeur à Paul André Séguin par le contrat de vente validé devant le notaire M. Rowat le treizième jour de juillet, dix-neuf-cent-soixante et enregistré dans le bureau d'enregistrement du comté de Pontiac sous le numéro 69,343; de là allant en direction est le long du côté nord de ladite route une distance de cent pieds; de là allant au nord en ligne droite parallèle du côté est de la propriété de Séguin une distance de cent pieds, de là en direction ouest en ligne droite une distance de cent pieds du coin nord est de la propriété de Séguin, de là allant en direction sud le long du côté sud de la propriété de Séguin une distance de cent pieds du point de départ tel que borné au sud de ladite mine Hilton, à l'ouest par ladite propriété de Séguin, au nord et à l'est par autres parties dudit lot numéro seize « B » (Pt. 16-B) la propriété du vendeur; ensemble avec tous les membres et circonstances s'y rattachant.

All that parcel or tract of land lying and situate in the said Township of Bristol forming part of lot number sixteen "B" (Pt. 16-B) in the second range, according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, measuring one hundred feet in width from east to west by one hundred feet in depth from north to south, which part of said lot hereby sold may be more particularly described as follows: commencing at a point on the north side of the public road leading to the Hilton Mine and crossing said lot number sixteen "B", at the southeast corner of that part of said lot sold by the vendor to Paul Andre Seguin by deed of sale executed before Raymond M. Rowat, notary on the thirtieth day of July, nineteen hundred and sixty and registered in the registry office for the registration division of the County of Pontiac under No. 69,343; thence running in an easterly direction along the north side of said road a distance of one hundred feet, thence running north in a straight line parallel to the east side of the Seguin property a distance of one hundred feet, thence in a westerly direction in a straight line a distance of one hundred feet to the northeast corner of the Seguin property, thence running in a southerly direction along the east side of the Seguin property a distance of one hundred feet to the point of commencement; and such as bounded on the south by said Hilton Mines Road, on the west by said Seguin property, and on the north and east by other parts of said lot number sixteen "B" (Pts. 16-B) the property of the vendor; together with all members and appurtenances thereunto belonging.

McGrath, Bartley ..... Pt. 11 ..... 1.... 160.63 128.79 289.42

Toute parcelle ou étendue de terre dans la municipalité de Bristol, dans le comté de Pontiac, formant partie du lot numéro

All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Bristol, in the County of Pontiac, forming part of lot

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

onze (Pt. 11) dans le premier rang, selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Bristol laquelle partie dudit lot ici maintenant vendu mesure cinquante pieds (50′) de largeur de l'est à l'ouest par cent pieds (100′) de profondeur du nord au sud et peut en particulier être mieux décrit comme suit: commençant à un certain point sur la limite nord des lots de la subdivision dudit lot numéro onze, la propriété de Mme Elizabeth Culter a une distance de deux-cents quatre-vingt pieds (280′) mesuré en direction ouest le long de la limite nord desdits lots de la subdivision du côté ouest du chemin public divisant ledit lot numéro onze et le lot numéro douze dans ledit premier rang: de là allant en direction ouest, le long de la limite nord desdits lots de la subdivision une distance de cinquante pieds (50′); de là allant en direction nord parallèle à la limite sud dudit lot numéro onze une distance de cent pieds (100′) de là allant en direction sud parallèle à la limite nord desdits lots de la subdivision une distance de cinquante pieds (50′) de là en direction sud parallèle à la limite est dudit lot numéro onze à une distance de cent pieds (100′) du point de départ: distances sont en mesures anglaises et ladite propriété vendue est bornée comme suit: au nord par une autre partie dudit lot numéro onze de la propriété du vendeur a le droit de passage ci-après mentionné; à l'ouest par une autre partie dudit lot numéro onze vendu par le vendeur ce jour à Joseph Laframboise; au sud par ci-haut mentionné lots de la subdivision dudit lot numéro onze appartenant à Mme Elizabeth Culter, et à l'est par l'autre partie dudit lot numéro onze vendu ou pour être vendu par le vendeur à William Laframboise, ensemble avec tous les membres et circonstances s'y rapportant.

number eleven (Pt. 11) in the first range, according to the official plan and book of reference of the said Township of Bristol, which part of said lot hereby sold measure fifty feet (50′) in width from east to west by one hundred feet (100′) in depth from north to south and may be more particularly described as follows: commencing at a certain point on the northerly limit of the subdivision lots of said lot number eleven, the property of Mrs. Elizabeth Cutler, at a distance of two hundred and eighty feet (280′) measured in a westerly direction along the northerly limit of the said subdivision lots from the west side of the public road dividing said lot number eleven and lot number twelve in said first range; thence running in a westerly direction along the northerly limit of said subdivision lots a distance of fifty feet (50′); thence running in a northerly direction, parallel to the easterly limit of said lot number eleven a distance of one hundred feet (100′); thence running in an easterly direction parallel to the northerly limit of said subdivision lots a distance of fifty feet (50′); thence running in a southerly direction parallel to the easterly limit of said lot number eleven a distance of one hundred feet (100′) to the point of commencement; distances are in English measure and the said sold property is bounded as follows: on the north by another part of said lot number eleven the property of the vendor and being the right of way hereinafter mentioned; on the west by another part of said lot number eleven sold by the vendor this day to Joseph Laframboise; on the south by the above mentioned subdivision lots of said lot number eleven belonging to Mrs Elizabeth Cutler; and on the east by another part of said lot number eleven sold or to be sold by the vendor to William Laframboise; together with all members and appurtenances thereunto belonging.

Municipalité du canton de Clarendon — *Municipality of the Township of Clarendon*

Giroux, Paul et / *and* Lortier, Lucien	Pt. 1-B	13	$ 58.09	$ 328.96	$ 387.05	Cottage lot
Murdock, J. Francis	12-Pt. 47	1				
	et/*and* 48	1	278.98	455.58	734.56	

Toute la parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans la municipalité de Clarendon, dans le comté de Pontiac, mesurant cinquante pieds de largeur du nord au sud par cent pieds de profondeur de l'est à l'ouest, composé de vingt-cinq pieds nord de la subdivision du lot numéro quarante-sept du lot numéro douze, et au sud vingt-cinq pieds (25′) de la subdivision du lot numéro quarante-huit dudit lot numéro douze N.25′ du 12-47 et S.25′ de 12-48; dans le premier rang selon le plan officiel et livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Clarendon, ladite propriété étant bornée comme suit:

Au nord par la partie nord dudit lot douze, quarante-huit, vendue par le vendeur à W.J. Vickers; au sud par la partie sud dudit lot douze, quarante-sept vendue par le vendeur à R. Reaney; à l'ouest par le chemin public entre les lots originaux douze et treize dans ledit premier rang; et à l'est par la partie pas subdivisée partie dudit lot douze la propriété de J. Edgar Connelly ou représentants; avec toutes bâtisses dessus érigées et tous les membres et dépendances s'y rapportant.

All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Clarendon, in the County of Pontiac, measuring fifty feet (50′) in width from north to south by one hundred feet (100′) in depth from east to west, composed of the northerly twenty-five feet (25′) of subdivision lot number forty-seven of lot number twelve, and the southerly twenty-five feet (25′) of subdivision lot number forty-eight of said lot number twelve (N. 25′ of 12-47 & S. 25′ of 12-48) in the first Range according to the official plan and book of reference of the said Township of Clarendon, the said property being bounded as follows:

On the north by the north part of said lot twelve–forty-eight sold by the vendor to W.J. Vickers; on the south by the south part of said lot twelve–forty-seven sold by the vendor to R. Reaney; on the west by the public road between original lots twelve and thirteen in said first range; and on the east by the unsubdivided part of said lot twelve the property of J. Edgar Connelly or representatives; together with the buildings thereon erected and all members and appurtenances thereunto belonging.

McNutty, Patrick	12-67	1	279.61	174.81	454.42
"	12-68	1	279.62	174.81	454.43
Fitzgerald, Roy G.	13-106	1	5.50	26.48	31.98
"	13-107	1	37.50	145.92	183.42
"	13-108	1	6.00	25.63	31.63

Nom / *Name*	Lot No	Rang / *Range*	Taxes foncières / *Municipal taxes*	Taxes scolaires / *School taxes*	Taxes totales / *Total taxes*	Description

Graham, Larry ..... Pt. 17 ..... 13 ..... 31.04 26.75 57.79

Un immeuble connu et décrit comme étant partie du lot numéro dix-sept (Pt. 17) dans le rang treize (R-XIII) selon les plan et livre de renvoi officiels de référence de la municipalité de Clarendon, comté de Pontiac mesurant cent pieds de front sur le lac Barber et une profondeur de plus ou moins quatre cents pieds et sans aucune garantie de mesurage, le tout étant situé à cent pieds (100′) au nord-est de la limite nord-est de la propriété de Brian W. Brûlé, comme enregistré dans le contrat de vente au bureau de l'état civil de l'enregistrement de Campbell's Bay sous le numéro 69983 et borné comme suit: vers le sud-est près du lac Barber, vers le sud-ouest par une autre partie du lot numéro dix-sept (Pt. 17) propriété du vendeur, vers le nord-ouest par un chemin public et vers le nord-est par la propriété de Pierre L'Ecuyer.

An immoveable property known and described as being part of lot number seventeen (Pt. 17) in range thirteen (R. XIII) according to the official plan and book of reference for the Township of Clarendon, County of Pontiac, measuring one hundred feet (100′) in front on Lake Barber by a depth of four hundred feet (400′), more or less and without any guaranty as for measurement, the whole being situated at one hundred feet (100′) to the northeast of the northeasterly limit of the property of Brian W. Brûlé, as registered in a deed of sale at the registry office of Campbell's Bay, under number 69983, and bounded as follows: towards the southeast by Lake Barber, towards the southwest by another part of lot number seventeen (Pt. 17) property of the vendor, towards the northwest by the public road and towards the northeast by the property of Pierre L'Ecuyer.

Massey, Edwin ..... Pt. 22B ..... 5 ..... 274.74 280.63 555.37

Toute parcelle étendue de terre et située dans le comté de Pontiac, connu et désigné comme la moitié ouest du lot numéro vingt-deux « B » (W. 1/2.22-B) dans le cinquième rang selon les plan et livre de renvoi officiels de référence de ladite municipalité de Clarendon contenant soixante acres de terre, plus ou moins, avec toutes les bâtisses dessus érigées et tous les membres et dépendances qui s'y rattachent, et borné comme suit: au nord près du côté sud de la route provinciale no 8; sur l'ouest près du côté sud de la route de côté entre le lot original numéro vingt-deux et vingt-trois dans ledit cinquième rang: et à l'est par la moitié est dudit lot numéro vingt-deux « B » dans ledit cinquième rang; sauf et excepté la partie de cela vendue au ministère de la Voirie de la province de Québec par contrat de vente fait devant Donat LeGuerrier, notaire, le 21 août 1953, et enregistré audit bureau de l'état civil de l'enregistrement sous le numéro 60027.

All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Clarendon, in the County of Pontiac, known and designated as the west half of lot number twenty-two "B" (W. 1/2.22-B) in the fifth range according to the official plan and book of reference of the said Township of. Clarendon, containing the buildings thereon erected and all members and appurtenances thereunto belonging, and bounded as follows: on the north by the south side of provincial Highway No. 8; on the west by the east side of the side line road between original lots numbers twenty-two and twenty-three in said lot number twenty-two "A" in said fifth range; and on the east by the east half of said lot number twenty-two "B" in said fifth range; save and except the part thereof sold to the Department of Roads of the Province of Québec by a deed of sale executed before Donat LeGuerrier, notary, on the 21st of August, 1953, and registered at said registry office under No. 60027.

Municipalité du village de Campbell's Bay — *Municipality of the Village of Campbell's Bay*

McKenzie, Stuart	53	$ 533.27	$ 100.80	$ 643.07	60′ x 120′ 7,200 pi. ca. / *sq. ft.*
Lance, Est Léo	137-22	522.59	227.18	749.77	6,000 pi. ca. / *sq. ft.*

Municipalité de Ile-du-Grand-Calumet — *Municipality of Calumet Island*

Czap, Bruno ..... Pt. C-2 ..... South ..... $ 49.90 $ 104.59 $ 154.49

15,000 pieds carrés du lot C-2 où est situé le chalet connu comme chalet « B ».

15,000 square feet of lot C-2 where situated the cottage known as cottage "B".

Otten Breeck, Bernard ..... Pt. 3 ..... North 5.70 12.87 18.57

Une partie quadrilatérale du lot 3 rang nord mesurant 75′ du sud-ouest au nord-est par une profondeur de plus ou moins 115′ du nord-ouest au sud-ouest, la ligne du côté sud-ouest de la telle propriété qui longe la rivière Ottawa, est parallèle à et à distance constante de 738′ nord-est de la ligne séparant le tel lot 3 et le lot 4.

Quadrilateral portion of the lot 3 north range measuring 75′ from southwest to southeast, the southwest side line of such property which borders the Ottawa River, is parallel to and at a constant distance of 738′ northeast from the line dividing such lot 3 and the lot 4.

Nom / *Name*	Lot No	Rang / *Range*	Taxes foncières / *Municipal taxes*	Taxes scolaires / *School taxes*	Taxes totales / *Total taxes*	Description
Francoeur, Laurier Mrs.	Pt. 21	2	32.30	133.67	165.97	

De forme rectangulaire 230′ du sud au nord par 300′ de profondeur de l'ouest à l'est, bornée comme suit: devant ouest par le chemin public entre les rangs 2 et 3 dudit canton; d'un côté sud touchant à la ligne séparant cedit lot 21 et le lot 20 rang 2 dit canton arrière est et de l'autre côté nord touchant au résidu dudit lot 21 rang 2.

Of a rectangular shape 230′ from south to north by 300′ deep from the west to east, bounded as follows: from west by the public road between the ranges 2 and 3 of the said township; on the south side touching at residue of the said lot 21 range 2.

Ladouceur, Helen	Pt. 5	2	72.98	186.57	259.55

Etant partie du lot 5 rang 2, enclose entre à l'est en partie par la courbe que fait là le nouveau chemin de la Voirie conduisant au village de l'Ile-du-Grand-Calumet vers le pont qui relie l'île au village de Bryson, et en partie le chemin public surnommé le chemin du Rang des Bouleaux; au sud le chemin de la mine courant entre les lots 4 et 5 rang 2 même canton; au nord une ligne imaginaire de l'est vers l'ouest, environ parallèlement à et à environ cent cinquante pieds au sud de la limite sud du lot 6-A rang 3 même canton, et par autre ligne imaginaire droite, ouest, joignant les coins sud et nord-ouest de la présente partie, ci-vendue, mesurant ouest 700′ nord 252′ sud, plus ou moins 100′; est ou en face le long chemin gagnant Bryson et du Rang des Bouleaux, plus ou moins 681.5′; bornée: est par ces derniers chemins, sud celui de la mine, nord et ouest par autres parties du lot 5 rang 2.

Being part of lot 5, range 2, enclosure at the east between and in part by the highway department new road leading the village of the Ile-du-Grand-Calumet to the bridge joining the Island to the village of Bryson, and in part by the public road surname the "Le chemin du rang des bouleaux", at south by the mine road running between the lots 4 and 5 range 2, same township; at the north by an imaginary line from east to west, about parallel to and at approximately one hundred and fifty feet at south of the imaginary straight line, west, joining the corners south of lot 6-A, range 3, same township and by another imaginary straight line, west, joining the corners south and northwest of the existing part, here sold, measuring west 700′ north 252′ south, more or less 100′; East or in front along the road to Bryson and of "Rang des Bouleaux", more or less 681.5′; bounded; east by those last roads, south the one of the mine, north and west by other parts of lot 5 range 2.

Pirwitz, Manfred	Pt. 7 et Pt. 8	4	42.70		42.70

En premier une partie triangulaire du lot 7 dans le coin nord-est du lot 7 rang 4 mesurant nord 190′ le long de la ligne de division entre les tels lots 7 et lot 8, bornée à l'est par le côté ouest de la route de concession entre les rangs 3 et 4 là sans mesures précises et finalement sud-ouest par une vieille clôture, clôture de souche maintenant remplacée par d'autres clôtures sur le côté sud-ouest d'un ruisseau lequel coule en direction nord-ouest de ladite route concession à ladite ligne de division entre les tels lots 7 et 8 deuxième à une partie quadrilatérale du lot 8 dans le coin sud-est du tel lot 8 mesurant et bornée: au sud par la ligne de lot entre tels lots 7 et 8, là 195′ de l'est à l'ouest ayant une largeur de 60′ du sud au nord 60′ le long du côté ouest au-dessus de la route concession, terminant à l'ouest à un angle au nord-est le long du ruisseau plus haut mentionné en direction nord-ouest.

First a triangular portion of the lot 7 in the northeast corner of lot 7 range 4 measuring north 190′ along the division line between such lot 7 and lot 8, bounded east by the west side of the concession road between ranges 3 and 4 there without precision of measures and finally southwest by an old fence, stump fence now replaced by another fence on the southwest side of a creek which flows in a northwest direction from the said concession road to the said division line between such lots 7 and 8 and being second a quadrilateral portion of the lot 8 in the southeast corner of such lot 8 measuring and bounded: south by the lot line between such lots 7 and 8, there 195′ from east to west having a width of 60′ from south to north 60′ along the west side of the above concession road, ending at the west anglewise along the northeast of the above mentioned creek flowing in a northwest direction.

Municipalité de Dorion et Church — *Municipality of Dorion and Church*

Wong. Ting. Pong	42	C	$ 130.09	$ 130.09
Paquette, Albert	25	6	35.56	35.56
Perras, Jacques	34	6	208.69	208.69
Rochon, Royal	46	9	28.70	28.70
Paquette, Cécile, Mme	28-29	2	219.69	219.69
Gravel, Cécile Mme P.	14A 15B	3	96.80	96.80
Tremblay, Alphonse Mme	26	1	43.15	43.15
«SUCCESSION»	27	1	43.15	43.15
"	28	1	43.15	43.15
"	29	1	43.15	43.15

Municipalité de Fort Coulonge — *Municipality of Fort Coulonge*

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description
Laroche, Jean	9-1		$ 145.24	$ 80.19	$ 225.43	
Bertrand, Mrs. Rose	237		642.00	421.68	1,063.68	
Bechamp, Ghislaine	Pt. 53-1		374.61	262.67	637.28	Règ. no 100258

Tout cet emplacement connu et désigné comme partie du lot un de la subdivision officielle du lot originaire cinquante-trois (Ptie 53-1), au cadastre officiel du village de Fort Coulonge, mesurant cinquante pieds (50′) de front au nord-ouest et au sud-est par toute la profondeur dudit lot, soit cent cinq pieds (105′), et étant bornée au nord-ouest, par la rue Baume; au nord-est, par autre partie dudit lot; au sud-est, par partie du lot 53-2 et au sud-ouest, par partie du lot 52-3; même rang et cadastre; le tout en mesure anglaise et en plus ou moins; avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

All of the site known and designated as part of lot one of the official subdivision of original lot fifty-three (Pt. 53-1) of the Fort Coulonge official survey, measuring at the northeast front fifty feet (50′); at the southwest by all its depth of the said lot, whether one hundred and five feet (105′) and being bounded at northwest, by Baume Street; at northeast by other part of the said lot; at southeast by part of lot 53-2 and to the southwest by part of lot 52-3; same range and survey: The whole English measure more or less with all building thereunto erected, circumstances and appurtenances.

Levesque, Romain	Pt. 219-1	93.98	84.52	178.50 Règ. no 84138

Cet emplacement de forme rectangulaire, partie du lot deux cent dix-neuf-un (P. 219-1) des plan et livre de renvoi officiels dans et pour le village de Fort Coulonge, mesurant soixante-six pieds de large du nord-est au sud-ouest, par une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds du nord-ouest au sud-est (66′ de N.E. à S.O. x 99′ de N.O. au S.E.), borné devant nord-ouest par la rue Dempsey dudit village, et de tous autres côtés, nord-est, sud-est et sud-ouest tenant au résidu dudit lot, restant propriété de la venderesse, le côté nord-est est parallèle à et à une distance de plus ou moins cinq cent huit pieds au sud-est de la ligne de division séparant le lot 220 dudit village et le lot 12-2 du premier rang du canton de Mansfield, tel que tout est, se trouve et comporte, connu de l'acquéreur, dont et du tout il s'en dit content et satisfait et en prend pleine et entière possession, le tout à clôturer, sans aucune mitoyenneté avec la venderesse.

This site of rectangular shape part of lot two hundred and nineteen-one (P. 219-1) of the official plan and in the book of reference in and for the village of Fort Coulonge measuring: sixty-six feet wide from northeast to southwest by a depth of ninety-nine feet from northwest to southeast (66′N.E. to S.W. x 99′ N.O. to S.E.) bounded northwest front by Dempsey street of the said village and all other corners northeast, southeast and southwest adjoining residu of the said lot, remainaing the property of the vendor; the northeast side being parallel to and a distance southeast of five hundred and eight feet, of the division line separating the lot 220 of the said village and the lot 12-2, of range one, of the township of Mansfield, such as all is, to be and stand, known to the purchaser of which and the whole he said to be content and satisfied and take full the all to be fenced without any joint ownership with the vendor.

Levesque, Alfred	Pt. 2-4	242.36	63.88	306.24

« Partie quadrilatérale du lot deux-quatre (Ptie 2-4) du village de Fort Coulonge, dit comté et province, soixante-trois pieds (63′) de large du nord-ouest au sud-est par plus ou moins deux cents pieds (200′) de profondeur du nord-est au sud-ouest, bornée: devant nord-est par la continuation vers le sud-est de la limite sud-ouest de la rue Bertrand, étant une ligne droite reliant le coin est du lot 9-4 au coin nord du lot 2-2 dudit village; des côtés nord-ouest et sud-est et arrière sud-ouest, tenant à autres parties dudit lot 2-4, Joseph W. Bertrand auteur vendeur ou représentants; le coin nord de cette partie vendue se confond avec le coin est dudit lot 9-4, le coin ouest de partie ci-vendue est six à vingt pieds plus ou moins au sud-est du coin sud dudit lot 9-4 sur la limite sud-ouest de la partie ci-vendue constituée par une ligne droite reliant dit coin sud du lot 9-4 à un point 66 pieds situé sud-ouest du coin ouest du lot 2-1 sur prolongement vers le sud-ouest de limite nord-ouest de ce lot 2-1, le tout avec bâtisses dessus érigées. »

The quadrilateral part of lot two-four (Pt. 2-4) of the village of Fort Coulonge, of the said township and province sixty-three feet (63′) in width from northwest to southeast by two hundred feet deep more or less; to the northeast to southwest, bounded: front northeast by the continuation to the southeast of the boundary southwest of the street Bertrand, being a straight line connecting the east corner of lot 9-4 to the north corner of lot 2-2 of the said village, of the northwest and southeast corners and at the back southwest attached to the other parts of the said lot 2-4, Joseph W. Bertrand author vendor or representatives; the north corner of this sold property is confused with the east corner of the said lot 9-4, the west corner of part here sold is situated at twenty feet plus or minus at the southeast corner of the said lot 9-4 on the boundary southwest of the part here sold constituted by a straight line connecting the said south corner of lot 9-4 at a point 66 feet located southwest of the west corner of lot 2-1 on the extending boundary northwest of this lot 2-1, all with buildings thereonto erected.

Municipalité du canton de Litchfield — *Municipality of the Township of Litchfield*

Wait, Wm. H.	Pt. 27-85	7	$ 16.29	$ 39.05	$ 55.34	

Une certaine parcelle de terre connue et désignée comme étant subdivision non officielle numéros quatre-vingt-cinq et quatre-

A certain parcel of land known and designated as being non official subdivision numbers eighty-five and eighty-six of the

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

vingt-six du lot original numéro vingt-sept (27-85 et 86 sub. non. off.) rang sept municipalité de Litchfield comté de Pontiac ayant les bornes et mesures suivantes: au nord-ouest par une route et mesurant cent soixante-dix pieds (170′); au nord-est par subdivision non officielle 84 et mesurant cent pieds (100′) au sud-est, par le lac Lawless et mesurant cent trente-neuf pieds et trois pouces; au sud-ouest par subdivision non officielle 87 et mesurant cent pieds. Les coins sud et est étant à angles respectifs de 95°27′ et 91°28′ chacun en direction nord-ouest avec piquets à chaque coin portant les numéros L523-524-527-528. Le tout mesure anglaise plus ou moins conformément au plan qui a été signé par les parties.

original lot number twenty-seven (27-85 and 86 non off. sub.) range seven Township of Litchfield, County of Pontiac having the following boundaries and measurements namely: to the northeast, by non official subdivision 84 and measuring one hundred feet (100′); to the southeast, by Lawless Lake and measuring one hundred thirty-nine feet three inches (139′3″); to the southwest by non official subdivision 87 and measuring one hundred feet (100′). The south and east corners being at respective angles of 95°27′ and 91°28′ each in a northwest direction with pickets at each corner bearing numbers L523-524-527-528. The whole English measure more or less and in conformity with a plan which has been signed by the parties.

Wait, Wm. H. ..... Pt. 27-86 ..... 7 ..... 16.28 36.04 52.32

Une certaine parcelle de terre connue et désignée comme étant subdivision non officielle numéros quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-six du lot original numéro vingt-sept (27-85 et 86 sub. non. off.) rang sept municipalité de Litchfield comté de Pontiac ayant les bornes et mesures suivantes: au nord-ouest par une route et mesurant cent soixante-dix pieds (170′); au nord-est, par subdivision non officielle 84 et mesurant cent pieds (100′) au sud-est, par le lac Lawless et mesurant cent trente-neuf pieds et trois pouces; au sud-ouest par subdivision non officielle 87 et mesurant cent pieds. Les coins sud et est étant à angles respectifs de 95°27′ et 91°28′ chacun en direction nord-ouest avec piquets à chaque coin portant les numéros L523-524-527-528. Le tout mesure anglaise plus ou moins conformément au plan qui a été signé par les parties.

A certain parcel of land known and designated as being non official subdivision numbers eighty-five and eighty-six of the original lot number twenty-seven (27-85 and 86 non off. sub.) range seven Township of Litchfield, County of Pontiac having the following boundaries and measurements namely: to the northeast, by non official subdivision 84 and measuring one hundred feet (100′); to the southeast, by Lawless Lake and measuring one hundred thirty-nine feet three inches (139′3″); to the southwest by non official subdivision 87 and measuring one hundred feet (100′). The south and east corners being at respective angles of 95°27′ and 91°28′ each in a northwest direction with pickets at each corner bearing numbers L523-524-527-528. The whole English measure more or less and in conformity with a plan which has been signed by the parties.

Municipalité de Litchfield — *Municipality of Litchfield*

Dale, William ..... 25 ..... 7 ..... $ 18.30 $ 18.30
Wrinman Joan, Maryon ..... Pt. 1 ..... 7 ..... 22.15 $ 30.04 52.19 Règ. no 91896

Partie du lot numéro un (Pt. 1) rang 7 (R. VII), municipalité de Litchfield mesurant huit cent trente-quatre pieds (834′) sur la route no 8 et approximativement la même distance à l'arrière par toute la profondeur existante entre ladite route no 8 et la rivière Ottawa, bornée comme suit: au nord par ladite route no 8, à l'est par partie du lot no 2B dudit rang et municipalité; au sud, par la rivière Ottawa, et à l'ouest, par le reste dudit lot numéro 1.

Part of lot number one (Pt. 1), range seven thirty-four feet (834′) on highway No. 8 and approximately the same distance at the rear by all the depth existing between said highway No. 8 and the Ottawa River, bounded as follows: to the north by said highway No. 8; to the east by part of lot No. 2B of said range and township; to the south, by the Ottawa River and to the west, by the residue of said lot number 1.

Larue, Gérard ..... Pt. 27-85 ..... 7 ..... 25.27 60.80 86.07 Règ. no 88428

Une certaine partie de terrain connue et désignée comme subdivision non officielle numéro quatre-vingt-quatre et quatre-vingt-cinq du lot original numéro vingt-sept (27-84 et 85 sub. non. off.), rang 7, municipalité de Litchfield comté de Pontiac, ayant les bornes et mesures suivantes, c'est-à-dire: vers le nord-ouest, par une route et mesurant cent soixante-dix pieds (170′); vers le nord-est, par la subdivision non officielle 65 et mesurant cent vingt pieds (120′); vers le sud-est par le lac Lawless et mesurant cent trente-six pieds (136′); vers le sud-ouest, par la subdivision non officielle numéro 86 et mesurant cent pieds (100′) les coins sud et est étant à angle droit respectif de 97°59′ et 85°39′ chacun en direction nord-ouest. Le tout mesure anglaise plus ou moins en conformité avec un plan qui a été signé par les parties.

A certain parcel of land known and designated as non official subdivision number eighty-four and eighty-five of the original lot number twenty-seven (27-84 and 85 non off. sub.), range seven, Township of Litchfield, County of Pontiac, having the following boundaries and measurements, namely: to the northwest, by a road and measuring one hundred and seventy feet (170′); to the northeast, by non official subdivision 65 and measuring one hundred and twenty feet (120′); to the southeast, by Lawless Lake and measuring one hundred and thirty-six feet (136′); to the southwest, by non official subdivision number 86 and measuring one hundred feet (100′) the south and east corners being at respective angles of 97°59′ and 85°39′ each in a northwest direction. The whole English measure more or less and in conformity with a plan which has been signed by the parties.

Nom / *Name*	Lot No	Rang / *Range*	Taxes foncières / *Municipal taxes*	Taxes scolaires / *School taxes*	Taxes totales / *Total taxes*	Description
Thibeault, Magaret et/*and* William	Pt. 27-89-90	7	15.04	7.29	22.33	Règ. no 83341

Une certaine partie de terrain étant partie du lot numéro vingt-sept, rang 7, municipalité de Litchfield, aussi connue et désignée comme subdivision non officielle quatre-vingt-neuf et quatre-vingt-dix (27-89 et 90 non off.) ayant les bornes et mesures suivantes: c'est-à-dire vers le nord par partie du même lot étant subdivision non officielle 88, et mesurant cent pieds (100'); vers l'est par le lac Lawless et mesurant cent cinquante-trois pieds et neuf pouces (153' 9"); vers le sud par partie du même lot 27 étant subdivision non officielle 91 et mesurant cent pieds (100') vers l'ouest une partie non subdivisée dudit lot 27 (une route) et mesurant deux cents pieds (200'). Les coins nord-est et sud-est étant à angle droit respectif de 96°06' et 102°52' chacun en direction ouest avec piquets à chaque coin portant les numéros L-531-532-535-536. Le tout mesure anglaise plus ou moins en conformité avec un plan qui a été signé par les parties.

A certain parcel of land being part of lot number twenty-seven, range seven, Township of Litchfield, also known and designated as non official subdivisions eighty-nine and ninety (27-89 and 90 non off.) having the following boundaries and measurements, namely: to the north by part of same lot being non official subdivision 88 and measuring one hundred feet (100'); to the east by Lawless Lake and measuring one hundred and fifty-three feet nine inches (153' 9"); to the south by part of same lot 27 being non official subdivision 91 and measuring one hundred feet (100') to the west by a non subdivided part of said lot 27 (a road) and measuring two hundred feet (200'). The northeast and southeast corners being at respective angles of 96°06' and 102°52' each in a westerly direction, with pickets at each corner bearing numbers L-531, 532-535-536. The whole English measure more or less and in conformity with a plan which has been signed by the parties.

Municipalité du canton de Leslie, Clapham et Huddersfield — *Municipality of the Township of Leslie, Clapham and Huddersfield*

Collins, Christopher	17	3	$ 42.09	$ 42.09	
"	18	3	41.14	41.14	
"	19	3	41.14	41.14	
"	Pt. 24-25-26	3	97.87	97.87	

Sauf et excepté partie de ces lots dudit contrat enregistré au bureau de l'enregistrement civil du Pontiac sous les numéros 99256 et 102180.

Save and excepted parts of these lots said by registered deed, register office for district of Pontiac under numbers 99256 and 102180.

Collins, Christopher	27	3	41.19	41.19	
"	28	3	25.71	25.71	

Sauf et excepté partie de ces lots dudit contrat enregistré au bureau de l'enregistrement civil du Pontiac sous le numéro 99256 et 102180.

Save and excepted parts of these lots said by registered deed, register office for district of Pontiac under numbers 99256 and 102180.

Collins, Christopher	Pt. 29	3	30.88	30.88	
"	Pt. 30	3	25.71	25.71	

Sauf et excepté partie de ces lots dudit contrat enregistré au bureau de l'enregistrement civil du Pontiac sous le numéro 99256 et 102180.

Save and excepted parts of these lots said by registered deed, register office for district of Pontiac under numbers 99256 and 102180.

Collins, Christopher	Pts 31-A, 31-B, 32-A, 32-B	3	126.72	126.72	

Sauf et excepté partie de ces lots dudit contrat enregistré au bureau de l'enregistrement civil du Pontiac sous le numéro 99256 et 102180.

Save and excepted parts of these lots said by registered deed, register office for district of Pontiac under numbers 99256 and 102180.

Collins, Christopher	Pt. 34	3	15.46	15.46	
"	Pt. 35	3	20.62	20.62	

Sauf et excepté partie de ces lots dudit contrat enregistré au bureau de l'enregistrement civil du Pontiac sous le numéro 99256 et 102180.

Save and excepted parts of these lots said by registered deed, register office for district of Pontiac under numbers 99256 and 102180.

Somerville, Dorthey	38-24	2	$ 33.77	18.67	52.44
"	38-27	2	1.92	1.92	3.84
"	39-24	2	17.72	19.33	37.05

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description
Otter Lake Development	39B	1	11.13	16.31	27.44	
"	39B	1	11.13	16.31	27.44	
"	39B	4	11.13	16.31	27.44	
"	39B	6	11.13	16.31	27.44	
"	37A-1	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-2	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-3	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-4	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-5	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-6	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-7	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-8	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-9	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-10	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-11	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-12	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-13	2	11.13	16.31	27.44	
"	37A-14	2	11.13	16.31	27.44	
"	37-A-24	2	174.90	32.33	207.23	
"	38-4	2	11.13	16.31	27.44	
"	38-7	2	11.13	48.93	60.06	
"	38-42	2	11.13	16.31	27.44	
"	38-43	2	11.13	16.31	27.44	
"	38-44	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-38	2				
"	Pt. 38	2	90.52	52.20	142.72	
"	39-1	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-3	2				
"	39-4	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-37	2	11.13	48.93	60.06	
"	39-50	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-51	2	11.28	16.31	27.59	
"	39-52	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-55	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-56	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-57	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-58	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-59	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-60					
"	40-24	2	11.13	16.31	27.44	
"	39-61					
"	40-23	2	11.13	16.31	27.44	
"	40-2	2	11.13	16.31	27.44	
"	40-12	2	11.13	16.31	27.44	
"	40-13	2	11.13	16.31	27.44	
Pergina, Emile	39-B	1		140.58	140.58	

Un immeuble propriété connue et décrite comme étant partie du lot numéro trente-neuf «B» (Pt. 39B) selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence du rang un (R. 1) de la municipalité de Leslie et borné vers le nord-est par partie dudit lot trente-neuf «B» et mesurant deux cent vingt-cinq pieds et cinq dixièmes, vers l'est par le lac McCuaig et mesurant cent six pieds et six dixièmes (106.6') vers le sud par partie du lot trente-neuf «B» (Pt. 39.B), (paquet «5») et mesurant cent soixante-seize pieds et quatre dixièmes vers l'est par partie du lot trente-neuf «B» (Pt. 39B) et mesurant quatre-vingt-quinze pieds et huit dixièmes (95.8') et quarante-deux pieds et quatre dixièmes le tout dit rang un (R. 1) municipalité de Leslie, contenant une superficie de 23,645 pieds carrés, plus ou moins, ladite propriété est aussi connue comme la non officielle subdivision six; dudit lot original trente-neuf «B» (39B-6 n.o.) rang un (R. 1) municipalité de Leslie.

An immoveable property known and described as being, part of lot number thirty-nine "B" (Pt. 39B), according to the official plan and book of reference of range one (R. 1), of the Township of Leslie, and bounded towards the northeast by part of said lot thirty-nine (Pt 39B) and measuring two hundred and twenty feet and five tenths (220.5'), towards the east by McCuaig Lake and measuring one hundred and six tenths (106.6'), towards the south by part of lot thirty-nine "B" (Pt. 39B), (parcel "5") and measuring one hundred and seventy-six feet and four tenths (176.4'), towards the west by part of lot thirty-nine "B" (Pt. 39B) and measuring ninety-five feet and eight tenths (95.8') and forty-two feet and four tenths (42.4') all in said range one (R. 1), Township of Leslie, containing an area of 23,645 square feet, more or less; the said original lot thirty-nine "B" (39B-6 n.o.), range one (R. 1), Township of Leslie.

Municipalité du canton de Mansfield et Pontefract — *Municipality of the Township of Mansfield and Pontefract*

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description
Kirpatrick, W.G.	Pt. 5	I		$ 18.10	$ 18.10	Reg. no 84615
"	Pt. 6	I		17.25	17.25	Reg. no 84615
"	Pt. 7	I		102.23	102.23	Reg. no 84615
"	Pt. 7	I		17.25	17.25	Reg. no 84615

Municipalité de Pontiac (Quyon — *Municipality of Pontiac (Quyon)*

Dupont, Jacques	259	Quyon		$ 117.68	$ 117.68
"	263	Quyon		11.63	11.63
Mac Donald, Irene	Pt. N 1/2 253	Quyon$	58.64	8.20	66.84

Partie du lot 253 1/2N ayant 65' dans les lignes nord et sud et 60' dans sa ligne est à l'ouest.

Part lot 253 1/2N being 65' in north and south lines and 60' in its east and west lines.

Keon, Joseph	222, 223	Quyon	552.99	499.73	1,052.72

Toutes les pièces ou parcelles de terre connues et décrites comme étant les lots numéros 222 et 223 selon le plan officiel et livre de renvoi dans et pour ledit village de Quyon et toute la pièce ou parcelle de terre située entre lesdits lots et plus entièrement décrite comme étant toute la partie de la rue Church dudit village de Quyon bornée et entourée comme suit: en face sud, le côté nord de la rue Rear du village de Quyon, sur le côté est, le lot 222 dudit village, de l'autre côté nord, la ligne sud du bord de la rivière Quyon.

All those pieces or parcels of land known and described as being lots number 222 and 223 according to the official plan and book of reference in and for the said village of Quyon and all that piece or parcel of land situated between said lot and more fully described as being all that part of Church Street of the said village of Quyon bounded and enclosed as follows: in front south, the north side of Rear Street of the village of Quyon, on one side east, the lot 222 of the said Village, on the other side north, the south shore line of the Quyon River.

Patrick and Joseph Keon Succ. Léo Keon	Pt. 160	Quyon	37.39	43.33	80.72

Toute la parcelle ou étendue de terre demeurant et située dans le village de Quyon formant partie du lot cent-soixante (160 selon le plan officiel et livre de renvoi dudit village de Quyon et étant composée de la majeure partie nord dudit lot numéro cent-soixante, mesurant soixante-six pieds de largeur le long de la rue Clarendon par soixante pieds de profondeur le long de la rue Church et bornée comme suit: à l'est par la rue Church au nord par la rue Clarendon à l'ouest par la partie du lot cent cinquante-neuf (159) dudit village de Quyon au sud par le reste dudit lot cent-soixante-six.

All that parcel or tract of land lying and situated in the village of Quyon forming part of lot one hundred sixty (160) according to the official plan and book of reference of the said village of Quyon and being composed of the most northerly part of said lot number one hundred and sixty, measuring sixty-six feet in width along Clarendon Street by sixty feet in depth along Church Street and bounded as follows: on the east by Church Street on the north by Clarendon Street; on the west by part of lot one hundred and fifty-nine (159) of the said village of Quyon and on the south by the remainder of said lot one hundred and sixty.

Keon, Patrick et Joseph	Pt. 161	Quyon	971.57	975.18	1,946.75

Partie du lot cent soixante et un (Pt. 161) selon le plan officiel et livre de renvoi dudit village de Quyon mesurant soixante-six pieds (66') en largeur étant la pleine largeur dudit lot par quatre-vingt-dix-neuf pieds de profondeur et tel que borné au nord par Clarendon ou rue Main; à l'est par le lot 162; à l'ouest par la rue Church; et au sud par le reste dudit lot numéro cent-soixante et un ensemble avec les bâtisses dessus érigées et tous les membres et dépendances s'y rapportant.

Part of lot one hundred and sixty-one (Pt. 161) according to the official plan and book of reference of the said village of Quyon, measuring sixty-six (66') feet in width, being the full width of said lot by ninety-nine (99') feet in depth and such as bounded on the north by Clarendon or Main Street; east by lot 162; west by Church Street; and south by the remainder of said lot number one hundred and sixty-one; together with the building thereon erected and all members and appurtenances thereunto belonging.

Proulx, Irene	Pt. 258 1/2 N. Pt.256...	Quyon ..	237.12	74.60	311.72

La moitié nord du lot numéro deux cent cinquante-huit (N 1/2-258) selon le plan officiel et livre de renvoi dudit village de Quyon, et bornée au nord par une route montrée sur le plan officiel de Quyon divisant les rangs 3 et 4, à l'est par partie du lot numéro un (1) au sud par 1 moitié sud du lot numéro deux (2) à

The north 1/2 of lot number two hundred and fifty-eight (N 1/2 258) according to the official plan and book of reference of the said village of Quyon, and bounded by the north by a road shown on the official plan of Quyon dividing ranges 3 and 4, by the east by part of lot number one (1) by the south by the south half of

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

l'ouest par la partie du lot numéro six (6). Lot 256 Pt. quatorze pieds (14′) de largeur sur toutes les longueurs dudit lot qui est 130′ et borné comme suit: au nord par le reste du lot 256: au sud par la ligne de division entre les lots 256 et 257; à l'est par le lot 253; et à l'ouest par une route nommée Mill.

lot number two (2) by the west by part of lot number six (6). Lot 256 Pt. fourteen feet (14′) in width on all the lengths of the said lot that is 130′ and bounded as follows: to the north by the residue of lot 256; to the south by the division line between lots 256 and 257; to the east by lot 253; and to the west by a road called Mill Road.

Kovaks, William ..... 79-16 (NO) ..... Quyon 446.91 234.11 681.02

Partie du lot soixante-dix-neuf selon le plan officiel et livre de renvoi de référence dudit village de Quyon, municipalité d'Onslow, comté de Pontiac, province de Québec aussi connu comme subdivision non officielle numéro seize du lot soixante-dix-neuf (79-16-NO) comme il apparaît sur le plan proposé par S.E. Farley, Q.L.S., daté le 15 mai 1914 en possession de Acil Ray Medland, le tout décrit et borné comme suit: vers le sud par le chemin entre le bord de la rivière Ottawa et la présente décrite propriété et mesurant soixante-six pieds (66′) et mesurant cent pieds (100′) vers le nord par partie de la subdivision non officielle 79-31 et mesurant soixante-six pieds (66′) vers l'est par la subdivision non officielle 79-15 mesurant cent pieds (100′).
79-15 mesurant cent pieds (100′).

Part of lot seventy-nine according to the official plan and book of reference of the said village of Quyon, Township of Onslow, County of Pontiac, Province of Québec also known as the unofficial subdivision number sixteen of lot seventy-nine (79-16NO) as it appears on the plan prepared by S.E. Farley, Q.L.S., dated May 15th, 1914 in possession of Acil Ray Medland, the whole described and bounded as follows; towards the south by a roadway between the shore of the Ottawa River and the present described property and measuring sixty-six (66′) feet and measuring one hundred feet (100′) towards the north by part of the unofficial subdivision 79-31 and measuring sixty-six (66′) feet and towards the east by the unofficial subdivision 79-15 and measuring one hundred feet (100′).

Joyce, Robert ..... 79-7 (NO) ..... Quyon 16.29 16.29
79-14 (NO) .....

Un immeuble connu et décrit comme étant partie du lot numéro 79 (Pt. 79) sur le plan officiel et livre de renvoi de référence pour le village de Quyon, municipalité d'Onslow, province de Québec et aussi connu subdivisions non officielles sept et quatorze dudit lot original 79-7 et 79-14 plus particulièrement décrit comme suit: lot 79-7-N.O. mesurant cent pieds (100′) des lignes nord et sud, par soixante-six pieds (66′) des lignes est et ouest, mesure anglaise, plus ou moins borné comme suit: au nord par le lot non officiel 79-6, à l'est par le lot non officiel 79-14, ici-après décrit, au sud par le lot non officiel 79-8, à l'ouest par la ligne de borne du lot 79. Lot 79-14 N.O. mesurant cinquante-cinq pieds (55′) vers la ligne nord, soixante-quinze pieds (75′) vers la ligne sud, par soixante-six pieds (66′) vers les lignes est et ouest, mesure anglaise, plus ou moins, et borné comme suit: vers le nord par le lot 79-6 non officiel, vers l'est par la rue Smith, vers le sud par le lot 79-13 non officiel et à l'ouest par le lot 79-7 non officiel plus haut décrit. Le tout paraissant sur un plan fait par S.E. Farley Q.L.S., daté le 15 mai 1914, dont une copie certifiée demeure annexée au contrat de vente passé devant le notaire assigné entre les mêmes parties, le 12 septembre 1969, sous le numéro 3840 de ses records.

An immoveable known and designated as being part of lot number 79 (Pt. 79) on the official plan and book of reference for the village of Quyon, Township of Onslow, Province of Québec and also known as non official subdivisions seven and fourteen of said original lots 79-7 and 79-14 S.O. and more particularly described as follows: lot 79-7-N.O. measuring one hundred feet (100′) on the north and south lines, by sixty-six feet (66′) to the east and west lines, English measure, more or less and bounded as follows: to the north by lot 79-6 non official, to the east by lot 79-14 non official, hereinafter described, to the south by lot 79-8 non official and to the west by the boundary line of lot 79. Lot 79-14 N.O. measuring fifty-five feet (55′) to the north line, seventy five-feet (75′) to the south line, by sixty-six feet (66′) to the east and west lines, English measure, more or less and bounded as follows: to the north by lot 79-6 non official to the east by Smith Street, to the south by lot 79-13 non official and to the west by lot 79-7 non official above described. The whole appearing on a plan made by S.E. Farley, Québec Land Surveyor, dated May 15th, 1914, whereof a certified copy remains annexed to a deed of sale passed before the undersigned notary, between the same parties, on the 12th of September 1969, under number 3840 of his records.

Municipalité du canton Pontiac (Quyon) — *Municipality of the Township of Pontiac (Quyon)*

Joyce, Robert ..... 79-8 (NO) ..... Quyon ..... $ 240.19 $ 240.19
79-13 (NO)

La subdivision non officielle huit du lot original 79 (79-8) dudit village de Quyon mesurant cent pieds (100′) au nord et sud, par soixante-six pieds (66′) à l'est et l'ouest, mesure anglaise, plus ou moins, bornée comme suit: au nord par la subdivision non officielle 7, du lot original 79, propriété du vendeur, au sud par la subdivision 9 non officielle du lot original 79 propriété de la succession Halpin ou représentants, à l'est par la subdivision non

The unofficial subdivision eight of original lot No. 79 (79-8) said village of Quyon measuring one hundred feet (100′) to the north and south, by sixty-six feet (66′) to the east and west English measure, more or less, bounded as follows: to the north by the unofficial subdivision 7, of original lot 79, property of the vendor, to the south by the unofficial subdivision 9 of original lot 79, property of the estate Halpin or representatives, to the

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

officielle 13 du lot original 79 vendu par les présents et ci-apres décrite et à l'ouest la ligne de borne du lot numéro 79. La subdivision non officielle treize du lot original numéro soixante-dix-neuf (79-13) dudit village de Quyon mesurant soixante-quinze pieds (75') vers le nord; quatre-vingt-dix-neuf pieds et cinq pouces au sud, par soixante-six pieds (66') à l'est et l'ouest, mesure anglaise, plus ou moins, bornée comme suit: au nord par la subdivision non officielle 14 du lot original 79, propriété du vendeur à l'est par la rue Smith, au sud par la subdivision non officielle 12 du lot original 79, propriété de la succession Halpin ou représentants et à l'ouest par la subdivision non officielle 8 du lot original 79 ci-haut décrit. Le tout apparaissant sur un plan fait par S.E. Farley, Q.L.S., daté le 15 de mai 1914, une copie dudit plan demeure annexée à l'original de ceux ci-après avoir été signé pour identification par présents les parties ici en présence du notaire assigné.

east by the unofficial subdivision 13 of original lot 79 sold by these presents and hereinafter described and to the west by the boundary line of lot number 79. The unofficial subdivision thirteen, of original lot number seventy-nine (79-13), said village of Quyon, measuring seventy-five feet (75') to the north, ninety-nine feet and five inches (99'5") to the south, by sixty-six feet (66') to the east and west, English measure, more or less, bounded as follows: to the north by the unofficial subdivision 14 of original lot 79, property of the vendor, to the east by Smith Street, to the south by the unofficial subdivision 12 of original lot 79, property of the estate Halpin or representatives and to the west by the unofficial subdivision 8 of original lot 79, hereinabove described. The whole appearing on a plan made by S.E. Farley, Québec Land Surveyor, dated May, 15th, 1914, a copy of said plan remaining annexed to the original of these presents after having been signed for identification by the parties hereto in the presence of the undersigned Notary.

Moore, Emmanuel	227-228	Quyon		657.69	657.69	

Une certaine parcelle de terre située dans la province de Québec, étant le lot (228) tous les droits de Dame Lyla E. McNally-Steele sur, dans et à une certaine rue, bout nord de la rue Bruce étant entre les lots 227 et ledit lot 228, de la rivière Quyon à la première rue du village de Quyon et finalement la portion irrégulière du lot deux cent vingt-sept (Pt. 227) tout et dans le plan officiel et le livre de renvoi de référence dans et pour ledit village de Quyon commençant à un point trois cent cinquante pieds du côté est de la rue Egan, ledit point sur le côté nord de la rivière Quyon: de là droit au nord suivant une ligne imaginaire parallèle au côté ouest de la rue Bruce une distance de deux cent dix pieds, de là, à l'ouest, suivant une ligne imaginaire au bord d'une montagne, dans un chemin irrégulier et brisé une distance de plus ou moins trois cent cinquante pieds jusqu'à la rencontre de la ligne de division entre ledit lot 227, et lots 309, 308 et 307 à la première rue: de là du côté sud de la première rue, dans une direction est; de là, du côté ouest la rue Bruce, en direction sud, de là le bord de la rivière Quyon au point de départ: lesdits immeubles bornés à l'est par la rue Church, au nord par la première rue, au sud par la rivière Quyon pour partie, et pour l'autre partie sud par le reste du lot 227 et ouest par la ligne de division entre le lot 227, et les lots 307, 308 et 309. Ladite propriété maintenant subsiste, ensemble avec tous les droits, membres, dépendances et accessoires dessus attachés ou appartenant sans exception ou réserve de la part du vendeur. Toute la bande ouest de la partie nord du lot deux cent vingt-sept (W. Pt. de N. Portion 227) selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence dans et pour le village de Quyon, comté de Pontiac, province de Québec, ayant une largeur de soixante-six pieds (66') de l'ouest à l'est par une profondeur de plus ou moins deux cent trente pieds (230') du nord au sud, tel que bornée ci l'avant nord par la première rue dudit village: à l'arrière sud autre partie du tel lot 227, appartenant à un Sherwood Henderson représentant Thos J. Keanns sur un côté ouest touchant les bouts est des lots 307 et 308, et une partie du lot 309 dudit village et finalement est de l'autre côté, le reste du tel lot 227, demeure la propriété d'Emmanuel Darcy Moore tel ci-inclus et par le présent vend partie du lot sans aucune bâtisses dessus érigées.

A certain parcel of land situate in the Province of Québec, being lot number two hundred and twenty-eight (228), all the rights of Dame Lyla E. McNally-Steele in, on and to a certain street, north end of Bruce Street lying between lots 227 and said lot 228, as from Quyon River to First Street of the village of Quyon, and finally all that portion of irregular form of the lot two hundred and twenty-seven (Pt. 227) all in and on the official plan and in the book of reference in and for the said village of Quyon, beginning at a point three hundred and fifty feet east from east side of Egan Street, said point being on the north side of Quyon River; thence straight north following an imaginary line parallel to west side of Bruce Street a distance of two hundred and ten feet, thence west following an imaginary line, brink of a hill, in an irregular and broken way a distance of more or less three hundred and fifty feet until is reached the division line between said lot 227, and lot 309, thence north following the boundary line between lot 227 and lots 309, 308 and 307 to First Street; thence south side of First Street in an easterly direction; thence Bruce Street (west side) in a southerly direction; thence Quyon River, north shore to the point of beginning; the said premises bounded east by Church Street, north by First Street, south by Quyon River, for portion, and for other portion south by the residue of lot 227, and west by division line between lot 227 and lots 307, 308 and 309. As the said property now subsists, together with all the rights, members, appurtenances and accessories thereto attached or (appertaining) without exception or reserve on the part of the vendor. All that westerly strip of the northerly part of lot two hundred and twenty-seven (W. Pt. of N. Portion 227) according to the official plan and in the book of reference in and for the village of Quyon, Pontiac County, Québec Province, Canada, having a width of sixty-six feet (66') from west to east by a depth of more or less two hundred and thirty feet (230') from north to south, such as bounded in front north by First Street of the said village; in rear south other part of such lot 227 belonging to one Sherwood Henderson representing Thos. J. Keanns; on one side west touching the east ends of lots 307 and 308, and in part of lot 309 of the said village, and finally east or on the other side, the residue of such lot 227, remaining the property of Emmanuel Darcy Moore, such herein and hereby sold part of lot, without any buildings thereon erected.

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description
Killiride, Marial	Pt. 7	Quyon	41.44	64.55	105.99	

Toute la parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans ledit village de Quyon, faisant partie du lot numéro sept (Pt. 7) selon les plan officiel et livre de renvoi de référence dudit village de Quyon laquelle parcelle de terre peut être plus particulièrement décrite comme suit: commençant à un point sur la limite nord-ouest de la route huit à une distance de cent cinquante pieds de la limite nord de la rivière Quyon de là allant nord parallèle à la ligne de borne est du lot numéro deux cent trente du village de Quyon une distance de cent soixante-six pieds, de là à angles droits en direction ouest une distance de soixante-six pieds à l'est du côté de la route privée, de là allant en direction sud le long du côté est de ladite route privée au nord-ouest limite de ladite route numéro huit, de là allant en direction nord-est le long de ladite route huit une distance de soixante-six pieds au point de départ, la parcelle de terre mesurant à peu près soixante-quinze pieds de largeur au centre de ladite route privée tournant en forme d'un arc, ladite propriété étant bornée au sud par ladite route numéro huit, à l'est par partie du lot numéro sept (Pt. 7) la propriété de Thomas J. Kearns ou représentants, au nord par autre partie dudit lot numéro sept (Pt. 7) la propriété de Godfrey Bourgeois ou représentants et à l'ouest par une autre partie dudit lot numéro 7 (Pt. 7) étant la route privée référée ci-haut; ensemble avec toutes les bâtisses dessus érigées et tous membres et dépendances s'y rapportant.

All that parcel or tract of land lying and situate in the said village of Quyon, forming part of lot number seven (Pt. 7) according to the official plan and book of reference of the said village of Quyon, which parcel of land may be more particularly described as follows: commencing at a point of the northwesterly limit of highway number eight at a distance of one hundred and fifty feet from the northerly limit of the Quyon River, thence running north parallel to the easterly boundary line of lot number two hundred and thirty of the village of Quyon a distance of one hundred and sixteen feet, then at right angles in a westerly direction a distance of sixty-six feet to the east side of a private road, thence, running in a southerly direction along the east side of said private road to the northwesterly limit of said highway number eight, thence running in a northeasterly direction along said highway number eight a distance of sixty-six feet to the point of commencement, the parcel of land measuring about seventy-five feet in width at the centre owing to the said private road curving in the form of an arc, the said property being bounded on the south by said highway number eight, on the east by part of lot number seven (Pt. 7) the property of Thomas J. Kearns or representatives, on the north by another part of said lot number seven (Pt. 7) the property of Godfrey Bourgeois or representatives, and on the west by another part of said lot number seven (Pt. 7) being the private roadway above referred to; together with the buildings thereon erected and all members and appurtenances thereunto belonging.

Municipalité du canton Pontiac Onslow (Nord) — *Municipality of the Township of Pontiac Onslow (North)*

Alexander, Alfred	Pt. 7	6	$ 214.26	$ 254.92	$ 469.18	

Un immeuble connu et désigné étant quatre-vingt-seize acres et trois quarts (96¾ a.) de la partie sud du lot six (6) rang sept (R. VII) bornée au nord par la balance du lot six, à l'est par le lot sept (7), à l'ouest par le lot cinq (5) tout le rang sept (R. VII) et au sud par le cône entre six (6) et sept (7) de Onslow nord et sud.

An immoveable known and designated as being ninety-six and three quarters acres (96¾ a.) of the south part of the lot six (6), range seven (R. VII) bounded in the north by the balance of lot six (6) on the east by lot seven (7) on the west by lot five (5) all of range seven (R. VII) and on the south by cone between six (6) and seven (7) of Onslow North and South.

Armitage, Perry	Pt. 1C	11	138.93	74.74	213.67	

Lot 1-C Pt., rang 11 - Onslow Nord, moins (minus) 70% de la partie 1-C, rang 11, bornée à l'est et au sud par la balance du lot 1, rang 11 et à l'ouest par le chemin public Quyon - Wolf Lake, et au nord par la balance du lot 1-C, Rang 11, Onslow Nord.

Lot 1-C PT., range 11 - Onslow North, minus 70% of the part 1-C, range 11, bounded at the east and to south by the balance of lot 1, range 11, and at the west by the public road of Quyon - Wolf Lake, at the north by the balance of lot 1-C, range 11, Onslow North.

Thompson, Earl	Pt. 4A	8	27.85	31.41	59.26	

Municipalité du canton de Pontiac Onslow (Sud) — *Municipality of the township of Pontiac Onslow (South)*

Hickey, William	7B	5		$ 116.82	$ 116.82	
"	8B	5		542.61	542.61	
O'Reilly, Edward	6B	6	$ 76.66		76.66	
Belair, Elie	11A	6	375.07	439.17	814 24	
Armstrong, Clarence Ivan	24C-6	4		51.22	51.22	

Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot vingt-six «A» (Ptie 26A) rang 6 (R. 6) aux plan et livre de renvoi

An immoveable known and designated as being part of lot twenty-six "A" (Pt. 26A) range 6 (R. 6) according to the of-

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

officiels pour le canton d'Onslow, mesurant cent pieds de longueur (100') plus ou moins, mesure anglaise et borné comme suit: au nord par un chemin appelé «Traverse de chemin» à l'ouest et au sud par partie dudit lot vingt-six «A» propriété de Félix Coderre ou représentant, et à l'est par une autre partie dudit lot vingt-six «A», propriété du vendeur.

ficial plan and book of reference for the Township of Onslow, measuring one hundred feet (100') in length, more or less, English measure and bounded as follows: at the north by a road called "Traverse de chemin", at the west and on the south by part of the said lot twenty-six "A" property of Félix Coderre or representative, and at the east by another part of the said lot twenty-six "A" property of vendor.

Duncan, Kenneth ..... Pt. 27A ..... 4 ..... 135.71 135.71

Toute parcelle ou étendue de terrain se trouvant et située dans la municipalité de Onslow, dans le comté de Pontiac, faisant partie du lot numéro vingt-sept «A» (27-A) dans le quatrième rang, selon le plan officiel et livre de référence de ladite municipalité d'Onslow et étant plus particulièrement décrite comme suit: commençant à un point situé 807 pieds est d'un point ou un poteau de fer a été planté à ou bien la marque de l'eau haute de la rivière Ottawa à la ligne entre ledit lot numéro vingt-sept «A» (27-A) et le lot numéro vingt-sept «B» (27-B) dans ledit quatrième rang, de là allant nord parallèle à ladite ligne de limite une distance de cent vingt pieds, de là à angles droits en direction est une distance de quarante-huit pieds, de là à angles droits en direction sud une distance de cent vingt pieds de la rivière Ottawa, de là à angles droits en direction ouest longe le bord de la rivière Ottawa, sur une distance de quarante-huit pieds au point de départ, et avec possession à être considéré aujourd'hui.

All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Onslow, in the County of Pontiac, forming part of lot number twenty-seven "A" (27-A) in the fourth range, according to the official plan and book of reference of the said Township of Onslow and being more particularly described as follows: commencing at a point situated 807 feet east of a point where an iron post has been planted at or near high water mark of the Ottawa River at the boundary line between said lot number twenty-seven "A" (27-A) and lot number twenty-seven "B" (27-B) in said fourth range, then running north parallel to said boundary line a distance of one hundred and twenty feet, thence at right angles in an easterly direction a distance of fourty-eight feet, thence at right angles in a southerly direction a distance of one hundred and twenty feet of the Ottawa River, thence at right angles in a westerly direction following the shore of the Ottawa River, in a distance of fourty-eight feet to the point of commencement, and with possession to be accounted from today.

Rogers, David ..... Pt. 25-B ..... 6 ..... 119.63 119.63

Toute l'étendue de la propriété d'immeuble et située dans la municipalité de Onslow dans le comté de Pontiac, province de Québec, formant partie du lot numéro vingt-cinq «B» (Ptie 25B) dans le sixième rang, selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité d'Onslow, contenant trois acres et demie de terrain plus ou moins, située au coin nord-ouest dudit lot et plus particulièrement décrite comme suit: commençant au coin nord dudit lot, étant aussi l'intersection du côté est de la route avec la ligne de division entre le sixième et septième rang de ladite municipalité; de là à l'est le long de la limite nord dudit lot, une distance de cent soixante-trois pieds et neuf dixièmes (163.9') de là sur une portée sud sept degrés dix-sept minutes et quarante secondes est (S 7° 17' 40" E) une distance de huit cent quarante-huit pieds; de là sur une portée sud, soixante-seize degrés trente et une minutes et quarante secondes ouest (S76°31'40") une distance de deux cent dix-sept pieds et quatre dixièmes (217.4') du côté est du côté de la route; de là nord le long du côté est, du côté est de la route au point de départ, mesure anglaise et bornée comme suit: au nord par le lot numéro 25A, dans le septième rang de ladite municipalité d'Onslow, étant la propriété de la Commission de la Capitale Nationale à l'ouest par le chemin public étant une route de côté entre les lots originaux 24 et 25 dans le sixième rang; et au sud et à l'est par autres parties dudit lot 25B la propriété de Ulrich G. Muskalla:

Avec toutes les bâtisses dessus érigées membres et dépendances, avec et sujets à toutes les servitudes actives et passives apparentes ou non apparentes touchant ladite propriété d'immeuble.

All that immoveable property lying and situate in the Township of Onslow, in the County of Pontiac, Province of Québec, forming part of lot number twenty-five "B" (Pt. 25-B) in the sixth range (R. 6) according to the official plan and book of reference of the said Township of Onslow, containing three and one-half acres of land, more or less, situate in the northwest corner of said lot more particularly described as follows:

Commencing at the northwest corner of the said lot, being also the intersection of the east side of the side road with the division line between the sixth and seventh ranges of the said Township; thence easterly, along the northern limit of said lot a distance of one hundred sixty-three and nine tenths feet (163.9'); thence, on a bearing south seven degrees seventeen minutes forty seconds east (S.7°17'40"E.) a distance of eight hundred forty-eight feet (848'); thence on a bearing south seventy-six degrees thirty-one minutes forty seconds west (S. 76°31'40"W.) a distance of two hundred seventeen feet and four tenths (217.4') to the east side of the side road; thence northerly along the east side of the side road to the point of commencement, English measure, and bounded as follows: on the north by lot number 25A, in the seventh range of the Township of Onslow, being the property of the National Capital Commission; on the west by the public road being a side road between original lots numbers 24 and 25 in the sixth Range; and on the south and east by another parts of said lot number 25-B, the property of Ulrich G. Muskalla;

With all the buildings thereon erected, members and appurtenances, with and subject to all servitudes active or passive, apparent and non apparent affecting said immoveable property.

Platz, Stan ..... Pt. 6 ..... 1 ..... 43.56 43.56

Propriété connue et désignée comme partie du lot no 6, rang 1, selon le plan officiel et livre de renvoi officiel de référence pour la

Property known and designated as being part of lot No. 6 range 1 according to official plan and book of reference for the

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

municipalite d'Onslow mesurant cent pieds (100') dans sa limite sud, trois cents pieds (300') dans sa limite ouest, cent cinquante pieds (150') dans sa limite nord-ouest vingt-six (26') dans sa limite nord, quatre cents pieds, dans sa limite est plus ou moins, mesure anglaise le tout bornée comme suit: au nord et à l'est par la route, au sud par la rivière Ottawa, à l'ouest par partie du même lot propriété de Jean-Baptiste Gervais; au nord-ouest par partie du même lot propriété de Henri Jezierski.

Toute cette propriété connue et désignée comme étant partie du lot no 6 (Pt. 6) rang 1 (R. 1) selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de la municipalité d'Onslow mesurant 100 pieds dans sa limite nord et sud, par 200 pieds de profondeur dans sa limite est et dans sa limite ouest, plus ou moins, mesure anglaise; l'ensemble borné comme suit: au sud par la rivière Ottawa; à l'ouest par une route; au nord et à l'est par partie du même lot, propriété du vendeur.

Township of Onslow measuring one hundred feet (100') in its south limit, three hundred feet (300') in its west limit, one hundred and fifty feet (150') in its northwest limit, twenty-six feet (26') in its north limit, four hundred feet (400') in its east limit, more or less, English measure; the whole bounded as follows to the north and east by a road; to the south by the Ottawa River; to the west by part of the same lot property of Jean-Baptiste Gervais; to the northwest, by part of the same lot property of Henri Jezierski.

All that property known and designated as being part of lot No.6 (Pt. 6) range 1 (R. 1) according to the official plan and book of reference for the township of Onslow measuring 100 feet in its north and south limit, by 200 feet in depth in its east and west limit, more or less, English measure; the whole bounded as follows: to the south, by the Ottawa River; to the west by a road; to the north and east by part of the same lot, property of the vendor.

Hill, Robert John ..... Pt. 27A ..... 4..... 233.44 233.44

Toute la parcelle ou étendue terre s'étendant et située dans la municipalité d'Onslow, comté de Pontiac formant partie du lot 27A dans le 4ième rang, selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité d'Onslow et étant plus particulièrement décrite comme suit: commençant à un point situé à sept cent onze pieds (711') où un poteau de fer a été planté à ou près de la marque de l'eau haute de la rivière Ottawa à la ligne de borne une distance de cent vingt pieds (120') de là à angles droits dans une direction est une distance de 48 pieds de là à angles droits en direction sud une distance de cent vingt pieds (120') de là à angles droits en direction est une distance de 48 pieds de là à angles droits en direction sud une distance de 120' pieds de la rivière Ottawa de là à angles droits en direction ouest longeant le bord de la rivière Ottawa une distance de 48 pieds au point de départ.

All that parcel of tract of land lying and situated in the township of Onslow Co. Pontiac forming part of lot 27A in the 4th range, according to the official plan and book of reference of the said township of Onslow and being more particularly described as follows: commencing at a point situated seven hundred and eleven feet (711') east of a point where an iron post has been planted at or near the high water mark of the Ottawa River at the boundary line a distance of one hundred and twenty feet (120') thence at right angles in an easterly direction a distance of 48 feet thence at right angles in a southerly direction a distance of 120 feet to the Ottawa River thence at right angles in a westerly direction following the shore of the Ottawa River a distance of forty-eight feet (48') to a point of commencement.

Peterson, Brian ..... Pt. 27-B ..... 4..... 124.30 124.30

Commençant à un point situé au coin sud-est d'une autre partie dudit lot vendu à un nommé Morris ou représentant, à une marque de l'eau haute de la rivière Ottawa dudit point de départ nord le long de la limite ouest de la propriété de M. Morris ou représentants toute la distance du coin nord-ouest de la propriété de M. Morris, ou représentants à un point situé sur la limite sud d'un chemin privé; de là le long ouest de la limite sud dudit chemin une distance de quatre-vingts pieds (80')) de là au sud toute la distance jusqu'à la marque de l'eau haute de la rivière Ottawa un point marqué sur un poteau de fer planté dans la terre point bien connu par les deux parties; dudit point, le long est de la marque de l'eau haute de la rivière Ottawa, toute la distance au point de départ.

L'ensemble mesure anglaise plus ou moins borné comme suit: au nord par un chemin privé, au sud par la rivière Ottawa, à l'est par une autre partie dudit lot, propriété de M. Morris ou représentants, à l'ouest par une partie du même lot propriété du vendeur: avec et sujet à toutes les servitudes actives ou passives apparentes ou non apparentes touchant la propriété d'immeuble.

Commencing at a point situate at the southeasterly corner of an other part of said lot sold to one name Morris, or representatives, at the high water mark of the Ottawa River; from said commencing point northerly along the westerly limit of the property of Mr. Morris, or representatives, all the distance to the northwesterly corner of the property of Mr. Morris, or representatives, at a point situate on the southerly limit of a private road; thence, westerly along the southerly limit of said private road, a distance of eighty feet (80'); thence, southerly all the distance to the high water mark of the Ottawa River at a point marked by an iron post planted in the ground, point well known by both parties: from said point, easterly along the high water mark of the Ottawa River, all the distance to the point of commencement.

The whole English measure and more or less, bounded as follows: northerly by a private road; southerly by the Ottawa River; easterly by other part of said lot, property of Mr. Morris, or representatives, and westerly by other part of same lot, property of the vendor; with and subject to all servitudes active and passive, apparent and unapparent affecting said immoveable property.

Langrell, C.E. ..... Pt. 27-B ..... 4..... 68.05 68.05

Une propriété d'immeuble connue et décrite comme étant partie du lot vingt-sept B (Ptie 27B) rang quatre (R. 4) selon le plan officiel et livre de renvoi de référence pour la municipalité

An immoveable property known and described as being part of lot twenty-seven B (Pt. 27B) range four (R. 4) according to the official plan and book of reference for the township of

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

d'Onslow comté de Pontiac plus particulièrement décrite comme suit: commençant à un point borné au sud de la route traversant ledit lot vingt-sept B de l'est à l'ouest, une distance de quatre cent vingt pieds (420') mesuré vers l'est le long de la limite sud dudit lot de son intersection avec la limite de l'ouest dudit lot vingt-sept B, étant aussi la limite est de la route publique entre ledit lot vingt-sept B et lot vingt-six C (27B et 26C) dudit point en direction sud en ligne parallèle avec la limite ouest dudit lot vingt-sept B jusqu'à la marque de l'eau haute de la rivière Ottawa: de là vers l'est suivant la marque de l'eau haute de la rivière Ottawa à un point distant quatre cent soixante-dix pieds (470') mesuré en ligne droite de et perpendiculaire à la limite ouest dudit lot vingt-sept B de là vers le nord en ligne parallèle avec limite est dudit lot vingt-sept B à son intersection avec la limite sud du là ci-haut mentionné route privée de là vers l'ouest, suivant la limite sud de ladite route privée sur une distance de cinquante pieds ou au point de départ, plus ou moins, mesure anglaise, bornée vers le nord par un chemin privé, étant partie dudit lot vingt-sept B; vers l'est par partie dudit lot vingt-sept B la propriété d'un nommé Desjardins ou représentants: vers le sud par la marque de l'eau haute de la rivière Ottawa et vers l'ouest par partie dudit lot vingt-sept B, la propriété d'un nommé Hetherington ou représentants, avec bâtisses érigées dessus.

Onslow county of Pontiac, more particularly described as follows: commencing at a point on the south boundary of a private road crossing said lot twenty-seven B from east to west, distant four hundred and twenty feet (420') measured towards the east along the south boundary of the said road from its intersection with the west boundary of said lot twenty-seven B, being also the east boundary of the public road between said lot twenty-seven B, and lot twenty-six C (27B and 26C) from said point in a southerly direction in a line parallel with the west boundary of said lot twenty-seven B up to the high water mark of the Ottawa River; thence towards the east, following the high water of the Ottawa River to a point distant four hundred and seventy feet (470') measured in a straight line from and perpendicular to the west boundary of said lot twenty-seven B thence towards the north in a line parallel with west boundary of said lot twenty-seven B to its intersection with the south boundary of the above mentioned private road, thence towards the west, following the south boundary of said private road on a distance of fifty feet or to the point of commencement, more or less, English measure, bounded towards the north by the private road, being part of said lot twenty-seven B; towards the east by part of said lot twenty-seven B the property of one named Desjardins or representatives; towards the south by the high water mark of the Ottawa River and towards the south by the high water mark of the Ottawa River and towards the west by part of said lot twenty-seven B, the property of one named Hetherington or representatives, with buildings thereon erected, members and appurtenances, and including all its contents.

Lebeau, Roland	Pt. 27-A	4	Nil	121.34	121.34	

Municipalité du canton de Pontiac Onslow (Sud) — *Municipality of Pontiac (South Onslow)*

Martineau, Roger	Pt. 26-A	6		$ 31.71	$ 31.71	Règ. no 9137

Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot vingt-six A (Ptie 26A) rang 6 (R. 6) aux plan et livre du renvoi officiels pour le canton d'Onslow, mesurant cent pieds de longueur (100') plus ou moins, mesures anglaises et borné comme sui: au nord par un chemin appelé « Traverse de chemin » à l'ouest et au sud par partie dudit lot vingt-six A propriété de Félix Coderre ou représentant, et à l'est par une autre partie dudit lot vingt-six A propriété du vendeur.

Description: Part of lot (26A) twenty-six A, range six (6) according to the official plan and book of reference for the municipality of Onslow measuring one hundred feet in length (100') more or less English measure and bounded as follows: on the north by a road known as "Traverse de chemin", on the west and the south by a part of lot twenty-six A (Pt. 26-A) belonging to Félix Coderre or representatives, and on the east by another part of the same lot twenty-six A (26-A) belonging to the vendor.

Municipalité de Pontiac (Eardley) — *Municipality of Pontiac (Eardley)*

Lauzon, Guy	2C-4	2	$ 33.53	$ 62.92	$ 96.45
Thorton, Franci	5-17	4		47.55	47.55
Proulx, Jean	7B-6	7	75.41	36.41	111.82
Hamilton, Michael	3-3	2	33.53	31.75	65.28
Williams, Arthur	3-16	2		613.64	613.64
Laxdal, Alex	Pt. 5	4		315.83	315.83

Toute certaine parcelle de terre individuelle de forme irrégulière, connue et désignée comme étant partie du lot numéro cinq (Ptie 5), dans le quatrième rang sur le plan officiel et livre de renvoi de la municipalité de Eardley qui peut être plus particuliè-

All and singular that certain parcel of land, of irregular figure, known and designated as being part of lot number five (Pt. 5), in the fourth range, upon the official plan and book of reference of the Township of Eardley, which may be more particularly de-

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

rement décrite comme suit: commençant à un poteau de fer sur la limite sud-ouest de la route principale no 8, éloigné de cinq cent vingt-neuf pieds (529'), plus ou moins, mesure sud-est là-dessus de son intersection avec la limite ouest du lot numéro cinq (5); de là, une distance de cent cinquante-huit pieds et un dixième (158.1') plus ou moins, mesure dans la direction sud trente-sept degrés et quatre minutes est (35° 04' E) le long de la limite sud-ouest de ladite route principale à un point: de là, une distance de deux cent soixante-douze pieds et huit dixièmes (272.8') plus ou moins, mesure en direction sud cinquante-deux degrés et une minute ouest (S.52° 01' O) à un autre poteau de fer; de là, une distance de cent cinquante-huit pieds et un dixième (158.1') plus ou moins mesure dans une direction nord trente-sept degrés et quatre minutes ouest (N 37° 04' W) à un autre poteau de fer; de là, une distance de deux cent soixante-douze pieds et huit dixièmes (272.8') plus ou moins, mesure dans une direction nord cinquante-deux degrés et une minute est (N 52° 01' E) au point de départ. Ladite parcelle de terre est bornée vers le nord-est par la route principale no 8, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par partie du lot numéro 5, et contenant un (1) acre. Toutes les distances ci-incluses sont mesure anglaise et les directions sont astronomiques. Le tout comme montré sur le plan préposé par Gaston Bolduc, Q.L.S., daté le 20e jour de mars 1961, sous no 1413 de l'étude de J.P. Alary demeurant annexe ci-jointe après avoir été signé pour identification par les parties et le notaire assigné.

scribed as follows: commencing at an iron post on the southwesterly limit of Highway No. 8, distant five hundred and twenty-nine feet (529'), more or less, measured southeasterly thereon from its intersection with the westerly limit of lot number five (5); thence a distance of one hundred and fifty-eight and one tenth of a foot (158.1'), more or less, measured in a direction south thirty-seven degrees four minutes east (37° 04' E) along the southwesterly limit of the said highway to a point; thence, a distance of two hundred and seventy-two feet and eight tenths of a foot (272.8') more or less, measured in a direction south fifty-two degrees one minute west (S. 52° 01' W.) to another iron post; thence, a distance of one hundred and fifty-eight feet and one tenth of a foot (158.1') more or less, measured in a direction north thirty-seven degrees four minutes west (N. 37° 04' W.) to another iron post thence a distance of two hundred and seventy-two feet and eight tenths of a foot (272.8') more or less, measured in a direction north fifty-two degrees one minute east (N. 52° 01' E.) to the point of commencement. The said parcel of land is bounded towards, the northeast, by Highway No. 8; towards the southeast, the southwest, and the northwest by part of lot number 5, and contains an area of one (1) acre. All distances herein are English measure and directions are astronomical. The whole as shown on a plan prepared by Gaston Bolduc, Q.L.S., dated the 20th day of March 1961, under No. 1413 of J.P. Alary, study, remaining annexed hereto after having been signed for identification by the parties and the undersigned notary.

Duval, Léo ..... Pt. 14..... 6..... $ 75.59 $107.86 $183.45

Un certain emplacement situé à Luskville, dans le canton d'Eardley, connu et désigné comme étant partie du lot numéro quatorze (Ptie 14), dans le sixième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Eardley, mesurant soixante-treize pieds de largeur par approximativement quatre-vingt-treize pieds de profondeur (73' x 93') mesure anglaise et plus ou moins et étant borné comme suit: en front, au sud par un chemin privé; en arrière au nord par le résidu dudit lot, appartenant à Philias Bélisle ou représentants; d'un côté à l'est, par une autre partie du même lot, appartenant à un nommé ou représentants; et de l'autre côté à l'ouest, par une autre partie du même lot, vendue à ou représentants; avec toutes les bâtisses dessus construites. Avec droit de passage sur ledit chemin privé bornant ledit emplacement en front, pour communiquer au chemin public et dans un autre chemin sur le résidu dudit lot, pour communiquer à la rivière Ottawa. Tel que le tout se trouve présentement, avec circonstances et dépendances.

A certain site located in Luskville in the Township of Eardley known and designated as part of lot number fourteen (Pt. 14), in the sixth range according to the official plan and book of reference of the Township of Eardley, measuring seventy-three feet in width by approximately ninety-three feet in depth (73' x 93') English measure more or less and being bounded as follows: in front, at south by a private road; in the back, at north by the residue of the said lot, belonging to Philias Bélisle or representatives; on the east, by another part of the same lot, belonging to named or representatives; at west, on the other side by a part of another part of the same lot sold to representatives; with all the buildings thereonto erected. With right a way on the said private road bounded the said site in front, to communicate to the public road and in another road on the residue of the said lot, to communicate to the Ottawa River. Such as and all presently found, with circumstances and appurtenances.

Rotledge, Alex ..... Pt. 14E..... 9..... 137.11 137.11

Un immeuble situé dans une place nommée Luskville, dans le comté de Gatineau, province de Québec, composé de toute la propriété formée d'une partie du lot quatorze « E» (Ptie 14E, rang 9) dans le neuvième rang de la municipalité d'Eardley, comté de Gatineau, selon le plan officiel du livre de renvoi pour ladite municipalité; ladite parcelle de terrain étant plus particulièrement décrite comme suit: commençant au coin sud-ouest dudit lot, de là prolongé nord, le long de la ligne de borne ouest, une distance de soixante-trois pieds (63'), de là est dans une direction parallèle avec la ligne de borne sud dudit lot, à l'est vers la ligne de borne dudit lot, une distance de soixante-trois pieds (63') au coin sud-est dudit lot, de là ouest le long de la ligne de borne sud dudit lot, une distance de cent quatre-vingt-sept pieds (187') plus ou moins, au point de départ: ladite pièce ou parcelle de terrain étant bornée comme suit: au nord, par la partie restant dudit lot, au sud, et vers

An immoveable situated at the place called Luskville, in the County of Gatineau, Province of Québec, composed of all that property formed of part of lot fourteen "E" (Pt. 14E, Range 9) in the ninth range of the Township of Eardley, County of Gatineau, according to the official plan and book of reference for the said Township, said parcel of land being more particularly described as follows: commencing at the southwest corner of said lot, thence extending north, along the west boundary line of said lot, a distance of sixty-three feet (63'), thence east, in a course parallel with the south boundary line of said lot, to the east boundary line of said lot a distance of one hundred and eighty-seven feet (187') more or less, thence south along the east boundary line of the said lot, a distance of sixty-three feet (63') to the southeast corner of said lot, thence west along the south boundary line of said lot, a distance of one

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

l'est par partie de la portion sud du lot quatorze « D » (Ptie-14D) dans ledit neuvième rang et à l'ouest par la ligne de borne dudit lot numéro quatorze « E » (Ptie-14E) avec les bâtisses dessus érigées et tous les membres et dépendances s'y rattachant.

hundred and eighty-seven feet (187′) more or less, to the point of commencement; said piece or parcel of land being bounded as follows: to the north by the remaining portion of said lot, to the south, and to the east, by part of the southern portion of lot number fourteen "D" (Pt. 14D) in the said ninth range and to the west by boundary line of said lot number fourteen "E" (Pt. 14E) with the buildings thereupon erected and all members and appurtenances thereto belonging.

Perron, Georges ..... Pt. 18A, 17B ..... 8 ..... $895.99 $895.99

Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot numéro dix-huit « A » (Ptie-18A) dans le huitième rang (R. 8) canton d'Eardley, division d'enregistrement de Gatineau, ledit terrain contenant trente (30) acres de terre en superficie, plus ou moins et borné comme suit: au nord, par la voie de fer C.P.R.; à l'ouest, par le chemin Lamoureux; au sud par le chemin de la Reine; et à l'est par partie du même lot, la propriété de M. Guy Lavigne, ou représentants.

An immoveable known and designated as being part of lot number eighteen "A" (Pt. 18A) in the eighth range (R. 8) Township of Eardley division of the registry in Gatineau, the said lot containing thirty acres (30) of superficial land, more or less, and bounded as follows: to the north by the C.P.R. railroad track; at the west by the Lamoureux road; at the south by the Queen's road and at the east by part of the same lot, property of M. Guy Lavigne or representatives.

Gagné, Michel J. ..... Pt. 2 ..... 1 ..... 218.58 218.58

Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot numéro deux (Ptie-2) rang un (R. 1) aux plan et livre de renvoi du canton d'Eardley, comté de Gatineau, province de Québec, et plus particulièrement décrit comme suit: partant d'un point situé à la hauteur des hautes eaux naturelles situé en bordure de la rivière Ottawa, ledit point étant situé au coin sud-ouest de la propriété vendue antérieurement aux présentes à Madame William Coristine, en vertu d'un acte de vente enregistré le 20 novembre 1957, sous le numéro 43,804, bureau d'enregistrement de Gatineau, de ce dernier point, en se dirigeant dans une direction nord-est en longeant l'extrémité nord-ouest de la propriété vendue à ladite dame William Coristine, une distance de deux cent trente pieds (230′) jusqu'à un deuxième point identifié par un piquet, de ce deuxième point formant un angle droit et se dirigeant dans une direction nord-ouest une distance de quatre cent quarante pieds (440′) jusqu'à un troisième point identifié par un piquet, de ce dernier point formant un angle droit pour se diriger dans une direction sud-ouest une distance de deux cent trente pieds (230′) jusqu'à un point situé en bordure de la rivière Ottawa à la hauteur des hautes eaux naturelles; de ce quatrième point en longeant la rivière Ottawa, à la hauteur des hautes eaux naturelles et se dirigeant dans une direction sud-est, une distance approximative de quatre cent quarante pieds (440′) jusqu'au point de départ susmentionné, et borné comme suit: au nord-ouest, nord-est par autre partie dudit lot numéro 2, rang 1, la propriété de John Arthur Kerre, ou représentants; au sud-est par partie du lot dudit lot numéro 2, rang 1, la propriété de John Arthur Kerr ou représentants, ainsi que par la propriété de dame Coristine ou représentants. Au sud-ouest par la rivière Ottawa. Avec toutes les bâtisses y érigées. (*) Avec une servitude de passage établie par destination de père de famille, mesurant vingt pieds (20′) de largeur et traversant le lot vendu par les présentes, du nord-est au sud-ouest ladite lisière étant située au milieu dudit terrain soit à mi-chemin entre l'extrémité sud-est et l'extrémité nord-ouest et devant servir pour tous les propriétaires, leurs ayants-droit, amis et parents de parcelle vendue ou cédée par l'acquéreur à même le lot vendu par les présentes. Ce droit de passage sera pour l'usage de personnes à pieds seulement. Ce droit de passage sera de plus accessible par monsieur John Arthur Kerr, ses parents, amis et ayants-droit et par tous autres propriétaires futurs de terrains avoisinants la propriété vendue par les présentes. Sujet à une

An immoveable known and designated as being part of lot number two (Pt. 2) range one (R. 1) according to the plan and book of reference of the Township Eardley, County of Gatineau, Province of Québec and more particularly described as follows: commencing at a point situated at the height of the upper natural water situated at the border of the Ottawa River, the said point being located at the southwest corner of the previously sold property to the presents Mrs. William Coristine in virtue of a deed of sale registered on November 20th, 1957, under the number 43,804, registery office in Gatineau, from this last point and heading in a northeast direction running along the northeast extremity of the sold property to the said Mrs. William Coristine, a distance of two hundred and thirty feet (230′) to a second point identified by a post, from this second post forming a right angle heading in a northeast direction a distance of four hundred and forty (440′) feet to a third point identified by a post from this last point forming a right angle heading in a southwest direction a distance of two hundred and thirty feet (230′) to a point located on the border of the Ottawa River at height of the upper natural water; from this fourth point and bording the Ottawa River at the height of the upper natural water and heading in a southeast direction, a distance of four hundred and forty feet (440′) to the commencing point above mentioned and bounded as follows: at northwest, by other part northeast of the said lot number 2, range 1, the property of John Arthur Kerr or representatives; southeast by part of the said lot number 2, range 1, the property of John Arthur Kerr or representatives as part of the property of Mrs. Coristine or representatives. At the southwest by the Ottawa River. With all the building there on erected. (*) With a servitude of passing by destination of the family father, measuring twenty feet (20′) wide and crossing the sold lot by the presents, to the northeast to southwest of the said edge being situated in the middle of the said land or at half way between the southeast extremity and the northwest extremity, and must serve for all the owners their being entitled, friends, parents, of sold parcel or to given up by the purchaser in the same lot sold by the presents. This right of way will be for the use of the walking people only. This right of way will be also accessible by Mr. John Arthur Kerr his parents, friends and having right and by all others

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

deuxième servitude établie par destination de père de Famille, mesurant vingt pieds (20′) de largeur et traversant le lot vendu par les présentes, du nord-ouest au sud-est de la ligne de démarcation des hautes eaux naturelles de la rivière Ottawa, ladite lisière étant située au milieu dudit terrain soit à mi-chemin entre l'extrémité sud-ouest et l'extrémité nord-ouest et devant servir pour tous les propriétaires futurs, leurs ayants-droit, amis et parents de parcelle vendue ou cédée par l'acquéreur à même le lot vendu par les présentes. Ce droit de passage sera pour l'usage de personnes à pieds et véhicules automobiles. Ce droit de passage est de plus accessible par monsieur John Arthur Kerr, ses parents, amis et ayants-droit et tous autres propriétaires futurs de terrains avoisinant la propriété vendue par les présentes.

(*) À distraire de la propriété sus-décrite cette partie dudit lot vendue à Maurice Raymond.

future owners of the neighbouring lands the property sold by the presents. Subject to a second right of way established by the family father destination measuring twenty feet (20′) in width and crossing the lot sold by the presents, from the northwest to the southeast from the border line of the upper natural water of the Ottawa River, the said edge being situated in the middle of the said land or at half way between the extremity southwest and the extremity northeast and must serve for all future owners, their being entitled, friends and parents of the parcel sold or given up by the purchaser in the same lot sold by the presents. This right of way is also accessible by Mr. John Arthur Kerr, his parents, friends and having the right and all the others future owners of neighbouring lands the property sold by the presents.

(*) To abstract from the property above described this part of the said lot sold to Maurice Raymond.

Gagné, Michel J. ..... P. 2 ..... 1 ..... $266.33 $266.33

Un emplacement connu et désigné comme étant partie du lot numéro deux (Ptie-2), rang un (R. 1), aux plans et livre de renvoi officiels du canton d'Eardley, comté de Gatineau, province de Quebec, et plus particulièrement décrit comme suit: partant d'un point situé à la hauteur des hautes eaux naturelles en bordure de la rivière Outaouais, ledit point étant situé à l'intersection de la propriété de Dame William Coristine ou représentants, de la rivière Ottawa et de la propriété vendue par les présentes. De ce premier point en se dirigeant dans une direction nord-est en longeant la propriété de ladite Dame Coristine, une distance de cent cinq pieds (105′) jusqu'à un chemin à l'usage des propriétaires de chalets. De ce deuxième point en se dirigeant dans une direction nord-ouest en longeant le côté sud-ouest dudit chemin, une distance de quatre-vingt-dix pieds (90′) jusqu'à un troisième point. De ce dernier point en se dirigeant dans une direction sud-ouest jusqu'à un point situé en bordure de la rivière Ottawa à la hauteur des eaux naturelles une distance de cent cinq pieds (105′) jusqu'à un quatrième point. De ce dernier point en se dirigeant dans une direction sud-est et longeant les bords de la rivière Outaouais à la hauteur des hautes eaux naturelles une distance de quatre-vingt-dix pieds (90′) jusqu'au point de départ. Toutes les mesures sont anglaises et plus ou moins. Ledit immeuble étant borné comme suit: au nord-est par le chemin; au sud-est par autre partie dudit lot, la propriété de Dame Coristine ou représentants; au nord-ouest par autre partie dudit lot, la propriété de l'acquéreur; au sud-ouest par la rivière Outaouais. Avec les bâtisses y érigées et tout le contenu. Avec droit de passage en commun sur le chemin existant pour accès audit terrain.

An immoveable known and designated as being part of lot number two (Pt. 2), range one (R. 1) according to the official plan and book of reference of the Township of Eardley, County of Gatineau, Province of Québec and more particularly described as follows: commencing from a point situated at the height of the upper natural water at the border of the Outaouais River, the said point being situated at the intersection of the property of Mrs. William Coristine or representatives, from the Ottawa River and the property sold by the presents: from this first point and heading in a northeast direction and running along the property of the said Mrs. Coristine, a distance of one hundred and five feet (105′) up to a road at the use of the chalets owners. From this second point and heading in a northwest direction and running along the southwest side of the said road, a distance of ninety feet (90′) up to a third point. From this last point and heading in a southwest direction up to a point situated on the border of the Ottawa River at the height of the upper natural water a distance of one hundred and five feet (105′) up to a fourth point. From this last point heading in a southeast direction and running along the edges of the Outaouais at the height of the upper natural water a distance of ninety feet (90′) up to the commencing point. All English measures more or less. The said immoveable being bounded as follows: at the northeast by the road, at the southeast by an other part of the said lot, the property of Mrs. Coristine or representatives; at the northwest by another parcel of the said lot, the property of the purchaser, at the southwest by the Outaouais River with all the buildings thereon erected and all the contents with right a way in common on the existing road for access to the said land.

Construction, M.J.A. ..... Pt. 21 ..... 8 ..... 117.47 356.57 474.04

Un certain emplacement faisant partie du lot vingt et un (Ptie-21), rang huit, canton d'Eardley, situé du côté sud-ouest de l'ancien chemin des Campeurs, vis-à-vis la propriété actuelle du vendeur, telle qu'acquise de Mme Emilia Delorme, par acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, sous le numéro 45756, plus particulièrement décrit comme suit: commençant en un point situé le long du côté sud-ouest de l'ancien chemin des Campeurs, le long de la prolongation vers le sud-ouest de la borne sud-est du résidu de la propriété du vendeur; de là allant dans une direction sud-ouest, jusqu'à un certain point, étant la ligne des hautes eaux de la rivière Outaouais; de là

A certain immoveable being part of lot twenty-one (Pt. 21), range eight, Township of Eardley, situated on the southwest corner of the former "Campeurs" road facing the property of the current vendor, like bought from Mrs. Emilia Delorme, by registered deed at the registery office of the Gatineau division, under the number 45756 more particularly described as follows: commencing at a point situated along the southwest side of the former "Campeurs" road along the protraction here southwest of the landmark southeast of the property residue of the vendor; and going in a southwest direction up to a certain point being the line of the upper water of the Outa-

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

tournant et allant dans une direction nord-ouest une distance d'environ cent pieds (100′) jusqu'à un certain point; de là tournant et allant dans une direction nord-est, jusqu'au côté sud-ouest de l'ancien chemin des Campeurs; de là tournant et allant dans une direction sud-est, une distance de cent pieds (100′) jusqu'au point de commencement. Le tout mesure anglaise, plus ou moins et borné comme suit: vers le nord-est, par l'ancien chemin des Campeurs; vers le sud-est et le nord-ouest, par d'autres parties du lot vingt et un (Ptie-21) même rang; et vers le sud-ouest, par la rivière Outaouais. Sujet à tous les droits de passage que peut avoir le vendeur aux présentes, sur les chemins privés menant au chemin public. Tel que le tout se trouve présentement, avec circonstances et dépendances.

ouais River; here turning and going in a northwest direction a distance of approximately one hundred feet up to a certain point; here turning and going in a northeast direction, up to the southwest side of the former "Campeurs" road; here turning and going in a southeast direction, a distance of one hundred feet (100′) up to the commencing point, all English measure more or less bounded as follows: to the northeast by the northwest by other parts of lot twenty-one (Pt. 21) same range; and to the southwest by the Outaouais River. Subject to all the right a way that could have the vendor to the presents, on the private road leading to the public road, such as all is presently found with circumstances and appurtenances.

Robertson, Marcel ..... Pt. 19 ..... 7..... 220.71 197.51 418.22

Un immeuble sis dans le canton d'Eardley, comté de Gatineau, province de Québec, consistant en toute cette propriété connue et désignée comme étant formée d'une partie du lot dix-neuf (Ptie 19) dans le septième rang, dudit canton d'Eardley, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton, et ledit emplacement plus particulièrement décrit et borné comme suit: à l'ouest par une autre partie dudit lot dix-neuf (Ptie 19) propriété de Dame Lucia Beaulieu Robert, telle que décrite dans un acte de vente exécuté devant Me Pierre DesRosiers, notaire, sous le numéro 17763 de ses minutes, dont copie enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Gatineau, à Maniwaki, sous le numéro 64252 et mesurant cent dix-neuf pieds (119′); au nord, par un chemin privé et mesurant quatre-vingt-un pieds (81′); à l'est par une autre partie du même lot, propriété du vendeur, ladite partie devant être vendue ce jour à Maurice Verner, et mesurant cent trente-quatre pieds (134′); et au sud par une autre partie du même lot, dont une partie est la propriété de Paul Gosselin et l'autre partie est la propriété de Dame Earl Noël et mesurant cent dix pieds (110′). Ladite propriété démontrée sur un plan préparé par le vendeur. Cette vente inclut en faveur de l'acquéreur, les membres de sa famille, ses amis et ayants-droit, l'usage du chemin Tremblay et de tous autres chemins ou droit de passage actuellement existant et utilisés, pour communiquer à travers le résidu du susdit lot, de l'emplacement présentement vendu jusqu'au chemin public et à la rivière Ottawa, conjointement avec toutes autres parties intéressées. De condition expresse les parties aux présentes conviennent que l'acquéreur, ses successeurs et ayants-droit ne devront utiliser l'emplacement présentement vendu que pour fins résidentielles seulement à l'exclusion de tous commerces, salles d'amusements quelconques sans le consentement exprès et par écrit du vendeur. L'acquéreur devra clôturer à ses frais et dépens l'emplacement présentement vendu sans que le vendeur ne soit tenu d'y contribuer.

An immoveable situated in the Township of Eardley, County of Gatineau, Province of Québec consisting in all this known and designated property as being formed of one part of lot nineteen (Pt. 19) in the seventh Range, of the said Township of Eardley according to official plan and book of reference of the said township, and the said location more particularly described and bounded as follows: West by another part of the said lot nineteen (Pt. 19) property of Mrs. Lucia Beaulieu Robert as described in the deed of sale executed before Me Pierre DesRosiers, notary, under the number 17763 of his is minutes, of which copy registered at the office of the registery division of Gatineau at Maniwaki under the number 64252, and measuring one hundred and nineteen feet (119′); at north by a private road measuring eighty-one feet (81′); at east by another part of the same lot, property of the vendor, the said part before being sold this day to Maurice Verner, and measuring one hundred and thirty-four feet (134′); and at south by another part of the same lot, which one part is the property of Paul Gosselin and the other part is the property of Mrs. Earl Noël, and measuring one hundred and ten feet (110′). The said property shown on a plan prepared by the vendor. This sale includes in favor of the purchaser, the members of his family, his friends and having the rights, the use of the Tremblay road and all the other roads or right of way existing at the present and used for communication across the residue of the said lot, the site presently sold up to the public road and the Ottawa River, jointly with all other interested party. From condition express the party at the present agree that the purchaser, his successors and having the right not to make use of the site presently sold for residential purpose only at the exclusion of all business, any entertainment hall, without the express written consent from the vendor. The purchaser must fence at his own expenses and costs the site presently sold without having the vendor helded to contribuate.

Delorme, Jacques ..... Pt. 16A ..... 8..... 155.32 265.16 420.48

Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot seize « A » (Ptie 16A) dans le rang huit (R. 8) du canton d'Eardley, division d'enregistrement de Gatineau, mesurant ledit lot vingt pieds (20′) en front et à l'arrière, sur cent soixante-dix-huit pieds et cinq dixièmes (178.5′) de profondeur, le tout plus ou moins, et étant borné comme suit: vers le nord par le chemin de la Baie, situé entre les rangs huit et neuf dudit canton; à l'ouest par la propriété de l'acquéreur en vertu d'un acte de vente enregistré simultanément aux présents; à l'est et au sud par le résidu dudit lot. Seize « A », la propriété de Marcel Lavigne. Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non appa-

An immoveable known and designated as being part of lot sixteen "A" (Pt. 16A) in the range eight (R. 8) of the Township of Eardley, registration division of Gatineau measuring the said lot twenty feet (20′) in front and at the rear, upon one hundred and seventy-eight feet and five tenth (178.5′) in depth the all more or less and being bounded as follows: to the north by the road of the Bay, situated between the ranges eight and nine of the said township, at the west by the property of the buyer in virtue of a deed of sale simultaneously those presents. At the east and at the south by the residue of the said lot. Sixteen "A" the property of Marcel Lavigne with and subject to all servitudes

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

rentes affectant ledit immeuble en faveur de l'Hydro-Québec, moins la partie vendue au ministère de la Voirie du gouvernement de la province de Québec. Un immeuble étant le coin nord-ouest du lot numéro seize « A » (Ptie 16A) dans le rang huit (R. 8) du canton d'Eardley, division d'enregistrement de Gatineau mesurant ledit lot quatre-vingt-dix pieds (90') en front et à l'arrière, sur cent soixante-dix-huit pieds et cinq dixièmes (178.5') de profondeur. Tenant ledit terrain en front vers le nord par le chemin de la Baie, situé entre les rangs huit et neuf dudit canton, à l'ouest par le lot dix-sept « A » dans ledit rang huit, à l'est et au sud par le résidu dudit lot seize « A », la propriété de Marcel Lavigne. Avec tous les bâtiments y dessus érigés, circonstances et dépendances. Avec et sujet à tous les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble.

actives and passives, noticeable and non noticeable affecting the said immoveable in favour of Québec Hydro less the part sold to the Ministry Roads Department of the Government of Québec Province. An immoveable being the northwest corner of lot sixteen "A" (Pt. 16A) in range eight (R. 8) of the Township of Eardley registery division of Gatineau, measuring the said lot ninety feet (90') in front and at the rear on one hundred and seventy-eight feet and five tenth (178.5') in depth. Boundary the said immoveable in front at the north by the road of the Bay, situated between the ranges eight and nine of the said township at the west by the lot seventeen "A" in the said range eight, at the east and at the south by the residue of the said lot sixteen "A" property of Marcel Lavigne. With all the buildings thereon erected, circumstances and appurtenances. With and subject to all the servitudes actives and passives noticeable and non noticeable affecting the said immoveable.

Laframboise, Mme Guy	Pt. 6B, Pt. 7A, Pt. 7B	8	1,107.53	2,575.09	3,682.62

Un immeuble situé dans la municipalité d'Eardley, comté de Pontiac, enregistré dans la division de Gatineau, province de Québec formant dans toute la propriété connue et désignée comme étant composé de: 1. Lot six « B » (6B) rang huit (R. VIII), selon le plan officiel et le livre de renvoi de ladite municipalité d'Eardley. A être exclu dudit lot la portion nord, maintenant la Commission de la Capitale Nationale, cette dernière ayant acquis partie de cela de Albert Ormond, sous le contrat enregistré au bureau du registraire de Gatineau sous le numéro 16,907 et partie de cela de Russell Ormond sous le contrat enregistré au bureau du registraire à Gatineau sous le numéro 44,079. La portion du lot six « B » (Ptie 6B) présentement vendue étant bornée comme suit: à l'est par le lot 50 dudit rang et municipalité; au sud par les lots 6A et 6B du rang sept (R. VII) de ladite municipalité; à l'ouest, par le lot 7B, dudit rang et municipalité et au nord ou nord-est, par autre portion dudit lot 6B dudit rang et municipalité, étant la propriété de la Commission de la Capitale Nationale; la limite nord-est de la parcelle de terrain présentement vendue est la ligne divisant la propriété présentement vendue et la propriété de la Commission de la Capitale Nationale et ladite ligne peut être décrite comme suit: commençant à un point sur la limite est dudit lot six B (6B) ayant cinq cent quatre-vingt-dix pieds (590') sud du coin nord-est dudit lot et marqué « E » sur le plan de Marcel Ste-Marie, Q.L.S., numéroté 1245; de cedit point, sud quatre-vingt-neuf degrés, et cinquante-huit minutes ouest (S.89°58'O) une distance de cinq cent soixante-dix-huit pieds et quatre dixièmes (578.4') à un point « D »; de là, nord soixante degrés et vingt et une minutes ouest (N.60°21'O) une distance de trois cent quarante et un pieds (341') à un point « C », de là, nord soixante-dix degrés et trente-huit minutes ouest (N70°38'O), une distance de huit cent trente-cinq pieds et neuf dixièmes (835.9') à un point « D » sur un autre plan de Marcel Ste-Marie Q.L.S. daté le 10 décembre 1946, sur la limite ouest dudit lot six « B » (6B) et ce dernier point étant soixante-quinze pieds (75') approximatif au sud du coin nord-ouest dudit lot six « B » (6B). Ensemble avec toutes améliorations sur la parcelle de terrain présentement vendue et ensemble avec tous les droits minéral, mines et minéral dedans, dessus et au-dessus de l'ensemble dudit lot six « B » (6B), rang huit (R. VIII) municipalité d'Eardley. 2. Lot sept « B » (7B) rang huit (R. VIII) selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité: à être exclu dudit lot sept « B » (7B) du coin nord-est maintenant étant la propriété de la Commission de la Capitale Nationale pour avoir acquis du même Albert

An immoveable situated in the Township of Eardley, County of Pontiac, Registry Division of Gatineau, Province of Québec, consisting in all that property known and designated as being of: 1. Lot six "B" (6B) range eight (R. VIII), according to the official plan and book of reference of said Township of Eardley. To be excluded from said lot, the northerly portion thereof being the property of the Federal District Commission, now the National Capital Commission, this latter having acquired part thereof from Albert Ormond, under deed registered at the Gatineau Registry Office, under number 16,907 and part thereof, from Russell Ormond, under deed registered at the Gatineau Registry Office, under number 44,079. The portion of lot six "B' (6B) presently sold being bounded as follows: easterly, by lot 5C, of said range and township; southerly, by lots 6A and 6B, of range seven (R. VII) of said township; westerly, by lot 7B, of said range and township and northerly or northeasterly, by other portion of said lot 6B of said range and township, being the property of the National Capital Commission; the northeasterly limit of the parcel of land presently sold and the property of the National Capital Commission and said line may be described as follows: commencing at a point on the easterly limit of said lot six "B" (6B) being five hundred and ninety feet (590') south of the northeasterly corner of said lot and marked "E" on a plan of Marcel Ste-Marie, Q.L.S., number 1245; from said point, south eighty-nine degrees, fifty-eight minutes west (S.89°58'W.) a distance of five hundred and seventy-eight feet and four tenths of a foot (578.4') to point "D"; thence north sixty degrees, twenty-one minutes west (N.60°21'W.) a distance of three hundred and forty-one feet (341') to point "C", thence north seventy degrees, thirty-eight minutes west (N.70°38'W.) a distance of eight hundred and thirty-five feet and nine tenths of a foot (835.9') to point "D" on another plan of Marcel Ste-Marie, Q.L.S., dated December 10th, 1946, on the westerly limit of said lot six "B" (6B) and this latter point being approximately seventy-five feet (75') south of the northwesterly corner of said lot six "B" (6B). Together with all improvements on the parcel of land presently sold and together with all the mineral rights, mines and minerals, in on and upon the whole of said lot six "B" (6B), range eight (R. VIII), Township of Eardley. 2. Lot seven "B" (7B), range eight (R. VIII), according to the official plan and book of reference of said township. To be excluded from said lot seven "B" (7B), the northeast corner thereof being the property of the National Capital Commission for having

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

Ormond sous contrat enregistré au bureau de registraire de Gatineau sous le numéro 16,907. La portion de sept « B » (Ptie 7B) présentement vendue étant bornée comme suit: à l'est par le lot 6B dudit rang et municipalité; au sud, par les lots 7A et 7B rang sept (R. VII) de ladite municipalité; à l'ouest par lot 8B, dudit rang et municipalité et au nord, partiellement par une partie du lot 7A dudit rang et municipalité et en partie le long de sa ligne nord-est, par la portion nord-est du même lot, étant la propriété de la Commission de la Capitale Nationale; la ligne divisant la propriété présentement vendue et la propriété de la Commission de la Capitale Nationale peut être décrite comme suit: commençant à un point « A » de la limite nord dudit lot sept « B » (7B), lequel point « A » est situé à une distance de deux cent vingt-huit pieds (228') de la ligne de division entre la moitié ouest et la moitié est dudit lot sept « B » (7B); dudit point, en direction sud soixante-dix-huit degrés et quarante et une minutes est (S78°41'E), une distance de six cent quarante-huit pieds et un dixième (648.1') à un point « D » sur la limite est dudit lot sept « B » (7B) et étant approximativement soixante-quinze pieds (75') sud du coin nord-est dudit lot sept « B » (7B) et montré sur un plan préparé par Marcel Ste-Marie, Q.S.L., le 10 décembre 1946. Ensemble avec toutes améliorations sur la parcelle de terrain présentement vendue et ensemble avec tous les droits minéral, mines et minérales, dedans, dessus et au-dessus l'ensemble dudit lot sept « B » (7B) rang huit (R. VIII), municipalité d'Eardley. 3. Partie du lot sept « A » (Ptie 7A) rang huit (R. VIII) selon le plan officiel et livre de référence de ladite municipalité d'Eardley, plus particulièrement décrite comme suit: commençant au coin sud-ouest dudit lot, de là en direction nord, le long de la limite ouest dudit lot, une distance approximative de cinquante pieds (50') vers un poteau de bois et piquet de fer, dit point marqué « F » sur un plan préparé par Marcel Ste-Marie, Q.L.S., numéro 1245, daté le 28 de mai 1956; dudit point « F » dans une direction nord quatre-vingt-deux degrés et cinquante et une minutes est (N82°51'E) une distance de quatre cent trente-deux pieds et six dixièmes au point « L » sur ledit plan; de là en direction nord cinquante-neuf degrés et quarante-six minutes est (N59°46'E) une distance de cent dix-sept pieds et deux dixièmes (117.2') au point « K » sur ledit plan; de là en direction nord vingt-cinq degrés et dix minutes est (N25°10'E) une distance de cent sept pieds et six dixièmes (107.6') au point « J » dudit plan; de là en direction nord soixante-dix degrés et trente minutes est (N70°30'E) une distance de deux cent soixante-sept pieds et deux dixièmes (267.2') au point « I » sur ledit plan; de là en direction sud six degrés et quarante minutes est (S6°40'E) une distance de deux cent trente pieds et un dixième (230.1') à un point en direction sud limite dudit lot sept « A » (7A) étant le point du milieu entre la moitié est et la moitié ouest dudit lot; de là en direction ouest le long de la limite sud dudit lot sept « A » (7A) retour au point de départ du coin sud-ouest dudit lot: dite parcelle de terrain bornée comme suit: au sud par la moitié ouest du lot 7B dudit rang et municipalité; à l'est, par partie du lot 8A dudit rang et municipalité à l'est par partie du lot 8A dudit rang et municipalité étant la propriété de la Commission de la Capitale Nationale; au nord et nord-ouest, le long de la décrite ligne *f, l, k, j, i,* par le résidu de la moitié ouest du lot 7A, étant la propriété de la Commission de la Capitale Nationale; à l'est par partie de la moitié est du lot 7A étant la propriété de la Commission de la Capitale Nationale. Avec tous les améliorations dessus érigées et incluant tous les droits du vendeur dans les mines et minérales dedans, dessus et au-dessous de ladite portion de terrain. Tout l'ensemble des propriétés ci-haut

acquired same from Albert Ormond under deed registered at the Gatineau Registry Office, under number 16,907. The portion of seven "B" (Pt. 7B) presently sold being bounded as follows: easterly, by lot 6B of said range and township; southerly, by lots 7A and 7B, range seven (R. VII) of said township; westerly, by lot 8B, of said range and township and northerly, partly by a part of lot 7A of said range and township and partly along its northeasterly line, by that northeasterly portion of the same lot, being the property of the National Capital Commission; the dividing line between the property presently sold and the property of the National Capital Commission may be described as follows: commencing at point "A" on the northerly limit of said lot seven "B" (7B), which said point "A" is situated at a distance of two hundred and twenty-eight feet (228') from the dividing line between the west half and the east half of said lot seven "B" (7B), from said point, in a direction, south seventy-eight degrees, forty-one minutes east (S.78°41'E.), a distance of six hundred and forty-eight feet and one tenth of a foot (648.1') to point "D" on the easterly limit of said lot seven "B" (7B) and being approximately seventy-five feet (75') south of the northeasterly corner of said lot seven "B" (7B) and shown on a plan prepared by Marcel Ste-Marie, Q.L.S., December 10th 1946. Together with all improvements on the parcel of land presently sold and together with all the mineral rights, mines and minerals, in on and upon the whole of the said lot seven "B" (7B), range eight (R. VIII), Township of Eardley. 3. Part of lot seven "A" (Pt. 7A), range eight (R. VIII), according to the official plan and book of reference of said Township of Eardley, more particularly described as follows: commencing at the southwesterly corner of said lot, thence, in a northerly direction, along the westerly limit of said lot, a distance of approximately fifty feet (50') to a wooden post and iron peg, said point marked "F" on a plan prepared by Marcel Ste-Marie, Q.L.S., number 1245, dated May 28th 1956; from said point "F", in a direction north eighty-two degrees fifty-one minutes east (N.82°51'E.), a distance of four hundred and forty-two feet and six tenths of a foot (432.6') to point "L" on said plan; thence, in a direction north fifty nine degrees, forty-six minutes east (N.59°46'E.), a distance of one hundred and seventeen feet and two tenths of a foot (117.2') to point "K" on said plan; thence, in a direction north twenty-five degrees, ten minutes east (N.25°10'E.), a distance of one hundred and seven feet and six tenths of a foot (107.6') to point "J" on said plan; thence, in a direction north seventy degrees, thirty minutes east (N.17°30'E.) a distance of two hundred and sixty-seven feet and two tenths of a foot (267.2') to point "I" on said plan; thence in a southerly direction six degrees, forty minutes east (S.6°40'E.) a distance of two hundred and thirty feet and one tenth of a foot (230.1') to a point on the southerly limit of said lot seven "A" (7A) being the mid point between the east half and the west half of said lot; thence, in a westerly direction, along the southerly limit of said lot seven "A" (7A), back to the point of commencement being the southwesterly corner of said lot; said parcel of land bounded as follows; southerly by the west half of lot 7B of said range and township; easterly, by part of lot 8A of said range and township, being the property of the National Capital Commission; northerly and northwesterly, along the described line *f, l, k, j, i,* by the residue of the west half of lot 7A, being the property of the National Capital Commission; easterly, by part of the east half of lot 7A, being the property of the National Capital Commission. With all improvements thereon erected and including all the rights of

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

décrites et présentement vendues contenant approximativement, sans mesures précises quelque cent quatre-vingt-dix acres plus ou moins.

the vendor in the mines and minerals in on and upon said portion of land. The ensemble of all of the above described and presently sold properties containing approximately without precise measurements however, one hundred and ninety acres (190 acres), more or less.

Municipalité de Portage-du-Fort — *Municipality of Portage-du-Fort*

Murdock, Terrance ..... 24 .....
Gravelle, Russell ..... 189A .....
Checkmar, Michael Yvon ..... Pt. 79 .....

$ 169.00 $ 223.08 $ 392.08
265.68 47.22 312.90
39.14 39.14

«Ci-après nommé «l'acheteur» ici présent et accepté à savoir l'immeuble propriété suivante: «Cette partie du lot soixante-dix-neuf de forme rectangulaire, cent cinquante pieds de large du nord au sud, par cent pieds de long de l'ouest à l'est, sur le plan officiel du village de Portage-du-Fort, comté de Pontiac, province de Québec, (Ptie 79-150′ x 100′), le côté ouest de la moitié nord du ci-inclus et par le présent vendu partie étant suivante et adjacente à la ligne de l'est de la moitié sud du lot 79-6 dudit village, ladite partie maintenant vendue telle que bornée: sur un côté nord par autre portion du lot 79, vendue à un Albert Madaor; à un bout ouest en partie par tel lot 79-6 aussi vendu audit Albert Madaor, et en partie de là ouest et encore sur l'autre côté sud par autres parties du tel lot 79, demeurant la propriété du présent vendeur, et finalement à l'avant vers l'est par une rue ou route ayant une largeur de 45 pieds, avec tout et en faveur de la vente de telle propriété de terre dominante, sur l'autre partie du tel lot soixante-dix-neuf, comme terrain servant à établir l'usage des droits de passage et avoir accès à et retour d'un tel immeuble maintenant vendu, et/ou vers la rivière Ottawa et la route principale no 8 (Bryson–Portage-du-Fort) et fait contact entre eux et n'importe lequel de ladite rivière et chemin, tel usage en perpétuité et en commun avec autres ayant droit, tel propriété maintenant vendue étant terre stérile sans aucune bâtisse dessus érigée.»

Hereinafter called "the purchaser" hereto present and accepting the following immoveable property, to wit: "That part of lot seventy-nine of rectangular shape, one hundred and fifty feet wide from north to south, by one hundred feet long from west to east, upon the official plan of the Village of Portage-du-Fort, Pontiac County, Québec Province, (Pt. 79-150′ x 100′), the west side of the north half of such herein and hereby sold part being continuous and adjacent to the east side line of the south half of the lot 79-6 of the said village, said part so now sold such as bounded: on one side north by other portion of lot 79, sold to one Albert Madaor; at one end west partly by such lot 79-6 also sold to said Albert Madaor, and partly there west and again on the other side south by other parts of such lot 79, remaining the property of the present vendor, and finally in front towards the east by a street or road having a width of 45 feet, all with and in favor of such sold premises as dominant lands, on other part of such lot seventy-nine, as servient lands, the use of the established rights of way to have access to and regress from such now sold premises and/or to the Ottawa River and Main Highway No. 8 (Bryson–Portage-du-Fort) and make contact between it and wither the said river and highway, such use in perpetuity and in common with others entitled to it, such now sold property being barren lands, without any buildings thereon erected."

Legault, Est. Ubalo ..... Pt. 148 .....

10.91 4.96 15.87

Toute parcelle ou étendue de terre demeurant et située dans le Village de Portage-du-Fort, dans le comté de Pontiac connue et désignée comme faisant partie du lot numéro cent quarante-huit (Ptie 148) selon le plan officiel et le livre de renvoi dudit Village de Portage-du-Fort, laquelle partie dudit lot par le présent vendue est la partie est dudit lot mesurant soixante-quinze pieds (75′) en largeur de l'est à l'ouest par cent pieds (100′) de profondeur du nord au sud, mesure anglaise, et est bornée comme suit: à l'est par partie du lot numéro cent quarante et un (Ptie 141) dudit Village de Portage-du-Fort la propriété de Gordon Gibbons au nord par partie du lot numéro cent quarante-sept dudit Village de Portage-du-Fort la propriété de Joseph Toner ou représentants; au sud par partie du lot numéro cent quarante-neuf (Ptie 149) dudit Village de Portage-du-Fort la propriété de Mme Alphonse Tanguay; et à l'ouest par le restant dudit lot numéro cent quarante-huit (Ptie 148) la propriété du vendeur; ensemble avec tous les membres et bâtisses s'y rapportant.

All that parcel or tract of land lying and situate in the Village of Portage-du-Fort, in the County of Pontiac, known and designated as forming part of lot number one hundred and forty-eight (Pt. 148) according to the official plan and book of reference of the said Village of Portage-du-Fort, which part of said lot hereby sold is the east part of the said lot measuring seventy-five feet (75′) in width from east to west by one hundred feet (100′) in depth from north to south, English measure, and is bounded as follows: on the east by part of lot number one hundred forty-one (Pt. 141) of the said Village of Portage-du-Fort the property of Gordon Gibbons; on the north by part of lot number one hundred forty-seven (Pt. 147) of the said Village of Portage-du-Fort the property of Joseph Toner or representatives; on the south by part of lot number one hundred forty-nine (Pt. 149) of the said Village of Portage-du-Fort the property of Mrs. Alphonse Tanguay; and on the west by the remainder of said lot number one hundred forty-eight (Pt. 148) the property of the vendor; together with all members and appurtenances thereunto belonging.

Kozmierczak, Walter ..... Pt. 79 .....

43.71 39.41 83.12

Toute la partie de forme quadrilatérale de la portion non-subdivisée du lot soixante-dix-neuf selon le plan officiel et le livre

"The purchaser" hereto present and accepting the following immoveable property, to wit: "All that part of quadrilateral shape

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

de référence dans et pour le Village de Portage-du-Fort, comté de Pontiac, province de Québec, Canada, cent pieds de large du sud-ouest au nord-est par cent vingt-cinq pieds de profondeur du nord-ouest au sud-est telle que bornée: à l'avant nord-ouest la subdivision lot treize du tel lot soixante-dix-neuf et tous les autres côtés nord-est, sud-est, et sud-ouest par autres parties du même lot 79 (pas divisé) demeurant la propriété du présent vendeur, propriété vendue comme telle étant terre aride, sans aucune bâtisse dessus érigée, la ligne frontière nord-est partie vendue comme telle est nulle autre que la continuation pour ladite profondeur de 125 pieds la partie vendue comme telle dite en direction sud-est de la ligne de borne nord-est sur le lot mentionné 79-13, avec et en faveur de la partie vendue comme étant terrain dominant les autres parties du tel lot soixante-dix-neuf, l'usage à perpétuité et en commun avec les autres ayant le même droit, par tous les moyens habituels de communication sur terre, droit de passage pour accéder à et retourner d'une partie vendue comme telle et établi des contacts entre elle et la rivière Ottawa, ou bien avec la route publique principale.

of the unsubdivided portion of the lot seventy-nine according to the official plan and in the book of reference in and for the Village of Portage-du-Fort Pontiac County, Québec Province, Canada, one hundred feet wide from southwest to northeast by one hundred and twenty-five feet deep from northwest to southeast, such as bounded: in front northwest by the lot subdivision thirteen of such lot seventy-nine, and on all other sides northeast, southeast and southwest by other parts of the same lot 79 (unsubdivided) remaining the property of the present vendor, such sold property being barren lands, without any buildings thereupon erected, the northeast boundary line of such now sold part is none other by the continuation for the said depth of 125 feet of such now sold part say in a southeast direction of the northeast boundary line of the mentioned lot 79-13, with and in favor of such now sold part, as dominant lands, on other parts of such lot seventy-nine, the use in perpetuity and in common with others entitled to the same, by all means of communication usual on land, of a right of way to accede to and regress from such now sold part and establish contacts between it and the Ottawa River, and/or the Main Public Highway."

Municipalité de Shawville — *Municipality of Shawville*

Morrisson, Edna	Pt. 141		$ 172.15	$ 172.15	

Borné comme suit: Au nord en partie par la rue King et en partie par ledit lot numéro cent quarante-cinq (Ptie 145) et partie dudit lot numéro cent quarante et un (Ptie 141) la propriété du Reuben Smith ou représentants; à l'ouest par partie dudit lot numéro cent quarante et un (Ptie 141) la propriété de George Lindsay Horner ou représentants; au sud par partie du lot numéro cent quarante (Ptie 140) dudit village de Shawville, la propriété de Mrs. Ad Hodgins ou représentants; à l'est en partie par ledit lot numéro cent quarante et un (Ptie 141) la propriété de Reuben Smith et en partie par partie dudit lot numéro cent quarante et un (Ptie 141) propriété de Dalton J. P. Smith.

On the north partly by King Street and partly by part of said lot number one hundred and forty-five (Pt. 145) and part of said lot number one hundred and forty-one (Pt. 141) the property of Reuben Smith or representatives; on the west by part of said lot number one hundred and forty-one (Pt. 141) the property of George Lindsay Horner or representatives; on the south by part of lot number one hundred and forty (Pt. 140) of the said Village of Shawville, the property of Mrs. Ad Hodgins or representatives; on the east partly by part of said lot number one hundred and forty-one (Pt. 141) the property of Reuben Smith and partly by part of said lot number one hundred and forty-one (Pt. 141) the property of Dalton J.P. Smith.

Municipalité de Sheen, Esther et Malakoff — *Municipality of Sheen, Esther and Malakoff*

Inconnu/*Unknown*	28A	V	$ 33.20	$ 33.20
Inconnu/*Unknown*	35A	VI	16.61	16.61
Inconnu/*Unknown*	35B	VI	16.61	16.61

Municipalité du canton de Thorne — *Municipality of the township of Thorne*

Voss, Brian	Pt. 15A	2	$ 9.09	$ 16.15	$ 25.24

Toute la parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans la municipalité de Thorne, dans le comté de Pontiac, connue et désignée comme partie du lot numéro quinze « A » (Ptie lot 15-A) dans le deuxième rang (R. 2) selon le plan officiel et livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Thorne, et plus particulièrement décrit comme suit: d'un point situé du côté est de la route de Shawville-Otter Lake, à une distance de six cent vingt-cinq pieds (625') de la ligne de L'Hydro longeant le côté nord de la route du lac

All that parcel or tract of land lying and situated in the Township of Thorne, in the County of Pontiac, known and designated as part of lot number fifteen "A" (Pt. lot 15-A) in the second range (R. 2) according to the official plan and book of reference of the said township of Thorne, and more particularly described as follows: from a point situated on the east side of the Shawville-Otter Lake Road, at a distance of six hundred and twenty-five feet (625') from the Hydro Line running on the

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

Thorne, en direction nord le long du côté est de la route de Shawville-Otter Lake, une distance de cent pieds (100′); de là à angle droit, en direction est, une distance de cinq cents pieds (500′) plus ou moins, jusqu'à la rivière Quyon; de là en direction sud sur cent pieds (100′) plus ou moins, de là à angle droit en direction ouest, une distance de cinq cents pieds (500′) plus ou moins jusqu'au point de départ le tout borné comme suit: sur le côté ouest par la route Shawville-Otter Lake, sur le côté nord par la propriété du vendeur ou représentants, sur le côté est par la rivière Quyon et au sud par la propriété de l'acheteur ou représentants: moins le contrat enregistré numéro 96692.

north side of the Thorne Lake Road, on a northerly direction, along the east side of the Shawville-Otter Lake Road, a distance of one hundred feet (100′); thence at right an angle, in an easterly direction, a distance of five hundred feet (500′), more or less, right up to the Quyon River; thence, in a southerly direction, on one hundred feet (100′), more or less, thence at right angle, in a westerly direction, a distance of five hundred feet (500′) more or less, to the point of commencement the whole bounded as follows: on the west side by the Shawville-Otter Lake Road; on the north side by the property of the vendor or representatives, on the east side by the Quyon River, and the south by the property of the purchaser or representatives: less deed registered No. 96692.

Voss, Brian ..... Pt. 15-A ..... 2 ..... 9.08 16.16 25.24

Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans la municipalité de Thorne, dans le comté de Pontiac, connue et désignée comme partie du lot numéro quinze « A » (Pt. lot 15-A) dans le deuxième rang (R. 2) selon le plan officiel et livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Thorne, et plus particulièrement décrit comme suit: d'un point situé du côté est de la route de Shawville-Otter Lake, à une distance de cinq cent vingt-cinq pieds (525′) de la ligne de l'Hydro longeant le côté nord de la route du lac Thorne, en direction nord le long du côté est de la route de Shawville-Otter Lake, une distance de cent pieds (100′); de là à angle droit, en direction est, une distance de cinq cents pieds (500′) plus ou moins, jusqu'à la rivière Quyon; de là en direction sud sur cent pieds (100′), plus ou moins de là à angle droit en direction ouest, une distance de cinq cents pieds (500′) plus ou moins jusqu'au point de départ le tout borné comme suit: sur le côté ouest par la route Shawville-Otter Lake, sur le côté nord par la propriété du vendeur ou représentants, sur le côté est par la rivière Quyon ou M. Clifford Duquette ou représentants: moins le contrat enregistré numéro 96692.

All that parcel or tract of land lying and situate in the Township of Thorne, in the County of Pontiac, known and designated as part of lot number fifteen "A" (Pt. lot 15-A) in the second range (R. 2) according to the official plan and book of reference of the said Township of Thorne, and more particularly described as follows: from a point situated on the east side of the Shawville-Otter Lake Road, at a distance of five hundred and twenty-five feet (525′) from the Hydro Line running on the north side of the Thorne Lake Road, in a northerly direction, along the east side of the Shawville-Otter Lake Road, a distance of one hundred feet (100′) thence a right angle, in an eastherly direction a distance of five hundred feet (500′), more or less, right up to the Quyon River; thence, in a southerly direction, along the west shore of the Quyon River, a distance of one hundred feet (100′) more or less, thence at right angle, in a westerly direction, a distance of five hundred feet (500′) more or less, to the point of commencement; the whole bounded as follows; on the west side by the Shawville-Otter Lake Road; on the north side by the property of the vendor or representatives; on the east by the Quyon River or Mr. Clifford Duquette or representatives: less registered deed No. 96692.

Municipalité de Rapides-des-Joachims — *Municipality of Rapides-des-Joachims*

Stewart, Edwin ..... 207 ..... $ 2.43 $ 2.43 13,068 pi. ca./*sq. ft.*
Chassie, Thomas ..... 208 ..... 30.00 $ 25.38 55.38 10,890 pi. ca./*sq. ft.*

Municipalité du canton de Waltham et Bryson — *Municipality of the township of Waltham and Bryson*

Heaney, Wilfred Est. ..... Pt. 5 ..... 1 ..... $ 50.26 $ 50.26

Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans la municipalité de Waltham, dans le comté de Pontiac connue et désignée comme lots numéro cinq et six (5 et 6) dans le premier rang, selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Waltham contenant deux cent soixante-deux acres de terre, plus ou moins, avec les bâtisses dessus érigées.

All those parcels or tracts of land lying and situate in the Township of Waltham, in the County of Pontiac, known and designated as lots numbers five and six (5 and 6) in the first range, according to the official plan and book of reference of the said Township of Waltham, containing two hundred sixty-two acres of land, more or less, together with the buildings thereon erected.

Heaney, Wilfred ..... Pt. 6 ..... 1 ..... 62.39 62.39

Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans ladite municipalité de Waltham, dudit comté de Pontiac, connue et dési-

All that parcel or tract of land lying and situate in the said Township of Waltham, in the said County of Pontiac, known and

Nom *Name*	Lot No	Rang *Range*	Taxes foncières *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Taxes totales *Total taxes*	Description

gnée comme lot numéro six (6) dans le premier rang, selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Waltham, contenant cent quarante-quatre acres de terre, plus ou moins, avec les bâtisses dessus érigées.

designated as lot number six (6) in the first range, according to the official plan and book of reference of the said Township of Waltham, containing one hundred forty-four acres of land, more or less, together with the buildings thereon erected.

Heaney, Wildred ..... Pt. 6 ..... 1 ..... 49.44 49.44

Toute parcelle ou étendue de terre se trouvant et située dans la municipalité de Waltham, dans le comté de Pontiac, connue et désignée comme lots numéro cinq et six (5 et 6) dans le premier rang, selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence de ladite municipalité de Waltham, contenant deux cent soixante-deux acres, plus ou moins, avec les bâtisses dessus érigées.

All those parcels or tracts of land lying and situate in the Township of Waltham, in the County of Pontiac, known and designated as lots numbers five and six (5 and 6) in the first range, according to the official plan and book of reference of the said Township of Waltham, containing two hundred sixty-two acres of land, more or less, together with the buildings thereon erected.

Heaney, Mrs. Hidaline ..... Pt. 4 ..... A 19.07 19.07

Une portion suite audit lot quatre (Ptie 4) rang « A » de la municipalité de Waltham dans le village de Waltham de forme quadrilatérale, mesurée et bornée comme suit: au bout nord-ouest où elle touche ladite rue Durocher, deux cent trente-sept pieds; à l'autre bout vers le sud-est où elle touche la ligne de division entre le lot 4 et le lot 5, Rang « A », Waltham, trois cent huit pieds; sur un côté en longueur vers le sud-ouest où elle touche la partie du haut du lot 4, déjà ici mentionné par le présent vendu à Eric Durocher plus ou moins quatre cent soixante pieds, et finalement de l'autre côté en ligne vers le nord-est où c'est borné en partie par portion suite dudit lot 4, déjà vendue à Arnold Durocher par contrat enregistré sous le numéro 69295, et en partie par autre portion du même lot 4, demeurant la propriété du présent vendeur Arvilla Durocher & Vir, plus ou moins quatre cent quatre-vingt-dix pieds, laquelle partie du lot ainsi mentionné vendu audit M. et Mme Heaney demeure connu à l'acheteur, dont ils sont contents et safistaits et doivent prendre pleine possession immédiate.

A further portion of the said lot four (Pt. 4) range "A" of Waltham Township, in the village of Waltham, of quadrilateral shape, measuring and bounded as follows: at two hundred and thirty-seven feet; at the other end towards southeast where it borders the division line between such lot 4 and the lot 5, range "A", Waltham, three hundred and eight feet; on one side in length, towards the southwest where it borders the above part of lot 4, already herein above and hereby sold to Eric Durocher, more or less four hundred and sixty feet, and finally on the other side in length towards northeast where it is bordered partly by a further portion of the said lot 4, already sold to Arnold Durocher by deed so registered under the number 69295, and partly by other portion of the same lot 4, remaining the property of the present vendors Arvilla Durocher & Vir, more or less four hundred and ninety feet, as such part of lot so hereby sold to said Mr. and Mrs. Heaney stands, known to the purchaser, whereof they are content and satisfied, and do enter upon and take full, immediate possession.

Cole, Cecil Jr. ..... 4-Pt. 9 ..... A 46.76 46.76

Tout du quadrilatère portion dans le coin sud-ouest du lot 4 (Ptie 4-9, R. A) dans le rang « A » selon le plan officiel et le livre de renvoi de référence dans et pour ladite municipalité de Waltham, mesurant trente-quatre pieds de largeur du sud-ouest à l'est par une profondeur de soixante-neuf pieds du sud au nord (34' x 69'), borné comme suit: à l'avant par la rue Bonsecours ou lot 4-15, R. « A », municipalité de Waltham, ouest touchant le lot 4-7, R. « A » Cyrill Carroll et à l'est et au nord touchant le reste dudit lot 4-9, R. « A », municipalité de Waltham vendu par le présent vendeur à son fils, Bernard Chassé par le record ici de vente 10,035 le 18 mai 1967, enregistré le 23 mai 1967, no 80319, tel que ladite corporation du lot ici mentionnée et par le présent vendu et tenu compte avec et tous les dépendances s'y rapportant connues audit acheteur et dont il est content et satisfait et doit prendre pleine possession immédiate, tout clôturer de lui-même sans aucune contribution à cela de la part du présent vendeur, ici mentionné et par le présent vend portion du lot avec plus grande étendue de terre étant la propriété dudit vendeur sous et par et en vertu de son contrat d'achat du ledit de Dame Bernadette Sauriol, veuve du défunt Henry Murray, validé sous signature privée, le 7 décembre 1948, enregistré au bureau de l'enregistrement du comté de Pontiac le 13 décembre 1948 sous le numéro 54812.

All that quadrilateral portion in the southwest corner of the lot subdivision nine of the lot four (Pt. 4-9, R. A) in Range "A" according to the official plan and in the book of reference in and for the said Township of Waltham, measuring thirty-four feet wide from west to east by a depth of sixty-nine feet from south to north (34' x 69'), bounded as follows; in front south by Bonsecours Street or lot 4-15, R. "A" Cyril Carroll, and east and north touching the residue of the said lot 4-9, R. "A" Waltham Township sold by the present vendor to his son, Bernard Chassé, by sale here record 10,035 May 18th 1967, registered 23rd May 1967, No. 80319, as the said portion of lot so herein and hereby sold is stands and subsists, with all and every the appurtenances thereunto belonging, known to the said purchaser and whereof he is content and satisfied and does enter upon and takes full immediate possession, all to fence of on his own without any contribution there to on the part of the present vendor, the herein and hereby sold portion of lot with greater extent of land being the property of the said vendor under and by and in virtue of his deed of purchase of the same from Dame Bernadette Sauriol, widow of the late Henry Murray, executed under private signature December 7th 1948, registered at the Pontiac County Registry Office, the 13th December 1948, under the number 54812.

Le secrétaire-trésorier,
C. ROBILLARD.

67430-11-2-o

67430-11-2-o

C. ROBILLARD,
Secretary-Treasurer.

Errata

LOCK-WOOD LTD.

Avis est donné qu'il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de permis de faire affaires de la compagnie « LOCK-WOOD LTD. », paru dans la *Gazette officielle* du 26 février 1977, numéro 8, page 1896, en y ajoutant l'adresse de l'agent principal, M. Jean Trudel, 2, Complexe Desjardins, Montréal.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

67355-o 1364-5734

QUECHEE LAKES CORPORATION

Avis est donné qu'il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de permis de faire affaires de la compagnie « QUECHEE LAKES CORPORATION », paru dans la *Gazette officielle* du 26 février 1977, numéro 8, page 1896, en y ajoutant l'adresse de l'agent principal, M. J. Daniel Phelan, 606, rue Cathcart, bureau 1010, Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

67355-o 1469-8633

INGECAN QUEBEC LIMITEE
INGECAN QUEBEC LIMITED

Avis est donné qu'il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis d'abandon de charte de la compagnie « INGEGAN QUEBEC LIMITEE — INGEGAN QUEBEC LIMITED » paru dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 5, en date du 5 février 1977, à la page 1371, en y remplaçant le mot « ingegan » par le mot « ingecan », de manière que le nom se lise ainsi: « INGECAN QUEBEC LIMITEE — INGECAN QUEBEC LIMITED ».

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

67355-o 1370-4036

INDEX No 11

Partie I: avis juridiques

AVIS DIVERS

ANJOU, VILLE-TOWN (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2891
ASSEMBLEE CHRETIENNE DE SHERBROOKE (*S.R. 1964, c. 305*) ... 2892
BIC, VILLAGE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2892
BLAINVILLE, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2892
BOUCHER, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2892
CATHEDRALE ORTHODOXE RUSSE SAINT-NICOLAS DU DIOCESE DE MONTREAL ET DU CANADA (LA) (*L.P.*) ... 2892
CHATEAUGUAY, VILLE-TOWN (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2893
CHATEAU-RICHER, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2893
EGLISE EVANGELIQUE BAPTISTE DE LAPRAIRIE (*S.R. 1964, c. 305*) ... 2893
GRAND-MERE, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2893
HAUTE-MAURICIE, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2893
HEBERTVILLE, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2893
LA TUQUE, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2894
OUTAOUAIS, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE (*Rachat d'obligations*) ... 2894
OUTREMONT, VILLE-CITY (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2894
POINTE-AUX-TREMBLES, CITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2894
RIMOUSKI-EST, VILLAGE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2895
SAINTE-ADELE, VILLE-TOWN (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2895
SAINT-BASILE-LE-GRAND, VILLE-TOWN (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2895
SAINT-FLAVIEN, VILLAGE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2895
ST-JEAN-VIANNEY, VILLAGE (*Requête*) ... 2895
SAINT-MICHEL, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2898
SAINT NICHOLAS RUSSIAN ORTHODOX CATHEDRAL OF DIOCESE OF MONTREAL AND OF CANADA (THE) (*L.P.*) ... 2892
ST-PIERRE, TOWN (*Petition*) ... 2898
SAINT-THOMAS-D'AQUIN, PAROISSE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2898
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, CITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2898
SHAWINIGAN-SUD, VILLE (*Rues et ruelles*) ... 2898
SHIPSHAW, MUNICIPALITE (*Requête*) ... 2895
STATION DU COTEAU, VILLAGE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2899
SUCCESSION JOSEPH GAETAN BELAIR (*Bénéfice d'inventaire*) ... 2892
TROIS-RIVIERES-OUEST, VILLE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 2899

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

CAISSE D'ECONOMIE HYDRO (*Changement de nom et changement de groupe*) ... 2878
CAISSE POPULAIRE DE COURVILLE (LA) (*Modification du territoire*) ... 2878

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

DEMANDES:

BOURQUE, JEAN-MARC ... 2878
DESJARDINS, JOSEPH, DENIS ... 2878
DUFOUR, ROSE ALINE ... 2878
FAJGENBAUM, ISSIE ... 2879
O'CONNOR, DONALD JOSEPH ... 2879
PLUCINSKY, COLMAN JOSEPH ... 2879
SHERSTINSKY, WILLIAM ... 2879
ZAJDMAN, SHARON LYNN ... 2879
WONG, BING DEP ... 2878

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DECISIONS RENDUES 2803
DECISIONS RENDUES (*Errata*) 2835
INTRODUCTION DE REQUETES:
— MONTREAL 2775
— QUEBEC 2794
PROPRIO MOTU 2774

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI DES

CHANGEMENT D'AGENT:

BRITISH AIRWAYS BOARD 2881

PERMIS:

ALDEN ELECTRONIC & IMPULSE RECORDING EQUIPMENT COMPANY, INC. 2881
COASTAL BEARINGS LIMITED 2881
LOCK-WOOD LTD. (*Erratum*) 3013
QUECHEE LAKES CORPORATION (*Erratum*) 3013

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

ASSOCIATION DE PROTECTION FORESTIERE PRICE, LIMITEE (L') 2836
BRIKEN INC. 2836
INDUSTRIES M.J.L.C. INC. (LES) 2836
INSTITUT PSYCHO-SOCIAL DES TROIS-RIVIERES (L') 2836
M.J.L.C. INDUSTRIES INC. 2836
NECA REALTIES INC. 2836
PRICE BROTHERS FOREST PROSPECTIVE ASSOCIATION, LIMITED (THE) 2836

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

CARRIERES DE SAINT-DOMINIQUE, LIMITEE (LES) 2836
FORREST LITHOGRAPHING LIMITED 2836
LITHOGRAPHIE FORREST LIMITEE 2836
PLACEMENTS DE L'ANSE INC. (LES) 2836
PLACEMENTS DESTRAY INC. (LES) 2836

CHANGEMENT DE NOM

AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE ST-GEORGES DE BEAUCE (LES) 2837
BEL-AIRE CURLING CLUB 2837
CAYOUETTE (C.A.) (ST-HYACINTHE) LTEE 2837
CLUB DE CURLING BEL-AIRE 2837
COMPAGNIE D'ELECTRICITE DE L'EST LTEE (LA) 2837
DENANPIERRE INC. 2837
DENTELLES DE TOUS LES PAYS INCORPOREE 2837
EASTERN ELECTRIC CO. LTD. 2837
GUEMOR INC. 2837
INTERNATIONAL LACES INCORPORATED 2837
N.C.Y. SERVICES INC. 2837
SERVICES N.C.Y. INC. 2837

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

AUTEUIL AUTO INC. 2879
BASSE-COUR DUMAIS INC. 2879
COMPAGNIE DES ARTISANS DE GASPE LTEE (LA) 2879
DEMERS (JEAN) (JOHNSVILLE) INC. 2879
DEMERS (JEAN) (PINTENDRE) INC. 2880

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

(suite)

H. K. W. DISTRIBUTORS LTD. 2880
INGECAN QUEBEC LIMITED (*Erratum*) 3013
INGECAN QUEBEC LIMITEE (*Erratum*) 3013
INSPIRATION VENDING SERVICES INC. 2880
LABELLE & CIE LIMITEE 2880
LABELLE & CO. LIMITED 2880
MANDEL INVESTMENT CORP. 2880
SERVICES AUTOMATIQUES INSPIRATION INC. (LES) 2880
SIGNER AGENCY INC. 2880
TWO FORTY HOLDING CORP. 2880

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

A.M.R CONSTRUCTION INC. 2837
ABEL (JOSEPH L.) LIMITEE 2837
ADMINISTRATEURS RUE SHERBROOKE OUEST INC. 2838
AGENCES D.C. INC. (LES) 2838
AIROMEDIC INC. 2838
ALARIE (U.) LTEE 2838
ALIMENTS S.M. INC. (LES) 2838
ALLIED WELDING INC. 2838
ALLROB INC. 2838
AMICALE DES ANCIENS DE L'ORPHELINAT ST-ARSENE INC. 2838
ANJOU CARPETS LTD. 2857
AREA EQUIPMENT CO. INC. 2838
ARVIDA DEVELOPMENT COMPANY INC. 2843
ASPEDA INC. 2838
ASSOCIATED INGINEERS LIMITED 2849
ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES DE LA MAURICIE INC. 2838
ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC (L') 2838
ASSOCIATION DES AUMONIERS DES CENTRES D'ACCUEIL DU DIOCESE DE QUEBEC (L') 2838
ASSOCIATION DES COPAINS NOUVELLE-VIE INCORPOREE (L') 2838
ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES A LA RETRAITE DU QUEBEC (L) 2838
ASSOCIATION OF GRANBY MANUFACTURERS INC. (THE) 2338
ASSOCIATION PLEIN AIR DES MEMBRES DE LA SURETE DU QUEBEC INC. 2839
ASSOCIATION QUEBECOISE DES INDUSTRIES TECHNIQUES DU CINEMA ET DE LA TELEVISION (L') 2839
ASSOCIATION SCOUTE CATHOLIQUE DE MONTREAL INCORPOREE 2839
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE « THE RING » INC. (L') 2839
ASTED INC. 2839
ATELIERS DENIS CHARLAND INC. (LES) 2839
ATELIERS ELECTRIQUES GENELEC INC. (LES) 2839
AUTOMOBILES ANDRE GAGNON (1976) LTEE 2839
AUTOMOBILE P.M.G. INC. 2839
B.B. COLOR PRODUCTIONS INC. 2854
BARBEAU (REAL) ELECTRIQUE INC. 2839
BELAND & SONS CONSTRUCTION INC. 2844
BENLIN INVESTMENT CORP. 2839
BISCAYNE FUR CO. LTD. 2843
BLICHER (H.) INC. 2839
BLOUIN (RAYMOND) ASSURANCES INC. 2839
BOILARD & BOILARD INC. 2839
BOLDUC (NELSON) LTEE 2839
BORDEAUX HOUSING INCORPORATED 2839
BOUCHERIE CHEVALINE ST-LEONARD INC. 2839
BOUTIQUE BONHOMME LTEE 2839
BOUTIQUE LE CELIBAT QUATRE INC. 2839
BOUTIQUE WAFA LTEE 2840

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

BRAMBLER INVESTMENT CORPN. 2840
BRASSERIE E.B. INC. 2840
BRAULT, GUY O'BRIEN INC. 2840
BRODERIE THIBAULT INC. 2840
BROMONT EQUIPMENT & CONSTRUCTION INC. 2847
BROMONT TRANSPORT LTEE 2840
C.D.C. ELECTRIC INC. 2840
C O P A C INC. 2840
C.S. LOCK & SAFE COMPANY LTD. 2843
CABLODISTRIBUTION DE L'EST INC. 2840
CADRI ROYAUME DE LA PIZZA INC. 2840
CAMPBELL (DAVID) & ASSOCIATES LTD. 2840
CANDIAC SERVICES LIMITED 2856
CANMONT REALTIES INC. 2840
CANTIN (JEAN) & ASSOCIES INC. 2840
CAPITAL GARMENT CO. INC. 2840
CARLA INVESTMENTS LTD. 2850
CARPETTE DU SAGUENAY INC (LES) 2840
CARREFOUR F.M. DE QUEBEC 2840
CARRIER (ROGER) INC. 2840
CARRIERES DE LA GATINEAU LTEE (LES) 2840
CARRIERES DE SAINT-DOMINIQUE, LIMITEE (LES) 2840
CARRIERE ST-JEROME LTEE 2840
CARRIERES TREMBLAY LTEE (LES) 2840
CENTRALE DU MEUBLE (CHARLEVOIX) INC. (LA) 2840
CENTRE AUDIO DRUMMOND INC. 2840
CENTRE DE DEPANNAGE DE LASALLE 2840
CENTRE ELECTRONIQUE D.G. DE LAVAL INC. 2840
CENTRE INTER-UNIVERSITAIRE D'ETUDES EUROPEENNES 2840
CENTRE DE LOISIRS DES SOURDS DE MONTREAL INC. 2840
CENTRE DE MECANIQUE F.L INC. 2840
CENTRE PROFESSIONNEL ST-JEAN INC. 2841
CENTRE DU ROUTIER DE LA CAPITALE INC. 2841
CHAMPLAIN BROSSEAU SPORTS (C.B.S.) 2841
CHAMPLAIN LOANS LTD. 2854
CHAMPOUX (J.-ROLAND) INC. 2841
CHARLEMAGNE DEVELOPMENT CORPORATION 2841
CHARTIER AUTOMOBILE LTEE 2841
CHAUMIERE DU PORT INC. (LA) 2841
CHAUSSURES AU MILLE-PATTES INC. 2841
CHAUSSURES TRANS-CANADA LIMITED 2841
CHEMISES DIAMOND INC. 2841
CHEVALIERS DE COLOMB D'ALMA, CONSEIL NO 2722 2844
CHEVALIERS DE COLOMB DE FERME-NEUVE INC., CONSEIL FERME-NEUVE NO. 3275 2844
CHEVALIERS DE COLOMB DE TERREBONNE INC., CONSEIL NO. 3483 2844
CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-PIE DE BAGOT INC., CONSEIL ST-PIE NO. 2958 2844
CHICOINE (GERARD) LTD. 2841
CHICOINE (GERARD) LTEE 2841
CHRISTIN LIMITED 2842
CHRISTIN LIMITEE 2842
CINETEL INC. 2842
CLAROND LTD. 2842
CLIMAIR INC. 2842
CLINIQUE L'ODYSSEE INC. (LA) 2842
CLINIQUE DE RADIOLOGIE SOREL TRACY LTEE. 2842
CLOUTIER (ARTHUR) & FILS LTEE 2842
CLUB DE L'AGE D'OR DE L'ANCIENNE-LORETTE INC. 2842
CLUB DE L'AGE D'OR ST-MARTIN DE MALARTIC 2842

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

CLUB DE L'AGE D'OR DE VILLE SAINT-ANTOINE ... 2842
CLUB ARAMIS SHAWINIGAN INC. ... 2842
CLUB AUTO-NEIGE BON AIR INC. ... 2842
CLUB AUX LOUPS ... 2842
CLUB DES EMPLOYES PROVINCIAUX DE L'EST DU QUEBEC (C.E.P.E.Q.) INC. ... 2842
CLUB LAVALVAN INC. (LE) ... 2842
CLUB DES LIONS RICHMOND-MELBOURNE ... 2842
CLUB DE PECHE DU LAC A PITRE (LE) ... 2842
CLUB ROTARY DE VAL D'OR (QUEBEC) INC. ... 2842
CLUB SPORTIF C.I.M. INC. ... 2842
CLUB SPORTIF LA TUQUE INC. ... 2842
CLUB TON CLOS INC. ... 2842
COLLEGE FRANÇAIS (1965) INC. (LE) ... 2843
COLLEGE FRANÇAIS PRIMAIRE INC. (LE) ... 2843
COMPAGNIE D'AMENAGEMENT KANAS LTEE (LA) ... 2843
COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT D'ARVIDA INC. (LA) ... 2843
COMPAGNIE DE FOURRURE BISCAYNE LTEE (LA) ... 2843
COMPAGNIE DE FOURRURE & CUIR PACIFIQUE INC. ... 2843
COMPAGNIE DE GESTION V.S.P. INC. (LA) ... 2843
COMPAGNIE IMMOBILIERE ORLEANS MONT STE. ANNE, INC. ... 2843
COMPAGNIE D'IMPORT-EXPORT S.A.R. LTEE (LA) ... 2843
COMPAGNIE DU MAUSOLEE ST-CHARLES INC. (LA) ... 2843
COMPAGNIE MEDITEX (1967) LTEE (LA) ... 2843
COMPAGNIE DE SERRURES ET DE COFFRE-FORT C.S. LTEE ... 2843
CONBERT CONSTRUCTION INC. ... 2843
CONFECTION CLASSIQUE INC. (LA) ... 2843
CONFERENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITES DU QUEBEC ... 2844
CONGREGATION NOTRE-DAME DE LA TERRE ... 2844
CONSEIL DE L'AGE D'OR REGION DE L'ILE DE MONTREAL (LE) ... 2844
CONSEIL DE QUARTIER NO 10 DE LA VILLE DE GATINEAU INC. ... 2844
CONSERTEC INC. ... 2844
CONSPEC LTD. ... 2844
CONSPEC LTEE ... 2844
CONSTRUCTIONS BELAND & FILS INC. (LES) ... 2844
CONSTRUCTION BENARD LIMITEE ... 2844
CONSTRUCTION E. GODARD INC. ... 2844
CONSTRUCTION GALINE LIMITEE ... 2844
CONSTRUCTION HOULE ET FILS LTEE ... 2844
CONSTRUCTION LEO MARCOUX INC. ... 2844
CONSTRUCTIONS LEVIS INC. (LES) ... 2844
CONSTRUCTIONS P.H. PREVOST INC. (LES) ... 2845
CONSTRUCTIONS R. BERGERON INC. (LES) ... 2845
CONSTRUCTIONS ROGER BLOUIN INC. (LES) ... 2845
CONSULTANTS D.G.B. INC. ... 2845
CONSULTANTS J.N. LTEE (LES) ... 2845
COQ D'OR PRODUCTS LTD. (THE) ... 2854
CORPORATION D'AMENAGEMENTS INDUSTRIELS THIMENS ... 2845
CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC (LA) ... 2845
COSMORAMA INTERNATIONAL REALTIES INC. ... 2849
COSMOS-LEIGESTER CONSOLIDATED LIMITED ... 2845
COURRIERS COYOTE INC. ... 2845
COURRIER DU SUD INC. (LE) ... 2845
COWANSVILLE EXPRESS INC. ... 2845
COWANSVILLE TRANSPORT LTD. ... 2845
COWANSVILLE TRANSPORT LTEE ... 2845
COYOTE COURIERS INC. ... 2845
CREARGIE INCORPOREE ... 2846
D.A. ENTERPRISES INC. ... 2846

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

D.G.B. CONSULTANTS INC. 2845
DAIGNEAULT & FRERES (1966) INC. 2845
DARVEAU (GEORGES) & ASSOCIES INC. 2845
DECORATEK MANUFACTURE INC. 2851
DELAMARE ENTERPRISES INC. 2846
DEPANNEUR STE-MARIE INC. 2845
DESERRES (OMER), LIMITEE 2845
DESJARDINS & ASSOCIATES INC. 2845
DESJARDINS & ASSOCIES INC. 2845
DEVELOPPEMENTS ST-MAURICE INC. 2846
DIESEL F.T.L. INC. 2846
DISBILO INC. 2846
DISTRIBUTION MODULAIRE D.M. INC. 2846
DOLBEAU OXYGEN INC. 2853
DOMAINE MANSEAU INC. 2846
DOMAINE MONTAGNARD FLEUR DE LYS INC. 2846
DOMAINE PREFONTAINE INC. 2846
DUCHARME & FILS INC. 2846
DUCHARME SEATING LTD. 2856
DUGAS & ST LAURENT INC. 2846
DUMAS ET VOYER, LTEE 2846
DYNAMIC EXTERIOR ENVIRONMENTS INC. 2847
E.B. PUB INC. 2840
ECOLE DE CONDUITE DANIEL LTEE 2846
ECOLE DE CONDUITE PERREAULT INC. 2846
ECOLE DE DANSE LOUISE LAPIERRE INC. 2846
EDITIONS LE GRIFFON D'ARGILE INC. 2846
ELEC AIR SERVICE INC. 2846
ENTREPRENEURS J.P. & C. ASSELIN INC. 2846
ENTREPRISES D'ARMATURE DRUMMOND LTEE (LES) 2846
ENTREPRISES CLAUDE CUSSON INC. (LES) 2846
ENTREPRISES D.A. INC. 2846
ENTREPRISES DELAMARE INC. (LES) 2846
ENTREPRISES F.P.B. INC. (LES) 2847
ENTREPRISES G. MC GRAW INC. (LES) 2847
ENTREPRISES G.P. RENAUD INC. (LES) 2847
ENTREPRISES GERELCO INC. 2847
ENTREPRISES J.M.P. INC. (LES) 2847
ENTREPRISES MICHEL BEAUDOIN INC. (LES) 2847
ENTREPRISES NEUVE-FRANCE INC. (LES) 2847
ENTREPRISES P. DORAIS INC. (LES) 2847
ENTREPRISES DE PLOMBERIE B.T.L. INC. (LES) 2847
ENTREPRISES QUATRIFIDE LTEE (LES) 2847
ENTREPRISES VILFOR INC. 2847
ENTRETIENS REX LIMITEE 2847
ENVIRONNEMENTS EXTERIEURS DYNAMIQUE INC. 2847
EQUIBEC LTEE 2847
EQUIPE SOCIALE FEMININE DE TERREBONNE INC. 2847
EQUIPEMENTS DE BUREAU DRUMMOND INC. 2847
EQUIPEMENT & CONSTRUCTION BROMONT INC. 2847
EQUIPEMENT DE CONSTRUCTION DU QUEBEC LIMITEE 2847
EQUIPEMENT SIMARD-BEAUDRY INC. 2848
FABCO TRADING CORP. 2848
FABRAPLY INC. 2848
FEATHERS FASHIONS INC. 2852
FEDERAL SPICE INC. 2848
FEDERATION DES LOISIRS ET SPORTS POUR HANDICAPES DU QUEBEC 2848
FIBRACAN INC. 2848

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

FILION (J. JACQUES) INC. 2848
FONDERIE LAPERLE LIMITEE (LA) 2848
FUNI GALLERY INC. 2848
G.A.P. AUTO PARTS INC. 2848
G.L. VENTILATION INC. 2858
GAGNE (CHRISTIAN) INC. 2848
GALERIE FUNI INC. 2848
GARAGE DANIS & FILS LTEE 2848
GARDERIE POPULAIRE SAINT-MICHEL INC. 2848
GATINEAU QUARRY LTD. 2840
GENESSE TRANSPORT INC. 2848
GEOHYDROTEK INC. 2848
GESTION BERGRA INC 2848
GEVRY TRANSPORT INC. 2848
GLACIERE SOREL-TRACY INC. (LA) 2848
GLENVIEW CORPORATION 2848
GRAPHIQUES LAVALLEE INC. 2848
GREENSPOON (ADAM) REALTIES INC. 2848
GRIMARD CONSTRUCTION INC. 2849
GUAY (ARMAND) INC. 2849
GUINDON (PAUL) & ASSOCIES INC. 2849
H.E.D. INVESTMENTS INC. 2850
HARPOW CONSTRUCTION LTD. 2849
HOULE AND SON CONSTRUCTION LTD. 2844
IMMEUBLES ANALUC INC. (LES) 2849
IMMEUBLES C.D.K. INC. (LES) 2849
IMMEUBLES COSMORAMA INTERNATIONAL INC. 2849
IMMEUBLES G.G. R. INC. (LES) 2849
IMMEUBLES J. Y. TREMBLAY & ASSOCIES INC. 2849
IMMEUBLES JARO INC. (LES) 2849
IMMEUBLES LUMI INC. 2849
IMMEUBLES MADELIN INC (LES) 2849
IMMEUBLES MEDES INC. (LES) 2849
IMMEUBLES TRITON LTEE (LES) 2849
IMPRIMERIE L.M. INC. 2849
IMPRIMERIE SERGE HOUSSEAUX INC. 2849
INDUSTRIES TECHNIRAK INC (LES) 2849
INDUSTRIES VEPO INC. (LES) 2849
INGENIEURS ASSOCIES LIMITEE (LES) 2849
INNISFAIL SOCIAL & SPORT CLUB 2849
INSTALLATIONS ELECTRIQUES LANGLOIS (GRANBY) INC. (LES) 2850
INTERNATIONAL MERCHANDISERS LTD. 2850
INVESTHAQ INC. 2850
INVESTISSEMENTS CARLA LTEE (LES) 2850
INVESTISSEMENTS H.E.D. INC. (LES) 2850
ISBA CONSTRUCTION INC. 2850
J.G.O. TRANSPORT INC. 2850
J.N. CONSULTANTS LTD. 2845
JANCIL INC. 2850
JARDINS MONTARVILLE INC. 2850
JEAN (GISELE) LTEE 2850
JEAN-ROGER ELECTRIQUE INC. 2850
JET EASTENER CORP. 2850
JOAILLERIES INTERNATIONALES LTEE (LES) 2850
JYGAS INC. 2850
KANAS DEVELOPMENT COMPANY LTD. 2843
KRAMER (DAVID A.) AND ASSOCIATES, LTD. 2850
KRAMER (DAVID A.) ET ASSOCIES, LTEE 2850

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

L.M PRINTING INC. 2849
LABORATOIRES OUTAOUAIS INC. (LES) 2850
LAFORTUNE (LAURENT) ASSURANCES INC. 2850
LAMY, VEZINA EQUIPMENT LTD 2850
LAPIERRE (LOUISE) DANCE SCHOOL INC. 2846
LASALLE DISTRESS CENTER 2841
LAURIER BRIDGE CLUB INC. 2850
LAVE-AUTO DU PHARE-EST INC. 2850
LE BLANC & ALLARD INC. 2851
LE BLANC (YVON) & ASSOCIES INC. 2851
LENASCO LTEE 2851
LEVESQUE (LUC) INC. 2851
LIBERTY FASHIONS INC. 2852
LIGUE DE BALLE-MOLLE DE WATERLOO INC. 2851
LIGUE DE HOCKEY JUNIOR B. DU ST-LAURENT INC. (LA) 2851
LIGUE DE HOCKEY « SURVENANTS » 2851
LIGUE DE PROPRIETAIRES DE GRANTHAM-OUEST 2851
LOISIRS DE ST-ALPHONSE DE JOLIETTE INC. 2851
LONGUE POINTE OXYGEN INC. 2853
LORANGER (A.) CONSTRUCTION LTEE 2851
LOUAGE METRO LTEE 2851
MAISON MOISE INC. 2851
MAJOR, MARTIN & LEFEBVRE INC. 2851
MANUFACTURE DECORATEK INC. 2851
MARCHE BENOIT LAVOIE INC. 2851
MARCOUX (M.) LTEE 2851
MARIN & MARIN, LTEE 2851
MC GRAW (G.) ENTERPRISES INC. 2847
MEADOWBROOK GOLF CLUB LIMITED 2851
MEDIA D.R INC. 2851
MEDITEX COMPANY (1967) LTD. 2843
MERRETT (BRIAN) & JENNIFER HARPER INC. 2851
METRO PUBLICATIONS INCORPORATED 2852
METRO PUBLICATIONS INCORPOREE 2852
METRO RENTAL LTD. 2851
METROPOLITAN REALTIES LTD. 2852
MIDANIS INVESTMENTS INC. 2854
MILOT (EDGAR) (1963) INC. 2852
MILPARK INC. 2852
MIROIRS ST-ANTOINE INC. (LES) 2852
MOBILIER QUEBEC INC. 2852
MODES LIBERTE INC. 2852
MODES PLUMES INC. 2852
MODERN MISS SPORTSWEAR LTD 2852
MONFETTE (GERARD) INC. 2852
MONTARVILLE GARDENS INC. 2850
MONTMAGNY AUTO SPRINGS INC. 2855
MONTREAL ISLAND REGIONAL COUNCIL OF SENIOR CITIZENS (THE) 2844
MORIN, PELLETIER, ROY & ASSOCIES INC. 2852
MOUVEMENT D'ACTION POPULAIRE DE LIMOILOU 2852
NETTOYEUR LECLERC LTEE 2852
NICOVAL INC. 2852
NIR INVESTMENT INC. 2852
NORPHA INC. 2852
NOURRY (LIONEL) (1976) LTEE 2852
NUWAY INVESTMENTS INC. 2852
OGILVY (LAURIE C.) & SONS, LTD. 2852
OPTIONEK INVESTMENTS INC. 2854

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

ORFORD SWIMMING POOL INC. 2853
ORGANISATION DES LOISIRS DE BOIS-DES-FILION INC. (L') 2853
ORNAC INC. 2853
OXYGENE DOLBEAU INC. 2853
OXYGENE LONGUE POINTE INC. 2853
PACIFIC FUR & LEATHER CO. INC. 2843
PAPETERIE YAMASKA INC. 2853
PAREVENT INC. 2853
PARK EXTENSION YOUTH ORGANIZATION INC. 2853
PARKSIDE RANCH INC. 2853
PAUL (E.) MACHINE SHOP INC. 2853
PERCHANCE INC. 2853
PERMAGRIL (1968) LTD. 2853
PERMAGRIL (1968) LTEE 2853
PHANEUF (J.) REALTY 2856
PHOTOCOMPOSITION AVANT-GARDE LTEE 2853
PIECES D'AUTO R. RAYMOND INC. 2853
PILON (FERNAND) CONSTRUCTION GENERALE INC. 2853
PISCINE ORFORD INC. 2853
PLACE AYLMER INC. 2853
PLACEMENTS A.D. LTEE 2853
PLACEMENTS ANDRE L'AFRICAIN INC. (LES) 2853
PLACEMENTS CEVIBEL LTEE (LES) 2853
PLACEMENTS LAPALME INC. 2854
PLACEMENTS MIDANIS INC. (LES) 2854
PLACEMENTS OPTIONEX INC. (LES) 2854
PLACEMENTS ROMEO VIAU INC. (LES) 2854
PLANICO INC. 2854
PLOMBERIE DION & LEGARE INC. 2854
PLOMBERIE FERLAND INC. 2854
PLOMBERIE MIRABELLE LTEE 2854
PRECISION PATTERN WORKS INC. 2854
PRETS CHAMPLAIN LTEE 2854
PREVOST SILK SCREEN INC. 2855
PROCAP LTEE 2854
PRODUCTIONS COULEUR B.B. INC. 2854
PRODUITS CREME GLACEE DES ALPES INC. (LES) 2854
PRODUITS COQ D'OR LTEE (LES) 2854
PRODUITS ELECTRONIQUES ELKEL LTEE 2854
PROJETS UNISPEC LIMITEE (LES) 2854
PROMESTRIE INC. 2854
PROVINCE OF QUEBEC ASSOCIATION OF LANDSCAPE ARCHITECTS (THE) 2838
PUBLICATIONS MARIE ET NOTRE TEMPS INC. (LES) 2854
PUBLICATIONS P.L. INC. (LES) 2854
PURIBEC INC. 2855
QUEBEC CONSTRUCTION EQUIPMENT LIMITED 2847
QUEBEC LOAN CORPORATION 2845
QUETOR REALTY LTD. 2855
R.P. RESTAURANT (ANJOU) INC. 2855
RZ CONSTRUCTION CO. LTD. 2855
RAPICON INC. 2855
RAVENDA INC. 2855
RAYMOND (R.) AUTO PARTS INC. 2853
REAL MOTO INC. 2855
RECLAMATIONS LAC ST-JEAN LTEE 2855
RED BUNNY GAS BAR LTD. 2855
RESSORTS D'AUTO DE MONTMAGNY INC. (LES) 2855
RESTAURANT R.P. (ANJOU) INC. 2855

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

RESTAURANT S.P.G. INC. (LES) 2855
RESTAURANT TICLIN INC. 2855
REX MAINTENANCE LIMITED 2847
ROBERT (JACQUES) TRANSPORT INC. 2858
ROCHELEAU CONSTRUCTION INC. 2855
ROUSSEAU (LOUIS) REMBOURRAGE INC. 2855
ROYAL PHOTO-LITHO LTD. 2855
S.A.R. IMPORT-EXPORT CO. LTD. 2843
S.P.G. RESTAURANTS INC. 2855
ST-MAURICE STEEL PRODUCTS LTD. 2855
SANDERS REALTIES LTD. 2855
SELECTA INC. 2855
SEPT-ILES AUTO CLUB 2855
SERIGRAPHIE PREVOST INC. 2855
SERIMAX LTEE 2856
SERVICES CANDIAC LIMITEE (LES) 2856
SERVICE GENERAL D'AUTO COTE INC. 2856
SERVICES IMMOBILIERS J. PHANEUF LTEE 2856
SERVICES DE NETTOYAGE ANGELE LIMITEE (LES) 2856
SERVICES DE NETTOYAGE FRANÇOIS LIMITEE (LES) 2856
SERVICE DE NETTOYAGE GINETTE LIMITEE (LES) 2856
SERVICE DE SOUDURE B.L.B. INC. 2856
SEVEN UP TRACY INC. 2856
SHARAND CONSTRUCTION LTD. 2856
SHAWIN COMPANY LIMITED 2856
SHERBROOKE STREET WEST ADMINISTRATORS INC. 2838
SIEGE DUCHARME LTEE 2856
SIMONEAU (PIERRE) INC. 2856
SOCIETE D'ARCHEOLOGIE DU SAGUENAY INC. (LA) 2856
SOCIETE D'EDITIONS GENERALES ET CULTURELLES SODEGEC INC. (LA) 2856
SOCIETE FINANCIERE D'AMERIQUE LTEE 2856
SOCIETE DE GESTION LAC ST-JEAN INC. 2856
SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY 2856
SOCIETE IMMOBILIERE SAINT-JEAN LIMITEE (LA) 2856
SOCIETE DE PREVOYANCE DE L'ACTION CATHOLIQUE (LA) 2857
SOCIETE DES SERVICES OZANAM INC. (LA) 2857
SOLID CONSTRUCTION (1970) INC. 2857
SOUDURE ANDRE PICARD INC. 2857
SOUTH SHORE COURIER INC. 2845
SPECIALITES L & R INC. 2857
SPORTIVE AND CULTURAL ASSOCIATION "THE RING" INC. (THE) 2839
STANDARD FLOORING LTD. 2857
T.G.A. CONSTRUCTION INC. 2857
TABAGIE FERNAND DUMONT INC. 2857
TAPIS ANJOU LTEE 2857
TAXCORP. INC. 2857
TECNOR INC. 2857
TELEVISION COMMUNAUTAIRE DE LA REGION DE L'AMIANTE INC. 2857
TEMPCO INC. 2857
TERMACO LTEE 2857
THEATRE EN L'AIR (LE) 2857
THEATRE LACANNERIE INC. 2857
THIMENS INDUSTRIAL DEVELOPMENT CORP. 2845
TISSUS DE CHARLESBOURG INC. (LES) 2857
TRANS-CANADA SHOE LIMITED 2841
TRANSPORT CAMILLE DIONNE INC. 2857
TRANSPORT FERNAND MALO INC. 2857
TRANSPORT J.P. PIGEON INC. 2857

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

TRANSPORT JACQUES ROBERT INC. 2858
TRANSPORTS SCOLAIRES BOULAIS LTEE (LES) 2858
TRAVAUX GENERAUX DE MACHINERIE DE VILLE D'ANJOU INC. 2858
TRICOT D'OR LTEE 2858
TRICOTS MONDE INC. 2858
TRITON REALTIES LTD. 2849
2305 HOLT INC. 2858
UNION DES BRETONS INC. 2858
UNISPEC PROJECTS LIMITED 2854
URBATIQUE INC. 2858
VALLEE DE L'HARMONIE D'ALMA INC. (LA) 2858
VASILIOU (JEAN) INC. 2858
VENDOME CONSTRUCTION LIMITEE 2858
VENTILATION G.L. INC. 2858
VETEMENTS SPORT E. & J. INC. 2858
VICTORIAVILLE TRANSPORT INC. 2858
VICTOTEC INC. 2858
VILLAGE DU GOLF (BOUCHERVILLE) LTEE 2858
VILLE D'ANJOU GENERAL MACHINE WORKS INC. 2858
VITRERIE ANGELO SARAN INC. 2858
WELL-NIT PRODUCTS INC. 2858

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ACCOMODATION R.G.R. INC. 2859
ACOUSTIQUE B.D.R. INC. 2859
ADMINISTRATION EUROCAN INC. 2859
AGENCE DE VOYAGES RIO LTEE 2859
ALIMENTATION DIX-VINGT INC. 2859
AMENAGEMENT GIRAC INC. 2859
AMEUBLEMENT ROLAND LAPLANTE INC. 2859
A MUSICAL PRODUCTION LTD. 2864
ANNUARIES UNIS (QUEBEC) INC. 2859
APPARTEMENTS STE-FAMILLE INC. 2859
APPARTEMENTS SOULANGES INC. (LES) 2859
ASSURANCES GAETAN DESJARDINS INC. (LES) 2859
ASSURANCES SEGUIN, TESSIER LTEE 2859
AUTOBUS L. LAPLANTE INC. 2859
AUTOMOBILE G.A. INC. 2859
BEAUDOIN (G.) ET ASSOCIES INC. 2859
BERTHIAUME (LEANDRE) & FILS INC. 2859
BIBEAU (YVON) INC. 2859
BIJOUTERIE ROGER DUPONT LTEE (LA) 2859
BOILARD (GUY) INC. 2860
BOISERIES CASCOUILLA INC. (LES) 2860
BOYER BEDDING & UPHOLSTERY INC. 2863
BRASSERIE CHEZ BAPTISTE INC. 2860
BRASSERIE LA CALECHE DOREE INC. 2860
BURRUS (ORMOND) & CIE LTEE 2860
CENBEC INC. 2860
CENOP (1976) INC. 2860
CENTRE DE LA FENETRE MASKOUTAIN INC. (LE) 2860
CHAMBERLAND (PIERRE) INC. 2860
CITTEC INC. 2860
COMPAGNIE IMMOBILIERE J.R.V. LTEE 2860
CONSEILCOM INC. 2860
CONSTRUCTION A.K. INC. 2860
CONSTRUCTIONS BUILDEC INC. 2860

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

CONSTRUCTIONS LAROCQUE ET TURGEON INC. (LES) 2860
CONSTRUCTION PHILIPPE LABELLE & FILS INC. 2860
CONSTRUCTIONS PLANIBEC INC. (LES) 2860
CONSTRUCTION R.E.L. INC. 2860
CONSTRUCTIONS U.M.B. INC. (LES) 2860
CREATION CARDIFF LTEE 2860
DAVID (J. & G.) INC. 2860
DECORS SELECTION LTEE (LES) 2861
DEMENAGEMENTS TRANS-QUEBEC (CHICOUTIMI) LTEE (LES) 2861
DESIGN SEBESTIK INC. 2861
DESSIN SEBESTIK INC. 2861
DI GIOVANNI (ROBERTO) & ASSOCIATES INC. 2861
DI GIOVANNI (ROBERTO) & ASSOCIES INC. 2861
DISCO-CLUB L'AXE (1977) INC. 2861
DISCO-SERVICE INTERNATIONAL LTEE 2861
DISTRIBUTIONS J. GOULET INC. 2861
DISTRIBUTIONS QUEBEMAR INC. 2861
DOMAINE LUCERNE LTEE 2861
DOMAINE VAL-LAURENTIEN INC. 2861
DUPONT & LASALLE INVESTMENT INC. 2864
DUVERNEL LTEE 2861
ECOLE DE CONDUITE LAUZON-REPENTIGNY LTEE 2861
ECOLE DE FLEURISTES DE LA RIVIERE INC. 2861
EMPLACEMENTS VICTOR INC. (LES) 2861
ENTREPRISES DE CONSTRUCTION VIGNOLA ET FILS INC. (LES) 2861
ENTREPRISES D'ELECTRICITE DONALD SERVANT (QUEBEC) LTEE 2861
ENTREPRISES GAUVAC INC. (LES) 2861
ENTREPRISES LAMONTAGNE ET FILS INC. (LES) 2861
ENTREPRISES MIRAMBEAU INC. (LES) 2861
ENTREPRISES PODAJE INC. (LES) 2861
EQUIPEMENT BOLDUC INC. 2862
EQUIPEMENTS MOTORISES J.A. MARCOUX INC. (LES) 2862
ERABLIERE LES COPAINS INC. 2862
EUROCAN MANAGEMENT INC. 2859
EXCAVATION AMCO INC. 2862
EXPORTATIONS T.G.B. INC. (LES) 2862
FERMOBEC INC. 2862
FONDATIONS GUY MORIN INC. (LES) 2862
FONDATIONS H.R.J. INC. (LES) 2862
4 PIERRE RESTAURANT INC. 2865
FOURRURES GABRIEL INC. (LES) 2862
G.A. AUTOMOBILE INC. 2859
GARAGE BELLEY ET FRERES INC. 2862
GARAGE CAP-ROUGE INC. 2862
GARAGISTES ASSOCIES A.G.I. DE LAVAL INC. (LES) 2862
GESTION ERIPHANE INC. 2862
GESTION GAMAR INC. 2862
GESTION LEVESQUE & LEVESQUE INC. 2862
GESTION P.C.A. INC. 2862
GOLD AUTO SALES LTD. 2866
GOUTTIERES DRUMMOND INC. (LES) 2862
GROUPE IMMOBILIER MASKOUTAIN INC. 2862
HABITATEK INC. 2862
HAMON LABORATORIES INC. 2863
HALLOCK MFG. LTD. 2863
HUILES LORD INC. (LES) 2862
IMMEUBLES F.B.G. INC. (LES) 2862
IMMEUBLES F.N.R.W. INC. (LES) 2862

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

IMMEUBLES POLY-HOME LTEE (LES) 2863
IMPRESSIONS PROSPEC INC. 2863
INDUSTRIES A.B.L. INC. 2863
JAHL CONSULTING SERVICES LTD. 2865
JEMBA INC. 2863
LABORATOIRES HAMON INC. 2863
LITERIE & REMBOURRAGE BOYER INC. 2863
LUXAIR LIMITEE 2863
M. I. T. SALES CO. (QUEBEC) INC. 2865
MAGASIN P.F. INC. 2863
MANUFACTURES HOLLOCK LTEE 2863
MATERIAUX JEAN MOREAU INC. (LES) 2863
MATICO INC. 2863
MENUISERIE VALLILEE INC. 2863
MERCERIE REJEAN GAUVIN INC. 2863
METROPOLITAN SCRAP METAL INC. 2864
MEUBLES NOMADE INC. 2863
MORIN (GAETAN) & ASSOCIES LTEE 2863
MOUSSEAU, (GILLES) & ASSOCIES INC. 2863
NADEAU & ROY INC. 2863
OLYMPIC PRECISION WORKS LTD. 2863
OUVRAGES DE PRECISION OLYMPIQUES LTEE (LES) 2863
PARE (JULES) & FILS INC. 2863
PAYSAGISTE L. BEGIN LTEE 2863
PIECES D'AUTO DELTA INC. (LES) 2864
PLACEMENTS B.M.C. LTEE (LES) 2864
PLACEMENTS DUPONT & LASALLE INC. 2864
PLACEMENTS G.O.L. LTEE (LES) 2864
PLACEMENTS GESNOR INC. 2864
PLACEMENTS DE LISIEUX INC. (LES) 2864
PLACEMENTS NICKA INC. (LES) 2864
PLANITEC CONSTRUCTION INC. 2860
PLASTIQUES ST-LOUIS LTEE (LES) 2864
PLOMBERIE MONT-CARMEL INC. 2864
PLOMBERIE PAUL POULIN INC. 2864
POSTOMART INC. 2864
PRODUCTION MUSICALE LA LTEE 2864
PRODUITS CHIMIQUES IGLOO INC. (LES) 2864
PROVILAB INC. 2864
QUASIDON INC. 2864
QUINCAILLERIE DUROMAT INC. 2864
REBUTS METALLIQUES METROPOLITAIN INC. (LES) 2864
RENOVATION POTVIN INC. 2864
REPARATIONS GAUTHIER LTEE 2864
RESTAURANT CASTANHEIRA, JANO INC. 2864
RESTAURANT CLAIRE & JACQUES (1976) INC. 2865
RESTAURANTS LA GRANDE RIVIERE INC. (LES) 2865
RESTAURANT LA TOQUE BLANCHE INC. 2865
RESTAURANT LE PETIT BIDON INC. 2865
RESTAURANT DES 4 PIERRE INC. 2865
RESTAURANT SAFARI LTEE 2865
ST. LOUIS PLASTICS LTD. 2864
SALON FUNERAIRE J. BERUBE LIMITEE 2865
SALOON D'ALMA INC. (LE) 2865
SELLERS TRANSPORT LIMITED 2866
SERVICES DE CONSULTATION JAHL LTEE 2865
SERVICES DE GESTION JALFA INC. (LES) 2865
SERVICE DE LOCATION CLAUDE MAJOR INC. 2865

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

SERVICE DE REMORQUAGE BOISBRIAND INC. 2865
SERVICE RICHARD POITRAS INC. 2865
SERVICE SHELL — J. & Y. VOYER INC. 2865
SHERMAG INC. 2865
SIMARD (P.) (STE-FOY) INC. 2865
SON & EXHIBITION C.R. INC. 2865
SOCIETE M. CARDINAL INC. (LA) 2865
SOCIETE DE VENTE M.I.T. (QUEBEC) INC. 2865
SPORT L.S. INC. 2866
STUDIO DE SANTE VERDUN INC. 2866
SUPER MARCHE C.A.N. INC. 2866
TISSUS DECO INC. 2866
TRANSPORT BUSSIERES INC. 2866
TRANSPORTS DESHAIES INC. (LES) 2866
TRANSPORTS G.A. DESROSIERS INC. (LES) 2866
TRANSPORT NATIONAL MADEN INC. 2866
TRANSPORT RAYMOND VILLENURE INC. 2866
TRANSPORT SELLERS LIMITEE 2866
TRANSPORT YU-GO INC. 2861
TRANS-QUEBEC MOVING (CHICOUTIMI) LTD. 2866
TROBEC LTEE 2866
TROPHEES VICTORIA INC. 2860
U.M.B. CONSTRUCTIONS INC. 2859
UNITED DIRECTORIES (QUEBEC) INC. 2866
VALIMOBEC INC. 2866
VENTE D'AUTO GOLD LTEE. 2866
VERDUN HEALTH STUDIO INC. 2866
VICTORIA TROPHIES INC. 2866
VILLENEUVE (MARCEL) INC. 2866

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

AGENCE DE CREATION EN ARTS VISUELS PRISME INC. 2867
AMIS DES HANDICAPES DE VERDUN INC. (LES) 2867
ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE FERME-NEUVE INC. (L') 2867
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE DES TROIS FRONTIERES 2867
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE FERMONT LTEE 2867
ASSOCIATION REGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE DU CENTRE DU QUEBEC INC. 2867
ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE STE-MARIE 2867
ATELIER LA MAILLOCHE INC. 2867
CENTRE D'ANIMATION SOCIALE FOI ET PARTAGE 2867
CENTRE D'EXPOSITION MONT-LAURIER (LE) 2867
CLUB DE L'AGE D'OR BELLE MONTAGNE ST-COME 2867
CLUB DE L'AGE D'OR CATHEDRALE SAINT JEROME 2867
CLUB POUR HANDICAPES L'APPEL DE WINDSOR ET ENVIRONS INC. 2867
CLUB DE MOTOS LES BRACONNIERS 2867
CLUB OPTIMISTE DE CHARLEMAGNE QUEBEC INC. (LE) 2867
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE WARWICK 2867
CLUB DE SACS DE SABLE DE LA PRAIRIE 2867
CLUB SOCIAL LES LOISIRS DU BEL AGE DE ST-NICEPHORE INC. (LE) 2868
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE LOISIR DES ERABLES INC. 2868
CORPS DE TROMPETTES ET TAMBOURS LES AMAZONES DE SAINT-JEAN (LE) 2868
LIGUE DE BALLON-BALAI SUR GLACE PARTICIPATION INC. (LA) 2868
LIGUE DES PROPRIETAIRES DU LAC MASSON INC. 2868
MAISON DES JEUNES TRAVAILLEURS A CHARLESBOURG, INC. 2868
MUSEE NATIONAL DE LA CHASSE DE ST-PIE-DE-GUIRE INC. 2868
SOCIETE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROPAGATION DE LA CULTURE FRANCOPHONE 2868

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

BALLETTO-JAZZ DE QUEBEC (LE) 2868
BOUTIQUE MADEMOISELLE SNOB INC. 2868
CENTRE D'ENTRAIDE SOCIAL DU BAS DE LA FALAISE 2868
CHABOT & CHABOT LIMITEE 2868
COMPAGNIE DE GESTION MOLIRA INC. (LA) 2869
COMPAGNIE DE LOTISSEMENT WOLCAT LTEE (LA) 2869
DUMURALEX INC. 2869
DUTIL (R.J.) & FRERES INC. 2869
ENTREPRISES R. H. F. INC. (LES) 2869
FOURRURES J. E. McCOMBER INC. (LES) 2869
GRIFFIN (R.N.) LIMITED 2869
HABITATIONS COMMUNAUTAIRES DU CENTRE-SUD DE MONTREAL (LES) 2869
HARTENSTEIN & LALONGE INC. 2869
HOWARD-BIENVENU INC. 2869
IGOR TERRACE LTD. 2870
IMMEUBLES LAVOISIER INC. (LES) 2869
IMPRIMERIE PERRY LIMITEE 2869
INTERCONINVEST INC. 2869
JULAC INC. 2869
McCOMBER (J.E.) FURS INC. 2869
MOLIRA HOLDING CO. INC. 2869
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE RIVIERE-A-PIERRE INC. (L') 2869
PAYSAGISTE LACROIX INC. 2869
PERRY PRINTING LIMITED 2869
PLACEMENTS VALBRO INC. 2869
R.N.R. TRANSPORT LTEE 2869
RUSSEL KNIT LTD. 2870
TERRASSE IGOR LTEE 2870
TRICOT RUSSELL LTEE 2870
WOLCAT DEVELOPMENT CO. LTD. 2869

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)

ACME DEVICES INC. 2870
AGENCES B.G.L. LIMITEE (LES) 2870
AGENCE DENNIS INC. 2870
ALLIANCE SPORTIVE DU QUEBEC INC. 2870
AMEUBLEMENT P. GAUTIER INC. 2870
ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. 2870
ASSURANCES JACQUES BELANGER INC. (LES) 2870
ASTRA SERVIDE LTD. 2870
AUTO IMPORT INC. 2870
BBR QUEBEC LIMITED 2870
BBR QUEBEC LIMITEE 2870
BERMNER (DOUGLAS) INC. 2871
BOIS DE CONSTRUCTION G.F. INC. 2871
BOSSE (J.A.) LTEE 2871
BOURNE VARIETIES INC. 2874
BOUTIQUE R.L. INC. (LA) 2871
CANPLAST LTD. 2871
CARO DISTRIBUTING CO. 2871
CARRERA MOTORS LTD. 2873
CEEKAY CONSTRUCTION LTD. 2871
CENTER OF UNIVERSAL BROTHERHOOD INC. 2871
CENTRE DE FRATERNITE UNIVERSELLE INC. 2871
CENTRE D'INFORMATIQUE GRANGER & MARSOLAIS INC. 2871
CHAUFFAGE QUEBEC INC. 2871
CLODOR INC. 2871
CLUB DE MOTO-NEIGE ADIDOU RIVE SUD INC. 2871
CLUB OPTIMISTE DE GREENFIELD PARK INC. 2871

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

COATICOOK EXPRESS INC. 2871
COMPAGNIE DE TRANSPORT ST-MAURICE (LA) 2871
CONFECTION LE BARON INC. 2871
CONSTRUCTION CEEKAY LTEE 2871
CONSTRUCTION LES CHAUDRONS INC. 2871
CONSTRUCTIONS PREFABEC INC. 2871
CONSTRUCTION V. LALANCETTE INC. 2872
CONSULTATION B.T. INC. 2872
COTE CHEMICALS INC. 2873
COVER-TITE LTD. 2872
DASH (O.) ELECTRICAL SALES INC. 2874
DAVIDE-SCALIA CONSTRUCTION LTEE 2872
DELBA DE MONTREAL INC. 2872
DENIS OFFICE SUPPLIES INC. 2872
DENNIS AGENCIES INC. 2870
DESCHENES (WILSON) & ASSOCIES INC. 2872
DESCHENES (WILSON) & COMPANY INC. 2872
DUBE & BERGERON INC. 2872
ELRAY INC. 2872
ENSEIGNES PUBLIPAC INC. (LES) 2872
ENTREPRISES ANDRE ST-JEAN LIMITEE (LES) 2872
ENTREPRISES ROBERT DROLET INC. (LES) 2872
FOURNITURES DE BUREAU DENIS INC. 2872
G.F. LUMBER INC. 2871
GAUTHIER (P.) FURNITURE INC. 2870
GAZOTO INC. 2872
GESTION L.H.A. LTEE 2872
GILBERT (LORRAINE) INCORPOREE 2872
GOULET (B.) CONSTRUCTION INC. 2872
IMMEUBLES P.J. LTEE (LES) 2872
INDUSTRIAL X-RAY INC. 2872
INDUSTRIES M. & S. INC. (LES) 2872
INSTALLATIONS METALLIQUES DU QUEBEC LTEE (LES) 2873
INSTITUTION CHARLEMAGNE INC. 2873
ISMAILIAN YOUTH ORGANIZATION 2873
JOLPER INC. 2873
KRAMER (JEAN) REALTIES INC. 2873
L.H.A. HOLDINGS LTD. 2872
LAMTROL INC. 2873
LIGNERY PAPER INC. 2873
LOCATION D'ENSEIGNES S.N. INC. 2873
M. & S. INDUSTRIES INC. 2872
MACHINERIE BERNIERES INC. 2873
MOTEURS CARRERA LTEE (LES) 2873
ORGANISATION DE LA JEUNESSE ISMAILIENNE 2873
PAGUI INC. 2873
PAPIER LIGNERY INC. 2873
PARENT & FRERES INC. 2873
PAVILLON STE-MARIE INC. 2873
PHOTO A.B.S. LTEE 2873
PLACEMENTS ELOY INC. 2873
PLACEMENTS SIDNEY INC. (LES) 2873
PNEUS CAPITALE INC. 2873
PRODUITS CHIMIQUES COTE INC. (LES) 2873
PROMOTIONS SAFARI INC. (LES) 2874
PROPRIETES PIVA INC. (LES) 2874
PUBLIPAC SIGNS INC. 2872

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

QUEBEC METALLIC INSTALLATION LIMITED ... 2873
QUEBEC SPORTS ALLIANCE INC. ... 2870
R.S.V.P. INC. ... 2874
REMORQUES GABOURY INC. (LES) ... 2874
S.D.G. MACHINE SHOP LTD. ... 2874
ST. MAURICE TRANSPORT COMPANY ... 2871
SAFARI PROMOTIONS INC. ... 2874
SALVATORE BRICKLING INC. ... 2874
SAUCIER, BELLEAU & ASSOCIATES LIMITED ... 2874
SAUCIER, BELLEAU & ASSOCIES LIMITEE ... 2874
SEDOM INC. ... 2874
SERVICE DE FREINS ANJOU INC. ... 2874
SIDNEY INVESTMENTS INC. ... 2873
SLON LIMITED ... 2874
SOCOGES INC. ... 2874
T. & B. ALUMINUM INC. ... 2874
TECHBEC INC. ... 2874
THERIEN (J.A.) INC. ... 2874
TRANSPORT ST-EDOUARD INC. ... 2874
TURGEON (ROGER) INC. ... 2874
VALISES SCOTT LIMITEE ... 2874
VARIETES BOURNE INC. (LES) ... 2874
VENTES D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES O. DASH INC. ... 2874
VOYAGES AZUR INC. ... 2875
WE-CAN-TRADE INC. ... 2875
YEAGER (N.) & ASSOCIATES LTD. ... 2875

CURATELLE PUBLIQUE

AVIS DE QUALITE:

BERNIER, MME LIONEL ... 2881
PREVOST, YVON ... 2881

DEMANDES À LA LÉGISLATURE

ALLIANCE SECURITE BLINDE (DIVISION QUEBEC) LTEE ... 2899
CABANO, VILLE ... 2900
CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC ... 2900
CENTRAP (MITIS) INC. ... 2900
LONGUEUIL, VILLE ... 2900
METROPOLITAIN SUD (1967) INC. ... 2901
MONT-LAURIER, VILLE ... 2901
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUEBEC ... 2901
SOEURS DE SAINTE-ANNE (LES) ... 2901
TROIS-RIVIERES, VILLE ... 2901
VERDUN, CITE-CITY ... 2901

LIQUIDATION DES COMPAGNIES

ASSOCIATION COOPERATIVE DE L'ECOLE SECONDAIRE LEBER ... 2882

LOI ÉLECTORALE DU QUÉBEC

DIVERS:

NOMINATION DE REPRESENTANT OFICIEL (*Article 390d*) ... 2882

MINISTÈRES

CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES:

LA QUEBECOISE, SOCIETE DE SECOURS MUTUELS 2882
RESOLUTE INSURANCE COMPANY (*Modification de permis*) 2882
UNIONAMERICA INSURANCE COMPANY (*Modification de permis*) 2883

RICHESSES NATURELLES

REVOCATION DE DROITS MINIERS 2883

PROCLAMATION

Certain Electoral Districts Land Titles Act (R.S. 1964, c. 321), its application to the cadastre of a part of the Seigniory of *Mille-Vaches*, Electoral District of Saguenay 2902
Titres de propriété dans certains districts électoraux (S.R. 1964, c. 321) Application au cadastre d'une partie de la Seigneurie de *Mille-Vaches* district électoral de Saguenay 2902

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

ACTION MUNICIPALE DE COURVILLE INC. (L') 2875
ARES PRINTING LIMITED 2876
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES PHARMACIENS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 2875
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU CENTRE RESIDENTIEL C.T. (ROCK FOREST) INC. (L') 2875
ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENFANTS HANDICAPES DU QUEBEC INC. 2875
ASSOCIATION DES SPORTS JUVENILES DE LA CITE DE JONQUIERE (L') 2875
BELL TIMMINS MINES LTD. 2875
CAM-AM FURNITURE INC. 2875
CENTRE D'EQUITATION D'ALMA LTEE 2875
CENTRE INTERNATIONAL DE PRESSE & D'EDITION INC. 2875
CIE DE CONSTRUCTION DE CHARBONNEAU LTEE 2876
CHARBONOEAU CONSTRUCTION CO. LTD. 2876
CLUB DE CANOTAGE DU LAC KENOGAMI 2876
CLUB CAP BRILLANT INC. 2876
CLUB DES GARCONS ET FILLES DE TABLES DU SAGUENAY INC. 2876
CLUB DE MOTO-NEIGE ARPENTS DE NEIGE DE PIOPOLIS 2876
CLUB SOCIAL LAVAL INC. 2876
CLUB SPORTIF INTER ST-LEONARD 2876
CLUB THOMPSON INC. 2876
COATES AGGREGATES LTD. 2876
CRACKINGSTONE MINES (QUEBEC) LIMITED (*N.P.L.*) 2876
DAIGLE (J. & R.) LTEE 2876
DANJANO INC. 2876
DONTIGNY ET FERLAND INC. 2876
DYNA-TOOL INDUSTRIES LTD. 2876
ENREGISTREMENTS PAMARO INC. (LES) 2876
FANNING (J.A.) INVESTMENTS INC. 2877
FRED'S SERVICE STATION INC. 2876
GESTION PORT DE MER LONGUEUIL INC. 2876
HOTEL GENTRAL ST-HYPOLITE INC. 2876
HOTEL ST-JEROME INC. 2876
IMPRIMERIE ARES LIMITEE 2876
INTER ST. LEONARD SPORTS CLUB 2876
INVESTISSEMENTS K.G.B.L. INC. (LES) 2876
JABBOTT'S LEATHER CRAFTS INC. 2877
MAGASIN H. LEFEBVRE INC. 2876
MARTIN (ANTONIN) INC. 2877
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE COLERAINE (L') 2877
OEUVRE DES TERRAINS DE JEU DE ST-NOEL INC. (L') 2877

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

(suite)

PARKDALE (1965) INC. 2877
PLACEMENTS J.A. FANNING INC. (LES) 2877
PROMOTIONS NORD-SUD INC. (LES) 2877
SHAWINIGAN CONSTRUCTION COMPANY (THE) 2877
SOCIETE IMMOBILIERE Mc DERPOZ INC. 2877
TRANSPORT LE COLIS ROULANT INC. 2877
TRAVAUX SUR CUIR JABBOTT INC. (LES) 2877
VOUMARD TRADING LTD. 2877

REVOCATION DE DISSOLUTION:

BLAIN INC. 2877

SOUMISSIONS

CHARNY, VILLE 2883
HUNTINGDON, VILLE 2884
LAC SAINT-PIERRE, COMMISSION SCOLAIRE 2885
LES BECQUETS, VILLAGE 2886
NOTRE-DAME-DE-L'ILE-PERROT, PAROISSE 2887
SAINT-ANDRE-AVELLIN, VILLAGE 2888
SAINT-EUSTACHE, VILLE 2889
SOUTH SHORE, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROTESTANTE 2890

SYNDICATS PROFESSIONNELS

SYNDICAT DES SALARIES DES MEUBLES ROXTON DE WATERLOO (*Changement de nom*) 2891

VENTES

PAR SHÉRIFS

ABITIBI

OFFICE DU CREDIT AGRICOLE DU QUEBEC (L') *vs* BOUDREAU 2904
QUEBEC FARM CREDIT BUREAU (THE) *vs* BOUDREAU 2904

MONTMAGNY

MORNEAU *vs* GUILLEMETTE 2905

MONTRÉAL

ABRAHAM SR. *vs* ABRAHAM JR 2906
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE DE MONTREAL *vs* FREISHMAN ET AL. 2907
MOREAU CONSTRUCTION LIMITEE *vs* DESMARTEAUX 2908

QUÉBEC

AVCO FINANCIAL SERVICES CANADA LTD. 2911
BENCO LTEE *vs* TREMBLAY 2909
DESLAURIERS *vs* CASTONGUAY & LETOURNEAU INC. 2909
JALROU INC. *vs* SIMARD 2910
QUEBEC VILLE-CITY *vs* BEAULIEU 2910
SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LTEE *v* LAFLAMME 2911
TASCHEREAU, TASCHEREAU, GRENIER, WRIGHT & ASSOCIES *vs* GAGNON 2912

TAXES

ARGENTEUIL, COMTE-COUNTY 2904
DORCHESTER, COMTE 2975
HUNTINGDON, COMTE-COUNTY 2976
PONTIAC, COMTE-COUNTY 2977

SOMMAIRE

AVIS DIVERS 2891

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT 2878

CHANGEMENT DE NOM, LOI DU 2878

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 2773

COMPAGNIES, AVIS CONCERNANT LA LOI DES 2836-2879-3013

COMPAGNIES ETRANGERES 2881-3013

CURATELLE PUBLIQUE 2881

DEMANDES A LA LEGISLATURE 2899

LIQUIDATION 2882

LOI ELECTORALE DU QUEBEC 2882

MINISTERES 2882

PROCLAMATIONS 2902

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES 2875

SOUMISSIONS 2883

SYNDICATS PROFESSIONNELS 2891

VENTES:

PAR SHERIFS 2904

POUR TAXES 2913

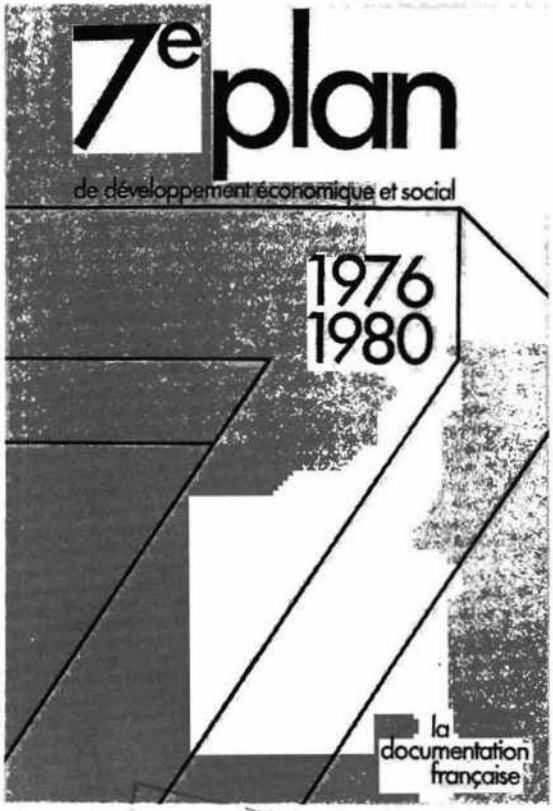
Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
Cité parlementaire, Québec
G1N 2C9

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No. 107
Québec

Bibliothèque Nationale
Dépôt Légal
1700, St-Denis
Montréal 129, P.Q.

GOG-12

H2X 3K6



E NATIONALE

7e plan de développement économique et social

Le rôle du 7e Plan français consiste en premier lieu à définir la ligne de marche de la France jusqu'à la fin de 1980.

Les quatre objectifs du 7e Plan sont les suivants:
Renforcer le dynamisme de l'économie
Assurer le plein emploi
Réduire les inégalités
Améliorer la qualité et le cadre de vie

Les travaux des commissions chargées de préparer l'exécution du 7e Plan sont publiés en 19 rapports.

E.O.Q. 7793
Documentation française
16 × 24, 150 pages $5.00

Commandes postales
Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Éditeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.